UC-NRLF
B 5 065 833

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

TOWN AND COUNTRY CLUB
218 STOCKTON STREET
SAN FRANCISCO

Digitized by Google
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HISTOIRE

DE

CHARLES VIII

II

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paris. — Imprimerie VIÉVILLE et CAPIOMONT, rue des Poitevins, 6.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HISTOIRE

DE

CHARLES VIII

ROI DE FRANCE

D'APRÈS

DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES INÉDITS

OU NOUVELLEMENT PUBLIÉS

PAR

C. DE LA CHERRIER

MEMBRE DE L'INSTITUT

Deuxième édition

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1870

Réserve de tous droits.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

DC107
C45
1870
v.2

HISTOIRE

DE

CHARLES VIII

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉE FRANÇAISE EN TOSCANE. — LES MÉDICIS SONT CHASSÉS DE FLORENCE.

État des esprits à Florence. — Savonarola. — Pierre de Médicis tombe dans le découragement. — Il se livre au roi de France. — Conditions onéreuses qu'il accepte sans consulter la Seigneurie. — Une révolution éclate à Florence. — Les Médicis sont chassés de la ville. — Les Pisans se mettent en liberté. — L'armée française aux portes de Florence. — Inquiétudes et démonstrations amicales des Florentins. — Charles VIII à Florence. — Négociations pour la paix. — Pierre Capponi. — La paix est conclue. — Le gouvernement vénitien cherche à arrêter le roi dans sa marche en avant. — Manifeste publié par Charles VIII. — Son départ de Florence. — Un nouveau gouvernement est mis à la tête de l'État.

L'approche d'une armée française qui portait en Toscane une guerre dévastatrice, remplissait les peuples de crainte, jetait Pierre de Médicis, et ceux qui tenaient son parti, dans de mortelles inquiétudes. Deux oppositions, celle de la noblesse, jalouse de voir une famille de parvenus maîtresse de l'État, et les républicains, qui voulaient rétablir l'ancienne forme de gouvernement démocratique, accusaient Médicis d'être l'unique cause

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des malheurs dont Florence était menacée. N'est-ce pas lui, disaient-ils, qui, contrairement au vœu général, et sans même s'assurer du concours des autres États d'Italie pour repousser l'invasion étrangère, a rejeté tout accord avec le roi Charles, fourni des secours au duc de Calabre, et ouvert les ports de la république à la flotte napolitaine[1]? Non satisfait d'un pouvoir réel, s'il n'y joignait l'éclat extérieur et les titres de la souveraineté; lié, comme il l'était, par un traité, avec les Aragonais de Naples, sur lesquels il comptait pour se faire déclarer prince de Florence, Médicis avait en effet attiré sur sa patrie et sur lui-même un orage qu'il était hors d'état de conjurer. Sans intelligence politique, étranger à l'art de la guerre, mais présomptueux, imprévoyant, adonné aux plaisirs comme on le connaît, il s'était entouré de flatteurs, aussi insolents dans la prospérité qu'ils devaient se montrer lâches à l'heure du péril. Vainement, depuis cinq mois, les ambassadeurs florentins à la cour de France le prévenaient qu'étant très-sérieusement menacé d'une double guerre sur terre et sur mer, il ne pouvait trop se hâter de mettre en état de défense les ports et les places fortes de la république. Tout récemment encore, le 3 octobre, son envoyé à la cour de Ludovic le More lui donnait avis que les Français parlaient d'hiverner en Toscane, et qu'ils se proposaient d'occuper Pise, Livourne, Sarzane et Pietra-Santa[2]. Malgré ces avertissements réitérés, Pierre de Médicis restait dans l'inaction. L'armée, toute composée de mercenaires, était peu nombreuse; les forteresses, mal entre-

1. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 203.
2. Alexandrie, 3 octobre. (*Nég. diplom. avec Florence*, t. I, p. 576.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tenues pour la plupart, manquaient d'approvisionnements; enfin, les passages où on aurait pu arrêter l'ennemi n'étaient point gardés. Chaque jour augmentait le péril. « Mal volontiers, nous dit Comines, les Florentins « estoient contre la maison de France, de laquelle ils « ont esté de tous temps vrais serviteurs et partisans, « tant pour les affaires qu'ils ont dans le royaume pour « la marchandise, que pour estre de la part Guelfe [1]. » Ajoutons enfin que les statuts municipaux exigeaient des magistrats qui, à chaque renouvellement de la Seigneurie, entraient en charge, le serment de conserver l'amitié de nos rois.

Il y avait alors à Florence un célèbre prédicateur, appelé Jérôme Savonarola, qui depuis quatre ans était devenu, par la hardiesse de ses discours, l'oracle du peuple. Entré en 1490 au couvent des dominicains de Saint-Marc, sa parole facile et élégante, son intégrité et la pureté irréprochable de ses mœurs, l'avaient fait élire prieur de ce monastère. La foule se pressait autour de la chaire de Saint-Marc, du haut de laquelle Savonarola, se disant le porte-voix de Dieu, annonçait les événements à venir, non comme de simples conjectures, mais comme des révélations de l'Esprit divin, dont on le croyait inspiré. A un auditoire enthousiaste, il parlait de liberté; mais pour pouvoir l'établir, il fallait, disait-il, réformer d'abord le clergé, puis ramener les habitants de Florence à la simplicité des anciennes mœurs. Remontant plus haut encore, il accusait la cour romaine d'être, par sa perversité, la cause principale des maux qui frappaient le monde, et il l'en rendait responsable. Dès

1. Comines, liv. VII, ch. IX, p. 183.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son début, il avait développé ces trois propositions : 1° Nous assisterons à la rénovation de l'Église; 2° Dieu frappera l'Italie d'un grand fléau avant cette rénovation; 3° Ces deux choses arriveront très-prochainement. Dans la primitive Église, disait-il encore, les calices étaient de bois, les prêtres d'or : aujourd'hui c'est le contraire. A Rome, on s'occupe de poésie, d'art, d'éloquence, bien plus que de religion. Les prélats ne croient plus en Dieu, et rient de nos saints mystères. Florence et le reste de l'Italie sont livrés à des hommes de sang et à des courtisanes. — Comme les réformes que Savonarola demandait ne se faisaient point, sa parole devenait de jour en jour plus menaçante. Enfin, le 1er novembre, il dit d'une voix éclatante : « Je vous ai annoncé, il y a « moins de deux ans, que j'avais vu brandir l'épée du « Seigneur sur l'Italie et sur vous; qu'il prendrait pour « ministre de ses vengeances un de delà les monts; les « malheurs que je prévoyais sont prêts à fondre sur « cette ville : *hoc dicit Deus*, Dieu le dit; si je mens, « c'est Dieu lui-même qui ment par ma bouche [1]. »

L'entrée d'une armée française en Toscane, les dangers auquels l'obstination et la politique toute personnelle de Pierre de Médicis exposaient la république, ne justifiaient que trop aux yeux des Florentins les prédictions de Savonarola. Leur indignation contre l'auteur des maux qu'on redoutait, les propos menaçants qui se tenaient dans la ville, étaient les avant-coureurs d'une sédition que le maître de Florence était dans l'impuissance de prévenir.

En réalité, la position de Pierre de Médicis devenait

1. M. Perrens, *Histoire de Savonarole*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

très-critique. Menacé d'un côté par Charles VIII, qui lui apportait la guerre, de l'autre par le peuple florentin, qui voulait la paix, ne pouvant se promettre aucun secours des Aragonais de Naples, pour lesquels il jouait un jeu à se perdre, il voyait son pouvoir, peut-être même sa vie en grand péril, s'il ne se hâtait d'apaiser la colère du roi. Le temps pressait, car en peu de jours l'armée royale pouvait arriver aux portes de la ville. Outre que Florence n'était ni bien fortifiée, ni suffisamment munie, les dispositions de ses habitants, toutes favorables aux Français, eussent rendu inutiles les meilleurs préparatifs de défense. Tombant d'un excès de confiance dans le découragement, Médicis ne vit d'autre moyen de sortir de peine, que de courir au-devant du roi et de tout risquer pour avoir la paix, dût-il la payer n'importe à quel prix. En traitant lui-même d'un accord, peut-être lui accorderait-on certains adoucissements refusés à ses ambassadeurs. Tel était du moins son espoir. L'exemple donné par son père, dans une circonstance non moins critique, acheva de le décider. On n'a pas oublié que Laurent le Magnifique, engagé dans une guerre malheureuse, et réduit par le roi de Naples aux dernières extrémités, s'était présenté à ce prince, au risque d'être traité en ennemi, et avait en définitive conclu avec lui une étroite alliance. Pierre partit donc secrètement de Florence, le 26 octobre, pour aller au camp français. Une lettre écrite le même jour d'Empoli, où il coucha, en instruisit la Seigneurie. Sans chercher à s'excuser de ce départ subit, il se disait prêt à se sacrifier au salut de tous. Pour cet effet, il allait se livrer au roi très-chrétien, afin, s'il ne parvenait à l'apaiser, de détourner sur sa personne le péril qui mena-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

çait la république. Ignorant le sort qui lui était réservé, il suppliait la Seigneurie de faire prier Dieu pour lui, et s'il ne revenait pas, d'honorer sa mémoire, et d'avoir en recommandation les intérêts de sa femme, de ses enfants et de ses frères[1]. Dans une seconde lettre, écrite de Pise à Bibiena son secrétaire et son ami, il le chargeait d'informer le roi Alphonse, que, ne pouvant plus le servir autrement, il allait s'immoler dans l'espoir de lui être utile[2]. « Dites à l'ambassadeur de Naples, écrivait-il, « que c'est pour son maître que j'expose ma vie. En « voyant que tout me manque à la fois pour soutenir la « guerre, abandonné des Florentins, amis comme en- « nemis, je veux, à défaut de la force, essayer de le sau- « ver, en prenant le parti extrême de me livrer au roi « de France, sans conditions préalables, et sans beau- « coup d'espoir d'en obtenir personnellement aucun « bien. Je vais ainsi tête baissée au-devant du péril, « pour le roi Alphonse, à qui j'ai de réelles obligations, « et que j'ai servi depuis la mort de mon père avec un « zèle et une affection qui ne se sont pas démentis. En « somme, dites à l'ambassadeur que, jusqu'en enfer, je « garderai la foi promise à son maître, et que peut-être « lui serai-je plus utile dans cette position humble et « privée auprès du roi très-chrétien, que si j'étais resté « à Florence au premier poste de l'État. »

La dépêche de Pierre de Médicis mit en défiance la Seigneurie. Le 2 novembre, elle fit partir sept commissaires, avec mission de le surveiller et même de limiter ses pouvoirs, s'ils le croyaient nécessaire. « Vous vous

1. Empoli, 26 octobre 1494. — *Nég. diplom.*, p. 588.
2. 27 octobre 1494. *Traho ad immolandum, Nég. diplom.*, p. 589.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« présenterez devant le roi, portaient leurs instruc-
« tions, avec Pierre, ou sans lui, selon qu'il le jugera
« convenable, et vous direz qu'ayant appris que Sa Ma-
« jesté se proposait de venir à Florence, nous en avons
« ressenti une inexprimable satisfaction, et remercié
« Dieu, comme d'une faveur toute spéciale de sa divine
« bonté. Vous recommanderez notre ville au roi; enfin
« vous l'accompagnerez jusqu'ici, en ne négligeant rien
« pour que partout, sur son passage, le peuple paraisse
« joyeux et fasse de grandes démonstrations de dévoue-
« ment à sa personne [1]. »

Il était trop tard. Charles VIII, parti de Pontremoli, était arrivé, comme on le sait, à Aulla le 28 octobre, pendant que ses troupes s'avançaient dans le pays, pillant et livrant aux flammes les terres de la république; qu'elles bombardaient Castelnuovo, et mettaient le siége devant Sarzane. Pierre de Médicis, entré le même soir à Pietra-Santa, avait fait demander un sauf conduit, qu'un héraut d'armes lui apporta deux jours après. Contre son attente, on le traita avec distinction. Le roi consentait à le recevoir, et envoyait même au-devant de lui, jusqu'à Pietra-Santa, l'évêque de Saint-Malo, monseigneur de Piennes et plusieurs autres seigneurs, chargés de l'accompagner honorablement, en veillant à sa sûreté jusqu'au quartier du roi, près de Sarzane [2]. On commençait à bombarder Sarzanella lorsqu'il y arriva. Admis en présence de Charles VIII, qui l'accueillit avec bénignité, Médicis perdit contenance, son esprit se troubla. Oubliant les promesses faites tout récemment au roi Al-

1. 2 novembre 1494. Instructions, etc. (*Nég. diplom.*, p. 597).

2. Pietra-Santa, 30 octobre. *Nég. diplom.*, p. 593. — Guicciardini, lib. I, cap. III, p. 184.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

phonse, il se mit à genoux, et après quelques paroles d'excuse, se dit prêt à faire à Sa Majesté Très-Chrétienne telle satisfaction qu'elle exigerait de lui [1]. Alors, les ministres chargés de traiter de la paix lui imposèrent des conditions qu'eux-mêmes trouvaient trop dures pour être acceptées sans quelques adoucissements. Médicis ne fit aucune objection. Les troupes florentines, envoyées en Romagne, devaient être rappelées sans retard. Sarzane, Sarzanella, Pietra-Santa, Libra-Fratta, Pise et le port de Livourne étaient livrés au roi, qui, par un simple écrit de sa main, promettait de rendre ces places quand il serait maître de Naples. Enfin on exigeait des Florentins un prêt gratuit de deux cent mille ducats [2]. De son côté Charles VIII promettait de prendre la république sous sa protection et de l'avoir pour amie et alliée aussitôt que le traité aurait reçu son exécution. Résigné à subir la loi qu'on lui imposait, Médicis se disait qu'il valait mieux céder de bonne grâce ce qu'on ne pouvait défendre, que de se le laisser arracher par la force des armes [3]. Renonçant donc à demander des conditions moins rigoureuses, il accepta ce projet de traité, sans même attendre les commissaires florentins dont on lui avait annoncé la venue. Le traité définitif, rédigé sur ces bases, devait être signé à Florence; mais comme le roi insistait à demander que les forteresses lui fussent ouvertes sur-le-champ, Médicis donna les ordres néces-

1. Inginocchiato davanti al re, etc. (Marino Sanuto, lib. I, fol. 30, *a tergo*). — Macchiavelli, *Frammenti Storici*, 1494.

2. Guicciardini, lib. I, cap. III, p. 184. — Le florin ou ducat valait de 37 à 38 sols tournois. La livre tournois était alors à 47 fr. 55 c.

3. Voglio donare quello che mi sarebbe tolto per forza. (29 octobre, *Neg. diplom.*, p. 591.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

saires; et dès le même jour, les troupes françaises prirent possession de Sarzane et de Sarzanella. Les ministres du roi n'avaient pas espéré qu'on leur cédât si facilement de tels avantages. « Ceux qui traictoient avec « ledit Pierre, nous dit Comines, m'ont conté, et à plu« sieurs autres l'ont dit, en se raillant et en se moquant « de luy, qu'ils estoient esbahis comme si tost accorda si « grande chose, et à quoy ils ne s'attendoient point [1]. » Guicciardini raconte que Médicis voulant s'excuser de n'avoir pas été à la rencontre de Ludovic, qui arrivait le même jour au camp royal, lui dit qu'il s'était trompé de chemin. « L'un de nous, répliqua le duc de Milan, a « certainement fait fausse route, vous êtes peut-être ce« lui des deux qui a pris la mauvaise [2]. » En réalité, ils s'étaient égarés l'un et l'autre. Quand tout fut ainsi réglé, Pierre de Médicis prit congé du roi et retourna à Florence, l'esprit très-préoccupé de l'accueil qu'il y recevrait.

Ce traité onéreux, que la force arrachait à la peur, levait de sérieux obstacles qui auraient pu mettre le roi dans une position difficile. Cette partie de la Lunigiane, où il s'était engagé, s'étend dans une largeur de huit à dix kilomètres entre la mer et les montagnes, depuis la Magra jusque vers Pise. C'est un pays coupé de marécages et de forêts, fiévreux en automne, facile à défendre, ne cultivant guère que l'olivier, et où l'armée française n'eût pu rester longtemps faute de vivres. Pour se porter en avant, elle devait, après s'être emparée de Pietra-Santa, qu'une garnison de deux cent trente hommes

1. Comines, liv. VII, ch. IX, p. 186.
2. Guicciardini, lib. I, cap. III, p. 185.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'armes et de quatre cents fantassins occupait, traverser un marais de mer bien profond, sur une chaussée étroite où, au dire de Comines, « une charrette jetée au travers, « deux bonnes pièces d'artillerie, avec gens en petit « nombre, eussent gardé d'y passer, sans y trouver re- « mède [1]. »

A Florence, la Seigneurie, instruite par une dépêche des exigences du roi, ignorait encore qu'un arrangement venait d'être conclu sans la participation de ses commissaires quand, le 5 novembre, elle se décida à faire partir cinq autres négociateurs munis de pleins pouvoirs pour terminer l'affaire du mieux qu'ils pourraient. « Rendez- « vous le plus promptement possible auprès du roi, por- « taient leurs instructions. Lors de votre arrivée, si la « paix est signée, ne demandez pas à traiter, mais, s'il « en est encore temps, appliquez-vous à gagner l'esprit « de Sa Majesté Très-Chrétienne, et efforcez-vous d'en « obtenir des conditions meilleures que celles qu'elle « nous impose. Dans l'un comme dans l'autre cas, nous « vous autorisons à faire ce que vous jugerez propre à « écarter les périls qui menacent la république ; à la « replacer sous la protection de la France, et principa- « lement à faire cesser partout les hostilités, afin que le « peuple soit rendu à ses habitudes pacifiques. Nous « comptons sur votre sagesse et sur votre habileté, pour « obtenir, s'il se peut, des modifications aux clauses qui « nous seraient trop onéreuses [2]. »

Afin de donner plus d'autorité à cette légation, la Seigneurie l'avait composée d'hommes considérables jouis-

1. Comines, liv. VIII, ch. v, p. 278.

2. 5 novembre 1494. Instructions aux ambassadeurs (*Nég. diplom.*, p. 600).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sant de la confiance et de l'estime publiques. C'étaient Pierre Capponi, ancien ambassadeur à la cour de France; Tanai de Nerli, ancien gonfalonier de justice et membre du conseil des Huit; Jean Cavalcanti, un des esprits les plus distingués de l'Italie, et enfin l'oracle du peuple de Florence, le dominicain Jérôme Savonarola. Partis le 6 novembre, ils arrivèrent le 7 dans la soirée à Lucques, où, après avoir séjourné six jours entiers à Sarzane pour laisser reposer les troupes, Charles VIII venait de faire une entrée triomphante aux acclamations d'un peuple ivre de joie. Le roi n'accorda aux ambassadeurs qu'un moment d'audience et remit à entendre leurs réclamations à Pise, dans la journée du lendemain. Là ils demandèrent des modifications à l'accord qu'on avait conclu sans l'aveu de la Seigneurie et au mépris de son autorité. Savonarola prit ce ton absolu, qui lui était habituel : « Écoute mes paroles, dit-il au roi, et grave-les dans « ton cœur. Tu dois te montrer miséricordieux et épar- « gner le peuple de Florence, si tu veux qu'il te seconde « dans tes entreprises. Je t'avertis encore une fois, au « nom de Dieu, et je t'exhorte à oublier les offenses, si tu « te crois offensé, à protéger les malheureux, les veuves, « les orphelins, les épouses du Christ. Rappelle-toi le Sau- « veur sur la croix, pardonnant à ses bourreaux. C'est « seulement à ces conditions que l'Éternel te donnera « la victoire, et t'admettra finalement dans le royaume « céleste [1]. »

Charles VIII, plus surpris que touché des paroles de ce religieux qu'il connaissait à peine de nom, répondit qu'il n'était pas venu en Italie avec l'intention de faire du tort

1. *Vita del padre Savonarola*, lib. II, § 6, p. 68.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux Florentins, mais qu'il exigeait d'eux le libre passage et tout ce qui lui avait été promis. « Je veux, ajouta-t-il, « être reçu à Florence pour y signer un traité définitif « qui arrangera toutes choses[1]. » Alors les ambassadeurs, jugeant que de nouvelles instances seraient inutiles, se retirèrent.

Sur ces entrefaites, trois députés de la commune de Sienne vinrent assurer le roi de sa parfaite soumission à ses volontés, et lui offrir les vivres et le libre passage. Ils furent écoutés avec faveur, et reçurent de grandes assurances de protection. Le cardinal de Sienne, leur archevêque, les accompagnait. Alexandre VI, effrayé des rapides progrès de l'armée française, avait chargé ce prince de l'Église de voir si, plus heureux que ses prédécesseurs, il pourrait traiter de quelque accommodement pour le roi Alphonse. François Piccolomini était neveu du pape Pie II, qui durant son pontificat s'était montré l'ennemi de la maison d'Anjou, et avait donné l'investiture et la couronne de Naples aux Aragonais. Charles VIII lui fit dire qu'il l'honorait comme cardinal, mais qu'il ne le recevrait pas à titre de légat; toutes missions semblables devenant inutiles, attendu que, devant arriver bientôt à Rome, il s'entendrait directement avec le chef de l'Église [2]. Ajoutons, pour ne point interrompre ce récit, que ces paroles jetèrent Alexandre VI dans une telle épouvante, que, ne se croyant plus en sûreté dans l'État ecclésiastique, il demanda un asile au gouvernement vénitien. « Nous ne jugeons pas ce départ nécessaire, répondit la « Seigneurie; toutefois, si Votre Sainteté persiste dans

1. Marino Sanuto, fol. 32.
2. *Id.*, fol. 42. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 32.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« sa résolution, vous serez reçu à Venise avec honneur, « et pourvu que nous soyons prévenus en temps utile, « nous enverrons à Ancône trois trirèmes pour vous et « pour votre suite. » Recommandation lui était faite de bien garder Djemm, le frère du sultan [1].

Avant de quitter Lucques, Charles VIII, toujours pressé par l'argent, demanda à la commune un prêt gratuit de vingt mille florins qu'elle n'osa lui refuser [2]. Il voulut aussi que le château de Montegioioso reçût une garnison française. Cet ordre, auquel il fallut satisfaire, refroidit l'enthousiasme des Lucquois, mais la chose était sans remède. En appelant le roi, la Seigneurie avait mis l'État tout entier à sa disposition; elle en portait la peine. Au lieu des avantages qu'elle s'était promise de l'arrivée des Français, on exigeait de grosses sommes qu'elle avait peu d'espoir de recouvrer, et elle livrait une forteresse, sans recevoir aucun dédommagement.

Pendant que ces choses se passaient, Pierre de Médicis, de retour à Florence le 8 novembre, dans la soirée, avait trouvé la ville en grande fermentation. Magistrats et citoyens s'indignaient de voir qu'il eût, de sa propre autorité, et sans l'aveu de la Seigneurie, conclu une telle paix. Ceux dont il avait rejeté les sages conseils le condamnaient; ses partisans eux-mêmes n'osaient prendre sa défense. On parlait hautement de renverser son pouvoir illégitime, de remettre la république en liberté [3]. Agité, chagrin de cette disposition des esprits, mais toujours rempli de présomption, Médicis se persuada que

1. 20 novembre 1494. Reg. secret du Sénat.

2. Marino Sanuto, fol. 32, *a tergo*. — A en croire Corio, cet emprunt fut de 40,000 ducats.

3. Guicciardini, lib. I, cap. III, p. 187.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa présence suffirait pour imposer aux mécontents. Dès le lendemain matin, il se rendit avec son escorte ordinaire de quelques cavaliers, au vieux palais, pour rendre compte à la Seigneurie de sa négociation. La porte en était fermée, et Jacques Nerli, capitaine d'une compagnie de milice, qui la gardait au dehors, lui déclara que bien vainement il essayerait de la faire ouvrir[1]. Cette résistance, signe trop certain de la ruine de son autorité, décida Médicis à prendre un parti extrême, qui devait le rendre maître de la ville, ou le perdre à jamais. Son beau-frère, Paul Orsini, capitaine de cinq cents chevaux à la solde de l'État, avait ses quartiers de cantonnement aux environs de Florence. Il l'appela à son secours; mais comme le temps pressait, il ne l'attendit point pour se porter contre les rassemblements qui déjà se formaient. A peine rentré dans son palais de la *Via larga*, qu'on apprêtait pour y loger le roi de France, il arma ses gens et un petit nombre d'amis, se mit à leur tête, et courut la ville, en faisant répéter le cri de guerre de sa famille : *Palle*, *Palle;* et en promettant la liberté aux Florentins[2]. Vain espoir. Le peuple, surpris, garda d'abord un morne silence, auquel succédèrent bientôt de grands murmures. Déjà la Seigneurie, informée de l'approche des soldats d'Orsini, avait fait fermer les portes de la ville. Elle se mit elle-même en permanence, et déclara Pierre de Médicis et ses frères traîtres à la patrie. La cloche d'alarme qu'on n'entendait que lorsqu'un grand péril menaçait la république, sonna le tocsin; et à ce signal, les compagnies de milice se rassemblèrent. Le

1. Marino Sanuto, fol. 31. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 26.
2. Marino Sanuto, fol. 31.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

menu peuple courut en foule à la place du vieux palais, et éleva des barricades, au cri mille fois répété de mort au tyran! Bientôt le soulèvement populaire devint formidable. Les amis, les courtisans de Médicis, perdant courage, le pressèrent de se soumettre à la nécessité [1]. Hors d'état de tenir tête à une multitude en furie, avec le petit nombre de cavaliers qui ne l'abandonnèrent point, il se revêtit d'une robe de moine, et parvint, ainsi déguisé, à sortir de la ville. Ses deux frères, Julien et le cardinal Jean, qui, dix ans plus tard, fut le célèbre Léon X, partirent avec lui [2]. On crut à Florence qu'ils se retireraient auprès de Charles VIII; mais quel que fût le motif qui les en détourna, ils se réunirent à Paul Orsini, pour gagner, sous la protection de ses soldats, le territoire bolonais. Le désordre ne tarda guère à se mettre dans cette troupe de mercenaires, que les paysans de la montagne poursuivaient vivement. Elle finit par se débander et, n'échappa à une complète destruction qu'en fuyant à toutes jambes. Jean Bentivoglio, maître de Bologne depuis près de quarante ans, était l'allié et l'ami des Médicis. On sait qu'un de ses fils servait à leur solde en Romagne. En se retirant près de ce seigneur, Pierre avait compté sur un accueil favorable; il n'en recut que d'amers reproches. « Après avoir fui, sans même tirer l'épée devant une populace séditieuse, lui dit Bentivoglio, quel espoir pouvez-vous conserver? Votre position, que vous n'avez pas su défendre, est perdue, et cet exemple funeste sera pour les peuples un encouragement

1. Lo consigliarino che per il meglio dovesse subito partire. (Marino Sanuto, *loc. cit.*).

2. Marino Sanuto, fol. 31. — Paul Jovii *Hist.*, lib. I, p. 26. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 189.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à la révolte contre leurs souverains. Si jamais on vous dit que j'ai été chassé de Bologne, ne le croyez pas, et répondez que j'ai préféré mourir les armes à la main, plutôt que de tourner le dos à la sédition[1]. » Fières paroles, que l'effet ne devait pas suivre. Quand en 1506, le pape Jules II voulut replacer Bologne sous l'autorité directe du saint-siége, Bentivoglio, oubliant le reproche de lâcheté fait à Médicis, capitula ou plutôt mit bas les armes avant même d'être attaqué. On lui permit de vendre ses meubles et même de conserver les biens qu'il possédait à titre légal dans le diocèse, après quoi, il partit pour l'exil avec ses quatre fils, à la grande joie des Bolonais, qui se soumirent à l'Église romaine.

C'est ainsi qu'après avoir gouverné Florence pendant soixante ans, la famille de Médicis en fut honteusement chassée. Par une exception rare dans l'histoire d'Italie, la révolution qui venait de s'accomplir en quelques heures, n'avait pas fait couler une goutte de sang. Le son d'une cloche, les cris et les menaces du peuple, avaient suffi pour glacer le courage du maître et de ses amis. Pierre ne rentra plus à Florence, malgré plusieurs tentatives qu'il fit dans la suite pour rétablir sa fortune. Un décret promit cinq mille florins à qui le livrerait vivant, et deux mille pour sa tête[2]. Les bannis furent rappelés et rétablis dans leurs biens. La Seigneurie s'efforça ensuite de remettre un peu d'ordre dans la ville. Mais la populace, encore plus avide de proie que de liberté, dit un narrateur contemporain, voulait tirer profit de cette

1. Nardi, *Inst. Flor.*, lib. I, p. 22. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 190.

2. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 204. Sanuto porte ces sommes à 4,000 et 3,000 ducats, fol. 31, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

victoire si peu disputée [1]. Les habitations des Médicis lui offraient l'appât d'un riche butin; elle y courut pour dévaster et détruire ce qu'elle ne pourrait emporter. Au palais de la *Via larga*, destiné au logement du roi, des ouvriers tendaient, dans les appartements du premier étage, de superbes tapisseries, plaçaient des marbres antiques, des vases précieux, des tableaux de maîtres, rassemblés à grands frais par Laurent le Magnifique. Ces raretés, d'une valeur inestimable, eussent été mises en pièces, si la Seigneurie ne se fût hâtée d'envoyer une escouade de milice et plusieurs agents qui empêchèrent cette dévastation. Mais ils ne purent sauver les autres parties du palais et surtout les caves, où rien ne resta [2]. Les pillards coururent aussi à la maison du cardinal Jean, puis à celle du receveur des finances de l'État. Ce dernier, en fonctions depuis seize ans, avait attiré sur lui la haine du peuple. Quand il n'y eut plus rien à prendre ou à briser dans son logis, on le traîna en prison; et comme il avait donné à Laurent, puis à Pierre, des sommes qui se montaient à un million et demi, sans ce qu'il avait payé à d'autres par leur commandement, on l'en rendit responsable. Il eut la tête tranchée devant la porte du palais; ses biens, et notamment quarante mille ducats, fruit de ses épargnes, et trouvés dans ses caves, furent confisqués au profit de l'État.

Pendant que les Florentins s'affranchissaient de la domination des Médicis, une révolution semblable éclatait à Pise. Les Pisans, traités, depuis quatre-vingt-huit ans, moins en sujets qu'en esclaves, réduits à la misère

1. Aliquando tamen prædæ quam libertatis erat avidior. (Pauli Jovii *Hist.*, lib. I, p. 26.)

2. Marino Sanuto, lib. I, fol. 21, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par le gouvernement florentin, profitèrent de la présence de l'armée française pour sortir de servitude. Charles VIII, arrivé à Pise le samedi 8 novembre, vers le soir [1], avait été reçu comme un envoyé de la Providence, par un peuple qui attendait de lui le premier de tous les biens, la liberté. Il entra dans la ville, à cheval, sous un dais de soie bleue parsemé de fleurs de lis d'or, à la tête de cinq cents archers et de deux cents gentilshommes de sa garde. Le clergé et les ordres monastiques, portant croix, bannières et les châsses des saints, chantaient des cantiques en actions de grâce, et appelaient les bénédictions célestes sur le roi et sur la France. Acclamations populaires, maisons tapissées, fleurs et verdure jonchant les rues, chants à la louange du monarque libérateur, rien, en un mot, n'était oublié de ce qui pouvait témoigner de la joie des citoyens et de leur dévouement à sa personne. Les commissaires de la Seigneurie de Florence avaient marqué le logement pour seize mille chevaux et onze mille fantassins; mais l'ordre fut mal observé. « Les « soldats, et principalement les Suisses, dit un narrateur « pisan, entraient pêle-mêle dans nos maisons, s'empa- « raient de nos chambres, de nos lits, de tout ce qui leur « convenait, et il fallait avoir patience. Je logeai pour « ma part six hommes de la garde et six chevaux [2]. »

Le lendemain matin, le roi, après avoir ouï la messe, monta à cheval et visita les deux citadelles qui tenaient Pise en respect et étaient gardées par des troupes florentines. Il voulut aussi parcourir la ville, dont les monuments le saisirent d'admiration, principalement la Tour

1. *Memoriale di Porto Venere*, dans l'*Archivio italiano*, t. VII, part. II. Ce chroniqueur assistait à l'entrée du roi.

2. *Porto Venere*, p. 286 et 287.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

penchée et le Campo-Santo, où on lui dit que les morts enfouis dans de la terre apportée de Jérusalem par les navires pisans, étaient, au bout de trois jours, réduits en poussière. Une foule innombrable suivait ses pas en étendant vers lui des mains suppliantes, et demandant avec des cris lamentables à être tirés de servitude [1]. Le 9 octobre 1406, Pise avait été livrée aux Florentins par la trahison de Jean Gambacorta, capitaine du peuple. Régie pendant dix-huit ans avec une certaine modération par l'oligarchie guelfe, qui gouvernait Florence, elle tomba dans une grande oppression, quand la révolution démocratique de 1434 eut mis les Médicis à la tête du gouvernement. Des lois tyranniques interdirent aux Pisans tout commerce extérieur et leur firent défense de fabriquer des étoffes de soie ou de laine. Outre qu'ils eurent à supporter d'énormes impôts et les pilleries des magistrats florentins, ils perdirent leurs anciens priviléges et jusqu'à leurs droits civils. « Florence ne comprit pas, dit Mac-« chiavel, que si elle voulait assujettir une ville, sa con-« stante ennemie, qui pendant longtemps avait vécu « libre et ne pouvait recouvrer sa liberté qu'en se rebel-« lant, il fallait, à l'exemple des anciens Romains, ou « lui accorder des droits égaux à ceux dont jouissaient « ses propres citoyens, se l'assimiler, en un mot, ou la « détruire [2]. » Le gouvernement florentin crut, au contraire, qu'en ruinant Pise, en la dépeuplant et en l'entourant de forteresses, sa domination serait à jamais

1. Le peuple s'était rassemblé pour crier bien haut : « *Libertate, libertate, chier Sire.* » *Vergier d'Honneur*, par Saint-Gelais et André de la Vigne, Paris, in-fol., sans date.

2 Era necessario farsela compagna, o disfarla. (*Discorsi sopra Tito Livio*, lib. VII, cap. XXIV.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

établie sur le peuple vaincu : politique mauvaise, qui finit toujours par porter ses fruits.

Aucune des précautions qui auraient pu mettre obstacle à un soulèvement populaire n'avait été prise avant l'arrivée des Français. A l'approche de l'orage, si longtemps bravé lorsqu'il grondait au loin, Pierre de Médicis avait courbé la tête, sans rien tenter pour s'en garantir. Pise n'était pas en bon état de défense; sa garnison, suffisante dans le cours habituel des choses, n'avait pas été renforcée. En ouvrant les villes de Toscane au roi, Médicis ne s'était point assuré que ce prince ne favoriserait pas la révolte des Pisans. Enfin, il avait négligé d'appeler à Florence et d'y retenir comme otages les plus notables citoyens de Pise : précaution que le gouvernement soupçonneux de la République prenait habituellement dans les temps difficiles, et qui, plus que jamais, devait lui paraître nécessaire pour déjouer les intrigues du duc de Milan.

Avant même d'appeler Charles VIII en Italie, Ludovic le More cherchait à se rendre maître d'une partie de la Toscane, et principalement de Pise et de Livourne. Son but était, non-seulement d'agrandir ses États, mais de se créer, par la possession d'excellents ports et d'une grande étendue de côtes, une force navale capable de rivaliser de puissance avec celle des Vénitiens. Pour atteindre ce but, il chargeait des agents secrets de parler au peuple de son glorieux passé, de l'oppression actuelle, et principalement de l'avenir prospère promis à la malheureuse Pise, si elle secouait le joug que ses maîtres lui imposaient. Ludovic entretenait tout à la fois de secrètes pratiques avec certains notables pisans, exilés par le gouvernement florentin pour des délits politiques ou autres. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

terrain était donc bien préparé quand Galéaz de San-Severino, le bras droit de Ludovic, le confident de ses projets, et chargé par lui d'accompagner le roi dans son expédition, excita, dès le soir même de l'arrivée à Pise, les habitants à chasser ses oppresseurs. Pour les y décider, il leur promettait l'appui des Français, et, après leur départ, secours et protection du duc de Milan. Bien vainement, le cardinal de la Rovère, venu à la suite du roi, et consulté par les chefs du peuple sur cette tentative hasardeuse, voulut les en détourner. « Vous n'aurez pas « toujours, leur disait-il, une armée française pour vous « soutenir. Pise, pauvre de citoyens et épuisée de ri- « chesses, ne peut l'emporter sur la riche et populeuse « Florence : si, pour ne point succomber, vous vous don- « nez au duc de Milan, vous ne ferez que changer de « maître[1]. » Ils ne se rendirent point à ces sages raisons. Leur sort était si malheureux, qu'ils résolurent d'une voix unanime de tenter l'entreprise, à leurs risques, périls et fortune.

Le dimanche, dans la soirée, des députés de la noblesse et de la bourgeoisie se présentèrent au palais des Médicis, où logeait le roi. Simon Orlandi, l'un d'eux, qui parlait la langue française, peignit avec de vives couleurs l'ancienne splendeur de Pise et l'excès de misère où le gouvernement tyrannique de Florence la réduisait. Prosterné aux genoux du roi, il lui dit qu'on l'avait annoncé aux Italiens comme le libérateur des peuples. Faisant ensuite appel à ses sentiments généreux, il le conjura, au nom du Rédempteur, de remettre les Pisans en liberté, ajoutant qu'ils voulaient rester toujours soumis à sa cou-

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 192.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ronne [1]. « Charles VIII, qui n'entendoit pas bien, dit Co-
« mines, ce que ce mot de liberté valoit, et qui commen-
« çoit de nouveau à cognoistre les pitiez d'Italie et le
« traitement que les princes et les communautez fai-
« soient à leurs sujets, respondit qu'il estoit content [2]. »
Ajoutons qu'on obtint cette réponse par surprise, sans laisser au roi le temps de réfléchir aux difficultés qu'une telle parole pouvait faire naître dans ses rapports avec Florence; sans que personne essayât de le retenir, et même poussé par sa noblesse à accorder ce qu'on lui demandait.

Une multitude de peuple attendait au dehors. Ivre de joie et de bonheur, elle se répandit dans la ville en criant : « Liberté! Noël! Vive la France! Vive le roi! » Le drapeau florentin, abattu et couvert de boue, fut partout remplacé par celui des lis. Les écussons, les inscriptions, en un mot tout ce qui pouvait rappeler la domination tyrannique de Florence, fut effacé. Au grand pont sur l'Arno, des jeunes gens armés de leviers renversèrent un lion de marbre élevé sur une colonne, et qu'on appelait le *Marzocco*. C'était le symbole du gouvernement guelfe des Florentins. Le lion, traîné dans les rues, souillé d'ordures, fut brisé en mille pièces, puis jeté dans le fleuve. Plus tard on plaça sur cette colonne la figure d'un roi de France, une épée à la main et le Marzocco sous ses pieds [3]. Les juges, les douaniers, les marchands florentins, établis à Pise, n'échappèrent à la mort que par une prompte fuite. Deux condottieri, à la solde de la République, Bentivoglio, fils du seigneur de Bologne, et

1. Marino Sanuto, fol. 33, *a tergo*. — Paul Jove, lib. I, p. 28.
2. Comines, liv. VII, ch. IX, p. 189.
3. *Ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

François Secco, gardaient avec leurs compagnies les deux forteresses. Renonçant à les défendre quand ils furent assurés que le roi favorisait l'insurrection, ils se retirèrent à Florence. Après leur départ, la ville fut illuminée, et, en signe de joie, de grands feux brûlèrent jusqu'au lendemain. Pise était délivrée, et cette révolution, si facilement accomplie sur une seule parole du roi, n'avait été, dans l'enivrement de la victoire, ni souillée de sang, ni déshonorée par le pillage et la violence. Mais ne devait-on pas craindre que le peuple ne se portât bientôt à de grands excès, si on ne se hâtait d'établir un gouvernement qui pût le tenir en bride? La chose pressait d'autant plus que, le lendemain matin 10 novembre, Charles VIII, après s'être fait livrer la citadelle neuve, la meilleure des deux, où il laissa une garnison de trois cents hommes, commandée par d'Entragues, partit de Pise, sans se mettre en devoir d'assurer l'ordre et la paix intérieure. Était-ce légèreté d'esprit, ou plutôt ne comprenait-il pas l'importance du grand fait qu'il venait d'autoriser, et moins encore ses dangers et ses étranges enseignements? Ce qui est certain, c'est qu'il se contenta, en quittant Pise, d'y laisser trois commissaires chargés de veiller à ce qui s'y passerait. Pour éviter de tomber dans l'anarchie, les principaux habitants se hâtèrent d'élire une Seigneurie provisoire, composée d'un gonfalonnier et de six prieurs assistés d'une balie de dix membres. Elle entra sur l'heure même en fonction. Un de ses premiers actes fut d'organiser une compagnie de milice urbaine, pour faire observer la police et garder la vieille forteresse, laissée sans garnison depuis le départ des soldats florentins [1].

1. *Porto Venere*, p. 288 et 289. — Marino Sanuto, fol. 33, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A Empoli, où le roi coucha, des commissaires florentins l'instruisirent de la victoire du parti de la liberté et de la fuite des trois frères Médicis. Ils avaient aussi charge de prévenir Jean et Lorenzo, les deux bannis de cette même famille, que la Seigneurie les rappelait pour leur confier des fonctions publiques. Les efforts constants de Pierre de Médicis pour susciter des ennemis au roi, sa ligue avec les cours de Rome et de Naples, avaient irrité Charles VIII contre Florence, bien que tout se fût fait sans la participation des citoyens. Il voulait se montrer à eux dans un appareil de guerre menaçant, afin de leur faire accepter sans résistance les conditions qu'il se proposait de dicter. Le comte de Bresse, oncle du roi, le sénéchal de Beaucaire et d'autres nobles seigneurs en crédit, l'engageaient à faire un grand exemple de cette cité de marchands enorgueillis de leurs richesses, et qui la première, en Italie, avait osé résister à ses commandements. Il fallait, disaient-ils, la garder après l'avoir conquise, ou bien y rétablir les Médicis, qui en avaient été chassés parce qu'ils avaient ouvert la Toscane aux Français. L'espoir d'un riche butin éveillait aussi bien des cupidités; mais d'autres personnages plus réfléchis conseillaient, au contraire, de faire avec les Florentins un accord équitable. Prétendre emporter d'assaut, disaient ces derniers, une cité aussi populeuse que Florence, n'était-ce pas donner beaucoup au hasard? Une telle entreprise ne pouvait-elle pas devenir l'écueil où échouerait l'expédition si heureusement conduite jusqu'alors? En définitive, la pensée de rappeler les Médicis, vivement soutenue par le comte de Bresse, prévalut, malgré l'avis contraire de l'évêque de Saint-Malo, qui voyait dans la restauration de cette fa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mille une cause certaine de troubles dont on ne pouvait calculer les suites [1].

Comme après son triomphe le peuple de Florence n'avait pas déposé les armes, la prudence commandait, dans la disposition d'esprit où était le roi, d'attendre pour entrer dans la ville que l'ordre y fût rétabli; et aussi de réunir les forces françaises afin d'être prêt à tout événement. Pour cet effet, les corps détachés furent appelés à Ponte-Signa, bourg sur l'Arno, à huit milles de Florence, et désigné pour le rassemblement général de l'armée. On venait d'apprendre que le duc de Calabre, à peine instruit de l'arrivée du roi en Toscane, de la défection de Pierre de Médicis et de la remise des places fortes aux Français, avait abandonné précipitamment sa bonne position de Césène. Il se retirait vers Rome, pour s'y réunir à son père, et couvrir au besoin les frontières du royaume [2]. De son côté, le roi Alphonse n'avait pas réussi à prendre Nettuno, petit port des Colonne, dont il voulait se rendre maître, pour le fermer aux Français. Découragé, le cœur abattu, il s'était retiré à Terracine, à la suite de cet échec. De si heureuses nouvelles décidèrent Charles VIII à rappeler de la Romagne Stuart d'Aubigny. Ordre lui fut envoyé de laisser son artillerie à Castro-Caro, et, pour diminuer les dépenses de la guerre qu'on ne savait comment payer, de licencier les quatre cent cinquante lances italiennes à la solde de la France qu'il avait sous son commandement. Il devait enfin presser sa marche avec les Suisses et la gendarmerie française, afin de rejoindre le plus promptement possible le camp royal à Ponte-Signa.

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 195.
2. Scip. Amunirato, lib. XXVI, p. 203.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'autorisation de revenir à Florence n'était parvenue à Pierre de Médicis, que lorsqu'il n'était plus en position d'en profiter. Mal accueilli à Bologne, ne sachant pas alors s'il devait compter beaucoup plus sur la protection de la France que sur celle de Ludovic, il avait quitté très-secrètement cette ville, et s'était réfugié à Venise, où il reçut la dépêche du roi. Habitué à la politique perfide des gouvernements italiens, Médicis craignait que ce rappel ne fût un piége. Il se demandait si Charles VIII, qu'il avait longtemps abusé par de fausses protestations, ne voulait pas le livrer aux Florentins, afin d'en obtenir plus facilement les conditions onéreuses que ce prince prétendait leur imposer. Ne sachant quel parti prendre, il supplia le sénat de lui donner conseil. On sait que le gouvernement vénitien avait longtemps regardé comme chimérique le projet formé par le jeune roi de France de conquérir le royaume de Naples sur les princes aragonais. Mais les choses avaient bien changé de face; les Français étaient en Toscane, et dans la pensée du sénat, la présence de Médicis au camp royal pouvait aider puissamment Charles VIII à réduire Florence. « Gardez-vous, lui répondit-on, de vous livrer « en aveugle à celui que vous avez offensé; comptez « plutôt sur l'appui de notre république pour vous ra- « mener en temps opportun dans votre patrie. » C'était un leurre, auquel Médicis se laissa prendre. Non content, par cette espérance trompeuse, de l'empêcher de partir, le Conseil des Dix le fit surveiller par des agents secrets, qui devaient s'assurer chaque jour de sa présence à Venise[1].

1. Marino Sanuto, fol. 36, *a tergo*. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 198.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Malgré les protestations de dévouement faites au roi, à qui on avait dit que sa venue à Florence était un bienfait du Ciel, la Seigneurie ne voyait pas sans de vives inquiétudes une grande armée campée presque aux portes de la ville, et se préparant à y entrer, de gré ou de force. Outre que cette visite ne pouvait qu'être fort onéreuse, on s'effrayait non sans raison de l'indiscipline des soldats, et plus encore des prétentions excessives d'un jeune prince enivré de ses faciles succès. Mais Charles VIII se préparait à donner l'assaut à Florence si on en refusait l'entrée à ses troupes; le temps pressait. Hors d'état de résister à une telle attaque, la Seigneurie fit dire par quatre commissaires qu'une réception, digne d'un grand monarque, serait faite au souverain de la France, l'ami, le protecteur de la république. Tout à la fois, comme on pouvait craindre que l'indépendance de l'État, sérieusement menacée, n'obligeât à faire le dernier effort pour la sauver, ordre fut donné aux compagnies qui revenaient de la Romagne d'entrer dans la ville par petits détachements. Les citoyens valides, tant de l'intérieur que du Val d'Arno, furent avertis en même temps de se tenir prêts à accourir en armes à l'appel de la Seigneurie, si le beffroi du vieux palais donnait le signal d'une vigoureuse résistance. Les riches habitants, les chefs du parti français eux-mêmes, mirent en dépôt, à Saint-Marc, sous la protection de Savonarola, leurs effets les plus précieux. Enfin, comme on savait qu'à Lucques des femmes avaient été insultées par la soldatesque, les dames de Florence, pour échapper à ce péril, se retirèrent dans les couvents [1].

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 195. — Marino Sanuto, lib. II, fol. 39, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Florence, située sur l'Arno, qui la divise en deux parties inégales, réunies par quatre ponts, était ceinte d'une muraille mal entretenue, haute de vingt brasses, flanquée de tours et d'un circuit de cinq milles un tiers, ou environ huit de nos kilomètres. Treize portes y donnaient entrée. D'après des documents contemporains, elle renfermait dans sa vaste enceinte, dix-huit mille quatre cents maisons, deux cent cinquante-huit rues, vingt-quatre places, deux cent quatre-vingt-quatre tours fortes et clochers, dix-huit loges où les citoyens s'assemblaient, cinquante-deux paroisses, vingt-huit hôpitaux, vingt-huit oratoires, vingt couvents d'hommes, quarante-quatre de femmes, un très-grand nombre de fabriques et de riches magasins [1]. Sa population était évaluée à cent quatre-vingt mille habitants et quinze mille étrangers. Son revenu ordinaire s'élevait à quatre cent cinquante mille ducats.

Le dimanche 14 novembre, le maréchal de Gié et l'évêque de Saint-Malo reçurent de la Seigneurie le serment qu'on exigeait d'elle pour la sûreté du roi ; et le lendemain, vers le soir, ce prince fit son entrée dans la ville, à la tête des troupes et la lance sur la cuisse [2]. Mais, loin de lui être hostile, chacun cherchait bien

1. Soieries, 120 fabriques, qui occupaient 800 tisseurs, dont 400 pour le brocart d'or et d'argent, et le reste pour les étoffes unies ; — lainages, 280 avec 2,000 ouvriers, rattiers 203 ; — doreurs et fileurs d'or, 28 ; — épiciers, 95 ; — barbiers, 120 ; — orfévres, 37 ; — changeurs, 33 ; — libraires, 28 ; — tailleurs, 18 ; — cordonniers, 64 ; — moulins à farines, 54, etc. — La consommation journalière de Florence était de 150 mozzo ou sacs de farine, et de 900 barils de vin. — La dépense annuelle du palais de la Seigneurie, où quarante personnes étaient nourries aux frais de l'État, s'élevait à 24,000 ducats, pour la table et les salaires. (Marino Sanuto, lib. II, fol. 40.)

2. Con la lanza in sulla coscia (*Memoriale di Porto Venere*, p. 289).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plutôt à lui complaire, afin de calmer son esprit. Rien n'avait été oublié de ce qui pouvait le convaincre des bonnes intentions et du dévouement des Florentins. Les battants de la porte de San-Frediano, par laquelle il devait entrer, avaient été retirés de leurs gonds, un pan de muraille était abattu, le fossé comblé. Les rues étaient jonchées d'herbes odoriférantes, les maisons tendues de tapisseries et de riches étoffes; aux fenêtres pendaient des drapeaux fleurdelisés et des écussons sur lesquels étaient écrites en lettres d'or les louanges de la France et de son roi. Sur les portes des églises, on lisait cette inscription : *Rex, pax et restauratio libertatis* [1]. Enfin des histrions et des jongleurs représentaient, sur de grandes estrades, des scènes pieuses tirées de la Bible, et aussi de plaisantes histoires.

Le gonfalonier et les huit prieurs de la Seigneurie avaient devancé le roi à Monticelli, village à un demi mille de Florence, pour lui présenter les clefs de la ville. De nombreuses députations de la noblesse et de la bourgeoisie, toutes à cheval, et richement vêtues, la plupart à la mode de France, l'y attendaient pour lui faire cortége. Les ordres religieux s'y étaient rendus processionnellement. Un escadron de deux cents jeunes hommes, armés de lances, et commandés par Lorenzo de Médicis, s'y exerçaient à des jeux militaires. Enfin, de plusieurs lieues à la ronde, les villageois étaient accourus, attirés par ce spectacle si nouveau pour eux. La nuit approchait quand les premiers régiments entrèrent dans la ville, se frayant un passage à travers la multitude qui remplissait les rues. Le peuple, partagé entre la joie de se re-

1. *Diarium Burchardi*, p. 392.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouver libre et le doute de ce que cet appareil si peu pacifique pouvait amener, s'efforçait de se montrer satisfait. Les cloches étaient en branle; tout affectait un air de fête; mais en réalité, malgré les acclamations et les cris de vive le roi dont l'air retentissait, Français et Toscans étaient en défiance [1].

Une musique militaire, renforcée de quatre grosses caisses de tambours, ouvrait bruyamment la marche. L'artillerie suivait. Trente-six pièces de bronze, montées sur des affûts mobiles, longues pour la plupart de huit pieds et pesant jusqu'à six mille livres, six couleuvrines, longues de douze pieds, d'un calibre moins fort, mais d'une portée plus grande, enfin, douze fauconneaux de campagne, de huit livres de boulets, tirés par de forts chevaux bien harnachés, défilèrent rapidement à la grande admiration des Italiens, qui jusqu'alors n'avaient employé que des canons montés sur des charrettes traînées par des bœufs. Les Suisses, qu'on voyait pour la première fois à Florence, les Allemands et les lansquenets, marchaient par bataillon sur sept hommes de front, enseignes déployées, tambours et musique en tête. Les Suisses portaient des vêtements courts, chausses et pourpoints étroits, de diverses couleurs et marquant la forme des membres. Pour armes offensives, outre les dagues qu'ils avaient tous, un quart d'entre eux se servaient de longues haches qu'ils appelaient hallebardes, et dont le fer tranchant était surmonté d'une pointe étroite et quadrangulaire. Ils en frappaient à deux mains, d'estoc et de taille [2]. Les autres portaient des

1. Era il popolo con dubiezza aspettazione di quel che in casa avesse a seguire. (Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 204.)

2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 33.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

piques de frêne, longues de dix pieds, avec un fer bien acéré. A chaque bataillon de mille soldats était attachée une compagnie de cent fusiliers. Les arbalétriers gascons, au nombre de cinq mille, suivaient, l'arc bandé, la trousse garnie de flèches. Ils étaient entremêlés de grands joueurs d'épées, munis de ces glaives longs et très-pesants qui pouvaient également assommer un ennemi ou lui faire d'horribles blessures [1]. Ils étaient vêtus uniformément d'un pourpoint aux couleurs du roi, blanche et violette. Le narrateur Sanuto évalue la force numérique de cette infanterie à environ dix mille combattants.

Venaient ensuite les archers d'ordonnance, puis huit cents hommes d'armes, précédés de leurs clairons, trompettes, cornets et tambourins. C'était la fleur de la noblesse française. Leur belle tenue guerrière, leurs armures brillantes, les riches manteaux de soie, les colliers dont ils se paraient, attiraient tous les regards [2]. Ils montaient de grands et vigoureux chevaux auxquels on coupait les crins et les oreilles, croyant ainsi rendre leur aspect plus terrible. Chaque homme d'armes menait à sa suite un écuyer, deux sergents et un coutelier. La cavalerie légère, plus nombreuse, venait après. Les deux cents arbalétriers à cheval, l'arbalète bandée, les archers de la garde, rangés par quatre et vêtus d'un hoqueton brodé d'or fin, puis les cent gardes du corps, en superbe tenue précédaient le roi.

1. Grans joueurs d'espées par lesquels sont maintes gorges coupées. (Vergier d'Honneur.)

2. Marino Sanuto, lib. II, fol. 41.

3. Tous habillés non pas comme paultriers,
Mais comme roys, princes ou empereurs.
(Vergier d'Honneur.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Charles VIII montait un beau cheval noir, appelé Savoie, que le duc de Milan lui avait donné, et marchait sous un dais de drap d'or, porté par quatre gentilshommes des plus qualifiés de la ville. Petit de taille, laid de visage, comme on le connaît, les yeux brillants, mais dont le regard exprimait la bonté, qualité essentielle de ce prince, qui, au dire de Comines, était si bon, qu'il n'était pas possible de voir « meilleure créature »[1], Charles VIII, armé de toutes pièces, sauf le casque, portait un harnais de guerre doré en partie, et enrichi de pierres précieuses. Son surtout était de brocart d'or. La couronne, toute resplendissante de pierreries et ornée au milieu d'une grosse escarboucle, était ajustée sur un chapeau blanc. A quelques pas en avant du roi, le grand écuyer tenait en main l'épée de justice ; le grand prévôt de l'hôtel, avec ses gens, écartait la foule, afin d'éviter tout péril.

Le comte de Bresse, un fils du duc de Ferrare, les chevaliers de l'ordre, plusieurs cardinaux, des archevêques, des évêques, et les principaux seigneurs, tous en somptueux équipages, venaient après le roi. Les présidents et les membres du grand conseil suivaient, puis les trésoriers et autres gens de finance. Quelques compagnies de cavalerie fermaient la marche. Tout à la queue, les serviteurs, vivandiers et autres gens de basse condition, accompagnaient les bagages [2].

L'armée française, précédée du clergé, des magistrats et des diverses députations venues à la rencontre du roi, traversa le quartier de la ville situé à gauche de l'Arno, et passa le fleuve sur le vieux pont pour arriver à la place

1. Comines, liv. VIII, ch. xx, p. 382.

2. André de la Vigne, p. 118. — Marino Sanuto, lib. II, fol. 41. — Vergier d'Honneur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du palais de la Seigneurie. Devant cet ancien édifice, un immense char triomphal portait une grande fleur de lis, entourée de rameaux d'olivier, et surmontée d'une couronne de palmes d'argent. On n'a pas oublié que le lis, symbole de la France, figurait depuis longtemps sur l'écusson de la République comme une marque de son dévouement à nos rois. Une bande de musiciens chantait la bienvenue et les louanges du prince qu'ils appelaient le restaurateur de la liberté, le libérateur de la patrie. En s'arrêtant à l'apparence, on eût dit que cette armée étrangère inaugurait, pour l'Italie, une ère de paix et de prospérité. Mirage trompeur! Elle était, en réalité, l'avant-garde des nations européennes qui, pendant une longue suite d'années, se disputeraient la possession de ce malheureux pays, l'inonderaient de sang, le réduiraient en servitude.

L'archevêque, à la tête de son clergé, reçut le roi à l'entrée de la cathédrale, et le conduisit processionnellement au pied du maître-autel, où il s'agenouilla pour rendre grâce à Dieu, et lui demander de le mener jusqu'au bout. La nuit était venue, et par l'ordre des magistrats, les maisons étaient illuminées quand Charles VIII, l'esprit satisfait des marques de parfaite obéissance que lui donnaient les Florentins, descendit de cheval devant le palais de Pierre de Médicis. Il se croyait le maître de la ville, et dans sa pensée ses ordres allaient être obéis, sans opposition; mais les choses n'allèrent point ainsi. Le lendemain matin, Pierre Capponi, Guido Antonio Vespucci, Domenico Bonzi et Philippe Valori, commissaires désignés par la Seigneurie pour traiter de la paix, demandèrent à entrer en conférence avec les ministres du roi. Dès les premières paroles la négociation fut sur le point

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'échouer. Charles VIII, présent à cette réunion, s'était persuadé qu'en entrant à Florence, la lance sur la cuisse [1], il avait pris possession de la ville, en un mot, qu'il en était devenu le souverain, sauf à faire exercer le pouvoir en son nom par Pierre de Médicis et par une Seigneurie près de laquelle il tiendrait des conseillers français revêtus de ses pouvoirs [2]. Les négociateurs florentins se récrièrent. « Nous avons reçu, répliquèrent-ils, le roi « comme un hôte, et non comme un maître; le peuple « veut être libre, et aucun péril ne l'arrêtera pour main- « tenir son indépendance. Quant à la famille qui depuis « soixante ans nous tyrannise, jamais nous ne la rappel- « lerons. » Les esprits s'aigrirent. Le roi ne rabattait rien de ses prétentions; les commissaires insistaient pour qu'on leur proposât des conditions acceptables. Après de longs débats, un secrétaire ayant fait la lecture des articles auxquels le roi s'arrêtait, Pierre Capponi, homme d'un esprit vif et ferme, saisit le papier et le déchira. « Puisqu'on demande des choses excessives, s'écria-t-il, vous sonnerez vos trompettes et nous nos cloches. » Ces paroles dites, il se retira suivi de ses compagnons. Le roi les fit rappeler [3].

Sans se rendre bien compte de l'état vrai des choses, les Italiens ont fait grand bruit de cette menace, et placé Capponi dans leur Panthéon. En réalité, personne ne voulait terminer le différend par la force des armes: Charles VIII craignait, s'il poussait à l'extrémité le peu-

1. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 204.

2. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 196.

3. Guicciardini, *loc. cit.*, p. 199. — Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 205, et en général les historiens italiens; Machiavel cite la menace de Capponi dans sa première décade sur Tite-Live.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ple de Florence d'avoir à soutenir un combat désavantageux dans les rues étroites de la ville, où il faudrait faire le siége de palais qui étaient autant de forteresses; quant aux Florentins, beaucoup moins faits à la guerre qu'au négoce, ils maniaient mieux la navette que l'épée, et voyaient avec effroi cette armée, composée d'éléments divers, prête au premier signal, à piller leurs magasins. Le peuple tremblait grandement, dit Guicciardini, l'historien patriote de Florence, et cet aveu, que la réception faite au roi et les faits postérieurs confirment de reste, ôte aux fières paroles de Capponi beaucoup de leur grandeur [1]. La conférence fut reprise. Le roi renonça à rappeler les Médicis; plusieurs de ses propositions furent adoucies. Les commissaires florentins cédèrent aussi sur des points importants, et d'un commun accord on mit en écrit un traité en vingt-sept articles, qui différait peu du premier pacte consenti par Pierre de Médicis. En voici le préambule et les principales stipulations [2].

« Lorsque le peuple florentin s'est déclaré contre la « France, il y avait été entraîné par les méchants con- « seils de quelques citoyens que la passion égarait. Le « roi se montrera clément envers une nation qui est et « qui promet d'être dévouée à Sa Majesté Très-Chré- « tienne, ainsi qu'elle l'a toujours été à ses prédéces- « seurs. Comme le peuple a agi sous l'empire de la « crainte, le roi en bon prince et en bon chrétien, oublie « la faute et la couvre de son pardon. Que le titre de « père de la patrie, de tuteur, de protecteur et de libé- « rateur de Florence, de conservateur de ses libertés,

1. Il popolo di Firenze temeva grandamente. (Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 196.)

2. Le traité est rapporté en entier par Sanuto, lib. II, fol. 42 et 43.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« soit à jamais donné au roi Charles et à ses successeurs, « dans le serment que chaque nouvelle Seigneurie devra « prêter en entrant en charge. »

Pise et Livourne continuaient à être occupées militairement par les Français pendant la durée de l'expédition de Naples, pour la sûreté et l'avantage de l'armée. Ces deux villes devaient être rendues aussitôt après que l'entreprise serait terminée. La République y conservait sa juridiction, les faisait administrer par ses agents, et percevait les taxes publiques. Elle pardonnait aux Pisans leur révolte, et s'obligeait, sous la garantie du roi, à les traiter désormais avec douceur.

Sarzane, Sarzanella, Pietra-Santa, restaient entre les mains du roi jusqu'à son retour de Naples. Il s'efforcerait d'accommoder à l'amiable Florence et Gênes quant à leurs prétentions sur ces forteresses, sous l'expresse réserve, néanmoins, que, si Sa Majesté n'y parvenait pas, elles seraient rendues aux Florentins.

Pendant la durée de la guerre, le roi se ferait représenter à Florence par des délégués, sans l'assistance desquels la Seigneurie ne pourrait statuer sur aucune affaire où la France aurait quelque intérêt.

Autorisation de naviguer librement, de commercer, d'acquérir, de vendre, et même de demeurer, dans les États du roi, sous la loi de Florence, était accordée aux sujets de la République, qui seraient traités comme s'ils étaient nés Français.

Le roi autorisait le gouvernement florentin à substituer à la fleur de lis rouge qui figurait dans ses armoiries la fleur de lis royale d'or en champ d'azur, avec une bande où le mot *Libertas* serait écrit en lettres d'or.

Pour coopérer en alliée fidèle au succès de l'expédition

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Naples, la Seigneurie payait au roi cent vingt mille ducats en trois termes, savoir : cinquante mille dans quinze jours, quarante mille au mois de mars, et le reste en juin 1495.

Était révoqué le décret qui déclarait les Médicis rebelles, confisquait leurs biens, mettait leurs têtes à prix. Les trois frères restaient confinés : Pierre à cent milles (près de cent soixante-dix kilomètres[1]) du territoire florentin, les deux autres à cent milles de Florence. Néanmoins, Pierre pouvait se retirer près du roi et l'accompagner, sous la réserve expresse que, s'il entrait avec ce prince sur les terres de la République, il serait suivi par un surveillant.

Enfin des mesures seraient prises pour satisfaire les créanciers de Pierre de Médicis, et aussi pour assurer les droits dotaux d'Alphonsine Orsini, sa femme. Leur fils, Lorenzino, enfant en bas âge, qui, dans la suite, devint le père de Catherine de Médicis, était autorisé à rester à Florence avec sa mère.

La Seigneurie s'était persuadée que l'armée française, dont la présence dans la ville et dans les bourgs voisins était à la fois une menace et une charge très-onéreuse, quitterait le territoire florentin aussitôt après la conclusion de la paix. L'événement trompa leurs calculs, et huit jours s'écoulèrent dans une attente pénible, sans que le roi signât le traité. Pendant ce temps il jouissait des divertissements qui lui étaient préparés, et s'y livrait avec cet entrain qu'on lui connaît. Les camaldules de Saint-Félix lui donnèrent dans leur église une représentation de l'Annonciation de la Vierge, et il fut tellement

1. Le mille toscan était de 1 kil. 675 mètres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

charmé de la magnificence déployée par les moines et du talent des acteurs, qu'il voulut assister une seconde fois à ce spectacle [1]. Mais un si long retard, que rien ne justifiait, jetait la Seigneurie dans de vives inquiétudes. Elle craignait que ce prince, cédant à de mauvais conseils, ne voulût livrer Florence en proie à ses courtisans et à ses soldats. Pour échapper au danger, elle recourut à Savonarola. Le célèbre dominicain se rendit seul au palais. Le roi, entouré de plusieurs grands barons, le reçut dans sa chambre, l'écouta attentivement et parut touché de ses paroles. Il se fit lire par trois fois les articles du traité, qui étaient écrits en latin, en français et en italien, puis il les signa sans y rien changer. Le lendemain mercredi 26 novembre, une messe solennelle fut célébrée à la cathédrale en présence d'un grand nombre de Français et de Florentins. Charles VIII lui-même et les membres de la Seigneurie, au nom de la République, jurèrent d'observer fidèlement les conditions de la paix [2]. La ville fut en joie. Dès le même jour, quarante mille ducats, premier terme de la somme promise, furent payés au roi, et comme on venait d'apprendre que les Pisans refusaient d'exécuter les stipulations qui les concernaient, Briçonnet, évêque de Saint-Malo, eut mission de les ranger à l'obéissance.

Cependant, les succès inattendus de Charles VIII, sa marche rapide vers le sud de la Péninsule, qu'aucun obstacle n'arrêtait, la défection de Pierre de Médicis, et les événements qu'elle avait produits, éveillaient en Italie

1. Nardi, *Ist. Fiorent.*, lib. I, p. 15.

2. 26 novembre. Arch. de Florence, class. X, dist. I, fol. 91. — Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 206. — Guicciardini, lib. I, cap. II, p. 201.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de sérieuses appréhensions. Ludovic le More, inquiet de voir le duc d'Orléans resté à Asti, où il rassemblait des troupes; n'ayant d'ailleurs plus rien à gagner à la présence des Français depuis qu'il était duc de Milan, ne demandait qu'à s'unir à leurs ennemis pour les forcer à repasser les Alpes. D'un autre côté, Alexandre VI, livré plus que jamais à ses irrésolutions, se montrait un jour prêt à traiter avec le roi, le lendemain à résister opiniâtrément, quelquefois à quitter Rome. On sait que le 7 novembre le cardinal de Sienne, son légat, venait à Lucques demander la paix. Quatre jours auparavant, Alexandre VI répondait au cardinal Ascagne, qui lui représentait les malheurs dont l'Église était menacée s'il n'abandonnait le parti de la maison d'Aragon : « Plutôt « que d'y consentir, je perdrai, s'il le faut, l'État, la tiare « et la vie [1]. » Alphonse de Naples passait encore en Italie pour un prince d'un grand cœur [2]; mais, peu confiant dans son armée, et n'espérant aucun appui de ses peuples, dont il était détesté, il perdait courage à l'approche du péril. Encore une fois il appelait le sultan à son secours, ce qui causait aux Vénitiens un véritable effroi. Les envoyés de Venise à Constantinople informaient la Seigneurie qu'on faisait dans l'empire ottoman de grands préparatifs de guerre, et que déjà des troupes filaient vers Durazzo et la Valone. « Trois ambassadeurs « turcs, écrivaient-ils, sont partis : l'un pour Rome, les « deux autres pour Naples et pour Venise; dans peu de « jours, vous apprendrez l'objet de leur mission. » Le sénat de Venise, après s'être longtemps persuadé que le

1. 3 nov. 1494. Arch. de la Réform., class. X, dist. VI, fol. 10.
2. Comines, liv. VII, ch. xi, p. 197.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

manque d'argent obligerait le roi à retourner en arrière, pensait tout autrement depuis que l'armée d'invasion était arrivée sans empêchement jusqu'au delà de l'Apennin. Les Français tenaient les meilleures places de la Toscane et la forteresse d'Ostie; ils vivaient aux dépens du pays, et comme, malgré la saison avancée, le ciel restait doux et serein, on devait s'attendre à les voir bientôt à Rome.

Deux ambassadeurs furent envoyés par le gouvernement vénitien au roi Charles pour l'informer des fâcheuses nouvelles arrivées de la Turquie. « Vous lui exposerez « énergiquement, portaient leurs instructions, les périls « qui menacent la chrétienté, et particulièrement l'Italie, « dans l'état de désorganisation où elle est aujourd'hui. « Vous le supplierez de trouver un moyen prompt et « efficace d'y apporter remède. Rappelez-lui que les « Grecs, dans leurs discordes intestines, lorsque divers « compétiteurs se disputaient le trône, appelèrent à leur « aide le Turc, qui finit par s'emparer de Constantinople, « où il est resté. Quant à nous, bien qu'en apparence « nous soyons en paix avec le sultan, il est de toute né- « cessité que nous fassions un armement considérable, « afin de n'être point pris au dépourvu. Vous ajouterez « que les charges qui pèsent actuellement sur les sujets « de la République, et celles qu'il devient indispensable « de leur imposer, ne nous permettent pas de satisfaire « à la demande d'un prêt de cinquante mille ducats, re- « nouvelée récemment par le seigneur d'Argenton, au « nom de Sa Majesté Très-Chrétienne [1]. »

Cette insinuation, à laquelle la conduite toute paci-

1. 15 novembre 1494. Reg. secret du sénat de Venise, fol. 43.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fique du gouvernement vénitien n'avait pas préparé Charles VIII, était bien faite pour lui causer de la surprise. Réclamer de lui un prompt remède aux maux de l'Italie, parler d'un armement devenu nécessaire, n'était-ce pas donner à entendre que désormais Venise verrait avec déplaisir l'armée française continuer son mouvement en avant? N'était-ce pas annoncer, à mots couverts, que le roi devait faire retraite, s'il ne voulait que cet armement, destiné en apparence contre les Turcs, lui fermât le chemin de son royaume? C'était du moins un indice certain de dispositions moins amicales, sinon tout à fait hostiles de la République de Saint-Marc à l'égard de la France. D'un autre côté, on annonçait au roi qu'il devait peu se fier aux promesses des rois d'Espagne et des Romains, plus disposés l'un et l'autre à violer les traités qu'à les maintenir. Ferdinand le Catholique, nous dit Comines, commençait à avoir peur pour les îles de Sicile et de Sardaigne qui lui appartenaient. Quant à Maximilien, jaloux et mécontent de nos progrès, il craignait que le roi ne se fît donner la couronne impériale par le pape[1], et il avait de secrètes pratiques avec le gouvernement vénitien pour former une ligue dont il sera parlé plus tard. Mais dans l'état actuel des choses, s'il était périlleux de poursuivre une entreprise, où on avait imprudemment engagé les armes de la France, pouvait-on, cédant à la crainte d'avoir les Vénitiens sur les bras, s'en retirer, sans devenir la risée de l'Europe? Charles VIII ne le voulut point. Seulement, pour se disculper des pensées ambitieuses qu'on lui imputait, il jugea nécessaire, avant de quitter Florence, d'exposer encore une fois dans un

1. Comines, liv. VII, ch. XIX, p. 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

manifeste ses véritables intentions [1]. Voici en substance ce que portait cet écrit.

« Le roi, vivement affligé des ravages des Turcs, des malheurs de la chrétienté et des périls qui menacent la religion, s'est décidé, bien qu'à regret, à quitter son unique fils, son épouse chérie et son puissant royaume. Loin de lui la pensée de prendre les villes, les domaines qui appartiennent à d'autres. Il veut, avec l'aide de Dieu, attaquer les infidèles, recouvrer les Saints-Lieux et les autres provinces enlevées aux chrétiens. Pour réussir dans cette grande entreprise, l'occupation du royaume de Naples est nécessaire. Ce pays a appartenu à ses ancêtres, qui en ont été investis vingt-deux fois par des papes, et deux fois par des conciles généraux. Il appartient à lui-même par droit d'hérédité, et malgré l'injuste donation faite par Pie II à Ferdinand d'Aragon. Le roi a donc entrepris de le recouvrer.

« Le roi ne veut porter aucun préjudice à la ville de Rome, ni aux terres pontificales ; sa ferme intention est, au contraire, de les protéger, à l'exemple de ses prédécesseurs, contre toute insulte. Il demande seulement que, lorsqu'il traversera les terres de l'Église, on lui accorde la même faveur qui a été faite à son ennemi Alphonse d'Aragon, c'est-à-dire le libre passage et les vivres qu'il offre de payer.

« Si on répondait par un refus, il n'en continuerait pas moins sa route, et se procurerait les vivres par les moyens en son pouvoir, en laissant la responsabilité de tout le mal à ceux qui prétendraient arrêter cette pieuse expé-

1. 22 novembre 1494. *Diarium Burchardi*, fol. 393 à 399. — Paul Jove cite ce manifeste sans en rapporter le texte, lib. II, p. 29. Un exemplaire imprimé existe à la Bibl. imp., fonds Hébert.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dition. Il protesterait à la face de l'Église elle-même, et aussi devant les princes chrétiens à qui il veut proposer de concourir avec lui au succès de l'entreprise. »

Enfin, le vendredi 28 novembre, onzième jour depuis l'entrée des Français à Florence, Charles VIII quitta cette ville, à la grande joie des habitants et prit la route qui conduit à Rome par Sienne et Viterbe. L'évêque de Volterra et Neri Capponi furent chargés par la Seigneurie de le suivre, afin de veiller aux intérêts de la République [1].

On sait que la partie du palais de la *Via larga*, où logeait le roi, avait été préservée du pillage par les soins de la Seigneurie. Mais après le départ de ce prince, son magnifique appartement ne fut pas épargné. A en croire Comines, ce serait un Français, le sire de Balassat ou de Balzac, un des fourriers de la cour, qui en aurait été le premier spoliateur. « Disant que la banque des Médicis à « Lyon luy devoit grande somme d'argent, il prit une « licorne qui valoit six ou sept mille ducats, et deux « grandes pièces d'une autre, et plusieurs autres biens. « D'autres firent comme luy. » La Seigneurie elle-même, ajoute notre auteur, fit prendre une bonne partie des plus riches bagues et des vases précieux ; trois mille médailles d'or et d'argent d'un poids de quarante livres, et vingt mille ducats qu'on trouva dans les coffres. Ce que perdit Pierre de Médicis dans le pillage de son palais, valait cent mille écus pour le moins [2].

1. André de la Vigne, p. 120. — Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 266.

2. Comines, liv. VII, ch. xi, p. 196. Comines place cette dévastation avant la venue du roi, ce qui est peu vraisemblable, mais il était à Venise lorsque la chose se passa.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Après le départ de l'armée française, les Florentins affranchis de la domination des Médicis se livrèrent à des transports de joie. En réalité, pourtant, leur situation était pleine de difficultés. Au dehors, la paix faite avec le roi allait bientôt isoler Florence des principales puissances italiennes, sans lui apporter d'autre avantage qu'une vaine promesse de protection. L'abandon de ses forteresses, la révolte de Pise, exemple dangereux que d'autres villes ne se montraient que trop disposées à suivre, achevaient de ruiner le crédit et la haute influence que la République avait conservée jusqu'alors en Italie. A l'intérieur, les changements à la constitution que les derniers événements rendaient nécessaires, l'affaiblissement de l'autorité, et enfin l'état des esprits le lendemain d'une révolution, faisaient craindre de sérieuses discordes intestines. Deux factions principales voulaient la liberté, mais chacune d'elles interprétait ce mot à sa manière. La plus nombreuse, désignée sous le nom de *Piagnoni* et de *Frateschi*, les pleureurs ou la moinerie, avaient pour chefs Savonarola, Paul Antoine Soderini, François Valori, zélé patriote que les Florentins comparaient à Caton, enfin François de Médicis, cet exilé rappelé par décret, qui pour se rendre populaire, avait gratté son écusson et renié son nom de famille [1]. Il se faisait appeler *Popolano*. Rendons le retour de la tyrannie impossible, disait le célèbre dominicain. Pour y parvenir, il faut oublier les querelles et les anciennes offenses, réformer les mœurs et la constitution, remettre la religion en honneur et ses ministres dans la bonne voie.

1. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 204. François de Médicis avait remplacé les six boules des armoiries de sa famille par la croix d'argent en champ de gueules du parti guelfe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Enfin, on doit soulager les pauvres, faire pour eux des quêtes, et si elles ne suffisent pas, fondre et convertir en monnaie les vases des églises. La volonté de Dieu est que le gouvernement de Florence devienne entièrement populaire, et que tous, sans exception, soient citoyens. Les magistratures doivent être conférées par la voie de l'élection, les impôts diminués, une taxe proportionnelle mise sur les biens. Celui qui ne possède rien ne doit rien payer. — Inutile d'ajouter que la masse du peuple suivait cette bannière. La seconde faction, appelée *gli Arrabbiati*, les Enragés, réunissait bon nombre de jeunes gens de famille, habitués aux jouissances que procure la richesse. Ils repoussaient cette liberté austère, ces mortifications recommandées par Savonarola, et le taxaient lui-même de franc hypocrite. D'autres hommes plus rassis, et qui pour la plupart s'étaient brouillés avec les Médicis après avoir participé à leur gouvernement, étaient à la fois les guides et les modérateurs de ce parti. Ils avaient pour chef Guido Antonio Vespucci, jurisconsulte en réputation. Leur dessein était de fonder, sous le nom de république, une oligarchie, assez semblable à celle qui gouvernait Venise, moins le doge; et qui mettrait le pouvoir dans les mains du petit nombre, à l'exclusion des classes populaires.

Enfin, on avait surnommé *i Bigi*, les Gris, une troisième faction trop faible pour entrer en lutte ouverte avec les deux autres; elle se composait d'hommes accoutumés à la domination des Médicis, de satisfaits, dont le vœu était de rappeler cette famille, ou si la chose ne pouvait absolument se faire, de donner un maître nouveau à l'État. Réduits, pour avoir quelque influence dans les affaires publiques, à se réunir à l'une des autres factions,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tout en dissimulant leur but véritable, les Gris devaient tout naturellement se rapprocher de Savonarola, qui prêchait l'union, tandis que les Enragés les menaçaient d'exil. Leur concours assurait au parti populaire une supériorité certaine [1].

Les gens de la campagne ne prenaient point part aux affaires générales de l'État. Ils élisaient leurs magistrats municipaux et étaient soumis à un juge envoyé par le gouvernement central. La constitution ne pouvant donc être modifiée que par le vœu des citoyens de Florence, le gonfalonier et les huit prieurs en exercice, les convoquèrent pour le 2 décembre en parlement général. Après s'être assemblés au son de la cloche, et sans armes, sous le gonfanon de chacun des quatre quartiers de la ville, ils vinrent se ranger par compagnies devant le vieux palais. La Seigneurie avait fait garder par des soldats les issues de la place, afin qu'elle ne se remplît pas de menu peuple et d'ennemis du nouvel ordre de choses [2]. Après s'être assuré que les deux tiers, au moins, de la population active de Florence étaient présents, le gonfalonier de justice demanda la création d'une *balie*, c'est-à-dire d'une commission extraordinaire investie de pouvoirs supérieurs aux lois, pour reconstituer la république. Le peuple délégua ce pouvoir discrétionnaire à la Seigneurie elle-même.

Vingt *accoppiatori* ou électeurs âgés de quarante ans [3], pris en nombre égal dans chacun des quatre quartiers,

1. *Comentari di Filippo Nerli*, lib. IV, p. 68. — Guicciardini, lib. II, cap. I, p. 237 e seg.

2. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 206.

3. Lorenzino de Médicis (Popolano) fut seul excepté de cette règle par une faveur spéciale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

furent choisis par la balie. Autorisation leur fut donnée de faire pendant un an toutes les élections, et à cet effet de remplir comme ils l'entendraient les bourses électorales. Mais comme ils n'avaient point les mêmes vues politiques, la division se mit à tel point entre eux, que, faute de pouvoir former une majorité absolue, ils durent se contenter de la pluralité des suffrages quel qu'en fût le nombre. Au dire d'un historien florentin, le premier gonfalonier qu'ils proclamèrent n'avait obtenu que trois voix [1]. Il se nommait Philippe Corbizzi, et était l'ennemi de Savonarola : homme plus propre aux affaires de comptoir qu'à diriger celles de l'État, et ne faisant pas même à Florence son séjour habituel. Cependant une grande agitation se manifestait dans les esprits. On venait précisément d'apprendre que Pierre de Médicis avait quitté Venise pour rejoindre le roi de France qui le prenait sous sa protection. Savonarola condamnait en chaire les tendances aristocratiques de la balie, qui, suivant lui, pouvaient faire retomber la République sous le joug qu'on venait de briser. « La volonté de Dieu, « s'écriait-il de ce ton prophétique et tout-puissant « sur son auditoire, est qu'on établisse un gouvernement « pour le peuple, et non pour quelques privilégiés; qu'à « l'avenir personne ne puisse maîtriser la ville. Le pou- « voir électoral doit appartenir au peuple. Qu'un conseil « souverain très-nombreux et élu par lui, sanctionne « les lois; qu'un autre en plus petit nombre soit placé « près de la Seigneurie, pour assurer leur exécution, « veiller à la sûreté de tous, et à la bonne adminis- « tration du revenu public. Enfin, que les délits contre

1. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 207.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« l'État, commis avant la révolution, soient pardon-« nés [1]. »

La balie et les *accoppiatori* repoussaient surtout l'amnistie demandée pour les partisans des Médicis, dont ils convoitaient les richesses; mais ils ne furent point écoutés. Le 23 décembre 1494, les deux anciens conseils, l'un de cent membres, l'autre de soixante-dix, furent remplacés par une assemblée souveraine où entrèrent de plein droit les citoyens âgés de trente ans, qui n'étaient pas inscrits sur le *specchio* [2], et dont les ascendants, en ligne directe, en remontant jusqu'à la troisième génération, avaient exercé des fonctions publiques. Le nombre s'en éleva successivement de dix-huit cents jusqu'à trois mille deux cents [3]. Afin d'éviter la confusion, leurs noms, inscrits sur des bulletins, furent mis dans une bourse, et on décida qu'un premier tiers, tiré au sort, siégerait au grand conseil pendant six mois. Au bout de ce temps, un autre tiers devait entrer en charge, et six mois plus tard céder la place au troisième tiers, de telle façon qu'en dix-huit mois tous les citoyens portés au rôle prendraient part au gouvernement de l'État.

Les attributions de cette grande assemblée furent celles que Savonarola avait proposé de lui donner. La présence de mille membres était nécessaire pour valider les délibérations, et une amende d'un demi-ducat fut imposée aux absents. La Seigneurie, composée d'un gon-

1. Guicciardini, lib. II, cap. I, p. 248. — Nardi, *Ist. Fiorent.*, t. I, p. 29.

2. Specchio, le miroir, était un registre où on inscrivait ceux qui étaient débiteurs de l'État.

3. En 1497, Pierre Valori, gonfalonier fit admettre au conseil les jeunes gens de vingt-quatre à trente ans, ce qui éleva à trois mille deux cents le nombre des membres inscrits.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

falonier de justice et de huit prieurs, élus par les *Accoppiatori* pour deux mois, exerçait le pouvoir exécutif, et présentait les projets de lois à la sanction du grand conseil. Près d'elle, pour la surveiller et discuter les propositions, était placé un second conseil, appelé *dei rischietti*, des requêtes, dont les membres, élus pour six mois, au nombre de quatre-vingts, devaient être âgés d'au moins quarante ans. Enfin, une commission de dix membres, sous le nom des Dix de la liberté et de la paix, connaissait spécialement, en opposition à son titre, des choses de la guerre[1].

On sait que le droit électoral avait été confié pour un an aux *Accoppiatori*, nommés par la balie. La discorde qui se mit parmi eux les rendit si odieux au peuple, que cette haute attribution leur fut retirée le 1er juillet 1495, avant l'expiration de leur mandat, et rendue au grand conseil. On établit un impôt d'un dixième sur les biens fonciers, en remplacement d'autres taxes. Enfin l'amnistie, dont la famille de Médicis était seule exclue, fut décrétée, et les débiteurs de l'État obtinrent la remise d'une partie de leurs anciennes dettes. Une commission spéciale de dix membres dégreva les contribuables trop imposés.

Pour perpétuer le souvenir de la victoire du peuple, la Seigneurie fit élever sous l'arcade *dei Lanzi*, la plus rapprochée du vieux palais où elle siégeait, une statue de bronze, œuvre capitale de Donatelli, qui représente Judith tranchant la tête d'Holopherne[2]. Un décret or-

1. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 206.

2. On lit sur le cippe l'inscription suivante : EXEMPLUM SAL. PUBL. AVES POSUERE, MCCCCXCV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donna de fêter chaque année le 20 novembre, jour anniversaire du rétablissement de la liberté.

Telle fut la révolution qui chassa les Médicis de Florence, et mit à leur place un gouvernement auquel on peut donner le nom d'oligarchie démocratique, puisque sur une population de cent quatre-vingt mille habitants, trois mille deux cents citoyens seulement étaient appelés à faire partie de l'assemblée souveraine, et que le chef du pouvoir exécutif ne restait pas en fonction au delà de deux mois. L'État était libre, la victoire du peuple complète; devait-elle apaiser les discordes et les divisions qui étaient, dit Guicciardini, *la vieille infirmité de Florence*[1]? Cette république formée de partis si opposés de vues et d'intérêts, était-elle née viable? Les faits eux-mêmes répondront plus tard à cette question.

1. Antica infirmita di quella città. (Guicciardini, lib. X, cap. II, p. 299.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE II

CHARLES VIII A ROME, SA CONDUITE A L'ÉGARD D'ALEXANDRE VI.

Départ de Florence. — Le roi à Sienne. — Il entre dans l'État de l'Eglise. — Inquiétudes des gouvernements italiens. — Les Vénitiens et Ludovic le More. — Incertitude et terreurs d'Alexandre VI. — Il envoie une ambassade au roi. — Réponse de Charles VIII. — Ses intentions sont moins menaçantes qu'on ne le suppose au Vatican. — Ce qui se passe vers le même temps à Rome. — Le pape reçoit dans la ville le duc de Calabre, et fait un traité d'alliance avec les Aragonais. — Charles VIII à Nepi. — Les fils de Virginio Orsini lui ouvrent leurs forteresses. — Il envoie des troupes dans l'Abruzze. — Le pape n'ose quitter Rome, crainte de n'y plus rentrer. — Il se décide à recevoir le roi, et renvoie de Rome le duc de Calabre en promettant de ne jamais abandonner les Aragonais. — Charles VIII à Rome. — Il refuse de faire élire un autre pape. — Alexandre se retire au château Saint-Ange. — Négociations difficiles. — La paix est conclue. — Joie des Romains. — Entrevue de Charles VIII et d'Alexandre. — Briçonnet cardinal. — Progrès des Français dans l'Abruzze. — Charles VIII fait l'obédience au pape, qui ne répond que vaguement à la demande d'investiture du royaume de Naples. — La messe pontificale. — Des projets hostiles se forment à Venise contre le roi. — Alphonse veut abdiquer la royauté. — Ses terreurs à l'approche des Français. — Djemm, sultan, est livré au roi. — Départ de Rome le 28 janvier.

Le mardi 2 décembre, après quatre journées de marche, par un temps plus beau qu'il n'est ordinairement dans cette saison, l'armée française arrivait à Sienne une heure avant la nuit. Malgré de grandes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

offres de service faites au roi, cette ville lui était suspecte, parce qu'elle avait tenu le parti gibelin contre la maison d'Anjou, et qu'elle ne s'était retirée de la confédération avec Naples et Florence que peu de jours avant que Pierre de Médicis ouvrît ses places aux Français. Le roi entra à Sienne l'épée haute, à la tête des troupes, qui défilèrent six heures durant à la clarté des torches. A en croire un narrateur français, chacun était dans une admiration incroyable de voir une si florissante armée cheminer avec tant de tranquillité, sans causer le moindre désordre[1]. Ce n'était pas, en effet, sa constante habitude. Sienne, la seconde ville de la Toscane par sa nombreuse population et par ses richesses, possédait un territoire fertile. Elle avait conservé jusqu'alors son indépendance politique; mais livrée intérieurement à des factions qui se disputaient le pouvoir, elle connaissait de la liberté le nom et bien peu les effets[2]. Sans cesse elle changeait de gouvernants, et chaque révolution était invariablement suivie de violentes persécutions contre le parti vaincu. La faction appelée le *Mont des Neuf*, qui dominait alors, n'épargna rien de ce qui pouvait flatter la vanité de Charles VIII. Sans parler davantage de cortége, de processions du clergé, de démonstrations de dévouement, partout les mêmes depuis Turin, il suffira de dire, qu'à Sienne comme à Florence, plusieurs portes de la ville avaient été ôtées de place, et qu'un pan de muraille était abattu, afin de ne laisser aucun doute sur la soumission des habitants. Trois arcs de triomphe étaient élevés dans la principale rue. Sur le premier on lisait

1. André de la Vigne, p. 120.
2. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 201.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ces mots en lettres d'or et d'azur : SENA VETUS CIVITAS VIRGINIS, Sienne vieille cité de la Vierge[1]. Un ange aux ailes déployées en descendait pour présenter au roi, sur un plat d'or, les clefs de la ville. Plus loin figurait la louve, symbole de Sienne, avec cette inscription : VENISTE TANDEM REX FRANCIE CHRISTIANISSIME, CUI NOSTRI ULTRÒ PATENT JANUE ; Venez, roi de France très-chrétien, nos portes tombent d'elles-mêmes devant vous. Enfin, on avait mis en regard le grand empereur Charlemagne et Charles VIII, rapprochement qui ne déplut pas, tout étrange qu'il devait paraître. Hommes, femmes et enfants étaient accourus en foule à la rencontre du cortége, et le cri de Vive le roi qui maintiendra Sienne en vraie liberté, sortait de toutes les bouches[2]. On ne pourrait rapporter, sans fatigue pour le lecteur, les inscriptions, les chants, les vers latins composés à la louange du jeune roi. Une honteuse flatterie, excitée par la peur, lui avait prodigué les titres, si peu mérités, de monarque invaincu, de terreur de l'Afrique, de bras de l'Italie, de restaurateur de l'Église romaine, d'amplificateur de la foi. Les yeux fascinés du prince se laissaient aisément éblouir par des fausses apparences. Entouré, comme tous les rois, d'adulateurs infatigables; jeté par un caprice de la fortune en victorieux, sans avoir combattu, au milieu d'une nation dont il ne connaissait ni les mœurs, ni le caractère, peut-on s'étonner que Charles VIII ait pris dans le sérieux les éloges qu'on lui prodiguait, et qu'il se soit cru l'instrument de la volonté

1. En 1260, dans une guerre contre Florence, les Siennois avaient donné leur ville à la Vierge.

2. Marino Sanuto, lib. II, fol. 49, *a tergo*. — André de la Vigne, p. 204.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

divine? En voyant chaque jour les peuples s'incliner devant lui, sa jeune imagination s'exaltait, il se croyait invincible; il affectait des airs de conquérant, et songeait moins à gagner les esprits qu'à leur inspirer de la crainte. Il se plaisait aux entrées triomphantes, il aimait la flatterie, et les Italiens ne la lui épargnaient pas. Certes, s'il put poursuivre jusqu'au bout cette entreprise, qui fut pour la Péninsule le commencement d'une longue série de désastres, les Italiens doivent s'en prendre à eux-mêmes, plus encore qu'au prince aventureux qu'ils avaient appelé, et auquel par peur ou par ambition, et en tout cas, par un sentiment peu patriotique, ils prodiguaient, avec les plus basses adulations, des promesses trompeuses d'affection et de dévouement.

Le lendemain de son arrivée, Charles VIII demanda trois choses aux Siennois : le rappel des bannis, un prêt d'argent, du blé à un prix raisonnable. La Seigneurie consentit, quoique bien à regret, au retour des exilés. Elle promit mille mesures de froment, moyennant quatre mille ducats, et au lieu d'argent elle offrit en pur don pareille quantité de grain qui fut accepté, mais qu'elle ne livra jamais[1]. Pour assurer ses communications avec Florence, le roi laissa quelques troupes dans la ville et en fit sortir celles de la commune. Il voulut aussi qu'on lui livrât plusieurs châteaux de la Maremme. Après avoir ainsi payé les hommages peu sincères qu'on lui avait rendus, il partit de Sienne le jeudi 4 décembre. Le surlendemain il arrivait à Acquapendente, première ville de l'État pontifical, où il fut accueilli avec non moins de témoignages d'une soumission

1. Marino Sanuto, lib. II, fol. 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

respectueuse qu'en Toscane. Les magistrats lui portèrent les clefs de la ville, le clergé l'accompagna processionnellement. A la cour pontificale, on accusait le cardinal de Gurck d'avoir trompé ces populations crédules, en leur persuadant que le pape accordait le passage et les vivres à l'armée française[1]. Le mercredi 10 décembre, Charles VIII entrait à Viterbe, ville épiscopale, éloignée de soixante milles, un peu plus de quatre-vingts kilomètres du Vatican.

Cependant, la rapidité de cette marche triomphale, en trompant toutes les prévisions, jetait les gouvernements italiens dans de vives inquiétudes. Désormais, aucun obstacle sérieux ne pouvait empêcher le roi d'atteindre bientôt la frontière napolitaine, et l'état des esprits dans le royaume de Naples ne permettait pas d'espérer qu'Alphonse d'Aragon, réduit à ses seules forces, pût l'emporter sur l'excellente armée française. Les Vénitiens, tirés tardivement de leur longue quiétude, prirent l'alarme. Ordre fut donné par le sénat de recruter en Grèce deux mille chevaux légers appelés *Stradiots*, d'augmenter de trois mille chevaux la grosse cavalerie dont l'effectif serait ainsi porté à dix mille; de prendre à la solde de l'État des condottieri en renom; enfin de renforcer la flotte[2]. Comme Ludovic le More avait tout récemment fait sonder la Seigneurie sur ses intentions à l'égard du roi de France, le sénat fit partir pour Milan Sébastien Badoër et Benoît Trivisano avec mission d'insister beaucoup sur les périls qui menaçaient la Péninsule, si on laissait Charles VIII s'établir à

1. *Diarium* Burchardi, Mss. de la Bibl. imp., t. I, p. 428.
2. Marino Sanuto, fol. 37, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Naples. Il fallait se hâter de remédier au mal avant qu'il ne devînt incurable. Le duc devait s'y employer d'une manière toute spéciale, tant pour sa propre sûreté que parce qu'il avait dit qu'il le ferait volontiers.

La réponse de Ludovic mérite d'être mise sous les yeux du lecteur. « Personne, dit-il aux envoyés vénitiens, « n'a prévu avant moi les périls que vous me signalez. « Quand j'envoyai mon épouse à Venise, c'était princi- « palement pour qu'elle éclairât votre gouvernement « sur la situation critique de l'Italie. Il a refusé de croire « à mes paroles; aucune mesure n'a été prise, et les « choses en sont venues au point où vous les voyez au- « jourd'hui. Le roi très-chrétien est jeune, de peu de « sens, sans extérieur, sans habileté. Ceux qui ont sa « confiance forment deux partis : l'un conduit par le « comte de Bresse, mon ennemi personnel, le second « par le sénéchal de Beaucaire et l'évêque de Saint- « Malo. Chacun s'efforce de l'emporter sur son adver- « saire, sans se préoccuper aucunement de l'intérêt de « la France. Ils ne cherchent qu'à amasser beaucoup « d'argent, et tous ces hommes, pris ensemble, ne valent « pas la moitié d'un homme sage[1].

« Au conseil à Asti, où j'assistais, abordait-on un sujet « important? un des membres mangeait, d'autres se « mettaient à jouer, tous étaient inattentifs. Le roi or- « donnait d'écrire une lettre que lui dictait un de ses mi- « nistres; mais bientôt un autre ministre survenait, et la « faisait changer. Ce prince, hautain et ambitieux au « delà de l'imagination, n'a d'estime pour personne. « Plus d'une fois me trouvant assis près de lui pour trai-

1. Tutti insieme non farebbero mezzo uomo savio.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« ter de quelque affaire, il lui est arrivé de se lever brus-
« quement et de me laisser seul dans la chambre pen-
« dant qu'il allait faire collation avec ses favoris.

« Il est venu en Italie avec quinze cents lances, de trois
« à quatre mille Suisses, et seulement trente-quatre
« mille ducats.

« J'ai promis, il est vrai, de lui prêter de l'argent.
« Mais quand j'ai vu qu'il réclamait sans cesse de nou-
« velles sommes, et que ses ministres, au lieu de leur
« donner une destination utile, ne songeaient qu'à s'en
« approprier la meilleure partie, j'ai demandé qu'on me
« fît connaître l'emploi de ces deniers, si le roi voulait
« que je vinsse davantage à son aide. Ces mêmes gens
« étaient trop intéressés à cacher leurs rapines pour que
« mes instances fussent suivies d'effet.

« Dites à la Seigneurie que si j'ai conseillé l'entreprise
« de Sarzane, c'était pour détourner le roi de celle de
« Naples. Je pensais qu'après avoir inutilement perdu
« deux mois devant cette ville très-forte, et que je sup-
« posais bien munie, il serait contraint de se retirer dans
« son royaume. Dieu ne l'a pas voulu. Sarzane, qui
« manquait de défenseurs, et avait à peine des vivres
« pour un jour, se rendit. Le roi voulut alors m'emmener
« avec lui en Toscane. Je refusai. — Donnez-moi, du
« moins, me dit-il, votre avis sur la conduite que je dois
« tenir. — Mettez fin, répondis-je, à la tyrannie des Mé-
« dicis, et rendez la liberté à Florence. Ne molestez per-
« sonne dans cette ville, ni ailleurs, si vous voulez être
« l'ami des gouvernements italiens.

« Ces conseils, vous savez, par les rapports que je vous
« ai communiqués, comment ils ont été suivis. Voyez
« s'il est possible d'ajouter foi à la parole de ce prince.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Il avait promis de donner Sarzane aux Génois, et il a « refusé de le faire quand il s'est vu le maître de cette « ville. Il s'est montré si insolent, si cruel, partout où il « a passé dans mes Etats, que je ne désirais rien tant que « de me délivrer de lui. Les Français sont de mauvaises « gens; gardons-nous de les avoir pour voisins.

« Je veux maintenant, vous ouvrant mon cœur, expli- « quer par des faits quelle était ma pensée, quand à Mi- « lan, je disais qu'un mois ne se passerait pas sans qu'on « vît du nouveau. En premier lieu, j'ai désarmé la flotte « de Gênes, afin que le roi Alphonse n'ayant plus d'in- « quiétudes du côté de la mer, pût employer toutes ses « forces à défendre sa frontière. J'ai ensuite rappelé mes « troupes de Romagne, donnant ainsi au duc de Calabre « le moyen de se réunir à son père. J'ai fait savoir au « pape que mon aide ne lui manquerait pas au besoin, « et qu'il devait demeurer ferme dans sa résolution de « résister au roi. Recommandation a été faite par moi au « cardinal Ascagne, mon frère, de se réconcilier avec Sa « Sainteté, et aussi de ne plus permettre que les troupes « des Colonne, qui sont avec lui, fissent de nouvelles in- « cursions sur les lettres de l'Église, ou sur le territoire « napolitain. Des agents secrets, envoyés au roi Alphonse, « l'ont encouragé à se bien défendre, en l'avertissant que « les Français ne pourraient, faute d'argent, tenir deux « mois sans se débander. J'ai aussi écrit à Galéaz de S. Se- « verino, mon représentant près de Charles VIII. de favo- « riser les Florentins et d'avertir le roi, que s'il voulait « m'avoir pour ami, il ne devait attenter en aucune façon « à leur liberté. Comme je suis accusé d'avoir amené les « Français de ce côté des Alpes, je ne veux pas qu'on « puisse m'imputer la ruine et l'asservissement de l'Italie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« J'ai enfin informé le roi des Romains des progrès « inattendus de l'armée française, en le priant de dépu- « ter des ambassadeurs vers le roi Charles, avec ordre « de se conformer aux instructions qu'ils recevraient de « moi. Je n'ai point encore de réponse, mais je ne doute « pas que ces envoyés n'arrivent bientôt à Milan, et je « sais bien ce que je leur dirai. »

Ici ne s'arrêtèrent pas les aveux de ce fourbe et perfide allié. « J'ai appris, dit-il encore, que les Français s'avançaient vers Sienne. Comme cette ville est terre d'empire, que plusieurs factions ennemies y entretiennent la discorde, et que je ne voudrais pas que, pour se procurer de l'argent, les ministres de Charles VIII excitassent un de ces partis à faire quelque pratique nouvelle, j'ai chargé Galéaz d'avertir le roi qu'il perdrait mon amitié, s'il troublait la paix des villes impériales. J'ai en même temps promis aux magistrats de m'employer activement pour le maintien de leurs libertés. »

Ludovic parla aux ambassadeurs du renouvellement de l'ancienne ligue, disant que, quant à lui, il se contentait des stipulations convenues pourvu qu'on les exécutât. Il était prêt néanmoins à ajouter au traité celles que la Seigneurie jugerait nécessaires. Il désirait aussi qu'elle s'ouvrît à lui sans réserve et lui accordât une entière confiance.

« On assure, dit-il enfin, que le roi très-chrétien veut aller droit à Rome. Mon avis est que de concert avec la Seigneurie de Venise, nous lui fassions savoir notre intention de nous opposer à ce que le chef de tous les chrétiens reçoive de lui aucune offense. S'il dit vouloir se présenter en ami, répondons qu'on ne va point chez un ami contrairement à sa volonté; s'il se propose de réfor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mer l'Église, que cette tâche n'est point la sienne, et qu'il devrait penser bien plutôt à se réformer lui-même. »

« Je ne veux rien vous cacher. Sachez donc que le roi des Romains, informé de la mort de mon neveu, m'a fait dire de bien gouverner le duché de Milan, et de ne laisser personne prendre la couronne ducale jusqu'à ce que je reçusse de lui un avis qui me serait agréable. Ce sera, je l'espère, une chose qu'aucun membre de ma famille n'a pu obtenir, l'investiture impériale de cet État. »

Les ambassadeurs, tout en louant Ludovic de ses intentions, dirent qu'il avait sans doute fait beaucoup, mais qu'il restait à faire bien plus encore. Parlant enfin en termes généraux des sentiments de la Seigneurie à son égard, ils ajoutèrent qu'elle recevrait avec plaisir communication des plans que la pratique de la nation française suggérerait à Son Excellence [1].

C'était un premier pas vers la conclusion d'une ligue contre la France. Mais le gouvernement vénitien ne se fiait qu'à demi aux belles paroles du duc de Milan, et avant de sceller l'œuvre, la Seigneurie crut devoir conjurer Charles VIII de rendre aux Florentins et à l'Église romaine les places qu'il leur avait prises, et aussi d'arrêter sa marche agressive vers Rome. Elle l'avertit en même temps, que s'il refusait de suivre ce qu'elle appelait un conseil amical, le duc de Milan et la république se regarderaient comme entièrement dégagés de leurs promesses. Ce que Charles VIII avait vu jusqu'alors de l'Italie n'était guères fait pour lui inspirer crainte ni estime. Mal renseigné sur les mœurs corrompues et sur

1. Décembre 1494. Lettre des envoyés vénitiens à la Seigneurie. Elle est rapportée par Romanin, *Storia documentana di Venezia*, t. V, p. 540.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la politique perfide de ce pays, il méprisa les menaces et continua sa route.

Voyons maintenant ce qui se passait à Rome, où nous avons laissé Alexandre irrésolu sur le parti qu'il devait prendre, se repaissant un jour d'espérances, tombant le lendemain dans le découragement. La crainte d'être chassé du trône des apôtres dont il se sentait peu digne [1], se présentait-elle à son esprit, il aspirait à se réconcilier avec le roi de France, en qui il craignait de trouver un sévère réformateur de l'Église. Charles VIII amenait avec lui plusieurs cardinaux, ennemis déclarés d'Alexandre, et dans l'état des relations de ce prince avec le saint-siége, le Pontife ne pouvait, sans une frayeur mortelle, le voir ainsi accompagné, s'avançant vers Rome, à la tête d'une armée puissante. Dans un de ces moments où il songeait à négocier la paix tout en essayant d'y faire comprendre son allié le roi de Naples, Alexandre envoya vers Charles VIII, qui était à Viterbe, les évêques de Concordia et de Terni, avec maître Graziano son confesseur, pour lui proposer de traiter tant en son propre nom qu'en celui d'Alphonse. Ce dernier se serait soumis à payer au roi de France un million de ducats pour l'indemniser des frais de la guerre, et au moins cent mille francs par an, à la condition que l'entreprise de Naples serait abandonnée [2]. Il offrait comme garants le roi d'Espagne et la Seigneurie de Venise [3]. « Je ne veux point d'accord avec l'usurpateur aragonais, avait

1. Dubitava che il re lo dimittesse del papato. (Marino Sanuto, fol. 47, *a tergo*.)

2. Lettre de Briçonnet à la reine, en date du 13 janvier 1495. *Campagnes et bulletins*, p. 134.

3. Marino Sanuto, fol. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

répondu Charles VIII ; je traiterai directement avec le Pape, quand je serai à Rome, où je compte entrer vers Noël. Déjà je lui ai fait connaître mes intentions, j'enverrai incessamment des ambassadeurs chargés de les lui renouveler. » Alexandre, que ces paroles ne rassuraient point, inclinait alors à quitter Rome, et voulait que chaque cardinal consentît à le suivre dans cet exil volontaire. Sur leur refus, il revenait à la pensée d'affronter l'orage, avec le secours très-incertain du roi Alphonse. Il croyait aussi pouvoir compter sur l'appui de Venise, de l'Espagne et même du sultan, qu'Alphonse avait comme on l'a dit plus haut, appelé en Italie. Par ses ordres, des brèches à l'antique enceinte de Rome étaient réparées ; on murait plusieurs portes de la ville, principalement du côté de Viterbe. Le château Saint-Ange recevait des approvisionnements de vivres et de munitions de guerre, le Pape y plaçait une bonne garnison, composée en grande partie d'Espagnols. Il projetait de se retirer au besoin dans cette forteresse qu'on croyait excellente, et d'y tenir le plus longtemps qu'il pourrait [1]. « Ce Pontife, fort éloigné des évangéliques érudicions et adhérant aux prédictions des astronomes et divinateurs, dit un ambassadeur français, avait dans l'esprit que ledit roy Charles devait être monarque de l'Europe et disoit en avoir les prophéties et pronostics [2]. » Cette pensée ne lui laissait point de repos. Sans cesse il assemblait le consistoire pour demander des avis qu'il ne suivait pas, vivant ainsi dans une agitation fiévreuse que chaque heure augmentait.

1. Marino Sanuto, fol. 48, *a tergo*.

2. *Mémoires de Louis de La Trémouille*, t. XIV des Mémoires sur l'histoire de France, ch. IX, p. 147.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cependant, les intentions du roi étaient en réalité moins menaçantes qu'on ne le supposait à Rome. Ses ministres dirigeants, intéressés personnellement à accommoder les choses, n'avaient garde de laisser leur maître rompre sans retour avec le chef de l'Église. Le sénéchal, brûlant du désir de posséder dans le royaume de Naples ce duché qu'on lui avait promis, s'efforçait de lever les obstacles qui pouvaient retenir l'armée française dans l'État ecclésiastique. Briçonnet perdait tout espoir d'obtenir le chapeau de cardinal, si le Pape fuyait le séjour de Rome, ou si un autre Pontife, élu à l'exclusion d'Alexandre, réformait l'Église. Bien au contraire, sa promotion lui semblait certaine, s'il en faisait une des conditions, et comme le nœud de la paix. Le roi, persuadé par eux que l'assentiment du Pape ne serait pas de peu d'importance pour le succès de l'expédition, envoya à Rome Louis de la Trémouille, Jean de Gannay, premier président du parlement de Paris et Bidaut, général des finances, pour négocier une entrevue avec Alexandre, dans laquelle, disait-il, toutes les difficultés seraient facilement résolues. Il promettait de respecter l'autorité du souverain Pontife et de ne point s'ingérer des affaires intérieures de l'Église[1]. Mais le Pape, habitué, comme il l'était, à tenir peu de compte de ses propres engagements, ne croyait pas volontiers que d'autres pussent rester fidèles à leurs promesses. Une grande agitation régnait à Rome lors de l'arrivée des ambassadeurs du roi. Les vivres de plus en plus rares, s'y vendaient à un prix excessif. Les frères Colonne retenaient à Ostie les barques chargées de

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 206.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grains, leurs bandes armées faisaient des courses jusqu'aux portes de la ville, et arrêtaient les approvisionnements. Les Romains, et principalement les riches prélats, habitués aux aises de la vie, supportaient impatiemment cette situation. Ne devait-on pas craindre, si les souffrances du peuple se prolongeaient, qu'il n'appelât les Français dans l'espoir d'y mettre un terme? Pour tirer Alexandre d'inquiétude, il fallait qu'il rentrât très-promptement en possession d'Ostie. A défaut de la force, il employa la ruse. Prenant prétexte des négociations proposées par le roi de France, il invita Prosper Colonne et les cardinaux Ascagne Sforza et San-Severino à assister aux conférences. On sait que dans l'espoir d'échapper aux embûches que le Pape pouvait lui tendre, Ascagne s'était réfugié à Marino. Pour dissiper ses soupçons, on promit de lui donner en otage le cardinal de Valence. Cette difficulté résolue, Ascagne, San-Severino et Colonne, se présentèrent le 5 décembre, au Vatican, où le Pape devait tenir consistoire. L'ordre de les prendre prisonniers avait été donné, et les deux cardinaux furent enfermés dans le palais, Prosper Colonne et plusieurs de ses adhérents, au fort Saint-Ange. La Trémouille, Gannay et Bidaut, avaient aussi été arrêtés par la garde espagnole, mais un ordre d'Alexandre VI leur fit rendre la liberté. Les autres captifs restèrent en prison. « Aucuns prétendirent, dit Comines, que ce fut de leur volonté [1]. » Vainement les ambassadeurs du roi exigèrent qu'on les remît entre leurs mains, et aussi qu'on s'expliquât définitivement sur la demande de vivres et du libre passage pour l'armée française.

1. Comines, liv. VII, ch. XII, p. 203. — Marino Sanuto, fol 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Signifiez à votre maître, répondit Alexandre, que rien « de ce qu'il réclame ne lui sera accordé. » Ces paroles dites, il le congédia [1]. Ce qui peut expliquer un tel changement et les mesures violentes que rien n'avait fait pressentir, c'est que Ferdinand, duc de Calabre, venait d'arriver aux portes de Rome avec son corps d'armée dont, à en croire les rapports des ambassadeurs vénitiens, la force était de cinquante-cinq escadrons et de cinq mille hommes d'infanterie [2]. Pour un moment, la ferme contenance du prince aragonais avait rendu quelque courage au Souverain Pontife. Le 8 décembre, les troupes napolitaines entrèrent dans la ville.

L'arrestation d'Ascagne Sforza produisit un effet différent de celui qu'Alexandre s'en était promis. Galéaz de San-Severino, qui depuis Lyon suivait le roi, se rendit en trois jours à Vigevano, pour informer son maître de cet événement. A cette nouvelle, Ludovic furieux s'écria : « Le Pape se figure-t-il que je sois comme lui sans foi et sans cœur? Je le ferai repentir de l'injure qu'il me fait. » Il parlait de se jeter dans les bras du roi de France, de lui fournir de l'argent, de le favoriser en toutes choses et même de tourner le roi des Romains contre le chef de l'Église [3]. Mais Ascagne fut bientôt rendu à la liberté, et la colère de Ludovic s'apaisa.

Cependant Charles VIII, qui ignorait les menées secrètes de ses ennemis, avait envoyé un héraut à Rome avec ordre d'exiger qu'on rendît la liberté aux deux cardinaux et à Prosper Colonne. Sans s'engager à rien,

1. *Diarium Burchardi*, t. IV, p. 401 et 402.
2. Marino Sanuto, fol. 50, *a tergo*.
3. Lettre de l'ambassadeur vénitien à Milan (Reg. secret du sénat); elle est rapportée par Romanin, p. 56.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Alexandre répondit qu'un nonce irait incessamment expliquer ses intentions au roi très-chrétien.

La pensée du chef de l'Église en appelant près de lui un des frères Colonne, était non-seulement de se faire rendre Ostie, mais de rattacher cette puissante famille au parti de la maison aragonaise. Ajoutons que les avantages qu'il lui offrait pouvaient bien déterminer un condottière italien, cupide et sans foi, à rompre ses engagements. Vingt mille ducats devaient être donnés aux deux frères le jour même où ils rendraient la forteresse. La solde annuelle de pareille somme, promise, mais mal payée par le roi Charles, était élevée à trente mille ducats, dont les deux tiers seraient fournis par le roi de Naples, le surplus par le trésor pontifical. Enfin les châteaux des Colonne, actuellement au pouvoir de l'armée napolitaine, leur étaient rendus, et les dommages faits sur leurs terres réparés. Ce traité fut mis en écrit, et le 18 décembre, Prosper, amené au consistoire, y apposa son sceau. Dès le même jour, il partit de Rome en promettant de faire ratifier l'accord par son frère Fabrice. L'arrivée à Ostie du cardinal de la Rovère avec trois cents Français et un bataillon suisse fit avorter ce projet, si toutefois les promesses de Colonne étaient sincères[1], ce dont il était permis de douter. Certes, au point où en étaient les choses, lorsque l'armée française menaçait Rome, sans que les forces insuffisantes du duc de Calabre pussent l'arrêter, le moment eût été mal choisi pour se tourner contre elle. Prosper Colonne déchira sous les yeux du roi de France le traité qui le liait aux

1. Ma non pote far nulla, perchè la terra era bene custodita (Marino Sanuto, fol. 44).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

intérêts du pape, et protesta qu'il ne l'avait signé que pour se tirer des mains de ses ennemis[1].

Une autre convention fut faite à Rome le 20 décembre entre le pape et le duc de Calabre. En voici les principaux articles.

Si le pape, se voyant dans la nécessité d'abandonner Rome, voulait se retirer dans les États du roi de Naples, il serait libre d'y demeurer et d'en sortir sans aucun empêchement. Le prince, stipulant au nom du roi son père, promettait à Sa Sainteté, au sacré collége, nommément aux cardinaux Ascagne et San-Severino, aux officiers qui suivraient, et au sultan Djemm, aide, bons services et protection. Pour garantie de cet engagement, le duc de Calabre offrait les ambassadeurs d'Espagne.

En aucun temps, et sous aucun prétexte, ni le roi Alphonse ni son fils ne devaient déserter la cause du chef de l'Église, faire la paix sans son consentement, soit avec le roi de France, soit avec tout autre prince, accepter enfin des conditions qu'il refuserait d'approuver. Ils promettaient d'employer tous leurs efforts pour faire recouvrer au saint-siége les forteresses qui lui avaient été enlevées dans cette guerre. Cinquante mille ducats d'or pour ses besoins personnels, et dix mille ducats pour le frère du sultan, devaient être payés annuellement au pape pendant la durée de son séjour dans le royaume. Le prince turc serait retenu au château de Gaëte ; le cardinal de Valence aurait le gouvernement de la ville et recevrait le traitement attaché à cet office.

Réciproquement, Alexandre promettait au roi de Naples et à son fils de ne jamais les abandonner, mais de

1. Marino Sanuto, fol. 49, *a tergo*, et 50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les aider, de les secourir dans cette présente guerre, de ne point faire d'accord avec le roi de France sans leur consentement. Le duc de Calabre jura sur les saints Évangiles d'exécuter fidèlement ces stipulations, et promit que son père les ratifierait dans le délai de douze jours [1].

Charles VIII, après avoir vainement attendu jusqu'au 15 décembre les réponses qu'il croyait recevoir de Rome, partit de Viterbe, et traversa, sans rencontrer d'ennemis, le mont *Ciminius*, jadis fameux par son antique forêt, redoutée des Romains, et que Tite-Live représente comme plus horrible que celles de la Germanie. Le même soir, le roi coucha à Nepi. Dès le lendemain, un pont de bois fut établi sur le Tibre, et le 19, mille cavaliers passaient le fleuve, pour courir la campagne, enlever les vivres et achever d'affamer Rome. Ils s'avancèrent jusqu'à Saint-Lazare à travers les prés voisins du fort Saint-Ange, et revinrent au camp le 23 décembre, sans qu'aucune troupe sortît de la ville pour les combattre. Un château appelé Trina, ayant refusé d'ouvrir ses portes, fut pris par escalade. L'évêque qui y commandait chercha vainement un refuge dans l'église. Les assaillants le précipitèrent du haut de la tour, en promettant pareil sort à quiconque ferait résistance[2].

Les Français, dit un historien italien, n'étaient point encore habitués aux subtiles distinctions, disons mieux, à la duplicité de la politique italienne [3]. A leur grand étonnement, Virginio Orsini, capitaine général et grand

1. Rome, 25 décembre 1494. *Codex diplom.*, publié par le père Teiner, préfet des archives, t. III, p. 510.

2. Marino Sanuto, fol. 52, *a tergo*.

3. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 204.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

connétable du royaume de Naples, voyant les troupes ennemies menacer ses meilleures terres, situées entre le Tibre et Rome sur la rive gauche du fleuve, autorisa ses fils à s'accommoder avec le roi de France, pendant que lui-même resterait à la solde d'Alphonse, auquel un lien de parenté l'unissait[1]. Ils vinrent trouver le roi à Nepi et lui offrirent de fournir l'armée de vivres et d'ouvrir leurs châteaux moyennant qu'il s'obligerait à les rendre lorsqu'il quitterait l'État pontifical. Cet accord faisait tomber les derniers obstacles qui auraient pu retarder l'entrée des Français dans la capitale du monde chrétien. Depuis son départ de Sienne, l'armée souffrait beaucoup faute de provisions. Non-seulement les petites villes où elle s'arrêtait ne pouvaient subvenir à ses besoins, mais les vaisseaux partis de Gênes, sous les ordres du prince de Salerne, pour pourvoir à la subsistance des troupes, avaient été dispersés par la tempête. Les vivres coûtaient cher, et faute de paye, toujours très-arriérée, les soldats se nourrissaient de ce qu'ils pouvaient dérober aux paysans. De forts détachements de maraudeurs s'éloignaient jusqu'à dix et douze lieues du camp et pillaient les villages. Très-heureusement, on trouva à Bracciano, la principale forteresse des Orsini, une grande abondance de vivres. Dans le même temps, Perron de Basche, qui était resté dans la Haute-Italie, en rapporta vingt mille ducats, de l'argent prêté par Ludovic. Avec cette somme un à compte fut payé sur la solde, et l'abondance reparut[2].

De Bracciano le roi fit partir, sous les ordres de

1. Un fils de Virginio avait épousé une fille naturelle d'Alphonse.
2. Marino Sanuto, fol. 52, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

monseigneur de Ligny et d'd'Ives d'Allègre, deux mille Suisses et cinq cent lances françaises, qui passèrent le Tibre vers Ostie et se réunirent aux Colonne sur la rive gauche du fleuve, afin de tourner Rome et même d'entrer, s'il se pouvait, dans cette capitale à l'aide de la faction colonnaise [1]. L'Abruzze, attachée de vieille date au parti angevin, appelait les Français. Plusieurs détachements composés de troupes des Colonne et des Savelli, avec quelque gendarmerie du roi, furent envoyés dans cette province, et eurent de faibles engagements avec le corps peu nombreux que le roi de Naples y avait laissé. L'avantage leur resta dans toutes ces rencontres.

A Rome, le duc de Calabre offrait de défendre la ville avec ses Napolitains. Pour rendre tout accord impossible, il exhortait le pape à excommunier le roi de France et même à publier la croisade contre cet adversaire du saint-siége [2]. Mais Alexandre, retombé dans l'irrésolution, se disait que la résistance pouvait le perdre et livrer sa capitale aux horreurs d'une prise d'assaut. Un jour pourtant on put croire qu'il se décidait à en courir le risque. C'était le mardi 14 décembre. Bon nombre d'Allemands résidaient dans la ville où ils exerçaient divers métiers. Le pape manda au palais plusieurs de ces artisans, sous la conduite de Burchard [3], son maître des cérémonies, à qui nous devons un journal des pontificats d'Innocent VIII et d'Alexandre VI.

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 205.

2. Marino Sanuto, fol. 50, *a tergo*.

3. Burchard, né à Strasbourg vers le milieu du quinzième siècle, acheta en 1483 la charge de maître des cérémonies de la cour pontificale. Il mourut en 1506, évêque d'Orta.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Après leur avoir exposé, avec cette élocution facile qui lui était naturelle, la situation critique du saint-siége, l'ambition de Charles VIII qui ne visait pas à moins qu'à subjuguer l'État ecclésiastique, Alexandre VI ajouta que, plein de confiance en leur dévouement, il attendait d'eux qu'ils décidassent leurs compatriotes à s'armer, pour se joindre, sous des chefs de leur choix, aux troupes napolitaines prêtes à défendre Rome. Burchard répondit au nom de tous qu'ils étaient prêts à exécuter les ordres de Sa Sainteté. Mais une lettre que le cardinal de Gurck leur adressa dans ces entrefaites, vint bien à propos les rassurer sur les intentions de Charles VIII. « Si « mes efforts pour rétablir la bonne harmonie entre le « pape et le roi très-chrétien n'ont pas réussi, écrivait « le cardinal, la faute n'en peut être imputée à ce « prince, qui désire sincèrement se montrer un fils sou- « mis de la sainte Église et du souverain pontife. Comme « les ennemis de la France sont contraires à cet accord, « et qu'il est à craindre, s'ils parviennent à l'empêcher, « que l'armée française ne force l'entrée de la ville, j'ai « cherché à vous garantir de tout dommage, et, à ma « demande, le roi a défendu, sous des peines sévères, de « vous traiter en ennemis. Retirez-vous au besoin dans « mon palais où j'ai donné ordre de vous recevoir. Vous « y serez en sûreté. Je n'oublie pas que Dieu m'a élevé « de rien au cardinalat, à la recommandation du roi des « Romains, de son fils et des électeurs de l'Empire. Tant « que je vivrai, je m'efforcerai de leur témoigner ma « reconnaissance en rendant service à eux et à leurs su- « jets[1]. » Cette lettre fit impression sur les esprits ; peu

1. 23 décembre 1494. *Diarium Burchardi*, fol. 429-433.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Allemands se rendirent à l'appel du pape, et le projet de les armer avorta.

Repoussé de ce côté, Alexandre revint encore une fois à des pensées d'accommodement. Comme ses trois nonces réclamaient en vain de Charles VIII quelque adoucissement aux conditions imposées à l'Église romaine, il envoya au camp royal le cardinal de San-Severino, se persuadant qu'un prélat du parti français réussirait mieux qu'aucun autre à mener l'affaire à bien. Ce prince de l'Église passait pour être porté bien plus aux armes qu'au sacerdoce[1]. Délivré de ses arrêts le 19 décembre, il partit à cheval, et rencontra le roi à Bracciano, où se faisait le rassemblement de l'armée. Ses instructions ne différaient guère de celles dont les autres envoyés étaient porteurs. Il s'agissait toujours de rendre Alphonse tributaire de la France, en lui conservant sa couronne, puis dans le cas où le roi persisterait dans sa première résolution de combattre les infidèles, de lui proposer une ligue des puissances italiennes dans laquelle entreraient tous les princes de l'Europe[2]. Mais, loin de modifier ses intentions, Charles VIII devenait de plus en plus exigeant. Outre le prompt renvoi des troupes napolitaines, entrées à Rome, il voulait que les forteresses de Civita-Vecchia, Rocca Satriano, Velletri et Terracine reçussent des garnisons françaises; et que Djemm, le frère du sultan, fût remis entre ses mains. Le cardinal, voyant qu'il n'obtiendrait rien de ce qu'il demandait, ne voulut pas retourner à Rome.

De plus longues hésitations étaient impossibles. Le

1. Aptus magis ad arma, quam ad sacra. (*Vita Rom. pontif., apud Muratori*, t. III, part. II, p. 1242.)

2. Marino Sanuto, fol. 50.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pape devait partir sans retard, au risque d'être arrêté dans sa fuite, ou se soumettre aux volontés du roi. Mais sortir de Rome, n'était-ce pas s'exposer à en être exclu pour jamais? pensée terrible, cri d'une conscience bourrelée, dont Alexandre se tourmentait, depuis qu'il savait que son ennemi, le cardinal de la Rovère, était en grand crédit à la cour de France. D'un autre côté, s'il se livrait au prince qu'il avait appelé en Italie, puis abandonné et menacé de châtiments, sans qu'on lui en eût donné sujet[1], ne devait-il pas s'attendre, lui le plus fourbe des hommes, à ce qu'on gardât mal les promesses qui lui seraient faites? Cependant, aucun moyen ne restait d'empêcher les Français d'entrer à Rome. Déjà ils occupaient le littoral de la Méditerranée, de Corneto à Ostie. La ville éternelle était en rumeur, le peuple et plusieurs membres du sacré collége demandaient, ou plutôt exigeaient qu'on fît la paix. Pour comble de disgrâce, plus de vingt brasses des vieilles murailles de Rome s'écroulèrent du côté précisément par lequel le roi arrivait. Aux yeux de beaucoup de Romains, cet accident était une manifestation évidente des desseins de la Providence. Défendre Rome, disaient-ils, serait méconnaître les volontés de Dieu, et s'exposer volontairement aux plus rudes épreuves[2].

Se soumettant donc bien à contre-cœur à une dure nécessité, Alexandre ne songea plus qu'à obtenir quelque bonne assurance pour sa sûreté personnelle et pour la conservation de sa triple couronne. A cet effet, le

1. Senza essergliene stata data cagione alcuna. (Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 205.)

2. Molti giudicono esser volontà di Dio, che intrasse. (Marino Sanuto, fol. 50.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

25 décembre, son neveu, le cardinal de Monréal, se rendit à Bracciano. Après avoir sondé les dispositions du roi pour le pape, Montréal le pria d'envoyer à Rome un ou plusieurs commissaires chargés de régler l'ordre à suivre pour l'entrée de Sa Majesté Très-Chrétienne dans cette capitale. Le même jour, Alexandre avertissait les cardinaux de la cruelle détermination que l'état de ses affaires l'obligeait à prendre.

Charles VIII se montra plus accommodant que Monréal ne l'espérait. Déjà près de quatre mois s'étaient écoulés depuis son départ de France. Cinquante lieues à peine le séparaient de Naples, et il désirait lever les derniers empêchements qui pouvaient retarder son entrée dans cette capitale. Outre que sa volonté n'était point de mettre en question les droits d'Alexandre à la triple couronne, il pensait que si ce pontife lui ouvrait volontairement les portes de Rome, la Seigneurie de Venise pas plus que le duc de Milan, n'auraient de prétexte pour l'accuser de violence envers le chef de l'Église. Il promit donc d'envoyer incessamment de nouveaux ambassadeurs qui rassureraient le pape quant à ses intentions, arrêteraient avec les ministres pontificaux ce qui avait rapport à l'entrée et au séjour qu'il ferait dans la ville, et négocieraient enfin les bases d'une bonne paix. Monréal obtint un sauf-conduit pour le duc de Calabre, autorisé à se retirer librement à la frontière napolitaine avec son armée, et enfin, ce qui importait davantage au cardinal, une déclaration en bonne forme par laquelle Charles VIII promettait de ne porter dommage à Alexandre ni au spirituel, ni au temporel [1].

1. Marino Sanuto, fol. 50, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dans cet état de choses, le départ de Rome des troupes napolitaines ne pouvait être différé plus longtemps. Le jour de la Nativité, Alexandre appela dans sa chapelle, où il célébrait la messe, le fils du roi de Naples, et après lui avoir ceint l'épée, et remis une barette de velours en signe d'investiture du duché de Calabre, il lui présenta le sauf-conduit signé de la main de Charles VIII. Ferdinand le refusa. Alors le pape, les yeux mouillés de larmes, dit à ce jeune prince, qui était agenouillé devant l'autel pour l'investiture : « Relevez-vous, mon cher fils, allez et ayez bonne espérance, Dieu nous viendra en aide. » Il lui donna sa bénédiction, puis le congédia en promettant de ne jamais l'abandonner[1].

Dès la nuit suivante, Vesc, sénéchal de Beaucaire, Jean de Gannay et le maréchal de Gié furent reçus dans la ville; le lendemain ils exposèrent au consistoire l'objet de leur mission. Bon nombre de seigneurs les accompagnaient. Le maréchal prit place sur les marches du trône; ses deux collègues sur le banc des ambassadeurs. Comme plusieurs Français s'étaient emparés des siéges réservés aux cardinaux, le maître des cérémonies accourut, tout hors de lui, pour les en faire déguerpir; mais le pape ne voulut pas qu'on dérangeât ces indiscrets. On convint que Charles VIII entrerait à Rome le 1er janvier avec son armée, et que, pour prévenir toute cause de désordre, le logement des troupes serait fait dans les vastes quartiers de la rive gauche du Tibre; le pape réservant pour lui et pour les siens la cité Léonine et le Transtevere. Le 27, une avant-garde de quinze cents hommes s'étant présentée à la porte Flaminienne,

1. Iddio ci ajutera (Marino Sanuto, fol. 52).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'on lui ouvrit, Alexandre s'entoura de sa garde au Vatican, d'où il pouvait au besoin se retirer au château Saint-Ange [1].

Le 31 décembre, les Napolitains, commandés par le duc de Calabre, sortirent de Rome par la porte de Saint-Sébastien. L'oncle maternel de ce prince, le cardinal Ascagne Sforza, voulut l'accompagner jusque hors de la ville pour contenir le peuple. Cette petite armée bivouaqua dans la soirée devant Tivoli, dont les habitants tinrent leurs portes fermées pour ne point attirer sur eux la vengeance des Français.

Le même jour, 31 décembre, le pape ordonna à Burchard, son maître des cérémonies, d'aller au devant du roi de France et de l'instruire du cérémonial fort rigoureux de la cour romaine. « Je partis, dit cet officier, pour « lui apprendre l'ordre de sa réception, connaître ses « volontés et faire en définitive ce qu'il prescrirait. « J'avais avec moi l'évêque de Nepi et Porcari, auditeur « de rote. A deux milles de Rome, nous rencontrâmes « les cardinaux Savelli, de Gurck et de la Rovère ; puis, « à quelques milles plus loin, le roi lui-même qui était « parti de Baccano, ne voulant pas, malgré ce qui avait « été convenu, différer son entrée jusqu'au lendemain. « Nous le saluâmes respectueusement, sans descendre de « cheval, parce que la pluie ne cessait de tomber, et « qu'une boue épaisse couvrait le chemin. Après que « j'eus expliqué l'objet de ma mission, le roi nous dit « qu'il voulait entrer à Rome dans la soirée et sans ap- « pareil pompeux. Porcari, parlant au nom des Ro- « mains, mit à sa disposition les habitants eux-mêmes et

1. Marino Sanuto, fol. 50. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 207.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« tout ce qu'ils possédaient. Sans s'expliquer sur une « offre si large, le roi lui fit une courte réponse, puis le « congédia. Il me retint seul, et je marchai pendant « quatre milles à ses côtés, répondant de mon mieux « aux nombreuses questions qu'il m'adressait sur la per- « sonne du saint-père, sur les cardinaux et aussi sur « notre cérémonial [1]. »

Si Charles VIII ne voulait pas qu'on lui fît à Rome une réception magnifique, il se proposait du moins d'étonner les Romains, et surtout de donner à la cour pontificale une haute idée de sa puissance. Commandement avait été fait aux troupes de marcher en bon ordre, dans la meilleure tenue possible, et d'observer une exacte discipline. Du sommet de la première colline après Baccano, l'armée aperçut au loin cette ancienne capitale du monde, devenue la métropole du monde chrétien. Le triste aspect de Rome répondait mal à la grandeur de son nom ; on eût dit un gros village au milieu d'un désert maudit. Vers les trois heures, l'avant-garde, composée de plusieurs bataillons suisses, arriva tambours battants et enseignes déployées à la porte Flaminienne qu'on lui ouvrit. L'armée, retardée dans sa marche par la pluie et des chemins gâtés, avançait lentement, et la nuit approchait quand l'infanterie commença à défiler dans la grande rue appelée aujourd'hui le *Corso*. La gendarmerie, au nombre de deux mille cinq cents lances complètes, venait ensuite montée sur de grands et forts chevaux. Après elle suivaient cinq mille archers et arbalétriers à cheval, Gascons pour la plupart, puis la maison du roi et enfin l'artillerie. Les pièces, au nombre de

1. 31 décembre 1494. *Diarium Burchardi*, p. 419.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cinquante-quatre dont trente-six de six et de huit pieds de longueur, toutes de bronze et de différents calibres, étaient montées sur des affûts assez semblables à ceux qui sont en usage aujourd'hui : d'excellents attelages les tiraient. Le roi, à cheval, armé de toutes pièces et la lance sur la cuisse, comme ayant autorité, dit Comines, de faire partout à son plaisir[1], était précédé par les Écossais au nombre de cent hommes d'élite et par trois cents archers de sa garde. Deux cents chevaliers, sous la conduite de Luxembourg, marchaient à pied à ses côtés, la masse d'armes sur l'épaule[2]. Les cardinaux de la Rovère et Ascagne Sforza étaient près du roi; cinq autres princes de l'Église, Colonne, Savelli, de Gurck, San Severino et Saint-Denis, immédiatement derrière lui. Venaient ensuite les grands, les ministres et les seigneurs français et italiens, dans les rangs desquels le sénateur de Rome, frère de la Rovère, Prosper et Fabrice Colonne avaient pris place.

Le défilé dura jusqu'à neuf heures, à la clarté des torches et de feux allumés depuis l'église de Saint-Laurent *in Lucina*, jusqu'au palais du cardinal de Bénévent, aussi appelé palais de Saint-Marc, où le logement du roi était préparé. La plupart des maisons étaient illuminées, sur les portes on voyait des écussons peints aux armes de France; enfin les cris de *vive France*, *Colonna*, et *Vincula* qui était le titre du cardinal de la Rovère, partaient de la foule du peuple. Personne à Rome n'avait vu une telle armée et surtout une artillerie si formidable.

1. Comines, liv. VII, ch. XII, p. 204.

2. Cette compagnie formée en 1472 par Louis XI est la première garde française de la personne du roi. Avant elle, le service était confié aux seuls Écossais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'était tout à la fois un objet d'admiration et de crainte pour les habitants de la ville éternelle[1].

Durant toute la nuit, les troupes furent occupées à se loger. Cette multitude de soldats, harassés, mouillés, mourant de faim, arrivait au gîte après une marche pénible de plus de sept lieues. Comme ils ne pouvaient se faire comprendre de leurs hôtes, beaucoup usaient de violence pour se procurer le nécessaire, et le peuple irrité se mutinait. Afin de prévenir de plus grands désordres, le roi fit dès le lendemain défendre, sous peine de la vie, de causer du dommage aux Romains, soit pour les vivres, soit pour toute autre chose. De son côté le pape menaça de la corde quiconque ferait injure à des Français ou leur chercherait querelle [2].

Charles VIII et Alexandre VI étaient désormais en présence, séparés seulement par le Tibre, et le moment était venu, pour le roi, de prendre à l'égard du chef de l'Église, une prompte et définitive détermination. Deux influences contraires l'y poussaient. D'une part, les cardinaux Savelli, Colonne, Ascagne Sforza, et plus que tous le cardinal de la Rovère, venu tout exprès d'Ostie, demandaient instamment qu'il assemblât un concile général, et qu'un autre pontife fût élu à la place « du scélérat qui souillait le siége apostolique ». Cette mesure extrême, disaient-ils, importait à la sûreté du roi très-chrétien, non moins qu'à sa gloire, car il ne pourrait jamais se fier aux promesses d'un homme essentiellement fourbe, cupide, sans honte ni pudeur, ennemi du nom français,

1. Voir, pour les détails de l'entrée du roi à Rome, Paul Jove, liv. II, p. 33; André de la Vigne, p. 122; Marino Sanuto, fol. 53, *a tergo*, et le Vergier d'Honneur.

2. Marino Sanuto, fol. 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et qui se réconcilierait en apparence aujourd'hui pour trahir dès demain, s'il en trouvait l'occasion [1]. D'autre part, le tout-puissant Briçonnet, évêque de Saint-Malo, invitait son maître à conclure une paix qu'on pouvait rendre avantageuse. « Autrement, lui disait-il, vous compliquerez votre situation d'une lutte avec l'Église. Afin d'éviter un schisme, la majorité du concile que vous assemblerez, pourra maintenir le pape actuel quelque coupable qu'il paraisse; vous devrez enfin rester longtemps à Rome, y perdre un temps précieux, pendant lequel votre ennemi, aujourd'hui hors d'état de vous résister, réunira de plus grandes ressources, trouvera peut-être des alliés, tandis que vous pourrez en perdre. » Le sénéchal de Beaucaire joignait ses instances à celles de l'évêque. Le roi, habitué de longue main à leur prêter une oreille favorable, désirait bien la réformation de l'Église, mais il ne voulait point, quelque chose qu'Alexandre lui eût fait, entreprendre sa déposition [2]. Pendant ce temps, le pape dévoré d'inquiétudes se préparait à passer du Vatican au château Saint-Ange, son dernier asile. Tel était l'état des affaires, le lendemain de l'entrée des Français à Rome.

Deux jours après le cardinal de Valence et plusieurs

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 207.

2. Lettre de Briçonnet à la reine, du 13 janvier 1495. — *Campagnes et bulletins*, p. 134. — Le même jour on lut sur les murs de Saint-Pierre ces vers satiriques :

Roma inventum,
Rex regum non es, si te falso ante sacerdos
Vincet Alexander. Vincula Karles habbe
Ipse liga ; religaque ratis retinacula petis
Te rogat sic et omni Cesare major eris.

(Marino Sanuto, fol. 55, *a tergo*.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autres cardinaux, portant eux-mêmes, en signe de respect, la queue de leurs robes, ce qu'ils ne faisaient qu'en présence du pape, et quatre nobles Romains, se présentèrent au palais de Saint-Marc. Après avoir rappelé au roi que ses prédécesseurs, constamment dévoués au saint-siége, lui avaient donné au besoin appui et protection, ils demandèrent la paix « dans un langage adulateur[1]. »

« Je ne suis point venu à Rome en ennemi, répondit Charles VIII; mon intention est de rendre obédience au chef de l'Église, et de serrer avec lui un nœud d'amitié réciproque, s'il accepte les trois conditions que voici : le château Saint-Ange sera occupé par une garnison française, afin que je puisse, sans aucun obstacle, revenir à Rome et en sortir; le cardinal de Valence restera auprès de moi avec le titre de légat jusqu'à l'entière occupation du royaume de Naples; enfin la personne de Djemm sultan me sera livrée [2] ». Alexandre se récria. S'il tenait le fort Saint-Ange, c'était, disait-il, comme chef de la chrétienté au nom des princes chrétiens. Une fois qu'il en serait dehors, aucun lieu de retraite ne lui resterait. Le droit de désigner les légats appartenait au consistoire, et quant à Djemm sultan, le moment n'était pas venu de le sortir du lieu où on le gardait dans l'intérêt du monde chrétien menacé par les Turcs. Il promit au surplus d'assembler les cardinaux au Vatican, afin de délibérer, avec l'aide de Dieu et des apôtres Pierre et Paul, sur cette grave affaire.

1. Monendo adulandoque pax impetrarunt. (Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 31.)

2. Rescription faite par le duc de Bourbon à l'ostel de la ville de Paris. — *Campagnes et bulletins*, etc., p. 147. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 34. — Marino Sanuto, fol. 50, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 5 janvier, jour fixé pour la tenue du consistoire, les barons français se présentèrent en si grand nombre au palais, pour baiser les pieds du pape et recevoir sa bénédiction, qu'il fut pris d'une forte angoisse et perdit connaissance. On le mit au lit, où il resta, pendant trois heures, dans un grand abattement. Revenu à lui, il fit appeler les cardinaux, qui vinrent au nombre de seize, puis il leur donna communication des demandes du roi et de ses propres réponses; ajoutant que son intention était de ne céder sur aucun point. L'affaire mise en délibération, la majorité fut d'avis que si le roi faisait bombarder le château Saint-Ange, il faudrait exposer sur les murs le voile de sainte Véronique, les chefs des apôtres Pierre et Paul et le *Corpus Domini*. S'il persistait, au mépris du nom de *Très-Chrétien*, qu'il portait, resterait à frapper d'excommunication majeure, lui et les siens, avec indulgence plénière pour ceux qui prendraient les armes contre eux [1]. Aux envoyés du roi, qui, sur ces entrefaites, vinrent demander une réponse précise, le pape dit ces paroles : « Votre maître doit se contenter du libre passage; mais, tant que je tiendrai le siége apostolique, qu'il ne se flatte pas d'obtenir de moi les clefs de la forteresse. »

Charles VIII persista, la ville fut frappée d'épouvante; le pape lui-même se réfugia dans le château où six cardinaux, Orsini, Saint-Anastase, Monreal, le Napolitain Caraffa, Alexandrie et Borgia de Valence entrèrent avec lui. D'autres membres du sacré collége se barricadèrent dans leurs demeures. Les soldats et principalement les Suisses, grands pillards de leur nature, se persuadèrent

1. Marino Sanuto, 55, *a tergo*, et 56.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

alors que Rome était abandonnée à leur discrétion. Des maisons, et entre autres celle de Rosa Vanozza, la mère du cardinal de Valence, furent dévastées; dans le quartier des Juifs, on citait un riche épicier dont la perte s'élevait à huit mille ducats. Ces larrons, profitant de ce temps de désordre, commirent les plus méchantes actions. Plusieurs citoyens qui voulurent faire résistance furent massacrés [1]. « Le roi, faisant voir en cela, dit son historien officiel, qu'il avait, à Rome comme à Paris, haute, moyenne et basse justice, fit rechercher les coupables [2]. » Pour servir d'exemple, trois soldats furent pendus; des voleurs, des meurtriers, des séditieux, exécutés au *Campo di fiore*. Un édit royal ordonna, sous peine de la vie, de restituer ce qui avait été pris, et défendit d'attaquer les Juifs, qui, pour se faire reconnaître, étaient tenus de porter une croix blanche sur l'épaule. Enfin de fortes patrouilles parcoururent chaque nuit les rues de la ville pour y maintenir l'ordre [3]. Une lettre de Saint-Malo à la reine, écrite quelques jours plus tard, prouve néanmoins que ces mesures de répression n'atteignirent pas tous les coupables. « Si justice régnait mieux qu'elle « ne fait, disait ce ministre, on serait bien venu partout « et adoré; mais les pilleries et rançonnements qu'on « fait, dont punition ou réparation n'est point faite, « donnent un mauvais bruyt, et ceulx qui le font sont « soutenus : quoy que ce soit, chacun n'y fait pas ce qu'il « doyt [4]. »

1. *Diarium Burchardi*, pars II, p. 5, et *passim*.
2. André de la Vigne, p. 126.
3. Marino Sanuto, fol. 56.
4. Bibl. de Nantes. — *Campagnes et bulletins*, p. 134-139.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Comme les négociations avec le pape ne faisaient aucun progrès, l'artillerie française fut jusqu'à deux fois braquée contre la forteresse, dont elle eut bientôt renversé les faibles remparts. Les instances des ministres en crédit la firent retirer. L'épouvante avait pris Alexandre; mais Briçonnet eut avec lui plusieurs entrevues qui vraisemblablement le rassurèrent. Il songea dès lors à en venir à la conclusion. Sur ces entrefaites, le 10 janvier, un nouveau pan de muraille du château Saint-Ange s'écroula. La brèche fut réparée à la hâte; mais Alexandre reconnut qu'il n'était point en sûreté dans cet asile, sous les décombres duquel il ne se souciait nullement de s'ensevelir. Quittant alors le ton de la menace, et résigné à promettre ce qu'on exigerait de lui, sauf à ne rien tenir, il fit prier le roi de lui envoyer des négociateurs pour arrêter les conditions d'une bonne paix. Le comte de Bresse, Montpensier, et le président de Gannay reçurent cette mission, et le 11 janvier, un traité, dont voici les clauses principales, fut rédigé pour être soumis à l'approbation du roi[1].

Le pape promettait d'être pour Charles VIII un bon père et un protecteur; le roi serait un fils dévoué du chef de l'Église. Toute offense, toute entreprise faite jusqu'alors par l'un des deux contre l'autre, étaient mises en oubli; si le sultan attaquait les terres pontificales, le roi s'obligeait à les défendre.

Le libre passage et les vivres payés à un prix raisonnable étaient accordés à l'armée française dans les États de l'Église, en allant à Naples comme en en revenant.

1. *Diarium Burchardi*, pars II, p. 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Civita Vecchia restait au pouvoir du roi, sous la condition expresse qu'il la rendrait lors de son retour en France, et que les vivres arriveraient librement à Rome par ce port et aussi par la voie d'Ostie.

Autorisation était donnée au roi de mettre des gouverneurs à Césène, dans les villes de la Marche d'Ancône et du patrimoine de Saint-Pierre. Un cardinal désigné par lui aurait le gouvernement des provinces de Campagne et de Maritime. Les forteresses, villes et châteaux devant lesquels Sa Majesté Très-Chrétienne se présenterait, en allant à Naples, lui seraient ouverts; mais elle promettait de les restituer quatorze jours après son départ, lorsqu'elle retournerait en France. Le pape recevait en grâce et rétablissait dans leurs biens, charges, dignités et honneurs les Colonne, les Savelli, les cardinaux de Gurck et de la Rovère. Les sujets de l'Église qui, à Acquapendente, Bolsena, Montefiascone, Viterbe et autres lieux avaient accueilli les Français, ne devaient être ni recherchés ni punis. César Borgia, cardinal de Valence, accompagnait le roi, avec le titre de légat *a latere*, et restait près de lui quatre mois durant, et plus s'il était nécessaire.

Charles VIII faisait en personne l'obédience filiale due au chef de l'Église. Djemm sultan lui était remis pour être gardé au château de Terracine ou dans toute autre place de l'État ecclésiastique occupée par les Français, et sous l'expresse réserve que le roi rendrait au pape ce précieux otage, aussitôt que l'expédition de Naples serait terminée. Les quarante mille ducats payés chaque année par le sultan Bajazet, devaient, comme auparavant, être perçus par Alexandre.

Cette convention fut mise en écrit et signée de la main

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du pape[1]. Dès le même jour, il en fut donné connaissance au duc de Bourbon, qui fit proclamer la paix à son de trompe dans les bonnes villes de France. Il n'est fait mention de l'investiture de Naples, réclamée par le roi, dans aucune des copies plus ou moins authentiques que possèdent nos dépôts; mais Burchard, maître des cérémonies, très au fait de ce qui se passait au Vatican, ajoute au compte qu'il rend de l'ensemble de cet accord, l'article que voici : « Le pape donnera au roi la couronne de Naples sans préjudice des droits réclamés par d'autres[2]. »

Le 15 janvier, Charles VIII ratifia le traité. La nouvelle se répandit promptement dans Rome et remplit la ville de joie. Les cloches des églises furent sonnées à toute volée; on alluma de grands feux en signe de réjouissance. Deux jours auparavant, le roi, qui, depuis son arrivée, n'avait guère quitté le palais de Saint-Marc, était monté à cheval, et, suivi de ses principaux barons et de sa garde, avait visité les sanctuaires chrétiens et les imposants vestiges de la grandeur romaine, respectés par le temps. Le peuple s'était porté en foule sur son passage. « Il est aymé, écrivait Saint-Malo à la reine, et « volontiers veu, plus en partie que celui qui en est le « Seigneur[3]. » Charles VIII revint si satisfait de cette promenade, qu'il voulut en informer ses sujets. Par son ordre, une relation de tout ce que la capitale du monde chrétien renfermait de remarquable, fut rédigée sous le titre de *Merveilles de Rome*, puis envoyée en

1. Godefroi, *Preuves*, p. 286. — Dumont, *Cod. diplom.*, part. II, p. 318.
2. Sine alterius prejudicio. (*Diarium*, etc., p. 8.)
3. 13 janvier 1495. Bibl. de Nantes. — *Campagnes et Bulletins*, p. 136.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

France, imprimée et rendue publique[1]. On y lit de singulières traditions sur l'origine ou la destination de certains monuments antiques et de plusieurs églises. Le même jour, vingt-deux caravelles, chargées de vin et de farines, jetaient l'ancre à Civita-Vecchia; et quarante mille ducats, envoyés de France et très-impatiemment attendus, arrivaient à Rome. La paye fut faite aux troupes, les vivres reparurent sur les marchés, l'ordre se rétablit[2].

Quand toutes choses furent ainsi pacifiées, le pape et le roi convinrent d'une entrevue, qui fut fixée au lendemain 16 janvier. Dans la matinée de ce même jour, Charles VIII voulut entendre la messe à Saint-Pierre. Le clergé, qui l'attendait devant le porche de la vieille basilique, le conduisit, sous un dais de damas blanc, à la chapelle de Sainte-Pétronille, qu'on disait construite par Charlemagne. Un cardinal officia, le *Te Deum* fut chanté en action de grâces. La messe dite, le roi alla s'établir au palais pontifical, où un appartement, voisin de celui du pape, lui était préparé. « C'est ung très-beau logis, « écrivait-il au duc de Bourbon, et aussi bien accoustré « de toutes choses, que palais ni chasteau que je vis ja- « mais[3]. » Après son dîner, on l'avertit que le chef de l'Eglise quittait le fort Saint-Ange pour reprendre sa demeure habituelle au Vatican et s'y rencontrer avec lui. Charles VIII alla au devant d'Alexandre, et ils se joignirent dans le jardin à l'entrée du passage qui conduisait du palais à la forteresse. Le pape, réduit par sa position à simuler des sentiments qu'il n'avait pas, à paraître sa-

1. Voyez à la fin du volume, Document n° 1.
2. Marino Sanuto, fol. 62, *a tergo*.
3. 17 janvier 1495. *Campagnes et bulletins*, p. 152.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tisfait lorsqu'il éprouvait de grandes angoisses, avait l'art de l'astuce, et parlait au besoin tous les langages. Il reconnut bientôt à quel faible et superficiel esprit il avait affaire, et comme il démêla également ce qu'il y avait d'inexpérience et de prétentions dans l'entourage intime du roi, il agit en conséquence. Deux fois Charles VIII, sa toque à la main, plia le genou sans que le pape parût s'en apercevoir[1]. A la troisième génuflexion seulement, Alexandre ôta son bonnet, retint le roi qui voulait lui baiser les pieds, l'embrassa, exigea même qu'il se couvrît avant de se couvrir lui-même, et lui exprima en termes affectueux la joie qu'il disait recevoir de la présence de Sa Majesté Très-Chrétienne à Rome. Passant ensuite à la salle du consistoire, ils s'assirent sur des siéges semblables, recouverts de velours cramoisi, et placés l'un près de l'autre. Après plusieurs discours étudiés, le roi prit la parole et dit qu'il voulait assurer le chef de l'Église, dans un consistoire public, de son obédience filiale; puis il demanda, comme une grâce qui lui tenait au cœur, le chapeau de cardinal pour Briçonnet, évêque de Saint-Malo, encore que les promotions ne se fissent point habituellement à pareille époque. Alexandre s'étant dit prêt à condescendre au désir du roi, son cher fils, lui donna la main gauche pour le conduire à la salle où ces nominations devaient être déclarées. Mais, avant d'y entrer, il feignit de tomber en défaillance[2]. On l'assit sur un siége bas, près d'une fenêtre, et le roi dut se contenter d'un simple escabeau qu'on lui présenta. Quand le pape eut repris ses

1. Quod papa finxit se non videre. (*Diar. Burchardi*, pars II, p. 10.)

2. Antequam intraret, finxit se pontifex syncopa turbari. (*Diar. Burchardi*, pars 10, *a tergo*.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sens, il voulut faire cette promotion sans quitter sa place, vêtu comme il l'était d'un simple rochet et d'un camail. Mais le maître des cérémonies, ayant fait observer qu'il serait contre la règle qu'un cardinal fût promu sans plus de façons, le pape se revêtit d'une riche étole, et monta sur l'estrade où était placé le trône pontifical. Avant de s'y asseoir, il voulut que Charles VIII s'assît lui-même à sa droite, mais un peu en arrière. Les cardinaux, au nombre de vingt-quatre, se mirent en cercle sur des escabelles. « Tout récemment, leur dit Alexandre, vous avez exprimé le désir de voir élever à la pourpre romaine l'évêque de Saint-Malo; le roi de France, ici présent, nous en a aussi supplié. Nous sommes prêt à le faire si cela vous plaît. Le doyen du sacré collége, et après lui tous les membres du consistoire, répondirent que non-seulement ce choix avait leur approbation, mais qu'ils priaient avec instance Sa Sainteté de satisfaire à la demande du roi. »

Briçonnet, au comble de ses vœux, fut introduit par le maître des cérémonies et conduit aux pieds du trône où il s'agenouilla. Alexandre lui donna le titre de cardinal de Saint-Malo, en lui conservant les nombreux bénéfices ecclésiastiques dont il était titulaire ou qu'il tenait en commande. Le nouveau prince de l'Église baisa respectueusement le pied et la main du pontife, qui lui donna le baiser de paix, et lui mit sur la tête, en prononçant les paroles du rituel, la barrette rouge, insigne de sa dignité. Pour dernière faveur, le pape voulut que Briçonnet fût logé au Vatican[1]. « Il y a très-

1. La somme que les cardinaux devaient payer, après leur promotion, aux gens de service, était fixée à 250 ducats, en voici le détail :

Aux valets de chambre (servienti)..... Ducats 100

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« grand amour, porte le Bulletin publié en France, « entre le saint-père et le roi. Leurs logis ne sont sépa- « rés que par une petite galerie, et bien souvent ils vont « l'un chez l'autre et se visitent fort privement. » Beaucoup de temps ne devait pas se passer sans que Charles VIII apprit ce que valaient les marques d'affection qu'il recevait d'Alexandre.

Pendant que ces choses se passaient, d'heureuses nouvelles des détachements envoyés en Abruzze étaient venues au roi. Un de ses capitaines avait reçu la soumission volontaire de vingt bourgs et de plusieurs forteresses ; pris le château de Tagliacozzo, le seul qui eût fait résistance. Les villes d'Aquila et de Civita-Ducale, les campagnes elles-mêmes n'attendaient que la venue des Français pour se rebeller. Des troupes aragonaises gardaient les passages, mais bien qu'elles fussent peu nombreuses, une nouvelle expédition devenait nécessaire. Le maréchal de Rieux en eut le commandement. Il partit de Rome avec six cents hommes d'armes, cinq cents arbalétriers à cheval et deux mille fantassins. Ajoutons que ses succès furent rapides. Partout à son approche, le peuple, qui se promettait d'insignes avantages sous la domination du roi de France, arborait le drapeau des

Au porte-croix de la chapelle.....	100
Aux gardes.....	15
Au maître huissier de la chambre.....	6
Aux gardes de la porte de fer.....	6
Aux gardiens de la première porte.....	3
A ceux de la porte secrète.....	3
Aux courriers..... ...	10

Le présent qu'on faisait au maître des cérémonies n'était point tarifé; le nouveau titulaire en fixait lui-même le montant.

(*Diarium Burchardi*, pars II, fol. 16.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lis. Des bandes de paysans armés, dont les rapports vénitiens élèvent le nombre jusqu'à quinze mille [1], se joignirent aux Français. Avant la fin du mois, Aquila et la province presque entière leur appartenaient.

Le lundi 19 janvier, Charles VIII fit enfin l'obédience qu'il refusait depuis l'avénement d'Alexandre. Dans la pensée du pape, le roi devait prendre rang après le doyen des cardinaux, mais de l'avis du conseil royal, Charles VIII déclara qu'il n'accepterait point le siége qu'on lui avait préparé. Irrité de cette prétention offensante, il se rendit au consistoire après avoir fait attendre pendant une heure les deux cardinaux chargés de l'y introduire. Sa suite était brillante et nombreuse. Arrivé devant le trône pontifical, il s'inclina trois fois, puis se mit à genoux pour baiser le pied et la main du chef de l'Église, ainsi que le cérémonial de Rome l'exigeait. Ce devoir rempli, il s'assit à la gauche d'Alexandre. Le président Jean de Gannay dit alors brièvement que le roi Charles VIII venait en personne assurer le pape de son obéissance filiale, chose qui d'ordinaire se faisait par ambassadeur; mais qu'auparavant il demandait que Sa Sainteté confirmât les priviléges accordés aux rois, aux reines et aux Dauphins de France, qu'il lui accordât l'investiture du royaume de Naples, enfin qu'il ne l'obligeât pas à donner des otages en garantie de sa promesse de ramener à Rome le frère du sultan, lorsque lui même retournerait en France.

Alexandre répondit qu'il confirmait volontiers et sans exception les anciens priviléges. Quant à l'investiture, comme c'était une affaire de grande importance, où une

1. Marino Sanuto, fol. 67, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autre personne était intéressée, il ne devait se prononcer qu'après avoir mûrement examiné la question, et pris l'avis des cardinaux. Son désir personnel était de complaire en cela, autant qu'il le pourrait, à son cher fils. Enfin pour ce qui était des otages, il s'en entendrait avec le roi et le consistoire, certain de trouver, pour cet objet, un parfait accord d'esprit : paroles ambiguës qui ne le liaient point, mais dont Charles VIII fit la faute de se contenter[1]. « Saint-Père, dit alors ce prince, je suis « venu pour faire obédience à Votre Sainteté, comme « les rois de France ont coutume de le faire. » Le président de Gannay, resté à genoux, se leva pour développer plus explicitement les intentions de son maître. « Saint-Père, dit-il, c'est une ancienne coutume, prin- « cipalement parmi les rois très-chrétiens, de témoigner « par ambassadeurs leur vénération pour le saint-siége « et pour les papes que le Tout-Puissant met à la tête de « son Église. Le roi Charles s'étant proposé de visiter le « tombeau des saints apôtres, a voulu vous rendre en « personne cette déférence. Il vous reconnaît pour le « chef de tous les fidèles, pour le véritable Vicaire de « Jésus-Christ, le successeur des apôtres Pierre et Paul, « et il vous porte le respect (*reverentiam*) filial, que les « rois de France ont coutume de témoigner aux souve- « rains pontifes. C'est pourquoi le roi Charles s'offre lui- « même, avec tout ce qui dépend de lui, pour le service « de Votre Sainteté et pour le siége apostolique. »

Alexandre, assis et tenant dans sa main gauche la main droite de Charles, répondit en peu de mots, lui

1. Propterea oportere cum et concilio super hoc maturius deliberare, et in eo velle, pro posse suo, regi complacere. (*Diar. Burchardi*, p. 26.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donna le titre de fils aîné de l'Église, puis, s'étant levé, feignit de vouloir le reconduire à son appartement, ce que le roi ne souffrit point [1].

Les cardinaux de la Rovère, Ascagne Sforza, de Luna, de Gurck, Savelli et Colonne n'avaient pu voir sans un vif déplaisir mettre la paix entre le roi et le pape, qu'ils prétendaient destituer de sa dignité. Aucun d'eux n'assista au consistoire. La Rovère tint ferme dans son opposition. Ascagne et Luna partirent pour Milan et ne revirent plus le roi [2]. Mais les trois autres ne tardèrent pas longtemps à se rapprocher d'Alexandre qui les reçut en grâce, moyennant qu'ils désavouèrent les imputations dont ils l'avaient chargé.

Le mardi 20 janvier, le pape, voulant agréer au roi, dit à la basilique de Saint-Pierre une messe solennelle. Il était peu au fait des cérémonies de l'Église, et se trompait souvent quand il célébrait les saints mystères, oubliant de faire, ou faisant hors de propos, ce qui était prescrit. Pour parer à de fâcheuses erreurs, le cardinal de Naples, mieux instruit, l'assistait habituellement, et lui soufflait ce qu'il ne savait pas. L'office de ce jour était celui de Saint-Sébastien; mais Alexandre le connaissait mal et se proposait d'y substituer l'office du Saint-Esprit qui lui était plus familier. Le maître des cérémonies représenta qu'un tel changement contre la règle paraîtrait étrange, et dit que si le souverain pontif craignait de se tromper, il pouvait, sans aucun inconvénient, se faire assister par le cardinal de Naples [3]. Le roi, placé sur un siége à droite et près du trône pontifi-

1. *Diarium Burchardi*, p. 27 et 28.
2. Marino Sanuto, fol. 65, *a tergo*.
3. *Diarium Burchardi*, fol. 18.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cal, voulut, par humilité chrétienne, verser l'eau sur les doigts du pape qui ne le permit point. Les comtes de Bresse, de Foix et de Montpensier le remplacèrent : l'un portait le bassin, le second présentait la burette, l'autre l'essuie-main. Après la messe, la bénédiction fut donnée, et des indulgences publiées en latin, en italien et en français[1].

Pendant que Charles VIII, confiant dans les promesses du pape et des puissances alliées ou neutres, se préparait à poursuivre son expédition, des projets hostiles se faisaient contre lui, principalement à Venise. Les ambassadeurs d'Espagne, de l'Empire, du duché de Milan et du roi de Naples s'assemblaient la nuit pour aviser, avec plusieurs secrétaires de la Seigneurie, aux moyens de mettre les Français hors de la Péninsule. Quant au gouvernement vénitien, comme il voyait que l'alliance qu'on discutait dans ces conciliabules ne pouvait de sitôt se nouer, il dissimulait ses véritables sentiments. Le 5 janvier un nouvel ambassadeur espagnol arrivait à Venise. Admis devant le sénat, il dit que ses maîtres, voyant avec douleur les progrès de l'armée française, sur lesquels ils n'avaient pas compté, offraient à la Seigneurie le concours de leurs forces de terre et de mer contre l'envahisseur de l'Italie. Toutefois, comme ils étaient en paix avec le roi Charles, qu'ils ne pouvaient, pour la guerre qu'ils lui feraient, invoquer la nécessité de secourir leur parent Alphonse de Naples, ils demandaient que la république se déclarât la première ; mais, au premier signal, cinquante caravelles, prêtes à partir pour Pa-

1. Marino Sanuto, fol. 45, *a tergo*, dit qu'après la messe, le roi voulut par humilité chrétienne verser l'eau sur les doigts du pape, ce qu'il fit en effet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lerme, se rallieraient aux escadres de Venise. Les choses n'étaient pas assez avancées, et l'armée n'était pas encore sur un pied assez respectable pour que le prudent gouvernement vénitien rompît avec Charles VIII. Si les Français avaient trouvé de la résistance à Viterbe, comme la Seigneurie l'avait espéré, ou que le duc de Calabre fût resté à Rome, elle eût envoyé des troupes dans cette capitale. Quand elle la sut abandonnée, elle prit l'alarme et redoubla d'efforts pour se mettre en état d'entrer en campagne sur terre et sur mer, sans toutefois brusquer le dénouement. Elle ordonna à ses ambassadeurs de suivre le roi de France jusqu'à Rome, et de l'endormir de belles paroles en attendant que l'affaire de la ligue aboutît à quelque résultat, et que la République pût, se déclarer sans crainte de supporter seule tout l'effort de la guerre [1].

Le sire de Comines était parvenu, en déboursant un peu d'argent, à apprendre quelque chose de ce qui se tramait. Il en parla d'abord aux envoyés milanais qui protestèrent avec de grands serments qu'ils n'avaient point l'intention qu'on leur supposait. « J'allai en-
« suite, nous dit-il, à la Seigneurie pour lui parler de
« cette ligue; et, entre autres choses, je dis qu'ils ne
« pouvoient la faire, que ce ne fut aller contre leur pro-
« messe. Ils me firent retirer, et puis quand je revins,
« me dit le duc que je ne devois point croire ce qu'on
« disoit par la ville; car chacun y étoit en liberté, et
« pouvoit dire ce qu'il vouloit : toutefois qu'ils n'avoient
« jamais pensé à faire ligue contre le roy, ni jamais ouy
« parler. » Pour détruire tout soupçon, le doge proposa

1. Comines, liv. VII, ch. XIX, p. 251.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une confédération contre le Turc, dans laquelle entreraient l'Empire allemand, l'Espagne et toute l'Italie, ajoutant que chaque État supporterait une partie de la dépense, et que si l'un d'eux refusait de payer, le roi et la République uniraient leurs forces pour l'y contraindre. Le doge offrait d'avancer au besoin une somme d'argent, pour garantie de laquelle les troupes vénitiennes occuperaient plusieurs ports de la Pouille. « Enfin, disait-il « encore, le roi de France serait, du consentement du « pape, reconnu pour suzerain du royaume de Naples, « recevrait un cens annuel en argent, et y tiendrait trois « places. » Comines n'osait entrer de son chef dans cette voie nouvelle qui lui semblait ouverte de bonne foi, et qu'il regardait comme la meilleure[1]. Il pria la Seigneurie de ne point se hâter de conclure la ligue, mais d'attendre que son maître, qu'il allait informer de ce qui venait d'être dit, lui eût envoyé de nouvelles instructions.

Quand on apprit à Venise l'entrée des Français à Rome, cette nouvelle consterna les esprits. La Seigneurie, dissimula sa douleur sous un air faux de satisfaction. Elle en avertit les ambassadeurs étrangers, et s'en réjouit méme avec le sire de Comines. Ses envoyés félicitèrent Charles VIII dans un langage si flatteur, que ce prince répondit qu'il remercierait, par une lettre de sa main, le gouvernement de la République.

A Milan, Ludovic le More s'efforçait de cacher, par de feintes marques de zèle pour le roi, le dépit que l'occupation de Rome lui causait. Il affecta de s'en montrer

1. Pleut à Dieu que le roy y eut voulu entendre alors. (Comines, liv. VII, ch. XIX, p. 250.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

satisfait. On alluma des feux de joie, le clergé fit, au son de toutes les cloches, des processions pour rendre grâce à Dieu des succès de son allié. Mais tout à la fois, il faisait appeler les ambassadeurs vénitiens et leur tenait ce langage : « Le moment est venu d'empêcher, s'il se peut, « Charles VIII d'aller plus avant. Déjà j'ai écrit à mon « frère de faire en sorte que les hommes d'armes des « Colonne, des Savelli, des Vitelli ne suivent pas le roi, « afin qu'il n'ait avec lui d'autre troupe italienne que les « cinquante chevaux du comte de Cajazzo, s'il veut s'a- « vancer au delà du Tibre. Pour que la Seigneurie n'ait « pas à répéter que c'est à moi d'indiquer ce qu'il est à « propos de faire, je veux dire ici mon sentiment, sans « attendre qu'on me le demande une autre fois.

« L'unique remède au malheur dont nous sommes me- « nacés, est de porter la guerre hors de l'Italie. Pour « cela, il faut que l'empereur et le roi d'Espagne la dé- « clarent à la France, et que nous leur fournissions « l'argent dont ils manquent l'un et l'autre. Soyez certains « que Charles VIII, eût-il conquis le royaume de Naples, « sauf la capitale, abandonnerait tout pour voler à la « défense de ses propres Etats. Dépensons de grosses « sommes plutôt que d'attirer imprudemment chez nous « de nouveaux étrangers.

« Croyez-moi, si les Allemands viennent en Italie, ils « ne vaudront pas mieux pour nous que les Français, et au « lieu d'une fièvre nous aurons deux maladies [1]. Ré- « pondez à quiconque vous dira que la Seigneurie de Ve- « nise et moi devons unir nos forces contre le roi

1. E dove che ora abbiamo una febbre, allora ne avremo due. 19 janvier 1495. (Reg. secret du sénat, fol. 21.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Charles, qu'il vaut mieux allumer la guerre en France « que de l'avoir chez nous. »

Si le conseil était bon, l'exécution en était difficile et demandait du temps. Ludovic recommanda aux ambassadeurs de traiter l'affaire dans le plus grand secret, et surtout d'agir avec une grande promptitude.

A Naples, et dans tout le royaume, on sait que les peuples fatigués du long despotisme des princes aragonais, de la cruauté, de l'orgueil de leur roi, se figuraient que Charles VIII venait les tirer de servitude. D'avance ils comptaient sur une pleine et facile réussite. Cependant, si Alphonse n'était pas assez fort pour risquer une bataille décisive, il pouvait du moins arrêter les Français aux passages difficiles, surprendre leurs convois et leurs détachements, fatiguer l'armée, en un mot faire la petite guerre, à laquelle ce pays montueux et coupé de torrents est particulièrement propre. Ajoutons qu'Alphonse avait non-seulement à défendre son trône, mais à justifier la réputation qu'on lui avait faite de général habile et résolu. Il n'en fit rien. A l'approche du péril, le cœur lui faillit à tel point que ses ennemis eux-mêmes en demeurèrent interdits. Le peuple le taxait d'irréligion, parce qu'il n'observait pas le carême et n'approchait guère des sacrements; mais il croyait aux esprits et aux apparitions surnaturelles. Souvent, dans ses songes, les spectres de ceux qu'il avait fait mourir se présentaient à lui, la menace à la bouche. Le bruit s'était répandu que l'ombre du roi Ferdinand, venue sur la terre jusqu'à trois fois, avait dit qu'en punition des crimes commis par lui-même et par son fils, la maison d'Aragon perdrait le trône et s'éteindrait bientôt après[1].

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 212.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La peur rendit Alphonse dévot. Entouré de moines, il lisait chaque jour les offices, servait les pauvres, leur lavait les pieds, se montrait aussi humble qu'il avait été superbe dans les jours heureux, croyant ainsi expier son passé aux yeux de Dieu comme à ceux des hommes.

A la nouvelle de l'entrée du roi de France dans la capitale du monde chrétien, Alphonse songea sérieusement à descendre du trône, qu'il occupait depuis moins d'un an. Son projet était de chercher au loin une retraite assurée, où il pourrait, disait-il, finir ses jours en paix [1]. Mais avant de mettre ce projet à exécution, il voulait réparer la perte du temps par une activité tardive, afin de laisser à son fils les ressources que l'approche des Français et l'état critique du royaume lui permettraient de réaliser. L'argent manquait, et on n'était plus en situation d'imposer de nouvelles taxes, dont le recouvrement eût été long, si même les peuples n'eussent pas refusé de payer. Alphonse exigea des Juifs une rançon de trente mille ducats; puis il demanda à certains israélites espagnols convertis, un prêt à usure au taux de trois pour cent d'intérêt par mois. La vente des biens du domaine, celle de plusieurs comtés avec leur juridiction, sur le pied de quarante pour cent de leur valeur, lui procura trente mille ducats : avec cet argent il leva de nouvelles troupes dont il se flattait de porter le nombre à douze mille. Les vivres qu'on put trouver dans les provinces limitrophes de l'État romain, servirent à l'approvisionnement des forteresses. Les blés en herbe furent foulés aux pieds des chevaux; les fontaines gâtées. Enfin des agents diploma-

1. Marino Sanuto, fol. 57, *a tergo*. — Intro in tanto terrore, che delibero di abbandonare il regno. (Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 211.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tiques allèrent solliciter de prompts secours en Espagne, à Venise et à Constantinople. Le duc de Calabre, en quittant Rome, s'était rendu à San-Germano avec son corps d'armée. Son père l'appela près de lui pour conférer ensemble sur le moyen d'arrêter l'ennemi loin de la capitale. Trois routes conduisaient de Rome à Naples. La plus courte, mais aussi la plus malaisée à tenir, à cause de l'abandon où on la laissait, était l'ancienne voie Appienne, qui, dans un trajet de vingt lieues, ou quatre-vingts de nos kilomètres, entre Velletri et Terracine, traversait les marais Pontins. Des deux autres, la *Via Valeria*, d'un trajet plus long, se dirigeait vers l'Abruzze par Tagliacozzo et le pays des Marses, où on la quittait pour descendre par la vallée de Roveto dans celle du Garigliano. La dernière enfin, la meilleure et la plus fréquentée, celle que, selon toute probabilité, l'armée française devait suivre, était l'ancienne voie latine, qui passait par Val Montone, se liait à la seconde au pont de Ceprano, puis près de Capoue, à la voie Appienne. San Germano passait pour une place presque inexpugnable. L'armée napolitaine s'y réunit, pour de ce point central surveiller les passages et se porter rapidement vers celui que l'ennemi menacerait. Après cette conférence, le duc de Calabre, proclamé généralissime, retourna à son camp [1].

Cependant le bruit de l'abdication prochaine d'Alphonse se répandait. Aux instances de son fils, et de la reine sa belle-mère pour le détourner de ce dessein, il répondait que tout le mal venant de ses péchés, depuis longtemps il avait fait vœu de descendre du trône afin

1. Marino Sanuto, fol. 59.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'en mériter le pardon. Son unique désir était, disait-il, de se retirer dans un couvent de frères à Mazara, ville de Sicile qui appartenait à la reine, et d'y passer dans la pénitence le reste de ses jours [1]. Quand il fut certain que le traité entre Charles VIII et Alexandre VI était conclu, il jugea que l'heure de la retraite avait sonné pour lui, et, le 21 janvier 1495, il écrivit au comte de Tuttavilla la lettre que voici :

« Je sens de plus en plus que la vieillesse me gagne « et que l'affaiblissement dans lequel je tombe ne me « permet plus d'exécuter les projets formés dans mon « esprit pour la défense et le bon gouvernement du « royaume. J'avais du vivant même de mon père fait « vœu de céder la couronne à mon fils, le duc de Calabre. « Si jusqu'ici je n'ai pas réalisé ce projet, c'est que je « comprenais la nécessité de consolider auparavant la « paix publique, et de préparer les peuples à se ranger « sous l'obéissance de ce cher fils. Le moment est venu « pour moi de prendre un repos nécessaire; pour le duc « de Calabre de se montrer digne de régner. Je veux « donc le mettre incessamment à ma place, je vous re- « commande d'être fidèle à votre nouveau souverain, « comme c'est le devoir d'un bon et loyal sujet [2]. »

Cinq jours plus tard, il fit un testament dans lequel sa renonciation à la couronne en faveur de Ferdinand, duc de Calabre, était confirmée. Cet acte, dont voici les dispositions principales, était la condamnation de la conduite qu'il avait tenue lui-même.

1. Lettre écrite le 12 janvier, par l'ambassadeur vénitien, et rapportée par Sanuto, fol. 68.

2. La lettre est rapportée par Nusco, *Intorno alle monete di Carlo VIII*, Napoli 1846, p. 118 et 119.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Alphonse voulait qu'après avoir obtenu le consentement du pape, l'ancienne loi qui appelait les femmes à régner, lorsque le roi défunt ne laissait pas de postérité mâle, fut abrogée. Si le duc de Calabre et son frère don Fréderic décédaient sans descendants mâles, le royaume devait faire retour à la couronne d'Aragon. Pour dédommager les femmes que cette mesure atteindrait, elles recevraient en supplément de dot deux cent mille ducats.

Alphonse recommandait à son fils d'avoir, en toute chose, la crainte de Dieu, de rendre bonne justice à chacun, sans partialité, sans égard au rang des personnes ; d'unir toujours la clémence à l'équité. Il l'exhortait à porter honneur et révérence au pape Alexandre et au siége apostolique; à les aider, à les défendre contre les ennemis de la foi ; à prendre sous sa protection spéciale le neveu du souverain pontife, établi dans le royaume.

Quant aux prisonniers d'État, enfermés dans les châteaux de Naples et de Gaëte, et dont le roi remettait à son fils une liste écrite de sa main, on devait examiner, dans un esprit de clémence, les accusations qui leur étaient faites, n'envoyer à la mort que les grands criminels qui l'auraient mérité, et libérer, quand l'état du royaume le permettrait, et s'ils n'étaient détenus pour d'autres causes, ceux qu'on n'aurait pas reconnus coupables du crime de lèse-majesté. Le nouveau roi devait aussi, dès qu'il le pourrait, donner aux veuves et aux enfants des prisonniers d'État, le moyen de vivre honorablement, suivant leur condition. Si leurs filles n'avaient point de dot, il fallait y pourvoir d'une manière convenable[1].

1. 27 janvier 1495. Le titre original à la Brancaciana de Naples, Scanza 2, lettre D, n. 39. Il a été publié par Nusco, p. 120.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Alphonse, n'étant encore que duc de Calabre, s'était montré cruel, perfide, sans miséricorde pour ses ennemis, et oppresseur des peuples, qui tremblaient d'effroi à la pensée de l'avoir pour maître. Il en portait justement la peine. Depuis son avénement à la couronne, une mortelle angoisse ne le quittait plus; accablé de tristesse, son esprit s'était affaibli. A la crainte qu'il inspira longtemps succédait le mépris, et après moins d'une année de cette vie malheureuse, que faisait-il pour sortir d'épreuve? Faute de savoir mourir en homme de cœur, il désertait le poste où la Providence l'avait mis.

Les succès rapides des Français dans l'Abruzze mettaient en combustion la plupart des provinces. Le peuple n'obéissait qu'en frémissant aux ordres d'Alphonse; sa haine, longtemps dissimulée par la crainte du châtiment, n'attendait pour éclater que la venue des soldats étrangers, ses prétendus libérateurs. Pour profiter de circonstances si favorables, Charles VIII avait fixé son départ de Rome au 23 janvier, mais quelques soins à donner à sa santé l'y retinrent jusque vers la fin du mois. Pendant que les détachements envoyés en avant ne trouvaient qu'une faible résistance, lui-même se proposait de marcher droit sur Naples avec le gros de ses troupes, et de prendre possession de cette capitale après avoir passé sur le ventre de l'ennemi, s'il osait l'attendre dans la Terre de Labour.

Mais si de ce côté tout semblait réussir à souhait, les nouvelles de la flotte étaient au contraire très-mauvaises. Les vaisseaux, battus par la tempête, avaient été jetés, à demi désemparés, sur les côtes de Sardaigne : île au pouvoir des Espagnols. Un des plus forts navires n'avait pas reparu; on le croyait englouti dans les flots.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce puissant armement, objet d'énormes dépenses, devenait à peu près inutile. C'était un fâcheux revers de fortune, le premier depuis le départ de France. Devait-il être le dernier?

Charles VIII se laissait facilement prendre aux fausses caresses, aux marques feintes d'estime et de déférence que le rusé pontife lui prodiguait. Ce prince, jeune et sans grande expérience, devait en définitive rester la dupe d'un vieillard sans principes et sans mœurs, plein d'astuce et blanchi dans l'intrigue. C'est ce qui arriva. Alexandre VI et Ludovic le More, le premier délivré de la crainte d'un concile et reconnu par la France pour chef légitime de l'Église, l'autre proclamé duc de Milan, étaient les seuls, en Italie, qui eussent tiré avantage de cette invasion étrangère, à la ruine de laquelle ils travaillaient l'un et l'autre, après l'avoir appelée. Affermi désormais sur le trône apostolique, tout indigne qu'il était de s'y asseoir, une seule pensée occupait l'esprit d'Alexandre: c'était de se débarrasser de son hôte royal, afin de négocier librement une ligue assez puissante pour le rejeter au nord des Alpes. Le moyen qu'il employa avec succès fut de flatter l'orgueil du roi, de ne point désapprouver ses projets, de tout supporter, de beaucoup promettre et de ne rien refuser absolument, tant que l'armée serait à Rome.

Charles VIII s'était fait apporter les clefs de la ville et même celles du Vatican; sa garde écossaise occupait les issues de ce palais. Ses officiers exerçaient dans Rome la haute justice en son nom; des potences avaient été dressées dans plusieurs quartiers; des malfaiteurs, quelques prêtres même, furent pendus, ce qui inspira aux méchantes gens une si grande crainte, dit un témoin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

oculaire, que la présence du roi «prohiba toutes violences en la cité, à l'ébahissement de chacun, et le fit aimer du commun peuple, qui criait: *Vive France*, quand il partit de Rome[1]. » C'étaient autant d'atteintes à la souveraineté du pape, qui néanmoins laissa faire sans paraître s'en offenser. Se rencontrait-il avec le roi, c'était entre eux un long assaut de politesses. Alexandre refusait de se couvrir le premier et ne cédait que sur les vives instances de Charles. Un jour, ce prince lui demanda d'élever au cardinalat Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, son confesseur et son parent du côté maternel. Alexandre le promit; et comme cette promotion devait être déclarée en consistoire, les cardinaux furent réunis le 21 janvier. Il y eut quelque opposition. N'était-ce pas assez, disait-on, d'un chapeau accordé avant le temps fixé par les vieilles coutumes de l'Église. Le pape, qui avait engagé sa parole, insista, et les opposants se soumirent[2]. Dans ce même consistoire le titre romain de Sainte-Prudence fut conféré à Briçonnet, cardinal de Saint-Malo.

Le lendemain, une scène étrange se passa dans l'appartement même d'Alexandre. Le cardinal de Gurck, rentré tout récemment en grâce, s'y présenta pour reconnaître ses torts et recevoir la bénédiction pontificale. Les cardinaux Orsini et de Saint-Georges étaient présents. Après quelques mots de repentir, Gurck, perdant toute retenue, retraça, en termes virulents, les crimes dont le pape s'était rendu coupable: simonie, luxure, correspondance et intelligence mutuelle avec le sultan. Emporté par la colère, il le qualifia de plus grand des fourbes

1. *Mém. de Louis de la Trémouille*, t. XIV des Mém. sur l'hist. de France, p. 148. — André de la Vigne, p. 124.

2. Marino Sanuto, fol. 60, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et des hypocrites. Alexandre n'avait garde de rompre sitôt avec ce prince de l'Église, qu'il savait en grand crédit à la cour de France[1], et ne se fâcha point. Il attendit!

Le dimanche matin, 25 janvier, le pape et le roi se rendirent à cheval à Saint-Paul-hors-des-Murs, pour y entendre la messe. Ils prirent place sur deux trônes semblables, préparés dans le chœur de la vieille basilique. On chanta le *Te Deum* en action de grâces de la paix récemment jurée. Le souverain pontife donna la bénédiction, non sans se tromper, ce qui, au dire de son maître des cérémonies, arrivait presque chaque fois qu'il officiait[2]. Une indulgence de cent années fut accordée aux fidèles. Le même jour, Charles VIII retourna habiter le palais de Saint-Marc, pour s'y préparer au départ. Les heureuses nouvelles qui lui arrivaient de Naples, en le pressant de hâter son voyage, lui donnaient l'assurance qu'à son approche tout obstacle disparaîtrait.

La veille du départ, Djemm sultan, qu'on gardait au château Saint-Ange, fut livré au roi. Le malheureux prince turc, amené au Vatican, supplia le pape de réclamer pour lui un traitement honorable et digne de son rang. Charles VIII l'accueillit avec bonté, lui tendit la main en l'engageant par de bonnes paroles à dissiper toutes craintes, et à compter désormais sur sa protection. Djemm le baisa à l'épaule, et fut ensuite conduit, bien accompagné, au palais de Saint-Marc. Une lueur d'espérance rentra dans son cœur[3]. Devait-elle se réaliser jamais?

1. *Diarium Burchardi*, p. 37.
2. *Ibid.*, p. 39.
3. Marino Sanuto, fol, 68. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 35. — *Diarium Burchardi*, p. 42, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sur ces entrefaites, le cardinal Briçonnet fut envoyé à Florence pour tâcher d'obtenir de la Seigneurie ce qui restait dû au roi de la somme promise par le traité de paix, c'est-à-dire quarante mille ducats payables seulement en mars, et trente mille en juin de cette même année [1].

Enfin, le mercredi 28 janvier, Charles VIII, après avoir fait partir l'artillerie et les bagages, se rendit au Vatican pour prendre congé du chef de l'Eglise. Alexandre lui prodigua de grandes démonstrations d'amitié, puis le fit entrer avec le cardinal de Valence dans sa chambre, où ils restèrent enfermés pendant une demi-heure. Il le reconduisit ensuite jusqu'à la galerie qui précédait son appartement. Arrivé là, Charles VIII se mit à genoux, ôta sa toque pour recevoir la bénédiction pontificale, et feignit, à en croire le récit du maître des cérémonies, de vouloir baiser le pied du pape, qui, loin de le permettre, se découvrit lui-même, l'embrassa et lui dit un adieu cordial. Avant de se séparer du roi, Alexandre lui remit deux brefs signés de sa main. Le premier l'autorisait à entrer dans toutes les villes et forteresses de l'Etat ecclésiastique, et commandait aux châtelains de lui obéir ; l'autre permettait au cardinal de la Rovère de demeurer à Rome, où toute sûreté pour sa personne lui était promise [2]. De nombreux seigneurs français, présents à cette dernière entrevue demandèrent des indulgences, des pardons, des rosaires. Rien ne leur fut refusé. Alexandre, heureux d'échapper à si peu de frais à de grands périls, rentra dans son palais, pour dresser ses batteries contre le prince qu'il venait d'appeler son cher fils. Charles VIII ne s'était aperçu de rien. Il partait de

1. Scip. Ammirato, lib. XXVII, p. 209.
2. Marino Sanuto, fol. 69, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rome se croyant en grande amitié avec le souverain pontife, plein de confiance dans ses paroles, ne soupçonnant même pas qu'il pût être sa dupe [1].

César Borgia, cardinal de Valence, pour mieux cacher ses secrets desseins, avait offert en présent au roi six magnifiques chevaux. Un équipage considérable devait le suivre lui-même à Naples. Deux mulets portaient son argenterie, dix-sept autres ses bagages. Tout ce train l'attendait sur la place Saint-Pierre, où l'escorte royale des archers de la garde et des cent gentilhommes de la maison s'était rangée. Les Suisses et dix-huit cents lances françaises faisaient la haie dans les rues sur le passage du roi [2]. Djemm sultan, vêtu à la turque, menait à sa suite ses serviteurs musulmans. Charles VIII monta à cheval, plaça Borgia à sa droite, Djemm à sa gauche, et sortit enfin de Rome par la porte de Saint-Jean, au milieu d'une foule de peuple. Plusieurs cardinaux qui l'avaient accompagné prirent congé de lui. Pierre de Médicis l'avait rejoint à Rome, et se préparait à le suivre, quand l'ordre lui vint d'attendre dans la ville que l'autorisation d'en sortir lui fût envoyée. Le roi coucha le premier jour à Marino, bourg appartenant aux frères Colonne. Dès la veille, les cardinaux de Gurck et de la Rovère l'y avaient devancé, peu confiants dans les promesses de pardon et d'oubli du chef de l'Église.

1. *Diarium Burchardi*, p. 45, *a tergo*. — Marino Sanuto, fol. 68.
2. Récit d'un gentilhomme du duc d'Orléans, dans Godefroi, p. 127.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE III

CHARLES VIII EST REÇU A NAPLES AVEC DE GRANDES DÉMONSTRATIONS DE JOIE.

Abdication d'Alphonse d'Aragon. — Son fils Ferdinand lui succède. — Il appelle le sultan à son secours. — Charles VIII à Velletri. — Menaces de l'Espagne. — Fuite du cardinal de Valence. — Prise de Monte-San-Giovanni. — Charles VIII à San-Germano. — Disposition des esprits à Capoue et à Naples. — Ferdinand II et les Napolitains. — Capoue ouvre ses portes aux Français. — Soumission de Naples. — Ferdinand II se retire à Ischia. — Entrée de Charles VIII à Naples. — Il fait assiéger les châteaux occupés par les Aragonais. — Progrès rapides des Français dans le royaume. — Mort de Djemm sultan. — Le roi pense à retourner en France. — Prise des châteaux de Naples. — Ferdinand tente inutilement de négocier un accord. — Le royaume, sauf quelques places qu'on néglige, se donne aux Français.

Le jour même de son départ de Rome, Charles VIII apprenait qu'Alphonse d'Aragon avait abdiqué la couronne et se retirait en Sicile.

Afin de colorer cette fuite honteuse et de donner le change à l'opinion, Alphonse disait que le seul moyen qui lui restât de sauver la dynastie aragonaise, était de céder le trône au duc de Calabre, jeune prince de grande espérance qu'on croyait aimé de tous, parce qu'il n'avait fait de mal à personne. Vainement Doña Juanna, la belle-mère, et l'infant, don Fréderic, le frère du roi, le supplièrent de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne point abandonner le vaisseau de l'État prêt à sombrer, disaient-ils, si une main habile et ferme cessait de le diriger. Ne devait-il pas du moins, s'il persistait à se retirer dans la crise actuelle, aider de ses conseils le jeune prince auquel il laissait une si lourde charge. Tout fut inutile. « C'est assez pour moi, répliquait Alphonse, « d'avoir porté pendant un an cette couronne d'épines. « Mon fils, à qui je la cède bien volontiers, pourra mieux « que moi ramener les esprits, et se rendre favorable « l'inconstante fortune. N'entendez-vous pas les arbres « et les pierres crier France? Si vous ne me laissez partir « je me jetterai par la fenêtre[1]. » Le 21 janvier, sans même vouloir différer jusqu'au 28, jour anniversaire de son couronnement, il appela à Naples le duc de Calabre. Le surlendemain il fit dresser l'acte de son abdication, investit son fils du pouvoir royal, en présence des principaux seigneurs, puis se retira au fort de l'Ouest, d'où il pouvait monter sur un navire sans craindre d'empêchement. Quatre chartreux du couvent de Saint-Martin, quatre frères de Monte-Oliveto et pareil nombre de San-Severino, l'y accompagnèrent. Il n'oublia pas d'y faire apporter ses joyaux, une somme considérable, que les rapports vénitiens évaluent, contre toute vraisemblance, à trois cents mille ducats, sa bibliothèque, une des plus riches de l'Italie en manuscrits précieux, des meubles de prix, des tapisseries. Trois galères furent commandées pour son escorte, une fuste et deux grandes barques portèrent, avec ses équipages, provision de vivres et d'excellents vins. Un manifeste signé de lui annonça son

1. Mon avis fut toujours que ce fut par vraye lascheté. Comines, liv. VII, ch. XIV, p. 214 et 215.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

abdication aux villes du royaume. Il allait, disait-il, en pèlerinage, et recommandait d'être fidèle au duc de Calabre, son héritier légitime; de le servir, d'obéir à ses ordres. Dès la nuit suivante, Alphonse fit lever l'ancre, et ordonna de cingler vers la Sicile; mais les vents contraires l'obligèrent de revenir au fort de l'Œuf, et il ne put se remettre en mer que le 3 février, au bout de douze jours. Pendant ce temps, la frayeur, dit Guicciardin, lui troublait à tel point l'esprit, qu'au moindre bruit qui frappait son oreille, il tremblait de tous ses membres, comme s'il voyait déjà les Français mettre la main sur lui, et qu'il se persuadât que le Ciel et les éléments avaient conjuré sa perte [2]. A son arrivée en Sicile, il se retira dans un couvent d'Olivétains à Mazara. puis plus tard il passa à Messine, où on le retrouvera regrettant les grandeurs humaines, et ce trône qu'il avait lâchement quitté.

La fuite d'Alphonse étonna le roi de France et souleva dans les esprits un sentiment de dégoût et d'indignation. Les poëtes complaisants qui avaient chanté sa gloire, ne virent plus en lui que l'oppresseur de ses sujets : « S'il suffisait, disait l'un d'eux, de places fortes, de trésors, de nombreuses armées, et d'un capitaine en renom pour défendre un royaume, Alphonse aurait conservé le sien; mais le prince qui veut rester sur le trône doit se faire aimer des peuples, autrement, il payera tôt au tard son erreur [3]. »

Le vendredi 23 janvier, Ferdinand II avait parcouru les rues de Naples à la tête de 600 cavaliers, pour prendre

1. Marino Sanuto, fol. 62, *a tergo*. — Con ogni suo tesoro, e le suppellettile regie, naviga in Sicilia. (Corio, lib. VII.)

2. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 213.

3. Antonio Tebaldo *Opere*, Venezia 1534.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

possession de la ville. Son oncle don Frédéric, la reine douairière, et l'archevêque de Tarragone étaient à ses côtés. L'envoyé vénitien marchait derrière lui [1]. Après qu'il eut fait ses dévotions à la cathédrale, il visita les cinq *seggi* de la noblesse. Partout, sur son passage, le peuple, bien que satisfait de n'avoir plus Alphonse pour maître, resta silencieux, ce qui n'était pas d'un heureux présage. Les premiers jours furent employés à répandre des grâces de joyeux avénement, dans l'espoir de gagner la faveur publique. Les barons détenus depuis de longues années au Château-Neuf, sortirent de prison. Des priviléges nouveaux, des exemptions furent octroyées à Naples et à plusieurs autres villes. En faisant part de son avénement aux puissances étrangères, Ferdinand les sollicita avec de vives instances de ne point l'abandonner à la merci des Français. « Souvenez-vous, écrivait-il à Ludovic, que nous sommes tous deux de même sang. « Donnez-moi votre appui ; j'en ai le plus grand besoin. « Si vous me secondez, je vous devrai la conservation de « mon trône, et je vous honorerai comme mon propre « père. Il est bien désirable qu'une ligue puisse se « faire très-promptement entre le pape, les rois des Romains et d'Espagne, Vous et Venise. Si ces puissances « étaient unies, l'Italie n'aurait rien à redouter de personne [2]. » Ludovic donna de bonnes paroles, mais rien de plus. Ferdinand se voyant ainsi abandonné, chercha des secours en Turquie. Le 27 janvier, en informant Camille

1. Passero, *Chroniqueur napolitain*, fixe au 5 février cette prise de possession. Mais la lettre de l'envoyé vénitien, qui en informe le sénat, écrite le 23 janvier, arriva à Venise le 31.

2. 12 février 1495. Dépêche de l'envoyé vénitien à Milan. (Bibl. Marciane, cod. DXLVIII, cl. VII, fol. 67.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paudone, envoyé napolitain à Constantinople, des progrès rapides du roi de France, il le chargeait de rappeler au sultan les promesses faites au roi Alphonse, et d'en réclamer la prompte exécution. « Déjà, écrivait-il, Char-« les VIII est maître de l'Abruzze, à l'exception de Ce-« lano; de forts détachements se dirigent vers la Pouille, « afin de s'emparer du péage, lorsque les troupeaux re-« tourneront dans la montagne[1]. Le roi lui-même, parti « de Rome le 22 janvier, s'avance par la route de San-« Germano vers Naples, pendant qu'un tiers de son armée « prend le chemin de Fondi. Le temps presse, vous le sa-« vez. Nous sommes en péril, menacés de toutes parts, hors « d'état de faire face partout à la fois. Sollicitez avec in-« stance, importunez s'il le faut, pour que l'armée turque « passe la mer sans retard, autrement les secours promis « deviendraient inutiles. Ne perdez pas un seul instant; « assistez vous-même à l'embarquement des troupes, afin « de l'activer. Agissez, courez, volez[2]! »

Ces mesures prises, et après avoir remis la direction des affaires à la reine doña Juana et à don Frédéric,

1. Les plaines de la Pouille, presque désertes, et d'une étendue de plus de 400,000 mille hectares, avaient été réunies au domaine par Alphonse Ier, puis concédées aux propriétaires de l'Abruzze, pour y faire paître leurs troupeaux, qui ne pouvaient vivre dans les montagnes durant l'hiver. Cette concession était faite sous l'expresse condition de ne pouvoir défricher ces terrains, et moyennant un cens qui se percevait au printemps, lors du retour des animaux dans l'Abruzze. Cet usage, qui enlevait à l'agriculture une immense étendue de terres fertiles, a existé jusqu'aujourd'hui. La taxe s'est élevée à 500,000 ducats (environ 2,200,000 fr.). De huit à neuf cent mille têtes de moutons et de bœufs profitent annuellement de ce pâturage.

2. Naples, 27 janvier. Arch. della Cancelleria, curie 4, 1494 et 1495, fol. 181. Cette lettre a été publiée par Nusco; *Monete di Carlo VIII*, p. 132.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son oncle, Ferdinand retourna au camp de San-Germano, bien décidé, disait-il, à combattre l'ennemi, et s'il succombait dans la lutte, à mériter du moins la renommée d'un prince digne de la couronne[1].

Le 29 janvier, Charles VIII partit de Marino, et coucha le même soir à Velletri, ville épiscopale, où de fâcheuses nouvelles l'assaillirent coup sur coup. Des officiers français, chargés de mettre garnison dans plusieurs places de l'État pontifical, revinrent sans avoir pu se les faire ouvrir : première infraction aux engagements pris par le pape, et qui donnait à penser que quelque perfidie se tramait à Rome. Les étranges procédés des souverains de l'Espagne ne permettaient plus de croire à la sincérité de leurs promesses. Depuis que le Roussillon leur avait été rendu pour qu'ils ne missent point obstacle à l'expédition de Naples, ils s'étaient rapprochés d'Alphonse, leur parent, et lui avaient promis assistance contre les Français. Deux ambassadeurs espagnols, Don Antonio de Fonseca et Juan d'Albeon, joignirent Charles VIII à Velletri. Après la présentation de leurs lettres de créance, ils demandèrent une prompte réponse aux trois choses que voici : 1° un envoyé castillan, qui durant près d'un mois avait suivi l'armée depuis Lyon jusqu'à Plaisance, avait été tenu loin de la personne du roi, puis congédié peu honorablement. Ferdinand et Isabelle, justement blessés du mauvais accueil fait à leur ministre, en voulaient apprendre la cause ; 2° Aux termes du traité de paix entre les deux couronnes, les amis comme les ennemis de l'un des contractants, étant devenus ceux de l'autre, le roi et la reine d'Espagne s'éton-

1. Marino Sanuto, p. 69.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

naient que Charles VIII eût entrepris l'expédition de Naples, sans se concerter préalablement avec eux, à l'effet de savoir si cette guerre était juste et autorisée; 3° Ils désiraient pacifier à des conditions équitables la querelle du roi de France, leur allié, avec le roi de Naples, leur parent, et s'offraient pour médiateurs dans cette affaire. Venant enfin à la conclusion, les ambassadeurs engagèrent Charles VIII à ne pas poursuivre son entreprise, faisant entendre à demi-mot, que s'il refusait, leurs maîtres lui feraient la guerre sur terre et sur mer [1]. « Les envoyés espagnols, répondit le roi, ont toujours été accueillis honorablement à ma cour, et si ceux qui m'ont suivi en Italie n'ont point eu d'audience de moi, c'est qu'ils n'en ont point sollicité. Quant à l'affaire de Naples, je n'avais à demander conseil à personne pour reprendre un bien qui m'appartenait légitimement. Je n'ai point voulu d'accord avec Alphonse et je n'en ferai avec aucun des siens. Qu'ils me restituent la couronne, et je leur assurerai, en France, une situation digne de leur rang [2]. »

A en croire l'historien milanais Paul Jove, qui écrivait loin du théâtre des événements, les seigneurs de la suite du roi auraient fait aux deux Espagnols des bravades et des menaces. « Si vos maîtres, auraient-ils dit, oublient leurs engagements, nous saurons les en faire ressouvenir. Dites-leur que nous avons de bonnes armes, et que s'ils osent attaquer la France, ils apprendront que la chevalerie française ne ressemble en rien aux Maures, vaincus par eux à Grenade. » Suivant le même récit, Fonseca aurait déchiré le traité d'alliance, ce qui eût été

1. Dicendo al re che non tornando, romperiano guerra per terra e per mare. (Marino Sanuto, fol. 69, *a tergo*.

2. Marino Sanuto, fol. 73.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une déclaration de guerre [1]. Mais les ambassadeurs vénitiens, présents à Velletri, et dont les rapports méritent plus de confiance, parce qu'ils sont presque toujours véridiques, nous apprennent que les deux Espagnols suivirent Charles VIII à Valmontone, où ils eurent leur audience de congé. Si le royaume de Naples, dirent-ils alors, doit appartenir à d'autres qu'à ses maîtres actuels, c'est incontestablement au roi d'Espagne, héritier légitime de son oncle Alphonse Ier d'Aragon, qui en fit la conquête. — « Je suis venu de trop loin, et j'ai dépensé de trop grosses sommes, répliqua Charles VIII, pour m'arrêter, lorsque le succès de l'entreprise n'est plus douteux. Je veux chasser de Naples l'usurpateur et tous les siens, après quoi, je pourrai faire décider qui de votre maître ou de moi a les prétentions les mieux fondées. » Les ambassadeurs parlèrent de prendre le pape pour arbitre. — « Alexandre VI est Espagnol, reprit le roi, et je le récuse. C'est à la décision du parlement de Paris que je pourrai bien plutôt m'en remettre [2]. »

Dès la nuit qui suivit l'entrée des Français à Velletri, César Borgia, cardinal de Valence, placé près du roi comme otage avec le titre de légat *a latere* pour le suivre à Naples, prit un déguisement, escalada le rempart de la ville en compagnie d'un seul serviteur, et partit avec lui à toute bride sur des chevaux qui les attendaient, et sans que personne connût la direction qu'ils avaient suivie. En réalité, Borgia était retourné à Rome, et se tenait caché dans la maison de l'auditeur de rote. Cette fuite, si peu prévue, en ôtant le voile qui cou-

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 27.
2. Marino Sanuto, fol. 73.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vrait les yeux de Charles VIII, l'éclairait sur le peu de cas qu'il pouvait faire des promesses d'Alexandre. S'apercevant enfin qu'il était la dupe de sa bonne foi, il fit demander à Rome des explications, en déclarant que la paix serait rompue, si le chef de l'Église n'obligeait Borgia à revenir. Le cardinal de Saint-Denis était chargé d'instruire de cet événement les *caporioni*, ou chefs des quartiers de la ville, et de rappeler à leur souvenir que le roi avait exactement payé les vivres fournis à ses soldats, et fait défense, sous des peines sévères, de causer aucun dommage au peuple. Alexandre feignit une profonde surprise, et dit qu'on ne pourrait sans injustice le rendre responsable d'un fait auquel il était étranger [1]. L'évêque de Népi et l'auditeur de rote lui-même présentèrent ses excuses au roi. Des délégués du peuple vinrent aussi protester du dévouement des Romains à la France; mais Borgia ne reparut point. On se souvint alors que le jour même du départ de Rome, deux mulets chargés de l'argenterie du fugitif étant demeurés en arrière, ses serviteurs affirmèrent que des brigands les avaient pris. Les bagages arrivés à Velletri furent ouverts et les caisses se trouvèrent vides [2].

Ces incidents, de mauvais augure, retinrent le roi à Velletri jusqu'au mardi 3 février. Pendant ce temps Engilbert, comte de Nevers, à la tête de l'avant-garde, prenait par escalade Monte-Fortino, qui appartenait à Jacques Conti, baron romain ennemi des frères Colonne. Ce seigneur, après avoir été à la solde de la France, où il avait obtenu, entre autres faveurs, le collier de l'ordre,

1. *Diar. Burchardi*, p. 50, *a tergo*. — Marino Sanuto, fol. 70.

2. Et nihil in eos repertum, prout quidem mihi retulerunt. — Burchardi, ajoute ces mots : Sed credo eos mentiri. *Diarium*, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'était jeté dans le parti aragonais. Pour punir cette défection, le bourg fut saccagé; on fit main basse sur ceux qui le défendaient, à la seule exception des fils de Jacques Conti, qu'on retint prisonniers. Le 6 février Charles VIII était à Veroli, avec le gros de ses troupes, et y recevait la soumission de la plupart des villes de la vallée du Garigliano. Monte-San-Giovanni, la meilleure place de cette frontière, forte par sa position et ses épaisses murailles, avait une garnison de 300 soldats et 500 habitants disposés à se bien défendre. Elle passait pour imprenable. Le commandant de cette forteresse, sommé d'ouvrir ses portes, fit couper le nez et les oreilles du parlementaire et le renvoya ainsi mutilé [1] : action barbare, qui autorisait de cruelles représailles. Charles VIII avait eu la pensée de tourner Monte-San-Giovanni et de marcher droit à l'ennemi concentré au pas de San-Germano. Mais ses meilleurs généraux ayant objecté que cette ville pourrait leur porter dommage si on la négligeait, il résolut d'en faire le siége, Montpensier, chargé de l'entreprise, donna l'assaut dès le lendemain. Le roi lui-même, pensant que sa présence animerait les troupes, voulut y assister. La ville fut emportée[2], et voici en quels termes Charles VIII informa le duc de Bourbon de ce fait d'armes, le premier de quelque importance auquel il eût pris part.

« Mon frère, je partis hier matin d'icy, et m'en allay « disner au logis de mon cousin de Montpensier. Et « l'après disnée, je descendys devant Mont Saint Jehan,

1. André de la Vigne, p. 128. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 213.

2. André de la Vigne, p. 129. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 214. — Marino Sanuto, fol. 74, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« lequel estoit desjà par mon ordonnance assiégé, par « ung nombre de mes gens d'armes. Et à mon arrivée, « je feis tirer mon artillerie, par l'espace d'environ « quatre heures, tellement que la brèche sembla estre « assez raisonnable pour l'assaillir. Je fis alors donner « l'assaut, en telle manière que de la première poincte, « ils n'arrêtèrent oncques une heure que mesdits gens « d'armes ne fussent entrés dedans, et la prindrent par « force en ma présence et à mon petit dommâge. Je vous « assure, mon frère, que je veis le plus bel esbat du « monde, et ce que jamais n'avoye veu et aussi bien et « hardiement assaillir et combattre qu'il est possible. Je « crois que la peine qu'ils m'ont donnée leur a esté bien « cher vendue à leurs dépens, punition et grant exemple « pour le peuple des autres qui vouldraient faire sembla- « blement à l'encontre de moy.

« Au surplus, j'espère partir demain pour retourner « au logis de mon dit cousin de Montpensier, auquel se « trouveront tous les capitaines de sa bande, et ceuls « que j'ai avec moy pour, par conseil, prendre conclu- « sion de ce que j'auray à faire, pour aller passer ce pas « de Saint-Germain, lequel on dit estre fortifié par le duc « de Calabre, qui y est en personne avec ung grand « nombre de gens. »

En finissant, le roi annonce au duc de Bourbon que la bonne ville de Salerne, qu'on dit fort grande et belle, lui a fait serment de fidélité, et aussi, que les habitants d'Aquila, persistant dans leur dévouement à sa personne, battent de la monnaie où sont ses armes[1]. Sa lettre se

1. Huit villes, Aquila, Chieti, Sulmona, Capoue, Naples, Cosenza, Reggio et Ortona, avaient droit de monnayage. Toutes firent des monnaies marquées au coin de Charles VIII. La plupart des pièces sont d'un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

termine par ces mots, souvent répétés dans sa correspondance avec le régent : « Je vous prie surtout, donnez « ordre au faict et recouvrement de mes deniers, « et à les faire monnayer pour moy subvenir à mon « affaire[1]. »

Les rapports vénitiens font un triste tableau de cette prise de Monte-San-Giovanni, que Charles VIII représente comme ayant été pour lui, « le plus bel esbat du monde. » Suivant eux, les assiégés se défendirent courageusement ; mais les Français ayant pris la ville d'assaut, n'épargnèrent presque personne. Ceux des habitants et des soldats qui n'avaient pu fuir, s'étaient réunis sur la grande place et dans les églises. Prosternés aux pieds des vainqueurs, et versant d'abondantes larmes, ils criaient miséricorde. Les Français, excités à la vengence par l'injure faite à leur roi, ne firent grâce qu'aux enfants et à quelques femmes ; sept cents cadavres jonchèrent la place. Le massacre, le pillage et l'incendie, durèrent huit heures. Du côté des assaillants, la perte n'aurait été que de huit morts et de vingt-cinq blessés. On évaluait le butin à vingt-cinq mille ducats[2]. Les relations françaises ne diffèrent guère des récits italiens. « Les assiégeants, dit André de la Vigne, emportèrent ce

mauvais travail, et bien inférieures à celles des rois aragonais. Les meilleures ont été frappées à Aquila et à Naples. Généralement elles présentent d'un côté l'écu de France avec cette légende : KROLUS. D. G. REX. FR. SIC. IER. Au revers une croix fleurdelisée, avec le nom de la ville où la pièce a été frappée. Celles d'Aquila portent un aigle. Celles de Naples et de Sulmona, la croix avec ces mots : XPS. VINCIT. XPS. REGNAT. XPS. IMPAT. (Nuseo, *Intorno alle Monete di Carlo VIII*, in-4, Napoli 1846.)

1. Vercli, 9 et 11 février 1495. *La Prinse de Naples*, imprimée en caractères gothiques (Bibl. de l'Arsenal, sect. II, n. 287).

2. Marino Sanuto, fol. 74, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« château malgré les grandes défenses de ceux du dedans,
« faisant après, sans aucune pitié ni miséricorde, main
« basse sur tous ces pillards et malfaicteurs, dont ils
« jetèrent les corps par dessus les murailles, ce qui s'exé-
« cuta en présence mesme du roi. Le carnage fut un des
« plus horribles qu'on vit jamais, lequel dura huit heures
« entières. Il y eut quelque quarante Français de tués.
« Trois gentilshommes eurent mission expresse de faire
« préserver les femmes et les filles de tout déshon-
« neur[1]. »

Cette guerre à outrance était une nouveauté sans précédent depuis plusieurs siècles, pour les Italiens, habitués, comme on le sait, à dépouiller les vaincus, à saccager même les villes prises par force, mais à épargner la vie des prisonniers, afin de les mettre à rançon. Elle remplit de terreur le parti aragonais, plus que deux batailles perdues. Dès le lendemain du sac de Monte-San-Giovanni, l'armée française se porta en avant. Dans une rencontre avec un parti ennemi, cent cuirassiers du maréchal de Rieux, mirent en fuite un nombre double de Napolitains, qui perdirent une cinquantaine des leurs, tués ou prisonniers. L'avant-garde passa sans coup férir le Garigliano sur le pont de Ceprano, et occupa Rocca-Guglielmo et Rocca-Secca, postes importants, que l'ennemi, campé en force, aux environs, n'essaya pas de défendre.

Dans la nuit du 11 au 12 février, une lettre du comte de Guise avertit le roi que Ferdinand II avait évacué San-Germano et le pas fortifié de Cancello, et qu'il rassemblait ses forces dans la vallée du Vulturne,

1. André de la Vigne, dans Godefroi, p. 130.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vers Capoue. Cette retraite s'était faite si précipitamment, que huit pièces de grosse artillerie avaient été abandonnées sur le chemin. « Ceci me vient bien à point, porte une lettre du roi au duc de Bourbon, car c'était toute l'entrée du royaume, pour tirer avant, et pour l'achèvement de mon entreprise[1]. »

Dès le même jour, 12 février, Charles VIII partit de Veroli avec sa garde, et le 14 il entrait à San-Germano. Les habitants lui firent serment de fidélité, comme à leur souverain légitime; le clergé l'attendait à la porte de la ville avec croix et bannières. Des notables du pays portaient un dais, sous lequel il prit place. Hommes, femmes et jusqu'aux enfants le suivaient, des branches d'olivier à la main, en chantant ce verset du Psalmiste : *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Les ambassadeurs vénitiens eux-mêmes le complimentèrent sur le brillant accueil qui lui était fait, dès ses premiers pas dans le royaume[2].

Pour récompenser la commune de ces marques de dévouement, le roi lui concéda divers priviléges, et entre autres l'exemption d'un impôt annuel de quinze cents ducats, qu'elle payait à la couronne. Une ordonnance rappela les bannis et leur restitua leurs biens, confisqués par les princes aragonais. Prosper Colonne obtint le duché de Trajetto, le comté de Fondi, voisin de ses possessions, et plusieurs châteaux près de la frontière; son frère Fabrice eut les comtés d'Alba et de Tagliacozzo. Le préfet de Rome, frère du cardinal de la

1. 12 février 1495. Bibl. de l'Arsenal, S. A, n. 287. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 216.

2. Marino Sanuto, fol. 77.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rovère, reçut, au même titre, les fiefs du marquis de Pescaire, situés dans l'Abruzze[1].

Pendant que Charles VIII séjournait à San-Germano, et qu'il allait au mont Cassin, pour y faire ses dévotions au tombeau de saint Benoît, les Français suivaient de près l'ennemi, lui faisaient des prisonniers et entraient sans résistance dans les villes qu'il abandonnait. Le 16 un détachement s'étant présenté devant Gaëte, fut admis dans la place par les habitants; mais la garnison tint ferme dans le château : exemple de fidélité courageuse, que peu d'autres suivirent. De Teano, où le Roi coucha le 16 février, il fit sommer les Capouans de lui ouvrir leurs portes. Tout lui venait à souhait. Remarquons, néanmoins, qu'en informant le duc de Bourbon de succès si facilement obtenus, Charles VIII terminait ainsi sa lettre : « Je faiz et feray au demourant, de mon affaire, « la plus grande diligence que pourray. Et, espère à l'aide « de Dieu, vous aller veoir plus tôt que vous ne pensez[2]. » Doit-on conclure de ces paroles, nouvelles sous la plume du roi, que si le projet de faire la guerre aux Turcs était entré réellement dans sa pensée, les trames de ses prétendus alliés d'Italie, et principalement l'attitude menaçante de l'Espagne, le portaient à l'abandonner, et que dès ses premiers pas dans le pays de Naples, il comprenait la nécessité de retourner promptement en arrière pour se défendre chez lui ?

Ferdinand II, depuis son avénement à la couronne, marchait entre des précipices. Peu rassuré sur les sentiments des Napolitains, dont il avait reçu un froid accueil,

1. Marino Sanuto, fol. 77, *a tergo*.
2. San-Germano 14 février. Bibl. de l'Arsenal, S et A, n. 287.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les rapports de chaque jour l'informaient que sa présence devenait de plus en plus nécessaire pour les retenir dans le devoir. Le cri de *Vive France!* était dans toutes les bouches. Le peuple, assemblé tumultueusement, pillait les maisons des Juifs, et bientôt la défection de Naples, si elle n'était prévenue, donnerait à d'autres villes le signal de la révolte. Et cependant, sous les yeux de ce malheureux prince, l'esprit de l'armée n'était guère propre à lui inspirer de la confiance. Les soldats informés des massacres de Monte-Fortino et de Monte-San-Giovanni, tremblaient à la pensée d'en venir aux mains avec un ennemi implacable, auquel rien ne résistait. Les Capouans eux-mêmes, fidèles jusqu'alors à la maison aragonaise, craignaient de s'exposer à de grands risques, s'ils persistaient à soutenir une cause trahie par la fortune. La sommation envoyée par Charles VIII, et surtout l'approche d'une avant-garde française, les décidèrent à suivre le torrent. « Sire, dirent-ils à leur roi, vous n'êtes pas assez fort pour tenir ici et repousser l'assaut dont on nous menace. Il vaut mieux, pour vous comme pour nous, que vous vous retiriez à Naples. Avec vos troupes vous pourrez vous y retrancher, et trouver d'importantes ressources, que nous sommes hors d'état de vous offrir. Chacun, à Capoue, regrette que le sort vous soit contraire, mais personne ne veut encourir une ruine certaine, en résistant sans aucune chance de succès. Ferdinand s'était flatté que la vieille affection des habitants de Capoue ne se démentirait pas à l'heure du péril, et en rassemblant toutes ses forces sous les murs d'une ville qui était de défense, il se croyait en mesure de disputer aux Français le passage du Vulturne. Depuis son départ de San-Germano, la désertion avait éclairci ses rangs; toutefois il conservait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

encore la meilleure partie de sa cavalerie, quatre mille fantassins et deux mille paysans armés. Trompé dans son espoir, il tenta un dernier effort pour retenir ce peuple, près de l'abandonner. « Le prince d'Altamura, dit-il aux Capouans, a rassemblé, à Naples, des troupes qui réunies aux miennes arrêteront, je l'espère, les progrès de l'armée française. J'irai les chercher. Attendez-moi avec confiance, et si demain soir vous ne me voyez pas revenir, accommodez-vous avec le roi Charles; je vous y autorise[1]. » Ces paroles dites, il partit, accompagné d'une faible escorte, laissant dans Capoue sa petite armée et ses trois meilleurs capitaines, Virginio Orsini, le comte de Pitigliano et Jacques Trivulce, cet émigré milanais, réfugié à la cour de Naples, où il avait trouvé asile et fortune.

Les Napolitains apaisés, du moins en apparence, par l'arrivée de leur roi, contre lequel ils n'avaient aucun sujet de haine, promirent de lui rester fidèles. Mais Ferdinand put bientôt se convaincre que cette promesse ne serait pas tenue s'il n'enchaînait la victoire. « Je ne veux pas, leur dit-il alors, exposer la capitale de mon royaume à être forcée par des barbares, avides de sang et de pillage. Tenez pendant quinze jours. Si au bout de ce temps, je n'ai pas empêché l'ennemi de franchir le Vulturne, vous pourrez lui demander une capitulation. » Dès le même soir, il se mit à la tête de deux mille Espagnols, que son oncle don Frédéric avait pris à la solde, et repartit pour Capoue, où il comptait rentrer le lendemain, avant l'heure convenue[2].

Pendant sa courte absence, la situation, déjà si mau-

1. Marino Sanuto, fol. 81.
2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 41. — Marino Sanuto, fol. 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vaise avait empiré à ce point, que désormais tout espoir de salut lui était enlevé. Arrivé à peu de milles des remparts, il fut averti que, dès la veille, avant la nuit, les Français avaient été reçus dans la ville. A cette nouvelle, la plupart de ceux qui l'accompagnaient se débandèrent ; lui-même dut rétrograder précipitamment jusqu'à Aversa, suivi de quelque deux cents chevaux et d'un petit nombre de fantassins [1].

Voici ce qui s'était passé. Peu d'heures après le départ de Ferdinand, le menu peuple avait pillé ses équipages et dévasté son logis, au cri de *vivent les Français!* Trivulce, chargé de la défense de Capoue, s'était accommodé avec le roi Charles; beaucoup d'hommes d'armes avaient déserté ; Orsini et Pitigliano, impuissants à conserver la forteresse à leur maître, s'étaient retirés à Nola avec quatre cents cavaliers.

Trivulce, n'était pas un de ces cœurs généreux, mais rares, qui gardent au prince abandonné de la fortune la foi qu'ils lui avaient jurée quand il était puissant et heureux. A la faveur d'un sauf-conduit pour sa personne, sa famille et ses biens [2], il alla trouver le roi à Teano, et lui offrit au nom de la troupe sous ses ordres et des habitants de Capoue, de rendre la ville, moyennant une honnête capitulation. A en croire l'historien Guicciardini, il ajouta qu'il ne désespérait pas de faire venir à composition Ferdinand II lui-même, si une situation convenable était assurée à ce prince [3]. « J'accepte volontiers l'offre que vous me faites au nom de vos troupes et

1. Il resto che era con lui andò vagabondo (Marino Sanuto, fol. 82).

2. *La Prinse de Naples* (Bibl. de l'Arsenal, S. A, n. 287).

3. Non si dfidava di condurre a lui la persona di Ferdinando. (lib. I, cap. IV, p. 217.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Capouans, répondit Charles VIII ; quant au prince aragonais, il sera bien reçu s'il vient vers moi. Qu'il sache néanmoins que pas un pouce de terre ne lui sera laissé dans le royaume ; c'est en France qu'il obtiendra des honneurs et de beaux domaines. » D'Aubigny et Prosper Colonne, chargés de dresser la capitulation, partirent pour Capoue ; mais déjà les habitants en avaient ouvert les portes à une avant-garde française, sans stipuler aucune condition. Le 18 février, le roi y fit son entrée en grand appareil à la tête des troupes, aux acclamations d'un peuple ivre de joie. Le même jour, Trivulce passait à son service avec cent lances [1].

Ferdinand II, persuadé que la défection de Capoue allait amener celle de presque tout le royaume, voulut se retirer à Naples. Déjà la mauvaise nouvelle l'y avait précédé et mettait cette capitale en combustion. Le peuple, ameuté au cri de *vive la France!* dévastait les maisons des Aragonais, et fermait les portes de la ville devant son roi, qui ne put entrer au Château-Neuf que par une poterne et en courant hasard de sa personne. En ce moment même, la populace pillait ses écuries. Indigné de ce cruel outrage, il se présenta seul devant ces misérables et leur en imposa tellement par sa fière contenance, que beaucoup prirent la fuite et que les autres, tombant à ses genoux, lui demandèrent humblement pardon. Cependant, au bruit bientôt répandu de son arrivée, une grande multitude de gens de toutes conditions s'était réunie devant le Château-Neuf ; Ferdinand y descendit, et fit à ses sujets des adieux nobles et touchants.

1. E questo vedendo, si fece suo uomo (Marino Sanuto, fol. 81, *a tergo*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Dieu m'est témoin, leur dit-il, que si j'ai accepté le « pouvoir, c'était pour m'efforcer de regagner, par un « gouvernement doux et équitable, l'affection des peu- « ples que mon père et mon aïeul avaient malheureu- « sement perdue. Je n'en ai pas eu le temps. Si aujour- « d'hui la couronne tombe de ma tête, je dois l'attribuer « principalement à l'infidélité et au peu de courage de « mes capitaines. L'ennemi ne doit point s'en glorifier. « Mais, l'espérance me reste, les princes italiens ouvrent « enfin les yeux sur les dangers qui les menacent; le roi « d'Espagne lui-même en est ému et, sans aucun doute, « il me prêtera assistance. Quant à présent, hors d'état « de repousser l'envahisseur, je dois céder à l'orage que « je ne puis conjurer. Faites un accord avec le roi de « France, je vous délie du serment que vous m'avez « prêté. Souvenez-vous toutefois que je n'ai fait de mal « à personne, et que si l'arrogance et les exactions de « l'étranger vous font désirer mon retour, je serai prêt « à braver les plus grands périls, pour me rendre à votre « appel [1]. »

La haine qu'on portait au père et à l'aïeul du jeune roi était si profonde, le désir de recevoir les Français si général, que ces nobles paroles ne ramenèrent point les esprits. A peine Ferdinand fut-il rentré dans la forteresse, que le tumulte recommença. La populace pilla le palais de *Capo di Monte*, celui de l'Infant don Frédéric, et plusieurs maisons des grands de la cour. Le 9 février, un héraut du roi de France vint demander au nom de son maître qu'on rendît la ville. Il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Le même jour, des

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 219.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

députés de la noblesse et du peuple au nombre de quarante, se rendirent au quartier royal d'Aversa, et jurèrent à Charles VIII fidélité et obéissance. Ses nouveaux sujets, lui dirent-ils, « l'attendaient *comme les Juifs attendent le Messie*[1]. » Le comte de Montpensier, le maréchal de Gié et le sénéchal de Beaucaire partirent aussitôt avec une avant-garde pour prendre possession de la ville, et en fermer l'entrée aux Suisses, dont on connaissait par expérience l'humeur pillarde et tapageuse. Comme le drapeau aragonais flottait toujours sur les forts, dès le même soir, des batteries de canons ouvrirent le feu sur le Château-Neuf, qui riposta.

Ferdinand II, hors d'état de se maintenir dans cette forteresse, devait, s'il s'y laissait enfermer, rester tôt ou tard prisonnier : aussi avait-il résolu de se retirer en lieu sûr, pour y attendre un retour de fortune. Il mit dans les forts les troupes peu nombreuses qui lui étaient restées fidèles. Huit cents hommes, dont cent cinquante Italiens, les autres Allemands ou Espagnols, occupèrent le Château-Neuf et eurent pour chef Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire. Le reste fut réparti entre Pizzofalcone, le fort de l'Œuf, et la tour de Saint-Vincent. Ces forteresses bien approvisionnées, et armées d'une puissante artillerie, devaient résister longtemps, si elles étaient courageusement défendues. En tenant la capitale dans un état de guerre prolongé, ne pouvaient-elles pas changer les dispositions des inconstants Napolitains. Les hommes, dit Machiavel, changent volontiers de maîtres, croyant améliorer leur

1. Cette expression est tirée du rapport officiel sur la prise de Naples, envoyé en France, et publié par ordre du roi. (Bibl. de l'Arsenal, S et A, n. 287.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sort ; et cette croyance leur fait prendre les armes contre celui qui les gouverne; ils ont tort. En écrivant ces lignes, le grand historien de Florence ne pensait-il pas au peuple de Naples, si variable dans ses sentiments, et dont les révolutions politiques empirèrent presque toujours le sort ?

Les galères étaient retirées dans la darse ; les gros navires mouillaient près du môle. Ferdinand en appela cinq, qui le transportèrent au fort de l'Œuf, avec son oncle don Frédéric, la reine douairière, don Geoffroi le fils du pape, et leur suite. D'autres bâtiments gagnèrent le large pour attendre ses ordres[1]. Afin d'assurer le départ du cardinal de Gênes, d'Obietto de Fiesque et des émigrés génois, Ferdinand leur donna un vaisseau[2]; puis il fit brûler ceux qui n'étaient point armés, crainte que les Français ne s'en servissent contre lui. Tout ce qu'on ne put enlever de l'arsenal fut détruit. Avant de quitter le Château-Neuf, Ferdinand avait fait ouvrir la prison où, depuis dix-huit ans, des seigneurs du parti angevin gémissaient dans les fers[3]. Il retint seulement pour servir d'otages, le comte de Sessa et les fils des princes de Salerne et de Rossano. Le lendemain, comme il retournait par mer au Château-Neuf, les Napolitains tirèrent sur son bâtiment, et il y courut de grands risques[4].

Le samedi 21 février, Charles VIII alla dîner à Poggio-

1. Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 222. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II.

2. Ces chefs de l'émigration génoise, gagnés par les promesses de Charles VIII, passèrent dans son parti. (Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 257.)

3. Il y avait tel qui avait esté XVIII ans prisonnier. (*La Prinse de Naples*, Bibl. de l'Arsenal, etc.)

4. Marino Sanuto, fol. 82, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Reale, château de plaisance des rois aragonais, à un mille de Naples, au milieu d'un vaste et magnifique parc ceint de murs, orné de statues antiques, planté d'arbres rares, peuplé d'animaux et de volatiles amenés des pays lointains. Il y avait aussi un four à faire éclore jusqu'à dix mille poulets, nouveauté qui causa aux Français autant de surprise que d'admiration[1]. De notables habitants de Naples vinrent en députation trouver le roi à Poggio-Reale. Il les reçut en présence des grands de la cour, un faucon sur le poing. « Sire, dirent-ils, le peuple de Naples, heureux de la venue de Votre Majesté, qui, depuis longtemps était l'objet de ses vœux, est aujourd'hui dans la joie, et se donne de grand cœur à vous. » Baisant ensuite le pan du manteau et la main du roi, le chef de la députation le supplia, au nom de la ville, d'accorder les priviléges dont on lui présentait humblement les titres, et de remettre son entrée à Naples au lendemain, afin qu'on pût la rendre plus solennelle. Charles VIII promit de satisfaire à ce qu'on attendait de lui [2].

« Jamais, nous dit Comines, peuple ne montra tant d'affection à roy, ny à nation, comme ils montrèrent au roy et pensoient estre tous hors de tyrannie [3]. » Dans les provinces, comme dans la capitale, c'était à qui se tournerait le plus vite vers le soleil levant. Charles VIII, dit Guicciardin, fut accueilli des Napolitains avec tant de joie et de tels applaudissements, qu'on ne pourrait l'exprimer. Hommes, femmes, enfants, de tout âge, de

1. Voir la description de Poggio-Reale dans le *Vergier d'honneur* d'André de la Vigne.

2. Marino Sanuto, fol. 84.

3. Comines, liv. VII, ch. XVI, p. 226.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toutes conditions, de toutes factions même, s'y portèrent avec une exaltation incroyable, comme si ce roi eût été le père et le fondateur de cette grande cité. « Qui ne pouvait lui baiser la main, porte le bulletin officiel de l'entrée du roi, lui baisait le pied [1]. Les familles qui avaient été comblées de biens par la maison d'Aragon, ne se montrèrent pas les moins empressées à l'abandonner : courtisans la veille, ennemis le lendemain du prince tombé dans le malheur. Les Caraffa tenaient de la munificence des Aragonais un revenu de quarante mille ducats, somme énorme à cette époque. Ils allèrent des premiers au-devant du roi de France[2] : triste spectacle qui se reproduit à chaque révolution, sans que la leçon profite aux souverains. Les dames napolitaines firent éclater une joie extravagante, dont les maris parurent mécontents. Elles étaient aux fenêtres, riant, criant, agitant leurs mouchoirs, quand, le dimanche 22 février, deux heures avant le coucher du soleil, le roi fit son entrée à la tête des troupes, suivi des grands du royaume, et même des ambassadeurs vénitiens accrédités auprès de la cour de Naples[3]. Les rues, tendues de tapisseries, étaient remplies de ce peuple, grand gesticulateur, et de tous les Italiens, le plus bruyant dans l'expression de ses sentiments. Charles VIII, à cheval, sous un poële de drap d'or, porté par quatre nobles seigneurs, se rendit à la cathédrale pour remercier Dieu de l'avoir conduit si facilement au terme de sa hasardeuse expédition. Le *Te Deum* fut chanté en action de grâces. Le roi fit ser-

1. *La Prinse de Naples*, etc., *loc. cit.*
2. Comines, liv, VII, ch. XVI, p. 225.
3. *Chron. Venet.*, ap. Muratori, *Script.*, t. XXIV, p. 141.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment de protéger et de défendre l'Église, puis il alla souper au vieux palais de *Capuana*, appelé aujourd'hui la *Vicaria*, habitation ordinaire des Angevins, où son logis était préparé. On avait choisi de préférence ce palais, situé à l'une des extrémités de la ville, pour éloigner le roi du Chateau-Neuf, dont l'artillerie ne cessait, depuis la veille, de tirer sur les maisons.

Pendant que ces choses se passaient, les troupes envoyées, après l'occupation de San-Germano, dans les provinces, y faisaient de rapides progrès. Les populations les accueillaient avec transport; les forteresses s'ouvraient sans résistance, et, en réalité, ces détachements peu nombreux achevaient la conquête du royaume, en marchant par étapes. Orsini et Pitigliano, hors d'état de se maintenir à Nola, avaient demandé au roi Charles un sauf-conduit qui leur était promis. Mais pendant qu'ils traitaient de leur soumission, le comte de Ligny, avec deux cents chevaux, mettait en fuite leurs quatre cents lances, les faisait eux-mêmes prisonniers, puis les enfermait à Mondragone. Perron de Basche et Stuart d'Aubigny occupaient les Calabres, à l'exception de Tropea et d'Amantea, villes domaniales qui, après avoir arboré le drapeau des lis, relevèrent celui d'Aragon, en apprenant que Charles VIII les donnait en fief au comte de Percy. Reggio, située sur le détroit, en face de Messine, appelait les Français, mais la garnison, retirée dans le château, refusait de se rendre, et par une négligence regrettable, elle ne fut point attaquée, lorsqu'un faible effort eût suffi pour la réduire. En Pouille, sauf Brindes et Gallipoli, défendues par de bonnes garnisons, les villes ouvraient leurs portes aux Français. « Tous, dit Comines, venaient trois journées au-devant de nos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gens, pour se rendre[1]. » La plupart des membres de la haute noblesse firent hommage au roi victorieux pour leurs fiefs, et en obtinrent l'investiture. Le marquis de Pescaire était, comme on le sait, resté fidèle à Ferdinand, mais ni ses fils ni ses neveux ne suivirent son exemple. Le marquis de Squillace et le comte d'Acri s'enfuirent en Sicile, parce que Charles VIII avait donné leurs terres féodales à Stuart d'Aubigny.

Le 23 février, Ferdinand s'étant assuré que le fort de l'Œuf était suffisamment pourvu d'artillerie et de munitions pour résister aux Français, se retira à l'île d'Ischia, où les galères échappées de Naples le rejoignirent. Aussi longtemps qu'il put apercevoir sa capitale, on l'entendit répéter ce verset du Psalmiste : *Nisi dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.* C'est en vain qu'on garde la ville, si Dieu lui-même ne veille à sa défense[2]. Les historiens rapportent qu'un Catalan, gouverneur du château d'Ischia, et vendu aux Français, après avoir refusé au roi l'entrée de la forteresse, consentit à l'admettre avec un seul serviteur. Ferdinand accepta. A peine entré, il tira son poignard, tua, suivant certains récits, le perfide gouverneur, le glaça de crainte suivant d'autres et se rendit maître de la place[3].

Le même jour, les Suisses voulurent prendre par escalade les ouvrages extérieurs du Château-Neuf; ils y perdirent une trentaine des leurs et furent repoussés. Une seconde tentative n'ayant pas eu plus de succès, le roi fit mettre en batterie soixante-dix bouches à feu, de tout

1. Comines, liv. VII, ch. XVI, p. 227.
2. *Psalm.* 126.
3. Pauli Jovii *Hist.* lib. II, p. 42. — Marino Sanuto, fol. 96, *a tergo*. — Guicciardini, lib. I, cap. IV, p. 223.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

calibre, et les assiégés furent avertis qu'ils seraient pendus aux gibets qu'on dressa en vue de la forteresse, s'ils refusaient de se rendre[1]. Des cris de *vive Ferdinand !* et de furieuses décharges d'artillerie, qui endommagèrent des maisons et plusieurs églises, répondirent à cette sommation. L'ouvrage avancé fut enfin pris, mais ceux qui le défendaient purent se retirer dans le corps de la place.

Sur ces entrefaites Djemm sultan, le frère de Bajazet, mourut au château de Capuana le 25 janvier, après quelques jours de maladie. Cet événement souleva une grave accusation contre le chef de l'Église. On crut généralement qu'Alexandre VI avait fait empoisonner le prince turc avant de le livrer au roi[2]. Le bruit se répandit qu'une poudre blanche, d'une saveur agréable, et qui donnait la mort sans causer de douleurs aiguës, avait été mêlée aux sucreries dont le malheureux Djemm était très-friand. Maître Théodore, son médecin, placé près de lui par le pape, au château Saint-Ange, affirmait, au contraire, que la maladie du prince turc était un catarrhe tombé sur la poitrine. Ce qui est certain, c'est que Djemm, parti de Rome bien portant, du moins en apparence, se plaignit deux jours après d'un mal de gorge extraordinaire, et qu'il arriva dans un état désespéré à Naples, où il succomba. Alexandre VI, s'il fut réellement l'auteur de

1. Marino Sanuto, fol. 84, *a tergo*.

2. Ce disoit-on qu'il fut baillé empoisonné (Comines, liv. VII, ch. XVII, p. 232). — Si credette molto constantamente che la sua morte fosse proceduta da veleno, datogli dal pontifice (Guicciardini, p. 254). Francesi diceva che il papa gli aveva dato attossicato (Marino Sanuto, fol. 38, *a tergo*). — L'historien turc, Shan Dud-din Mohammed Hassan, dit que le pape envoya à Djemm un barbier qui le rasa avec un rasoir empoisonné (Mss. de la Bibl. imp., n. 10528).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette mort, chercha-t-il à se venger de Charles VIII, qui l'avait contraint à se dessaisir de ce prisonnier, pour la garde duquel le sultan payait de grosses sommes? Voulut-il plutôt, comme plusieurs historiens le rapportent, gagner trois cent mille écus offerts par Bajazet, pour prix de la mort de son frère? Un crime ne coûtait rien aux Borgia, s'ils trouvaient quelque avantage à le commettre. Sans rien affrmer, ajoutons seulement que cette mort fit partout sensation, principalement à Venise. Le conseil des Dix, informé chaque jour par ses ambassadeurs de ce qu'ils apprenaient de l'état du malade, tenait ces rapports très-secrets, et quand il ne put se dispenser d'en donner connaissance au sénat, il décida que certains passages où figurait le nom de maître Théodore, ne seraient pas lus[1]. N'en peut-on pas conclure qu'ils avaient trait aux bruits répandus à Naples de l'empoisonnement du prince turc, et qu'ils en relataient peut-être les circonstances telles qu'on s'en entretenait à la cour du roi. Quoi qu'il en soit, le conseil des Dix s'empressa de transmettre au sultan, avec qui la République était en paix, une nouvelle bien faite pour le combler de joie. André Gritti, noble vénitien, qui faisait le négoce à Constantinople, reçut cette mission. Mais si le prudent gouvernement de Venise n'ignorait pas qu'un crime avait été commis, il espérait sans doute se concilier l'esprit du pontife, accusé d'en être l'auteur, s'il paraissait ne point partager une opinion fort accréditée. « Sache, portait la lettre adres-« sée à Gritti, que le roi de France, avant de quitter « Rome, s'est fait livrer le frère de l'excellent seigneur,

1. 7 mars 1495. Archives du conseil des Dix; registre misto, n. 26, fol. 147.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« sultan Bajazet, et qu'il est entré avec lui à Naples. « Déjà depuis plusieurs jours Djemm se plaignait d'une « grande irritation à la gorge, causée par un catarrhe « qui tomba bientôt sur la poitrine. Le mal fit de tels « progrès, malgré de copieuses saignées, que le prince « expira le 15 février dans la matinée, *de mort naturelle*, « *et ceci est très-certain*[1]. » Remarquons ici que Marino Sanuto, l'historiographe officiel du gouvernement vénitien, rapporte autrement ce fait. « Les Français, écrit-il, disent que le pape avait livré Djemm empoisonné, et qu'après la mort de ce prince, des signes d'empoisonnement furent reconnus sur son corps[2]. »

« Si le sultan t'interroge sur les progrès du roi de « France, portait encore la lettre du conseil des Dix, « réponds qu'il a envahi le royaume de Naples et qu'à « l'exception du château de Gaëte et des forts de la capi- « tale, tout, ou presque tout lui est soumis. Enfin si on « te demande ce que nous faisons dans de telles conjonc- « tures, tu diras qu'étant amis des deux rois Ferdinand « et Charles, nous nous efforçons de pacifier leurs diffé- « rends; mais que les dissensions du reste de l'Italie ont « jusqu'alors paralysé nos tentatives.

« Il nous revient que, depuis la mort de Djemm, le roi « de France se propose d'envoyer un ambassadeur à « Constantinople, pour négocier la paix avec le sultan. « Tiens-toi au courant de cette affaire et efforce-toi d'en- « traver les négociations. Représente que le roi ne parle « d'un accord que dans le double but de rompre la bonne « intelligence qui existe heureusement entre Sa Hau-

1. 4 mars 1495. Se ne morite di morte naturale, e questo è certissimo. (Reg. misto, n. 26, fol. 146.)

2. Marino Sanuto, fol. 38, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« tesse et les princes chrétiens, afin de se donner le « temps d'affermir sa domination sur un pays dont les « côtes sont si voisines de celles de Turquie. »

La mort de Djemm toucha sensiblement Charles VIII. Déjà refroidi sur le projet de passer d'Italie en Orient pour en chasser les Turcs, il parut dès lors l'abandonner tout à fait, et considérer son entreprise comme terminée par la conquête du royaume de Naples, qui, dans le principe, n'en devait être que le début. Le retour du roi en France fut résolu sans être fixé à jour certain. Des lettres adressées de Naples, le 28 février, aux officiers royaux à Tours, annoncèrent que le roi partirait aussitôt après que les Châteaux Neuf et de l'Œuf seraient pris, et qu'il aurait donné ordre à ses affaires[1]. Des avis d'une date postérieure confirmèrent cette nouvelle. Le 20 mars, le cardinal de Saint-Malo faisait savoir à la reine que l'intention du roi était de repasser incessamment les Alpes, sans pousser plus loin ses conquêtes. « Sa Majesté, écrivait-il, se diligente le plus « qu'elle peut, pour s'en retourner par de là, et m'a « donné charge expressément, pour ma part, d'ayder à « depescher ses affaires pour plus tôt s'en retourner. J'es- « père avec l'aide de Dieu, qu'il pourra partir d'ici en- « viron le huitième jour d'avril. Il laissera par deçà pour « lieutenant, Monseigneur de Montpensier, avec mille ou « douze cents lances, tant françaises que de ce pays, « quinze cents Suisses, et mille arbalétriers françois[2]. » Quelques jours plus tard, Charles VIII lui-même informait le duc de Bourbon qu'il monterait à cheval aussitôt

1. Bibl. de Nantes. — *Campaynes et bulletins*, p. 200.
2. *Ibid.*, p. 218 et 220.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après la Quasimodo, pour rentrer en France sans s'arrêter ni séjourner en aucun lieu [1].

Le siége du Château-Neuf dura jusqu'au 7 mars. Dès les premiers jours, le marquis de Pescaire avait reconnu qu'un esprit d'insubordination régnait dans la garnison, et qu'elle était disposée à traiter avec les Français plutôt qu'à faire une longue résistance. De funestes accidents se succédèrent. Un magasin de poudre sauta; celui qui renfermait la poix et la résine prit feu; beaucoup de soldats périrent, ou furent grièvement blessés. Les Allemands, induits à mal par leurs officiers, pillèrent une partie des effets précieux laissés dans la forteresse. Enfin, le 26 février, ils demandèrent à capituler. On convint d'une trêve de 24 heures; mais, faute de s'entendre sur les conditions, les batteries françaises recommencèrent leur feu. « C'était chose pitoyable, dit un témoin ocu-« laire, de voir la ruine et la désolation de ce château, « lequel était fort à merveille, mais les faucons, les bom-« bardes et les canons y firent un si horrible dégât, que « tout allait par terre, en lopins et pièces [2]. » Les assiégés ne laissaient pas que de riposter; mais leurs boulets faisaient moins de mal aux assiégeants qu'aux Napolitains, dont à tout moment quelques maisons s'en allaient en ruine. Enfin le 2 mars, la garnison ayant refusé de tenir plus longtemps, le marquis de Pescaire alla rejoindre Ferdinand II à Ischia, et la négociation fut reprise avec les Français. On stipula que le mardi 7 mars, la place serait rendue avec l'artillerie, les munitions, les vivres, et en général ce qu'elle renfermait, si une force

1. 28 mars 1495. *Campagnes*, etc., p. 216.
2. André de la Vigne, p. 124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suffisante pour la dégager ne la secourait auparavant. La troupe, autorisée à en sortir « vies et bagues sauves, » était libre de se retirer où bon lui semblerait. Les Espagnols se firent conduire à Ischia ; les Allemands passèrent en grand nombre à la solde de la France ; quelques-uns seulement retournèrent en Allemagne.

Pizzofalcone, simple redoute sur une colline hors de l'enceinte de Naples, et la tour de Saint-Vincent, ne firent qu'une résistance très-courte ; mais le fort de l'Œuf, bâti sur un rocher à cinq cents mètres du rivage, auquel il est joint par une jetée étroite, était en état de défense. La garnison en avait muré l'unique porte, et tout semblait annoncer qu'elle tiendrait longtemps.

Rien, ou presque rien ne restait à Ferdinand. Son armée n'existait plus ; les places, en petit nombre, qui résistaient encore, ne pouvaient être secourues ; le peuple lui était contraire. Ce malheureux prince se crut délaissé de Dieu et tomba dans le découragement. Dès le 5 mars, il avait obtenu du roi un sauf-conduit pour son oncle don Frédéric, qu'il autorisait à négocier un accord. Des otages garantirent la sûreté du prince aragonais, qui vint à Naples, après la reddition du Château-Neuf, et eut avec Charles VIII plusieurs conférences. Il offrait de céder à la France les provinces napolitaines, et même de décider son neveu à venir en personne faire sa soumission, moyennant qu'on lui laisserait la ville de Naples, le titre de roi, et quelque pension pour vivre. Don Frédéric demandait aussi pour lui-même la principauté d'Altamura, son apanage, et le comté de Maddaloni, qu'il possédait du chef de sa mère. « Les princes et les seigneurs de mon royaume, consultés sur la validité de mes droits, répondit Charles VIII, ont reconnu que seul j'étais le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maître légitime de l'État de Naples, et je ne suis nullement disposé à l'abandonner. Les princes d'Aragon n'y posséderont rien à l'avenir. Si Ferdinand voulait aller en France, je lui donnerais des terres, d'un revenu de trente mille livres, cent hommes d'armes à commander, trente mille livres de pension, et je le marierais de manière qu'il aurait lieu d'être satisfait. — Quant à don Frédéric, il recevrait en France le revenu de ses biens d'Italie, et on le mettrait en possession d'un grand fief. » Cette réponse mit fin à la négociation [1].

Le château de l'Œuf fut alors attaqué vigoureusement. Les artilleurs français établis à Pizzofalcone, et encouragés par la présence du roi, qui venait souvent aux batteries et leur distribuait de l'argent, firent pleuvoir sur la forteresse une grêle de projectiles. Après trois jours de cette terrible canonnade, les assiégés offrirent de se rendre, si dans deux semaines ils n'étaient secourus. On leur accorda huit jours et le vendredi 20 mars, ils démurèrent leur porte, et sortirent avec armes et bagages [2].

Charles VIII était maître de la capitale, et peu de jours devaient suffire pour faire cesser toute résistance dans le royaume. L'Abruzze tout entière était au pouvoir des Français. Don César d'Aragon, le frère naturel du roi, forcé d'évacuer cette province, avait fait sa retraite avec cinq cents lances et environ trois mille fantassins vers les marines de l'Adriatique, pour y attendre les secours promis par l'Espagne et par le Turc. Mais pour-

1. Bibl. de Nantes. — *Campagnes*, etc., p. 212. — Marino Sanuto, fol. 95.

2. Lettre du roi en date du 28 mars. — Bibl. de Nantes. — *Campagnes*, etc., p. 213. — Marino Sanuto, fol. 91. — André de la Vigne, p. 187.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suivi vivement par Fabrice Colonne, harcelé par les paysans, au cri de *Vive la France !* affaibli par la désertion, il avait vu sa troupe se fondre rapidement, et, suivi d'un petit nombre de gendarmes, il était entré à Brindes. Le duc de Bourbon, informé par des lettres du roi de ces heureuses nouvelles, les fit publier dans les bonnes villes du royaume. On fit partout des processions, des prières publiques, pour rendre grâce à Dieu. A Paris, un *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame, on alluma des feux, on fit de grandes réjouissances.

Le séjour de Naples plaisait fort au roi et à la noblesse française. Leur long contact avec ces seigneurs italiens qu'aucun frein moral ne retenait, civilisés jusqu'à la corruption, passionnés pour les arts, les lettres, les jouissances d'une vie élégante et dégagée de préjugés, faisait naître en eux des idées toutes nouvelles. Ces idées en se développant devaient, en peu d'années, amener un merveilleux changement dans les mœurs, les goûts, la langue, les bâtiments, les productions artistiques et littéraires de la France. L'expédition de 1494 ouvrit la porte à la Renaissance, qui pour nous date de cette époque. Dans le siècle suivant, les guerres de Louis XII et de François Ier accélèrent sa marche ; la France se dégagea de ce qu'elle avait conservé de la rouille du moyen âge. Écoutons Charles VIII lui-même, exprimant ses impressions, au moment même où il songeait à quitter Naples pour retourner en France : « Vous ne pourriez « croire, mandait-il au duc de Bourbon, les beaulx jar- « dins que j'ay en ceste ville. Car sur ma foy, il semble « qu'il n'y faille que Adam et Eve pour en faire un pa- « radis terrestre, tant ils sont beaulx et pleins de toutes « bonnes et singulières choses, comme j'espère vous en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« conter ; mais que je vous voye. Avec ce j'ay trouvé « en ce pays des meilleurs peintres, je vous en enverray, « pour faire d'aussi beaux planchers (plafonds) qu'il est « possible. Les planchers de Beauce, de Lyon, et d'au- « tres lieux de France, ne sont en riens approchans de « beaulté et de richesse ceulx d'icy, c'est pourquoy, je « m'en fourniray et les meneray aveques moy, pour en « faire à Amboise [1]. » Le grave Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, s'émerveillait du spectacle, nouveau pour lui, que ce pays offrait à ses regards. « Je vouldroye, écrivait-il « à la reine, que vous eussiez veu ceste ville, et les belles « choses qui y sont, car c'est ung paradis terrestre. Le « roy de sa grâce m'a voulu tout montrer à ma venue « de Florence, et dedans et dehors la ville, et je vous as- « seure que c'est une chose incroyable, que la beaulté « des lieux si bien apropriéz en toutes sortes de plai- « sances mondaines [2]. »

1. 28 mars 1495. Bibl. de Nantes. — *Campagnes*, etc., p. 216.
2. 20 mars. Bibl. de Nantes. — *Campagnes*, etc., p. 218.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IV

CHARLES VIII QUITTE NAPLES, ET LAISSE DANS LE ROYAUME UNE PARTIE DE SON ARMÉE.

Inquiétude des États italiens, du pape, de l'Empereur et du roi d'Espagne. — Duplicité du gouvernement vénitien. — Mouvement des esprits en Orient. — Concessions promises par le roi aux Napolitains. — Il abandonne les affaires pour se livrer aux plaisirs. — Il mécontente ses propres partisans. — Ferdinand II passe en Sicile. — Charles VIII tient à Naples une cour somptueuse. — Étrange conduite des seigneurs français. — Mécontentement du peuple. — Une conspiration contre la vie du roi est découverte. — La ligue est conclue à Venise. — La Seigneurie en informe Comines. — Clauses de ce traité. — Les Français affectent une grande confiance. — Les Français de passage à Rome n'y sont plus en sûreté. — Charles VIII se décide à retourner en France. — Forces militaires laissées dans le royaume. — Le pape refuse au roi l'investiture et s'éloigne de Rome. — Préparatifs de guerre des confédérés. — Entrée solennelle de Charles VIII à Naples. — Il part de cette capitale pour n'y plus revenir.

Les succès inattendus de Charles VIII causaient en Italie, et principalement à Milan et à Venise, un étonnement mêlé d'épouvante. Par un caprice de la fortune, cette expédition, réputée folle, trompait toutes les prévisions. Seul le gouvernement de Florence en manifesta une joie qu'on pouvait croire sincère, parce qu'il se persuadait qu'aussitôt après la prise de Naples, les villes de Toscane, occupées par les Français, lui seraient

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rendues. Il envoya au roi quatre ambassadeurs, pour le complimenter et demander en même temps la restitution de ses places. « Dites à Sa Majesté Très-Chrétienne, portaient leurs instructions, que notre peuple est tellement heureux de cette grande victoire, que la parole ne pourrait l'exprimer. Rappelez à Sa Majesté notre vieille et constante affection pour la France ; parlez en termes très-affectueux de la satisfaction que nous donnerait la prompte restitution de nos villes; faites souvenir, avec la réserve convenable, des promesses qui nous ont été faites, et efforcez-vous d'en obtenir une prompte réalisation[1]. »

L'occupation du royaume de Naples par les Français, et la présence du duc d'Orléans à Asti, où il retenait les détachements envoyés de France, jetaient Ludovic le More dans une grande agitation d'esprit. Il se persuadait que Charles VIII, se voyant le maître en Italie, allait tourner ses armes contre lui, afin de rendre le Milanais à la maison d'Orléans. L'imagination frappée de cette idée, il négociait sous main, et dans le plus grand secret, une ligue offensive et défensive avec le gouvernement vénitien. Mais comme on se méfiait de lui, parce qu'on savait que ses paroles ne l'engageaient guère, rien encore n'était fait. Ludovic, mécontent, disait à Sébastien Badoër, l'ambassadeur de Venise: « Chaque sénateur pris isolément est plus sage que moi, mais, s'ils sont réunis, je l'emporte de beaucoup sur eux[2]. »

Le 27 février, on apprit à Milan l'entrée des Français à Naples. Ludovic, qui n'était pas en mesure de se déclarer

1. 14 mars 1495. *Nég. diplom.*, p. 609.
2. 3 février 1495. Dépêche de Badoër au sénat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

contre le roi, affecta de s'en montrer satisfait. Par son ordre on alluma de grands feux ; les cloches des églises furent mises en branle ; il y eut une procession générale du clergé. Mais, dès le même jour, dans une conférence secrète avec l'envoyé vénitien, il lui disait ces paroles : « Je reçois de mauvaises nouvelles. Naples est perdue ; le peuple a accueilli le roi de France avec de grandes manifestations de dévouement à sa personne. Quant à moi, loin de renoncer à mes propositions d'une ligue contre l'ennemi commun, je suis prêt à faire, dans la conjoncture présente, ce que votre gouvernement jugera nécessaire. Le temps presse, sachez-le bien ; chaque heure perdue aggrave la situation, déjà si fâcheuse[1].

A la suite de cet entretien, Ludovic envoya l'évêque de Como et Bernardin Visconti à Venise, pour presser la conclusion de la ligue, et y faire entrer, s'il se pouvait, les puissances étrangères intéressées à ne point livrer l'Italie aux Français. Ces négociateurs s'embarquèrent sur le Pô avec une suite de soixante personnes, et le 6 mars, ils arrivaient à leur destination. La Seigneurie pourvut à leur dépense, et entendit en audience secrète leurs propositions, auxquelles elle ne se pressa pas de répondre, afin d'avoir le temps d'y réfléchir. Plusieurs monastères reçurent d'elle une somme d'argent, avec recommandation de prier le Seigneur d'inspirer au gouvernement de la République la détermination qui pouvait le mieux procurer le bien de l'État et le salut de l'Italie[2].

L'art de gouverner était alors l'art de tromper. Dans

1. 27 février. La lettre est rapportée par Romanin, p. 78.
2. Mars 1495. Marino Sanuto, fol. 92.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette politique déloyale, qui ne s'est pas arrêtée au quinzième siècle, le gouvernement vénitien l'emportait sur tous ceux de la Péninsule, ou en d'autres termes passait pour plus habile qu'eux. Aucun ne s'entendait mieux, en effet, à amuser de belles paroles l'ennemi dont il préparait sournoisement la perte. Pendant qu'à Naples la Seigneurie faisait complimenter Charles VIII sur ses succès; que, pour endormir dans une sécurité complète Comines, notre ambassadeur, elle feignait de s'en réjouir avec lui, et répétait avec affectation que les Vénitiens étaient les amis et les serviteurs du roi, elle sollicitait l'Empereur et les souverains de l'Espagne de joindre leurs armées à celles de la République, pour rejeter les Français au nord des Alpes. Elle favorisait enfin, sans paraître y prendre part, les conférences diplomatiques que tenaient, de nuit, les envoyés impériaux, ceux de Rome, d'Espagne et de Milan.

Outre que Maximilien voyait d'un œil jaloux les progrès de Charles VIII, il se laissait persuader que ce prince, enivré de ses victoires faciles, voulait contraindre le pape à le couronner empereur. On lui avait rapporté que le roi de France prenait le titre de *Carolus octavus, secundus Magnus*, d'où l'on tirait cette conséquence, que Charles VIII prétendait recommencer le rôle de Charlemagne[1]. Quant à Ferdinand le Catholique, digne émule en perfidie des princes italiens, s'il n'était leur maître, on sait que s'il avait promis de ne point mettre obstacle à l'expédition de Naples, c'est qu'il la regardait comme impossible. Depuis qu'elle avait si facilement réussi, il craignait que Charles VIII ne voulût s'emparer de la Sicile et même

1. Arch. de la réformation de Florence, class. X, dist. 4, reg. n. 41.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Sardaigne. L'article 3 du traité de Barcelone contenait une restriction habilement introduite dans cet acte, et qui lui donnait un prétexte pour éluder ses promesses. « Nous préférerons, y était-il dit, l'alliance de la France à toute autre alliance, le seul vicaire du Christ excepté[1]. »

Alexandre VI, en prenant congé de Charles VIII, lui avait fait espérer que l'investiture du royaume de Naples pourrait lui être donnée, quand l'armée française aurait achevé la conquête de ce grand fief de l'Église romaine. Le roi avait foi en cette promesse, et en attendait l'accomplissement. Mais le pape, bien décidé à ne la point tenir, différait de se déclarer jusqu'à ce qu'une force suffisante, qu'il avait demandée à Milan et à Venise, vînt lui porter secours contre les Français. « Donnez de bonnes paroles, lui avait-on répondu, ne refusez pas jusqu'à ce que la ligue soit signée; vous pourrez après parler sans déguisement[2]. Quand Charles VIII se vit maître des châteaux de Naples; que les provinces, à l'exception de quelques places qui devaient tomber en peu de temps, se furent données à lui, il envoya, le 19 mars, à Rome, le comte de Ligny pour terminer l'affaire de l'investiture. Cet ambassadeur devait annoncer en même temps que son maître lui-même se proposait de se rendre vers la semaine sainte dans la capitale du monde chrétien, afin d'y recevoir, dans la solennité de Pâques, la couronne de Naples de la main du chef de l'Église[3]. Alexandre assembla le consistoire, exposa l'état de l'affaire et la mit en délibération. Les cardinaux du parti

1. *Vicario Christi excepto.* (Godefroi, *Preuves*, p. 664.)
2. Marino Sanuto, fol. 102, *a tergo.*
3. En 1495, Pâques tombait le 19 avril.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

français dirent qu'on devait contenter le roi de France; mais ceux de l'autre parti refusèrent l'investiture et la couronne, jusqu'à ce que ce prince eût fait connaître s'il accepterait les conditions qui lui seraient imposées. L'ambassadeur répondit que son maître réclamait ce qui lui appartenait de droit, et qu'il viendrait lui-même prendre la couronne si on la lui refusait. « Je la donnerai, reprit le pape, en me conformant toutefois aux sacrés canons, et après avoir entendu ceux qui y prétendent. Au surplus, avertissez votre maître qu'il pourrait bien ne pas me trouver à Rome s'il y venait. Dites-lui encore que je suis fortement sollicité d'entrer dans une confédération qui se négocie entre les premiers potentats du monde. » Il se garda bien d'ajouter que son légat à Venise avait ordre d'entrer dans cette ligue dont on connaîtra bientôt le résultat [1].

En réalité Alexandre, voyant qu'on tardait à conclure cet accord, tremblait de s'être attiré une méchante affaire, et ne savait à quelle résolution s'arrêter. Tout à la fois, il faisait réparer les vieilles murailles de la Ville éternelle afin de s'y défendre, et il parlait de fuir à Pérouse ou à Ancône. Comme le secours demandé à Ludovic et aux Vénitiens n'arrivait pas, il envoya au doge la rose d'or, qui ne se donnait guère qu'aux souverains, croyant, par cette faveur, l'amener à presser le départ du secours impatiemment attendu à Rome [2]. Mais la ligue n'était pas signée, et avant de répondre à l'attente du pontife, le gouvernement vénitien voulait que les puissances fussent en parfait accord.

1. Marino Sanuto, fol. 103, *a tergo*.
2. 29 mars 1495. Marino Sanuto, fol. 103.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quand on apprit à Venise que Charles VIII avait été reçu par les Napolitains avec de grandes acclamations, la Seigneurie en avertit Comines, et feignit, ainsi qu'on l'a vu plus haut, d'en être satisfaite, tout en ajoutant que les forts étaient bien munis, et pourraient résister longtemps. Cinq jours plus tard, elle adressait à Briçonnet, évêque de Saint-Malo, une lettre de félicitation sur la prise de Naples, et sur la promotion de ce ministre au cardinalat[1]. Mais le même jour, en annonçant aux plénipotentiaires espagnols l'intention de travailler très-activement à chasser les Français de l'Italie, elle les instruisait de ses négociations avec le roi des Romains. « Vos maîtres, « leur dit le doge, désirent s'unir à nous pour délivrer « la Péninsule du joug qui la menace. Ce but que nous « poursuivons également sera atteint plus vite et avec « moins d'efforts, si le chef de l'empire concourt avec « nous au succès de l'affaire. Ce prince, nous le savons, « est à cet égard dans les dispositions les meilleures. « Nous lui avons fait entendre que, dans l'état actuel « des choses, il devenait urgent de conclure une étroite « alliance entre le Sérénissime pontife, Sa Majesté im- « périale, le roi et la reine d'Espagne, notre République « et le duc de Milan. En agissant de concert, ces puis- « sances mettront fin très-promptement à tous nos maux. « Les envoyés du roi des Romains, porteurs de la réso- « lution définitive de leur maître, laquelle sera, sans « doute, telle que nous la désirons, doivent arriver ici « dans une douzaine de jours. Comme nous supposons « que vous avez les pouvoirs nécessaires pour signer « cette ligue, et que tout retard augmenterait les diffi-

1. 28 février 1495. — Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« cultés présentes, nous avons cru devoir vous tenir au « courant de ce que nous faisions, dans l'intérêt de tous [1]. »

La chute des châteaux de Naples fut connue à Venise bientôt après, et la Seigneurie, sans se prononcer encore ouvertement, laissa percer de telle sorte sa mauvaise humeur, qu'on pouvait bien en conclure qu'elle prenait parti contre la France. « Ils m'envoyèrent dere- « chef quérir à un matin, nous dit Comines, et les trou- « vay en grand nombre, comme de cinquante ou de « soixante en la chambre du prince, qui estoit malade, « et il me conta ces nouvelles de visage joyeux ; mais nul « en la compagnie ne se sçavoit feindre si bien comme « luy. Les uns estoient assis sur un marchepied des « bancs, et avoient la teste appuyée entre leurs mains. « Les autres d'une autre sorte, tous démontrants avoir « grande tristesse au cœur, et croy que quand les nou- « velles vinrent à Rome, de la bataille perdue à Cannes, « contre Hannibal, les sénateurs qui estoient demeurez, « n'estoient pas plus esbahis ne plus espouvantez qu'ils « estoient ; car un seul ne fit semblant de me regarder « ny ne me dit un mot, et les regardois à grande mer- « veille. Le duc me demanda si le Roy leur tiendroit ce « que tousjours leur avoit mandé, et que je leurs avois dit. « Je les asseuray fort que ouy, et ouvris les voyes pour « demeurer en bonne paix, et m'offris fort de la faire « tenir, espérant les oster de soupçon, et puis me dé- « partis [2]. »

Comines, persuadé par ce qu'il venait de voir, que la ligue ne tarderait guère à être conclue, en prévint son

1. 28 février 1495. — Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 68.
2. Comines, liv. VII, ch. xx, p. 252 et 253.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maître. Il donna le sage conseil de faire venir de puissants renforts, si le roi persistait à rester à Naples, et, dans le cas contraire, de laisser les meilleures places du royaume bien gardées, puis de mettre ce prince lui-même, en chemin vers la France, avant que les armées ennemies ne fussent assemblées. Il avertit le duc d'Orléans de se tenir sur ses gardes, et recommanda au duc de Bourbon, et à la marquise de Montferrat, ennemie de Ludovic, d'envoyer à Asti un bon corps de troupes, afin de conserver cette place forte, où l'armée royale trouverait au besoin un abri [1].

Restait encore le sultan, dont le pape et le roi de Naples s'étaient promis de puissants secours, et qui avait, à plusieurs reprises, pressé d'armer contre Charles VIII, menaçant même de guerre le gouvernement vénitien s'il demeurait dans la neutralité. Bajazet avait réuni à la Valone des troupes, que soixante milles de mer seulement séparaient d'Otrante. En se joignant à la ligue, il pouvait prendre les Français à revers, ce qui eût rendu leur position très-périlleuse. Mais les rapides succès du roi, l'occupation si peu disputée du royaume de Naples, et cet enchaînement de circonstances qui abaissait devant ce prince tous les obstacles, avaient porté l'épouvante jusqu'à Constantinople. Bajazet, nous dit Comines, « estoit homme de nulle valeur, et aussi aisé à troubler qu'avoit été le roy Alphonse. » Les Grecs n'attendaient qu'un message pour se rebeller. En Thessalie, plus de cinq mille se fussent tournés [2]. Dès avant la mort de Djemm, un archevêque de Durazzo, envoyé

1. Comines, *loc. cit.*, p. 254.
2. Ibid., liv. VII, ch. XVII, p. 232.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par Charles VIII pour leur porter des armes, s'était embarqué à Venise : homme léger en paroles, il avait dit à tant de gens qu'il ferait quelque chose, que la Seigneurie le fit arrêter à sa sortie du port, et saisit ses papiers, qu'elle envoya au sultan. L'entreprise manqua. Charles VIII, détourné de l'expédition d'Orient par les complications qui survinrent dans les affaires de l'Italie, ne la renouvela point. Quant à l'armée turque, elle se retira dans l'intérieur du pays. Bajazet renonça à passer la mer, et ne songea plus qu'à châtier les Grecs, dont il fit périr un grand nombre dans les supplices [1].

L'occupation du royaume de Naples avait été promptement réalisée sans empêchement sérieux ; mais le point difficile de l'affaire était de s'y maintenir. Pour répondre à l'attente des peuples, et affermir une domination établie en quelque sorte par surprise, il fallait beaucoup de prudence et de mesure, une administration économe des deniers publics, un prince juste et fort tout à la fois. Certes, on ne devait pas s'attendre à ce que Charles VIII réalisât de telles choses. Les hommes sages qu'il avait près de lui n'étaient pas en faveur ; ceux auxquels il prêtait volontiers l'oreille, l'excitaient à se livrer à ses plaisirs habituels plutôt qu'à ses devoirs, si, ce qui était pire encore, ils ne l'engageaient dans de folles entreprises. Hâtons-nous de dire pourtant qu'avant la reddition des châteaux de Naples, d'importantes et libérales concessions furent promises. Les exemptions de charges publiques qu'il s'agissait d'accorder sont évaluées, par un historien italien peu favorable aux Français, à plus de

1. Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 255. — Pauli Jovii *Hist.*, liv. II, p. 55. — Comines, *loc. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

deux cent mille ducats de produit annuel [1], et par Charles VIII lui-même à deux cent soixante mille. Une ordonnance, rendue le 6 mars, à la requête de la noblesse et des magistrats de Naples, autorisa le roi Ferdinand, les princes de sa famille et leurs serviteurs à se retirer librement où bon leur semblerait, sur les navires qu'ils avaient emmenés. Les partisans de la maison d'Aragon, réfugiés hors du royaume, étaient autorisés à y rentrer, et recouvraient leurs biens. Amnistie générale fut accordée aux rebelles, sans en excepter aucun. Les biens des Églises, et ceux des particuliers, saisis par le fisc, devaient être restitués, et quant aux terres sur lesquelles l'ancien gouvernement avait fait des constructions utiles à l'État, on promettait d'indemniser les anciens possesseurs. La ville de Naples conservait ses anciennes franchises; le droit de gabelle et de bon denier, perçu à son profit du temps de la reine Jeanne, était de nouveau autorisé. On ouvrait aux étrangers les ports du royaume; enfin les agents de finance et les officiers civils qui avaient rendu compte de leur gestion aux rois aragonais, ne pouvaient être recherchés [2].

La chute des châteaux de Naples, qui, en mettant fin à la guerre, semblait devoir puissamment aider à l'établissement de la domination française, fut, au contraire, pour le roi comme le terme fatal de ses prospérités. Plus occupé de plaisirs que d'affaires sérieuses, il laissait volontiers les choses au hasard, et comme la fortune avait jusqu'alors conduit sa barque, il se fiait à elle pour achever l'œuvre, ne pensant, dit Comines, « qu'à passer

1. Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 262.

2. Archives de S. Severino à Naples. — Le texte a été publié par Gallo. (*Diurnali delle scritture del* 1495, Naples, 1846.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« le temps, et d'autres, à prendre et à profiter, mais « son âge l'excusait, et nul ne sçauroit excuser les autres « de leurs fautes [1]. » On négligea d'attaquer Reggio de Calabre, Brindes et les trois ou quatre petites places qui tenaient encore. C'étaient autant de portes du royaume ouvertes aux Aragonais. Jusqu'alors Ferdinand n'avait point quitté Ischia, et sa présence dans cette île, si voisine de la capitale, était pour ses partisans un encouragement et une espérance. On voulut l'y surprendre, mais les préparatifs de l'expédition furent faits avec tant de lenteur qu'elle arriva trop tard. Ferdinand, averti du péril, s'était retiré à Messine, où il pouvait, sous la protection de l'Espagne, rassembler des troupes, pour descendre en temps opportun, sur quelque point du littoral. A Naples, le désordre se mettait dans les affaires, tant par la rapacité de ceux qui en avaient la conduite, que par leur imprévoyance. Les courtisans, venus pour la plupart en Italie avec l'espoir d'y trouver la fortune, avaient une grande soif de richesses et d'honneurs : leur insolence à l'égard des Napolitains qu'ils méprisaient, élevait une barrière à tout rapprochement durable entre les deux nations. « Il ne sembloit point aux nostres, dit encore Comines, que les Italiens fussent hommes [2]. » L'un demandait de l'argent, d'autres des dignités, des fonctions lucratives. Le gouvernement des villes et des forteresses, les emplois civils, furent donnés presque exclusivement à des Français [3]. Le royaume, avec tous ses biens, eût à peine suffi à contenter ces avides solliciteurs. Les ministres, à bout de voie, ne se pressaient pas de

1. Comines, liv. VIII, ch. I, p. 261.
2. *Ibid.*, liv. VII, ch. XVII, p. 229.
3. Marino Sanuto, fol. 95, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

restituer aux barons angevins leurs terres, saisies par l'ancien gouvernement. La reconnaissance est rarement la vertu des rois, et la façon d'agir de Charles VIII avec ces partisans fidèles et dévoués de la France, pour laquelle ils avaient subi durant de longues années la prison, la pauvreté et l'exil, en offrait une nouvelle preuve. Il arriva même que des biens, restitués aux anciens propriétaires, leur furent repris pour en gratifier d'autres plus en faveur. C'est ainsi que le comte de Celano, venu à Naples avec les Français et rétabli dans sa seigneurie, la reperdit bientôt après. Ce fief avait été confisqué par le roi Alphonse et donné au duc de Melfi, un de ses fidèles. La fille de ce dernier, jeune, belle et d'humeur facile, plut à Charles VIII, et en obtint que Celano fût, contre toute raison, rendu à son père. On fit plus : main-forte lui fut donnée pour en expulser le légitime possesseur. Ce n'était pas en traitant de la sorte ses propres partisans que Charles VIII pouvait s'affermir dans sa nouvelle conquête. A défaut d'argent, les vivres trouvés en abondance dans les forteresses furent donnés à ceux qui les demandèrent, et par ceux-ci mis en vente. Étienne de Vesc, cet ancien valet de Louis XI, devenu par faveur sénéchal de Beaucaire, fut créé duc de Nola et grand chambellan du royaume. L'Écossais Stuart d'Aubigny eut l'épée de connétable, le comté d'Acri, et le marquisat de Squillace. Jean Rabot, conseiller au parlement de Grenoble, devint protonotaire, chef de la justice. Le roi croyant s'attacher les frères Colonne, leur donna plus de trente châteaux à leur convenance. Les princes de Salerne et de Bisignano furent largement gratifiés de riches seigneuries. S'il fallait citer les noms de tous ceux qui prirent part à cette grande curée de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

charges lucratives, d'offices et de terres, la liste en serait trop longue. Bornons-nous à dire seulement que les anciennes confiscations ne suffisant pas à contenter les solliciteurs, on leur distribua une bonne partie des terres domaniales[1]. A en croire les documents vénitiens, la plupart de ces enrichis, nécessiteux, ou peu confiants dans la durée d'un établissement fondé sur de telles bases, cherchaient à vendre les terres qui leur avaient été données. Comme peu d'acheteurs se présentaient, ces biens étaient cédés à vil prix : deux cents ducats, par exemple, pour un revenu de cent ducats[2].

Pendant que dans le royaume tout était en quelque sorte au pillage, Charles VIII tenait une cour somptueuse, et se livrait sans mesure à tous les plaisirs, laissant le soin des affaires à des ministres négligents. Les courtisans en faveur déployaient pour lui plaire un luxe ruineux dans les jeux et les tournois qui étaient devenus l'occupation presque unique de ce prince. Une joute commencée le 23 avril, dans la grand'rue devant le Château-Neuf, eut pour tenants Châtillon et Bourdillon, deux favoris du roi. Elle se prolongea jusqu'au 1er mai. Ces gens de cour tournaient contre eux le clergé et les moines, par leur peu d'exactitude aux pratiques de dévotion ; les maris, par une galanterie et un empressement auprès des femmes, que la jalousie italienne ne voyait pas sans colère ; la noblesse enfin, par des manières hautaines et un mépris injurieux pour ses coutumes. Difficilement les plus nobles seigneurs pénétraient dans la chambre du roi, qui les recevait comme des visiteurs importuns. Il

1. Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 263.
2. Marino Sanuto, fol. 95, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

paraissait ne tenir aucun compte du dévouement des uns à la maison d'Anjou, de l'empressement des autres à déserter la faction aragonaise pour le suivre. Presque toujours ils étaient obligés, pour se faire reconnaître, de décliner leurs noms, et s'ils parlaient de choses sérieuses, on se hâtait de les congédier. L'armée disséminée dans les provinces ne suivait que trop ces dangereux exemples. La vie licencieuse des gens de guerre, leurs procédés insolents envers leurs hôtes, provoquaient de nombreuses plaintes qu'on n'écoutait pas. Chaque jour à Naples et jusque sous les yeux du roi, quelque acte de violence troublait la paix publique, sans qu'aucune répression en prévînt le retour. Le vin, fort et capiteux, s'y vendait à bas prix. Les soldats et principalement les Suisses, presque toujours ivres, parcouraient la ville, cherchant querelle aux passants; et comme ces rixes étaient fort souvent sanglantes, on ne sortait plus que bien armé. Au premier engouement pour les Français succédait un sourd mécontentement, qui devait bientôt éveiller la haine dans le cœur des Napolitains. « Ce peuple, dit un narrateur italien, doit être noté entre tous ceux de l'Italie pour son humeur inconstante, son désir immodéré de nouveautés et de mutation de maîtres[1]. » Bien peu de temps s'était écoulé depuis le départ de Ferdinand II, et déjà beaucoup de ceux qui l'avaient abandonné regrettaient d'avoir commis cette faute. Charles VIII ne s'apercevait de rien. Il se persuadait que la diminution dans les charges publiques, promise, sans savoir si elle était praticable, lui avait à jamais concilié les

1. Tra tutti i popoli d'Italia, sono notati d'instabilita, di cupidita di cose nuove e di nuovi re. (Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 264.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

esprits. Mais, si l'usage constant des gouvernements nouveaux est de beaucoup promettre, bien rarement peuvent-ils tenir parole. Comme un besoin impérieux d'argent se faisait sentir, les ministres du roi, loin de dégrever les impôts, ordonnèrent de percevoir le droit de capitation d'un ducat par feu, ce qui pouvait produire cent mille ducats. Ils exigèrent aussi qu'on payât pour la seconde fois une taxe dont la levée avait été faite, avant le terme échu, par l'ordre du roi Alphonse [1].

Cependant, le moment était venu de se parer par de promptes mesures contre les périls d'une situation menacée de toutes parts. Déjà la reine Anne et le duc de Bourbon, tout en félicitant le roi de ses rapides succès, l'avaient pressé de repasser les Alpes. L'amiral de Graville l'avait averti que le roi des Romains rassemblait des troupes et menaçait la frontière de Picardie. Vers la fin du mois de mars, un complot contre la vie de Charles VIII fut heureusement découvert à Naples. Les conjurés devaient l'assassiner dans le trajet du Château-Neuf à l'église de l'Annonciade, où souvent il allait ouïr la messe. Ils furent arrêtés et punis. Le gouvernement vénitien reçut avis, par son ambassadeur, de ce projet criminel, mais rien ne prouve que pour cette fois il y ait donné la main. Le roi qui, d'habitude, sortait avec une faible escorte, ne se hasarda plus dans les rues de Naples, sans se faire bien accompagner [2].

Comines ne cessait d'écrire « que la ligue se demenoit et qu'elle ne tarderoit guère à être signée. » Dans le conseil royal, chacun reconnaissait qu'il ne fallait point

1. Marino Sanuto, fol. 95, lib. III, *a tergo*.
2. Marino Sanuto, fol. 98.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mettre en péril la personne du roi; mais quant au royaume de Naples, les opinions étaient fort partagées. Les uns voulaient qu'on ramenât Charles VIII en France avec la flotte, et que l'armée entière attendît de pied ferme un ennemi qu'on méprisait. Le plus grand nombre insistait au contraire pour que le roi s'en retournât avec une bonne partie des troupes, par le même chemin qui l'avait conduit à Naples. A les en croire, quelques milliers de soldats, laissés dans le royaume conquis par leurs armes, pouvaient facilement s'y maintenir jusqu'au moment où de puissants renforts envoyés de France permettraient de prendre l'offensive. Le cardinal Frégose et Obietto qui venaient d'entrer dans le parti français, en apprenant que Ludovic le More, leur ennemi, s'en était séparé, engageaient Charles VIII à aller directement à Gênes, afin d'en expulser les Milanais. La Rovère persistait à demander qu'Alexandre VI fût déposé du pontificat, et que pendant le séjour que l'armée ferait à Rome, on fît élire un autre pape. Pierre de Médicis, autorisé tout récemment à revenir près du roi, redoublait de sollicitations pour qu'on le rétablît à Florence. Trivulce demandait qu'on chassât les Sforza de Milan. Enfin le cardinal de Gurk n'abandonnait pas le projet insensé de porter la guerre en Turquie[1]. Dans ce conflit de passions ou d'intérêts, après beaucoup de paroles inutiles, on se séparait sans rien décider.

La quintuple alliance si longtemps en négociation, fut enfin conclue à Venise le 31 mars. Henri VII y entra un peu plus tard[2]. En réalité, il ne voulait pas faire la

1. Marino Sanuto, fol. 98.
2. Lingard, *Hist. d'Anglet.*, t. III, ch. 1, trad. de Wailly.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre au roi de France, et, s'il l'en menaçait, c'était pour le rendre plus ponctuel à s'acquitter de ses engagements. Le 1er avril, le doge fit appeler Comines, et lui dit d'avertir son maître que la République s'était confédérée avec les rois des Romains et d'Espagne, le pape et le duc de Milan, pour arriver à ces trois fins : défendre la chrétienté contre les Turcs; garantir l'Italie des périls qui pourraient la menacer; assurer aux contractants l'intégrité de leurs possessions. Plus de cent membres du sénat et du conseil des Dix étaient présents, et leur maintien ne ressemblait plus à celui qu'ils avaient lorsqu'ils apprirent la reddition des châteaux de Naples. Le doge ajouta qu'il venait d'ordonner aux ambassadeurs vénitiens de prendre congé du roi de France. « J'avais le « cœur serré, nous dit Comines, et estois en grand doute « de la personne du roy, et de toute sa compagnie, et « cuidois leur cas plus prest qu'il n'estoit, et aussi fai- « soient-ils eux, et doutois qu'ils eussent des Allemans « prets; et si cela eut esté, jamais le Roy ne fut sailly « d'Italie. Je me déliberay ne dire point trop de paroles « en ce courroux; toutefois ils me tirèrent un peu aux « champs. Je leur fis réponse que dès le soir avant, je « l'avois escrit au Roy, et plusieurs fois, et que luy aussi « m'en avoit escrit qu'il en estoit averty de Rome et de « Milan. Ils me firent tout estrange visage de ce que je « disois d'avoir escrit le soir au Roy; car il n'est nulles « gens au monde si soupçonneux, ni qui tiennent leurs « conseils si secrets, et par soupcon seulement confi- « nent souvent les gens. A ceste cause le leur disois-je. « Outre ce, je leur dis l'avoir aussi escrit à Monseigneur « d'Orléans et à Monseigneur de Bourbon, afin qu'ils « pourveussent Ast et le disois, esperant que cela donne-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« roit quelque delay d'aller devant Ast. S'il eussent esté « prets, comme ils s'en vantoient, ils l'eussent pris sans « remède, car il estoit et fut mal pourveu de longtemps « après.

« Ils se prirent à me dire qu'il n'y avoit rien contre le « Roy, mais pour se garder de luy, et qu'ils ne vouloient « point qu'il abusat ainsi le monde de paroles, de dire « qu'il ne vouloit que le royaume et puis aller contre le « Turc, et qu'il monstroit tout le contraire, et vouloit « destruire le duc de Milan, et Florence, et tenir les « terres de l'Église[1]. »

Après avoir fait quelques objections et dit que le vrai motif qui portait la République à la guerre était bien plutôt de troubler l'Italie, et d'en profiter pour s'emparer de ports et de territoires à sa convenance, Comines ajouta qu'on se proposait sans doute de barrer le chemin à son maître, s'il voulait retourner en France. « Chacun, au contraire, répondit le doge, lui donnera le libre passage. Quant à notre gouvernement, il est tout disposé à fournir à votre maître les vivres et même de quinze à vingt galères, s'il redoute de s'en aller par où il est venu[2]. » A peine Comines eut-il quitté le palais, qu'ordre fut donné de sonner les cloches de toutes les églises, d'allumer des feux de joie sur la place de Saint-Marc et d'illuminer la ville.

Depuis la prise de Naples, l'envoyé napolitain vivait à Venise en homme privé, ne se montrant que vêtu de deuil et sans le collier d'or, marque distinctive de son rang. La Seigneurie, qui l'avait informé de ce qui venait

1. Comines, liv. VII, ch. xx, p. 256. — Marino Sanuto, fol. 106.
2. Marino Sanuto, fol. 106. — Romanin, t. V, p. 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'être fait, afin qu'il en instruisît son maître, le reçut officiellement, comme ambassadeur accrédité près d'elle par Ferdinand II.

Le pape avait voulu que la ligue fût proclamée à la même heure le 12 avril, dimanche des Rameaux, en Italie, en Espagne et dans l'Empire. Partout on fit de grandes fêtes, principalement à Venise et à Rome, où une indulgence plénière fut annoncée et le *Te Deum* chanté[1]. Ludovic en ressentit une joie d'autant plus vive, que par ce traité les puissances contractantes le reconnaissaient pour duc de Milan. Il recommanda à ses ambassadeurs de faire activer partout les préparatifs de guerre, et leur dit qu'il allait assiéger Asti, afin d'ôter cette place de refuge au roi de France[2].

Bentivoglio, seigneur de Bologne, s'empressa d'adhérer au traité, dont voici les clauses principales, telles qu'elles furent rendues publiques.

La durée de la ligue, réglée à vingt-cinq ans, pouvait être prolongée indéfiniment[3]. Son objet avoué par les contractants, était de garantir l'intégrité et l'indépendance de leurs États, de s'aider, de se secourir contre quiconque les attaquerait. Pour cet effet, une armée de trente-quatre mille chevaux et de dix-huit mille fantassins devait être levée. Le roi d'Espagne, Venise et le duc de Milan prenaient à leur charge chacun huit mille chevaux et quatre mille soldats d'infanterie, ou payaient à la ligue soixante mille ducats, somme équivalente à la solde de ces troupes. Le contingent de Maximilien était de

1. *Diarium Burchardi*, Mss. de la Bibl. imp., n. 5522, t. II, p. 77.
2. Marino Sanuto, fol. 106, lib. III.
3. Et ultra usque ad illum totum tempus, quod ipsis partibus placitum fuerit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

six mille chevaux et de trois mille gens de pied. Celui du pape de quatre mille chevaux et de trois mille fantassins, ou à leur défaut de trente mille ducats. Les puissances maritimes équipaient une flotte, et la ligue leur tenait compte de la dépense, en déduction de ce qui était à leur charge pour l'armée de terre. Personne ne pouvait traiter de la paix sans le consentement de ses confédérés. Enfin le libre passage était promis au roi des Romains, quand il irait recevoir à Rome la couronne impériale. Milan et Venise lui fourniraient à leurs frais, pour l'aller et le retour, une escorte de quatre cent quatre-vingts hommes d'armes [1].

C'est dans certains articles secrets de ce traité qu'il faut en chercher le but et l'esprit véritable. Charles VIII ne devait jamais posséder le royaume de Naples, ni même conserver sur cet État aucun droit de suzeraineté. Pour aider Ferdinand II à l'en mettre dehors, les troupes espagnoles envoyées en Sicile, au nombre de huit cents cavaliers et de plusieurs milliers de fantassins, débarqueraient en Calabre, pendant que la flotte vénitienne attaquerait les villes maritimes de la Pouille, que le duc de Milan prendrait Asti, et fermerait le chemin de l'Italie méridionale aux détachements envoyés de France. Le pape promettait d'employer, s'il était nécessaire [2], les foudres de l'Église contre les ennemis de la ligue. Enfin, un fort subside en argent était assuré aux rois des Romains et d'Espagne, chargés de faire de puissantes diversions au nord et au sud-ouest de la France. Le sultan,

1. Le traité dans Lunig, *Codex dipl. ital.*, t. I, pars I, sect. 1, XXIV, p. 115. — Marino Sanuto, fol. 105, *a tergo*. — Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 260.

2. Juxta rei exigentiam.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dont le nom ne figurait pas au traité, et contre lequel les puissances parlaient de s'unir, avait à Venise un ambassadeur qui vit proclamer la ligue et assista, caché derrière une fenêtre, aux réjouissances publiques faites à l'occasion de ce grand événement [1].

Les Florentins et le duc de Ferrare furent sollicités d'entrer dans la ligue. Aux premiers, Ludovic promettait, s'ils voulaient rompre avec Charles VIII, que les puissances alliées les défendraient au besoin, et les aideraient même à reprendre Pise, Livourne et les autres places occupées par des Français. Mais à Florence on se méfiait de la politique tortueuse des Vénitiens, et bien plus encore des promesses de Ludovic : prince que les Florentins accusaient, non sans raison, de tromper effrontément tout le monde, et de porter ses vues ambitieuses sur les meilleures terres de la République. La Seigneurie refusa donc de manquer à ses engagements envers la France. Quant au duc de Ferrare, il se proposait de ménager les deux partis, jusqu'au jour où il pourrait se tourner sans péril contre le plus faible. Avec cette ruse italienne [2], qu'on nomme ailleurs fourberie, il trouva des prétextes pour différer de signer le traité; seulement il autorisa un de ses fils à passer avec cent lances à la solde du duc de Milan.

La nouvelle de la conclusion de la ligue fit à Naples une grande sensation. Deux mois ne s'étaient pas écoulés depuis que Charles VIII entrait dans cette capitale, aux acclamations d'un peuple enthousiaste, et déjà sa popularité était perdue, la ville fourmillait de mécontents.

1. Marino Sanuto, t. II, fol. 106, *a tergo*.
2. Con cautela italiana (Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 260).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les amis de la maison d'Aragon reprenaient courage; les Français, dissimulant leurs inquiétudes, affectaient de montrer une grande confiance dans la fortune du roi. A la cour, où chacun pour plaire au maître, s'efforçait de paraître rassuré, les fêtes succédaient aux fêtes, un temps précieux se perdait ainsi. Le mariage du comte de Ligny avec une fille du grand sénéchal, offrit une occasion de divertissement que le roi ne perdit point. Il avait donné en dot à la jeune épousée, la principauté d'Altamura, apanage de l'Infant don Frédéric. Pendant plusieurs jours, il y eut des tournois, de splendides festins, des représentations de scènes comiques, où la ligue, les confédérés et le pape lui-même n'étaient point ménagés[1]. Une courte maladie du roi interrompit cette succession de plaisirs : « Mon frère, écrivait Charles VIII au duc de Bourbon, je vous advertis que pour habiller mon visage, il ne suffisait pas que j'eusse eu la petite vérole, j'ai eu la rougeole, de laquelle Dieu mercy je suis guéry [2]. »

Cependant, les ambassadeurs des puissances de la ligue demandaient l'un après l'autre leur audience de congé. Le comte de Cajazzo, rappelé par Ludovic, qui voulait lui donner le commandement de ses troupes, était parti le 8 avril avec cent chevau-légers qu'il avait à sa suite. On le verra bientôt combattant contre le roi, dont plus que personne il avait sollicité la venue en Italie. Les envoyés vénitiens s'en allèrent les derniers. Depuis que le 5 avril, Trevisano, l'un d'eux, avait informé officiellement Charles VIII de la quintuple alliance, ils menaient une vie fort retirée, osant à peine se hasarder à

1. *Diarium Burchardi, maii* 1495, t. III.
2. 28 mai 1495. *Campagnes*, etc., p. 215.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sortir de leurs demeures, crainte de quelque avanie. Un de leurs secrétaires avait été jeté dans la boue et battu par des soldats français. Lorsqu'ils prirent congé, le roi leur adressa ces paroles de reproche : « Votre gouvernement est cause de tout le mal. Je ne suis venu en Italie que parce je me croyais assuré de son amitié. A mon arrivée à Asti, il me faisait complimenter sur ma bienvenue. Il se réjouissait de mes heureux succès lorsque j'entrais à Florence, puis à Rome. Ici, c'est vous-même qui m'avez présenté ses félicitations. Aujourd'hui Venise me dénonce la ligue lorsque tout est terminé et que j'ai fidèlement rempli mes engagements envers elle. C'est une insulte d'autant plus grave, que j'ai toujours témoigné une entière confiance à votre gouvernement. Encore une fois, il est cause de tout le mal qui surviendra [1]. »

Trop d'indices donnaient à penser qu'aucun des engagements pris par les puissances ne serait tenu, et même qu'on ne devait pas beaucoup se fier aux Italiens que la victoire avait jetés dans nos rangs. Cette promesse de favoriser la retraite du roi, s'il abandonnait volontairement la Péninsule, ne pouvait abuser personne. On n'ignorait pas à Naples que Ludovic avait reçu avec faveur un envoyé de Ferdinand II, dont il écoutait les propositions; qu'il levait des troupes en Allemagne afin de porter son armée à cinq milles lances, indépendamment d'une nombreuse infanterie; qu'il faisait mettre en état les murailles de sa capitale, et que des troupes milanaises partaient pour Gênes, avec ordre d'en mettre

1. 12 avril, Reg. secret du sénat, fol. 89. — Marino Sanuto, fol. 125, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dehors les Français, ce qu'elles ne tardèrent pas à réaliser. « Nous avons fait une ligue avec Venise et avec d'autres puissances, avait dit Ludovic à l'envoyé du roi, et en réunissant nos forces, nous ne craignons plus personne. Si votre maître veut le passage pour retourner chez lui, nous exigerons au préalable qu'il nous rembourse les sommes qu'il nous doit, et aussi celles que nous lui avons fait prêter par la banque de Gênes [1]. » A Venise, non-seulement la Seigneurie faisait de puissants armements, mais elle pressait le roi des Romains de hâter les siens, afin qu'il pût venir dans un très-court délai en Italie. « Le roi de France, disait à ce prince l'ambassadeur vénitien, suit le cours de ses succès non disputés. On prétendait qu'il ne passerait pas les Alpes, et pourtant il les a passées; qu'il ne pourrait de longtemps occuper les provinces napolitaines, et elles lui sont soumises. Ce roi, dévoré d'ambition, viole sans pudeur la foi par lui promise au pape. Après avoir déclaré qu'il ne prendrait rien de plus que ce qui était à lui, il s'est emparé de ce qui lui convenait. Aujourd'hui ses troupes occupent presque toute la Toscane, Sienne et certains districts du duché de Milan, qui sont terres d'Empire, ce qui semble annoncer qu'il veut usurper la couronne impériale. Au nom du Ciel, plus d'hésitation, plus de retard. Que Votre Majesté mette un frein à cette ambition démesurée, afin qu'on ne puisse dire de nous comme autrefois des Romains : Pendant qu'ils délibèrent, Annibal donne l'assaut à Sagonte [2]. »

A la façon d'agir des Français, depuis leur entrée en

1. Marino Sanuto, fol. 101.
2. *Dispacci*, etc. Bibl. Marciana, de Venise, n. 799.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Italie, Alexandre VI avait pensé qu'une réaction se ferait bientôt dans les esprits. Hors d'état d'arrêter la marche triomphante du roi, aussi longtemps que les États de la Péninsule, obéissant à une politique timide ou intéressée, resteraient spectateurs indifférents des entreprises de ce prince, il avait eu pour lui de grands ménagements : ami en apparence, ennemi dangereux en réalité. Il amusait de belles paroles, de fausses démonstrations d'amitié, le trop confiant monarque, pendant qu'il faisait négocier la ligue, qu'il y entrait lui-même, et qu'il promettait des troupes à l'armée confédérée. Mais loin de pouvoir remplir cet engagement, et exposé le premier, comme il l'était, à une attaque irrésistible du roi, on sait qu'il avait réclamé à Venise et à Milan de prompts secours, que sa position rendait nécessaires. L'arrivée à Rome d'un ambassadeur vénitien, chargé d'annoncer que mille chevaux et deux mille fantassins, partis de Venise et de Milan, le suivraient de près, fit reprendre courage au chef de l'Église. Les confédérés promettaient de ne pas l'abandonner, soit qu'il restât au château Saint-Ange, soit qu'il crût devoir se retirer en un lieu plus sûr. Cessant alors de feindre, Alexandre reçut à bras ouverts le cardinal de Valence, caché à Rome depuis sa fuite de Velletri. Les Français et ceux qui tenaient leur parti ne furent plus en sûreté dans la ville. Le 1er avril, un fils de Briçonnet, cardinal de Saint-Malo, y périt assassiné. On lui prit trois mille ducats d'or. Le même jour, un seigneur français qui traversait à la tête de ses gens le pont *Milvius*, n'échappa qu'à grand'peine au poignard. Enfin, la garde espagnole du pape attaquait des Suisses de l'armée du roi qui retournaient dans leurs montagnes, après avoir satisfait aux conditions de leur engagement. Seize

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

morts et un plus grand nombre de blessés restaient sur la place [1].

Ainsi, de tous les grands États de l'Italie, seule la république de Florence avait refusé d'entrer dans la ligue, quelque motif qu'elle eût de se plaindre du roi. Ajoutons, qu'à l'exception de la marquise de Montferrat, du duc de Savoie et du marquis de Saluces, on devait s'attendre à voir dans les rangs ennemis tous les petits princes ou tyrans italiens. Déjà depuis quatre ans le marquis de Mantoue avait le commandement suprême de l'armée vénitienne, et recevait un traitement annuel de trente mille ducats [2].

Tel était l'état des affaires dans la Péninsule, quand Charles VIII, ouvrant enfin les yeux, assembla son conseil afin d'arrêter définitivement les mesures qu'il fallait prendre dans cette conjoncture difficile.

Si au premier avis des négociations de Venise on avait rassemblé l'armée disséminée dans les provinces, en laissant des garnisons dans quelques villes importantes comme Gaëte et Capoue, mais surtout dans les châteaux de Naples; qu'on eût ensuite pris l'offensive, sans donner le temps aux confédérés de réunir leurs forces, on aurait pu, en se portant rapidement par la Romagne sur le Milanais, en chasser Ludovic et mettre à sa place le duc d'Orléans. Du même coup la ligue eût été rompue, ou du moins frappée d'impuissance. Venise n'avait point complété ses armements et Maximilien était au fond de l'Allemagne. En supposant que des troupes espagnoles venues de Sicile eussent, avec le concours de la noblesse

1. 1er avril 1495. *Diarium Burchardi*, t. III.
2. Marino Sanuto, lib. I, fol. 51.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

napolitaine, profité de l'absence des Français pour occuper une bonne partie du royaume de Naples, l'armée victorieuse, retournant sur ses pas, en eût eu facilement raison. Le pape lui-même se fût estimé heureux d'obtenir l'oubli du passé par une entière soumission aux volontés du roi, et la chute de Ludovic eût affermi pour longtemps la prépondérance française dans la Péninsule. Aucun des ministres ne paraît en avoir eu la pensée. Quand, de fois à autre, Charles VIII quittait ses plaisirs habituels pour les affaires, il songeait à abréger son séjour en Italie; mais bientôt de nouvelles distractions le détournaient de ce dessein. Il ne faisait alors, porte une lettre de Saint-Malo à la reine, « que parler de ses accoutrements pour faire son entrée solennelle à Naples, et pour la fête de l'investiture. »

Cependant les courtisans commençaient à regretter la cour de France. L'impatience les prenait d'y faire parade d'une gloire facilement acquise. Les conseillers en crédit, et plus que tous le cardinal de Saint-Malo, depuis que son ambition était satisfaite, représentaient que de grands dangers pouvaient menacer la mère patrie, si l'absence du roi se prolongeait. Le départ fut enfin décidé. On laissait dans le royaume de Naples de sept à huit cents lances françaises [1], environ deux mille Suisses, quinze cents Gascons et douze cents mortes-payes pour garder les places, de concert avec les Italiens du parti français au nombre d'environ six cents lances, défendre les provinces et les maintenir au besoin dans le devoir. Il était peu probable que cette petite armée d'occupation, abandonnée à

1. Les rapports français portent 782 lances; et les vénitiens, 700 lances françaises et 675 napolitaines.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la Providence, mal payée, sans communications régulières avec la France, pût résister bien longtemps aux forces ennemies, surtout si le peuple napolitain se tournait contre elle. Les Italiens, au nombre d'environ six cents hommes d'armes commandés par les frères Colonne, auquel le roi accordait une confiance qu'ils ne devaient pas justifier, protégeaient la frontière de l'Abruzze et de la terre de Labour vers l'État ecclésiastique. Gilbert de Montpensier, « bon chevalier et hardy mais peu sage, il ne se levoit qu'il ne fut midy[1], » restait à Naples, revêtu de la haute dignité de vice-roi. Stuart d'Aubigny commandait en Calabre. Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire, grand chambellan et surintendant des finances, était gouverneur de Gaëte, avec soixante lances. Georges de Silly tenait garnison à Tarente, le bailli de Vitry à Aquila. De Champeroux, grand maréchal, était mis à Otrante. Don Julian, gentilhomme lorrain, était à Monte Sant-Angelo, Graziano Guerra, à Sulmone, d'autres à Manfredonia, à Trani, à Capoue. A défaut d'argent comptant, le roi leur laissait les impôts du royaume, d'une perception de plus en plus incertaine ; mais il promettait qu'aussitôt après son arrivée en France, il leur enverrait de puissants renforts, et tout ce qui pourrait devenir nécessaire. Avec dix-neuf cent soixante-dix lances françaises, sans compter la Maison du roi, cinq mille sept cent quatre-vingts fantassins, dont trois mille cinq cents Suisses; trente-quatre pièces de grosse artillerie et un grand nombre d'autres, de petit calibre, Charles VIII s'en retournait par le même chemin qu'il avait suivi en venant à Naples, se promettant de ne demander

1. Comines, liv. VIII, ch. I, p. 263.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à personne rien de plus que le libre passage, et de passer sur le ventre à tout ennemi qui prétendrait le lui disputer. Mais en même temps ordre fut envoyé au duc de Bourbon de tenir prêt le ban et l'arrière-ban, afin d'en être promptement secouru, s'il était nécessaire. Recommandation lui était faite d'envoyer le plus tôt possible à Asti, deux ou trois mille Suisses et plusieurs centaines de gens d'armes, pour mettre le duc d'Orléans en état de repousser l'attaque dont on le croyait menacé.

Pour ne rien mettre au hasard, il eût fallu partir sans laisser le temps à l'ennemi de rassembler ses forces. Mais le roi voulait, avant de quitter Naples, faire une entrée triomphante dans cette capitale, et y recevoir la couronne en face de l'Église. Il y perdit beaucoup de temps. Le couronnement nécessitait l'assentiment du souverain pontife qu'on sollicitait, sans que cette importante affaire prît fin. Plusieurs fois, des démarches avaient été faites près du saint-siége, pendant qu'on discutait à Venise le traité de confédération. Tout récemment encore, le cardinal de Saint-Denis portait à Rome des propositions d'accommodement qu'Alexandre refusait d'écouter. Moins que jamais on devait se flatter de réussir, depuis que le chef de l'Église s'était ligué avec les puissances qui voulaient à tout prix chasser les Français de l'Italie. Si on ne saisit point l'occasion quand elle se présente, bien rarement elle revient. Charles VIII l'avait manquée à Rome, lorsqu'il pouvait imposer la loi au chef de l'Église: il ne devait plus la retrouver. Le gouvernement vénitien et Ludovic promettaient toujours d'envoyer, au secours d'Alexandre, mille hommes d'armes, pareil nombre de chevau-légers et deux mille fantassins qui, joints aux troupes pontificales, devaient suffire pour le mettre hors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de danger. Les treize *caporioni* de la ville, appelés au Vatican, avaient aussi promis leur concours. Ils pouvaient, disaient-ils, garder les remparts avec trois mille hommes; mais comme le peuple se voyait menacé de famine, depuis que la navigation du Tibre était interceptée, ils demandaient des armes et du pain que bien difficilement le pape pouvait leur fournir. A demi rassuré par ces promesses, Alexandre paraissait décidé à fermer aux Français les portes de sa capitale; mais bientôt après, comme les troupes vénitiennes n'arrivaient pas, il retombait dans ses perplexités. Soit en effet que la Seigneurie de Venise se méfiât de celui qui, après s'être uni par les liens les plus étroits à la fortune des Aragonais, avait mis hors de Rome le duc de Calabre pour y recevoir le roi de France, soit qu'ayant appris que Charles VIII partait de Naples avec la majeure partie de ses troupes, elle craignît de trop affaiblir son armée, ou que le pape ne se soumît aux volontés du roi, le secours promis se réduisit à un petit nombre de compagnies[1]. Un courrier porta même à l'ambassadeur vénitien l'ordre d'insister à demander qu'Alexandre n'attendit pas l'arrivée de l'ennemi, et dans tous les cas, qu'il ne s'accordât point avec le roi de France, quelque avantage qu'on lui offrit.

Tel était l'état des choses, quand un ultimatum fut envoyé à la cour romaine. Le cardinal de Saint-Malo, chargé de cette mission, dit que le roi voulait donner au pape de grandes preuves de son affection filiale. « De tout temps, ajouta-t-il, les souverains de la France ont été les amis et les défenseurs du saint-siége. Le roi Charles,

1. Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 269. — 600 *provisionati*, Marino Sanuto, fol. 124.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

suivant les traces de ses ancêtres, sera comme eux le bouclier de la papauté, et parera les coups qui menaceraient le père des fidèles. » Pressé de retourner en France, il se vit réduit à demander le libre passage sur les terres de l'Église et l'investiture, *sans préjudice des droits d'autrui* [1], condition imposée par le saint-siége lui-même, et dont l'acceptation devait, dans la pensée du roi, lever tout obstacle. « Je ne donnerai à votre maître aucune investiture, répondit Alexandre, et je ne le recevrai point à Rome. S'il veut conférer avec moi sur le projet de faire la guerre au Turc, je consentirai à le recevoir loin d'ici, dans un lieu qui sera désigné pour cette entrevue [2]. »

Surpris de trouver dans Alexandre cette résistance opiniâtre, Charles VIII se persuada qu'on ne voyait à Rome rien d'assez positif dans ses propositions, et que, pour sortir d'affaire, il devait déclarer nettement sa pensée. A en croire des rapports vénitiens, il offrit de payer au saint-siége cinquante mille ducats de cens annuel pour le royaume de Naples, et de plus l'arriéré dû par les rois aragonais, qui s'élevait au double de cette somme. Il se disait prêt à investir de la principauté de Tarente le duc de Candie, l'aîné des fils d'Alexandre. Cette démarche n'eut pas meilleur succès que les précédentes. Le pape, encouragé dans sa résistance par la majorité des cardinaux, refusa de rien céder et dit qu'il se retirerait en lieu sûr, si l'armée française s'approchait de Rome.

Ces négociations duraient depuis près d'un mois, et pendant ce temps si inutilement employé par Charles VIII,

1. *Sine prejudicio tercii* (Marino Sanuto, fol. 125). — Senza prejudizio delle ragioni d'altri (Guicciardini, lib. II, cap. II, p. 269).

2. Marino Sanuto, fol. 125.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les Vénitiens et le duc de Milan avaient activé leurs préparatifs de guerre. Déjà leurs troupes étaient supérieures en nombre à la petite armée qui devait accompagner le roi, et la flotte vénitienne, commandée par Antonio Grimani, se préparait à attaquer les ports de la Pouille, dont la possession fut de tout temps convoitée par l'ambitieuse république de Saint-Marc. Voyant donc que toute nouvelle démarche à la cour pontificale ne pouvait aboutir à rien, Charles VIII résolut de se passer d'investiture, et fixa au mardi 12 mai l'entrée solennelle, comme roi de Sicile et de Jérusalem, qu'il se proposait de faire à Naples avant de quitter cette capitale.

Dès le matin la population de la ville et celle des campagnes voisines étaient sur pied. L'infanterie suisse et gasconne, qui formait la haie dans les rues où devait passer le cortège, avait ordre de ne point repousser le peuple, afin qu'il pût librement contempler son légitime souverain. Après avoir entendu la messe à l'Annonciade, le roi se rendit à Poggio-Reale, où les princes et les seigneurs français et italiens l'attendaient. On se mit en marche quatre heures avant la nuit. Les quatre cents archers et les deux cents arbalétriers de la garde venaient les premiers. Ces archers, dit un témoin oculaire, étaient de vrais géants, car le plus petit n'avait pas moins de neuf palmes de haut; jamais on ne vit plus belle troupe, ils étaient tous à pied et portaient une arme qu'ils appelaient hallebarde[1]. Les cent gentilshommes attiraient tous les regards, par leur grand air, leurs riches et brillantes armures. L'ancien valet de chambre de Louis XI, Étienne de Vesc, aujourd'hui grand cham-

1. Passero, *Giornali*, etc., p. 71.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bellan, tenait l'épée du grand connétable en l'absence de Stuart d'Aubigny, retenu en Calabre pour repousser, avec deux cents lances et mille Suisses, un armement que Ferdinand II préparait à Messine. En avant du roi, marchaient Gilbert de Montpensier, son lieutenant général; le grand justicier en simarre rouge, le grand amiral prince de Salerne, et le prévôt de l'hôtel avec ses archers. Charles VIII était à cheval sous un riche dais porté par de grands seigneurs napolitains. Il avait une couronne fermée sur la tête, le sceptre dans la main droite, un globe d'or dans l'autre main. Son manteau d'écarlate était fourré et moucheté d'hermine. A sa suite venaient le comte de Bresse, son oncle; les comtes de Foix, de Ligny, de Vendôme, puis les officiers de sa maison, et une multitude de nobles et de chevaliers français et italiens. Le cortége parcourut les principales rues de la ville, à la grande admiration des Napolitains, passionnés plus qu'aucun autre peuple pour les fêtes et les spectacles. Le roi s'arrêta aux cinq cercles de la noblesse, où les gentilshommes et leurs femmes, qui s'y étaient rassemblés, le retinrent longtemps, en requérant de lui qu'il voulût donner de sa main, à leurs fils, l'ordre de chevalerie, ce qu'il accorda volontiers[1]. Il se rendit enfin à l'église cathédrale, reconstruite par Alphonse Ier d'Aragon [2]. L'archevêque, à la tête de son clergé, alla processionnellement à sa rencontre, et le conduisit devant le maître-autel où était exposé le chef de saint Janvier.

1. André de la Vigne, p. 147.

2. Cette église, bâtie par Charles Ier et Charles II d'Anjou, fut renversée en 1456 par un tremblement de terre. Alphonse Ier la reconstruisit sur un nouveau plan, aux frais de nobles familles, qui obtinrent l'autorisation d'attacher leurs écussons sur les piliers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Charles VIII fit ses oraisons, prit les ornements royaux, puis prononça à haute voix le serment ordinaire de bien gouverner ses sujets, de les entretenir en leurs droits, libertés et franchises : promesses qui ne coûtent guère aux souverains, mais qu'ils oublient facilement. Dans la même journée, Charles VIII reçut le serment de fidélité qu'on devait à chaque nouveau roi. Jean Pontanus, le fondateur de l'académie de Naples, le harangua au nom du peuple napolitain. Cet homme jouissait alors d'une grande célébrité littéraire, et avait été fort en faveur auprès des princes aragonais, qui le comblèrent de biens, l'employèrent dans les négociations diplomatiques, et le firent président de la chambre royale. A en croire un historien napolitain, Alphonse, dont il avait été le précepteur, puis le secrétaire, lui avait élevé, dans sa belle bibliothèque, une statue de bronze, qu'il montrait complaisamment en ajoutant toujours quelques paroles à l'éloge de son ancien maître. Esprit vain, portant envie à quiconque avait le pas sur lui, Pontanus, après s'être longtemps moqué de la noblesse qu'il qualifiait de *stupidité gauloise*, sollicita un titre de baron et ne l'obtint point. Son orgueil humilié par ce refus, et, sur toutes choses, le désir de conserver ses emplois, l'avaient tourné contre ses anciens bienfaiteurs, persuadé qu'ils ne se releveraient jamais de leur chute. Dans le discours qu'il prononça, il eut le triste courage de les outrager : action lâche, justement flétrie par ses contemporains, mais qui s'est reproduite trop souvent depuis, pour qu'elle fasse désormais grande sensation, et couvre ses auteurs de la somme de mépris qu'ils méritent [1].

1. Guicciardini, lib. II, cap. III — Giamone, lib. XXXVIII, cap. III.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pendant trois jours, on alluma des feux de joie; la ville fut illuminée [1]. Il y eut à la cour des fêtes, de grands repas. Le roi maria le fils du prince de Salerne, à peine âgé de sept ans, à une autre enfant, fille du duc de Montpensier.

Une semaine entière se passa encore avant que Charles VIII quittât Naples. Pendant ce temps, les troupes qui devaient retourner en France furent réunies, la flotte eut ordre d'appareiller. On chargea sur les navires divers objets pris au Château-Neuf, et entre autres de grosses bombardes, et une porte de bronze représentant en relief la victoire des Aragonais sur les Angevins. Le roi se proposait d'envoyer cette porte à Paris et de l'y conserver, comme un trophée de ses victoires. Elle ne lui resta point. Prise en mer par les croiseurs ennemis, elle revint à Naples où elle se voit encore à son ancienne place.

Enfin, le mercredi 20 mai, après avoir demeuré pendant cinquante jours à Naples, Charles VIII prit congé des seigneurs napolitains, et quitta cette capitale où il ne devait plus revenir. Le même soir, il coucha à Aversa. L'archevêque de Lyon, envoyé en avant, devait prier le pape d'attendre le roi à Rome, où, encore une fois, ce prince promettait de se montrer un fils obéissant de l'Église, et de terminer à la satisfaction du saint-siége toutes les difficultés. Virginio Orsini, et le comte de Pitigliano, prisonniers sur parole, le suivaient sans être gardés. On croit qu'ils étaient retenus à la demande des frères Colonne, de tout temps ennemis de cette famille. Mais déjà la fidélité

1. Notar Giacomo, *Chron. di Napoli*, p. 190. — Passero, *Giornali*, p. 71.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des Colonne était fort ébranlée. En voyant le roi diviser ses forces et laisser en Italie un corps trop faible pour conserver le royaume, sachant aussi qu'il aurait affaire à une armée considérable qui lui barrerait le chemin de la France, ils entretenaient de secrets rapports avec nos ennemis, et ne devaient guère tarder à passer dans leurs rangs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE V

CHARLES VIII REPREND LE CHEMIN DE LA FRANCE.

Le pape se décide à ne point rester à Rome. — Comines quitte Venise. — Le duc d'Orléans est sommé par Ludovic de se retirer d'Asti. — Ferdinand II débarque en Calabre. — Charles VIII à Rome, puis à Sienne. — Les Florentins réclament la restitution de leurs places, occupées par les Français. — Le duc d'Orléans attaque Ludovic. — Il prend Novare, où bientôt il est assiégé. — Charles VIII évite d'entrer à Florence, et se rend à Pise. — Les Pisans le supplient de les maintenir en liberté. — L'armée prend parti pour eux. — Le roi ajourne sa décision. — Progrès de Ferdinand II dans le royaume de Naples. — Charles VIII envoie des troupes contre Gênes. — Son avant-garde passe l'Apennin. — Elle rencontre la grande armée de la ligue. — Accueil fait par le conseil des Dix à une proposition d'assassiner Charles VIII. — Les ambassadeurs vénitiens sont rappelés. — Les Stradiots. — Les confédérés n'attaquent point l'avant-garde du roi, qu'ils pouvaient détruire.

La résolution prise par le roi de traverser l'Italie à la tête d'une partie de ses forces, au risque de se heurter contre la grande armée que la ligue mettait sur pied, était bien faite pour étonner les puissances italiennes, et inspirer aux unes de l'hésitation, aux autres l'espérance d'une complète et facile victoire. Le pape, exposé le premier aux coups de celui dont il s'était joué effrontément, ne pouvait éviter le péril qu'en quittant Rome. Mais, bien que les confédérés, en le pressant d'en partir, lui eussent promis de le ramener bientôt dans la capitale du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

monde chrétien, il ne savait à quel parti s'arrêter. S'il craignait de courir hasard de sa triple couronne en abandonnant le poste où de coupables pratiques l'avaient élevé, il n'appréhendait pas moins d'être mené prisonnier en France, où il subirait une captivité sans terme, s'il se mettait à la merci du roi. Dans cette peine d'esprit, il assembla le consistoire le 25 mai, et mit l'affaire en délibération. Comme la majorité des cardinaux se prononça pour le départ, le jour en fut fixé au 27 de ce mois. Une garnison occupa le fort Saint-Ange. Les ambassadeurs et vingt cardinaux, au nombre desquels était Ascagne Sforza, nouvellement rentré à Rome, partirent avec Alexandre. La garde pontificale, composée en partie d'Espagnols, et les compagnies venues de Milan et de Venise, formaient son escorte[1]. On évita les terres des Colonne et des Savelli, et le 30 mai, le pape, hors d'atteinte, entrait à Orvieto, où il s'arrêta.

Comines, notre ambassadeur, était resté à Venise près d'un mois après la conclusion de la ligue, afin d'instruire le roi de ce qui se passait. Quand, pour obéir à un ordre de rappel, il prit le 30 mai, congé de la Seigneurie, le doge lui dit encore que la République et le duc de Milan levaient quarante mille hommes, non pour attaquer les Français, mais pour se défendre, s'ils étaient attaqués. Le lendemain, un provéditeur lui donnait l'assurance que les troupes confédérées ne passeraient pas l'Oglio, si l'armée royale laissait en paix Ludovic le More[2]. Mais dans le même temps, l'amiral Grimani menaçait, avec quarante

1. Marino Sanuto, fol. 131, *a tergo*. — Guicciardini, liv. II, cap. III, dit 200 hommes d'armes, 1,000 cavaliers et 3,000 fantassins, nombre qui paraît exagéré.

2. Comines, liv. VII, p. 260, et liv. VIII, p. 267.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

galères, les principaux ports de la Pouille. La Seigneurie rassemblait sous le drapeau de Saint-Marc, des condottières de grand renom, enrôlait partout des gens d'armes, levait une nombreuse infanterie en Suisse et en Allemagne, et pour empêcher les hommes de ces pays de se joindre aux Français, leur offrait quatre florins de supplément de solde par mois. En Grèce, on pressait le recrutement des Stradiots, cavalerie légère, dont le gouvernement vénitien se promettait de grands services. Comme le nombre de ces troupes s'élevait déjà à cinq mille chevaux et à deux mille fantassins, ordre était donné le 30 mai aux provéditeurs Luca Pisani et Marco Trévisano, d'occuper la ligne de l'Oglio, où ils attendraient de nouvelles instructions [1].

De tous les membres de la ligue, Ludovic se montrait le plus pressé de déclarer la guerre au roi de France, encore que ses ressources ne fussent plus au niveau de ses projets. Le luxe de sa cour, les avances faites à Charles VIII, la dot de sa nièce et les sommes payées à Maximilien pour le duché de Milan, avaient épuisé son trésor. Il ne se procurait d'argent qu'en écrasant le peuple d'impôts, ce qui achevait de le rendre odieux [2]. La présence du duc d'Orléans à Ostie l'inquiétait. Pressé de se délivrer de ce dangereux voisinage, il attendit à peine que la ligue fût conclue, pour sommer le prince français d'évacuer cette place, de ne plus prendre le titre de duc de Milan, et de se retirer, sans aucun retard, au delà des Alpes. « Si vous le faites, disait le porteur du message, vous n'y perdrez

1. Marino Sanuto, lib. III, fol. 130, *a tergo*.

2. Era molto odiuto diu popoli a cagione dei denari. (Marino Sanuto, p. 176.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rien. Mon maître vous rendra Asti, aussitôt que votre roi sera rentré en France ; et pour garantie de sa parole, il vous donnera telle sûreté que vous exigerez. Si au contraire vous refusez, il vous mettra dehors à votre grand dommage, et à celui de tous les vôtres. — « Cette place et les châteaux qui en dépendent, avait répondu le duc d'Orléans, font partie de mon héritage ; par quoi de les mettre en autres mains, et de m'en aller hors de mes pays, je ne suis point délibéré. Dites à votre maître qu'il me trouvera prêt à combattre, soit que je l'attende ici, soit que j'aille à sa rencontre. J'ai reçu une mission du roi, je la remplirai[1]. » Pour donner plus d'autorité à ses paroles, Ludovic avait envoyé aux environs d'Asti plusieurs compagnies ; c'était, disait-il, l'avant-garde d'une armée milanaise de mille lances et de quinze mille fantassins. Il faisait aussi répandre le bruit que Maximilien, arrivé à Trente avec trente mille Allemands, allait se porter vers la Toscane, pour fermer aux Français les passages de l'Apennin. Plutôt que d'attendre qu'on vînt l'attaquer derrière ses murailles, le duc d'Orléans se proposait de prendre l'offensive, dès qu'un renfort suffisant de troupes lui viendrait : projet contraire aux ordres du roi. Il adressait lettres sur lettres au duc et à la duchesse de Bourbon, pour en obtenir de prompts secours. « Je suis délibéré, écrivait-il, de vivre et mourir pour servir le roy et lui faire honneur ; mais pour Dieu, pourvoyez à tout de notre côté. Veuillez nous secourir et aider à garder les passages, pour le retour du roy, autrement vous comprenez l'inconvénient qui en peut advenir, et le dan-

1. 17 avril 1495. Lettre du duc d'Orléans au duc de Bourbon. Bibl. de Saint-Pétersbourg, n. 33.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ger où en est sa personne [1]. » Dans une autre lettre, il priait le duc de Bourbon de vendre ou d'engager ses terres et sa vaisselle pour lever, avec le prix qu'on en obtiendrait, deux ou trois mille Suisses. « Pressez l'envoi de ce secours, et que les hommes d'armes viennent sans attendre leurs bagages. S'ils arrivent promptement, je pourrai rendre un tel service au roi que de longtemps il en sera parlé [2]. »

Cependant Ludovic, informé que le duc d'Orléans, déjà renforcé par plusieurs détachements venus de France et du Montferrat, attendait encore un secours considérable qu'on préparait en Dauphiné, voyait bien qu'on ne se rendrait pas maître d'Asti aussi facilement qu'il se l'était persuadé. Il appelait à son service des condottières italiens, avec leurs compagnies : il ordonnait de lever une forte infanterie en Allemagne; mais en résultat, son armée ne grossissait guère, parce qu'il la payait mal [3]. Son gendre, Galéaz de San-Severino, qui en avait le commandement, n'espérant pas emporter de vive force une ville défendue comme l'était Asti, et dont le duc d'Orléans augmentait chaque jour les fortifications, s'appliquait à empêcher les convois de vivres d'y pénétrer, afin de la réduire par famine. Son camp était à Annone, position excellente, où il ne devait pas craindre d'être forcé.

On se souvient que dès le mois de septembre de l'année

1. 23 avril 1495. *Lettres des rois*, etc. (Bibl. de Saint-Pétersbourg, n. 34.)— Voyez à la fin du volume, Document, n° 2.

2. 20 avril 1495. Godefroi, *Preuves*, p. 700. L'original est à Saint Pétersbourg.

3. Per la scarsità de' pagamenti. (Guicciardini, lib. II, cap. III, p. 278.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

précédente, la chancellerie impériale avait délivré à Ludovic le diplôme qui lui conférait le titre de duc de Milan. Restait encore l'investiture nécessaire pour régulariser sa position. Il la sollicitait avec de grandes instances, et comme l'affaire traînait en longueur, il offrit de nouvelles sommes à Maximilien[1], moyen infaillible d'obtenir ce qu'il en attendait.

Dans les derniers jours d'avril, un commissaire remplit au nom de l'Empereur cette formalité exigée par la loi féodale. Il y eut à Milan de grandes fêtes, pour lesquelles un luxe ruineux fut déployé, pendant qu'on marchandait la solde aux troupes. Tout jusqu'alors avait réussi à Ludovic. Son usurpation criminelle était validée par le suzerain; l'Italie, les grandes puissances étrangères, la France elle-même le reconnaissaient pour duc de Milan. Comblé de faveurs par l'aveugle fortune, il se persuadait que la couronne ravie à son neveu était pour jamais affermie sur sa tête. Il oubliait que la Providence n'avait pas prononcé son arrêt.

Comme les engagements contractés à Venise par Maximilien nécessitaient le concours des grands de l'Allemagne, il avait appelé à Worms la diète de l'Empire. L'ordre de convocation invitait les princes à se rendre à cette réunion avec une troupe nombreuse de gens d'armes, afin d'accompagner l'empereur élu à Rome, où il recevrait la couronne impériale des mains du chef de l'Église; après quoi il ferait la guerre aux Turcs. Mais, quand forcé d'exposer ses véritables projets, il demanda l'argent nécessaire pour lever les neuf mille hommes

1. Non senza gran quantità d'oro, ottene l'investitura. (Marino Sanuto, fol. 107, *a tergo*.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

promis à la ligue; qu'il parla d'entretenir pendant douze ans une armée contre les ennemis du nom chrétien et nommément contre Charles VIII, l'envahisseur des terres impériales, il rencontra une forte opposition. Les envoyés français, présents à la diète, déclarèrent que leur maître, loin de vouloir rien entreprendre contre l'Empire, ni contre son chef, ne demandait qu'à vivre avec eux en parfait accord. Après de longues discussions, l'assemblée accorda cent-cinquante mille florins, sous l'expresse condition que l'empereur rétablirait dans l'empire, l'ordre, la paix et la justice. La levée de cette somme se fit avec tant de lenteur, que Maximilien ne put remplir ses engagements envers la ligue. Avec l'argent qu'on lui envoya d'Italie, il leva tardivement mille chevaux et deux mille lansquenets; mais lui-même ne put de longtemps quitter l'Allemagne, où des difficultés, sans cesse renaissantes, le retenaient. Ce prince que les Italiens avaient surnommé *Pochi denari*, et que le cardinal de la Rovère appelait *Infantem nudum*, enfant nu, promettait beaucoup, demandait sans cesse de l'argent qu'il dépensait mal à propos, et devenait ainsi plus onéreux qu'utile à ses confédérés.

Le roi et la reine d'Espagne étaient d'une autre trempe: artificieux, faciles à se parjurer s'ils y trouvaient avantage, ils n'avaient vu dans le traité de Barcelone qu'un moyen de recouvrer le Roussillon sans payer les trois cent mille écus d'or, dont cette province était le gage. Trompés dans leur attente, en voyant se réaliser et réussir l'expédition de Naples, à laquelle ils avaient promis de ne pas s'opposer, on a vu qu'ils avaient envoyé une petite escadre et quelques troupes à Messine, sous le prétexte de mettre la Sicile à l'abri d'une invasion. Ferdinand II,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

retiré depuis son départ d'Ischia près de Gonzalve de Cordoue, le général espagnol, en avait obtenu la promesse de lui prêter la main lorsqu'il tenterait de reconquérir son royaume. Les circonstances favorisaient l'exécution de ce projet. Alphonse, ce roi déserteur, vint à Messine et pourvut son fils d'argent. Les Messinois donnèrent à Ferdinand deux mille fantassins qu'ils promirent de payer jusqu'à la fin de la guerre [1]. Avec l'argent d'Alphonse, le secours des Espagnols et des Messinois, Ferdinand débarqua à Terranuova en Calabre, le jour même où Charles VIII reprenait le chemin de la France. Beaucoup de volontaires calabrais grossirent ses rangs; plusieurs villes qui avaient applaudi à sa chute lui ouvrirent leurs portes, les populations le reçurent avec les mêmes acclamations qu'ils avaient prodiguées aux Français. La bannière aragonaise n'avait pas cessé de flotter sur le château de Reggio. La ville prit parti pour Ferdinand, malgré la résistance impuissante de la garnison française, qui dut elle-même céder au nombre. Huit jours s'étaient à peine écoulés, que déjà ce prince se voyait à la tête de six mille hommes armés, tant Siciliens qu'Espagnols et Calabrais [2].

Voilà le moment que Charles VIII choisissait pour faire une entrée triomphale à Naples, d'où il s'éloigna la semaine d'après, abandonnant ce royaume si facilement conquis, et dont, aux yeux des gens sensés, la perte paraissait inévitable.

Parti de Naples le mercredi 20 mai, Charles VIII arriva le 26 à Ceprano, première ville de l'État romain. Le

1. Marino Sanuto, fol. 128, *a tergo*.
2. Marino Sanuto, p. 133.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jour suivant il coucha à Ferentino. Les églises en étaient interdites, pour punir les habitants de la mort de leur évêque, qu'ils avaient torturé et fait mourir, parce qu'il tenait le parti des Aragonais. Charles VIII eût été privé de la messe, qu'il entendait chaque matin, si, entre autres concessions, Alexandre VI ne lui eût donné plein pouvoir de faire célébrer les saints offices partout où il voudrait. A Valmontone, une députation, envoyée par les magistrats de Rome, vint l'assurer de la soumission des Romains, et le supplier de ne point faire entrer dans la ville les Suisses, dont on redoutait les violences ; ce qui fut accordé. Le lendemain, 30 mai, deux de ces députés partirent avec Prosper Colonne, pour faire préparer le logement et les vivres, afin que tout se passât sans trouble. Mais déjà, des maraudeurs suisses s'étaient introduits dans la ville, où ils avaient pillé une maison et tué un médecin espagnol, ce qui jetait les esprits dans de grandes inquiétudes. Prosper Colonne fit arrêter les coupables. Deux Suisses furent pendus au *Campo di Fiore*[1].

Le 1er juin, deux jours après le départ du chef de l'Église, Charles VIII entra à Rome par la porte Latine, trois heures avant la nuit. Les cardinaux de Saint-Denis et de la Rovère marchaient à ses côtés, ceux de Gênes et de Saint-Malo venaient à sa suite avec les principaux seigneurs français et italiens. Le légat, cardinal de Saint-Anastase, alla à sa rencontre et lui offrit de loger au Vatican, ce que le roi refusa. Évitant les quartiers peuplés de la ville, il traversa le Transtevere, descendit de cheval au perron de Saint-Pierre, entra dans la vieille basilique, pour remercier Dieu de ce qu'il était venu à

1. Marino Sanuto, fol. 134.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bout de son entreprise, puis il alla s'établir dans le Borgo, au palais du cardinal de Saint-Clément. Cette entrée par les faubourgs de la ville éternelle, ne ressemblait guère à celle qu'il avait faite en triomphateur cinq mois auparavant; mais alors, la fortune le conduisait par la main. Aujourd'hui il battait en retraite; l'Italie, revenue de son étonnement, s'armait pour lui disputer le passage, dans la ferme conviction qu'il ne le forcerait point. Dépité de ne pas rencontrer le pape, Charles VIII reconnaissait trop tard qu'il avait joué le rôle de dupe; mais, malgré tout, il ne voulut point se conduire en ennemi, et refusa de provoquer la déposition du pontife dont il ne pouvait attendre que des perfidies. La discipline la plus exacte fut commandée aux troupes. Des le jour suivant, le roi fit évacuer par ses garnisons les places de Terracine et de Civita-Vecchia, qu'il rendit au souverain pontife, ne retenant que celle d'Ostie, dont le cardinal de la Rovère était évêque, et dans laquelle ce prince de l'Église comptait se retirer. Pendant que ces choses se passaient, le gros de l'armée se dirigeait en plusieurs colonnes vers la Toscane. Le 3 juin, le roi lui-même, après avoir entendu la messe à Saint-Pierre, prit congé du légat et sortit de la ville par la porte Angelica. Le soir il coucha à Baccano. Les frères Colonne restèrent à Rome avec leurs compagnies.

Le 5 juin, plusieurs Français qui marchaient isolément dans les bois furent assassinés. On arrêta et on mit à la potence des paysans accusés de ce crime[1]. Ce même jour le roi arrivait à Viterbe, où il avait laissé une garnison. Comme à son premier passage, le clergé et les

1. André de la Vigne, p. 150.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

habitants lui firent de grands honneurs. La ville fut rendue au pape.

Malgré l'ordre formel donné aux troupes de traverser pacifiquement le territoire pontifical, l'avant-garde ayant trouvé les portes de Toscanella fermées, et ne pouvant obtenir des vivres à prix d'argent, entra par escalade dans le bourg, le mit au pillage et massacra bon nombre d'habitants[1]. Au premier avis de cette triste nouvelle, le pape, saisi d'épouvante, se retira d'Orvieto à Pérouse, bien décidé à fuir jusqu'à Ancône et même à Venise, si l'armée française le suivait. Le roi perdit ainsi l'espoir de s'aboucher avec Alexandre, ce qui lui causa un grand déplaisir[2].

Le samedi 13 juin, vers le soir, Charles VIII entra à Sienne salué par les acclamations d'une multitude de peuple. La Seigneurie avait voulu qu'on lui fît les mêmes honneurs qu'à son premier passage. Comines, de retour de Venise, lui rendit compte de sa mission, et mit sous ses yeux un écrit indiquant le nombre des troupes de toutes armes rassemblées jusqu'alors par le gouvernement vénitien. « Je le pressay de partir, dit le prudent ministre, dès qu'il y eut esté deux jours et les chevaux reposés; car ses ennemys n'estoient point encore ensemble et ne craignois sinon qu'il vînt des Allemands; car le roy des Romains en assembloit beaucoup[3]. » La prudence commandait en effet de se hâter de franchir l'Apennin, avant que les passages, faciles à défendre, en fussent gardés. Mais le roi, sans vouloir rien entendre,

1. Marino Sanuto, fol. 141, *a tergo*, parle de 800 morts sans compter les prêtres et les femmes.

2. André de la Vigne, p. 151. — Paul Jove, lib. II, p. 46.

3. Comines, liv. VIII, ch. II, p. 268.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

remit son départ au 17 juin. Un splendide festin lui fut offert à l'hôtel de ville. Les dames siennoises, belles par excellence, y parurent magnifiquement parées, et se recommandèrent « à sa très-noble protection, comme en celle de leur roi et souverain seigneur[1]. » A sa sortie, la foule qui remplissait les rues, criait *vive France par terre et par mer! vive le Roi!* Les uns tenaient en mains des écussons ou de petits drapeaux aux trois fleurs de lis, d'autres des branches d'olivier qu'ils agitaient. Les événements devaient bientôt prouver que ces démonstrations n'avaient rien de sincère. Sienne était autant que jamais déchirée par les factions. Celle dite du Mont des Neuf était encore en possession de l'autorité et occupait, avec une garde de trois cents hommes, le palais de la Commune. La faction du peuple et celle des réformateurs s'unissaient pour forcer les Neuf à licencier cette garde, afin de réformer le gouvernement, ou en d'autres termes de s'en rendre maîtresses. Elles demandaient au roi de laisser dans la ville une garnison française sous le commandement de Ligny, auquel on promettait vingt mille ducats chaque année, moyennant qu'il aurait à Sienne un lieutenant et trois cents fantassins pour la défendre et la tenir en liberté sous l'égide de la France. Le comte de Ligny, jeune et ambitieux, se voyait déjà prince de Sienne. Vainement on objecta dans le conseil que cette ville était terre d'empire, et qu'on risquerait, en s'en emparant, d'armer l'Allemagne contre la France. « Je dis, « ajoute Comines, qu'il me sembloit que le roy devoit « tirer à son chemin, sans s'arrêter à ces folles offres qui « ne sauroient durer une semaine. Chacun fut de cet avis;

1. André de la Vigne, p. 152.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« toutefois on fit autrement. » Charles VIII laissa trois cents hommes à Sienne, sous les ordres de Guillaume de Tinteville. Il promit de garantir à la République son territoire à la seule exception de Monte-Pulciano, ville des Florentins, qui s'était donnée aux Siennois. Ligny fut nommé capitaine général; mais un mois ne s'était pas écoulé après le départ de l'armée française, que déjà Tinteville, son lieutenant, était chassé de Sienne [1].

Dans ces entrefaites, quatre ambassadeurs florentins vinrent renouveler l'assurance que leur gouvernement ne pactiserait jamais avec la ligue, offrant même de donner à cet égard les garanties que le roi exigerait. Si la république augmentait ses troupes, « c'était, disaient-ils, pour se précautionner contre les entreprises de Pierre de Médicis, qui depuis Rome venait à la suite du roi, et se vantait publiquement de rentrer bientôt en maître à Florence. Le peuple était fermement décidé à mourir les armes à la main, plutôt que de retomber sous la domination de cette famille. « Les ambassadeurs demandaient non-seulement que Pierre ne s'approchât point de la ville, mais qu'il ne pût, sous aucun prétexte, traverser le territoire de la République. Ils réclamaient enfin la prompte restitution des places occupées par des garnisons françaises, et principalement de Pise. « Si vous apprenez, « portaient leurs instructions, que Sa Majesté Très-Chré- « tienne se propose de venir dans notre ville, faites-lui « comprendre, en termes respectueux, que dans tous les « temps nous nous montrerons empressés à lui com- « plaire; mais qu'ici chacun s'attend à ce que ces places

1. Comines, liv. VIII, ch. II, p. 270. — Guicciardini, lib. II, cap. III, p. 276.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« nous soient rendues. Si elles ne l'étaient pas avant « l'arrivée du roi, le peuple mécontent ne le rece- « vrait plus avec ces démonstrations de zèle, qui lui ont « été faites à son premier passage. Au cas que Sa « Majesté ferait quelque réserve touchant les places de « la Lunigiane, après avoir insisté pour que toutes « nous fussent rendues, vous acquiesceriez à ce qui se- « rait exigé [1]. »

Charles VIII paraissait assez disposé à évacuer Pise et Livourne, ne gardant que Sarzane, Sarzanella et Pietra-Santa, jusqu'à ce que le différend qui existait entre Gênes et Florence, pour la possession de ces villes, fût réglé. Il se borna toutefois à engager les ambassadeurs à le suivre, remettant jusqu'après son arrivée à Lucques [2] à faire connaître sa décision. Quant à Médicis, ordre lui fut donné de se rendre à Lucques, sans passer sur le territoire florentin.

Pendant que le roi perdait inutilement à Sienne un temps précieux, le duc d'Orléans commençait les hostilités en Lombardie, dénonçant, de fait, la guerre à la ligue, malgré l'ordre contraire, auquel il devait obéir. Sommé par Ludovic de se retirer d'Asti, d'Orléans avait, comme on le sait, réclamé de prompts secours en France, en Montferrat et à Saluces. Des renforts considérables lui étaient venus, et avec l'argent qu'il avait pu se procurer, il avait levé des soldats dans la haute Italie. Pendant qu'il augmentait ses forces, le corps milanais, commandé par Galéaz de San-Severino et chargé de le surveiller, s'affaiblissait, faute de paye, par la désertion. Il

1. 5 juin 1495. Instructions, etc. (*Nég. diplom.*, p. 614.)
2. Arch. de la Réform. de Florence, cl. X, dist. 111, reg. n. 47. — *Nég. diplom.*, p. 621.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'était sorte de moyen que Ludovic n'employât pour se procurer de l'argent. Les riches Milanais étaient contraints de lui en prêter; il en exigeait d'un peuple mécontent, et déjà surchargé d'impôts. Sa pensée était d'avoir deux grandes armées, l'une destinée à prendre Novare, l'autre à se joindre aux Vénitiens, pour arrêter les Français au débouché des montagnes. Mais, dans les premiers jours de juin, rien encore n'était prêt, et le roi, s'il eût hâté sa marche, n'eût trouvé en son chemin que peu ou point de résistance.

Le duc d'Orléans, incité à la guerre par ses prétententions au duché de Milan, disait, pour excuser sa désobéissance, qu'une diversion, en retenant la plus grande partie des troupes milanaises dans la haute Italie, faciliterait puissamment l'heureux retour du roi. Mal informé du degré de haine que les peuples portaient à son ennemi, au lieu de marcher droit sur Milan, ce qu'au dire de Comines il pouvait faire sans danger pendant les trois premiers jours, «et où il eût été reçu à plus grande joie qu'il ne fut oncques en son château de Blois[1],» il voulut d'abord prendre Novare, forteresse qui, en cas d'insuccès, devait faciliter sa retraite. De riches habitants, ennemis des Sforza, promirent de lui livrer la ville. Novare est à dix-huit milles, environ vingt-quatre de nos kilomètres, de Vigevano, résidence habituelle de Ludovic. Vingt hommes d'armes, sous la conduite de Jean de Louvain, partirent secrètement d'Asti, et se présentèrent le 1er juin, au point du jour, devant la porte de San-Stefano, qui leur fut ouverte. La petite garnison milanaise, prise à l'improviste, se retira dans le château.

1. Comines, liv. VIII, ch. IV, p. 277.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le duc d'Orléans, bientôt informé de ce premier succès, se mit, avec le marquis de Saluces, à la tête de la meilleure partie de ses troupes, dont les rapports vénitiens élèvent le nombre à douze cent quatre-vingts chevaux, cent archers et cinq mille fantassins, avec deux belles pièces d'artillerie[1]. Le 13 juin il entrait à Novare. Pour s'assurer de la possession paisible de la ville, il fit assiéger le château, qui ne se rendit qu'au bout de cinq jours[2]. Ce retard, dans une expédition qui demandait la plus grande célérité, pouvait en compromettre le résultat.

L'entreprise du duc d'Orléans dégageait le gouvernement vénitien de la promesse de ne point attaquer Charles VIII dans sa retraite vers la France, si ce prince lui-même n'attaquait pas les confédérés. Ludovic, avait avec lui à Vigevano Philippe de Fiesque et seulement cinquante lances. Il se hâta d'appeler Galéaz de San-Severino, pour l'envoyer à Novare au secours des assiégés, en même temps qu'il informait les Vénitiens de cette agression imprévue. San-Severino objecte que ses forces sont trop inférieures à celles des Français, auxquels se sont joints, en grande partie, les habitants de Novare, et qu'il vaut mieux perdre un château qu'une armée. Le duc d'Orléans s'avance alors jusqu'aux environs de Vigevano, s'empare de Gualfinara, et se dispose à poursuivre Ludovic, qui s'était retiré à Abbiate-Grasso, au delà du Tessin. Mais, au premier avis de la prise de Novare, la Seigneurie de Venise avait ordonné à Bernard Contarini, capitaine des Stradiots, de se porter en

1. Marino Sanuto, liv. III, fol. 164, *a tergo*.

2. Guicciardini, lib. II, cap. III, p. 280. — Paul Jove, liv. II, p. 50, dit trois jours seulement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toute hâte contre les Français[1]. Le 22 juin, cet officier entrait à Milan avec mille Stradiots, pareil nombre de cuirassiers et deux mille fantassins. Il y avait dans les esprits une grande agitation ; mais quelque désir que le peuple eût de secouer un joug tyrannique, personne n'osa bouger en présence d'une telle force. L'expédition, qui eût pu réussir si le duc d'Orléans eût franchi, sans s'arrêter à Novare, les quarante-neuf kilomètres qui le séparaient de Milan, ne présentait plus aucune chance favorable. Ludovic, revenu de sa frayeur, venait de rappeler une partie des troupes qu'il avait dans le Parmesan ; mille chevaux et deux mille fantassins lui arrivaient d'Allemagne, et de concert avec les Vénitiens, il se disposait à prendre l'offensive. Le duc d'Orléans se retira à Trecate, puis à Novare, où il fut bientôt assiégé par des forces supéricures.

La nouvelle de l'entreprise du duc d'Orléans parvint au roi lorsqu'il était encore à Sienne, et lui causa autant de mécontentement que de surprise. Tout récemment encore, il avait recommandé à son cousin de ne rien tenter contre le duc de Milan, mais de se bien garder à Asti, puis de venir, quand il en serait temps, au-devant de l'armée française jusqu'au Tessin, pour l'aider à passer[2]. Cet ordre méconnu, la position du roi en était plus mauvaise. Devenu involontairement l'agresseur, bien qu'il eût déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voulait que retourner pacifiquement en France, sans tirer l'épée, si personne ne l'attaquait, il devait craindre de rencontrer sur sa route les confédérés réunis en force

1. 13 juin 1495. Reg. secret du sénat, p. 121
2. Comines, liv. VIII, ch. IV, p. 277.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour lui livrer bataille. C'était une puissante raison pour accélérer la retraite de l'armée. Il n'en fit rien pourtant.

Parti de Sienne le 17 juin, Charles VIII s'arrêta à Poggibonsi, à l'embranchement des routes de Pise et de Florence. Arrivé là, il réfléchit bien tardivement qu'il ne pouvait entrer dans la dernière de ces villes, sans courir le risque, tout au moins, d'être assailli de réclamations auxquelles il ne pourrait satisfaire. Sa légèreté d'esprit l'avait placé, en effet, dans une situation bien embarrassante. Il avait besoin de l'argent des Florentins, et comme on apprenait que les forces des confédérés grossissaient chaque jour, il désirait réunir à sa petite armée les troupes de la République. Après avoir rendu la liberté aux Pisans, et s'être engagé moralement à ne les point délaisser, n'avait-il pas, lors de son passage à Florence, fait serment de les remettre sous le joug qu'ils abhorraient? Depuis ce temps, tiraillé dans tous les sens par son entourage, tantôt il s'était dit prêt à restituer les villes que les Français occupaient en Toscane, ne réservant que celles de la Lunigiane, tantôt il avait pris la résolution de les retenir, au moins jusqu'au jour où il quitterait l'Italie. En réalité, les villes maritimes lui étaient nécessaires pour l'approvisionnement de l'armée, et aussi pour assurer les communications qu'il fallait établir avec les troupes laissées à Naples. Un autre motif le détournait encore d'entrer à Florence. On l'avertissait que de grands préparatifs de défense étaient faits dans la ville. Le peuple avait pris les armes, la Seigneurie venait d'appeler plusieurs capitaines avec leurs compagnies; par ses soins des madriers étaient préparés dans les rues pour les barrer au besoin; elle avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fait enfin une grande provision de vivres, et réclamé la protection des Vénitiens, sans vouloir toutefois entrer dans la ligue[1]. A Poggibonsi, Savonarola se présenta au roi avec une suite de cinquante notables citoyens. Il venait se plaindre d'excès commis par les troupes françaises sur les terres de la République, et réclamer, avec les plus vives instances, la restitution de Pise[2]. Le célèbre réformateur, mêlant à ses paroles le nom et l'autorité du divin Maître, menaça le roi d'un châtiment terrible que lui réservait la justice divine, s'il ne se hâtait de réaliser ce qu'il avait promis par serment, la main sur le livre sacré des Évangiles. Soit que ce discours fît peu d'impression sur l'esprit de Charles VIII, soit effet de son inconstance naturelle, il acquiesça d'abord à ce qu'on lui demandait, puis il refusa sous le prétexte que par un engagement antérieur à celui que les Florentins invoquaient, il avait promis de maintenir les Pisans en liberté[3].

Comines rapporte que dans un entretien qu'il eut avec Savonarola, il demanda si le roi pourrait passer sans péril pour sa personne, malgré les grands préparatifs des Vénitiens et le petit nombre des nôtres. « Il aura affaire en chemin, répondit le moine, mais l'honneur lui restera, et n'eût-il qu'un seul homme avec lui, Dieu, qui le conduisait lorsqu'il vint dans ce pays, le conduira encore à son retour. Mais, ajouta-t-il, comme ce prince ne s'est point appliqué à réformer l'Église, qu'il a souffert que ses gens pillassent ceux qui lui ouvraient vo-

1. Marino Sanuto, fol. 161.
2. Arch. de la Réform. de Florence, class. X, dist. 111, reg. n. 471.
3. Guicciardini, lib. II, cap. III, p. 281 et 282.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lontairement leurs portes, Dieu l'en punira. Toutefois, dites à votre maître que la sentence divine pourrait encore être révoquée ou du moins adoucie, s'il empêchait les siens de commettre de méchantes actions, et si lui-même prenait pitié du pauvre peuple. » — « Il me « vint en pensée, ajoute Comines, la mort du Dauphin, « quand Savonarola parla de cette sentence [1]. »

Charles VIII apprit à Poggibonsi que le gros de l'armée milanaise se préparait à assiéger Novare. Le même jour on l'informait, qu'au mépris des assurances données par la Seigneurie de Florence de suspendre les hostilités contre les Pisans jusqu'à son arrivée en Toscane, les troupes de la République, déployant la bannière des lis et se faisant passer pour une arrière-garde française, étaient entrées à Ponte-Valle, bourg dépendant de Pise, l'avaient mis au pillage, et en avaient massacré les habitants. Pour punir cette perfidie, le roi fit partir sur l'heure M. de Crussol avec ses archers. Mais ils arrivèrent trop tard, et ne trouvèrent que les cadavres des malheureux égorgés à Ponte-Valle [2].

Pour sortir d'embarras avec les Florentins, Charles VIII abandonna donc le projet d'entrer dans leur ville, et se rendit à Pise, où depuis plusieurs jours on s'apprêtait à le recevoir. C'était éviter un écueil pour se briser contre un autre. Le roi ne pouvait remplir les vœux des Pisans sans se déclarer l'ennemi de Florence, sa fidèle alliée, le seul État italien dont il pût se promettre un utile concours. Cette considération ne le retint pas; mais avant de s'éloigner, il jugea nécessaire de rassurer les Floren-

1. Comines, liv. VIII, ch. III, p. 272.
2. André de la Vigne, p. 153.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tins sur ses intentions. Il leur fit demander en même temps un prêt de trente mille ducats et une compagnie de trois cents lances commandées par François Secco, condottière à la solde de la République, pour l'accompagner jusqu'à Asti. L'argent fut refusé, mais on mit à sa disposition le condottière qu'il avait désigné, avec quatre-vingts soldats seulement[1].

Le 20 juin, Charles VIII entrait à Pise, à la tête de son armée, qu'un narrateur pisan évalue à environ quinze mille, tant cavaliers que fantassins. Ordre avait été donné aux habitants de tendre leurs maisons, et de placer sur leurs portes l'écusson de France aux trois fleurs de lis. Ceux qui avaient une tour forte, devaient, sous peine d'une punition sévère, y déployer le drapeau royal[2]. Au vieux pont, vers la place, s'élevait un grand arc de triomphe, tout parsemé de fleurs de lis d'or, sur un fond d'azur, et surmonté de la statue équestre de Charles VIII. Ce prince était représenté armé de toutes pièces, tenant à la main une épée, dont il tournait vers Florence la pointe menaçante. Sous ses pieds gisaient renversés le Marzocco, emblème du gouvernement florentin, et le dragon des rois aragonais. Les rues étaient jonchées de fleurs; de grands pins, coupés dans les forêts voisines, formaient une allée de verdure jusqu'au logis royal, près de la citadelle.

La noblesse pisane, qui attendait le roi à la porte de la ville, le reçut avec de grandes protestations de fidélité et d'obéissance. Les plus notables portaient un dais de drap d'or, sous lequel il se plaça. Le peuple se pressait

1. Marino Sanuto, fol. 158.
2. Sotto gran pena (Porto-Venere, p. 312 et 313).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur son passage, et faisait retentir l'air des cris de *Vive le roi! Liberté! Vive France!* La nuit venue, des feux de joie furent allumés, on lança des fusées en plus de cent endroits. Des tables publiques furent dressées dans les rues, où chacun pouvait manger et boire à la santé du prince qu'on appelait le libérateur de l'Italie.

Le lendemain, qui était un dimanche, les Pisans vinrent en foule supplier Charles VIII d'avoir pitié d'eux. Lui-même, disaient-ils, les avait tirés d'esclavage, et c'était en lui qu'ils mettaient leur espoir. Femmes et enfants, pieds nus et vêtus de deuil, embrassaient ses genoux, et les yeux pleins de larmes, criaient miséricorde. Ils suppliaient les seigneurs, les capitaines, et jusqu'aux simples soldats, de ne les point délaisser. « Si la France, s'écriait-on de toute part, nous abandonne à la fureur des Florentins, la ruine de notre patrie proviendra de ce que, pleins de confiance dans la parole du roi, nous n'avons pas craint de risquer le combat contre nos puissants ennemis. » Ces larmes, ces cris de désespoir leur gagnaient les cœurs. L'armée était pour eux; les Suisses eux-mêmes vinrent prier le roi, au nom de son propre honneur, et pour la consolation de ses serviteurs fidèles, de ne pas retirer aux malheureux Pisans la parole qu'il leur avait donnée. Ils avaient pris pour interprète un homme d'armes, beau parleur, appelé Sallezart. « Nous sommes prêts, dit ce dernier, à sacrifier nos vies pour Votre Majesté, et nous vous conseillons, avec un dévouement plus sincère que celui de certains hommes corrompus par les Florentins, de ne point livrer Pise à ses tyrans. Si le besoin d'argent vous porte à une telle extrémité, prenez plutôt nos colliers, nous vous les offrons; retenez aussi notre solde et les pen-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sions que vous nous faites[1]. » L'ardeur des soldats pour cette cause alla si loin, qu'ils firent des menaces à ceux qui dans le conseil avaient opiné en faveur de Florence. « J'ouïs, nous dit Comines, un archer qui menaça le « cardinal Sainct-Malo; aussi en y eut-il qui dirent de « grosses paroles au maréchal de Gié. Le président « Gannay fut plus de trois jours qu'il n'osoit coucher à « son logis. Un jour, après disner, s'assemblèrent qua- « rante ou cinquante gentilshommes de la maison du « roi, portant leurs haches au col, et le vinrent trouver « en une chambre, jouant aux tables avec monseigneur « de Piennes, et un valet de chambre ou deux. » Un des fils de Sallezart porta la parole en faveur des Pisans, chargeant de trahison aucuns de ceux qui l'excitaient à rendre la ville aux Florentins[2].

Fortement ému par de telles instances, mais ne sachant comment sortir d'affaire, après avoir promis satisfaction aux uns comme aux autres, Charles VIII répondit « qu'il aimoit la ville et les habitants de Pise beaucoup plus qu'il n'en montroit le semblant, et qu'il feroit si bien que chacun seroit satisfait[3]. » C'étaient de bonnes paroles. Mais comment contenter des peuples irréconciliables, quand à l'un, qui était esclave, il avait donné la liberté, et qu'il avait fait serment à l'autre de rétablir les choses comme elles étaient auparavant. Si le roi ne fût point venu à Pise, il l'eût vraisemblablement rendue aux Florentins, qui en retour lui eussent donné argent et soldats, et seraient devenus de puissants auxiliaires pour l'aider à maintenir la position qu'il avait

1. Guicciardini, lib. II, cap. III, p. 283. — Porto-Venere, p. 313.
2. Comines, liv. VIII, ch. IV, p. 274.
3. André de la Vigne, p. 154.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prise en Italie. Mais une fois entré dans cette malheureuse ville, pouvait-il la livrer à la vengeance de maîtres impitoyables, lorsqu'une grande partie de son conseil et l'armée tout entière le pressaient de lui donner assistance. Ne sachant comment résoudre la question, il l'ajourna, et fit dire aux envoyés florentins, qui l'avaient devancé à Lucques, d'aller l'attendre à Asti, où il leur ferait connaître sa décision. Les places restèrent provisoirement aux Français. La garnison de la citadelle de Pise, dont d'Entragues conserva le commandement, fut augmentée.

Bien qu'on eût appris que les confédérés rassemblaient de grandes forces dans le Parmesan pour disputer aux Français le passage des montagnes, Charles VIII n'avançait que lentement. Les fêtes qu'on lui avait données à Sienne l'avaient retenu quatre jours dans cette ville ; il en perdit trois à Pise, où, malgré leur détresse, les malheureux habitants s'efforcèrent de lui procurer les divertissements qu'il aimait. Il assista à un bal, il vit une procession solennelle, puis une régate, ou course sur le fleuve, de petits brigantins richement équipés. Le 23 juin, il partit enfin de Pise et alla coucher à Lucques. Il y passa la journée du lendemain. Les habitants, dit André de la Vigne, le narrateur officiel du voyage, lui firent au retour, et encore mieux, tel honneur et révérence qu'ils avaient fait à l'aller[1]. Des délégués de la Commune de

1. André de la Vigne, p. 154 :

Fut festé moulte honorablement,
En submettant la ville entièrement ;
Les corps, les biens des hommes et des femmes,
A son bon plaisir et commandement,
Pour le servir de cueur, de corps et d'ames.

(*Vergier d'honneur.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pise avaient suivi le roi pour soutenir les intérêts de leur ville. Comme les ambassadeurs florentins étaient restés à Lucques, ils eurent ensemble une conférence à laquelle prirent part deux commissaires français, Louis de la Trémouille et le Sire de Piennes. Pour arrêter l'effusion du sang, ces derniers demandèrent une trêve de quatre mois, pendant laquelle on négocierait la paix. Les Florentins hésitaient à accorder une suspension d'armes, mais, en tous cas, ils la voulaient de courte durée. Après de vifs débats, elle fut fixée à trois mois sauf l'approbation de la Seigneurie, à laquelle les ambassadeurs allèrent rendre compte de la négociation. Ils avaient hâte de quitter Lucques, où ils n'osaient se montrer, crainte d'être insultés publiquement par les barons français, qui tous se prononçaient contre Florence. Une escorte protégea leur départ; ils promirent de donner réponse dans trois ou quatre jours à la Commune de Pise[1]. Le roi écrivit en ces termes à la Seigneurie : « Bien que nous eussions fait venir à Lucques « vos ambassadeurs pour besongner et conclure avecques « eulx tant du fait de Pise que autres choses, ce néan- « moins les grandes affaires que avons présentement ne « nous ont pas permis d'y entendre, au moyen de quoy « les avons fait requérir de retourner par devers vous « pour vous dire ce que dessus, et pareillement ce que « leur avons fait délivrer par les seigneurs de la Tré- « mouille et de Pienne, touchant notre vouloir envers « vous et vos dites affaires, auxquelles, avec l'aide de « Dieu, nous espérons dans peu de jours mettre fin et

1. Porto-Venere, p. 315. — Arch. de la Réform., clas. X, dist. 111, reg. n. 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gens le pillage de Monopoli, si dans deux jours, pour tout délai, cette ville n'était pas rendue. Sur le refus de la garnison, et après une vigoureuse résistance, qui coûta cinq cents hommes aux assaillants, Monopoli, prise d'assaut, avait été cruellement punie. Beaucoup d'habitants furent massacrés, dit un contemporain; à peine put-on sauver des dernières violences et de la mort les femmes et les enfants réfugiés dans les églises[1]. — En une heure et demie, écrit Malipieri, amiral et chroniqueur vénitien, la ville a été entièrement saccagée. C'était pitié de voir les malheureux habitants, les femmes elles-mêmes, torturés par nos marins, pour se faire livrer leur argent. On évalue le butin à deux cent mille ducats; nos galères en sont encombrées[2]. — Je voudrois pour tout ce que je possède, dit, dans son rapport au sénat, le provéditeur Contarini, n'avoir pas été témoin de ces horreurs. Parlant ensuite de l'accroissement de fortune que l'occupation de la Pouille assurerait à Venise, il s'exprimait ainsi : « Au lieu de rendre cette province « à Ferdinand, si la république se l'annexait, elle serait « bientôt maîtresse de l'Italie, et n'aurait à craindre ni « le Turc, ni les autres puissances. Nous bravons la « mort pour soumettre des États à l'obéissance de la « Seigneurie, et non pour donner à d'autres ce que « nous avons conquis au prix de notre sang. Partout, « nous déployons le drapeau de Saint-Marc, espérant « que vous nous approuverez; mais bien souvent, faute « d'ordres, il nous faut deviner vos intentions[3]. »

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 64.

2. Malipieri, dans l'*Archivio ital.*, t. VII, 1re partie, p. 304 et 375.

3. Capitulation de Monopoli. (Reg. secret du sénat. — Marciana, p. 122.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les ordres explicites que le provéditeur demandait lui furent envoyés le 17 juin, après que le sénat eut appris le massacre de Toscanella. « Si les villes où flotte « le drapeau des lis refusent de se rendre, écrivait la « Seigneurie, emportez-les d'assaut. Quant à celles « qui voudront rentrer sous la domination aragonaise, « ne les attaquez point[1]. » La prise de Monopoli fut comme le prélude des revers qui attendaient les Français. D'autres villes du littoral de l'Adriatique capitulèrent. De Sparre, lieutenant du roi dans cette province, tomba dans une embuscade que lui tendit, aux portes de Messagne, don César d'Aragon. Ses soldats furent mis en fuite, lui-même, blessé grièvement, resta prisonnier.

A Naples, le cri de *Vive Ferdinand!* se faisait entendre; chaque jour quelque Français tombait sous le poignard d'un assassin. Une flottille de quinze voiles, armée en Provence, était arrivée dans cette capitale. Montpensier y ajouta plusieurs galères, et l'envoya contre Ischia; mais les Aragonais résistèrent, et l'entreprise échoua. A Gaëte, les bourgeois, pour ne point payer une taxe qu'on voulait établir, prirent les armes au cri de *Vive Aragon!* Trois cents Catalans, venus de Sicile à leur secours, les aidèrent à repousser dans le château la garnison française. Mais Montpensier envoya par mer huit cents hommes d'armes; le cardinal Colonne amena une forte artillerie, et tous ensemble tombèrent sur les révoltés, dont ils firent un grand massacre, n'épargnant ni âge ni sexe, et se portant après la victoire à tous les excès. A en croire un récit italien, le sénéchal de Beau-

1. Marino Sanuto, lib. III, fol. 145.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

caire, venu à Gaëte trois jours après l'événement, fit charger les trésors des églises sur un navire, qu'il envoya en France. Ce bâtiment, battu par la tempête, près du cap Circé, fut englouti dans les flots avec le riche butin qu'il portait[1].

Ainsi la désaffection était partout dans le royaume de Naples, et on devait s'attendre à perdre ce pays, si on ne se hâtait de renforcer le faible corps de troupes qui l'occupait. Pour prévenir une catastrophe, Charles VIII, renonçant à employer davantage son temps à des fêtes et à des séjours inutiles, devait se hâter de traverser la mon agne avec toutes ses forces, afin de battre les confédérés, s'ils lui disputaient le passage; puis rentrer de sa personne en France et envoyer les secours nécessaires, pendant que son armée, laissée en Lombardie, dégagerait le duc d'Orléans. C'est ce qu'il ne fit point. Son avant-garde, commandée par le maréchal de Gié, s'était portée vers le pas de l'Apennin qu'il fallait franchir; le roi lui-même partit de Lucques le lundi 25 juin, et alla le lendemain coucher à Sarzane. Là, les cardinaux Fregose et de la Rovère, Obietto de Fiesque et d'autres émigrés génois, le supplièrent d'envoyer quelques troupes à Gênes, qu'ils disaient prête à se rebeller contre la domination milanaise. A les en croire, les paysans de la montagne devaient se joindre aux soldats, et assurer par leur concours le succès de l'entreprise. La majorité du conseil était contraire à ce projet. « Si on l'exécute, objectaient les opposants, l'armée en sera fort affaiblie sans utilité, car si le roi gagne la bataille, Gênes lui ouvrira ses portes, et s'il la perd, il n'aura que faire

1. Pauli Jovii. *Hist.*, p. 66.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de cette ville[1]. » Ce sage avis ne prévalut pas. L'expédition de Gênes fut décidée, et le comte de Bresse, qui s'en fit donner le commandement, partit avec cent vingt lances françaises, cinq cents arbalétriers à pied, nouvellement arrivés de France, et sept pièces d'artillerie. Ordre fut envoyé aux frères Vitelli, capitaines italiens à la solde du roi, restés en arrière avec leur compagnie, forte de deux cents cuirassiers et de cent arbalétriers à cheval, de rejoindre sans retard le comte de Bresse[2]. Des troupes, envoyées par le duc de Savoie, devaient entrer en Ligurie par la rivière du Ponent, et marcher sur Gênes. Enfin une flottille, venue de Naples à Pise, sous la conduite de Miolans, et composée de sept galères, deux galions et deux fustes, avait ordre de suivre et d'appuyer le mouvement de cette division.

C'est ainsi qu'à la veille de hasarder une bataille décisive dans de très-mauvaises conditions, le roi affaiblissait imprudemment une armée si peu nombreuse. Avec des soldats harassés et manquant du nécessaire, il allait se heurter contre un ennemi trois ou quatre fois plus fort, reposé, bien nourri, posté sur un terrain choisi d'avance, et pourvu abondamment de ce qui pouvait lui assurer la victoire. « Je m'esbahis, dit Comines, « comment il est possible qu'un si jeune roy n'avoit « quelques bons serviteurs qui luy osassent avoir dit le « peril en quoy il se mettoit. De moy, il me sembloit « qu'il ne me croyoit point du tout[3]. »

Le 28 juin, le roi partit de Sarzane et alla coucher

1. Comines, liv. VIII, ch. v, p. 279.

2. Ils partirent de Pise le 7 seulement, et ne prirent point part à l'expédition. (Porto-Venere, p. 317.)

3. Comines, liv. VIII, ch. v, p. 279.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans une abbaye près de Pontremoli. Par la négligence du général des confédérés, mille fantassins promis au comte de Cajazzo, pour renforcer la petite garnison de trois cents Milanais qui gardait ce poste important, n'étaient pas arrivés, quand notre avant-garde somma le bourg d'ouvrir ses portes. A l'approche des Français quelques soldats sortirent pour escarmoucher; mais quand ils entendirent les paysans de la montagne crier *Vive France!* ils rentrèrent bien vite dans la forteresse. Trivulce promit pleine sûreté aux habitants pour leurs personnes et leurs biens, si, après avoir mis dehors cette faible garnison, ils faisaient bon accueil aux Français. Mais à peine entrés dans Pontremoli, les Suisses, pour venger leurs camarades tués lors du premier passage, pillèrent le bourg, y mirent le feu, et passèrent au fil de l'épée cette malheureuse population. Les vivres, dont l'armée avait faute depuis son départ de Lucques, et qui étaient en abondance à Pontremoli, furent pillés ou détruits dans l'incendie [1].

« Il sembloit, dit Comines, que les ennemis fussent aveuglés et abestis. » A la faute de ne point mettre en état de défense ce poste fortifié, qui eût pu tenir en échec pendant plusieurs jours l'armée royale, ils ajoutèrent la faute plus grande de laisser libres les passages de l'Apennin. Le sentier qu'il aurait été facile de fermer entre Montelongo et Berceto restait ouvert, et les Français n'avaient à vaincre d'autres obstacles que ceux que leur opposaient les hauts sommets et les pentes escarpées qui les séparaient des plaines du Parmesan. L'avant-

1. Porto-Venere, p. 316. — Comines, p. 282. — Marino Sanuto, fol. 163. — Guicciardini, lib. II, cap. 3, p. 285.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

garde reçut l'ordre de se porter en avant; et comme de Gié croyait que le roi le suivrait de près, il continua sa marche jusqu'à Terenza, à six milles ou environ huit kilomètres de Fornoue. Dans cette position, quarante kilomètres de montagnes le séparaient du gros de l'armée : imprudence qui lui eût coûté cher, si les généraux ennemis en eussent su profiter.

Le but des confédérés était de fermer aux Français le chemin d'Asti, de les battre, et s'ils le pouvaient, de se rendre maîtres de la personne du roi. Quant à Charles VIII, on sait qu'il ne demandait que le libre passage, bien décidé toutefois à se l'ouvrir l'épée à la main, si on prétendait le lui disputer. « Il me semble, « écrivait-il au duc de Bourbon, que avecques les gens « de bien que j'ay ici en ma compagnie, et veu le grant « et bon vouloir qu'ils ont de me faire bon service, je « passeray très-aysément, qui que le veuille voir[1]. » C'était donc vers Fornoue, au débouché de la montagne, que l'affaire allait se décider.

La nouvelle du désastre de Pontremoli, portée à Ponte di Taro le 28 juin, avait causé aux alliés une douloureuse surprise. Jusqu'à ce jour, aucun d'eux ne s'était persuadé que le roi osât affronter des forces aussi considérables que celles qui étaient réunies aux environs de Parme. La plupart des chefs hésitaient encore à le croire. Le marquis de Mantoue lui-même craignait que ce ne fût une fausse attaque pour l'attirer dans la montagne, bien au delà de Fornoue, pendant que l'ennemi lui échapperait par le mont *Cento Croce* et Borgo-Taro. Un conseil de guerre fut assemblé. Les instruc-

1. Pise, 20 juin 1495, Bibl. de Nantes. — *Campagnes*, etc., p. 304.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tions du généralissime lui prescrivaient de se porter en avant, ce qui devait s'entendre d'occuper en force les passages de l'Apennin[1]. L'opinion qui prévalut fut au contraire que, pour ne point perdre l'avantage du nombre dans des gorges où l'armée ne pourrait se déployer, il fallait surveiller Parme, ville favorable aux Français, et les attendre sur la rive droite du Taro sans s'avancer au delà de Gierola ou d'Oppiano, à trois milles au-dessous de Fornoue. Outre que ce campement offrait à la cavalerie des ressources qui lui manqueraient dans la montagne, on prétendait que l'armée y serait assez au large pour envelopper la petite armée française et l'anéantir. Si le roi prenait une autre route, on pourrait gagner Plaisance en une seule marche, ou se porter selon l'occurrence à Parme, à Reggio ou à Modène; et, en tous cas, arriver avant les Français aux divers débouchés de l'Apennin[2]. Pour rendre plus rapides les mouvements de cette nombreuse armée, les gros bagages furent envoyés à Parme et à Crémone, sous la garde de quatre cents soldats d'infanterie.

Le marquis de Mantoue passa une revue générale des troupes, forma les corps de bataille et désigna les chefs qui devaient les commander; après quoi il écrivit en ces termes au sénat de Venise : « Jamais, en Italie, personne « n'a vu une plus belle armée que la vôtre, des capi- « taines plus vaillants, des soldats mieux disposés à bien « recevoir l'ennemi. Chaque jour, de nouvelles troupes « grossissent nos rangs, d'autres viennent à marches « forcées. Comme vous faites payer régulièrement la

1. Marino Sanuto, lib. III, fol. 162.
2. Plaisance est à 9 kilom. de Gierola, Reggio à 29, Modène à 47.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« solde, que le camp est abondamment fourni de vivres, « nos hommes sont joyeux, bien portants, et demandent « à grands cris la bataille. Comptez sur une victoire « certaine, si les Français osent se montrer [1]. »

Les Milanais du comte de Cajazzo étaient payés fort inexactement; mais, soutenus par l'espoir de piller les bagages dont la renommée exagérait la valeur, ils se montraient impatients d'en venir aux mains.

En réalité, on ne pouvait choisir une position moins favorable que celle que le marquis de Mantoue prit à Gierola. Dès que son plan était de livrer bataille à l'ennemi, et non de le rejeter de l'autre côté de la montagne, il ne devait point se placer dans une vallée étroite, divisée par un torrent qu'une crue subite pouvait rendre infranchissable. Telle était, entre Gierola et Fornoue, la vallée du Taro. Faute de pouvoir y développer sa nombreuse cavalerie, le marquis de Mantoue diminuait les dangers de la petite armée française.

A Venise rien n'avait été épargné pour enchaîner la victoire au drapeau de Saint-Marc; mais la prise de Pontremoli, suite de l'imprévoyance du chef des confédérés, jeta la Seigneurie dans l'inquiétude. Le doge était malade, et la tournure qu'il voyait prendre aux affaires empirait son état. Dans le conseil des *Pregadi*, la majorité qui avait insisté pour qu'on poussât vigoureusement la guerre, désira qu'une action décisive fût évitée. Ordre de ne point livrer bataille fut envoyé aux provéditeurs. Ils répondirent qu'il ne serait pas au pouvoir des chefs de modérer l'ardeur du soldat, si l'ennemi se présentait.

1. Marino Sanuto, lib. IV, fol. 177, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Alors le sénat ordonna des prières dans toutes les églises pour demander la victoire au Tout-Puissant. Des distributions d'argent et de vivres furent faites aux pauvres, aux ordres mendiants, aux prisonniers. Une image miraculeuse de la Vierge fut ornée de riches parures et exposée à la vénération des fidèles. On fit enfin des processions autour des paroisses, on descendit les châsses des saints. La Seigneurie enjoignit aux provéditeurs de lui rendre compte deux fois par jour de ce qui surviendrait, et pour éviter tout retardement, elle doubla les relais de poste[1].

Sur ces entrefaites, un certain Basileo Schola, citoyen de Vicence, mais banni du territoire vénitien, et dont le frère, banni comme lui, s'était retiré auprès de Charles VIII, où vraisemblablement il avait un emploi, fit offrir au redoutable conseil des Dix de procurer la mort de ce prince. Il promettait de plus de faire mouiller les poudres de l'armée française. Pour mettre la main à l'œuvre, Schola n'attendait, disait-il, que d'être instruit de la volonté du conseil, et aussi de connaître la récompense que son frère et lui obtiendraient, après l'accomplisement de leur projet.

La chose mise en délibération très-secrète, on convint d'une voix unanime, tous les membres présents, d'accepter cette offre. Basileo Schola reçut l'assurance que, s'il réalisait ses promesses, sans perte de temps, la Seigneurie accorderait à lui et à son frère la révocation de leur exil, et de si grandes récompenses, qu'eux-mêmes et leurs descendants n'en pourraient jamais perdre le souvenir.

1. Marino Sanuto, lib. III, fol. 166, *a tergo*. — Malipieri, p. 353.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le jour d'après, Basileo Schola exposa sa proposition devant le conseil. Tout en se flattant de réussir, il présenta comme d'une exécution assez difficile de donner la mort au roi. Quant aux poudres, il garantit qu'elles seraient mises hors de service au moment même où les Français se disposeraient à en venir aux mains avec l'armée de la ligue.

« Si vous réalisez l'engagement que vous prenez ici, répondit-on, nous assurerons à vous et à votre frère, non-seulement la remise de la peine encourue par tous deux, mais une récompense qui vous mettra l'un et l'autre en état de mener une vie aisée et honorable dans l'État vénitien. »

Ces paroles dites, le conseil des Dix fit compter à Schola, sur sa demande, vingt-cinq ducats, tant pour ses dépenses que pour acheter les poisons « qu'il devait donner *à certains personnages* [1]. »

Par des causes qu'on ignore, cette coupable trame resta sans exécution. Elle nous apprend, du moins, que le gouvernement de Venise ne reculait devant aucun moyen pour se défaire de ceux qu'il redoutait. La chose fut probablement ignorée des ministres du roi. Les documents français n'en font aucune mention, et les deux pièces officielles, analysées plus haut, en établissent seules, mais d'une manière incontestable, l'existence. Assassiner son ennemi pour n'avoir point à le combattre, ce lâche et perfide moyen passait des mœurs corrompues de la société italienne, dans la politique des gouvernements.

Dès le 15 juin, ordre avait été envoyé aux ambassadeurs

1. Voir, à la fin du volume, Documents n° 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vénitiens à la cour impériale de rappeler à Maximilien les obligations que le traité d'alliance lui imposait. — « Vous « verrez par le rapport ci-inclus, leur écrivait-on, à quels « excès de barbarie se portent les Français dans l'État ro- « main, où plus de cinq cents victimes ont été massacrées. « Certes nous ne manquons à aucun de nos devoirs envers « nos alliés. Chaque jour notre flotte enlève aux Français « quelque port de la Pouille. Notre armée, plus forte « qu'en aucun temps, et pour laquelle nous faisons d'é- « normes dépenses, est maintenant en marche, et arrê- « tera les progrès de l'ennemi. Enfin, nous aidons l'il- « lustre duc de Milan à reprendre Novare. Mais il est « indispensable que Sa Majesté Impériale coopère acti- « vement au succès de l'œuvre. Rappelez-lui le serment « qui le lie; redoublez d'instances pour qu'il amène, « sans plus de retard, une armée nombreuse en Italie. « Sollicitez-le en même temps de faire une irruption en « Bourgogne, ainsi qu'il s'y est obligé [1]. » — Maximilien envoya quelques troupes, mais il ne put lui-même passer les monts.

L'armée italienne, dont les trois quarts se composaient de corps à la solde de Venise, le reste de Milanais et d'Allemands, dressa ses tentes, le 1er juillet, entre l'abbaye de Gierola et Oppizzano, sur la rive droite du Taro. Cette rivière, ou plutôt ce torrent sort des pentes du mont *Cento-Croce*, reçoit deux ruisseaux près de Fornoue, et va se jeter dans le Pô vers Casalmaggiore. Pauvre d'eau en été, il enfle rapidement après de grosses pluies, roule d'énormes pierres, et interdit toute communication d'un côté à l'autre de la vallée, qui se ré-

1. Reg. secret du sénat, reg. n. 35, fol. 103, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trécit en remontant vers Fornoue. Ce dernier village, situé au pied de l'Apennin, était traversé par la route de Pontremoli, et se composait d'un petit nombre de maisons. Un seul bataillon italien en avait la garde. De faibles détachements de chevau-légers furent envoyés aux nouvelles dans la montagne. Déjà le maréchal de Gié était parti de Terenza. Il avait fait la faute très-grave de ne point rester en communication avec l'armée, dont il se croyait suivi de près, tandis que le roi, retardé dans sa marche pendant plusieurs jours, par des causes qui seront expliquées plus loin, était encore à quarante kilomètres de l'autre côté de la montagne. Cette avant-garde, ainsi isolée, après de pénibles traites, harassée, manquant de vivres, courait risque d'être détruite par les forces supérieures qui lui barraient le chemin.

Arrivé en vue du camp ennemi, le maréchal s'était arrêté. Il envoya un parlementaire au marquis de Mantoue, pour demander, au nom du roi, le libre passage et des vivres à un prix modéré. — « Sa Majesté Très-Chrétienne s'étonne, dit cet officier, que la république de Venise, avec laquelle elle a d'anciennes alliances qu'elle veut maintenir, prétende lui fermer le chemin de la France. Son unique désir est de retourner paisiblement dans son royaume, sans offenser personne, si personne ne l'attaque. — Nous ne sommes point autorisés, répondirent les provéditeurs, à accepter de telles propositions, à moins que votre maître, après avoir mis bas les armes, ne rende Novare au duc de Milan, et les autres villes qu'il tient encore, au pape et au roi de Naples. — Si vous refusez le passage, reprit le parlementaire, les Français se l'ouvriront l'épée à la main. — Qu'ils vien-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nent donc, s'écrièrent à la fois les capitaines italiens; qu'ils viennent, et nous leur apprendrons que la vertu militaire n'est pas éteinte en Italie. » Ces fières paroles dites, l'officier français fut congédié[1].

Au lieu d'employer de grandes forces contre cette avant-garde si imprudemment aventurée, le marquis de Mantoue se contenta de la faire tâter par six cents Stradiots et pareil nombre de chevau-légers. On sait que les Stradiots, levés par le gouvernement vénitien en Morée et en Albanie, combattaient à la manière des Turcs. Vêtus comme eux, à l'exception du turban, qu'ils remplaçaient par un bassinet de fer, ils montaient de petits chevaux, sobres, ardents, infatigables. Leurs armes étaient la lance, longue de deux à trois mètres, un large cimeterre, et une masse suspendue à l'arçon de la selle. Voleurs d'habitude, avides de butin, excellents pour harceler l'ennemi, surprendre et enlever les convois, bien rarement ils épargnaient leurs prisonniers. Ils décapitaient les morts, et portaient les têtes aux provéditeurs vénitiens, qui payaient un ducat pour chacune. Quarante chevaux français précédaient l'avant-garde, afin d'éclairer sa marche. Les deux troupes se rencontrèrent; mais les Français, trop inférieurs en nombre, firent prompte retraite. Un gentilhomme fut tué dans ce premier choc. Les Stradiots attachèrent sa tête à la banderole d'une lance, puis ils galopèrent en poussant des cris horribles jusqu'auprès d'un bataillon suisse, qui, surpris d'une si étrange façon de combattre, et de l'aspect féroce de ces ennemis, qu'il voyait pour la première fois, recula. Trois ou quatre hommes restés sur

1. Corio, *Storia di Milano*. — Guicciardini, lib. II, cap. III, p. 287.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le carreau furent tout aussitôt décapités. Le feu d'un fauconneau épouvanta de telle sorte les Sradiots, qu'à leur tour ils se retirèrent avec leurs sanglants trophées, emmenant prisonnier un capitaine suisse, dont ils se promettaient une bonne rançon. Les rapports vénitiens nous apprennent que le premier de ces barbares qui présenta une tête de Français au marquis de Mantoue reçut une gratification de dix ducats, et fut embrassé par son général[1].

Le marchal de Gié, se voyant sans espoir de secours à la merci de la grande armée de la ligue, s'était retiré dans la montagne, et avait pris position à cinq milles en arrière de Fornoue. Il y resta deux jours, sans vivres, sans fourrages, dans une situation précaire. Très-heureusement l'ennemi ne l'y attaqua pas : nouvelle faute du général italien. Dans un conseil de guerre à Gierola, il avait été proposé d'assaillir les Français; mais les provéditeurs vénitiens, et le marquis de Mantoue lui-même qui, tout jeune qu'il était, passait pour le plus habile général de l'Italie, furent d'une autre opinion. La position prise par le maréchal est, disaient-ils, excellente, l'infanterie italienne trop inférieure aux Suisses, et si un événement fâcheux survient, la Seigneurie de Venise pourra s'en courroucer. Si, au contraire, on détruit cette avant-garde, le roi retournera en arrière jusque vers Pise, où nous devrons combattre contre son armée grossie des troupes florentines. Ne vaut-il pas mieux attendre ici les Français, afin de n'en laisser échapper aucun[2]? Nos coureurs ont intercepté une lettre écrite au roi le 20

1. Basolo per mezzo la bocca, la qual cosa i Stratioti molto stimano. (Marino Sanuto, lib. III, fol. 168.)

2. Comines, liv. VIII, ch. VIII, p. 293.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

juin par le duc d'Orléans, pour le prévenir qu'enfermé dans Novarre et entouré de troupes trop nombreuses, il est hors d'état de forcer le passage, ce qui l'empêchera de se rendre à Plaisance, comme il en a reçu l'ordre[1]. De puissants renforts sont en marche; l'armée confédérée, bientôt au complet et réunie en un seul corps, sera si nombreuse que les Français ne pourront échapper à un grand désastre. Ces raisons persuadèrent les opposants, et l'avis du marquis de Mantoue, partagé par les provéditeurs, prévalut[2].

1. Marino Sanuto, lib. III, fol. 172, *a tergo*.

2. Tout accorda d'attendre la compagnie en la plaine. (Comines, p. 293.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VI

BATAILLE DE FORNOUE.

L'armée française passe l'Apennin, et rejoint son avant-garde. — Les deux armées sont en présence dans la vallée du Taro. — Grande infériorité des forces françaises. — Le roi établit son camp en avant de Fornoue. — Il fait ouvrir des négociations. — Hésitation des confédérés. — Le roi met l'armée en marche. — Il demande qu'on lui laisse le libre passage. — Les Italiens refusent, et prennent leurs dispositions pour le lui fermer. — Ils attaquent l'armée royale en tête et en queue, et sont repoussés. — Les Stradiots pillent le bagage. — Danger que court le roi. — Le désordre se met dans l'armée italienne, dont une moitié n'a point combattu. — Les Français restent maîtres du champ de bataille. — Le roi se loge en présence de l'ennemi, qui n'ose l'attaquer. — Les Italiens s'attribuent la victoire. — On fait en Italie des réjouissances pour la célébrer. — Les Français continuent paisiblement leur marche, et arrivent à Asti.

Le lundi 29 juin, le roi quitta les environs de Pontremoli, et alla coucher à Gargallo, hameau de dix à douze pauvres maisons dans une vallée profonde, étroite et très-boisée, au pied de la haute chaîne de l'Apennin, qui séparait l'armée de son avant-garde. Ici commencèrent les difficultés. Si la montée paraissait rude, la descente au versant opposé était plus difficile encore. Un sentier abrupt, roide, à peine praticable pour les mulets, était l'unique passage ouvert entre ces sommets alpestres, auprès desquels, nous dit Comines, les principales mon-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tagnes d'Espagne et d'Italie eussent paru trop aisées à franchir[1]. L'armée marchait avec sa grosse artillerie. Bien que le nombre des pièces ait été exagéré par quelques historiens, la rapidité du tir, l'adresse de nos maîtres canonniers, nos affûts mobiles avaient grandement surpris les Italiens, qui n'avaient à nous opposer que de lourds engins traînés à pas lents par huit ou dix paires de bœufs. Outre les petits fauconneaux que deux chevaux menaient, les couleuvrines et les serpentines qui en nécessitaient dix-sept et jusqu'à vingt-trois, il y avait quatorze doubles canons ou bombardes de quatre-vingts livres de boulets. C'étaient d'énormes bouches à feu de bronze qui pesaient chacune six mille livres (deux mille neuf cent trente-sept de nos kilogrammes), et que trente-cinq chevaux tiraient d'ordinaire. Quand il fallut gravir la montée, vainement on essaya de doubler les attelages; tout fut inutile, conducteurs et bêtes de trait se rebutèrent. Le soleil était brûlant, les vivres et les fourrages manquaient. Le peu de provisions apportées par les paysans se vendaient à si haut prix, qu'à défaut d'argent, les soldats, dont la paye était très-arriérée, volaient et maltraitaient les pourvoyeurs, ce qui priva bientôt l'armée de cette faible ressource. Chacun se demandait avec inquiétude comment on pourrait sortir de ce mauvais pas. Les uns proposaient de briser les grosses pièces, puis de les abandonner, d'autres de les renvoyer à Pise ou à Livourne. Le roi, décidé à conserver son artillerie, dont il attendait un grand secours, refusa de s'en séparer. Fort heureusement les Suisses qui désiraient mériter par quelque service qu'on leur pardonnât le massacre

1. Comines, liv. VIII, ch. VII, p. 287.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des habitants de Pontremoli, et surtout le pillage des vivres, dont la perte imposait à l'armée de rudes souffrances, se dirent prêts à passer, à force de bras, canons et voitures d'équipages. Cette offre acceptée, ils se mirent à l'œuvre. Il fallait un chef pour diriger l'entreprise. Louis de La Trémouille était actif, de bonne volonté et aimé du soldat : le roi l'en chargea. Il mit à chaque grosse pièce jusqu'à deux cents hommes vigoureux, attelés par paires avec de bonnes cordes, et quand ceux-ci étaient fatigués, d'autres prenaient leur place. Les Suisses qui ne tiraient pas, portaient des boulets de fer et les armes de leurs camarades placés aux attelages. Enfin, des escouades de pionniers furent employées à briser les roches, à élargir le sentier, de manière à le rendre plus praticable. La Trémouille lui-même, donnant l'exemple, avait quitté son armure et poussait aux roues en chausses et en pourpoint, promettant dix écus de gratification à celui qui atteindrait avant lui le col de la montagne. A force de tirer et de pousser, les lourds engins y arrivèrent; mais restait à descendre une pente d'effrayante roideur. On ne retenait qu'avec des peines infinies ces grosses bombardes qui se renversaient et dont il fallait sans cesse réparer les roues ou les affûts. Cinq jours entiers furent consacrés à ce pénible labeur qu'heureusement les généraux ennemis n'essayèrent pas de troubler. L'œuvre mise à louable fin, dit une chronique contemporaine, le sire de La Trémouille, noir comme un More, se présenta au roi, qui lui dit : « Par le jourd'hui, mon cousin, vous « avez fait plus que Hannibal de Carthage et Jules César, « et ce au danger de votre personne, que ne voulûtes « onc espargner. Je promets à Dieu que si je puis vous « revoir en France, les récompenses que j'espère vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« faire seront si grandes, que les autres y acquéreront « une nouvelle estude à me servir[1]. »

Après avoir traversé sans empêchement les forêts qui s'étendaient sur les pentes nord de l'Apennin vers Berceto et Terenza, Charles VIII rejoignit son avant-garde le dimanche matin 5 juillet, près de Bardone, et l'armée arriva sur le midi au village de Fornoue, d'où les troupes de la ligue s'étaient retirées. On y trouva abondance de farine, de fromage et de vin. Mais comme deux Suisses se tuèrent à force de boire et moururent dans une cave, le bruit se répandit que les Italiens avaient empoisonné les vivres qu'ils n'avaient pu détruire, et il n'en fallut pas davantage pour que de tout le jour personne n'y voulût toucher. Les paysans apportaient des pains petits et noirs, du vin où ils mettaient les trois quarts d'eau, et qu'ils vendaient bien cher. Vers minuit seulement, ajoute Comines, à qui ce récit est emprunté, cet injuste soupçon se dissipa. Les chevaux commencèrent les premiers, puis les hommes « et se tint-on bien aise[2].»

Le détachement considérable laissé dans le royaume de Naples; les garnisons des places de Toscane, et l'expédition dirigée tout récemment contre Gênes, avaient beaucoup affaibli l'armée française. Comines, qui marchait avec elle, en réduit le nombre à neuf mille hommes de toutes armes, à la suite desquels venait une multitude de non-combattants. Les premiers rapports vénitiens évaluent à seize mille les gens de pied et de cheval, l'artillerie à soixante canons, spingardes, et passe-volants. La semaine d'après, les provéditeurs informaient le

1. *Mém. de Louis de la Trémouille*, t. XIV des Mém. sur l'hist. de France, ch. VIII, p. 151. — Comines, liv. VIII, ch, VII, p. 287.

2. Comines, liv. VIII, ch. IX, p. 296.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sénat, qu'au dire des espions envoyés par eux dans le camp français, le roi n'avait pas plus de dix mille hommes propres à livrer bataille; le reste n'était qu'une foule inutile. L'armée vénitienne, ajoutaient encore ces commissaires, est deux fois plus forte[1]. Enfin les historiens milanais parlent de treize cents gens d'armes, de deux mille archers, de six mille sept cents fantassins et de quarante-deux bouches à feu[2]. Le dénombrement officiel des troupes présentes à Fornoue ne nous est pas parvenu, mais ce qui paraît certain, c'est que leur nombre ne s'élevait pas au delà de neuf à dix mille combattants, et qu'elles menaient à leur suite de cinq à six mille valets, goujats ou conducteurs d'équipages et de bêtes de charge. Cette multitude de gens, dont on n'attendait aucun service, embarrassait la marche de l'armée et consommait, au grand détriment du soldat, une bonne partie des provisions qu'on se procurait difficilement, et presque toujours en quantité insuffisante depuis le départ de Rome. N'oublions pas que l'armée italienne était reposée et bien nourrie, tandis que la nôtre arrivait épuisée de fatigue et mourante de faim. Ajoutons aussi qu'en quittant Fornoue pour gagner la plaine de Lombardie qui s'ouvre au delà de Gierola, elle devait s'engager dans une vallée large à peine d'un kilomètre, suivre le long du Taro, alors presque à sec, un chemin inégal, encombré de grosses pierres, malaisé pour les chevaux, où il faudrait prêter le flanc à l'ennemi pendant plus d'une heure sous le feu de ses batteries.

Ainsi resserrés dans une position mauvaise, dont ils

1. Marino Sanuto, lib. IV, fol. 177, *a tergo*.
2. Corio, *Stor. di Milano*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne pouvaient sortir qu'en se hasardant à gagner la plaine par une marche de flanc, ou en attaquant dans ses retranchements une armée bien supérieure en nombre, les Français avaient contre eux les chances les plus défavorables. Le désir d'éviter une bataille, dont à bon droit on redoutait l'issue, vint aux plus hardis quand du haut d'une colline où le roi était monté avec ses principaux officiers, ils eurent devant les yeux les deux camps d'étendue si inégale. Mais comme on ne pouvait rester acculés contre une montagne aride sans être bientôt contraints de capituler, on résolut de forcer le passage dès le lendemain, s'il était refusé, et chacun promit de périr glorieusement plutôt que de rendre les armes[1].

Le sire de Comines n'était pas en grand crédit à la cour; les ministres le jalousaient, le roi ne lui témoignait que peu de confiance. Il avoue lui-même que sa situation avait été telle dans les premières années du règne de Charles VIII, qu'il n'osait se mettre trop en avant, crainte de tourner contre lui ceux qui gouvernaient l'esprit du maître. Toutefois, comme on le savait rompu aux affaires, qu'il connaissait le monde par une longue pratique, on recourait presque toujours à sa vieille expérience pour les choses difficiles à traiter. — « Environ deux jours devant, nous dit-il, on m'avoit marqué que j'allasse parler à eux, et qu'avec moi je menasse quelqu'un pour bien nombrer et cognoistre de leur affaire; cela n'entreprenois-je point volontiers. » — Cependant, sur un ordre de tenter près de l'ennemi la voie des négociations, il envoya par un trompette, aux provéditeurs vénitiens, une lettre dans laquelle tout en leur rappe-

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lant qu'à Padoue ils étaient convenus de se voir pour traiter « de quelque bon appointement, il se disoit prêt à aller de sa personne au lieu qui lui seroit désigné, afin de travailler à pacifier toutes choses. » La réponse vint dans la soirée du dimanche. Les provéditeurs, désireux, disaient-ils, de la paix avec la France, eussent accepté volontiers l'entrevue qu'on leur demandait, si la guerre n'eût été commencée contre le duc de Milan. Néanmoins, « et selon qu'ils aviseroient », l'un d'eux pourrait se trouver à mi-chemin des deux camps. Ces paroles ambiguës ne laissaient que de faibles espérances, et Comines craignait, s'il se montrait trop pressant, « qu'on ne le tînt à couardise. » Comme la campagne était infestée de coureurs et de Stradiots, qu'on ne pouvait s'y hasarder sans péril, il remit l'affaire au lendemain [1].

Le dimanche après-midi, les troupes furent mises en marche pour s'établir près du Taro, dans un lieu propre au campement. Elles s'arrêtèrent à environ deux kilomètres de Fornoue, dans une prairie plantée de saules, et où jaillissaient plusieurs sources d'eau vive, au pied d'une colline, sur laquelle était un château appelé Rocca Lanzone, que les Suisses de l'avant-garde incendièrent après l'avoir saccagé [2]. Précisément alors, le marquis de Mantoue, suivi des provéditeurs vénitiens, inspectait certains ouvrages garnis de canons, qui protégeaient ses tentes. En voyant le mouvement des Français, il se persuada que le roi voulait l'assaillir dans ses retranche-

1. Comines, liv. VIII, ch. IX, p. 299. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 292.

2. André de la Vigne, p. 157, *Vergier d'honneur*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ments. Pour n'être point surpris, il fit sortir son armée et la rangea en bataille. Les Français marchaient en trois divisions, avant-garde avec l'artillerie, corps de bataille et arrière-garde ; mais ce fut une fausse alerte. Après quelques escarmouches sans résultat, les Français dressèrent leurs tentes et les Italiens se retirèrent. Vers le soir les Stradiots insultèrent à plusieurs reprises nos gardes avancées. Ils prirent quelques cavaliers, et coupèrent des têtes pour en recevoir le prix du payeur de l'armée [1]. Les récits italiens fournissent la preuve qu'à ces sanglants trophées, pris aux Français, s'en mêlaient d'autres qu'on pourrait appeler de contrebande. Un Albanais, dit l'historien Corio, s'en revenant au camp les mains vides, rencontra sur son chemin un pauvre prêtre. Il le perça de sa lance, le décapita, puis se fit payer pour cette prouesse, comme s'il eût mis à mort un ennemi [2]. Les provéditeurs vantaient outre mesure cette troupe indisciplinée. Ils ne parlaient, dans leurs rapports, que de gros escadrons mis par elle en fuite et écharpés. Ce qui paraît vrai, c'est que l'audace furieuse des Stradiots, l'agilité avec laquelle ils se précipitaient sur l'ennemi, se retiraient, puis revenaient à la charge en poussant des cris épouvantables, étonna d'abord nos cavaliers pesamment armés, et jeta même de la crainte dans leurs esprits. Mais ce sentiment ne dura guère, et la première rencontre sérieuse prouva que ces étranges adversaires étaient plus incommodes que redoutables. Il y eut dans la nuit deux fortes alertes, le tout, au dire de

1. Marino Sanuto, fol. 174. Une lettre du payeur à la Seigneurie annonce qu'on lui a présenté trente-sept têtes.

2. Corio, *Stor. di Milano.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Comines, pour n'avoir pas mis ordre aux Stradiots, comme on a coutume de le faire contre les chevau-légers. « Ils venoient, couverts par un petit bois, jusqu'à nos tentes, et il suffisoit de vingt d'entre eux pour nous faire une alarme [1]. »

Vers minuit, un furieux orage creva sur cette contrée. L'air était en feu, les coups de tonnerre retentissaient avec fracas dans la montagne, la pluie tombait à torrents. Une véritable avalanche d'eau, roulant de grosses pierres, descendit de l'Apennin et gonfla le Taro qui bientôt coula à pleins bords. « Il sembloit, dit Comines, que le « ciel et la terre fondissent, que cela signifiast quelque « grand inconvénient advenir. Si étoit-ce chose épou- « vantable que d'être en ce péril, et voir tant de gens « au devant et n'y avoit nul remède de passer que par « combattre, et se voir en si petite compagnie [2]. »

Pendant que chacun se mettait comme il pouvait à l'abri de la tempête, le cardinal de Saint-Malo dit à Comines que le roi avait pris la résolution de passer le Taro dès que le jour paraîtrait. Son dessein était de gagner sans s'arrêter, et en faisant seulement tirer quelques coups de canon sur l'ennemi, le village de Médesana et la route romaine qui menait à Plaisance. C'était, comme on l'a dit plus haut, hasarder une marche de flanc devant la ligne de bataille d'une armée deux ou trois fois plus forte, manœuvre très-dangereuse si l'adversaire sait profiter de l'avantage que la fortune lui offre. Ajoutons toutefois, que de l'aveu des Italiens eux-mêmes, l'armée française leur paraissait formidable,

1. Comines, liv. VIII, ch. IX, p. 297 et 300.
2. *Ibid.*, *loc. cit.* p. 300 et 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moins par le nombre des combattants, relativement petit, que par sa valeur[1]. Ce n'était donc pas, malgré quelques vaines bravades, sans une certaine appréhension qu'ils voyaient arriver le moment d'en venir aux mains avec les nôtres. Ils savaient que la gendarmerie vénitienne, composée d'étrangers pauvres, était de beaucoup inférieure aux hommes d'armes français, gentilshommes jouissant d'une certaine aisance, presque tous sujets du roi, bien montés, et pourvus d'armes excellentes. Leur infanterie ne pouvait, pour la solidité, être comparée aux Suisses, ni aux Gascons pour l'agilité. Enfin l'artillerie française était la première de l'Europe. En réalité, il y avait du côté le plus fort et le plus avantageusement posté, quelque hésitation, que sa façon d'agir dans cette journée décisive, prouva de reste, tandis que de l'autre côté, chacun voyant qu'il fallait, de nécessité absolue, forcer le passage, se disposait à bien combattre, et au dire d'un témoin oculaire, ne craignait « que guères ou point » une rencontre avec l'ennemi[2].

Le lundi 6 juillet, à sept heures du matin, l'armée française commença à traverser le Taro, grossi par la pluie, mais encore guéable. A mesure que le passage s'effectuait, chaque corps prenait sur la grève son ordre de bataille. La journée, porte une lettre écrite du camp vénitien, s'annonçait comme la plus favorable pour un fait d'armes. Des nuages cachaient le soleil, l'air était rafraîchi de telle façon que les confédérés, peu faits à la manière de combattre des ultramontains, et moins

1. Pareva l'esercito di Carlo formidabile, non per il numero, ma per il valore dei soldati. (Guicciardini, lib. I, cap. III, p. 169 et 170.)

2. Lettre de Gilbert Pointet, présent à Fornoue. (*Campagne*, etc., p. 354.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

habitués qu'eux à l'intempérie des saisons, en pouvaient tirer avantage[1]. Notre avant-garde, sous le commandement du maréchal de Gié et de Jean-Jacques Trivulce, se composait de quatre cent cinquante lances dont trois cent cinquante françaises, d'élite, et de trois mille Suisses conduits par le bailli de Dijon, par Engilbert, frère du marquis de Clèves, et par Lornay, grand écuyer de la reine[2]. Comme on s'était persuadé que l'effort principal de l'ennemi se porterait sur cette avant-garde, le roi voulut la renforcer de trois cents archers qu'il fit mettre à pied, et d'une centaine d'arbalétriers de sa maison. En avant d'elle et sur ses flancs, des coureurs éclairaient sa marche. Enfin l'artillerie, confiée à Jean de La Grange, bailli d'Auxonne, et à Gilbert de Louzières, maître d'hôtel du roi, venait à sa suite.

Le corps de bataille, où, suivant un ancien usage, le roi devait combattre, était fort d'environ deux mille hommes, dont au moins six cents lances d'élite. C'étaient les cent gentilshommes de la garde, sous leur colonel Louis de Luxembourg, comte de Ligny, grand chambellan de France, les cent pensionnaires écossais, deux cents arbalétriers à cheval et deux cents archers de M. de Crussol. La Chastre, capitaine en renom, devait se tenir auprès du roi pour guider son inexpérience. Gilles Caronnel portait la bannière des gentilshommes, Aymar de Prie celle des pensionnaires. L'archevêque d'Aix avait refusé de s'armer ; mais il revêtit ses ornements pontificaux et voulut se placer, la croix à la main, derrière le roi, poste qu'il occupa tant que dura le péril.

1. Lettre du chancelier du payeur de l'armée. (Malipieri, p. 457.)
2. Trois mille Suisses qui estoient l'espérance de l'armée. (Comines, liv. VIII, ch. II, p. 307.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le reste des troupes formait l'arrière-garde, sous Louis de la Trémouille et Louis d'Armagnac, comte de Guise[1], Des éclaireurs couraient sur ses flancs et en arrière d'elle.

Ordre fut donné aux équipages et aux non combattants de s'écarter à gauche sur le penchant de la colline, bien au delà de la grève, pour gagner le plus vite possible le village de Medesana où le roi espérait coucher. Le capitaine Odet en avait la conduite. Aucune escorte ne protégeait cette bande fort nombreuse et peu disciplinable.

Le marquis de Mantoue, informé du mouvement des Français, se hâta de ranger l'armée italienne en avant de ses tentes, à une petite distance de la rive droite du Taro. Son front de bataille était imposant. La formation des corps et l'ordre dans lequel chacun d'eux devait prendre part à l'action avaient été réglés trois jours auparavant[2]. Au dire du Chancelier, du payeur vénitien, la revue des troupes avait montré, sous le drapeau de Saint-Marc, de quatorze à quinze mille fantassins et douze mille chevaux, dont deux mille trois cents lances complètes, les meilleures de l'Italie, quinze cents chevau-légers, et huit cents Stradiots. On attendait encore à tout instant huit cents chevaux de Pesaro et de Rimini, et mille fantassins allemands. Les troupes à la solde de Ludovic le More étaient au nombre de quinze cents cavaliers ou fantassins; tous, ajoute le Chancelier, bien disposés à combattre *les barbares*. « Les plus anciens parmi nos vétérans, dit-il encore, s'accordent à reconnaître que ja-

1. *Mém. de Louis de la Trémouille*, p. 152.

2. Ordine dei Colonelli, come dovranno andar contro i nemici, 3 juillet 1495. (Marino Sanuto, fol. 171 et 172.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mais en Italie on ne vit plus puissante armée [1]. » A la gauche, vers Fornoue, étaient les Stradiots sous leur chef Pierre Duodo, avec des arbalétriers à cheval et les chevau-légers du marquis de Mantoue. Quatre divisions de cuirassiers séparées par de faibles intervalles, formaient la ligne de bataille. Voici, d'après les rapports vénitiens, connus de Sanuto, la force de chacune. Le premier corps, conduit par le comte de Cajazzo, était composé de troupes milanaises, de Suisses et d'Allemands, en tout sept cent cinquante lances de quatre chevaux chacune, et deux mille soldats d'infanterie. Venait ensuite le généralissime marquis de Mantoue avec quatre cent soixante lances ou dix-sept cent soixante chevaux. Le comte Rodolphe de Gonzague, son oncle, et Ranuzio Farnèse, célèbre condottière, marchaient à ses côtés. Antoine de Montefeltro, fils naturel du duc d'Urbin, menait la troisième division forte de six cent soixante-quinze hommes d'armes. Enfin la quatrième, sous le comte Bernardin Fortebraccio, avait trois cent soixante-quinze lances. A chacune de ces trois dernières était attaché un bataillon de fantassins. La réserve, beaucoup trop forte, était placée en seconde ligne un peu en arrière. Les deux provéditeurs vénitiens demeurèrent spectateurs de l'action avec la garde du camp composée de trois cent cinq lances, avec le reste de l'infanterie [2]. Ces préparatifs avaient pris beaucoup de temps. Quand tout fut prêt, Marc Trevisano, l'un des provéditeurs, harangua les troupes pour les animer au combat. « L'ennemi, leur « dit-il, n'a pu obtenir la trêve qu'il sollicitait. Affaibli

1. 6 juillet. La lettre est rapportée par Malipieri, p. 357. — Sanuto donne à peu près les mêmes chiffres (fol. 177).

2. Marino Sanuto, fol. 171 et 172.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« par de pénibles marches, et par le manque de vivres;
« sans espoir de secours, humilié, abandonné de Dieu,
« il ne peut vous échapper, car il est déjà à demi vaincu.
« Votre valeur fera le reste, et les riches dépouilles qu'il
« apporte de Naples vous appartiendront [1]. »

A six heures du matin, Charles VIII entendit la messe, où il communia ainsi que bon nombre de ses barons, puis il dîna à la hâte. A huit heures, il monta à cheval pour rejoindre sur la grève son corps de bataille et passer le Taro. Avant de partir, il fit appeler Comines et lui dit d'aller avec le cardinal de Saint-Malo, voir si les provéditeurs voulaient parlementer. « Sire, je le feray « volontiers, répondit Comines, mais, je ne vis jamais « deux si grosses compagnies, si près l'une de l'autre, « qui se départissent sans combattre. » Le roi se flattait-il qu'au point où l'affaire en était, on pouvait encore éviter d'en venir aux mains; ou plutôt, ne cherchait-il pas à amuser l'ennemi, pendant que lui-même se tirerait de ce pas difficile? Ce qui est certain, c'est que l'avant-garde se mit en marche sans attendre le résultat de cette négociation. « Nous tirasmes à part sur la grève, « le cardinal et moy, nous dit Comines, et nommasmes « une lettre aux provéditeurs, disant le Cardinal qu'à « son office et estat appartenoit de procurer la paix, et à « moi aussi, comme venant de Venise, et que je pouvois « encore estre médiateur. Nous leur signifiasmes que le « roy ne vouloit que passer son chemin, sans faire dom- « mage à nul, et parce, s'ils vouloient venir à parle- « menter, comme il avoit esté entrepris le jour de de- « vant, que nous étions contens et nous employerions

1. Corio, *Stor. di Milano.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en tout bien. » Le temps se passait à ces pourparlers, et il était près de midi quand le trompette chargé du message, joignit le marquis de Mantoue[1]. Déjà on escarmouchait de tous côtés. Néanmoins la lettre fut reçue, et les généraux italiens mirent l'affaire en délibération. Précisément alors, le premier coup de canon retentit. Ils firent dire au roi qu'ils consentaient à parlementer et que si son artillerie cessait son feu, de leur côté ils feraient taire la leur, ce qui fut accepté. Mais quand le trompette retourna près d'eux, ils tenaient un autre langage, et ne voulaient entendre à aucun accord. Vainement Rodolphe de Gonzague, l'oncle du marquis de Mantoue, qui servait à regret contre la France, et Luca Pisani, l'un des provéditeurs, avaient exprimé un sentiment contraire. Le comte de Cajazzo, qui connaissait la faiblesse numérique des Français, s'étant écrié qu'il n'était plus temps de parler de paix lorsque l'ennemi était à demi vaincu, cette parole avait enflammé les esprits, et le cri de guerre qui retentit bientôt sur les deux rives du torrent donna le signal du combat[2].

Pendant que ces choses se passaient, l'avant-garde française et l'artillerie marchant toujours, étaient arrivées à une assez grande distance du corps de bataille, en face de l'aile droite de l'ennemi, dont le Taro, qui n'avait pas encore cessé d'être guéable, les séparait. Elle s'y arrêta. Le ciel, chargé d'épais nuages, était orageux, la pluie recommençait à tomber.; celle de la nuit avait ramolli la terre et rompu les chemins, où chevaux et voitures s'embourbaient. De part et d'autre le canon grondait.

1. Alle 15 ore d'Italia. Lettre du provéditeur au sénat, rapportée par Malipieri, p. 359.

2. Comines, liv. VIII, ch. 10, p. 305-306.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Notre artillerie tirait avec plus de justesse que celle des Italiens, sans toutefois produire de bien grands effets, parce que l'eau du ciel mouillait les poudres, et qu'au lieu de diriger son feu sur les masses ennemies, elle le tournait contre les batteries de canons. Dès son second coup, un maître canonnier démonta une grosse pièce et tua ceux qui la servaient.

Il était près de trois heures après midi, quand le marquis de Mantoue, voyant les Français en pleine marche, et leur avant-garde séparée du corps de bataille par un intervalle trop grand pour que ces deux corps pussent se soutenir, engagea sérieusement le combat. Son plan était de couper cette avant-garde du corps de bataille, où se tenait le roi, pendant que lui-même, avec ses meilleures troupes, attaquerait l'ennemi en queue; que sa cavalerie légère le prendrait en flanc, et qu'un escadron de Stradiots se jetterait sur le bagage. Deux très-fortes réserves, laissées sur la rive droite du Taro, devaient soutenir au besoin les deux colonnes d'attaque, et achever la défaite des Français. A la droite, le comte de Cajazzo, à la tête de quatre cents lances milanaises et de son infanterie, passa le torrent, ayant de l'eau jusqu'aux sangles. Cent quatre-vingt lances bolonaises et romagnoles commandées par Jean Bentivoglio, un des fils du seigneur de Bologne, formaient sa réserve. Au même instant, à la gauche, le marquis de Mantoue lui-même renforçait son corps de bataille de celui du comte Fortebraccio de Valmontone, ce qui le portait à plus de huit cents lances des meilleures de son armée. Il y réunissait encore bon nombre d'arbalétriers à cheval, les Stradiots et plusieurs milliers de fantassins. Antoine de Montefeltro, fils naturel du duc d'Urbin, resta en réserve à la droite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du Taro avec six cents lances. Ces dispositions prises, le marquis de Mantoue suivi de son oncle Rodolphe de Gonzague, qui était ce que nous appelons aujourd'hui, le major général de l'armée, de Ranuzio Farnese, et d'autres capitaines de grand renom, remonta le torrent jusque vers Fornoue, où il espérait le traverser plus aisément. Mais l'humble ruisseau était devenu un fleuve, et les fantassins, entraînés par le courant, contre lequel ils s'efforçaient de lutter, se débandèrent. Un petit nombre seulement atteignit l'autre rive.

Charles VIII, armé de toutes pièces, une dague et une bonne épée à son côté, le casque surmonté d'un panache blanc et violet, avait endossé sur son harnais de guerre, pour être connu de tous, une riche jaquette à courtes manches, mi-partie des couleurs de sa livrée, et toute parsemée de croix de Jérusalem d'or. Entouré des principaux seigneurs, il marchait un peu en avant de son corps de bataille, monté sur son beau cheval noir, appelé *Savoie*[1]. La présence de l'ennemi, et comme on dirait aujourd'hui, l'odeur de la poudre, l'avait comme transformé. Ce n'était plus ce jeune homme petit, laid, « craintif à parler » cédant avec faiblesse aux volontés de quelques courtisans et de ministres qui le dominaient. Son cheval le montrait grand, nous dit Comines, il avait le regard fier, le teint animé, la parole audacieuse ; et à l'exemple de ses glorieux mais imprudents ancêtres,

1. André de la Vigne, p. 162. — L'historien milanais Corio dit au contraire que, pour n'être point reconnu, le roi portait le harnais d'un simple chevalier. — André de la Vigne décrit l'armure de Charles VIII, et ajoute ces mots : « Il y eut quelques-uns des nostres qui contrefirent l'habillement du roy, et aussi sa monture, avec les couleurs, pour donner la bricole aux ennemys, à cause qu'ils l'avaient fait observer par un héraut. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

c'était au premier rang de la chevalerie qu'il voulait combattre. « Messieurs, dit-il aux gentilshommes qui se « pressaient autour de lui, ne voulez-vous pas vivre ou « mourir ici avec moi? » Puis élevant la voix pour être entendu des troupes : « Ils sont dix fois autant que nous, « s'écria-t-il, mais vous valez mieux qu'eux. Dieu aime « les Français ; il est avec nous et bataillera pour nous. « Ayez confiance. J'ai eu jusqu'à Naples victoire de mes « ennemis; je vous ai amenés ici sans honte ni blâme, « et avec l'aide de Dieu, je vous reconduirai en France, « à notre honneur et à celui de notre royaume[1]. » Ces paroles ouïes, les gens d'armes firent le signe de la croix, et les fantassins baisèrent la terre ; puis le roi arma des chevaliers, ainsi qu'il était d'usage avant d'en venir aux mains. Mais comme les escadrons du marquis de Mantoue approchaient, le bâtard de Bourbon cria : « Sire, il n'est plus temps de s'amuser à faire des cheva- « liers; l'ennemi vient en force, allons à lui[2]. »

Le comte de Cajazzo chargea mollement notre avant-garde. Presque aussitôt sa cavalerie tourna bride[3], laissant quelques morts et une vingtaine d'hommes d'armes au pouvoir des Suisses qui passèrent ces prisonniers au fil de l'épée. Les fuyards avaient jeté leurs lances courtes, bien peintes, mais légères autant qu'une javeline, et se retiraient l'épée au poing, le long de la grève. Le maréchal défendit de les poursuivre. Comme la réserve de Bentivoglio était en ligne fort près de lui, qu'il voyait un peu en arrière d'autres corps de troupes, rangés sur

1. André de la Vigne, p. 160. — Comines, liv. VIII, ch. x, p. 302.

2. Brantôme, *Vie des hommes illustres*, discours I, *Charles VIII*.

3. Impauriti gl'Italiani, si disordinarono. (Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 302.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la rive droite du Taro, il jugea sans doute que cette fuite précipitée, sans presque avoir combattu, était une ruse pour éparpiller son avant-garde, puis revenir sur elle, en même temps que la réserve la chargerait à dos, quand, dans l'ardeur de la poursuite, sa cavalerie se serait débandée. Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à retenir ses gens en ordre de bataille. Par un excès de prudence qui pouvait avoir des suites fâcheuses, il n'essaya même pas de se rapprocher des deux autres corps qu'il voyait aux prises avec l'ennemi. Quant au comte de Cajazzo, lorsqu'il reconnut que l'adversaire l'avait deviné, et que ses gens fuyaient en désordre, il ne songea plus qu'à rejoindre promptement les réserves nombreuses restées au delà du Taro. Cajazzo était renommé par sa valeur brillante, et personne ne l'accusa de faiblesse. Mais le bruit se répandit en Italie, et les généraux vénitiens l'accréditèrent en le répétant, qu'il avait évité de combattre, par l'ordre exprès de Ludovic lui-même, qui craignait de rendre la république de Saint-Marc trop puissante, si l'armée vénitienne obtenait une victoire complète[1]. Rien au reste ne justifie cette grave accusation, trop facilement admise par ceux qui avaient intérêt à expliquer à leur avantage les fautes qu'ils avaient faites, et le peu de succès des armes italiennes dans la journée de Fornoue.

Les choses se passaient bien différemment au centre et à l'arrière-garde des Français. Quand le marquis de Mantoue eut franchi le Taro avec sa nombreuse cavalerie, il en lança une partie, sous les ordres de Fortebraccio, contre celle du sire de la Trémouille, se réser-

1. Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 307.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vant d'attaquer lui-même, avec le reste, le corps de bataille où il savait trouver le roi. En même temps, ses deux divisions de chevau-légers et de Stradiots s'étendaient sur la colline de gauche, l'une pour soutenir les hommes d'armes et prendre le corps de bataille en flanc; l'autre pour s'emparer des bagages. Les hommes d'armes italiens avaient étendu leur front pour nous dépasser, et s'avançaient fièrement et bien serrés, en poussant le cri de guerre, *Marco! Marco! Italia!* Comines était resté avec Saint-Malo fort en arrière de l'armée, attendant toujours sur la grève une réponse à leurs propositions. A l'approche de l'ennemi, le prélat se retira en toute hâte aux bagages, et Comines rejoignit le roi, ce qu'ils firent non sans avoir couru l'un et l'autre de grands dangers. Comines allait si vite, qu'il ne vit point tuer son page et deux de ses gens. Quant à Saint-Malo, un Stradiot se mit à sa poursuite, le prit par sa robe, pour l'emmener prisonnier et le mettre à une grosse rançon. Fort heureusement, les serviteurs du cardinal accoururent à son aide et tuèrent le Stradiot.

Cependant, Charles VIII qui de loin jugeait que son arrière-garde allait être enveloppée par les forces supérieures du marquis de Mantoue, fit, pour la soutenir, rétrograder son corps de bataille, s'éloignant de plus en plus de l'avant-garde. Lui-même prit le galop à la tête de sa maison militaire, et se jeta un peu à gauche sur la grève. Déjà Fortebraccio en venait aux mains avec La Trémouille. Les Italiens firent une rude charge sans parvenir toutefois à rompre la gendarmerie française. La Trémouille, qui mérita le surnom de *Chevalier sans reproche*, soutint vigoureusement le choc; puis, avec ses trois cents hommes d'armes, qui criaient : *à la gorge, à*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la gorge! il fondit à son tour sur l'ennemi, dont il rompit l'ordonnance. Les lances devenant inutiles, on combattit corps à corps avec la dague, le poignard et la masse. Ce n'était plus une de ces joutes de *condottieri*, où deux escadrons se poussaient avec des lances creuses et légères, puis se faisaient relever par de nouvelles troupes lorsque la fatigue les gagnait[1]. Nos hommes d'armes apprenaient aux Italiens à faire autrement la guerre. Dans leur première ardeur, écrivaient au Sénat les provéditeurs vénitiens, « les Français sont plus que des hommes [2] ». Avec cette impétuosité, que les Italiens appelaient la *furia francese*, et qui est propre à nos soldats, lorsque ce cri, EN AVANT, retentit à leurs oreilles, les braves cavaliers de La Trémouille repoussèrent au loin l'ennemi, qui laissa sur la terre bon nombre de morts et de blessés. Fortebraccio lui-même, voyant ses escadrons rompus et en pleine retraite, abandonna le champ de bataille, pour ne point rester prisonnier [3].

Pendant que ces choses se passaient, le roi devançant le gros de sa troupe, sans regarder si elle le suivait de près, était arrivé à une centaine de pas du marquis de Mantoue, qui, le voyant mal accompagné, crut que la fortune le lui livrait, et le chargea à la tête de sa cavalerie. Ceux des fantassins italiens qui avaient pu passer le Taro, longtemps retenus par la rapidité du courant, par les saules et les buissons qui couvraient la vallée, étaient encore loin. L'attaque fut rude ; la résistance de la garde du roi digne de cette vaillante noblesse. « N'est

1. Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 296.

2. Rapport du provéditeur dans Malipieri, p. 359 et 360.

3. Vendendo la sua squadra come rotta, usci, non senza pericolo, della mano degli inimici. (Corio, *Storia di Milano.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

possible, dit Comines, de plus hardiment donner, que l'on donna des deux côtés[1]. » Le chevalier Bayard, qui faisait alors ses premières armes, sous Luxembourg, comte de Ligny, eut deux chevaux tués sous lui, prit un étendard et le présenta au roi, qui, après la bataille, lui fit présent de cent écus[2]. Cependant les Français, en trop petit nombre pour soutenir longtemps une lutte si inégale, commençaient à plier. Le roi serré de près était en péril, mais se défendait courageusement contre ceux qui croyaient le prendre. Le bâtard Matthieu de Bourbon, un des plus vaillants chevaliers de l'armée, qui, avec deux hommes d'armes, combattait à vingt pas en avant de sa personne, venait d'être fait prisonnier par le marquis de Mantoue lui-même, quand le gros du corps de bataille arriva bien à propos pour faire reprendre l'avantage aux Français.

A la gauche, les Stradiots avaient joint le bagage, qui marchait mal en ordre, malgré les efforts du vaillant officier chargé de sa conduite. On sait qu'aucune escorte ne l'accompagnait. Trivulce avait dit : laissons cette proie à la merci de l'ennemi; son ardeur pour le pillage lui fera dégarnir ses rangs et nous aidera à le vaincre[3]. Au lieu de prendre les bêtes de charge pour les conduire au camp italien, comme ils en avaient l'ordre, les Stradiots n'en emmenèrent, au dire de Comines, que cinquante-cinq, et se mirent à piller un grand nombre de coffres. Leurs cris de joie furent entendus des combattants. La

1. Comines, liv. VIII, ch. I, p. 310.

2. *Mémoires de Bayard*, t. XIV des Mém. sur l'hist. de France, p. 360.

3. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 57. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 295.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cavalerie légère voyant les pillards à l'œuvre, tourna bride de leur côté afin d'avoir part au butin. Enfin, l'infanterie et les arbalétriers du marquis de Mantoue coururent aussi à la proie, le laissant avec ses seuls hommes d'armes soutenir les efforts de la bataille du roi et des escadrons de la Trémouille, qui revenaient de la poursuite du corps de Fortebraccio. Les Stradiots tuèrent une centaine de muletiers ou de valets. Ils firent prisonniers plusieurs chambellans et des serviteurs du roi, entre autres un valet de chambre chargé de garder les reliques dont Charles VIII se faisait toujours accompagner dans ses voyages. A en croire le récit d'André de la Vigne, le narrateur officiel de l'expédition, les voleurs ne sortaient pas tous des rangs ennemis, et beaucoup de méchantes gens, conducteurs du convoi, saisirent l'occasion de dévaliser leurs maîtres[1].

Sur l'autre rive du Taro, les trop nombreuses réserves de cuirassiers, une partie de l'infanterie et la forte division laissée avec les provéditeurs, à la garde du camp, étaient rangées en bon ordre, simples spectateurs du combat. Ces troupes fraîches ne vinrent pas dans ce moment décisif, où l'événement de la bataille était entre leurs mains. Mais Rodolphe de Gonzague, qui avait expressément défendu à la réserve de bouger de place, s'il ne l'appelait lui-même, était au plus épais de la mêlée, payant bravement de sa personne, et se montrant plus valeureux soldat que prudent et habile général. Un Français l'étendit sur le carreau, grièvement blessé d'un coup de masse, et il périt sous les pieds des chevaux sans que les siens pussent le dégager. Faute d'être appelé,

1. André de la Vigne, p. 165.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Montefeltro, qui devait marcher le premier, resta immobile. Vainement plusieurs de ses officiers, et le provéditeur Trévisano lui-même, voyant que la colonne d'attaque commençait à faiblir, le supplièrent de lui porter secours. L'ordre contraire était formel, et Montefeltro refusa, ce qui fit tort à sa réputation d'homme de guerre[1]. Cependant les gentilshommes de la maison du roi, animés par la présence de ce prince et par le courage personnel qu'il montrait, menaient battant les Italiens qui, après une vigoureuse résistance, finirent par tourner le dos. Plusieurs officiers de marque et bon nombre de cavaliers étaient morts. Le marquis de Mantoue, oubliant que le devoir d'un chef d'armée est de conduire la bataille sans exposer sa vie, avait eu dans cette journée trois chevaux tués sous lui, et, s'il faut en croire les récits italiens, il avait tué de sa main plusieurs ennemis; mais vainement il s'efforça de rallier ses hommes d'armes. Les uns fuyaient en désordre vers Fornoue, poursuivis l'épée dans les reins, d'autres, pour regagner plus vite leur camp, traversaient le Taro, au risque de s'y noyer. Les Français ne faisaient point de prisonniers, et pour qu'ils ne s'arrêtassent pas à dépouiller les morts, leurs chefs ne cessaient de crier : *Souvenez-vous de Guinegate*[2]*!* Nos cavaliers eux-mêmes, plutôt que de se rendre, se faisaient tuer[3]. Un homme d'armes italien était-il renversé de cheval, les serviteurs du camp qui, à défaut d'infanterie, s'étaient jetés dans la mêlée, la hache à la main, brisaient sa visière et lui fendaient la tête. « Ces

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 60.

2. Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 301.

3. Molti hanno voluto morire, piu presto che mai rendissi. (Marino Sanuto, fol. 180, *a tergo.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« guerriers, bardés de fer, nous dit Comines, étoient « mal aisés à tuer, et ne vis tuer nul, où il n'y eut trois « ou quatre hommes à l'environ. Tout chassa, dit-il en- « core, excepté le roy, qui demeura avec peu de gens et « se mit en grand péril pour ne venir quand et nous[1]. » Quelques cavaliers du corps de Cajazzo, qui se retiraient le long de la grève, sans être poursuivis, voyant ce prince séparé des siens, tirèrent droit à lui. Il n'avait alors près de sa personne qu'un seul valet de chambre, petit et mal armé. Sept à huit jeunes gentilshommes, désignés pour ne le point quitter, étaient épars un peu loin dans la campagne. Charles VIII, dans ce péril extrême, fit une courte prière et promit de grands dons aux églises de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours, s'il parvenait à conduire en Piémont l'armée française. Cet acte pieux rempli, il se sentit tout réconforté, et à l'aide de son excellent cheval, il soutint le choc de plusieurs assaillants, avec une vigueur qu'on ne s'attendait pas à trouver en lui[2]. Il eût succombé néanmoins, si ces mêmes gentilshommes, qui l'avaient quitté si imprudemment, le voyant en grand péril, ne fussent accourus à son aide. Les cavaliers italiens prirent la fuite, et le roi s'achemina vers son avant-garde, qui n'avait pas bougé de place et formait une puissante réserve, en même temps qu'elle tenait en respect les corps ennemis rangés sur l'autre rive du torrent. Comines prétend que si elle eût marché cent pas, toute l'armée ennemie eût pris la fuite.

Cependant, le marquis de Mantoue après avoir soutenu

1. Comines, liv. VIII, ch. XI, p. 312.

2. Ripreso maggiore vigore, cominciò più animosamente a combattere sopra le forze e sopra la sua complessione. (Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 298.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

courageusement la retraite des siens, avait repassé le Taro l'un des derniers. Son camp était tout en confusion. Une terreur panique s'emparait des esprits, et chacun songeait bien plutôt à sauver ses équipages et à se sauver soi-même, qu'à combattre les Français. Déjà la route de Parme se couvrait de fuyards. Bien inutilement les provéditeurs vénitiens s'écriaient : « Où allez-vous, fils de Saint-Marc? rentrez en ligne afin d'arrêter l'ennemi. » Si quelques-uns revenaient, les autres ne couraient que plus vite. Ceux-ci poussèrent jusqu'à Parme, et même jusqu'à Reggio, où ils répandirent une si grande terreur que les marchands fermèrent leurs boutiques [1].

Pendant que les deux armées en étaient encore aux mains, Virginio Orsini et le comte de Pitigliano, prisonniers sur parole, se voyant peu surveillés, s'étaient évadés furtivement. Orsini se retira dans une chaumière sans prendre part au combat; mais Pitigliano, moins scrupuleux, alla droit au camp italien. Pendant plus de trois lieues il suivit les fuyards, dont le nombre augmentait sans cesse, essayant de les arrêter par de bonnes paroles que les faits ne justifiaient guère. « Les Français, s'écriait-il, loin de songer à vous poursuivre, se retirent en désordre, réduits à un petit nombre. J'ai vu leurs meilleurs guerriers étendus morts sur la terre. Trois de nos divisions seulement ont combattu ; ralliez-vous; poursuivons un ennemi hors d'état de nous résister, et notre victoire sera complète [2]. » Par ses discours il fit revenir bon nombre de soldats qu'il ramena au camp.

1. Marino Sanuto, fol. 181. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 303.

2. Marino Sanuto, fol. 180, *a tergo*. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 58. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 303.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De l'aveu des Italiens, l'armée se serait dispersée si Pitigliano n'était venu. Un peu d'ordre se rétablit; mais bien vainement le comte proposa d'assaillir les Français qu'il disait être en pleine retraite; personne n'y voulut entendre et lui-même l'avoua depuis au sire de Comines [1].

Quand, après avoir donné la chasse aux escadrons du marquis de Mantoue, les Français se furent ralliés à leur avant-garde, bien loin de se croire vaincus, comme les généraux de la ligue et les provéditeurs ne craignaient pas de l'affirmer dans leurs rapports, Charles VIII mit en délibération s'il fallait attaquer ce qui restait de l'armée italienne au delà du torrent. Trivulce, Camille Vitelli qui était arrivé à Fornoue avant que la bataille ne s'engageât, le condottière florentin François Secco, vieillard de soixante-douze ans, passé avec sa compagnie au service de la France, soutinrent chaudement cette proposition. « La route de Parme, disaient-ils, est couverte de fuyards; la victoire est à nous; un dernier effort la rendra complète et l'Italie, sans armée, obéira au roi. » D'autres capitaines moins confiants objectèrent que la nuit approchait, que les troupes, percées jusqu'aux os par la grosse pluie qui ne cessait de tomber, étaient à jeun; les chevaux harassés. « Ne faudrait-il pas, disaient-ils encore, abandonner l'artillerie qu'on ne peut songer à faire traverser le Taro? » Ce passage d'un torrent impétueux, que l'armée devait tenter en présence de troupes fraîches et de fuyards ralliés, deux fois plus nombreux qu'elle-même et sous le feu de leurs batteries, était en effet une entre-

1. Se non fossero state le sue parole, si levava con grandissimo terrore tutto l'esercito. (Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 303.) — Comines, liv. VIII, ch. XII, p. 318.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prise très-hasardeuse qui pouvait changer en une défaite le succès, si heureusement obtenu. Cette opinion l'emporta. Comines, qui penchait pour qu'on engageât l'action, écrivait deux années après l'événement : « Dieu « nous avoit fait ce que me dit frère Hiéronyme (Savona- « rola) : l'honneur nous était demeuré; car veu le peu « de sens et ordre qui estoit parmy nous, tant de bien ne « nous estoit point deu; car nous en eussions sceu user « pour lors; mais je croy que si à cette heure (1497) un « tel bien avenoit au roy, il en scauroit mieux or- « donner[1]. »

Charles VIII, maître du champ de bataille où il ne restait de l'ennemi que ses blessés et ses morts, alla coucher à un kilomètre plus loin, dans une pauvre chaumière du hameau de Vergara. On y trouva quelques gerbes de blé, faible secours pour tant de gens qui avaient faim. Chacun s'établit comme il put sur la terre détrempée. Comines coucha dans une vigne sans son manteau que le roi lui avait emprunté le matin. Ses sommiers échappés au pillage étaient loin, et dans cette nuit devenue très-obscure, bien difficilement il eût pu les retrouver. « Je vis le roy en sa chambre, ajoute notre nar- « rateur, au milieu de gens blessés, comme le sénéchal « de Lyon et autres qu'il faisoit habiller. Qui eut de « quoy fit collation; mais bien peu en avoient, si ce n'es- « toit quelque lopin de pain, pris au sein d'un valet. « Chacun se tenoit bon marchand, et n'étions point tant « en gloire comme peu avant la bataille, parce que nous « voyons les ennemis près de nous. Cette nuit firent nos « Allemans tous le guet, et leur donna le roy trois cents

1. Comines, lib. VIII, ch. XII, p. 320.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« escus, et le firent bon, et sonnaient bien leurs tabou-
« rins[1]. »

Au delà du Taro, les Italiens ralliés et un peu remis de leur épouvante, passèrent la nuit sous les armes, pendant que leurs chefs, rassemblés sous la tente du marquis de Mantoue, conféraient sur le parti qu'il convenait de prendre. Le comte de Pitigliano parla de recommencer la lutte. Profitons, leur dit-il, du désordre et de la fatigue d'un ennemi, qui, après avoir combattu à jeun tout le jour, est sans vivres, sans abri, couché dans la boue, privé de ses équipages. Nos soldats, au contraire, sont repus et reposés. Traversons le torrent à la faveur de la nuit; surprenons les Français dans leur sommeil, nous obtiendrons une facile victoire. Cette proposition hardie ne fut goûtée de personne. L'entreprise parut trop hasardeuse, et de ce côté comme du nôtre nul ne bougea[2].

Dans la soirée, le marquis de Mantoue fit appeler Pierre Duodo, et lui reprocha d'avoir laissé les Stradiots se retirer du combat pour courir au pillage, « ce qui avait empêché, disait-il, la défaite entière de l'ennemi. — Vous-même, reprit le chef des Stradiots, croyez-vous avoir rempli vos devoirs de général en laissant l'armée sans chef, pour combattre comme un simple officier? » Reproche mérité, dont le marquis essaya de se laver aux yeux de la Seigneurie, en alléguant que s'il s'était mis à la tête de la colonne d'attaque, c'était pour donner le bon exemple et encourager à bien faire chefs et soldats[3].

En réalité, malgré les faux calculs du généralissime, toutes les chances de succès étaient à Fornoue pour les

1. Comines, *loc. cit.*, p. 321.
2. Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 306.
3. Malipieri, p. 376.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Italiens. S'ils perdirent la bataille, n'est-ce pas à l'inhabileté et à l'imprudence de leur jeune chef qu'ils doivent s'en prendre? Non-seulement il ne sut pas, avec des forces supérieures, couper l'ennemi qui lui prêtait le flanc, mais en laissant sans direction une moitié de son armée, qui devint inutile, pendant que lui-même brisait des lances comme un simple officier, il s'exposait volontairement à une défaite.

Les Français restèrent en position pendant la journée du 7 juillet. Le roi s'établit de sa personne à Medesana, qui est éloigné d'environ deux kilomètres, et ce ne fut que le surlendemain du combat glorieux de Fornoue, qu'il mit les troupes en marche pour regagner Asti.

Le 7 juillet de bon matin, Comines voulut continuer ses pratiques d'accommodement, pour que le roi pût se retirer sans livrer une seconde bataille. L'ennemi y consentit. Des sauf-conduits furent donnés de part et d'autre; on convint de parlementer à mi-chemin des deux camps. Charles VIII envoya avec Comines le cardinal de Saint-Malo, le maréchal de Gié et le sire de Piennes, son chambellan. Du côté des confédérés, vinrent le comte de Cajazzo, les deux provéditeurs vénitiens et le marquis de Mantoue lui-même. Arrivés chacun de leur côté sur la grève, personne ne voulut passer le torrent. Les Italiens dirent qu'ils avaient fait plus de la moitié du chemin, et qu'étant les chefs de leur armée, ils ne devaient point se mettre en péril. Les Français « qui estimaient aussi leurs personnes » demandaient au contraire qu'on tînt la conférence du côté de la grève où ils s'obstinaient à rester. Pressé de passer sur l'autre rive par ses compagnons, Comines voulut qu'un secrétaire du roi, appelé Robertet, le suivît, mais bien vainement il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'efforça de mener plus avant les négociateurs italiens, et comme on ne lui avait pas donné d'instruction précise, il ne fit aucune proposition. Tout se borna donc à convenir d'une trêve jusqu'à la nuit pour enterrer les morts qui couvraient la terre[1].

Les rapports et les récits de la bataille de Fornoue s'accordent assez généralement à évaluer de trois à quatre mille les morts des deux armées. Mais, suivant un usage aussi ancien que la guerre, chacun eut grand soin de dissimuler ses pertes, en exagérant celles de l'adversaire. Les provéditeurs vénitiens, les premiers, annoncèrent à la Seigneurie que plus de trois mille combattants, dont cinq cents Italiens et au moins deux mille cinq cents Français, étaient restés sur le carreau, sans compter les blessés de cette nation et huit cents prisonniers. Le bâtard de Bourbon, disaient-ils encore, est au nombre des captifs, ainsi que beaucoup de chevaliers dont jusqu'alors on ne connaît point les noms, mais qui sont certainement des personnages de marque[2]. Sanuto, l'historiographe autorisé par le sénat, évalue également à trois mille le nombre total des morts, mais il élève à neuf cent soixante la perte des confédérés. Avant que les Français tuent un des nôtres, ajoute ce narrateur, deux ou trois des leurs perdent la vie. Quatre-vingts barons, parmi lesquels dix-huit chefs de grande renommée, ont péri dans le combat[3]. Le Milanais Corio et le Florentin Vettori, portent à deux mille le nombre des Italiens qui ont mordu la poussière; celui des Français à mille seule-

1. « Je n'avois aucune commision » (Comines, liv. VIII, cap. XIII, p. 325).
2. Ce rapport est cité par Malipiero, p. 359.
3. Marino Sanuto, fol. 179, *a tergo*, et 180.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment. Un autre Milanais, Paul Jové, dit que la journée de Fornoue coûta plus de quatre mille hommes aux confédérés, et aux Français mille homme forts sans compter la tourbe inconnue [1]. Enfin, Charles VIII lui-même, dans une lettre adressée plus de six semaines après son départ de Fornoue à Fabrice Colonne et aux autres barons romains qui étaient près de déserter son parti pour passer aux Aragonais, exagérait plus que personne le résultat, avantageux pour lui, de la bataille. « Nous « croyons, écrivait-il, que vous serez assez adverti comme « nous avons rencontré à Fornoue les Vénitiens et une « partie de la puissance du seigneur Ludovic, qui s'at- « tendoient à nous faire deshonneur et dommage. Mais, « grâce à Dieu, nous y avons passé à notre honneur, et « avons descousu toute l'Italie, malgré eulx, avec nostre « artillerie grosse, et même sans grant perte de nos gens; « et au plus n'en est demeuré des nostres en bons et « mauvais que environ LX (*sic*), et d'eulx il en demoura « IIIIM (*sic*) et plus, et IIIIC hommes d'armes, dont il y « avoit de grans personnaiges et chefs de guerre [2]. » Mais si cet écrit, destiné sans doute à retenir dans le devoir les barons romains qui voyaient à Naples les affaires du roi en pleine décadence, exagère outre mesure la défaite des Italiens, la lettre dans laquelle le roi rend compte à sa sœur la duchesse de Bourbon, de l'affaire où il a passé sur le ventre d'un ennemi deux ou trois fois plus nombreux et couru personnellement de grands dangers, est d'un style bien différent : « Ma sœur, ma mye, écrit-il, « je me recommande très-fort à vous. J'escrips à mon « frère comment en mon chemin ay trouvé une grosse

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 59.
2. Turin, 29 août 1495. — *Nég. diplom.*, p. 626.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« armée que le seigneur Ludovic, les Vénitiens et leurs « alliés m'avoient préparée, me cuydant garder de passer, « à quoy, à l'ayde de Dieu et de Nostre-Dame, a esté telle- « ment résisté que je suis venu jusques icy sans rien « avoir perdu. Au surplus, je fais la plus grande diligence « que faire se peut, de passer oultre, et espère de bref vous « vecir, ce que je désire afin de vous conter bien au long « de tout mon voyage, et à Dieu, ma sœur, ma mye, « que vous ait en sa garde. Escript à Croya le XII jour de « juillet. Votre bon frère, Charles[1]. »

Parmi ces récits, où chaque narrateur grossit ou diminue, dans l'intérêt de sa cause, les pertes des deux armées, comment démêler la vérité? Ce que pourtant la fuite désordonnée de l'ennemi. et son inaction le lendemain de l'affaire, doïvent mettre hors de doute, c'est qu'il perdit plus de combattants que nous. Le faux bruit répandu en Italie, que les Français brûlèrent leurs morts dans trois maisons, où ils les avaient entassés, ne prouve-t-il pas qu'on n'en trouva qu'un petit nombre étendus sur la terre[2]? De leur propre aveu les Italiens perdirent dix-huit chefs ou officiers de distinction, parmi lesquels on remarque Rodolphe de Gonzague, l'oncle du généralissime et deux autres de ses parents; Farnèse, colonel de six cents chevaux; Alexandro Berardo, Corso, Galeazzo de Correggio, condottière de grand renom, plusieurs des principaux chefs de l'infanterie, et enfin un certain don Théophile, poëte latin, qui suivait le marquis de Man-

1. L'original est aux Arch. de Saint-Pétersbourg. (*Lettres des rois*, n. 25 de la collection.)

2. Si dice (e non vi do per certo) che missero tutti li loro morti in tre case e cacciarono fuoco. (Lettre de Vellori au duc d'Urbin, *Nég. diplom.*, p. 624.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toue[1]. De notre côté, le récit présenté au roi par André de la Vigne, porte qu'il n'y eut de morts que huit ou dix gentilshommes d'estime et de réputation[2]. Comines n'en cite que deux : Jean Bourganeuf, capitaine de la porte, et un noble de la garde. « Les Stradiots, ajoute-t-il, n'emmenèrent que cinquante-cinq sommiers, des meilleurs, et qui appartenaient au roi, mais ils en pillèrent un grand nombre. » Les rapports vénitiens évaluent le butin de ces pillards à cent mille ducats. Entre autres choses précieuses, ils emportèrent les ornements et les vases de la chapelle du roi, une de ses armures, divers objets à son usage, et aussi deux cornettes ou guidons qui furent envoyés l'un à Venise, l'autre au duc de Milan[3].

Telle fut cette bataille, dont les Italiens se glorifièrent comme s'ils avaient vaincu à Fornoue. De leur propre aveu cependant, ils étaient deux ou trois fois plus forts que les Français, reposés, établis dans une position que leurs chefs avaient jugée la meilleure, pour fermer le passage au roi et lui faire subir ce qu'ils appelaient un grand désastre, Non-seulement ils n'y réussirent point, mais en moins d'une heure, les Italiens qui avaient pris l'offensive, étaient rejetés au delà du torrent. Le roi, resté maître du champ de bataille, l'avait conservé pendant la journée du lendemain, sans que l'armée ennemie, dont la moitié n'avait pas combattu, osât l'y attaquer.

En somme, les Français franchirent, l'épée à la main, avec peu de pertes et en en faisant éprouver de plus sen-

1. Marino Sanuto, fol. 179, *a tergo*, et 180.

2. André de la Vigne, p. 164.

3. Marino Sanuto, fol. 181. — Corio parle d'un livre où le roi avait fait représenter, sous divers costumes, les femmes qu'il avait courtisées en Italie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sibles à l'ennemi, cette étroite vallée où leur ruine devait s'accomplir. Le chemin de la France était libre désormais, malgré les fanfaronnades de ceux qui avaient promis d'avance, au drapeau de Saint-Marc, une complète victoire. Voilà l'événement qui excita en Italie un enthousiasme extraordinaire, et fut célébré à Venise, à Milan, à Rome, à Bologne, partout enfin, comme un glorieux triomphe des armes italiennes sur les barbares.

Les premiers rapports qui annonçaient la prétendue défaite des Français, parvinrent à Venise en trente-deux heures. « Par la grâce du Dieu tout-puissant et le cou-« rage des hommes d'armes vénitiens et milanais, écri-« vaient les provéditeurs, nous avons livré bataille à « l'ennemi, et la victoire nous est restée. Les Français « sont vaincus, à leur grande honte et dommage; la terre « est couverte de leurs morts, leur bagage est en notre « pouvoir. » Après cette déclaration venait un récit de quelques circonstances du combat, puis la liste des chefs de guerre confédérés qui y avaient perdu la vie[1]. La cour du palais et la place voisine se remplirent d'une multitude impatiente d'apprendre jusqu'à la moindre circonstance de ce glorieux succès. Trois autres courriers arrivèrent coup sur coup. La population de cette grande cité était tout entière sur pied. On pleurait de joie, on s'embrassait, partout retentissait le cri de *Vive Saint-Marc!* Comme toujours, en passant de bouche en bouche, la nouvelle se grossissait de détails étranges. Le roi était pris ou tué, l'armée française anéantie. Le conseil des *Pregadi* s'empressa d'ordonner pour le dimanche suivant, dans

1. 8 juillet. Lettre de l'ambassadeur milanais à Venise, adressée à Ludovic. (L'original est aux Archives de San-Fedele à Milan.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

toutes les villes de l'État vénitien, une procession solennelle en action de grâces. A Venise, le doge et ses conseillers, le patriarche, les ambassadeurs des puissances amies, cent trente sénateurs, vêtus de longues robes de soie ou d'écarlate, la noblesse, les ordres religieux et le clergé séculier portant les reliques des martyrs, y assistèrent. Toutes les cloches étaient en branle. La place Saint-Marc, autour de laquelle la procession circula, avait été couverte de grandes toiles, afin de garantir les assistants des rayons du soleil. Le soir on alluma des feux de joie et la ville fut illuminée.

Le conseil des Dix proposa d'élever, aux frais de la République, sur le lieu où la bataille s'était livrée, un monastère de frères Observantins, dont l'église serait dédiée à sainte Marie de la Victoire. On décida dans la suite que ce couvent ne serait point bâti à Fornoue, mais à Venise. Des relations de l'affaire, venues du camp, portaient à quatre mille morts la perte des Français : d'autres récits, arrivés plus tard, en élevaient le nombre à six mille, c'est-à dire aux deux tiers des combattants. Le gouvernement promit trente mille ducats de récompense pour la personne du roi, s'il était mort, et de plus, deux châteaux si on le livrait vivant [1].

Une lettre de félicitation fut enfin adressée aux deux provéditeurs; elle était ainsi conçue : « Votre dépêche « du 6, partie à trois heures de nuit, nous a causé une « grande joie, qui eût été complète, si la mort de quel- « ques-uns de nos chefs de guerre n'y eût mêlé de dou- « loureux regrets. La prudence et la magnanimité de « notre gouverneur général nous a particulièrement

1. Malipieri, p. 364 et 366.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« touché le cœur. La gloire que ce fils unique et très-
« cher de l'État a acquise dans cette immortelle journée,
« assure pour toujours à lui-même, à ses enfants, à sa
« postérité, notre paternelle affection. Dans tous les
« temps, la Seigneurie lui en donnera des marques cer-
« taines.

« Les enfants des chefs qui ont péri, recevront aussi
« des preuves de notre gratitude, pour les services ren-
« dus à la République par leurs pères, et cela aussitôt
« que vous nous aurez fait connaître leurs noms. Nous
« vous autorisons à annoncer que nous agirons envers
« ces familles non-seulement avec générosité, mais que
« notre libéralité surpassera ce qui a été fait jusqu'à
« présent.

« Les renforts que nous vous envoyons suppléeront aux
« pertes peu nombreuses de notre armée. L'argent né-
« cessaire pour donner une paye aux troupes partira dès
« ce soir. Rien de ce qu'il vous faut, pour compléter la
« défaite de l'ennemi, ne vous sera refusé[1]. »

Ces premiers élans de joie ne durèrent pas longtemps. Quand on sut à Venise que les Français s'étaient retirés sains et saufs d'un passage étroit où les généraux italiens avaient promis de les exterminer, la Seigneurie comprit que la victoire, qu'on lui annonçait, était fort incomplète. Sans rien retrancher toutefois de ses promesses libérales, ni des témoignages extérieurs de sa satisfaction, afin de cacher au peuple une partie de la vérité, elle écrivit le soir même une lettre de reproche au commandant des Stradiots. « Au lieu de piller des bagages qui ne pouvaient vous échapper, lui disait-elle, si vous et les vôtres

1. 8 juillet 1495. Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 134, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aviez combattu, comme c'était votre devoir, le résultat de la bataille eût été bien différent[1]. » Dès le lendemain, une seconde lettre adressée aux provéditeurs, comme un correctif des premiers chants de triomphe, était conçue en ces termes :

« Recommandez de notre part à notre gouverneur gé-
« néral de moins exposer sa personne, car, si de la sû-
« reté de notre armée dépend la conservation de notre
« État et de toute l'Italie, de la conservation du général
« dépend le salut de l'armée. Vous nous demandez ce
« qu'il convient de faire si l'ennemi, tout mal mené
« qu'il est, se retire vers Plaisance. A cela nous répon-
« drons que si vous ne le suiviez pas, il en résulterait des
« effets très-regrettables. Bien qu'il ait été par vous
« vaincu et presque défait, comme en apparence le con-
« traire serait survenu[2], Plaisance et d'autres villes
« pourraient se rebeller. Les Français rejoindraient le
« duc d'Orléans à Novare, où ils recevraient des renforts,
« avec lesquels ils mettraient de nouveau l'Italie en
« péril. Nous pensons donc que vous devez les pour-
« suivre sans relâche. Ils manquent de vivres et ne peu-
« vent être secourus. Vous êtes, au contraire, bien pour-
« vus de toutes choses, et chaque jour de nouvelles
« troupes vous arrivent. Encouragez notre armée par de
« bonnes paroles, et, pour qu'elle se comporte virilement,
« donnez-lui l'assurance que nous tiendrons nos pro-
« messes.

Post-scriptum. « Votre lettre, en date d'hier, nous
« informe de la fuite de l'ennemi et de l'intention du
« marquis de Mantoue de le faire harceler par la cava-

1. 8 juillet 1495. Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 135.
2. Cosi l'appareria fosse seguito lo opposito.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« lerie légère. Il nous semble que notre armée pourrait, « en prenant quelque chemin plus court, devancer les « Français dans le pays de Plaisance. Les vivres vous « seront fournis abondamment ; l'ennemi en manque, ou « ne peut s'en procurer qu'à grands frais [1]. »

Bien que le gouvernement vénitien ne pût se dissimuler qu'il n'y avait rien de réel dans la prétendue défaite des Français, ses paroles et ses premières résolutions n'en furent pas modifiées. On continua donc à Venise, comme dans toute l'Italie, à se glorifier de la victoire de Fornoue, à répéter qu'elle avait couvert de lauriers les armes italiennes. Quelques années plus tard, on gravait ces mots sur la tombe de Trevisano, un des provéditeurs : *Che in sul fiume del Taro combatte contro Carlo, re di Francia, prosperamente.* Les récompenses promises furent données. La veuve de Rodolphe de Gonzague restait avec cinq jeunes enfants. Elle eut une pension viagère de mille ducats d'or ; la Seigneurie se chargea de doter ses trois filles, et assura aux deux fils, quand ils seraient parvenus à l'âge viril, la position que leur père avait eue dans l'armée vénitienne. Les veuves et les enfants des autres capitaines morts à Fornoue ne furent pas traités moins généreusement. On accabla de dons le marquis de Mantoue. Ses appointements de quarante-deux mille ducats furent élevés à cinquante-cinq mille. On lui alloua deux mille ducats pour frais de table, et mille ducats à la marquise, sa femme. Il reçut, de plus, dix mille ducats à titre de gratification. Enfin, on lui conféra la dignité de commandant général des armées de la république [2] : magnifique récompense que ses

1. 9 juillet 1495. Reg. secret du sénat, n. 36, fol. 136.
2. Malipieri, p. 372.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

services ne justifiaient guère. Le marquis de Mantoue, brave soldat, mais inhabile général, avait fait fautes sur fautes dans cette courte campagne, où toutes les chances de succès étaient pour lui. Le reproche le plus sérieux qu'il méritait était d'avoir laissé la moitié de son armée inactive, pendant qu'il combattait lui-même sur l'autre rive du Taro comme un simple homme d'armes. S'il eût présenté une formidable ligne de troupes fraîches aux Français, que l'ardeur de la poursuite avait débandés, très-probablement ils eussent succombé dans ce dernier combat, et la victoire fût restée aux Italiens.

Le mercredi, 8 juillet, une heure avant le jour, Charles VIII entendit la messe, monta à cheval et donna l'ordre du départ. Tout mouvement de retraite en présence de l'ennemi est toujours dangereux. Ici le péril était d'autant plus grand, qu'en quittant Medesana il fallait, avant de gagner la plaine, faire près de huit kilomètres dans un pays boisé, coupé de ravins, et où la troupe obligée de marcher à la file, dans un chemin malaisé, pouvait être facilement rompue. Afin de cacher le plus longtemps possible ce départ à l'ennemi, chacun s'arma à petit bruit, les feux restèrent allumés, un trompette sonna : *Faites bon guet*. Mais, à si courte distance de l'autre camp, mettre en marche dans l'obscurité de la nuit, et sans être entendu, une armée composée principalement de cavalerie, et qui traînait à sa suite une artillerie pesante, les bagages échappés aux Stradiots, une multitude de valets, de femmes et de conducteurs de sommiers, c'était assurément tenter l'impossible. Par bonheur, la vigilance, si essentielle à la guerre, était peu mise en pratique chez les confédérés. Un récit contemporain nous en fournira la preuve. Dans le camp italien,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dit le narrateur milanais Corio, chacun s'attendait à recommencer le combat dès le lendemain, et se montrait plein d'ardeur, quand les sentinelles avertirent qu'un grand bruit et des hennissements de chevaux se faisaient entendre du côté des Français. On prit les armes; mais les chefs, sans envoyer à la découverte, et se persuadant que ce bruit n'avait rien d'extraordinaire, firent rentrer les troupes sous la tente, et allèrent eux-mêmes se recoucher[1]. Depuis deux jours, le roi amusait l'ennemi par de fausses négociations, dans lesquelles Comines était employé habituellement. Avant de quitter Medesana, les familiers du maître, qui détestaient ce ministre, et lui faisaient donner les missions les plus périlleuses, voulaient qu'il restât en arrière pour parlementer. « Je ne veux point me faire tuer à mon escient, leur répondit-il, et pour partir d'ici je ne serai pas des derniers à cheval[2]. » Charles VIII marchait en avant avec un escadron d'élite. Venait ensuite le gros des troupes, puis à la queue un bataillon de Suisses, avec des arquebuses à chevalet et quelques couleuvrines, pour écarter les Stradiots. Faute de guides, que le grand écuyer avait négligé de procurer, l'armée s'égara. Au jour on aperçut l'avant-garde à l'entrée de la plaine. En voyant déployée l'enseigne blanche de Trivulce, semblable à celle du marquis de Mantoue, chacun crut avoir affaire avec l'ennemi. De son côté, l'avant-garde n'ayant pas d'abord reconnu les Français, se préparait à en venir aux mains; mais leurs éclaireurs s'étant rencontrés, l'erreur se dissipa. A Borgo-San-Donino, où l'armée fit halte, les habitants, pour

1. Corio, *Stor. di Milano*.
2. Comines, liv. VIII, ch. XIII, p. 328.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

éviter le pillage, fournirent des vivres en abondance; et comme le roi craignait que les Suisses ne saccageassent le bourg où ils étaient entrés, il fit sonner une fausse alarme, qui les en retira. Le soir on alla coucher à Firenzuola. Dans cette première journée, les troupes avaient forcé la marche sans faire aucune perte, sans rien laisser en arrière[1].

Il était près de midi quand les généraux italiens, qui attendaient toujours qu'on les appelât à cette conférence proposée dès la veille, s'aperçurent du départ de l'armée française. A en croire Guicciardini, qui diffère sur ce point des narrateurs milanais, ces chefs, et principalement les deux provéditeurs vénitiens, n'étaient guère en humeur de s'exposer davantage aux caprices de la fortune[2]. Toutefois, ordre fut donné au comte de Cajazzo de suivre, avec une partie de la cavalerie légère, les traces de l'ennemi, de le harceler dans sa retraite, de lui faire, en un mot, tout le mal qu'il pourrait. Mais la pluie, tombée dans la nuit, avait tellement grossi le Taro, que quatre heures s'écoulèrent encore avant que cette cavalerie osât le traverser; ce qu'elle ne put faire sans perdre quelques hommes, entraînés par le courant. Cajazzo avec de bons guides, devança les Français à Plaisance, où il entra dans la nuit. Cette ville populeuse et bien fortifiée dépendait du duché de Milan. Le général milanais avait fait diligence, de crainte que si Charles VIII prenait parti pour François Sforza, le fils, à peine hors du berceau, du malheureux

1. Senza perdere uno uomo solo (Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 309). — Comines, p. 330.

2. A rimettersi piu in arbitrio della fortuna. (Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 309.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

duc Jean-Galéaz, le peuple, à la vue des bannières françaises, ne proclamât cet enfant. Trivulce, ennemi personnel de Ludovic, poussait le roi à tenter l'aventure; mais loin de vouloir former de nouvelles entreprises, Charles VIII ne songeait qu'à sortir promptement du mauvais pas où il était engagé. Le second jour, il passa devant Plaisance et alla camper le soir, un peu au delà de cette ville, sur la Trebbia, torrent qu'il trouva presque à sec. Par bonheur, la grande armée ennemie, partie de Giérola dans la matinée de ce second jour, était en arrière d'une marche ; et, soit que ce fût à dessein, soit que les mauvais chemins la retardassent, elle ne s'approcha point de la nôtre plus près que d'une trentaine de kilomètres. Si, au contraire, le marquis de Mantoue eût hâté le pas, comme c'était son devoir, il eût trouvé plus d'une occasion de faire essuyer au roi de notables dommages. Un pont sur lequel l'artillerie croyait passer, avait été rompu par les paysans. Tandis qu'on le rétablissait, une pluie d'orage, qui tomba pendant quatre heures, acheva de gâter les chemins. Quand on put se remettre en route, cavaliers et piétons n'avancèrent que très-lentement, et pour traîner les gros canons, il fallut atteler à chaque pièce quarante et jusqu'à cinquante chevaux, et employer autant de pionniers[1]. Au campement de la Trebbia, le roi, pour être logé plus au large, s'établit sur la rive gauche avec une partie de l'armée. Deux cents lances françaises, les Suisses et l'artillerie, moins six pièces qu'il emmena avec lui, restèrent sur l'autre rive. Vers dix heures, une si grande crue d'eau survint, que le passage du torrent devint tout à coup

1. André de la Vigne, p. 168.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

impraticable. Pendant le reste de la nuit, le roi ne put porter secours au détachement laissé en arrière. Heureusement aucun ennemi ne parut. Vers le matin les eaux baissèrent, et on jeta des cordes d'un bord à l'autre, pour aider à passer les gens de pied qui avaient de l'eau jusqu'à la poitrine. La cavalerie vint ensuite, puis les canons qu'on tira à grand'peine[1].

Le comte de Cajazzo se voyant trop faible pour arrêter les Français, ou même pour leur faire éprouver de bien grands dommages, avait fait demander au marquis de Mantoue un renfort de quatre cents hommes d'armes avec le reste de la cavalerie légère. Mais les provéditeurs vénitiens, que le péril couru sur le Taro rendait très-prudents, ne l'accordèrent point. Réduit à sa petite troupe de chevau-légers, à laquelle il ajouta cinq cents Allemands qu'il avait trouvés à Plaisance, Cajazzo rejoignit l'armée française au delà de la Trebbia. Il ne cessa dès lors de la suivre ; mais comme elle marchait en bon ordre, malgré l'extrême fatigue des hommes et des chevaux, il ne lui prit, ni équipage, ni un soldat, ni un canon[2]. Les Suisses de l'arrière-garde, avec leurs couleuvrines et leurs arquebuses à chevalet, laissaient approcher, à petite portée, la cavalerie italienne, puis avec un feu très-vif, l'obligeaient à tourner bride.

Le 10 juillet, l'armée alla dîner au faubourg de Castel-San-Giovanni. Le roi, se rendant aux vives instances de Trivulce, qui était fort en crédit dans le parti guelfe, ne permit pas à la troupe d'entrer dans la ville, afin d'en empêcher le pillage. Les habitants firent passer par-

1. Comines, liv. VIII, ch. XIII, p. 330 et 331.
2. Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 109 et 110.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dessus les murailles des vivres en grande abondance, qu'ils vendirent à haut prix; ensuite de quoi on alla camper près d'un petit bois, et Charles VIII lui-même coucha sous la tente. Le lendemain, après une longue marche, l'armée arriva vers le soir devant Tortone, ville bien fortifiée, et défendue par une garnison milanaise, que commandait Octavien de San-Severino. Son frère Gaspard, surnommé *Fracasse*, lui avait amené de Plaisance un renfort qui le mettait en état de repousser une attaque[1]. Quarante hommes étaient établis à chacune des portes, dont le commandant en chef gardait lui-même les clefs. A peu de distance, le long des prés et des marais de la Scrivia, une tour défendait l'entrée d'un pont sur lequel l'armée devait passer. Les Italiens qui occupaient ce poste ayant refusé de le livrer, l'artillerie brisa la porte de la tour, et les hommes qui résistèrent furent passés au fil de l'épée. Le roi fit alors demander le libre passage qu'on accorda sans difficulté. L'artillerie et les gens d'armes s'établirent dans le faubourg, les fantassins et les bagages campèrent au dehors. San-Severino fournit des vivres et même quelques vêtements dont on avait grand besoin[2]. Fracasse vint lui-même saluer le roi, au service duquel il avait été en Romagne, et s'excusa de ce qu'il ne le logeait point dans la ville[3]. Le rapport de l'affaire adressé au duc de Milan, par Octavien de San-Severino, expose en ces termes les motifs de l'inaction de cet officier : « Le cœur me saigne encore de n'avoir pu comme « je le voulais, faire dommage et vergogne au roi de « France et à ses gens, qui arrivaient harassés, au point

1. Hanno Fracassa in ajuto con dua mila cavelli. (Malipieri, p. 366.)
2. André de la Vigne, p. 169. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 69.
3. Comines, liv. VIII, ch. XIII, p. 332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« de ne pouvoir presque plus avancer. Certes, si j'avais « eu plus de monde avec moi, les choses se seraient pas- « sées tout autrement. A leur départ d'ici, ce matin, le « comte de Cajazzo, Gaspard et moi, les avons suivis « longtemps, mais nous étions en petit nombre; et bien « qu'ils fussent exténués de fatigue, ils marchaient en si « bon ordre que nous n'avons pu leur faire aucun « mal[1]. »

Le reste de la route se fit paisiblement. L'armée vénitienne, renonçant à une poursuite inutile, avait quitté la route romaine à Plaisance, et jeté un pont sur le Pô à Cusone, pour se diriger par la Lomellina vers Novare, où on sait que les Milanais tenaient assiégé le duc d'Orléans[2]. Quant à l'armée française, plus elle approchait du but, moins elle montrait d'envie de combattre. Elle fit un détour par le Montferrat, pour éviter Alexandrie, place très-forte qui lui barrait le chemin direct d'Asti, et le mercredi suivant, 15 juillet, elle campa enfin près de cette ville de refuge, sept jours après son départ de Medesana.

Cette retraite devant l'ennemi, durant laquelle l'armée française fit sept pénibles marches, sans un jour de repos, et se montra solide et patiente, fut honorable pour les chefs qui y maintinrent l'ordre et la discipline; pour les soldats qui supportèrent sans se plaindre la fatigue et les privations, souffrant souvent de la faim, quelquefois même de la soif. « Les eaux étoient taries, nous dit Comi- « nes, et j'ay veu la soif si grande, qu'un monde de gens « de pied buvoient aux fosses des petites villettes où nous

1. Tortone, 12 juillet. L'original aux Archives de San-Fedele à Milan.

2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. II, p. 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« passions, et se fourroient dedans jusqu'à la ceinture. » Les Italiens eux-mêmes conviennent que l'armée conserva un ensemble parfait, qu'elle ne perdit ni un canon, ni une livre de poudre, et qu'elle ne laissa rien en arrière. « Le roi partoit avant le jour, dit encore notre narrateur, on marchoit jusqu'à midi ; nous avions grande nécessité de vivres, toutefois les gens du pays en fournissoient quelque peu ; mais, il falloit que chacun apportât le fourrage entre ses bras et fît repaistre son cheval. J'ai été deux jours sans manger que pain bien meschant, et si, j'estois de ceux qui avoient moins de nécessité. Le soir chacun se logeoit comme il pouvoit. Jamais je n'ouis homme se plaindre, et pourtant, ce fut le plus pénible voyage que je vis jamais en ma vie, et si, en ai vu avec le duc Charles de Bourgogne, de bien aspres [1]. » Souvent, il fallait réparer le train de l'artillerie. Les attelages pour la tirer étaient-ils insuffisants, les chevaliers eux-mêmes prêtaient leurs montures. Les mauvais chemins, et le passage des rivières, où plus d'une fois les fantassins furent dans l'eau jusqu'à la poitrine, avaient rouillé les armes, ruiné les vêtements et surtout les chaussures. Tout était dans un grand délabrement. Fort heureusement on trouva dans Asti, où les troupes séjournèrent jusqu'au 27 juillet, ce qui était nécessaire pour les mettre en état de rentrer en campagne.

1. Comines, liv. VIII, p. 336.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VII

SIÉGE ET REDDITION DE NOVARE.

L'expédition contre Gênes échoue complétement. — Guerre en Calabre. — Combat de Seminara. — Ferdinand II à Naples. — Montpensier ne conserve que les châteaux. — Les Colonne se tournent contre les Français. — Investissement de Novare. — La garnison manque de vivres. — Ludovic au camp italien. — Ouvertures de paix. — Le gouvernement vénitien veut continuer la guerre. — Charles VIII à Turin. — Il est menacé d'excommunication. — Accord fait avec les Florentins. — Les commandants français refusent de rendre les places de Toscane. — Négociations pour la paix. — On convient d'une trêve. — Ludovic, pressé d'en finir, veut traiter séparément avec le roi. — La garnison de Novare, demi-morte de faim, sort de la place. — Vingt mille Suisses arrivent au camp français. — Conditions de la paix faite avec Ludovic. — L'armée vénitienne se retire. — Les Suisses mécontents veulent enlever le roi. — Charles VIII reprend le chemin de la France. — Les Vénitiens refusent d'accepter la paix. — Ils se liguent avec Ferdinand II contre les Français.

De fâcheuses nouvelles attendaient Charles VIII à Asti. Pendant qu'à Fornoue la fortune lui accordait une dernière faveur, elle le traitait rudement en Ligurie et dans le royaume de Naples.

L'espoir donné au roi de reprendre Gênes ne s'était pas réalisé; le comte de Bresse et les cardinaux Frégose et de la Rovère revinrent presque seuls de leur expédition, et lui en apprirent la malheureuse issue.

Partis de Sarzane le 27 juin, ils avaient été bien ac-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cueillis dans les bourgs de la rivière du Levant, à l'exception toutefois de la Spezzia, dont le château fit résistance. Beaucoup de paysans de la montagne grossirent leurs rangs, et ils arrivèrent, sans autre empêchement, à Bisagno, un des faubourgs de Gênes. Là, ils attendirent que la révolution, préparée par leurs partisans, éclatât dans la ville[1]. La flottille, partie de Naples sous les ordres de Miolans, chargée, comme on le sait, d'appuyer le mouvement des troupes de terre, resta mouillée à la Spezzia.

Ludovic le More, averti de l'approche des Français, venait de renforcer de cinq cents Allemands la garnison de Gênes, quand, le 6 juillet, les Frégose du parti du roi tentèrent d'exciter une sédition populaire. Mais le peuple qu'ils appelaient à la révolte, au cri de *Vive France!* se tourna contre eux, et, soutenu par les soldats de Ludovic, les mit en fuite et en tua un grand nombre. Vainement, après cet échec, les deux cardinaux voulurent négocier un accommodement; on refusa de les écouter.

La flottille avait été plus malheureuse encore. Une escadre génoise, de vingt galères et de quelques gros navires, était à l'ancre à Porto-Venere. Elle donna la chasse à nos bâtiments, qui se réfugièrent à Sestri d'abord, puis à Rapallo, petit port où ils restèrent bloqués, attendant, d'heure en heure, la nouvelle de l'entrée du comte de Bresse à Gênes et le secours qui devait les délivrer. Mais le secours qui vint fut pour les Génois. A peine tiré d'inquiétude par les dispositions favorables du peuple, le gouverneur de Gênes envoya contre Miolans plusieurs batail-

1. Paul Jove (lib. III, p. 60), porte à quinze mille fantassins, tant soldats que paysans, la force de cette troupe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lons d'infanterie sous les ordres de Jean Adorno et de Louis de Fiesque, qui récemment avait déserté le parti du roi. Cette troupe prit le chemin de la montagne, et entra à Rapallo sans y trouver une grande résistance. Les Français, attaqués à la fois par cette infanterie et par les navires ennemis, mirent bas les armes. Miolans et les hommes d'équipage furent faits prisonniers, les bâtiments brûlés ou conduits à Gênes. Les rapports vénitiens évaluent le butin à cent mille ducats. Ils parlent de deux cents pièces d'artillerie et de quatre cents barils de poudre, des portes de bronze prises au Château-Neuf de Naples, d'un grand nombre de jeunes femmes et même de vingt religieuses enlevées de leurs couvents, et qu'on emmenait en France par ordre du roi[1]. Perron de Basche montait un des navires. Le soldat qui le prit, croyant n'avoir qu'un captif de basse condition, le laissa évader pour un peu d'argent, et il alla annoncer au comte de Bresse la perte de la flottille. La position des Français, aux portes d'une grande ville en armes contre eux, devenait très-périlleuse. Par des sentiers peu pratiqués dans les montagnes, ils réussirent à gagner la vallée de la Polcevera, d'où, à l'aide des troupes envoyées au-devant d'eux par le duc de Savoie, ils descendirent dans le Piémont, et entrèrent enfin à Asti[2].

Dans le royaume de Naples, le départ du roi avait été suivi de quelques succès, puis de grands revers. Ferdinand II, débarqué à Terranuova avec Gonzalve de Cordoue, avait en peu de jours rassemblé sous sa bannière des volontaires calabrais qui élevèrent la force numé-

1. 200 donne tra donzelle e altre; e ancora 20 monache. (Marino Sanuto, lib. IV, fol. 193, *a tergo*. — Malipieri, lib. VII, p. 367.)

2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III. — Marino Sanuto, *loc. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rique de son armée à cinq mille combattants. Dans ce nombre, les seuls Espagnols observaient une exacte discipline. Les Calabrais bien montés, passablement équipés, mais peu disciplinables, voyaient le feu pour la première fois. Stuart d'Aubigny, gouverneur des deux Calabres, s'était hâté de réunir aux troupes françaises qui occupaient la province celles des barons angevins. Percy vint de la Basilicate avec sa compagnie d'hommes d'armes. Le tout ensemble pouvait s'élever à quatre cents lances, huit cents chevau-légers et sept cents Suisses [1]. Avec cette petite armée, d'Aubigny marcha résolûment à la rencontre de l'ennemi qui occupait Séminara, puis il prit position, derrière un ruisseau, à quatre kilomètres de ce village. L'agitation fut grande dans le camp des Aragonais. Gonzalve était d'avis de ne point en venir aux mains en rase campagne avec des troupes très-aguerries, moins nombreuses, mais bien supérieures en qualité à celles qu'on leur opposait. Sa pensée était d'attendre les Français à Séminara, où, faute de pouvoir garder leur ordre de bataille dans des rues étroites et bien barricadées, ils perdraient leur avantage. Tout au contraire, les Siciliens et les Calabrais demandaient à grands cris qu'on prît sur-le-champ l'offensive. Une prompte victoire, disaient-ils, était nécessaire pour soulever les peuples contre l'étranger; ils se flattaient de l'obtenir, et s'étonnaient qu'on parût douter de leur courage. Ferdinand II, qui désirait se faire un grand renom, donna l'ordre de se porter en avant, et le 21 juin, les deux armées se

1. D'Aubigny, dans son rapport, ne parle que de cent hommes d'armes et de mille à douze cents Suisses, ce qui paraît au-dessous de la vérité. (*Campagnes et bulletins*, etc., p. 393.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouvèrent en présence, séparées seulement par le ruisseau.

D'Aubigny le passa à la tête de ses cuirassiers. Les Espagnols, braves, conduits par de bons officiers, mais moins bien armés que les Français, soutinrent assez résolûment le premier choc. Au second ils furent renversés. Quant aux Calabrais, ils se dispersèrent sans presque laisser le temps aux Suisses d'abaisser leurs lances[1]. La déroute devint générale. Gonzalve, avec un petit nombre d'Espagnols, prit dans la montagne des sentiers détournés et atteignit Reggio. Ferdinand eut un cheval tué sous lui, et sans un de ses anciens pages qui lui donna le sien, il eût été tué lui-même ou fait prisonnier. Il parvint à gagner Palmi, d'où il passa en Sicile.

Cette victoire n'eut pas pour les Français les suites heureuses qu'ils s'en promettaient. Ferdinand, rentré presque seul à Messine, ne perdit pas courage. Gonzalve l'y rejoignit, et ils résolurent de tenter une autre expédition, avant que la nouvelle de leur défaite ne refroidît le zèle du parti aragonais. Les amis que Ferdinand avait à Naples ne cessaient de l'appeler dans cette capitale, dont la population l'accueillerait, disaient-ils, avec des transports de joie. Il possédait, outre les cinq galères qui l'avaient amené d'Ischia, celles sur lesquelles son père était parti de Naples; en tout neuf voiles. Gonzalve lui prêta trente et une caravelles espagnoles, auxquelles il ajouta une trentaine de petits bâtiments et quelques barques que les barons siciliens et les villes de la côte lui offrirent. Cette flottille, d'une apparence formidable, l'était fort peu en réalité. La plupart des navires ne por-

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taient que leurs équipages. A en croire des récits italiens, c'est à peine si Ferdinand avait cent soldats avec lui et s'il possédait cent ducats[1]. Il partit néanmoins, fort de son droit, de l'affection et de la volonté du peuple, se confiant à la fortune qui, après l'avoir abandonné, lui devint en effet favorable. Dès qu'il parut dans le golfe de Salerne, les habitants de cette ville et ceux de la côte d'Amalfi arborèrent le drapeau aragonais. Le 4 juillet, la flottille était en vue de Naples. Mais les Français faisaient bonne garde et occupaient avec de la cavalerie les quartiers populeux, pendant que de fortes patrouilles parcouraient la ville. Personne n'osa bouger. Après avoir couru pendant quatre jours des bordées dans le golfe, Ferdinand II, croyant son entreprise avortée, se retira près de la petite île de Nisida, bien décidé à retourner dès le lendemain à Messine. Des officiers français, persuadés que cet armement, qui n'abordait pas le rivage, portait peu de troupes, proposèrent à Montpensier de l'attaquer avec les navires amarrés dans le port; mais l'entreprise lui parut hasardeuse, et il refusa.

Cependant ceux qui avaient appelé Ferdinand II, craignant que leur complot, bientôt découvert, ne mît leur vie en péril, résolurent de risquer le tout pour le tout. Dans la nuit suivante, leurs chefs firent proposer au roi de débarquer à peu de distance de la ville, promettant de prendre eux-mêmes les armes, et de vaincre ou de mourir avec lui[2].

Cette proposition fut agréée. Le lendemain, 7 juillet, Ferdinand descendit à terre, près de l'embouchure du

1. Corio, *Storia di Milano*. — Guicciardini, lib. II, cap. v, p. 315.
2. Guicciardini, p. 316.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sebeto, vers l'église de la Madeleine. Montpensier, aussi vigilant devant l'ennemi qu'il l'était peu en temps ordinaire, laissa de bonnes garnisons dans les forts, puis se mettant lui-même à la tête du reste des troupes, il marcha contre Ferdinand, après avoir ordonné d'arrêter les meneurs de la faction aragonaise. Ce fut comme le signal d'une insurrection. A peine était-il hors de la porte, que le peuple la ferma sur lui; le tocsin sonna au couvent *del Carmine*, puis à toutes les églises. Au cri de *Vive Ferdinand*, mille fois répété, la population tout entière prit les armes, et éleva des barricades pour enfermer dans les châteaux la troupe qui les défendait. La position de Montpensier, entre une grande ville insurgée et l'ennemi, dont le nombre se grossissait incessamment des équipages de la flotte, lui parut dangereuse. Décidé à rentrer dans sa forteresse, il suivit, en dehors des murs, un chemin montueux, difficile et fort long, qui le conduisit à une porte voisine du Château-Neuf, et dont fort heureusement les Français avaient conservé la garde. Pendant qu'il faisait ce pénible trajet, une multitude de peuple sortait à la rencontre de Ferdinand. On le mit à cheval pour lui faire courir la ville avec quelques cavaliers, et en prendre possession. Les femmes étaient aux fenêtres et lui jetaient des fleurs; on en vit même descendre dans la rue, l'embrasser, lui essuyer le visage. Après avoir fait ses dévotions à saint Janvier et invoqué le secours du Tout-Puissant, il alla s'établir au château de Capuana, que le sénéchal de Beaucaire venait de quitter précipitamment. Le peuple, fidèle à ses instincts, ouvrit les prisons, tua les Français isolés qu'il rencontra dans les rues, brûla les registres des finances et de la justice, se mit enfin à piller les maisons des princes de Salerne et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Bisigñano, du comte de Conza et d'autres nobles du parti angevin[1].

Quand les troupes françaises furent rassemblées devant le Château-Neuf, sur le terrain qu'on appelle aujourd'hui le *Largo del' Castello*, Montpensier voulut rentrer dans la ville et en chasser l'ennemi. Il fit deux colonnes de ses hommes d'armes, prit lui-même le commandement de la première, et mit l'autre sous les ordres d'Ives d'Alègre, un de ses meilleures officiers. Avant tout, il fallait dégager les issues principales de la forteresse, que le peuple avait barricadées avec des pavés et des tonneaux remplis de pierres, derrière lesquels il s'abritait, pour tirer sur la troupe, en même temps qu'il l'assourdissait de ses cris. Montpensier renversa plusieurs de ces barricades et pénétra jusqu'à la place de l'*Olmo*, malgré une pluie de projectiles qu'on lançait des fenêtres et du haut des maisons. Il y resta jusqu'à la nuit, sans pouvoir s'avancer plus loin. Le peuple, dont la foule augmentait sans cesse, combattait avec furie et rendait ses efforts inutiles. Ne voulant pas prolonger dans l'obscurité cette lutte sans résultat, qui lui coûtait des hommes, Montpensier fit retraite en bon ordre, et rentra au Château-Neuf. Quant à Ives d'Alègre, engagé dans la *Via Catalana*, rue très-étroite et bordée de hautes maisons, il y perdit beaucoup de soldats, et ne put s'y maintenir aussi longtemps. Durant la nuit, Ferdinand et le marquis de Pescaire firent creuser des fossés, se couvrirent de gabions remplis de sable, et de retranchements en terre qu'ils garnirent de grosse artillerie, tirée des vaisseaux. Le jour suivant,

1. Guicciardini, lib. II, cap. v. — Marino Sanuto, lib. IV, fol. 189. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 68 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Montpensier n'occupait plus que l'espace compris entre le Château-Neuf, Pizzo-Falcone, le Monastère de Sainte-Croix, nouvellement fortifié, le Château de l'Œuf et la Tour de Saint-Vincent; position toute semblable à celle où, le lendemain de son entrée à Naples, Charles VIII avait enfermé les Aragonais. Ferdinand avait la ville, et bien vainement, pour la reprendre, les Français firent feu de leurs bombardes sur les maisons, et tentèrent plusieurs sorties. Ils ne purent forcer les ouvrages élevés aux entrées des rues principales, ni même occuper le Môle, qui resta au peuple. Comme le Château-Neuf n'était ni assez vaste, ni suffisamment approvisionné pour loger, et pour fournir de fourrage, les chevaux de cette trop nombreuse garnison de près de six mille cavaliers, beaucoup de montures inutiles furent mises dehors, et les soldats se donnèrent le passe-temps de tuer, à coups d'arquebuses, les Napolitains qui se hasardaient à les emmener.

Une partie de la Terre de Labour et plusieurs villes de la Pouille avaient pris exemple sur Naples. Le 9 juillet Trani levait la bannière d'Aragon au cri de *Ferro! Ferro!* et recevait dans la ville l'infant D. Frédéric qui, depuis plus d'un mois, croisait dans ces parages avec ses trois galères. Mais le château tint jusqu'au 4 août, et ne tomba au pouvoir de l'ennemi que par l'insigne perfidie de certains officiers de la garnison [1]. Ainsi, pendant que Charles VIII forçait à Fornoue le pas que l'armée italienne prétendait lui fermer, ses troupes échouaient devant Gênes, et perdaient Naples, la capitale du royaume si facilement conquis par ses armes. Partout dans les

1. Villeneuve, dans la collect. des Mémoires sur l'hist. de France, t. XIV, p. 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

provinces éclatait l'insurrection : présage fâcheux et trop certain de ce qui devait suivre.

Par de nouveaux rapports, Charles VIII apprit bientôt après, qu'à l'exception de Gaëte et du château de Salerne, les deux provinces de Principauté et de Terre de Labour s'étaient données à Ferdinand. En Abruzze, les Aragonais occupaient Ortona, Chieti, Sulmone et Aquila. Toute la Pouille, sauf Monte-San-Angelo et Tarente, leur était soumise. En Calabre, d'Aubigny, atteint des fièvres malignes de ce pays, ne conduisait plus les troupes; les nobles du parti angevin abandonnaient la cause de la France. Enfin, Prosper Colonne, infidèle au roi qui l'avait comblé de biens, se présentait à Naples le 18 juillet, était reçu à bras ouverts, et prenait, à la tête des Aragonais, la place du marquis de Pescaire, tué en trahison par un de ses anciens serviteurs. Pour colorer sa déloyauté, Prosper Colonne disait que la solde promise ne lui était pas payée exactement, et que Charles VIII favorisait Virginio Orsini et Pitigliano, chefs d'une maison ennemie de la sienne[1]. Déserteur, en premier lieu, du parti aragonais pour embrasser celui de la France, une nouvelle perfidie ne lui coûtait rien, si à ce prix il conservait les riches possessions que le trop confiant Charles VIII lui avait données. Sa famille ne tarda guère à le suivre; la plupart des barons romains en firent autant.

Tels étaient les événements qui s'étaient accomplis en Ligurie et dans l'Italie méridionale pendant cette marche de l'armée française, de Naples jusqu'à Asti. La perte du royaume et la destruction des troupes peu nombreuses

1. Guicciardini, lib. II, cap. v, p. 320.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

laissées à sa garde paraissaient imminentes, si une nouvelle armée n'était envoyée de France, dans le plus bref délai, pour rétablir les affaires. Il était également fort pressant de faire lever le siége de Novare, où le duc d'Orléans et sa nombreuse garnison de cinq à six mille Suisses et Français, manquaient de vivres, et étaient affaiblis par les maladies. Voyons ce qui s'était passé de ce côté.

On se souvient que, dès le mois d'avril, le duc d'Orléans, sommé par Ludovic de se retirer d'Asti, avait pris l'offensive, et qu'après s'être avancé dans le duché de Milan, il avait été contraint de se retirer à Novare où bientôt il fut assiégé. Les rapports adressés au sénat de Venise évaluent la force des Italiens, devant cette place, à huit cents hommes d'armes, Vénitiens ou Milanais, deux cents chevau-légers et cinq mille cent fantassins [1]. Novare était mal approvisionnée; mais la cavalerie qui y était enfermée faisait des sorties fréquentes, et ramenait des vivres et des fourrages. De fois à autre, le duc d'Orléans, tout pris de fièvre qu'il était, conduisait ces sorties. Il faisait réparer, sous ses yeux, les murs de la place, et veillait attentivement à tout ce qui pouvait prolonger la défense [2].

Le siége durait depuis plus d'un mois, sans que les Italiens eussent fait de grands progrès, ni même que Novare fût complétement investie, quand, dans les premiers jours de juillet, la Seigneurie de Venise, voulant satisfaire aux demandes réitérées de Ludovic [3], envoya devant cette place deux cents Stradiots qui battirent la

1. Marino Sanuto, lib. III, fol. 164.

2. Saint-Gelais, *Hist. de Louis XII*, p. 89. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 74.

3. Marino Sanuto, fol. 182.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

campagne pour intercepter les convois de vivres. On sait que le marquis de Mantoue, parti de Gierola à la suite des Français, mais renonçant bientôt à les atteindre, avait passé le Pô près de Plaisance. Il était arrivé le 19 juillet à Castel-Giate, distant de moins de deux kilomètres de Novare, dont il avait achevé l'investissement. Les deux armées, vénitienne et milanaise, campées à un kilomètre l'une de l'autre, étaient trop nombreuses pour que le roi pût les attaquer avec succès, tant que les renforts qu'il attendait de France et de Suisse, ne l'auraient pas rejoint. L'infanterie italienne était très-inférieure aux Suisses, mais dix mille lansquenets, que tout récemment Ludovic avait fait venir d'Allemagne, pouvaient leur être opposés. Le chef de ces Allemands, vieilli dans le métier, avait combattu en Picardie sous Maximilien, et pris Saint-Omer. Bien que les confédérés, depuis qu'ils avaient opéré leur jonction, eussent en ligne plus de trente mille combattants, leur plan n'était pas de presser le siége de Novare, et encore moins de livrer bataille aux Français[1]. Ils se flattaient que la famine réduirait bientôt cette nombreuse garnison à mettre bas les armes. De son côté, l'armée française, après avoir beaucoup souffert dans une retraite de près de deux mois, fait des marches forcées, et combattu à Fornoue, avait grand besoin de repos pour se réorganiser avant de recommencer la guerre. Charles VIII avait dit qu'il ne repasserait pas les Alpes tant qu'il n'aurait pas délivré le duc d'Orléans, son beau-frère; néanmoins il ne voulait rien mettre à l'aventure. La France fournissait une cavalerie incomparable, mais son infanterie na-

1. Guicciardini, lib. II, cap. v, p. 326.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tionale était inférieure aux Suisses et même aux lansquenets, depuis que Louis XI, craignant d'armer le peuple, n'avait guère employé que des fantassins étrangers. « Depuis ce temps, dit Macchiavel, l'habitude était prise de ne point combattre si on n'avait des Suisses avec soi, dans la persuasion que sans eux on serait infailliblement battu [1]. » Toutefois, comme ces mercenaires servaient quiconque les payait, il s'ensuivait que leur âpreté à l'argent leur faisait, s'ils y trouvaient quelque avantage, quitter, pour passer à l'ennemi, le prince qu'ils avaient juré de servir fidèlement. Ordre fut donné au baron de Tricastel, bailli de Dijon, de se tenir prêt à aller dans les cantons confédérés avec la France, pour y enrôler dix mille Suisses, aux conditions ordinaires de paye et de service.

Il y avait à Novare du blé, mais guère de vin, et pas de viande autre que celle de cheval. Comme cet approvisionnement était insuffisant, les chefs de l'armée royale tentèrent, à plusieurs reprises, de ravitailler la place. Les convois ne parvenaient pas toujours à y pénétrer, depuis surtout que l'ennemi occupait en force les principales issues. Quelquefois même, les Français essuyaient des pertes assez sérieuses dans ces expéditions. Comines rapporte qu'un convoi de farines, escorté par soixante lances, sous la conduite d'un jeune gentilhomme de la maison du roi, fut enlevé par l'ennemi; la plupart des gens d'armes furent tués ou pris. Quelques-uns seulement entrèrent dans la ville, ou échappèrent à grande peine [2].

1. Machiavelli, *Il Principe*, cap. XIII.
2. Comines, liv. VIII, ch. XVI, p. 346.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Novare, distante d'une trentaine de kilomètres des montagnes, vers le lac Majeur, de quarante-neuf kilomètres de Milan, de vingt-deux de Verceil, et de vingt-quatre de Vigevano, est bâtie sur une petite colline, qui s'élève doucement au milieu de la plaine, près de la rivière appelée Gogna, laquelle descend des Alpes et se jette dans le Pô, à Balossa, entre Valenza et l'embouchure du Tessin. Cette ville, entourée de murailles un peu négligées, et dominée par un château très-fort, était une des meilleures places du duché de Milan. Plusieurs routes en mauvais état y aboutissaient. Le duc d'Orléans allait au devant de tout ce qui était difficile, et promettait aux siens, avec une pleine confiance, que sous peu de temps le siége serait levé. Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, son confident intime, qu'il avait, dès les premiers jours du siége, envoyé vers le roi, lui mandait, en effet, que les ministres influents étaient pour lui, qu'il devait tenir ferme et qu'il serait secouru[1]. Il ne put toutefois empêcher l'ennemi de s'établir dans les villages voisins, et jusque dans le faubourg de San-Nazaro. Le marquis de Mantoue prit d'assaut le monastère de Saint-François, voisin des murs de Novare, puis il fit occuper les moulins de la Gogna, ce qui devint d'une gêne cruelle pour les assiégés. Quelques moulins à bras furent établis; ressource insuffisante pour fournir à la consommation journalière. On fabriquait un pain noir et mauvais, ou bien, faute de farine, les soldats faisaient cuire dans des marmites le blé qu'on leur distribuait. Vers les premiers jours d'août, le blocus se resserra de telle sorte que les assiégés, qui jusqu'alors avaient pu faire entrer

1. Comines, liv. VIII, ch. xvi, p. 345.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de nuit quelques vivres, ne reçurent presque plus rien. Les confédérés achevèrent de ravager les environs de Novare, vidèrent les maisons, coupèrent les arbres et les vignes chargés de fruits et de raisins. La disette augmentant, il fallut diminuer les rations. Le duc d'Orléans fit prendre les provisions de toutes sortes accumulées dans les couvents, et mit dehors les bouches inutiles. La nuit on allumait de grands feux pour appeler des secours. Les chevaux, manquant de fourrage, périssaient en grand nombre; beaucoup d'hommes tombaient malades, d'autres désertaient par bandes de dix à douze à la fois[1]. Ces derniers, Suisses pour la plupart, se présentaient aux provéditeurs vénitiens, qui les enrôlaient au prix de quatre florins par mois. Une si forte solde, régulièrement acquittée, les vivres et le vin que ces mercenaires savaient trouver en abondance chez les assiégeants, étaient un triple appât bien propre à les attirer.

L'armée italienne, composée de troupes payées par Milan et par Venise, avait deux chefs indépendants l'un de l'autre, ce qui équivaut à dire qu'un parfait accord n'existait pas toujours entre eux. Quant aux opérations militaires, Marco Trevisano, provéditeur vénitien, proposait, d'après les nouvelles instructions qu'il recevait de son gouvernement, d'emporter la place d'assaut si elle refusait de se rendre[2]. Au contraire, le marquis de Mantoue, qui se souvenait du péril que l'armée avait couru dans la première bataille, désirait bien plutôt qu'on traitât d'un accommodement[3]. Ludovic le More voulait conserver et

1. Ogni giorno, si fugiva di Novara 10 a 12 Alemanni (Marino Sanuto, fol. 122).

2. Marino Sanuto, p. 207, *a tergo*.

3. Comines, liv. VIII, ch. xvi, p. 352.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

non détruire une ville qui lui appartenait. Son avis était qu'on prît Novare par famine. Ce prince, mal assis sur un trône usurpé, détesté de ses sujets, craignait de recevoir un échec qui pourrait donner aux peuples mécontents le signal de la révolte. Les prétentions et la présence du duc d'Orléans le jetaient dans l'inquiétude. Il ne voulait donc ni escalader une place défendue par six à sept mille combattants d'élite, ni livrer aux Français, dans ses propres États, une autre bataille de Fornoue. Traiter avec le roi, le renvoyer au delà des Alpes, en lui accordant des conditions auxquelles il ne satisferait pas, entrait bien mieux dans ses vues. Pour rétablir l'accord entre les généraux et arrêter une résolution, il se rendit, le 3 août, avec la duchesse Béatrix, au camp devant Novare. En chemin, la mule qu'il montait le jeta dans un ruisseau fangeux, d'où il sortit tout souillé de boue[1]; circonstance bien propre à frapper un esprit livré aux visions de l'astrologie. Dans un conseil de guerre que Ludovic présida, et où assistèrent les principaux capitaines des deux armées, l'affaire du siége fut mise en délibération. Il y eut de vifs débats; les uns voulant escalader les remparts dès le lendemain, d'autres ne rien donner au hasard. L'opinion du duc de Milan prévalut. On décida que les passages qui donnaient accès à la ville, et principalement le bourg de Cameriano, sur la route de Verceil, seraient occupés fortement; puis que les deux armées se réuniraient dans le lieu appelé *le Magne*, qu'on entourerait d'un fossé, et de retranchements garnis d'une forte artillerie. Chaque jour, les deux généraux devaient se concerter sur ce qu'il conviendrait de faire en raison des

1. Marino Sanuto, fol. 218.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entreprises de l'ennemi[1]. Ces dispositions arrêtées, Ludovic promit d'envoyer prochainement de nouvelles troupes qu'il faisait lever en Suisse; de fournir les gros canons dont on manquait, et des pionniers pour les travaux. Deux jours après, le 5 août, il passa une revue générale des troupes, puis il retourna à Milan, moins pour satisfaire à ses promesses, que pour donner suite à certaines négociations avec les cantons suisses, la cour de Rome et même le roi de France.

Deux partis opposés, l'un pour la paix, l'autre pour la guerre, existaient à la cour de Charles VIII. Le prince d'Orange, nouvellement arrivé en Italie, et avec lui les principaux chefs de l'armée désiraient, nous dit Comines, « une bonne issue par appointement, veu que l'hy« ver approchoit, qu'il n'y avoit point d'argent, que le « nombre des François estoit petit, plusieurs malades, « et d'autres s'en retournoient chez eux sans congé. » Ceux qui dirigeaient les affaires dans le conseil, et plus que tous le cardinal de Saint-Malo, voulaient au contraire qu'on en vînt aux mains avec l'ennemi, et tenaient la victoire pour certaine. On prétendait que le duc d'Orléans avait promis au cardinal, si ce prélat le faisait mettre en possession du duché de Milan, dix mille écus de rente pour un de ses fils[2]. Comines parla au roi, en présence de Saint-Malo, de la nécessité de faire la paix, et dit que si le cardinal ne commençait pas à en traiter avec les confédérés, il était tout disposé à le faire lui-même. La marquise de Montferrat, l'alliée fidèle de la France, étant morte dans l'entrefaite, Comines fut en-

1. Guicciardini, lib. II, cap. v, p. 329.
2. Comines, liv. VIII, ch. XVI, p. 346 et 349.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voyé à Casal, avec mission d'assurer aux enfants de la marquise, qui étaient en bas âge, la succession de leur mère. Il y rencontra un maître d'hôtel du marquis de Mantoue, avec lequel il échangea des paroles d'accommodement. La conclusion fut que, dès le lendemain, Comines ferait demander aux chefs des confédérés un sauf-conduit, pour aller conférer avec eux sur les moyens de pacifier toutes choses. Les provéditeurs vénitiens promirent une prompte réponse, et tout d'abord en instruisirent leur gouvernement. Mais sans attendre sa décision, ils envoyèrent le sauf-conduit, de concert avec le marquis de Mantoue et le comte de Cajazzo[1].

La Seigneurie désapprouva ce qui venait d'être fait. « Vous nous informez, écrivit-elle, qu'un sauf-conduit « de quatre jours a été demandé pour le seigneur de Co- « mines, et nous apprenons, par la voie de Milan, qu'il a « été accordé. Notre pensée est que la venue d'un tel « négociateur dans notre camp cache de pernicieux des- « seins. Nous tenons le seigneur de Comines pour très- « adroit et plein de ruses. Non-seulement nous l'avons « jugé ainsi dans ses missions près de nous, mais ses dé- « marches et ses paroles captieuses, avant et depuis la « réunion de notre armée, nous ont tout à fait confirmé « dans cette opinion. Ne permettez donc, sous aucun « prétexte, qu'il se présente, et, s'il était venu avant que « cette lettre vous arrivât, faites-le congédier ainsi que « ceux qui l'accompagneraient. Ne laissez aucun d'eux « communiquer avec Novare; veillez attentivement à ce « que des convois de vivres ne puissent pénétrer dans la « ville. Donnez connaissance de cet ordre au marquis,

1. Comines, liv. VIII, ch. xvi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« notre gouverneur général, afin qu'il le fasse exécuter « ponctuellement.

« Notre désir est que le siége soit poussé avec vigueur, « pour ne point laisser à l'ennemi le loisir de rassem- « bler de plus grandes forces. Tirez vos bombardes nuit « et jour, et faites le possible pour que Novare tombe « en votre pouvoir. Il faudra alors que le roi de France « s'en retourne chez lui avec honte et dommage. Con- « naissant par expérience l'artifice des Français, nous « vous recommandons de refuser toute pratique avec « eux [1]. »

Pendant que ces choses se passaient, Charles VIII, après un court séjour à Asti, s'était rendu à Chieri, d'où il comptait passer à Turin, tant pour affermir dans son alliance Blanche de Montferrat, duchesse de Savoie, que pour séparer, s'il se pouvait, par l'entremise de cette princesse, le duc de Milan de la confédération italienne. Quelques paroles échangées à Tortone avec Galéaz de San-Severino, le confident intime de Ludovic, lui faisaient espérer d'arriver à la conclusion de cette affaire. La question roulait principalement sur la ville de Novare, que Ludovic voulait ravoir, mais que le duc d'Orléans prétendait conserver. Le roi, malgré les instances de quelques-uns de ses favoris, était moins que jamais disposé à poursuivre la guerre en Lombardie, dans le seul intérêt de son cousin.

Avant de quitter Asti, Charles VIII avait chargé Perron de Basche, son maître d'hôtel, de faire armer à Nice et à Villefranche une flottille destinée à porter secours à Montpensier, retiré, comme on le sait, dans les forts de

1. 23 juillet 1495. Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 142.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Naples, depuis qu'il avait perdu la ville. Le 30 juillet, le roi faisait son entrée à Turin, à la tête de sa maison militaire, suivi des ministres et des principaux gentilshommes. Jusqu'alors, la duchesse de Savoie avait évité de se déclarer en faveur de la France, crainte d'attirer sur les États de son fils les armes de la ligue. Elle alla, bien accompagnée, à la rencontre du roi, jusque hors des portes, lui présenta le jeune duc, et, pour preuve de ses bonnes intentions, offrit de lui ouvrir ses forteresses. Dès le même jour, Charles VIII envoya la plus grande partie de l'armée française à Verceil, place de défense sur la Sesïa, à vingt-deux kilomètres de Novare. Elle y prit position. La duchesse s'offrit aussi pour médiatrice entre le roi et le duc de Milan. « Comme les envies sont « entre gens de cour, nous dit Comines, le cardinal de « Saint-Malo rompit que je ne m'en mêlasse point, et « voulait que la pratique de Madame de Savoie sortît son « effet [1]. » L'affaire traîna en longueur, et il fallut se mettre en mesure de tenir la campagne. C'est alors qu'on fit partir pour la Suisse le bailli de Dijon, en lui recommandant d'activer le plus possible l'accord avec les cantons, et de ramener en toute diligence les troupes qu'il aurait enrôlées. L'affaire fut moins facile à conclure qu'on ne s'y attendait. Ludovic, craignant que son infanterie ne tînt pas contre les Suisses de l'armée royale, voulait avoir à son service bon nombre de ces vaillants montagnards. Un envoyé milanais avait devancé en Helvétie le bailli de Dijon, et en prodiguant l'argent, appât irrésistible pour les Suisses [2], il avait obtenu de

1. Comines, liv. VIII, ch. xv, p. 340.

2. Il duca li dona ducati 30 milia in tempo di pace, e 40 milia in tempo di guerra (Marino Sanuto, fol. 217, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sept cantons, qui d'habitude fournissaient des troupes à la France, l'autorisation de recruter autant de soldats qu'il voudrait. Vers le même temps, la Seigneurie de Venise avait aussi fait négocier dans ce pays une levée d'hommes pour son armée [1]. Un ordre des magistrats de ces cantons enjoignit aux Suisses qui étaient au service du roi, de le quitter dans trois jours pour tout délai. Quelques-uns désertèrent à l'ennemi, attirés par l'espoir d'une solde meilleure et régulièrement payée, d'autres reprirent le chemin de leurs montagnes; mais, cette fois-ci, et malgré la défense expresse, le plus grand nombre resta fidèle au drapeau français [2].

Le gouvernement vénitien, désireux de terminer promptement une guerre qui l'obligeait à d'énormes sacrifices d'argent, s'efforçait de susciter à Charles VIII de si fâcheuses affaires, que, se voyant attaqué de toutes parts, il ne pût, sans s'exposer à une ruine certaine, rester davantage en Italie. Il sollicitait le roi et la reine d'Espagne de faire une puissante diversion au nord des Pyrénées [3]. Un peu plus tard, il rappelait à Maximilien les engagements pris par ce prince en signant le traité de confédération, et le pressait d'envahir la Bourgogne, province mal gardée, où il devait trouver peu de résistance [4]. Mais on sait que la seule volonté d'un empereur ne suffisait pas pour engager l'Allemagne dans une guerre étrangère, et que la diète germanique, assemblée à Worms, se montrait peu disposée à céder aux demandes de Maximilien.

1. 4 août 1495. Reg. secret du sénat, n. 25, fol. 152.
2. Marino Sanuto, fol. 217, *a tergo*,
3. 13 août 1495. Reg. secret du sénat, fol. 155.
4. 2 septembre 1495. Reg. secret du sénat, fol. 166.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A Rome, les choses se passaient tout autrement. La Seigneurie de Venise, de concert avec Ludovic, avait fait supplier le pape de frapper Charles VIII d'excommunication, si ce prince ne renonçait à son entreprise. Alexandre VI s'y était prêté volontiers. Un nonce, chargé de cette mission, arriva le 15 août au camp des confédérés devant Novare, et dès le lendemain il fit demander un sauf-conduit que Charles VIII refusa. Recourant alors au moyen qu'il croyait infaillible, le nonce fit commandement au roi de retirer sans remise ses troupes de Naples, de quitter lui-même l'Italie avec toute son armée dans dix jours, et s'il n'obéissait à cet ordre, sommation lui était faite de comparaître en personne devant le saint-siége, pour présenter humblement ses moyens de défense, le tout sous peine d'excommunication. — A mon retour de Naples, répondit Charles VIII avec moquerie, j'ai attendu vainement le pape à Rome, où je venais pour lui baiser dévotement les pieds; je m'étonne qu'il me somme aujourd'hui de faire ce qu'alors il a refusé. Je différerai de lui obéir jusqu'à ce que je me sois ouvert la route, et je le prie, en attendant, de prendre patience[1]. L'affaire n'eut pas d'autre suite.

On sait que trop souvent le roi abandonnait la conduite des affaires pour se livrer à des plaisirs qui lui faisaient oublier les devoirs de la royauté. Sans cesse il allait de Turin à Chieri, pour y voir une noble jeune dame, dont la beauté fixa son inconstance pendant près de six semaines. Elle se nommait Anne Soliers et était fille d'un gentilhomme de cette petite ville. Pendant que

1. Deridendo la vanita di questo comandamento (Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 331). — Marino Sanuto, fol. 219, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le temps s'écoulait ainsi, le duc d'Orléans voyant sa situation devenir chaque jour plus critique, écrivait lettres sur lettres pour qu'on le secourût; mais, au dire de Comines, le roi ne se tourmentait guère du fait de son cousin[1]. Pour son excuse, il ne voulait, disait-il, rien donner au hasard. Avant de rejoindre son armée réunie à Verceil, il lui fallait recevoir les subsides qu'il attendait de France, et un renfort de troupes assez puissant pour le mettre en état de chasser l'ennemi de devant Novare. Plusieurs compagnies d'hommes d'armes lui arrivèrent successivement; mais l'enrôlement des Suisses devenait presque impossible, parce que le bailli de Dijon ne pouvait leur offrir que des promesses, tandis que l'envoyé milanais distribuait de l'argent. Fort heureusement un accord conclu, dans cette entrefaite, avec les Florentins, et dont il est temps de faire connaître les conditions, procura au roi les sommes qui lui manquaient pour satisfaire les Suisses.

Rappelons ici qu'après avoir promis aux Pisans la liberté, et aux Florentins la restitution de Pise et des autres places occupées par ses troupes, Charles VIII, ne sachant comment terminer l'affaire, en avait ajourné la décision. Pressé à Lucques par les ambassadeurs pisans et florentins de satisfaire à ses engagements, il avait pris du délai jusqu'à son arrivée à Asti, où il saurait, avait-il dit, arranger les choses de telle façon que personne ne souffrirait de préjudice. Les envoyés florentins, qui l'avaient précédé dans cette ville, y renouvelèrent leur demande avec de grandes instances; mais au premier abord elle

1. Comines, p. 343. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 74. — Marino Sanuto, fol. 218, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fut mal accueillie. La république avait tout récemment donné de graves sujets de plaintes, que ses ennemis à la cour représentaient comme autant de preuves de la haine qu'elle portait à la France. Elle continuait, au mépris de la volonté royale, de faire la guerre aux Pisans. Le 31 juillet, l'armée florentine, après avoir reçu à capitulation le bourg fortifié de Ponte-di-Sacco, avait massacré, avec une barbarie sans égale, cinquante-trois Gascons qui étaient venus renforcer la garnison pisane [1]. Mais le besoin d'argent et la nécessité urgente de secourir Naples l'emportèrent à la fin sur le ressentiment du roi. La restitution des villes de Toscane au pouvoir des Français fut solennellement promise, à la condition que dans le délai de deux ans, et moyennant une juste compensation, Pietra-Santa, Sarzane et Sarzanella seraient remises au roi Charles qui les restituerait aux Génois, si ces derniers lui prêtaient obéissance. Dans le cas contraire, la république pourrait, au bout de deux années, disposer de ces places comme bon lui semblerait. Elle payait, dans vingt-quatre jours, les trente mille ducats redus sur les cent vingt mille stipulés dans le premier traité du mois de novembre 1494. Des joyaux d'une valeur égale, remis par le roi, servaient de garantie et pouvaient être vendus, si, par une cause quelconque, les places n'étaient pas restituées. Amnistie complète était accordée par le gouvernement florentin aux Pisans, avec promesse de leur rendre les biens confisqués depuis le commencement des hostilités. On leur concédait enfin le droit de commercer par terre et par

1. Furono tagliati à pezzi, e poi sparati per trovare loro danari inghiottiti (Porto-Venere, p. 320). — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 331.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mer, et aussi d'exercer les emplois publics comme les Florentins eux-mêmes. Les ambassadeurs promettaient au roi deux cent-cinquante hommes d'armes pour l'aider à dégager les Français restés à Naples. De plus, ils lui faisaient prêter soixante-dix mille ducats à raison de douze carlins l'un, qu'il s'obligeait à restituer dans un an. Une partie de cette somme était destinée à retenir au service de la France les Colonne et les autres barons romains, si toutefois ils ne l'avaient pas abandonné, ce qu'on ignorait encore à Turin[1]. Les trente mille ducats, payés argent comptant, furent envoyés au bailli de Dijon, et levèrent si bien tout obstacle au recrutement, que les soldats se présentèrent en plus grand nombre qu'il n'en fallait. Quant aux soixante-dix mille ducats d'or, destinés à retenir certains barons romains au service de la France, dès le jour même de la signature du traité, le roi demanda instamment à la Seigneurie de lui compter sans retard cette somme, promettant d'en servir l'intérêt sur le pied de douze pour cent[2]. Plusieurs commissaires, chargés de toucher l'argent, furent envoyés à Florence. Ils devaient, tout à la fois, recevoir du Gonfalonnier et des Prieurs le serment d'exécuter les dernières conventions. La Seigneurie ratifia ce qui avait été convenu; mais elle refusa de payer les soixante-dix mille ducats si, au préalable, les villes n'étaient rendues à la république[3]. Elle pressa donc les commissaires d'en faire sortir les garnisons françaises, promettant de remplir, aussitôt après, toutes ses obligations. Ordre avait été envoyé à

1. Turin, 26 août 1495. *Nég. diplom.*, p. 630. Le traité fut ratifié à Florence, le 8 septembre.

2. Turin, 15 août 1495. *Nég. diplom.*, p. 629.

3. Florence, 5 novembre 1495. *Nég. diplom.*, p. 633.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Entragues, lieutenant du roi à Pise, d'évacuer cette place, et pour lever toutes fausses interprétations, Charles VIII lui avait écrit la lettre que voici : « Comme « vous pourriez différer, à cause du serment que vous « avez fait, de ne mettre la dicte citadelle neufve de Pise « en aultres mains que les nostres, de ne les bailler et « délivrer sans préalablement avoir descharges et ac- « quist de notre main, nous vous mandons que incontinent « que nos dits conseillers, ou l'ung d'eulx, vous « certifiera que les dits seigneurs, Gonfalonnier, con- « seil et communaulté de Florence, auront passé et « accordé iceulx nouveaulx et derniers articles, vous « leur baillez et mettez, ou à leurs commissaires et « députés, ladite citadelle nove de Pise, de la garde de « laquelle, ensemble du dict serment, vous avons en ce « faisant deschargez et deschargeons par ces présentes, « signées de notre main. En rappourtant lesquelles, « avecques certifications d'iceulx nos commissaires, ou « de l'ung d'eulx, vous en demourerez quicte et des- « chargez envers nous. Donné à Turin, le XVI jour « d'août 1495. » Signé Charles. Contresigné par les cardinaux de Saint-Malo et de la Rovère, le prince d'Orange, le maréchal de Gié, de la Trémouille, de Piennes, Comines et plusieurs autres [1].

Depuis plus d'un an, cette malheureuse ville de Pise, fermement résolue à périr plutôt que de retomber sous le joug des Florentins, luttait à forces très-inégales, mais avec un courage et une constance à toute épreuve, contre la puissante Florence. Rassurée par la présence d'une garnison française, et par les bonnes paroles du roi

1. Turin, 16 août 1495. Arch. de Florence, n. 52.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Charles, elle se persuadait que la main qui avait brisé ses chaînes, ne la livrerait jamais à ses anciens maîtres. Longtemps Charles VIII, devant qui les obstacles s'aplanissaient, parut aux yeux fascinés des Pisans le favori de la fortune, l'arbitre suprême de l'Italie. Tant qu'il fut victorieux, le cri de *Vive France!* répété par toutes les bouches, exprima un sentiment de soumission et de dévouement pour le prince qu'on nommait le libérateur de Pise. La retraite des Français en Piémont, après la bataille de Fornoue, avait déjà ébranlé cette confiance, quand, le 29 août, les ambassadeurs pisans apportèrent de Turin la fatale nouvelle que le roi avait vendu Pise et son territoire aux Florentins. Privée de cet appui sur lequel on avait trop compté, la Seigneurie se décida, bien qu'à regret, à supplier le duc de Milan et les Vénitiens, dont les troupes faisaient alors le siége de Novare, de ne point laisser périr la jeune république. Il importait à la sûreté de l'Italie que les Florentins, confédérés avec le roi de France, ne rentrassent point en possession de leurs places maritimes, d'où ils pouvaient toujours secourir l'armée française de Naples. Des prétentions ambitieuses furent toutefois le vrai motif qui décida Milan et Venise à répondre aux vœux des Pisans. Outre que Ludovic revendiquait les villes de la Lunigiane, comme devant appartenir à la Ligurie, on sait qu'il se proposait de faire valoir, dès qu'il le pourrait, d'anciens droits sur Pise. Quant au gouvernement vénitien, son désir était de posséder un port sur la Méditerranée, et spécialement Pise[1], afin de fermer au commerce de Florence son principal débouché. Une intervention dans les affaires de la Tos-

1. Porto-Venere, p. 321.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cane devait, dans sa pensée, lui en fournir le moyen. Vespucci, un des ambassadeurs florentins, porteur du traité avec la France, avait été arrêté à Alexandrie par ordre de Ludovic. La connaissance que les confédérés prirent de ce document, les décida à unir leurs efforts à l'avantage de la république de Pise, dès que la guerre en Lombardie le leur permettrait[1]. Des secours furent promis, et en attendant qu'on pût les envoyer, recommandation fut faite aux Pisans de se bien défendre. Quant à d'Entragues, il n'obéit point aux ordres du roi.

Cependant un premier détachement des Suisses enrôlés par le bailli de Dijon, venait d'arriver à Verceil. Les chefs de l'armée, se persuadant que le gros de cette vaillante infanterie ne tarderait guère à suivre, et que le roi lui-même se mettrait à leur tête pour faire lever le blocus de Novare, avaient passé la Sésia et établi leur camp à deux kilomètres au delà de cette rivière. Une forte avant-garde occupait Borgo-Vercelli, village peu distant de Cameriano, poste avancé des Italiens. De part et d'autre on s'observait sans hasarder un combat. Les confédérés occupaient une forte position qu'ils avaient entourée d'un fossé plein d'eau, et de bastions en terre armés de canons. Mais, outre que le pays coupé de canaux et d'eaux stagnantes était malsain en cette saison, les fruits, très-abondants, mettaient la dyssenterie dans leur armée. Le camp italien se remplissait de malades, la discipline s'y perdait. Chaque fois que la solde éprouvait du retard, les Allemands et les Suisses prenaient les armes, exigeaient de l'argent, sans permettre qu'on fît des revues pour constater leur nombre, et menaçaient de partir si

1. Guicciardini, lib. III, cap. 1, p. 357.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on refusait. La Seigneurie de Venise ordonna de faire la paye tous les douze jours; mais, tout à la fois, elle fit cesser le recrutement en Suisse et en Allemagne, se décidant à enrôler des Italiens, soldats moins solides, mais plus faciles à manier. Enfin, elle redoubla d'instances pour que les provéditeurs activassent les opérations du siége[1]. « Si Novare, écrivait-elle, était une place maritime, trente galères l'auraient promptement emportée; nous avons peine à concevoir qu'une armée aussi puissante que celle qui l'assiége depuis deux mois, ne fasse pas plus de progrès. » — Une ville maritime, répondit Trevisano, ceinte de bonnes murailles, et gardée par sept mille bons soldats, décidés à se bien défendre, ne serait pas réduite aussi facilement que vous le pensez. La prise du faubourg et des ouvrages extérieurs de Novare nous a coûté beaucoup de monde : si depuis huit jours que nous en sommes maîtres, nous avions eu de grosses bombardes pour faire brèche, on aurait pu donner l'assaut, mais hier seulement cette artillerie est arrivée au camp. Aujourd'hui nous commençons à tirer, et nous espérons mener en peu de temps les choses à bonne fin[2]. »

Du côté des Français, les gens sages, las d'une guerre qui ne réalisait aucune des espérances dont on les avait bercés, désiraient la paix à des conditions honorables. Chaque jour quelque gentilhomme partait sans congé, et si d'autres parlaient de continuer la guerre, nul dans l'armée, à en croire Comines, ne « voulait retourner à la bataille, à moins que le roi n'y allât, et il n'en avait nulle envie[3]. » Ainsi, de part et d'autre, chacun avait son

1. Scrisse si dovesse ultimare l'impresa (Marino Sanuto, fol. 126).
2. 13 septembre 1495. La lettre rapportée par Malipieri, p. 390.
3. Comines, liv. VIII, ch. xvi, p. 345.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

motif pour qu'on sortît d'affaire. Les Français, par lassitude, par le manque d'argent et le dépit du triste résultat de leur expédition en Italie; les Vénitiens, pour mettre un terme aux dépenses de la guerre; Ludovic, par la crainte que la présence des Français n'excitât dans le duché de Milan une terrible insurrection qu'il ne pourrait réprimer. Toutefois, rien n'avançait; les deux armées gardaient leurs positions; on parlait de paix sans la négocier. La garnison de Novare était réduite aux dernières extrémités, par le manque de vivres, quand Charles VIII, quittant enfin Chieri, vint, le samedi 12 septembre, s'établir à Verceil.

De leur côté, le marquis de Mantoue et les provéditeurs vénitiens, qui avaient, comme on l'a vu plus haut, donné à Comines un sauf-conduit, envoyèrent un comte férrarais appelé Albertino en demander un pour eux-mêmes, afin qu'ils pussent conférer, sur ce qu'on attendait d'eux, avec les personnes qu'il plairait au roi de désigner. Mais, au lieu de faire entendre des paroles de paix, cet agent, dans un entretien particulier qu'il eut avec Charles VIII, lui conseilla de ne point traiter avec ses ennemis. Il prétendait que l'armée italienne avait grand'peur « et que bientôt elle délogerait. » On sait que son maître, le duc de Ferrare, avait un pied dans chaque camp. Il désirait que la guerre continuât, dans l'espoir qu'elle lui ferait recouvrer la Polesine de Rovigo et d'autres terres que la république de Saint-Marc lui avait enlevées. Charles VIII consulta son conseil. Comme la majorité était pour qu'on fît la paix, le sauf-conduit fut délivré et la conférence autorisée, malgré l'opposition de Trivulce et de ceux du parti d'Orléans. Dès le lendemain, le prince d'Orange, le maréchal de Gié, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sire de Piennes et Comines s'abouchèrent, entre Borgo-Vercelli et Cameriano, avec le marquis de Mantoue et le chef des Stradiots. De bonnes paroles furent échangées, puis on convint que, « pour se parler plus à loisir, » des commissaires seraient envoyés d'un camp à l'autre. Dès le lendemain Bernard Visconti pour les Milanais, et le secrétaire du marquis de Mantoue, demandèrent que Novare leur fût livré sur-le-champ et sans conditions. La difficulté n'était pas dans l'abandon de cette place qu'on ne pouvait conserver; mais, pour sauver l'honneur français, nos commissaires proposaient de la rendre, au nom de l'empereur, suzerain du duc de Milan, à un de ses capitaines qui servait dans l'armée de la ligue. Ils insistaient aussi pour que Gênes, qui était un fief du roi, indûment confisqué par Ludovic, fût restitué à son légitime souverain. « Nous n'avons rien entrepris contre Sa Majesté Très-Chrétienne, répliquèrent les Italiens, si ce n'est pour nous défendre. Comme c'est avec les troupes et l'argent de la France que le duc d'Orléans a commencé la guerre, nous ne pensons pas que nos maîtres puissent acquiescer à vos propositions; mais nous croyons qu'ils voudroient faire toute autre chose pour complaire au roi[1]. »

Ludovic était revenu avec la duchesse Béatrix au camp des confédérés. Sans écouter l'ambassadeur d'Espagne, qui soutenait qu'on ne devait point traiter de la paix à l'insu de ses souverains, il alla, le 21 septembre, à deux kilomètres de Cameriano pour recevoir les négociateurs français. Le soir même, il les introduisit au conseil, où siégeaient, avec les chefs de l'armée, les provéditeurs de Venise, les ambassadeurs impériaux et espagnols.

1. Comines, liv. VIII, ch. XVI, p. 357.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Comines dit qu'avant de rien conclure, le roi désirait conférer avec le duc d'Orléans, et, à cette fin, il demanda un sauf-conduit pour le prince, qui serait tenu de rentrer à Novare, si la paix ne se faisait. La chose fut accordée. On convint d'une trêve de huit jours, temps jugé nécessaire pour régler les questions que chacun devait soulever. Le lendemain, à une heure de nuit, le duc d'Orléans sortit bien joyeux de Novare, avec le marquis de Saluces et deux cents cavaliers. Les soldats qui restaient dans la ville, ne le laissèrent partir qu'après qu'il eut donné sa parole d'y revenir au bout de trois jours, s'il n'obtenait qu'ils en sortissent eux-mêmes. Pour garantie de cette promesse, ils exigèrent qu'un neveu du maréchal de Gié restât près d'eux en otage. Une escorte italienne accompagna le duc d'Orléans jusqu'à Verceil, afin de le mettre à l'abri de toute insulte, et le marquis de Mantoue lui-même resta tout ce temps entre les mains du comte de Foix.

Les conférences se prolongèrent pendant près de quinze jours. Plus d'une fois les prétentions exagérées que chacun émettait, sans en vouloir rien rabattre, semblèrent devoir rendre tout accord impossible [1]. Outre la restitution de Novare, la Seigneurie de Venise exigeait que la ligue fût maintenue; que Charles VIII mît ses prétentions à la couronne de Naples à l'arbitrage du pape, de l'empereur et du roi d'Espagne; qu'il se contentât, si elles étaient reconnues valables, d'une redevance payée par Ferdinand II [2]. Ludovic avait avec les négociateurs

1. Marino Sanuto rapporte avec de grands détails les circonstances de cette négociation, fol. 244 et suiv. — Voir aussi Guicciardini, lib. II, cap. IV.

2. 27 septembre 1495. Reg. secret. du sénat, fol. 176.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

français de secrets entretiens, qui duraient des heures entières et inquiétaient ses alliés. Les provéditeurs vénitiens avaient averti la Seigneurie qu'il voulait traiter à tout prix, afin de se délivrer du voisinage de l'armée française.

Comines désirait sincèrement qu'on fît la paix, mais ses collègues se montraient difficiles sur les conditions. Ils demandaient que le gouvernement vénitien rappelât sa flotte de Naples; qu'il ne donnât ni directement, ni indirectement secours ou faveur aux Aragonais; qu'il restituât les ports de la Pouille, et enfin que les amis et ennemis de la France devinssent désormais ceux de la République[1]? Le temps s'écoulait; il fallut prolonger la trêve. On convint seulement que la garnison de Novare en sortirait avec armes et bagages, laissant la ville à la garde des habitants, qui jureraient de n'en point ouvrir les portes à l'une des deux armées, sans le consentement exprès de la conférence. Trente Français restaient dans la citadelle, où chaque jour des vivres devaient leur être envoyés, à prix d'argent, du camp italien. Cette convention préliminaire exécutée, la paix avec Milan pouvait être considérée comme faite. Le 26 septembre, environ deux mille cinq cents cavaliers, presque tous démontés, et trois mille fantassins sortirent de Novare avec leur artillerie. Galéaz de San-Severino, et le marquis de Mantoue les accompagnèrent jusqu'aux avant-postes français. Plus de deux mille hommes de cette garnison étaient morts de faim ou de maladie. Ceux qui avaient survécu étaient tombés dans un si grand épuisement, que beaucoup moururent en route. Comines en rencontra une cinquan-

1. Marino Sanuto, fol. 250.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taine étendus sur la terre, et près d'expirer d'inanition, dans un jardin de Cameriano. Pour un écu il leur fit donner de la soupe. Un seul mourut; les autres, un peu réconfortés, se traînèrent péniblement sur la route de Verceil; mais avant d'atteindre cette ville, qui était pour eux le port de salut, quatre tombèrent pour ne plus se relever. Charles VIII, ému de compassion, fit sur le champ distribuer à ceux qui arrivèrent, huit cents francs en aumônes. La solde leur fut payée; mais, malgré tout ce qu'on put faire, plus de trois cents moururent encore dans la ville, les uns pour avoir trop mangé, d'autres de maladie. Les fumiers de Verceil étaient couverts de leurs cadavres. Ceux qui survécurent, trop affaiblis pour servir à la guerre, furent pour la plupart congédiés[1].

Ce même jour, 26 septembre, le bailli de Dijon arrivait à Verceil avec le reste des Suisses qui avaient répondu à son appel. On sait qu'il en avait demandé dix mille; mais, à l'appât de l'argent, plus du double lui était venu sans qu'il pût s'en défaire. Jamais jusqu'alors tant de soldats de ce pays ne s'étaient trouvés ensemble, et bien peu d'hommes, propres au métier de la guerre, restaient dans les cantons. Cette troupe si nombreuse n'entra point dans la ville; on la retint à dix kilomètres en arrière de Verceil, crainte que ces nouveaux venus, s'ils étaient réunis à ceux du camp, ne s'entendissent pour emmener de force dans leurs montagnes le roi et les riches seigneurs qui l'accompagnaient, afin de tirer d'eux d'énormes rançons[2].

1. Comines, liv. VIII, ch. XVII, p. 363. — Pauli Jovii *Hist.*, p. 79.
2. Comines, p. 366.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le duc d'Orléans, Ligny, d'Amboise, archevêque de Rouen, et plusieurs autres encore, sollicitèrent le roi de ne pas manquer une occasion si favorable pour se rendre maître de l'Italie entière, et punir Ludovic de ses perfidies. On sait que leur but était de chasser les Sforza de Milan et de rendre la couronne ducale à l'héritier des Visconti. Voyez, disaient-ils, combien votre armée est puissante. Indépendamment des recrues du bailli de Dijon, qu'on ne peut laisser longtemps oisifs, l'ancienne armée compte encore dans ses rangs deux mille Suisses, de sept à huit mille Français, et dix-huit cents lances. — C'était peut-être autant de forces qu'il en fallait pour avoir raison des Italiens; mais on était si près de s'accorder avec le duc de Milan, qu'il semblait difficile de revenir sur ce qu'on avait accepté. — Prolonger la guerre, surtout depuis qu'on a abandonné Novare, objectaient les partisans de la paix, c'est se mettre encore une fois à l'aventure. Si le roi, depuis l'arrivée des Suisses, se voit à la tête de troupes plus nombreuses que jamais, où trouvera-t-il de l'argent pour leur payer la solde? — Charles VIII n'avait jamais eu la pensée d'entreprendre une guerre offensive dans le nord de l'Italie. Retenu malgré lui en Piémont par la nécessité de délivrer la garnison de Novare, son désir était d'en partir au plus tôt, afin de préparer dans son royaume le secours qu'on ne pouvait trop se hâter d'envoyer à l'armée de Naples. Ordre fut donné aux négociateurs français de presser la conclusion du traité. L'arrivée des Suisses, en redoublant les craintes de Ludovic rendait cette tâche facile, du moins pour ce qui le concernait. Sans même attendre l'assentiment du gouvernement vénitien, il fit une paix séparée avec la France. Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

traité, en quarante-six articles, fut signé à Verceil le 9 octobre, trois mois et trois jours après l'affaire de Fornoue. En voici les clauses principales : on remarquera qu'il n'y est fait aucune mention, comme parties contractantes, des Vénitiens, ni des autres membres de la ligue.

Le duc de Milan tenait en fief, sous la suzeraineté du roi de France, Savone et Gênes. Le Castelletto de cette dernière ville restait neutralisé, pendant deux ans, dans les mains du duc de Ferrare, qui, avec les principaux citoyens, ferait serment, au nom de Ludovic, de garder fidèlement les obligations féodales. La plus importante était le droit, reconnu au suzerain, d'équiper à Gênes le nombre de navires qu'il voudrait, à la condition de ne point les employer contre le duc de Milan.

Les neuf galères retenues dans ce port, pendant que le roi résidait à Naples, les navires, les munitions et les canons pris à Rapallo, lui étaient rendus. De part et d'autre les prisonniers recouvraient la liberté, sans qu'on pût exiger aucune nouvelle somme de ceux qui déjà avaient été mis à rançon.

Ludovic promettait de ne donner ni aide, et secours, au roi Ferdinand, à ses successeurs, et à quiconque prétendrait avoir des droits à la couronne de Naples. Leurs flottes, si elles entraient dans un port de ses États, n'y pourraient être reçues; les sujets milanais qui porteraient les armes contre la France, seraient punis corporellement et perdraient leurs biens.

Le libre passage sur les terres dépendantes du duché de Milan était assuré aux gens de guerre que le roi enverrait à Naples, avec réserve que plus de quatre cents hommes d'armes et quatre mille fantassins ne passeraient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

point à la fois, et que bonne et valable sûreté serait donnée pour garantie que ces troupes n'offenseraient ni la personne, ni les possessions de Ludovic. Les soldats milanais, engagés à Pise, sous la conduite du capitaine Fracasse, étaient rappelés.

Voulant indemniser Charles VIII des frais de la guerre, Ludovic le tenait quitte de ce qui restait dû des cent vingt-quatre mille ducats qu'il lui avait prêtés; il rendait les titres et obligations mises en ses mains et qui assuraient le remboursement de cette somme. De plus, il payait au duc d'Orléans, dans dix-huit mois et en trois termes, dont le premier était fixé au 1er août 1496, cinquante mille ducats, pour les dépenses faites par ce prince à Novare. Il renonçait à tout droit de souveraineté sur le comté d'Asti, et aidait le roi de deux grosses caraques, pour porter le secours à Naples; promettant, de plus, d'en ajouter trois autres dans l'année suivante.

Amnistie était accordée aux habitants de Novare qui avaient livré la ville au duc d'Orléans.

Chaque fois que le roi marcherait en personne à la conquête de Naples, Ludovic s'obligeait à l'accompagner par terre ou par mer avec ses gens d'armes. Il promettait de solliciter, à Rome, la révocation des censures prononcées par le pape Alexandre VI, à l'occasion de la guerre. La maison de Savoie ne devait point être recherchée pour les secours donnés par elle à la France.

Si, dans le délai de deux mois, le gouvernement vénitien n'adhérait pas au traité, et qu'il armât en faveur de Ferdinand II d'Aragon, ou de tout autre prétendant; s'il leur accordait, directement ou indirectement, aide ou faveur, Ludovic s'obligeait non-seulement à donner le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

libre passage aux troupes françaises, mais à fournir au roi cinq cents hommes d'armes, indépendamment des autres obligations auxquelles il était tenu dès avant la guerre.

La Confédération italienne restait en vigueur, mais si elle entreprenait quelque chose contre le roi, ou contre son royaume de Naples, Ludovic devait s'en retirer.

Charles VIII faisait rendre Novare, et promettait de ne point soutenir le duc d'Orléans contre Ludovic, moyennant que ce dernier maintiendrait les obligations par lui souscrites dans le présent acte. Enfin, les biens confisqués dans le royaume de Naples, ou en d'autres pays, sur le comte de Cajazzo, et en général sur ceux qui avaient servi le duc de Milan dans cette guerre, étaient rendus.

Les alliés désignés par le roi pour être compris dans le traité, s'ils le demandaient, étaient l'Empereur, le roi d'Espagne, d'Angleterre, d'Écosse et de Hongrie, les princes électeurs de l'Empire, les ducs de Savoie et de Ferrare, les Suisses, la république de Florence, les cardinaux de Gênes et de la Rovère, Trivulce et quelques autres.

Le duc de Milan se réserva de faire connaître les siens dans le délai de deux mois [1].

« Nous conclûmes cette paix, dit Comines, le maréchal « de Gié, le seigneur de Piennes, le président de Gannay, « le seigneur de Morvillers, le vidame de Chartres et « moy, en l'ost des ennemis, croyant bien, par les signes « que nous voyons, qu'elle ne tiendroit point ; mais nous

1. 10 octobre 1495. Le traité est rapporté par Godefroi, p. 723-727. — *Ordonnances*, t. XVI, p. 485.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« avions nécessité de la faire par de maintes raisons, et « aussi par faute d'argent, et pour nous départir honora- « blement, avec une honorable paix, par escrit qui se « pourroit envoyer partout, comme elle fut [1]. »

Les provéditeurs, sans se prononcer autrement sur ce qui venait d'être conclu, réservèrent à leur gouvernement un délai de deux mois pour adhérer au traité ou le refuser. L'armée vénitienne manifesta son improbation par le cri, mille fois répété, de *Vive Saint-Marc, qui maintient sa foi!*

Quant à Ludovic, cette paix lui imposait sans doute des conditions onéreuses, mais outre, qu'il éloignait la guerre de ses États, il reprenait Novare, sans courir le risque d'une bataille avec l'armée francaise, renforcée par vingt mille Suisses; il renvoyait en France le duc d'Orléans, dont la présence si près de sa capitale lui causait une mortelle inquiétude. Le peuple de Milan lui était si contraire, dit le narrateur Sanuto, qu'il osait à peine se montrer dans cette ville, où il eût entendu d'étranges paroles [2]. Ludovic se défaisait enfin des Vénitiens, peuple ambitieux et riche, désireux de s'agrandir en terre ferme, aux dépens du duché de Milan, et qu'il n'eût peut-être pas été facile d'en faire sortir, au lendemain d'une victoire sur les Français. Persuadé que le gouvernement de Venise ne lui pardonnerait jamais d'avoir appelé l'étranger en Italie, il craignait, si la guerre continuait, de ne point échapper à la juste punition qu'il méritait. Ne se promettait-il pas, d'ailleurs, de manquer à ses engagements dès qu'il serait hors d'embarras?

1. Comines, liv. VIII, ch. XVIII, p. 366.
2. Marino Sanuto, fol. 149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quand Visconti, un des négociateurs de la paix, lui apprit qu'elle venait d'être signée, il en manifesta une grande joie, et fit aussitôt publier un ban dans toute l'armée, afin que chacun en fût averti. Il donna les ordres nécessaires pour la levée du camp, après avoir juré, la main sur le crucifix et en présence de l'ambassadeur espagnol et des provéditeurs, d'exécuter fidèlement les conditions du traité. « Je n'ignore pas, dit-il à ces derniers, qu'à Venise on me qualifiera de traître; ce « sera bien à tort. Si j'ai fait la paix, c'est après de « mûres réflexions, et parce qu'elle était nécessaire. Je « veux aller en personne m'en justifier, et rendre en « même temps grâce à la Seigneurie, dont j'aime à me « dire le fils, de l'appui qu'elle m'a prêté [1]. »

Le gouvernement vénitien en autorisant les provéditeurs à se séparer des Milanais, leur avait envoyé quatorze mille ducats pour donner une paye aux troupes. Comme ils craignaient quelque perfidie de la part de Ludovic, s'ils tardaient à partir, dès le lendemain, l'armée passa le Tessin, puis elle traversa rapidément, pendant deux jours, le Milanais, et le 14 octobre elle dressa les tentes sur les confins du pays de Bergame, qui appartenait à la République. Ordre lui était venu d'y rester réunie jusqu'au jour où les Français auraient repassé les monts.

Cependant le duc d'Orléans, dont les plus chères espérances étaient déçues, avait gagné sous main plus de huit cents hommes d'armes, et obtenu de la plupart des capitaines suisses, la promesse de le suivre partout où il les conduirait. Son projet était d'attaquer Ludovic au

1. Marino Sanuto, fol. 253.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cœur de ses États, de soulever les peuples, et, soutenu par eux, d'arracher à l'usurpateur la couronne ducale. Mais le roi, à qui l'autorisation de tenter l'aventure fut demandée, répondit, qu'ayant juré de maintenir la paix, il ne tolérerait pas que son cousin la violât. Orléans, quelque déplaisir qu'il en ressentît, dut renoncer, du moins pour un temps, à cette entreprise [1].

Un événement, facile à prévoir, hâta le départ du roi. Les Suisses nouveaux venus, qu'on voulut congédier en leur promettant la simple paye d'un mois, s'étaient assemblés dans la nuit, au son de leurs tambours, afin de tenir conseil. Les uns proposaient de prendre le roi, d'autres les grands de la cour, si on ne satisfaisait à leurs exigences. Tous disaient que, d'après les anciennes capitulations avec Louis XI, la solde de trois mois leur était assurée, quelle que fût la durée de leur service, chaque fois qu'ils sortaient de leur pays, bannières déployées. Le dimanche 11 octobre, avant qu'ils en vinssent à la conclusion, Charles VIII, averti du danger, quitta Verceil et gagna, en grande hâte, Trino, ville du Montferrat, où il resta jusqu'au 15 de ce mois. Tout considéré, il fallut « appointer avec les Suisses, » que le départ du roi avait irrités à l'excès. Ceux qui étaient venus de Naples s'étaient saisis du bailli de Dijon et des autres chefs qui les avaient conduits en Italie, en déclarant qu'ils ne les rendraient point, si on ne leur payait quinze jours de solde pour eux s'en aller. Quant aux nouveaux venus, comme ils persistaient, avec menace, à exiger la paye de trois mois, ce fut une nécessité de les contenter,

1. *Hist. manuscrite*, par un gentilhomme de Charles d'Orléans. (Godefroi, p. 107.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bien que la somme ne montât pas à moins de cinq cent mille francs. La caisse de l'armée était vide, et à défaut d'argent, ils se firent donner des lettres de change, et plusieurs otages, qui répondaient du payement[1]. Voilà à quelle honteuse extrémité, à quels périls exposait nos rois cette politique ombrageuse et funeste de Louis XI, qui lui avait fait éloigner le peuple de ses armées, pour confier l'honneur et la fortune de la France à des mercenaires, recrutés à grands frais au dehors.

Sitôt que Charles VIII fut arrivé à Trino, il envoya le maréchal de Gié, le président de Gannay et Comines à Vigevano, pour ménager avec le duc de Milan une entrevue, disant que cette démarche rendrait plus ferme et plus stable la paix dont elle serait la confirmation. Ludovic se dit malade, et allégua divers prétextes pour s'en excuser; puis, sur de plus grandes instances, il laissa voir la crainte qu'on n'usât de violence envers sa personne. Les discours menaçants tenus à Pavie, et à Sarzane où il était allé visiter le roi, justifiaient, ajoutait-il, ses appréhensions. « Il est bien vrai, dit Comines, que plu« sieurs folles paroles avoient été dites, de qui que ce « fût, je ne scay; mais pour lors le roy avoit envie « d'estre son amy. » Ludovic finit pourtant par accepter l'entrevue; mais, soit crainte d'éveiller les soupçons des membres de la ligue, soit vanité et pour paraître l'égal du souverain de la France, il y mit cette condition, que la conférence serait tenue sur un pont, et qu'une barrière le séparerait du roi[2]. Charles VIII rejeta cette pro-

1. Comines, liv. VIII, ch. XVIII, p. 369. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, p. 349.

2. Comines, liv. VIII, ch. XVIII, p. 370. — Guicciardini, lib. II, cap. V, p. 350.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

position et reprit le chemin de Turin, où il arriva le 17 octobre.

Avant de passer les monts, il voulut mettre ordre aux affaires d'Italie. Averti, par une lettre du cardinal de Saint-Denis, que Montpensier était fort resserré dans les châteaux de Naples, et réduit, faute de vivres et de munitions, à capituler s'il n'était très-promptement secouru, le roi avait recommandé au duc de Bourbon de se procurer, sans remise, soixante-dix mille francs, nécessaires à l'équipement d'une escadre, destinée à dégager les garnisons des châteaux. « Le temps presse, ajou-« tait-il, faites diligence; il faut que le secours soit arrivé « à Naples le 6 décembre, autrement la perte de ces for-« teresses serait certaine. De mon côté, je presserai ici « toutes choses et j'espère, Dieu aidant, faire à Lyon, où « je vous trouverai, la fête de la Toussaint[1]. » Sans attendre cet argent, Perron de Basche fut envoyé à Gênes, tant pour recevoir les deux caraques promises par Ludovic que pour armer, aux frais de la France, quatre autres bâtiments et les envoyer de suite à Naples, où le roi apprenait que la première expédition préparée à Nice et à Villefranche n'était pas parvenue. Cette flottille, chargée de vivres et portant deux mille soldats, ayant aperçu près de l'île de Ponza, à une journée de navigation de Naples, l'escadre de Ferdinand, forte de trente voiles et de deux gros navires génois, avait rebroussé chemin. Réfugiée d'abord à Porto-Ferrajo, puis à Porto-Pisano, où elle mouilla le 16 octobre, elle y perdit la plupart des soldats qui la montaient. Ils descendirent à terre, sans

1. 2 octobre 1495. *Chartes et lettres des rois de France.* (Bibl. de Saint-Pétersbourg, n. 34.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'on pût les retenir, et, pour la plupart, ne reparurent plus. L'escadre aragonaise, qui avait donné la chasse à la nôtre, resta près de deux mois en observation dans le canal de Piombino[1].

De Chieri, où Charles VIII alla encore passer une nuit ou deux, Comines partit pour Venise. Sa mission était de s'assurer si le gouvernement de la république voulait accepter la paix de Verceil, avec les trois conditions réservées, qui étaient de rendre aux Français les ports de la Pouille, de retirer les troupes que la Seigneurie avait dans le royaume de Naples, de déclarer enfin que Ferdinand d'Aragon, qui n'était pas nommé dans le traité de la Confédération, ne faisait pas partie de la ligue.

Comines arriva à Venise le 4 novembre. On l'y reçut honorablement, bien qu'avec une certaine froideur. Peu de patriciens lui firent cortége ; mais la Seigneurie fournit à sa dépense et à celle de sa suite. Dès le lendemain, elle entendit ses propositions. « Comme le roi, lui dit-il, ne veut posséder en Italie rien de plus que le royaume de Naples, il est prêt à renouer les anciennes alliances avec la République si, renonçant à secourir les Aragonais, vous acceptez les trois articles qui sont à ajouter au traité de Verceil, et à l'égard desquels vous avez jusqu'alors différé de vous expliquer. » Le doge promit de consulter le conseil des *Pregadi*, et de rendre une prompte réponse. Pendant trois jours, la Seigneurie fit faire des processions, célébrer les saints mystères et distribuer des aumônes, afin d'obtenir de la grâce divine une sage inspiration. En réalité, elle voulait gagner du temps. On avait appris que les châteaux de Naples, sans argent et

1. Comines, liv. VIII, ch. xv, p. 339. — Porto-Venere, p. 328.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

presque sans vivres, ne pouvaient tenir longtemps encore, et leur reddition devait changer toute la face des affaires. Au bout de deux semaines seulement, le doge fit appeler Comines au sénat, et lui tint ce langage : « La République n'a pas été et n'est point en guerre avec le roi ; ce qu'elle a fait a été seulement pour soutenir le duc de Milan, notre allié, que votre maître voulait détruire. Nous avons informé les membres de la ligue de vos propositions. Comme leur sentiment ne nous est pas encore connu, nous pouvons d'autant moins répondre aujourd'hui selon votre désir, que nous voyons le roi continuer ses agressions contre le souverain pontife. Qu'il renonce à offenser nos confédérés et nous reviendrons, de grand cœur, à nos anciens sentiments d'amitié et de respectueuse déférence. » Après quelques paroles vagues sur le désir du gouvernement vénitien de voir régner la paix, le doge congédia Comines[1]. Dès le lendemain, il le vit en particulier, et lui parla à peu près en ces termes : « Un bon et solide accord peut, si vous le voulez, être fait sur les bases que voici. Ferdinand d'Aragon fera, avec l'aveu du pape, que nous nous chargeons d'obtenir, hommage au roi de France pour le royaume de Naples. Il lui payera un cens annuel de cinquante mille ducats, et quelque somme, argent comptant, que nous lui prêterons au besoin, moyennant que nous retiendrons, pour nous servir de garantie, les places de la Pouille, actuellement occupées par nos troupes. Votre maître ayant déclaré qu'il n'allait à Naples que pour porter plus sûrement la guerre en Turquie, il

1. 17 novembre 1495. Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 198, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pourra, s'il persiste dans ce dessein, conserver Tarente, et même obtenir une ou deux autres places de ce côté. Dans ce cas, l'Italie entière serait avec lui. Le roi des Romains lui-même attaquerait le sultan, et la République fournirait cent galères et cinq mille chevaux entretenus à ses frais[1]. »

Cette explication avec le chef de l'État ne laissait à Comines aucun espoir de faire admettre les trois articles. Il répondit qu'il rendrait compte au roi de ces propositions, si différentes des siennes. Dès le même jour, il prit congé de la Seigneurie, et quitta Venise.

Alors le conseil des *Pregadi*, après avoir longuement discuté l'affaire, résolut de se déclarer ouvertement pour Ferdinand d'Aragon. La Seigneurie fit dire à ce prince que la République l'aiderait volontiers à reconquérir son royaume, et lui fournirait des troupes, des vaisseaux et de l'argent; mais qu'avant de s'engager dans une entreprise dispendieuse, elle désirait obtenir de bonnes sûretés, pour que les dépenses qu'elle ferait ne restassent point à sa charge[2]. Ferdinand, fort joyeux de ce secours, offert si à propos, fit annoncer par son ambassadeur que les places de la Pouille tenues par les Vénitiens, seraient le gage de leurs avances. Sans attendre la conclusion du traité qui devait suivre, la Seigneurie promit d'avancer au roi dix mille ducats, d'envoyer dans le golfe de Naples vingt galères pour opérer de concert avec l'escadre aragonaise. Provisoirement, ordre fut donné au chef des Stradiots de se rendre avec mille de

1. Comines, liv. VIII, ch. XIX, p. 372. — Marino Sanuto, fol. 269, *a tergo*.

2. Décembre 1495. Malipieri, *Annali Veneti*, p. 409.

3. Marino Sanuto, fol. 270, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ses cavaliers à Ravenne, où il serait suivi de près par mille cuirassiers et mille fantassins, destinés à combattre au besoin contre les Français. Afin de n'avoir point à revenir sur cette affaire, ajoutons ici que le traité définitif fut signé à Venise le 21 janvier 1496. Il portait que sept cents hommes d'armes, au moins, et trois mille fantassins seraient mis sous les ordres du roi de Naples, auquel la République prêterait vingt-cinq mille ducats. De son côté, Ferdinand promettait de rembourser cette somme dès qu'il serait maître de ses États. Il s'obligeait de plus à dédommager la Seigneurie de la dépense qu'elle aurait faite pour les garnisons de Monopoli, de Trani, de Brindes et d'Otrante, villes données en garantie à la République. Toutes autres villes, places, ports et forteresses reconquises par les Vénitiens sur les Français, devaient être rendues à Ferdinand[1].

Comines, à son retour en France, passa par Vigevano. Ludovic alla au-devant de lui, le logea au palais où il le retint pendant trois jours, lui prodiguant de grandes protestations de zèle pour le roi, tout en cherchant à éviter un entretien particulier que le diplomate français lui demandait. Pour écarter tout soupçon de fraude, il avait délivré les prisonniers, rendu les navires pris à Rapallo, ouvert le Castelletto de Gênes au duc de Ferrare, réalisé, en un mot, ceux de ses engagements dont l'exécution ne pouvait aider les Français à se maintenir en Italie. Non-seulement les deux vaisseaux, qu'il devait joindre à la flottille armée en Provence pour secourir les châteaux de Naples, étaient retenus dans le port, mais Perron de Basche venait d'informer Co-

1. 21 janvier 1496. Reg. secret du sénat, n. 35, fol. 208.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mines que le gouverneur de Gênes en avait envoyé deux autres à nos ennemis. Pressé de s'expliquer, Ludovic répondit qu'il avait promis, en effet, de servir le roi de France de deux navires, mais nullement d'y laisser monter aucun Français. « Cette excuse, reprit Comines « semble bien maigre, et si vous me prestiez une bonne « mule pour passer les monts, que seroit-il pour moy de « me la faire mener en main, et que je n'en eusse que « la vue, sans pouvoir monter dessus? » Après beaucoup de paroles sur les dangers qu'entraînerait pour le duc de Milan lui-même, et pour l'indépendance de l'Italie, la non-exécution du traité de Verceil, principalement si les Vénitiens conservaient les places de la Pouille, Ludovic, tout en demeurant d'accord de cette vérité, dit, pour toute conclusion, « qu'il ne pouvoit trouver avec le roi aucune sécurité ni fiance[1]. »

Comme l'ambassadeur le quittait mécontent, Ludovic promit que les deux navires partiraient. « Une lettre de ma main, ajouta-t-il, vous parviendra avant votre arrivée à Lyon, et vous en donnera l'assurance, afin que le roi reconnaisse que vous lui avez rendu ce cervice. » C'était une fourberie dont Comines fut la dupe, malgré sa grande habitude de traiter avec les gouvernements italiens, et surtout malgré la juste défiance que devait lui imposer le caractère perfide de Ludovic. La lettre ne fut point écrite. Quant aux propositions des Vénitiens, Comines, de retour le 12 décembre à Lyon, où Charles VIII était lui-même rentré dès le 7 novembre, en rendit un compte fidèle, mais le roi n'en fit aucune estime, et encore moins le cardinal de Saint-Malo. « J'en parlay une autre fois, et

1. Comines, liv. VIII, ch. xix, p. 375 et 376.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

me sembloit qu'il eût mieux valu accepter cette offre que de perdre tout. Le roy l'eût bien voulu, mais il estoit craintif de déplaire à ceux à qui il donnoit le crédit, et par espécial à ceux qui manioient ses finances, comme le cardinal, ses frères et parents[1]. »

Bientôt après, on apprit que les Vénitiens prenaient ouvertement parti pour Ferdinand de Naples, et le secouraient d'hommes, de vaisseaux et d'argent; que Ludovic autorisait des enrôlements contre le roi de France; qu'il priait le pape de défendre, sous peine des censures ecclésiastiques, à lui-même et aux Génois, de laisser sortir de Gênes aucun navire pour le service du roi; ce qui empêcha le ravitaillement des châteaux de Naples.

Avant de suivre Charles VIII dans son royaume, il est nécessaire de faire connaître les événements qui s'étaient passés dans l'Italie méridionale, et qui y préparaient à court terme la ruine de la domination française. Ce sera l'objet du chapitre suivant.

1. Comines, liv. VIII, ch. XIX, p. 378.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE VIII

AFFAIRES D'ITALIE. — PERTE DU ROYAUME DE NAPLES.

Capitulation des châteaux de Naples. — Percy arrive trop tard pour les dégager. — Il manque l'occasion de rentrer dans la ville. — Montpensier s'échappe du Château-Neuf avec sa garnison. — Mort du roi Alphonse. — Charles VIII cherche vainement à se procurer de l'argent. — Il ordonne de rendre les villes de Toscane aux Florentins, et n'est pas obéi. — Affaires de Pise. — D'Entragues vend la citadelle aux Pisans. — Colère de Charles VIII. — Ratification du traité de Venise par Ferdinand II. — La France menacée de guerre vers les Pyrénées. — Mort du Dauphin. — Charles VIII projette de conduire à Naples une nouvelle armée. — Venise et Ludovic appellent Maximilien en Italie. — Long séjour de Charles VIII en Touraine. — Événements de la guerre en Pouille. — Les Français enfermés dans Atella. — Montpensier, dénué de toutes choses, est réduit à capituler. — Les conditions du traité ne sont pas observées, — Mort de Montpensier. — Sort désastreux de l'armée française. — Mort de Ferdinand II. — Son oncle Frédéric lui succède. — Venise veut retenir Maximilien en Allemagne. — Il vient en Italie, et fait la guerre aux Florentins. — Faute d'argent, il abandonne l'entreprise et repasse les Alpes.

Peu de semaines après l'arrivée de Charles VIII à Lyon, des lettres lui apportèrent la fâcheuse nouvelle de la reddition des châteaux de Naples. Voici comment la chose s'était passée.

On n'a pas oublié que la flottille partie de Villefranche pour porter à Naples des vivres, des munitions et un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

renfort de troupes, ayant rencontré près de l'île de Ponza les vaisseaux Aragonais, supérieurs en nombre, s'était retirée à Porto-Pisano, sans pouvoir accomplir sa mission. Une seconde flottille qui, après s'être renforcée de plusieurs voiles, attendues de Provence, devait partir de Gênes, rallier les bâtiments restés à Porto-Pisano, et porter à Naples le secours impatiemment attendu, ne s'était point mise en mer. Le départ du roi avait fait prendre, en Italie, une tout autre face aux affaires. Ludovic, délivré de ses craintes, refusa les caraques qu'il était tenu de fournir, et les Génois retinrent dans le port les quatre vaisseaux armés aux frais du roi. Faute de ce ravitaillement, la situation des six mille hommes, enfermés, depuis près de trois mois, dans les châteaux de Naples, était à peu près désespérée. Montpensier, menacé de famine, ne voyant point paraître les navires qui devaient le délivrer, avait informé Percy et Stuart d'Aubigny, les lieutenants du roi en Pouille et en Calabre, qu'il se voyait réduit à capituler, si on ne le dégageait incessamment. Le secours n'arrivant pas, il s'était décidé, dans les premiers jours d'octobre 1495, à entrer en négociation avec Ferdinand. Des officiers avaient été nommés pour régler l'affaire; mais les prétentions mises de part et d'autre en avant, en retardaient la conclusion.

Faute d'argent, Percy et d'Aubigny étaient eux-mêmes en grande détresse. Le roi les laissait dans un tel abandon, que nul, nous dit Comines, ne le saurait penser; « sans avoir à grande peine une nouvelle, une « lettre, et celles qu'ils avoient n'étoient que mensonges « et promesses sans effets[1]. » Ce manque d'assistance

1. Comines, liv. VIII, ch. xx, p. 380.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

jetait la petite armée sous leurs ordres dans le découragement. Toutefois, quand les deux généraux connurent la position critique de Montpensier, ils convinrent de former de leurs troupes deux corps, dont l'un sous Stuart d'Aubigny harcèlerait Gonzalve de Cordoue et le retiendrait dans la province de Reggio, pendant que Percy, avec l'autre, irait dégager les châteaux de Naples. Ce dernier corps, grossi des soldats du prince de Bisignano, était composé d'un millier de Suisses, de huit cents Calabrais du parti angevin, et d'à peu près mille gens d'armes et chevau-légers, tant italiens que français. Percy parvint sans tirer l'épée jusqu'aux environs d'Eboli, où les forces envoyées par Ferdinand, pour lui fermer le passage, avaient pris position. Caraffa, prince de Maddaloni, en avait le commandement. A l'exception d'un bataillon aragonais et de trois cents hommes d'armes, envoyés par le Pape, son armée, nombreuse mais peu aguerrie, n'était qu'un ramas de peuple, incapable de tenir tête à notre gendarmerie et à l'infanterie suisse. On y avait admis jusqu'aux bandits et aux assassins de profession. Caraffa, novice dans l'art de la guerre, jeune, présomptueux, se voyant à la tête de forces deux ou trois fois plus nombreuses que celles de l'adversaire, se promettait de lui faire mettre bas les armes. Pour cet effet, il étendit ses ailes, de façon à lui couper la retraite vers la forêt de Persano, où il croyait que les Français essayeraient de se rallier après leur défaite. Aux paroles pleines de jactance des officiers napolitains, aux cris de victoire des soldats et surtout de la bande des sicaires, on pouvait croire qu'ils allaient combattre à outrance. Ils ne soutinrent pas le premier choc. Sans même attendre le signal, leur cavalerie se précipita sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les hommes d'armes de Percy, qui la rejetèrent, dans le plus complet désordre, sur le bataillon aragonais, dont elle rompit les rangs. Cette infanterie elle-même se débanda ; tout prit la fuite. L'action n'avait guère duré plus d'une demi-heure. Percy, étonné de sa facile victoire, lança ses chevau-légers à la poursuite de l'ennemi. Beaucoup de fantassins furent pris ou tués[1]. Les bandits périrent presque tous ; ceux qui échappèrent au glaive, cherchèrent un refuge dans cette même forêt de Persano, qu'ils avaient prétendu fermer aux débris de l'armée française. Caraffa lui-même, avec ses principaux officiers et quelques centaines de chevaux, piqua des éperons et gagna Eboli, dont il ne parvint qu'à force de prières à se faire ouvrir une porte. Du côté des Français, Bisignano était blessé, et comme les soldats étaient à jeun et les chevaux harassés, le reste du jour fut donné au repos[2]. Si, au contraire, Percy eût continué sa poursuite, peu d'ennemis eussent échappé à ses coups. Pendant la nuit, les fuyards atteignirent Sarno, où Caraffa les rallia. Percy, après s'être arrêté à Salerne pendant le temps nécessaire pour préparer un grand convoi de vivres, rétablit le pont du Silaro sur lequel passait la route de Naples, et que l'ennemi avait rompu ; puis, sans chercher à se rendre maître de la forteresse de Sarno, il continua la marche vers la capitale, en passant par Nocera, où il laissa une petite garnison.

Pendant que ces choses se passaient, le roi Ferdinand resserrait le blocus des châteaux, et s'appliquait à inter-

1. Taglio a pezzi circa 800, alcun altri fatti prigionieri. (Marino Sanuto, fol. 257, *a tergo*.)

2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 88 et 89. — Guicciardini, lib. II, cap. v, p. 322.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dire toute communication entre les assiégés et le dehors. La victoire des Français à Eboli le remplissait d'inquiétude. Il craignait de ne pouvoir se maintenir à Naples, s'il avait à combattre, tout à la fois, une armée triomphante, la forte garnison des châteaux et le parti angevin, nombreux dans la ville. Le temps pressait. Les négociations entamées depuis plusieurs jours n'aboutissaient pas, et on devait s'attendre à ce que Montpensier ne voulût plus de capitulation, s'il apprenait l'arrivée du secours sur lequel il n'avait pas compté. Pour retarder la marche des Français, Ferdinand envoya à Sarno Prosper Colonne et Tuttavilla, avec un corps de troupes, qui se réunit aux fugitifs d'Eboli. Lui-même fit appeler à une dernière conférence, sur un de ses navires, les négociateurs français. Il leur offrit des conditions auxquelles il dit ne rien vouloir changer, déclarant de plus que, si elles n'étaient acceptées sans remise, il exigerait qu'on se rendît à discrétion, et qu'il n'épargnerait personne[1].

Montpensier avait à peine des vivres pour quelques jours, et nul espoir de s'en procurer. Sans nouvelles des flottilles qui devaient ravitailler ses forteresses, il les supposait détruites par l'ennemi. Enfin, les réponses de Percy et de d'Aubigny ayant été interceptées par les coureurs napolitains, il se croyait abandonné. Pour conserver au roi la petite armée qu'il commandait, et ne point subir l'affront d'ouvrir ses portes, sans une capitulation honorable, il accepta le traité qu'on lui offrait, et dont voici les principaux articles.

Les châteaux devaient être rendus, et les troupes en

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sortir, vies et bagues sauves, pour être reconduites en France sur des navires aragonais, si dans trente jours, c'est-à-dire avant le 4 novembre, une force capable de les dégager n'obligeait le roi de Naples à lever le siége. Pendant ce temps, il y aurait suspension d'armes, et chaque jour les garnisons recevraient des vivres fournis en quantité suffisante par les assiégeants. Pour garantie de l'exécution fidèle de cet accord, Ives d'Alègre et trois autres officiers français étaient donnés en otage[1]. Le commandant du fort de l'Œuf, mieux approvisionné sans doute, refusa d'accepter la trêve.

Le 10 octobre Percy arrivait à Notre-Dame de *Pie di Grotta*, d'où il fit avertir Montpensier de sa victoire sur les Napolitains à Eboli, et du secours qu'il lui amenait. Il lui recommandait de seconder par une vigoureuse sortie l'attaque qu'il allait faire pour le dégager.

Ferdinand, persuadé que Montpensier ne tiendrait pas sa parole, hésitait sur le parti qu'il devait prendre, et parlait même de se retirer de Naples. Le peuple promettait de lui rester fidèle, mais c'était à la condition de pouvoir massacrer les Angevins, et de dévaster leurs demeures. Pour soustraire au péril les nobles de ce parti, et, tout à la fois, s'assurer d'eux, Ferdinand en fit prendre trois cents des plus notables, et les envoya sous bonne escorte au fort d'Ischia[2]. Deux barons aragonais proposaient de laisser entrer le secours dans le Château-Neuf. « Si le manque de vivres, disaient-ils, a forcé la

1. 4 octobre 1495. *Capitulation*, etc. (Mss. de la Bibl. imp., fonds Béthune, n. 14.) — Marino Sanuto, fol. 258. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 91.

2. Marino Sanuto, fol. 258.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

garnison à se rendre, quand un nouveau corps d'armée se sera réuni à elle, la famine nous les livrera tous sans que nous courions aucun risque. » Prosper Colonne, revenu en grande hâte de Sarno, releva les courages. « Gardons-nous, s'écria-t-il, de laisser se réunir deux troupes ennemies que nous tenons séparées, et dont l'une est liée par une capitulation. Faisons bonne contenance, et si l'on ose nous attaquer, résistons courageusement : nous sommes en nombre, et nous avons l'avantage du terrain. » Ces paroles décidèrent Ferdinand à garder ses positions et à s'y bien défendre [1].

Le peuple prit les armes et se rangea en grand nombre sous la bannière royale; beaucoup de prêtres et de moines suivirent cet exemple. Les bras ne manquant pas, des travaux de défense, faits à la hâte sur les collines de Saint-Elme et de Pausilippe, furent armés de grosse artillerie. Cette population soutenue par de l'infanterie espagnole, se rangea en bataille le long de *la Chiaia* pour en disputer le passage aux assaillants, sur lesquels les batteries napolitaines ne cessaient de tirer. Percy ne s'expliquait pas la conduite de Montpensier, immobile derrière ses murailles, en présence du secours qui venait le tirer des mains de l'ennemi, lorsqu'un message l'informa de la capitulation, aux termes de laquelle les assiégés resteraient simples spectateurs de leur propre délivrance. Cette fatale nouvelle le jeta dans la stupeur. Quelques jours plus tôt, les assiégés qu'aucun engagement ne liait encore, se fussent joints à lui, et par une double attaque bien combinée, ils eussent repris la ville, ou du moins ravitaillé le château, puis retiré les troupes

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

inutiles à sa défense, pour en grossir l'armée active. L'expédition, dont le succès paraissait certain, ne pouvait désormais réussir. Non-seulement Percy avait devant lui une nombreuse population, encouragée par la présence de son roi et soutenue par des troupes régulières, mais il allait se trouver sur cette plage étroite et sans issue possible vers la ville, sous le feu croisé des batteries de terre, et de celles de la flotte qui s'embossait près du rivage. Hors d'état, avec ses seules forces, de franchir l'obstacle, il se décida d'autant plus vite à faire retraite, que ses troupes resserrées dans une position dominée de toutes parts, y manquaient d'eau et de fourrages. La grotte de Pausilippe avait été obstruée par les Napolitains, et, pour gagner la plaine, il lui fallait gravir péniblement les hautes collines volcaniques qui de ce côté couvrent Naples : trajet périlleux sans doute, mais unique moyen de sortir du mauvais pas où il se trouvait engagé. Vers neuf heures il partit en silence, abandonnant les vivres destinés au ravitaillement des forteresses. L'obscurité du temps et l'inaction de l'ennemi favorisant sa retraite, il put franchir lentement ce dangereux passage. Il y perdit toutefois plusieurs pièces d'artillerie, qu'on ne put tirer plus avant. Le lendemain, après une marche longue et pénible, Percy gagna Pomegliano d'Arco, village dont il força l'entrée, et que ses gens dévastèrent. Ferdinand II, informé trop tard de la direction prise par les Français, mit sa cavalerie légère à leur poursuite. Elle les suivit, sans s'engager, jusqu'à Nola, où ils s'arrêtèrent [1].

1, Pauli Jovii *Hist.*, lib, III, p. 93. — Guicciardini, lib. II, cap. IV, 323. — Marino Sanuto, fol. 129, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Après avoir resserré le blocus du Château-Neuf de façon à en fermer les issues, Ferdinand se mit à la tête de ses troupes et des milices bourgeoises, c'est-à-dire de quinze à seize mille hommes bien ou mal armés, tant à pied qu'à cheval. Avec cette force nombreuse, mais plus redoutable en apparence qu'en réalité, il alla prendre position dans la plaine de Palma, près de Sarno, à une faible distance du campement de Percy. Une rencontre fortuite donna, sans effusion de sang, la victoire aux Français. Quelques hommes d'armes de cette nation s'étant attablés dans une taverne, y furent attaqués, à l'improviste, par une compagnie de chevau-légers napolitains. Malgré leur petit nombre, les Français rejetèrent à coups de lance les assaillants sur le gros de l'armée ennemie, qui, saisie d'une terreur panique, se débanda, et reprit, dans un inexprimable désordre, le chemin de Naples. Prosper Colonne et le roi lui-même, entraînés par cette multitude, à qui la peur donnait des ailes, firent de vains efforts pour l'arrêter.

L'occasion était belle pour pénétrer dans la ville et dégager Montpensier; Percy la laissa échapper. Une poussière épaisse lui cachait la déroute complète de l'ennemi, et, faute de s'en assurer, il ne le poursuivit point. Comme il se sentait fort inférieur en nombre, son désir était de ne point engager le combat. Il se retira donc par la montagne de Sarno vers Ariano, où ses troupes furent mises en quartier d'hiver[1].

Pendant que ces choses se passaient, Montpensier, chagrin, humilié de s'être laissé prendre au piége, crut ou feignit de croire que Ferdinand II, en s'éloignant

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 94.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Naples, lui avait rendu sa parole. De concert avec le prince de Salerne et avec Beaucaire, il prit la résolution de sortir du château, et de tenir la campagne avec les troupes qu'il en retirerait. A la faveur d'une nuit obscure il fit venir la flottille française qui était mouillée au nombre de onze voiles, galéasses, barques et autres menus navires, sous la protection des batteries de la Tour Saint-Vincent et de Pizzofalcone. Le mardi 26 octobre on y chargea de l'artillerie légère et des munitions, puis il y monta lui-même avec sa garnison, ne laissant dans la forteresse que quatre cents fantassins. Le débarquement se fit à Salerne, dont la citadelle, munie pour plusieurs mois, était de défense[1].

Quand Charles VIII apprit ces mauvaises nouvelles, il ordonna de préparer à Marseille et de faire partir sans retard pour Naples un puissant secours d'hommes et de vivres. Mais soit manque d'argent, soit que le roi, livré à ses plaisirs, oubliât sa malheureuse armée, tout se passa en vaines paroles, et les forts ne furent pas secourus. Quelques semaines plus tard, on apprenait que la poignée de soldats laissée au Château-Neuf, après avoir résisté aux menaces, repoussé plusieurs attaques et mangé son dernier morceau de pain, avait obtenu le 8 décembre une honorable capitulation. Elle conservait avec ses bagages l'artillerie, qui appartenait au roi, et elle devait être reconduite par mer en France, à la seule condition de ne point porter les armes contre Ferdinand. Les otages livrés par Montpensier étaient remis en liberté[2].

1. Marino Sanuto, fol. 263. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p, 94.
2. Villeneuve, p, 63. — La tour de Saint-Vincent s'était rendue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une étrange proposition, qui, au dire de plusieurs historiens italiens, vint, dans ces entrefaites, surprendre Ferdinand II, mérite d'être rapportée. Le roi Alphonse, ce tyran détesté de ses sujets tant qu'il eut le pouvoir, méprisé de tous depuis son ignoble chute, vivait en Sicile, cachant, sous les dehors d'une grande dévotion, la pensée secrète de remonter sur le trône. Quand la nouvelle lui vint que les châteaux de Naples étaient près de succomber, il fit demander à son fils de lui rendre l'autorité suprême : « Laissez-moi, du moins, répondit Ferdinand, le temps de l'affermir assez, pour que vous n'ayez pas à craindre d'y renoncer une seconde fois. » Peu de jours après, Alphonse fut pris d'une fièvre pernicieuse, et, le 18 novembre, la mort mit fin à ses rêves d'ambition[1].

La guerre dans le royaume de Naples se faisait sans argent. Ni le roi de France, ni l'Espagne, ni Ferdinand II, ne payaient exactement leurs troupes, et faute de solde, les armées vivaient aux dépens du pays, pillant, dévastant, portant avec elles la confusion et la ruine. Le recouvrement des sommes que Charles VIII ordonnait de lever en France éprouvant beaucoup de difficultés, il avertit les bonnes villes que de grandes dépenses devenaient nécessaires pour secourir le royaume de Naples, dans lequel, écrivait-il, Ferdinand d'Aragon « avait osé rentrer. » « Depuis notre retour à Lyon, portait encore cette lettre, nous avons fait calculer, longuement et à plein, l'état de nos finances; et pour conduire

dès le 27 novembre. Le fort de l'OEuf, non compris dans le traité, tint jusqu'au 27 février 1496.

1. Guicciardini, lib. II, cap. v, p. 324. — Pauli Jovii *Hist.*, liv. III, p. 94 et 95.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nos affaires, sans imposer le pauvre peuple, nous avons retranché plus de cinq cents lances de l'ordonnance de la guerre, restreint nos dépenses personnelles, celles de la reine, et nos libéralités. Cependant, quelque chose que nous ayons su réduire, nous n'avons pu trouver le moyen de mener nos affaires urgentes sans l'aide de nos bons et loyaux sujets [1]. » Ils répondirent mal à son attente. La guerre d'Italie était trop impopulaire pour que la nation fût disposée à de grands sacrifices d'argent, qui n'auraient servi qu'à l'éterniser. Il ne restait guère d'autre ressource au roi, que ce qu'il pourrait tirer de l'Italie elle-même, c'est-à-dire fort peu de chose. De tous les gouvernements de la Péninsule, deux seulement, Venise et Florence, n'étaient pas obérés. Jusqu'alors Venise avait fait régulièrement face à ses dépenses avec le revenu ordinaire de l'État, ou par son crédit; mais on sait que Charles VIII ne devait en attendre aucune assistance pour rétablir ses affaires au sud des Alpes. Restait Florence, notre unique alliée. Depuis un an, le roi en avait obtenu de grosses sommes, et, par suite, les finances de la république en étaient dérangées. On n'a pas oublié que par un dernier accord, la Seigneurie avait promis de prêter soixante-dix mille florins, aussitôt après que les villes de Toscane occupées par les Français, lui seraient rendues. Mais bien vainement Charles VIII avait ordonné aux officiers, qui gardaient ces places, d'en sortir avec leurs garnisons. D'Entragues, le commandant de Pise, refusait d'obéir, et à l'exception du gouverneur de Livourne, qui remit le 17 septembre cette ville maritime aux Florentins [2], les autres commandants suivaient l'exem-

1. Lyon, 5 février 1496. — *Ordonnances*, p. 493.
2. E questo è stato contro' la voglia del capitano francese di Pisa.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ple donné par d'Entragues. Comme personne ne croyait que de simples officiers osassent résister aux ordres de leur maître, que d'ailleurs Charles VIII, tout en s'obligeant à restituer Pise, laissait à la solde de cette ville un corps de Gascons, qui, durant tout l'été, avait été employé contre les Florentins, on soupçonnait ce prince d'avoir écrit deux lettres, l'une officielle destinée à tromper la Seigneurie, l'autre secrète pour enjoindre à ses lieutenants de tenir leurs portes fermées. Mais cette politique à double face ne peut sans injustice être imputée à Charles VIII. Inconséquent dans sa conduite, la perfidie n'était pas dans son cœur, et quand il engageait inconsidérément sa parole, ce n'était jamais avec la mauvaise pensée de ne la point tenir. La volonté royale est exprimée en termes si formels dans l'écrit qu'on a lu plus haut, les personnages qui le contresignèrent tenaient un rang si considérable, qu'à moins de produire la contre-lettre, qui n'a été vue de personne, l'histoire sérieuse ne peut admettre une si grave accusation. Bien plus, la correspondance du roi, parvenue jusqu'à nous, le montre renouvelant, à de fréquentes reprises, l'ordre d'évacuation, et employant jusqu'à la menace, sans parvenir à vaincre la résistance qu'on lui opposait[1]. Le 31 août, il avait enjoint au commandant de Pietra-Santa de rendre la place aux Florentins, en n'exigeant d'eux rien de plus qu'un mois de solde pour la garnison. Comme cet officier n'obéit point, le roi écrivit aux habitants eux-mêmes dans les termes que voici : « Montrez ma lettre aux

(Porto-Venere, p. 374.) — Non senza nuova moneta. (Ammirato, lib. XXVII, p. 216.)

1. Les 29 et 31 août, 25 septembre, 1er et 22 octobre 1495. Arch. de Florence, *Atti publici*, t. VI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« soldats, afin qu'ils se retirent sans aucun délai, et s'il « arrive que le commandant de la citadelle refuse de la « rendre, prenez les armes et joignez-vous aux troupes « florentines pour l'y contraindre[1], » Charles VIII pouvait-il manifester plus explicitement sa volonté?

Cette résistance invincible, qui eut des suites funestes, donne nécessairement à penser que des intérêts étrangers à ceux du roi, conduisaient l'affaire. On sait, en effet, qu'à la cour de France, de grands personnages protégeaient les Pisans, et bien rarement, dans ce siècle, une telle protection s'accordait de pure grâce. Luxembourg, comte de Ligny, était le capitaine titulaire des places de Toscane; d'Entragues son lieutenant. Un habitant de Pise, qui a rapporté dans une brève chronique les événements dont il était témoin, dit que des lettres furent adressées par de grands barons, amis du roi, au commandant de la citadelle, pour lui recommander cette malheureuse ville[2]. L'historien contemporain, Paul Jove, plus explicite, affirme que le comte de Ligny écrivit à d'Entragues de consulter dans cette affaire son propre avantage, plutôt que l'intérêt d'autrui[3]. Ajoutons enfin que Louis de Villeneuve s'étant présenté à Sarzane, porteur d'un ordre exprès du roi d'évacuer la ville, on lui répondit qu'elle ne serait rendue que sur un écrit de la main du comte de Ligny[4]. De cette coupable intrigue, il résulta que la Seigneurie de Florence, dégagée de ses promesses, refusa de prêter soixante-dix mille ducats

1. Arch. de Florence, *Atti publici*, t. VI, n. 57. — Voyez à la fin du volume, Documents, n° 4.

2. 26 novembre 1495. Porto-Venere, p. 330.

3. Ut suo potius commodo, quam alienæ avaritiæ, consuleret (lib. III, p. 80).

4. Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 219.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dont Charles VIII avait le plus urgent besoin, et que l'armée de Naples, de moins en moins nombreuse, privée de secours au milieu d'une population hostile, vit sa situation, déjà si mauvaise, s'aggraver incessamment.

Ludovic n'avait pas attendu la reddition de Novare, pour reprendre ses anciens projets sur les places maritimes de Toscane. Le 16 septembre, son plus intime confident, Gaspard de San-Severino, surnommé Fracasse, se présentait à Pise, à la tête d'un corps d'arbalétriers gênois, sous le prétexte de porter secours aux Pisans contre leurs ennemis. En réalité, il avait ordre de préparer adroitement les voies, à se rendre maître de la ville au bon moment. Un commissaire vénitien, porteur de quelque argent pour lever des soldats, l'y suivit de près, chargé de la mission secrète d'empêcher Pise de tomber aux mains de Ludovic.

Le même jour, 16 septembre, l'armée florentine, grossie de la compagnie des frères Vitelli, forte de quatre cents chevaux, qui, sur l'ordre du roi, venait de quitter le service pisan pour passer à celui de Florence, surprenait le faubourg de San-Marco, et menait battant les troupes pisanes jusqu'à la porte de ce nom. Fuyards et assaillants fussent entrés pêle-mêle dans la ville, si les Français de la citadelle n'eussent, par le feu de leurs batteries, forcé les Florentins à faire retraite. Toutefois ceux-ci conservèrent le faubourg, sans que la canonnade, qui dura toute la nuit et le jour suivant, pût les en déloger. Mais, faute de grosse artillerie, ils ne pouvaient faire brèche aux murailles, pendant que les batteries du rempart les couvraient de boulets, et que les grosses bom-

1. Porto-Venere, p. 324.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bardes lançaient sur eux des pierres du poids de trois cents livres. A en croire les historiens de Florence, d'Entragues aurait lui-même appelé les troupes ennemies, en promettant de les aider à prendre Pise[1]. Quoi qu'il en soit, le commissaire florentin leva le siége, le 10 octobre, et comme on venait d'apprendre que Pierre de Médicis et Virginio Orsini se préparaient à entrer en Toscane, avec des troupes levées dans l'État romain, il se retira par le Val d'Arno vers Settimo et Marciana, où il prit position. C'est ainsi que d'Entragues, rebelle aux ordres réitérés du roi, avait empêché les Florentins de reprendre la ville, que ses instructions l'obligeaient à leur remettre.

Soit donc que des lettres, venues de la cour, l'eussent rassuré quant aux périls que sa désobéissance pouvait attirer sur lui, ou que les prières d'une jeune dame dont il était amoureux lui eussent fait oublier ses devoirs, ce qui paraît certain, c'est que dès le 30 août il avait promis aux habitants de les défendre contre quiconque les attaquerait. Il voulait, disait-il, vivre et mourir à Pise. Pour mieux se l'attacher, la Seigneurie lui fit présent d'une maison dans la ville, et de biens ruraux d'une valeur de dix mille ducats, provenant de confiscations sur les Florentins[2]. Enfin, le 18 septembre, d'Entragues conclut avec la Seigneurie un traité par lequel il s'obligeait à rendre la citadelle neuve aux Pisans, si, dans trois mois, Charles VIII n'entrait pas en Toscane. Dans l'intervalle, deux mille ducats, destinés à la solde de la garnison, devaient lui être comptés chaque mois, sans pré-

1. Guicciardini, lib. III, cap. 1, p. 362. — Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 218.

2. Porto-Venere, p. 322.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

judice d'une somme plus forte, payable lors de la reddition de la forteresse. Pour garantir la fidèle exécution de cet accord, de part et d'autre on se donnait des otages [1]. Bien vainement depuis, des commissaires royaux vinrent à plusieurs reprises sommer d'Entragues de satisfaire à son devoir. Tous furent éconduits. L'un d'eux, le sieur de l'Isle, parent de Saint-Malo, et envoyé à Florence pour assurer l'exécution du traité de Turin, s'étant présenté le 3 octobre aux portes de Pise, porteur d'un ordre signé de la main du roi, d'Entragues déclara qu'il lui était interdit d'y obéir, sans l'autorisation expresse du comte de Ligny [2]. Le roi commanda à ce seigneur de contraindre son lieutenant à la soumission. Il voulut qu'un personnage considérable, muni d'ordres formels, et même d'une lettre du duc d'Orléans, dont Ligny et d'Entragues étaient les serviteurs, partît de suite pour Pise ; mais Charles VIII, sans suite dans l'esprit, donnait des ordres qu'on n'exécutait point, et dont il oubliait de demander compte. Ligny fit traîner la chose en longueur, et cette mission, au succès de laquelle l'honneur du roi était intéressé, fut enfin confiée à un simple gentilhomme, qui arriva à Pise le 14 novembre. D'Entragues refusa de le recevoir. Son propre beau-frère et M. de Gemel lui furent encore envoyés, ils s'en retournèrent sans rien obtenir.

Depuis qu'avec sa compagnie de Génois Fracasse était entré à Pise, d'Entragues n'avait pas quitté sa forteresse, quand, le 14 décembre, une rixe sanglante éclata entre Génois et Français pour des fourrages qu'ils se dispu-

1. Porto-Venere, p. 324. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 84.

2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 80. — Guicciardini, lib. III, cap. 1, p. 360. — Scip. Ammirato, lib. XXVI, p. 219.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taient. Comme le peuple prit parti contre ces derniers au cri de *Vive France!* Fracasse sortit de la ville dès le lendemain et retourna en Lombardie[1]. Précisément alors le terme de trois mois, fixé pour la remise de la citadelle neuve aux Pisans, venait d'expirer. Le 21 décembre, d'Entragues se présenta au palais de la Seigneurie, fit prêter serment de fidélité au roi de France, et se dit prêt à remplir ses promesses, moyennant qu'on lui payerait vingt mille ducats, en outre du prix de l'artillerie laissée dans la place, et qu'il évaluait à quatre mille ducats. L'accord fut exécuté, dit Comines, « à la « grande honte du roy et de ses sujets, au dommage et « consommation de la perte du royaume de Naples[2]. » On leva sur les habitants douze mille ducats; le reste fut emprunté à Lucques près des banquiers, qui firent payer cette somme à Lyon et reçurent en nantissement les bijoux des dames pisanes. Enfin le 1er janvier 1496, la garnison française sortit de la citadelle qu'elle occupait depuis quatorze mois. Les Pisans y entrèrent en foule, et détruisirent, jusqu'aux fondations, les fortes murailles élevées par les Florentins. Pendant plusieurs jours la ville fut en fête; des monnaies au coin de Charles VIII furent battues, des salves d'artillerie annoncèrent aux troupes florentines, campées dans le val d'Arno, que Pise avait recouvré sa liberté.

Mais, après les premiers moments d'enthousiasme, les Pisans décimés, appauvris par la guerre, commencèrent à s'effrayer d'avoir à lutter seuls contre la puissante et populeuse Florence. La Seigneurie fit solliciter

1. Porto-Venere, p. 331. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. III, p. 85.
2. Comines, liv. VIII, ch. XXI, p. 387.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les États d'Italie, ainsi que la plupart des princes chrétiens, de secourir d'hommes et d'argent la jeune République. Malgré la mauvaise foi bien connue de Ludovic, ce fut principalement en lui que la malheureuse cité crut pouvoir mettre ses espérances, parce que le premier il l'avait induite à secouer le joug. Plutôt que de retomber sous le bras de fer de ses anciens maîtres, elle se fût soumise à son autorité. Mais ces dispositions favorables pour le plus perfide des princes se refroidirent à l'arrivée d'un commissaire vénitien, chargé par le Sénat d'annoncer, que la République, voulant protéger l'indépendance des autres États comme la sienne propre, ne laisserait pas succomber Pise[1].

Les Florentins, trompés dans leurs espérances, firent alors demander au roi le remboursement des sommes à lui prêtées, ou, à défaut d'argent, l'autorisation de vendre les joyaux qui étaient le gage de ces emprunts. Les ambassadeurs chargés de suivre l'affaire, reçurent à la cour de France un accueil gracieux, mais n'obtinrent rien de plus que de vagues promesses. Voici en quels termes ils rendirent compte à la Seigneurie d'une audience que le roi leur avait accordée. « Après avoir exprimé le plus vif mécontentement de la désobéissance de d'Entragues, Sa Majesté Très-Chrétienne nous a dit que, sans aucun doute, ses ennemis en Italie l'accuseraient d'en être lui-même l'instigateur, mais que, loin de mériter cette injure, il promettait à la République une satisfaction proportionnée à l'offense. » Dans un transport extraordinaire d'indignation, il prononça les paroles que voici : « Si je puis mettre la main sur ce traître, je n'attendrai pas

1. Scip. Ammirato, lib. XXVII, p. 224. — Porto-Venere, p. 334.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'on amène le bourreau et je lui couperai moi-même la tête[1]. — S'il arrivait que d'Entragues nous aidât à reprendre Pise, dîmes-nous alors, Votre Majesté lui accorderait-elle son pardon? — Jamais, reprit le roi, je ne le recevrai en grâce, autrement ce serait avouer au monde entier que j'ai autorisé sa perfidie. Entendez-vous, si vous le pouvez, avec lui, mais tenez les yeux ouverts, car cet homme est au duc d'Orléans, et non à moi[2]. » Nous lui demandâmes encore s'il ne voudrait pas envoyer à Pise un gouverneur, qui se rendrait maître de la ville, puis nous la livrerait. « Non-seulement, répliqua-t-il, je ne me prêterai jamais à tromper personne, mais aucun de mes capitaines n'accepterait une semblable mission. » En congédiant les ambassadeurs, le roi promit de rentrer bientôt en Italie. « Je ferai, leur dit-il, de tels préparatifs, que chacun verra combien j'ai à cœur de mener à bonne fin cette nouvelle expédition. »

Ces paroles étaient sincères, et l'intention du roi était bien de punir sévèrement ceux qui se jouaient de ses ordres, compromettaient son honneur et lui causaient un grand préjudice; mais l'effet suivait rarement ses menaces. D'Entragues, exilé du royaume, resta en Italie, où, à l'exception de Pise et de Livourne, il tenait encore, par ses lieutenants, les villes de Toscane cédées au roi. En quittant Pise, il se rendit à Pietra-Santa, qu'il vendit bientôt après, vingt-sept mille ducats à la commune de Lucques. Un commissaire vénitien acheta de lui Mutrone et Librafatta. Enfin, le 28 février, le bâtard de Saint-Paul, un lieutenant de Ligny, livra aux Génois, pour vingt-

1. Lyon, 7 février 1496. *Nég. diplom.*, p. 649.
2. Non era di sua gente, ma era uomo d'Orléans. *Ibid.*, p. 650.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quatre mille ducats, Sarzane et Sarzanello, avec l'artillerie de ces places, qui appartenait aux Florentins[1]. Pour ce qui est du comte de Ligny, le roi, dont ce seigneur était un des familiers les plus intimes, l'éloigna de sa personne, mais lui rendit bientôt ses bonnes grâces, et cette affaire fut mise en oubli.

Pendant que ces choses se passaient, Ferdinand II, cédant aux exigences du gouvernement vénitien, envoyait à son ambassadeur la ratification dans la forme requise, des conditions que lui imposait le traité du 21 janvier 1496, dont on a vu plus haut les stipulations[2].

Mais déjà, sans attendre cette ratification, la Seigneurie avait envoyé en Pouille six cents hommes d'infanterie pour faire occuper par eux les villes de cette province qui lui étaient cédées. Le marquis de Mantoue, généralissime des troupes de la République, prit le commandement de mille cuirassiers, de mille Stradiots et de pareil nombre de fantassins, puis il partit de Venise pour Naples dans les premiers jours de février 1496. Le 26 mars il entrait à Rome. Le pape lui donna la Rose d'or, et promit d'envoyer incessamment en Terre de Labour et en Abruzze un corps auxiliaire de troupes pontificales.

Ainsi, la petite armée française, affaiblie par les maladies, le feu de l'ennemi et la désertion, délaissée à quatre cents lieues de la France, obligée, malgré son infériorité numérique et le manque absolu d'argent, de tenir tête aux Espagnols et au parti aragonais, allait encore avoir à se défendre contre les Pontificaux et les Vé-

1. Comines, liv. III, ch. xxi, p. 387. — Scip. Ammirato, lib. XXVII, p. 229. — Porto-Venere, p. 335, parle de trente mille ducats.

2. 21 janvier 1496. Voir le traité dans Malipieri, p. 419-422.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nitiens, dont les flottes étaient maîtresses de la mer. Les Florentins, nos seuls alliés, loin de vouloir fournir au roi de nouveaux subsides, répétaient le payement de leurs avances. Ce concours de circonstances défavorables démontrait clairement que la perte de ce qui restait de troupes françaises dans l'Italie méridionale était infaillible, si elles n'étaient promptement secourues.

La menace d'une guerre sérieuse aux frontières de la France avait détourné la pensée du roi des affaires de Naples; ou du moins, elle servit de prétexte à l'inexécution de ses promesses. On se souvient qu'une des clauses du traité de confédération, signé à Venise, assurait à Maximilien et au roi d'Espagne certaines sommes payées par les Etats d'Italie pour que ces deux princes fissent simultanément de puissantes diversions, le premier en Picardie ou en Bourgogne, Ferdinand le Catholique vers les Pyrénées. Maximilien, comme Charles VIII, promettait plus qu'il ne pouvait tenir, et ne réalisa point ce projet. Rappelons aussi qu'avec cent cinquante mille florins, qu'à force d'instances il avait obtenu de la diète de Worms, il avait levé mille cavaliers et mille lansquenets. Cette troupe avait fait avec les confédérés le siége de Novare, et à cela s'était bornée la coopération de Maximilien au succès de la ligue. Quant à Ferdinand le Catholique, prince fourbe, avare, mais très-avisé, il songeait bien plutôt à s'agrandir en Espagne aux dépens du roi de Navarre qu'à se lancer en France dans une entreprise hasardeuse, qui pouvait coûter de grosses sommes sans profit. Dès le mois de juillet 1495, pendant que Charles VIII restait dans la haute Italie, Ferdinand avait envoyé un petit corps d'armée en Roussillon, essayé de surprendre la forteresse de Son, qui appartenait à la reine de Na-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

varre, pillé plusieurs de ses châteaux, et mis une forte garnison à Salses.

Vers la mi-novembre, le gouverneur de cette ville, voyant notre frontière dégarnie, entra en Languedoc, s'avança jusqu'aux environs de Carcassonne et de Narbonne, dévasta les campagnes, prit de nombreux troupeaux et une soixantaine de prisonniers pour les mettre à rançon. Le sénéchal de Carcassonne, à la tête de cent hommes d'armes et de cinq cents fantassins, arrêta les courses des Espagnols, sans pouvoir toutefois les empêcher de rentrer en Espagne avec leur butin. Le duc de Bourbon, gouverneur du Languedoc, ordonna d'assembler le ban et l'arrière-ban de la province, sous les ordres de Guichard d'Albon, sire de Saint-André, et de la Roche-Aimon, ses lieutenants.

Vers le commencement de l'année 1496, D. Henriquez de Guzman, capitaine général du Roussillon, rentra en Languedoc et prit le château de Caladoyer au diocèse d'Alet. A leur tour, les Français pénétrèrent en Espagne, au nombre de cent hommes d'armes, cent cinquante chevau-légers et sept cents fantassins. Ils entrèrent dans Rivesaltes, et emmenèrent beaucoup de bétail, dont les Espagnols reprirent une partie. C'est à ces incursions sans autre résultat que la dévastation de quelques bourgs et le pillage des campagnes, que se bornèrent, pendant l'hiver et le printemps suivant, les opérations de la guerre entre l'Espagne et la France[1].

Depuis deux mois, Charles VIII séjournait à Lyon, quand la nouvelle vint que le Dauphin, Charles Orland, était mort à Amboise. C'était, dit Comines, un bel en-

1. D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, in-fol, 1745, t. V, p. 87.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fant audacieux en paroles, et ne craignant point les choses que les autres enfants ont accoutumé de craindre[1]. Cet événement apporta du trouble dans le conseil, à la cour, et bien plus encore en Italie dans l'esprit des partisans de la France. Beaucoup de gens pensèrent que Charles VIII, privé de fils, ne voudrait plus se mettre en péril pour acquérir de nouveaux États[2]. Le duc d'Orléans, devenu par cette mort l'héritier présomptif de la couronne, ne dissimula qu'imparfaitement sa joie. Le roi s'en aperçut, et resta longtemps sans lui adresser la parole.

Cependant, au milieu des fêtes et des tournois auxquels Charles VIII avait consacré la plus grande partie de son temps, depuis son retour à Lyon, un petit nombre d'ordonnances peu importantes, à l'exception de celle qui établissait un parlement en Bretagne, avaient été rendues[3]. Le roi parlait souvent, sans en venir à l'effet, d'envoyer à Naples de puissants renforts. Les barons italiens qui l'avaient suivi en France, et plus qu'eux tous le cardinal de la Rovère, ne manquaient aucune occasion de lui rappeler ses promesses. De son côté, Montpensier ne cessait de réclamer de prompts secours, sans lesquels il se disait hors d'état de se maintenir davantage. Enfin beaucoup de seigneurs, qui s'étaient montrés contraires à la première expédition, disaient hautement que l'honneur du roi était engagé à ne pas laisser périr la vaillante noblesse qui combattait pour lui dans le sud de l'Italie. Tiré par ces sollicitations de son indolence habituelle, Charles VIII envoya aux frères Vitelli l'ordre de

1. Comines, liv. VIII, ch. xx, p. 381.
2. Nardi, *Le Istorie di Firenze*, in-4, 1584, lib. III, p. 47.
3. Lyon, 27 novembre 1495. *Ordonnances*, t. XVI, p. 488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se rendre en Pouille avec leurs compagnies de quatre cents chevaux, et, s'ils le pouvaient, d'engager les Orsini à la solde de la France, pour servir avec eux contre les Espagnols et les Napolitains. Virginio, le chef de cette famille, échappé de nos mains à Fornoue, s'était retiré dans ses fiefs, où il avait rassemblé trois cents hommes d'armes et trois mille fantassins, en vue de soutenir Pierre de Médicis dans une tentative inutile que fit ce dernier pour rentrer à Florence. Il suffisait que les Colonne, ennemis des Orsini, suivissent le parti aragonais, pour que Virginio passât volontiers dans le parti contraire. Une solde de douze mille ducats lui fut promise. Pour garantie de l'engagement qu'il prenait, d'entrer à la tête de six cents chevaux dans le royaume de Naples, il donna son fils en otage[1]. Ce fut avec une somme d'argent qu'à force d'instances on obtint de certaines provinces, à titre d'impôt extraordinaire pour la guerre d'Italie[2], le seul secours que reçut Montpensier; mais il arriva trop tard et ne le sauva pas.

Le roi parla bien encore d'équiper, dans les ports de Provence, plusieurs navires pour porter sans retard des hommes, de l'argent et des munitions à son armée de Naples, pendant que lui-même assemblerait une autre armée très-nombreuse et pourvue abondamment de toutes choses. Il voulait, disait-il, en prendre la conduite, rentrer avec elle en Italie, et châtier, selon leur mérite, ceux qui l'avaient trahi, après l'avoir appelé. Une forte avant-garde, composée de troupes qu'on avait sous la main,

1. Pauli Jovii *Hist.*, lib. IV, p. 112. — Guicciardini, lib. III, p. 373.

2. Lyon, 8 février 1496. Impôt de 12,200 livres sur les Condemmois pour la guerre d'Italie. (*Ordonnances*, t. XVI, p. 495.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et commandée par le duc d'Orléans, devait le précéder à Asti. Vains discours d'un esprit variable et qui s'abusait lui-même. Soudainement, et lorsqu'on croyait le roi bien décidé à franchir de nouveau les Alpes, vers le milieu de février, il annonça son départ prochain pour Tours et pour Paris. Le motif de ce voyage était, disait-il, l'accomplissement du vœu fait à Fornoue de visiter les sanctuaires de Saint-Martin et de Saint-Denis, en même temps qu'il se ferait donner par les bonnes villes l'argent dont il avait besoin pour entrer en campagne. Beaucoup de gens crurent qu'il songeait bien plutôt à revoir une fille d'honneur de la reine, dont il était amoureux. Quelques-uns de ses conseillers le suivirent dans cette excursion, qui, malgré la promesse d'un prompt retour, se prolongea jusqu'au mois d'avril. Cette fraction du conseil fit rendre plusieurs ordonnances, dont la plus remarquable révoquait les pouvoirs donnés à la commission chargée de la collation des bénéfices; mission qui avait été remplie au scandale de l'Église[1]. Dans le même temps, l'autre partie du conseil, restée à Lyon, rendait également des ordonnances, au bas desquelles on faisait figurer la signature du roi[2].

De retour à Lyon, Charles VIII parut s'occuper sérieusement de l'expédition projetée contre Naples. Il parlait d'envoyer le duc d'Orléans à Asti avec une force suffisante pour contenir la haute Italie, pendant que lui-même se dirigerait par la Provence vers Gênes, qu'il voulait avoir, disait-il, n'importe à quel prix[3]. Le cardinal

1. Montils-lez-Tours, mars 1496. *Ordonnances*, p. 511.

2. Lyon, février 1496. *Ordonnances*, p. 496.

3. 7 mai 1496. Si è intestato avere in ogni modo. (*Nég. diplom.*, p. 659.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Rovère répondait, sur sa tête, de donner au roi la rivière du Ponent jusqu'aux portes de cette grande ville, si on mettait sous ses ordres deux mille Suisses, et qu'une force suffisante occupât Asti. A l'en croire, les Génois, travaillés par les ennemis de la domination milanaise, n'attendaient que l'occasion favorable pour se révolter. Le comte de Bresse, Trivulce, le sénéchal de Beaucaire, revenu récemment de Gaëte, beaucoup d'autres encore, garantissaient la réussite de ce projet et en pressaient l'exécution. Presque chaque jour le conseil s'assemblait. Si l'amiral de Graville et avec lui quelques hommes sages s'élevaient contre une seconde guerre d'Italie, le roi en manifestait un tel mécontentement, que toute contradiction cessait[1].

Le bruit de cette expédition, que chacun croyait très-prochaine, fit sensation en Italie. Les Pisans se recommandèrent à la protection du roi. De son côté, Ludovic offrit aux Florentins de leur rendre Pise, s'ils s'unissaient à lui contre les Français. Mais la Seigneurie de Florence n'ignorait pas qu'en même temps que le perfide Milanais leur parlait de confédération, il appelait contre eux l'empereur Maximilien, et que des armements se faisaient en Allemagne dans le but avoué d'enlever Pise et Livourne à la République. Entourés d'ennemis, les Florentins ne pouvaient attendre de secours que de la France. Chaque jour leurs ambassadeurs demandaient à Lyon qu'on ouvrît la campagne avant l'automne[2], et le roi répondait qu'il voulait être à Turin pour la Saint-Jean, et à Gênes, où on sait que le duc de Ferrare tenait le Cas-

1. 17 mai. Chi non lo fa per amore, fallo per rispetto. (*Nég. diplom.*, p. 665.)

2. Mai 1496. *Nég. diplom.*, p. 668.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

telletto, vers la fin de juin. Il se disait assuré du duc de Savoie, des marquis de Saluces et de Montferrat. Saint-Malo demandait à la Seigneurie de Florence de prendre immédiatement à sa solde, au moins mille Suisses, qu'il offrait de faire transporter à Livourne par la flotte française. Il promettait l'assistance du roi pour reprendre Pise, ajoutant encore que son maître mourrait mécontent de lui-même, s'il n'avait restitué à la République tout ce qui lui appartenait[1]. Le 17 mai, une commission composée des ducs d'Orléans et de Bourbon, du cardinal de Saint-Malo, des archevêques de Rouen et d'Albi, du chancelier, du sénéchal de Beaucaire et du grand écuyer, fut chargée de préparer les moyens d'assurer la prompte exécution des projets du roi.

Au point où en étaient les choses, on pouvait croire que tout allait marcher sans retardement, surtout de la part de Charles VIII, quand, le 28 mai, il annonça qu'il allait de nouveau se rendre à Tours et à Paris. L'objet de cette démarche était le même que pour le premier voyage. Le roi se proposait de voir la reine, de prier sur les tombeaux de Saint-Martin et de Saint-Denis, suivant l'ancienne coutume de ses prédécesseurs, quand ils se disposaient à sortir du royaume. Il voulait enfin se procurer l'argent dont on était mal pourvu, et appeler sous le drapeau les hommes d'armes picards et normands. Sa présence, disait-il, devait faire rentrer plus d'un million d'écus, qui, autrement, ne seraient pas recouvrés[2]. Le comte de Montorio, délégué des barons napolitains du parti français, les émigrés génois, les ambassadeurs florentins et le cardinal de la Rovère, firent de vains efforts

1. Lyon, 12 mai 1496. *Nég. diplom.*, p. 663.
2. 28 et 30 mai. *Nég. diplom.*, p. 669 et 670.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour empêcher ce départ. Carlo Orsini et Vitellozzo Vitelli, qui se trouvaient alors à Lyon, parlèrent de quitter le service de la France, si le roi persistait dans sa résolution. Chacun lui représentait le péril qui menaçait Florence, si cette ville n'était promptement secourue; les dangers auxquels de plus longs retards allaient exposer les partisans de la France en Italie, et surtout la petite armée laissée dans le royaume de Naples. « Notre absence sera courte, répliquait Charles VIII, nous pourvoirons à tout avant de nous éloigner d'ici, et dans un mois nous reviendrons pour entrer de suite en Italie, accompagné comme il convient à un grand monarque, et abondamment pourvu des choses nécessaires au succès de l'entreprise. » Des menées coupables, découvertes en Bourgogne, retardèrent son départ de plusieurs semaines. Maximilien avait dans cette province des partisans, qui, sous un faux semblant de dévouement à la France, étaient vendus au parti autrichien. Il y avait dans le parlement de Dijon, dans la Chambre des comptes, et jusque parmi les hommes d'armes revenus de la guerre d'Italie, des traîtres qui conspiraient pour détacher la Bourgogne du royaume, et la livrer aux héritiers de ses anciens ducs. Vingt des principaux meneurs furent pris, d'autres parvinrent à fuir; l'ordre ne fut pas troublé.

Vers le milieu de juin, Charles VIII partit donc de Lyon pour la seconde fois. Son absence se prolongea jusque fort avant dans l'automne. Un des deux ambassadeurs florentins le suivit, l'autre resta à Lyon avec le duc d'Orléans, une partie du grand conseil, et le cardinal de Saint-Malo, qui avait mission d'accélérer les préparatifs de guerre, chose qu'il ne fit point. Soit que ce personnage ne se crût pas en mesure de réaliser, dans l'état d'appau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vrissement où tombait la France, d'assez grosses sommes pour payer une double expédition par terre et par mer, soit, comme le bruit s'en répandit, surtout en Italie, que la reine eût exprimé le désir qu'il persuadât au roi de ne pas quitter le royaume[1], les hommes d'armes, mal payés, ne se pressèrent pas de venir, et l'équipement de la flotte ne fit pas de grands progrès. « Le cardinal a dit fort « clairement, écrivait un envoyé florentin, pendant que « Charles VIII était encore à Lyon, qu'il ne voulait plus « se mêler de l'affaire d'Italie. Mais, depuis, le roi a parlé « d'un ton d'autorité, et pour ne point encourir l'indi- « gnation de son maître, Saint-Malo a protesté qu'en « toutes rencontres il le servirait jusqu'à la mort. Après « tout, ma pensée est que, si jamais l'entreprise se pour- « suit, nous n'en devrons de remercîments, après Dieu, « qu'au roi[2]. » Quant au secours promis à l'armée de Naples, tout se borna à envoyer à Gaëte six petits navires chargés de vivres, en promettant que la flotte les suivrait de près, et porterait à Montpensier, que les Suisses avaient juré d'abandonner, s'ils n'étaient payés avant la fin de juin, quarante mille ducats prêtés par les marchands florentins. Charles VIII, peu de temps après son arrivée en Touraine, ordonna d'équiper quelques navires dans les ports de Normandie, de Poitou et de Bretagne, pour faire partie de la flotte destinée à l'expédition de Naples. Deux des ses conseillers furent chargés de lever dans le diocèse de Saint-Malo trois cents marins, et de les envoyer à Brest, où les vaisseaux devaient être rassemblés. Cet ordre, comme beaucoup d'autres, resta sans

1. Malipieri, juillet 1496, p. 437. — Guicciardini, lib. III, cap. IV, p. 423.

2. Lyon, 10 juin 1496. *Nég. diplom.*, p. 678.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

effet[1]. Trivulce fut envoyé à Asti avec deux compagnies de gendarmes seulement, moins pour agir en faveur de Florence que pour affermir dans l'alliance du roi Philippe, comte de Bresse, devenu récemment duc de Savoie par la mort de Charles-Amédée, son neveu.

Pendant que le roi prolongeait sans nécessité son séjour en Touraine, l'Italie était le théâtre d'événements désastreux. L'armée, laissée sans secours dans le royaume de Naples, capitulait; Maximilien, appelé par Ludovic et par le gouvernement de Venise pour l'opposer aux Florentins, passait les Alpes, pénétrait en Toscane et proclamait l'indépendance de Pise. Pour la complète intelligence des faits, il faut ici se reporter au jour ou Montpensier conduisait à Salerne les troupes sorties avec lui des châteaux de Naples, où elles étaient enfermées depuis trois mois (16 octobre 1495).

Son plan était de se réunir à Percy, puis de rassembler les détachements épars dans les provinces voisines, et d'en former un corps de bataille suffisant pour tenir la campagne, jusqu'au jour, qu'il croyait prochain, où Charles VIII lui-même viendrait rétablir en Italie les affaires de la France. Son premier soin fut de remonter son artillerie et ses hommes d'armes. Les Français qui occupaient Nocera le rejoignirent; don Julien accourut de Monte Sant'Angelo avec deux cents cavaliers. Paolo Orsini, passé, comme on le sait, à la solde de la France, lui amena sa compagnie ou sa *Condotta*, comme on disait alors. Montpensier put encore grossir sa petite armée, de fantassins italiens auxquels, faute d'argent, il fit de grandes promesses; puis vers la fin de novembre

1. Montils-lez-Tours, 23 juillet 1496. D. Morice, *Hist. de Bretagne*, *Preuves*, t. III, p. 784.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

il prit San-Severino, forteresse qui lui barrait le chemin d'Ariano, où Percy l'attendait. L'armée française, moins nombreuse que celle de Ferdinand, mais supérieure en qualité ; eût vraisemblablement obtenu d'importants avantages, si le mécontentement des soldats mercenaires, qu'on ne payait point, n'eût en plusieurs rencontres paralysé l'autorité des chefs : présage trop certain de fâcheux événements.

Cependant Ferdinand II, inquiet de la tournure que prenaient ses affaires, craignait de ne pouvoir se maintenir, si l'effet suivait de près les menaces du roi de France. Indépendamment des corps ennemis rassemblés à Ariano, que Montpensier allait grossir, et des détachements qui tenaient tête dans la Pouille à D. Frédéric d'Aragon et à D. César, le frère naturel de Ferdinand, le comte Graziano Guerra maintenait en Abruzze sa position et devait bientôt être rejoint par Virginio Orsini et la compagnie des Vitelli. Le préfet de Rome, frère du cardinal de la Rovère, occupait avec deux cents hommes d'armes italiens à la solde de la France, les terres de l'abbaye du Mont-Cassin. Gaëte avait une bonne garnison ; enfin Stuart d'Aubigny défendait la Calabre contre Gonzalve de Cordoue et les Espagnols[1]. En dépit des fautes qui avaient été faites, la position des Français, loin d'être désespérée, n'eût point été trop mauvaise, sans le manque absolu d'argent dans lequel Charles VIII les laissait.

Ferdinand II n'était guère plus riche. Ses puissants confédérés, Vénitiens et Espagnols, n'entendaient lui prêter secours que s'il les payait chèrement. Les autres mem-

1. Guicciardini, liv. III, cap. II, p. 375.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bres de la ligue promettaient beaucoup et ne donnaient rien, ou presque rien. C'est alors que Ferdinand, décidé aux plus grands sacrifices pour sortir de péril, autorisa comme on l'a vu plus haut son ambassadeur, à accepter, sans aucun débat, les conditions que le gouvernement vénitien lui imposait. En informant son ministre à la cour pontificale des difficultés de sa position, il lui recommandait de réclamer très-instamment de prompts secours d'Alexandre VI, et des envoyés de la ligue. « C'est avec des soldats et de l'argent, écrivait-il, et non avec de vaines assurances, que je puis l'emporter sur mes ennemis. Je suis au milieu de populations peu disposées à faire de grands sacrifices pour ma cause. Mes troupes sont inférieures en qualité aux Suisses et aux Français. Suppliez Sa Sainteté de m'envoyer sans retard, s'il le peut, mille fantassins et quelque cavalerie. Ne perdez pas un instant, parlez à tous, insistez[1]. »

Tel était l'état des choses dans le royaume de Naples vers la fin de l'année 1495. Tout dépendait du plus ou moins d'empressement que le roi de France ou les gouvernements italiens apporteraient à y envoyer de l'argent, et des forces suffisantes pour enchaîner la victoire. On sait qu'il ne fallait pas faire grand fond sur les promesses de Charles VIII. Quant aux gouvernements italiens, la crainte de supporter seuls une guerre avec la France l'emportait momentanément sur leur jactance habituelle. Incapables de faire eux-mêmes leurs affaires, comme on les connaît, il étaient tout disposés à appeler à leur aide les *barbares* qu'ils détestaient et dont ils ne savaient pas

1. 29 octobre 1495. La lettre est rapportée par Marino Sanuto, fol. 263, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se passer. C'est ce que nous allons voir encore, et cette fois ne sera pas la dernière.

Pendant que Pisans et Florentins sollicitaient Charles VIII de rentrer en Italie, Ludovic le More songeait bien moins à secourir le roi de Naples qu'à annexer à ses États Pise, Livourne et les villes de la Lunigiane. Comme il ne se sentait pas assez fort pour mettre cette entreprise à fin, il cherchait à s'assurer le concours du chef de l'empire. En même temps, il s'efforçait de convaincre le gouvernement vénitien de la nécessité d'opposer les Allemands à une nouvelle invasion française; et aussi d'ôter aux Florentins les villes maritimes qui dans leurs mains étaient, pour les armées de la France, une porte ouverte sur l'Italie. Tout à la fois, il ordonnait à Pallavicini, son ambassadeur, de donner à Charles VIII les assurances les plus positives de sa fidélité à exécuter les stipulations du traité de Verceil.

Les Vénitiens déclarèrent qu'ils prenaient les Pisans sous leur protection. Le 13 mars 1496, la Seigneurie signifiait aux Florentins que s'ils voulaient qu'on les laissât en paix, ils devaient rompre avec la France, se montrer bons et fidèles Italiens, et laisser Pise en liberté[1]. Un commissaire du Sénat portait à la jeune république une somme d'argent, pour l'aider à lever des soldats[2]. Un peu plus tard, Morosini amenait à Pise un secours de huit cents chevau-légers. Le duc de Milan s'empressa de joindre quelques troupes à celles de la Seigneurie. L'un et l'autre cherchaient à s'approprier cette ville tout en promettant de la rendre libre.

Longtemps le gouvernement de Venise hésita, quant

1. Malipieri, p. 428.
2. 12 mars. Porto-Venere, p. 335.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

au traité à conclure avec Maximilien. La crainte, s'il s'opposait à la venue de ce prince, qu'une armée française fût appelée encore une fois en Italie par Ludovic, l'emporta à la fin. Le 31 mai 1496, de nouvelles instructions prescrivirent à Foscari, l'ambassadeur de la République en Allemagne, d'offrir au chef de l'Empire dix mille ducats par mois, et la solde de deux mille Suisses pendant trois mois, s'il voulait venir en Italie, comme chef de la ligue pour combattre ses ennemis[1]. Sa réponse fut que Maximilien allait tout préparer pour remplir l'attente de la Seigneurie[2]. Le 16 juillet, un nouveau traité entre ce prince, le pape, le roi d'Espagne, Ludovic et Venise était signé dans cette ville. Le roi d'Angleterre y adhéra. Les confédérés se promettaient de chasser les Français du royaume de Naples, de leur fermer l'Italie, et d'empêcher Pise de retomber sous le joug des Florentins[3].

Les événements qui survinrent dans le midi de la Péninsule et la nouvelle que Charles VIII, après avoir une seconde fois quitté Lyon, prolongeait indéfiniment son séjour en Touraine, changèrent toute la face des affaires, sans procurer à l'Italie le repos et l'indépendance qu'elle avait perdus pour longtemps.

A Naples, le secours donné par les Vénitiens au roi Ferdinand II relevait les espérances du parti aragonais, pendant que Montpensier, laissé dans le dénûment, ne maintenait qu'à grand'peine sous le drapeau, les troupes mercenaires qu'il ne pouvait payer. Dans sa détresse, il s'était dirigé vers la Capitanate, tant pour se réunir à Virginio Orsini et à Savelli, qui lui amenaient

1. 31 mai 1496. Malipieri, p. 726.
2. Lansberg, 16 juin. *Dispacci*, etc. (Malipieri, p. 727.)
3. Malipieri, p. 739.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quatre cents cavaliers, que pour s'empárer du péage des troupeaux, qui, à l'approche de l'été, passaient des plaines brûlées de la Pouille dans le mont Gargano et l'Abruzze. Le produit de cette douane lui eût permis de rétablir l'ordre et la discipline dans sa petite armée. Ferdinand II l'y suivit de près. Déjà, une grande partie des troupeaux était arrivée entre San-Severo et Porcina, villages occupés par Virginio Orsini et Mariano Savelli, tandis que Montpensier, campé près de Troja, en était séparé par les frères Colonne, qui tenaient cette ville et l'importante forteresse de Lucera. Ferdinand II craignant que le gros de l'armée française ne le gagnât de vitesse, partit de Foggia à la tête de six cents lances, de huit cents chevau-légers et de quinze cents fantassins, avec lesquels il arriva au point du jour devant San-Severo. Il contint avec ses hommes d'armes le détachement moins nombreux de Virginio Orsini, pendant que sa cavalerie légère s'emparait de plus de soixante mille bêtes. Montpensier accourut. Chemin faisant, il rencontra près de Lucera huit cents fantassins allemands, armés de longues piques, qu'il essaya vainement d'enfoncer. Mais au passage de la petite rivière de Chalone, où les rangs de ce bataillon se désunirent, les Allemands, attaqués corps à corps par les hommes d'armes français, se firent tuer jusqu'au dernier plutôt que de se rendre. Faute de son artillerie, que Montpensier avait laissée en arrière, il ne put entrer dans Foggia. Le résultat de l'affaire fut que ni Français, ni Napolitains ne recueillirent le péage, et que les soldats restés maîtres de tout ce bétail, en tuèrent une partie pour en vendre les peaux. Le reste se dispersa[1].

1. Guicciardini, lib. III, cap. III, p. 397.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'effort de la guerre se concentra dans la Pouille et la Principauté. Huit cents Suisses et quelques fantassins gascons, partis de Gaëte, arrivèrent au camp français. Presque en même temps, vers les premiers jours de juin, Ferdinand II était rejoint à Lucera par le marquis de Mantoue et les Vénitiens. Don César d'Aragon, qui venait d'échouer devant Tarente, lui amena un nouveau renfort. Au moment d'en venir sérieusement aux mains, les deux armées se trouvaient presque égales en nombre : les Français supérieurs en infanterie, les Italiens avec une cavalerie plus considérable, mais moins solide. Les chances de succès eussent été en faveur de Montpensier, si le manque absolu d'argent, la difficulté de se procurer des vivres, et l'indiscipline des soldats mercenaires, ne l'eussent presque toujours empêché de tirer parti de ses avantages. A défaut de solde, ses gens se livraient à des excès qui jetaient le pays dans l'épouvante et exaspéraient les esprits. Ferdinand assiégea le bourg de Fragnito, près de Bénévent, le prit, et l'abandonna au pillage. Montpensier voulut l'en chasser, mais pendant qu'avec ses principaux officiers il faisait ses dispositions pour attaquer l'ennemi, sans lui laisser le temps de se rallier, les Suisses et les Allemands déclarèrent qu'ils ne se battraient point, si préalablement on ne leur payait les soldes arriérées. Comme on ne put les satisfaire, la plupart quittèrent leurs rangs. Cette occasion, la dernière qui s'offrit de remporter un grand succès, et peut-être de terminer heureusement la guerre, fut perdue. Dès lors, les affaires des Français ne firent qu'empirer dans le royaume. Une mésintelligence fatale existait entre Montpensier et Percy. A en croire les récits italiens, ce dernier, jaloux de son chef, avait engagé sous main les soldats

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à ne point combattre[1]. Ce qui paraît plus certain, c'est que, contrairement à l'avis d'Orsini et de Montpensier, il s'était opposé à ce qu'on livrât bataille à l'ennemi dispersé dans Fragnito. Après ce fâcheux incident, l'armée française, fort en désordre, se retira à Circello qu'elle ne put occuper, et où elle perdit, dans un engagement, Camille Vitelli, un de ses meilleurs capitaines. Un peu plus tard elle s'établit à Cazalbore près d'Ariano, pendant que Ferdinand, qui l'avait suivie de près, se retranchait, à un trait d'arc, sur de hautes collines, et évitait une rencontre pour ne rien mettre au hasard. Il se flattait que le manque d'argent et la difficulté de se procurer des vivres suffiraient pour lui livrer un ennemi qui s'affaiblissait de jour en jour, tandis que lui-même voyait ses forces grossir par l'arrivée, dans le royaume, des troupes de la ligue. Beaucoup d'Italiens à la solde de la France, las de servir sans être payés, désertaient leur drapeau pour le sien. Les princes de Salerne, de Bisignano, de Conza, rappelés dans leurs fiefs pour les défendre contre Gonzalve de Cordoue, quittèrent aussi l'armée française. Montpensier ne pouvant garder sa position, partit de nuit pour gagner Venosa, ville forte, à l'entrée des plaines de la Pouille, où il croyait trouver des ressources de toutes sortes; mais l'armée napolitaine, lancée à sa poursuite, l'atteignit à Atella, qu'il venait de mettre à sac, et où il fut contraint de s'enfermer.

Atella est située dans une vallée arrosée par un ruisseau, qui faisait tourner un seul moulin. Des montagnes de moyenne hauteur, et dont la pente est peu rapide,

1. Si credette che mosso da invidia, conforto copertamente i soldati a non combattere. (Guicciardini, lib. III, cap. III, p. 410.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'élèvent à moins de deux kilomètres de ses murailles, et l'entourent de trois côtés. Ce bourg, ruiné par le pillage, n'offrait plus aux Français des ressources suffisantes pour qu'ils y pussent tenir bien longtemps. Ferdinand II se logea aux environs, garda les routes, occupa les villages d'alentour, creusa de larges fossés pour empêcher les sorties, et fermer le passage aux convois de vivres que Montpensier faisait venir de Venosa. Le blocus se resserrant, l'unique moulin fut détruit, et on ne put moudre le peu de grains qui restait dans Atella. L'eau même manqua, et pour abreuver les chevaux de cette nombreuse cavalerie au ruisseau qui baignait les murs du bourg, chaque jour c'étaient de nouveaux combats. A en croire Comines, il était dû aux Français dix-huit mois et plus de solde, aux Suisses et aux Allemands un an et plus. Mais à défaut d'argent, ces derniers avaient eu le pillage de plusieurs petites villes et s'y étaient enrichis ; ce qui n'empêchait pas que chaque nuit bon nombre de lansquenets désertassent à l'ennemi, dans l'espérance trompeuse d'une paye plus régulière. « Plusieurs m'ont dit, « ajoute Comines, que si nos gens eussent été d'accord « pour combattre, il leur semblait qu'ils eussent gagné « la bataille, et quand ils l'eussent perdue, ils n'eussent « point perdu la moitié des gens qu'ils perdirent, en « faisant un si vilain accord qu'ils firent[1]. »

Dans ces entrefaites, de puissants renforts, venus de la Calabre et de la haute Italie, donnèrent à Ferdinand une supériorité de forces qui, en définitive, devait lui assurer la victoire. D'Aubigny, après avoir longtemps retenu, par d'habiles manœuvres, les Espagnols dans la

1. Comines, liv. VIII, ch. XXI, p. 390.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

province de Reggio, avait été si gravement atteint par les fièvres endémiques, qui règnent pendant l'été dans les lieux bas de la Calabre, qu'il avait dû quitter le commandement de sa petite armée. Gonzalve de Cordoue en profita pour marcher en avant. Il surprit à Laino, château de la Basilicate, un corps d'angevins, les mit en déroute, et fit prisonniers onze barons napolitains et la presque totalité de leurs soldats[1]. Après cet heureux coup de main, première victoire remportée par Gonzalve dans le midi de l'Italie, il conduisit à Ferdinand six mille hommes de bonnes troupes. Déjà, peu de jours auparavant, le duc de Gandie, le fils aîné d'Alexandre VI, avait amené au camp napolitain cent hommes d'armes à la solde du pape. Les assiégés achevèrent de perdre les ouvrages extérieurs qui protégeaient leurs sorties, et la place fut serrée de si près que rien n'y pouvait pénétrer. Les Espagnols emportèrent d'assaut un abreuvoir palissadé, pratiqué dans le ruisseau, et gardé par trois cents Suisses qui y périrent presque jusqu'au dernier. Un enseigne trouvé parmi les morts, avait la main droite coupée, la gauche mutilée, et serrait entre ses dents le drapeau qu'il avait porté[2]. Paul Vitelli, envoyé au fourrage avec cent cavaliers, fut attaqué par les Vénitiens du marquis de Mantoue, et rejeté dans Atella, laissant sur le carreau bon nombre de morts. Enfin, le 5 juillet, Montpensier envoya une partie de sa gendarmerie au devant d'un grand convoi de vivres qu'il attendait de Venosa. Cette troupe, surprise par les Stradiots, fut entourée, battue et mise en fuite. La perte des Français

1. Guicciardini, lib. III, cap. III, p. 416.
2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. IV, p. 107.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans ce combat malheureux, est évaluée à trois cents hommes par les historiens italiens[1]. Ferdinand fit fortifier le village de Ripa Candida, que traversait le chemin de Venosa, et tout espoir de ravitailler Atella devint dès lors pure chimère.

Le siége durait depuis un mois; l'occasion favorable de livrer bataille à l'ennemi, avant qu'il n'eût reçu ses renforts, avait été perdue. La nombreuse garnison d'Atella, affaiblie par la maladie, sans vivres, sans espérance d'être secourue, se voyait désormais réduite à désirer une capitulation. Percy en parla le premier, et obtint de Ferdinand une trêve de trois jours, durant laquelle, de concert avec Alviano et un capitaine suisse, il en discuta les conditions. Elles portaient que, pendant un mois, les assiégés resteraient dans la place, sans en pouvoir sortir, et que les vivres nécessaires leur seraient fournis chaque jour. Montpensier était autorisé à informer Charles VIII de sa situation. S'il n'était pas dégagé par des forces suffisantes, il s'obligeait, à l'expiration de ce terme de rigueur, à rendre la ville et toutes celles sur lesquelles il étendait son autorité, avec l'artillerie et les munitions de guerre qu'elles renfermaient. Les troupes conservaient leurs bagages. Les Français devaient être reconduits en France sur des navires fournis par Ferdinand; Orsini et les Italiens escortés jusqu'à la frontière napolitaine. Quant aux régnicoles, amnistie entière, avec restitution de leurs biens, était promise à ceux qui, dans un délai de quinze jours, feraient leur soumission au roi. Cette capitulation, que Comines appelle « un déshonnête et vilain appointement, » mais qui en réalité était

1. Pauli Jovii *Hist.*, *loc. cit.*, p. 106.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

devenue nécessaire, fut signée le 29 juillet 1496. Des otages répondirent de sa fidèle exécution. C'étaient, pour les Français, Percy et le bailli de Vitry; Paul Vitelli et Paul Orsini pour les Italiens, et, pour les Suisses, un de leurs principaux officiers[1].

Deux cents hommes d'armes et quatre mille deux cents fantassins sortirent d'Atella, et furent conduits à Castellamare, où les Français devaient être embarqués pour la France. Arrivés là, des difficultés s'élevèrent sur les termes de la capitulation. Ferdinand II, qui d'abord avait exécuté loyalement ses promesses, et prêté à Montpensier quelque argent qui servit à payer les Suisses[2], prétendit que toutes les places au pouvoir des Français, étant de droit sous l'autorité supérieure du lieutenant général, devaient lui être livrées. Montpensier alléguait au contraire que, par la volonté du roi, d'Aubigny était en Calabre, libre de toute dépendance; que Tarente, Gaëte et Venosa, étant commandés par des officiers qu'il ne nommait point, il n'avait aucun moyen de les obliger à ouvrir leurs portes; ce qui était vrai. Cette discussion servit de prétexte au vainqueur pour ne point tenir la parole donnée. Les vaisseaux promis n'étaient pas arrivés à Castellamare. On dit qu'ils ne tarderaient guère à être rassemblés à Baia, où les Français furent envoyés pour les y attendre[3]. Quant aux Orsini, Alexandre VI, qui destinait à ses enfants les possessions de cette opulente famille, menaça Ferdinand II des foudres de l'Église, s'il exécutait, à l'égard de ces feudataires du saint-siége, les con-

1. Villeneuve, tome XIV des *Mémoires sur l'hist. de France*, p. 70.

2. Malipieri, p. 429, porte la somme à dix mille ducats.

3. Simulando Ferdinando di voglierli lasciare partire. (Guicciardini, lib. III, cap. III, p. 418.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ditions du traité d'Atella. Virginio et Paul Orsini furent envoyés prisonniers au château de l'Œuf, puis déclarés rebelles par la cour romaine, qui prononça, le 26 octobre 1496, la confiscation de leurs biens. Virginio mourut dans sa prison l'année suivante, et le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné par ordre du Pape. Les soldats de cette famille furent attaqués et dépouillés dans l'Abruzze, en retournant chez eux. Plusieurs compagnies de lansquenets passèrent à la solde de Ferdinand. Les Français et les Suisses, restés fidèles au drapeau des lis, furent logés entre Baia et Pouzzoles, où la nourriture insuffisante que Ferdinand leur fournissait, et surtout le climat meurtrier de ce littoral, causèrent la mort d'un grand nombre d'hommes. Montpensier lui-même succomba « aucuns disent de poison, et autres de fièvre, ce que je croy mieux », nous dit Comines[1]. Vainement le marquis de Mantoue, son beau-frère, lui facilita des moyens d'évasion. Il voulut partager le sort de ses compagnons d'armes, et succomba le 11 novembre, en homme de cœur, au milieu d'eux[2]. De près de cinq mille combattants qui sortirent d'Atella, c'est à peine si quinze cents rentrèrent en France : « Je les vis revenir, dit Comines, et « par espécial les Suisses, qui de treize cents laissés à « Montpensier, n'étoient pas plus de trois cent cinquante. « Ils rapportoient toutes leurs enseignes, et montroient « bien à leurs visages, qu'ils avoient beaucoup souffert, « et tous étoient malades ; et quand ils partirent des na- « vires, pour un peu prendre l'air, on leur haussoit les « pieds[3]. » A tant de désastres s'était joint un mal nou-

1. Comines, liv. VIII, ch. xxi, p. 393.
2. Pauli Jovii *Hist.*, lib. IV, p. 108.
3. Comines, liv. VIII, ch. xxi, p. 393.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

veau, la *syphilis*, qu'ils rapportèrent en France. Ce mal, dont il n'est fait mention nulle part, avant l'expédition de Charles VIII, fut appelé par les Français, qui le prirent dans le pays conquis, *le mal de Naples;* et par les Italiens, qui virent les Français le répandre, *le mal français*. En Flandre et en Portugal, où il pénétra vers le même temps, c'était *le mal espagnol*. Un récit contemporain, nous apprend que de son temps on attribuait la *syphilis* à une influence, ou à un châtiment céleste[1]. Plusieurs historiens, et entre autres Guicciardin, alors vivant, et qui écrivait vers le milieu du seizième siècle, imputèrent aux compagnons de Colomb, d'avoir rapporté ce mal d'Amérique, au retour de leur premier voyage, en 1493. Laissant aux historiens de la médecine à décider cette question pathologique, bornons-nous à dire qu'en 1497, la syphilis se répandit en Europe avec une étonnante rapidité. A Paris, ses progrès causèrent un tel effroi que, pour les arrêter, le parlement ordonna à tout étranger infesté de quitter la ville dans les vingt-quatre heures, et fit défense aux domiciliés de sortir de leurs maisons[2].

Ferdinand envoya son oncle don Frédéric et Prosper Colonne, avec une partie de l'armée, mettre le siége devant Gaëte. Lui-même attaqua et prit par escalade le fort de San-Severino, dont il fit décapiter le commandant. Fabrice Colonne conduisit une autre division dans l'A-

1. Ex uno influxu cœlesti. (Marcellus Cumanus, *Sylloge curationum*, et *Observat. medicinal.* de Welschius.) Ce praticien vit revenir plusieurs Français et décrit ainsi les symptômes qu'il observa : *Attestator pati plures pustulas in facie et per totum corpus, et incipientes communiter sub præputio, vel intra præputium*, etc.

2. *Mémoires de Comines*, *Observation sur le livre VIII*, p. 494.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bruzze, qu'il acheva de soumettre. Enfin Gonzalve de Cordoue rentra en Calabre et réduisit d'Aubigny à accepter une capitulation, aux termes de laquelle il se retirait librement en France avec tous les siens[1].

Remarquons ici, qu'au mépris de la composition, les ambassadeurs de Ferdinand le Catholique et de Ludovic le More avaient sollicité le gouvernement vénitien de faire attaquer les Français dans leur retraite d'Atella, sous le prétexte que le roi de Naples avait traité avec eux sans l'autorisation de la ligue. « Venise n'a jamais rompu la foi à personne, libre aux confédérés de faire ce qu'ils veulent[2], » répondit fièrement le sénat, après avoir mis pendant deux jours l'affaire en délibération. Si on n'assaillit pas les Français, lorsqu'ils pouvaient encore opposer une résistance opiniâtre, le roi de Naples les livra à la *malaria*, moyen perfide, mais infaillible, de s'en défaire sans courir aucun risque.

A l'exception de Gaëte, de Tarente, de Monte-San-Angelo et de Venosa, où flottait toujours le drapeau de la France, le royaume de Naples était rentré sous la domination aragonaise. Restait à se rendre maître de ces places, et Dieu n'avait pas accordé cette dernière faveur à Ferdinand II. Au mois d'août 1496, ce prince avait contracté un mariage d'inclination et d'intérêt, tout à la fois, avec sa propre tante, princesse à peu près de son âge, sœur de son père et petite-fille du roi d'Espagne, dont Ferdinand II croyait, par une alliance de famille, s'assurer la protection. Au grand scandale du monde chrétien, le pape Alexandre avait autorisé cette union, que

1. Guicciardini, liv. III, cap. III, p. 420.

2. Loro sono in liberta di fare quello che li piace. (Malipieri, p. 440.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Église réprouvait. Enorgueilli de ses succès, prenant confiance dans l'avenir, Ferdinand s'était retiré à Somma, maison de plaisance au pied du Vésuve, pour s'y reposer, auprès de la jeune reine, des fatigues de la guerre. Il y tomba dans un grand épuisement, dont il ne se releva point. Pris d'une fièvre double tierce, puis de dyssenterie, suite d'un long séjour dans des lieux infectés de *malaria*, il mourut le 6 octobre, moins d'un an après son père, et sans laisser d'enfants. Don Frédéric, son oncle, à qui la couronne revenait par droit d'hérédité, se hâta de quitter le siége de Gaëte, qu'il commandait, et accourut à Naples, où le peuple le reçut avec de grandes acclamations et lui promit obéissance. L'historien Guicciardini fait cette remarque, qu'en trois ans le royaume avait été gouverné par cinq rois : Ferdinand Ier, Alphonse, Charles VIII, Ferdinand II et Frédéric, au milieu de grandes calamités, prélude de celles qui l'attendaient dans un avenir prochain [1].

Gaëte, commandée par un lieutenant du sénéchal de Beaucaire, avait reçu pendant l'été quelques secours d'argent et de vivres. En dernier lieu, le 18 août, vingt-six jours après l'évacuation d'Atella, un gros galion, envoyé de France par les soins du sénéchal, entrait à pleine voile dans le port, après avoir traversé la flotte ennemie [2]. Graziano Guerra, le commandant de l'Abruzze, voyant qu'il ne pouvait se maintenir dans cette province, s'était retiré à Gaëte avec huit cents chevaux. La ville, passablement approvisionnée pour plusieurs mois, tint jusqu'au samedi 19 novembre, et ne capitula qu'après

1. Guicciardini, lib. III, cap. III, p. 421.
2. Villeneuve, p. 82 et 83.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que d'Aubigny, qui partait du royaume, eut démontré au commandant l'inutilité d'une plus longue résistance. D'Aubigny négocia lui-même la composition, aux termes de laquelle la garnison retournait en France vies et bagues sauves [1].

Les choses se passaient tout autrement à Tarente. Le peuple de cette ville refusait de se soumettre à la dynastie aragonaise. Comme chacun présageait que les Français, laissés sans secours, ne tarderaient guère à capituler, le vœu presque unanime des habitants était de se donner aux Vénitiens, afin de trouver à l'abri du drapeau de Saint-Marc la paix, la sécurité et de grands avantages pour leur commerce. Le 2 octobre 1496, cet étendard fut arboré sur les murs de Tarente. Dès le même jour, les magistrats offrirent la ville à la République, en déclarant qu'en cas de refus, plutôt que de se rattacher au royaume, les Tarentins ouvriraient leurs portes aux Turcs. Le Sénat hésita d'abord. Refuser un port de cette importance, c'était perdre une occasion qui ne se représenterait plus; l'accepter, n'était-ce pas manquer à des engagements solennels, s'attirer enfin de justes reproches des membres de la ligue? Pour accorder ses scrupules avec ses désirs ambitieux, la Seigneurie envoya à Tarente un secrétaire chargé d'offrir, très-secrètement, un grosse somme au commandant français, au moyen de quoi cet officier livrerait la citadelle aux troupes vénitiennes. Cet agent devait tout à la fois engager, par quelques paroles de conciliation, le peuple à se soumettre au roi Ferdinand, qui promettait une amnistie générale

1. 18 novembre. Malipieri, p. 480. — Guicciardini, liv. III, cap. III, p. 445.

2. Octobre 1496. Registre secret du Sénat, p. 71.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et même quelque réduction des charges publiques. Si les Tarentins persistaient dans leurs résolutions, l'envoyé du Sénat était autorisé à prendre possession de la ville au nom de son gouvernement[1].

Le 9 décembre, le commandant français consentait à rendre la forteresse aux Vénitiens, moyennant douze mille ducats, et un sauf-conduit qui lui permettrait de se retirer librement en France avec sa garnison[2].

Cependant les Tarentins voyant la chose traîner en longueur, s'étaient dégoûtés de la domination vénitienne. Des pourparlers eurent lieu avec les Turcs et même avec don Frédéric, le nouveau roi, qui conservait un parti peu nombreux dans la ville. Ce prince fit si bien, que le 4 février 1497 il recouvra Tarente, le jour même où un officier turc se présentait pour en prendre possession au nom du sultan[3].

Rien ne restait désormais au roi Charles de sa rapide conquête. Une faveur extraordinaire, ou plutôt un caprice de la fortune, lui avait livré le royaume de Naples, presque sans qu'il eût eu à brûler une amorce. Sa légèreté, son imprévoyance, l'oubli dans lequel il laissa son armée après sa rentrée en France, le lui firent perdre sans retour.

Le gouvernement vénitien avait suivi d'un œil attentif les événements qui viennent d'être racontés. Longtemps troublé par la menace d'une seconde invasion des Français, il se rassurait en voyant Charles VIII prolonger indéfiniment son séjour en Touraine, sans prendre

1. Voyez dans Malipieri, p. 474 à 479, les lettres des magistrats et la réponse du sénat.

2. *Commemoriale*, p. 481.

3. Malipieri, p. 484.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

souci des troupes laissées à Naples. La capitulation d'Atella acheva de dissiper ses inquiétudes. Se repentant alors d'avoir appelé le secours d'une armée allemande, il avisa au moyen de se dédire de ses engagements. Le 13 août 1476, Foscari, son ambassadeur, recevait l'ordre de représenter à Maximilien que la présence du chef de l'Empire en Italie, où il n'aurait à combattre que de simples lieutenants du roi de France, porterait atteinte à sa dignité, et qu'elle pourrait d'ailleurs réveiller dans l'esprit de Charles VIII la pensée d'un retour en Italie, qui semblait abandonnée[1]. Mais Ludovic le More, plein du désir de tourner les armes impériales contre Florence, et s'il se pouvait contre Venise, afin de s'approprier Pise et Livourne, redoublait d'instances pour décider Maximilien à franchir très-promptement les Alpes. Il ne s'était jamais fié qu'à demi aux promesses du gouvernement vénitien, et ses inquiétudes redoublaient, en le voyant détourner ce prince de quitter l'Allemagne. Il disait à l'envoyé vénitien, avec cette duplicité de paroles qui lui était habituelle : « J'ai déclaré, en retirant mes troupes de Pise, que je ne songeais point à m'emparer de cette ville, sur laquelle j'ai pourtant d'anciens droits. Tout au contraire, votre gouvernement veut avoir le port de Livourne, et, à cet égard, mes renseignements sont certains. Quant à moi, je n'ambitionne, je vous le répète, rien de plus que ce que j'ai. Mais si mon État était menacé, plutôt que de vivre dans de continuelles alarmes, je m'accommoderais, n'importe à quelles conditions, avec le roi de France, et, par la force des choses, les confédérés suivraient mon

1. 3 août 1496. *Dispacci al senato veneto.* (Archiv. ital., t. VII, part. II, p. 807.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

exemple! J'ai fait beaucoup de mal à l'Italie, j'en conviens ; mais je l'ai fait à regret, pour ma propre conservation. La faute en est principalement au roi de Naples, et un peu aussi à la politique incertaine de votre gouvernement[1]. »

Il n'était pas facile de persuader à Maximilien, courtisé, sollicité comme il l'était par les ambassadeurs du pape, du roi de Naples, de Pise, de la république de Florence elle-même, de renoncer à une entreprise qui flattait sa vanité et son ambition. Le changement qui s'opérait dans la politique vénitienne l'irrita. « J'arriverai en Italie comme un ange, répondit-il à Foscari, mais si, faute de me soutenir, votre gouvernement, après m'avoir appelé, me force à rentrer honteusement en Allemagne, c'est en vrai démon que je m'en retournerai[2]. » Ne voyez-vous pas, à quelle fâcheuse extrémité votre pays serait réduit si j'avais voulu m'accorder avec le roi de France? Le duc de Milan aurait perdu son État et Venise tout ce qu'elle possède en terre ferme. Les Allemands, sachez-le bien, s'armeraient, même sans argent, plus volontiers contre vous que contre d'autres pays, avec une solde régulièrement payée.

Le 19 août, Maximilien arrivait à Sondrio, et le 26 à Como, où il se proposait d'attendre les troupes allemandes restées en arrière, pour se mettre à leur tête et faire à Milan une entrée solennelle. Peu de jours après, ce projet était abandonné. Renonçant, peut-être à l'instigation de Ludovic, à se montrer aux Milanais, le chef de l'empire parlait de s'embarquer à Gênes, pour ar-

1. Vigevano, 6 et 7 septembre 1496. Confesso che ho fatto gran male a l'Italia, etc. (*Dispacci Foscari*, n. 49 et 50, p. 829 et 842.)

2. 18 août 1496. *Dispacci Foscari*, etc., p. 809.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rêter en mer les débris de l'armée française de Naples, puis d'aller à Pise planter le drapeau impérial ; seul moyen, disait-il, d'empêcher d'autres puissances de s'emparer de cette ville. Enfin, il voulait chasser les Florentins de Livourne, s'ils refusaient d'entrer dans la ligue contre la France[1]. Comme Maximilien ne pouvait venir à bout de ses desseins sans les subsides promis par la république de Saint-Marc, il fit rédiger, de concert avec les ambassadeurs de la confédération, un écrit qu'il envoya à Venise, et dont voici une analyse succincte :

« L'empereur s'assurera du duc de Savoie, des marquis de Montferrat et de Saluces. Afin d'écarter tout soupçon quant aux vues attribuées au duc de Milan sur Pise, Sa Majesté Impériale ne permettra ni à ce prince, ni à aucun autre de s'approprier cette ville, et fera en sorte que les Pisans restent libres, au grand avantage de toute l'Italie. L'Empereur fera occuper Livourne, et contraindra les Florentins à entrer dans la ligue. Pour mettre cette entreprise à fin, il demandera à la république de Venise le secours de son armée, et aussi d'envoyer vers la frontière du Piémont des forces suffisantes, pour empêcher les Français de tenter quelque coup de main, pendant que Sa Majesté sera retenue en Toscane[2]. »

Quelques jours plus tard, Maximilien réclamait de la Seigneurie un prêt de trente mille ducats et l'armement de plusieurs divisions de galères, dont il avait besoin pour exécuter son entreprise contre la Toscane, et

1. 2 septembre 1496. *Dispacci Foscari*, p. 831.

2, Vigevano, 7 septembre, 1496. Capita rerum quæ conclusa sunt in consilio, per Cæsaream majestatem. (*Dispacci*, etc., p. 856.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour mettre Sienne en liberté. Au point où en étaient les choses, le gouvernement vénitien ne désirait rien tant que de se débarrasser du chef de l'Empire. Dès le 30 août, il avait chargé son ambassadeur à la cour pontificale d'obtenir que le pape engageât ce prince à rentrer de sa personne en Allemagne, en remettant à une époque plus éloignée le couronnement impérial[1]. La Seigneurie répondit à la demande de Maximilien en termes polis et mesurés, protestant de son désir sincère de maintenir la confédération, sans toutefois prendre d'engagement. Quant aux trente mille ducats, elle refusa de les prêter. Toutefois, comme elle craignait que les soldats mercenaires de l'armée impériale ne la quittassent pour passer sous le drapeau de la France, s'ils ne recevaient point d'argent, elle consentit à payer la somme promise pour chaque mois échu de leur service. Dix mille ducats furent envoyés à Maximilien, et servirent à donner un à-compte aux troupes. Afin de ne point laisser Pise et Livourne à l'absolue disposition de l'empereur ni du duc de Milan, Venise arma quelques galères, et consentit enfin à envoyer un corps de troupes pour prendre part aux opérations de la prochaine campagne[2].

Pendant un séjour qu'il fit à Vigevano, Maximilien avertit le roi et la reine d'Espagne que, voulant tirer vengeance de ses propres injures, il se proposait d'envahir la Provence, à la tête d'une force considérable, aussitôt qu'avec le concours des puissances alliées, il aurait mis ordre aux affaires de Pise, fait l'expédition contre Livourne, et forcé les Florentins à entrer dans la ligue[3].

1. Malipieri, p. 460.
2. Id., p. 466.
3. 18 septembre 1496. *Dispacci*, etc., p. 880.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A cet effet, il demandait aux souverains de l'Espagne, indépendamment d'une caravelle neuve, sur laquelle il monterait lui et sa suite, dix ou douze gros vaisseaux pour transporter son corps d'armée. Il les exhortait à envahir le Languedoc pendant que lui-même combattrait l'ennemi en Provence. A l'en croire, la plupart des princes allemands promettaient de pénétrer par la Savoie dans le comté et le duché de Bourgogne. Enfin onze cents cavaliers et trois mille neuf cents fantassins allemands, assemblés sur les Marches de la Lorraine, se tenaient prêts à entrer en Champagne. « Bien difficilement, écrivait-il, Charles VIII, attaqué ainsi partout à la fois, pourra résister à une si formidable invasion. »

L'automne venue, la guerre recommença vers les Pyrénées, sans toutefois que les armées ennemies, bien que fort près l'une de l'autre, en vinssent sérieusement aux mains. Saint-André et la Roche-Aymon, qui occupaient Narbonne avec deux mille Suisses et huit cents hommes d'armes, ne pouvaient empêcher don Henriquez de Gusman, le général espagnol, de faire des courses jusqu'aux portes de cette ville. Charles VIII, de retour à Lyon, envoya en Languedoc plusieurs compagnies d'ordonnance, et commanda aux milices de la province de se rassembler. Ces troupes présentaient un effectif d'environ dix-huit mille hommes. Saint-André pénétra avec elles en Roussillon, et mit le siége devant Salces, qu'il emporta d'assaut, le 8 octobre, après dix heures de combat, bien que la garnison fût très-forte. Elle fut passée au fil de l'épée, et la ville réduite en cendres. Le général espagnol entendait la canonnade de Perpignan, qui n'est qu'à deux lieues de Salces; mais comme il croyait que cette place arrêterait longtemps les Français, il ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bougea point. Saint-André n'était pas autorisé à aller plus avant, et fit retraite en bon ordre. Gusman le suivit, non toutefois pour lui présenter la bataille, mais pour proposer une trêve, qui fut conclue jusqu'au 17 janvier de l'année suivante [1].

Cependant les Suisses et les lansquenets, dont la solde devait être payée avec l'argent que le chef de l'Empire demandait à Venise, s'étaient mis en marche vers l'Italie. Dès le 14 septembre, trois cent cinquante chevaliers allemands entraient à Vigevano, pendant que deux mille Suisses arrivaient à Côme [2]. D'autres détachements les suivaient de près. Maximilien, persuadé que bien inutilement il attendrait de nouveaux subsides, se mit en marche le 23 septembre, et quatre jours après il était reçu à Gênes avec de grands honneurs. Huit galères vénitiennes, deux génoises, trois vaisseaux, deux brigantins, et douze bâtiments plus petits, mouillaient dans le port. Pour se procurer des navires de charge, Maximilien emprunta mille ducats aux ambassadeurs de Venise; le gouvernement de la République donna deux mille deux cents ducats, et la flottille put être armée en partie. Le 8 octobre, de grand matin, malgré les réclamations des capitaines, qui demandaient à compléter leurs équipages, Maximilien fit lever l'ancre, et ordonna de cingler vers Pise. Les vents contraires le retinrent longtemps dans les petits ports de la rivière du Levant, et ce ne fut que dans la nuit du 21 octobre qu'il entra dans cette ville. Les Pisans lui prodiguèrent, non moins qu'au roi de France, les hommages et les marques d'un dé-

1. D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. V, p. 88.
2. Vigevano, 14 septembre. *Dispacci*, etc., n. 58, p. 882.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vouement sans bornes. On fit de la statue de Charles VIII ce qu'on avait fait deux ans auparavant du lion de Florence. Comme c'est la coutume de ce peuple d'Italie, dit Comines, « d'ainsi complaire aux plus forts, » le roi, mis en pièces, alla rejoindre dans le fleuve les débris du lion, et l'aigle impériale prit sa place sur la colonne[1]. Le peuple supplia Maximilien de délivrer pour jamais Pise de la domination de Florence, et promit d'être envers lui obéissant et dévoué jusqu'à la mort. Commandement fut fait au gouvernement florentin de soumettre ses prétentions à la décision du chef de l'Empire, juge suprême au temporel, et comme la Seigneurie refusa de déposer les armes, si préalablement Pise n'était rendue, Maximilien lui déclara la guerre[2].

Les Florentins attachaient un bien plus grand prix à la possession de Livourne qu'à celle de Pise. Ils appelaient la première de ces villes l'*œil de leur tête*[3]. Elle avait été tout récemment approvisionnée de vivres; ses murailles étaient dans le meilleur état; trois cents hommes d'armes, deux cents chevau-légers et quelques compagnies d'infanterie y tenaient garnison. Quant aux troupes des confédérés qui devaient se joindre aux Allemands de l'Empereur, les Vénitiens annonçaient l'envoi d'une vingtaine de lances, de six cents Stradiots, et au besoin de quinze cents soldats d'infanterie. Le comte de Cajazzo n'avait pas avec lui plus de soixante chevau-légers, et il attendait cinquante lances seulement; le gros de l'armée milanaise étant retenu à la frontière du

1. Comines, liv. VII, ch. IX, p. 189.

2. Pise, 24 octobre. *Dispacci*, etc., n. 81, p. 925.

3. La giudichiamo l'occhio del capo nostro. (9 novembre 1496, *Nég. dipl.*, p. 498.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

duché, pour l'opposer à un retour offensif des Français. Ces forces, bien que peu considérables, parurent suffisantes pour prendre Livourne, et Maximilien résolut d'attaquer vigoureusement cette ville, par terre et par mer[1].

Mais l'argent manquait, et les vivres, rares dans toute la Toscane, s'y vendaient à haut prix. Venise elle-même voyant ses dépenses excéder de plus en plus les recettes, donnait moins régulièrement la solde. Les troupes vénitiennes murmuraient. Les Stradiots, dont les chevaux mouraient de faim, refusaient de marcher si on ne les payait. Pour apaiser les Allemands, Maximilien les envoya à la maraude aux environs de Volterra, où plusieurs bourgs furent par eux mis au pillage. Lui-même était si dénué, que n'ayant pu obtenir du comte d'Entragues, qui le visita à Pise, un prêt de deux mille ducats, il réduisit sa demande à deux ou trois cents ducats, en affirmant qu'il ne lui restait pas un denier pour sa table[2].

Le 29 octobre, une flottille française de deux vaisseaux, sept barques chargées de vivres, dont trois avaient été nolisées en Provence par les Florentins, un galion, et un gros navire appelé *la Normande*, du port de douze cents tonneaux, et portant quatre cents soldats, destinés à renforcer la garnison de Gaëte, passait à la vue de la flotte impériale, que le mauvais temps retenait vers la Meloria. Le même jour elle entrait à Livourne, à la faveur d'un grand vent de mer. Les troupes de débarquement, jointes à la garnison, firent une sortie, et

1. Pise, 23 octobre 1496. *Dispacci*, etc., n. 82, p. 927.

2. Con dire che non ha pure un quattrino per la sua mensa. (25 octobre 1496, *Dispacci*, etc., n. 86, p. 935.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dispersèrent un corps d'observation de sept à huit cents Allemands, campés non loin des murailles. La flottille reprit la mer bientôt après ; les bâtiments équipés en Provence, pour retourner chez eux, la *Normande*, avec les troupes françaises, pour remplir sa mission. Ordre fut alors donné par Maximilien aux détachements confédérés, établis dans les villages d'alentour, de se rassembler devant Livourne afin d'en presser le siége, sous la direction du comte de Cajazzo. Au commencement de novembre, l'artillerie impériale jeta des bombes dans la ville, sans y faire de grands dégâts. Pendant ce temps, l'Empereur, monté sur la flotte avec une partie de ses Allemands, s'avançait jusqu'à la coupure d'un grand étang entre Pise et Livourne. Mais une furieuse tempête, qui dura plusieurs jours, sépara ses navires, en coula quelques-uns et causa aux autres de grosses avaries: Maximilien lui-même rentra à Pise avec sa galère à demi-brisée. Les choses nécessaires pour réussir dans son entreprise manquaient, et faute de ressources, il ne pouvait se les procurer. Le lecteur n'a pas oublié que les Vénitiens ne secondaient le chef de l'Empire qu'à contre-cœur, et qu'ils refusaient de satisfaire à ses demandes d'argent. Comme chacun désirait de s'approprier Livourne, on ne décida point à qui cette ville appartiendrait, quand les confédérés s'en seraient rendus maîtres. Maximilien se plaignait amèrement des Génois et de Ludovic lui-même, qui ne lui donnaient presque aucun secours, après l'avoir appelé en Italie[1]. Une dernière fois, il réclama de l'ambassadeur vénitien au moins cinq cents ducats, à défaut desquels il voulait renoncer à l'entre-

1. Malipieri, p. 480.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prise [1]. Tout porte à croire que cette faible somme ne se trouva pas. Ce qui est certain, c'est que, dans l'entrefaite, l'Empereur abandonna le siége de Livourne. Pour procurer un peu d'argent à ses soldats, il leur fit dévaster quelques nouveaux villages. Fatigué, dégoûté des gouvernements italiens, il quitta subitement la Toscane sans en prévenir ses alliés, et reprit par Sarzane et Parme le chemin de la Lombardie, où il arriva dans les derniers jours de décembre. A Cusago, bourg à six milles de Milan, il eut avec Ludovic une entrevue, à la suite de laquelle il consentit à passer l'hiver dans la haute Italie, avec mille chevaux et deux mille fantassins, moyennant que les confédérés lui payeraient vingt-deux mille florins du Rhin par mois. Mais tout à coup, et sans attendre la réponse de Venise, il gagna Como, pour y traverser le lac et passer en Allemagne. A peine entré dans cette ville, et pendant qu'il était à table, on l'avertit, que le légat pontifical venait d'arriver. Il se jeta alors dans une barque avec tant de précipitation, que l'envoyé pontifical put à peine lui adresser du rivage quelques graves paroles. Sans s'arrêter, Maximilien répondit que de pressantes affaires l'appelaient dans l'Empire, et que plus tard on le reverrait en Italie [2]. C'est ainsi qu'il repassa les Alpes, laissant le pays qu'il avait prétendu pacifier, mais où il s'était montré moins en empereur qu'en condottiere, tout aussi troublé que jamais, et mal préparé à repousser de nouvelles invasions.

1. 16 novembre 1496. *Dispacci*, etc., p. 944.
2. Guicciardini, lib. III, cap. IV, p. 443.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHAPITRE IX

DERNIÈRES ANNÉES DE CHARLES VIII.

Charles VIII à Amboise. — Il apprend que le royaume de Naples est perdu pour lui. — Sollicitations et inquiétudes des Florentins. — Quelques seigneurs italiens pourront se joindre au roi, s'il rentre en Italie. — Échec des Français en Ligurie. — Le duc d'Orléans s'obstine à ne pas quitter la France. — Alexandre VI et les Orsini. — Le pape reprend Ostie. — L'Italie est délivrée de l'Invasion étrangère. — Son état moral et politique. — Les Borgia et Rome. — Florence et Savonarola. — Naples. — Ferrare. — Venise. — Milan et Ludovic le More. — Charles VIII parle autant que jamais de reprendre ce qu'il a perdu. — Il projette de réformer sa vie. — D'utiles ordonnances sont rendues. — Négociations du roi d'Espagne avec la France. — Embellissement du château d'Amboise. — L'imprimerie et les manuscrits sur vélin. — La ligue italienne est sur le point de se rompre. — Demandes faites aux Florentins par le roi. — Florence, désabusée de croire aux promesses de la France, se tourne du côté de l'Espagne. — Mort de Charles VIII. — Sensation produite en Italie par cet événement.

« Depuis le commencement de 1496 jusqu'en l'an 1498, « nous dit Comines, le roy ne fit autre chose en Italie, « et me trouvay tout ce temps avec luy. Il alloit de Lyon « à Moulins, et de Moulins à Tours, et partout faisoit « des tournois et des joutes, et ne pensoit à autres « choses [1]. » Il eût été plus vrai de dire que ce prince ne

1. Comines, liv. VIII, ch. XXIII, p. 407.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fit rien de ce qu'il avait promis pour conserver le royaume de Naples, mais qu'au milieu des plaisirs auxquels il se livrait avec passion, jamais il n'abandonna le projet d'une nouvelle guerre. Il en parlait sans cesse; il annonçait aux Italiens son prochain départ de France, à la tête d'une force irrésistible, et se disait fermement résolu à ne point déposer les armes qu'il n'eût tiré vengeance de ses ennemis et relevé la fortune de ses partisans. A l'en croire, s'il différait, c'était pour faire de plus grands préparatifs, pour réunir ce qui lui avait manqué dans sa première campagne. « Ceux qui avoient plus de crédit à « l'entour du roy estoient tant divisés, ajoute Co- « mines, que plus ne pouvoient. Les uns vouloient que « l'entreprise continuât (c'estoient le cardinal et le séné- « chal), voyant leur profit et authorité en la continuant « et passoit tout par eux. D'autre costé estoit l'ami- « ral (Graville), qui y voyoit moyen de retourner à sa « première authorité et les autres à la perdre[1]. » Le roi, très-occupé des bâtiments qu'il faisait élever à Amboise, et qui l'y rappelaient souvent, donnait sur le fait de la guerre des ordres que le vent emportait. Si quelque secours était envoyé aux places quand elles tenaient encore, on sait qu'il était insuffisant, et ne rendait aucun service, faute d'arriver en temps utile.

Depuis que, par un dernier traité, le roi avait promis de rendre les villes de Toscane, les Florentins, menacés par de nombreux ennemis, passaient sans cesse de l'espérance au découragement. Moins d'un mois après l'arrivée de Charles VIII en Touraine, Soderini, ambassadeur à la cour de France, s'exprimait ainsi dans un

1. Comines, liv. VIII, ch. XXIII, p. 407.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rapport qu'il adressait à la Seigneurie : « Soyez assurés « que vous ne verrez pas beaucoup d'effets, soit sur « terre, soit sur mer, de ce qu'on vous promet[1]. » Dès le lendemain, à la suite d'une entrevue avec un des ministres dirigeants, Guasconi, le second envoyé, écrivait : « Il « faut reprendre courage, bien que les choses n'aillent « pas aussi vite que nous le désirons. Rassurez les « nôtres, afin qu'ils continuent à se bien défendre, jus- « qu'à la prochaine arrivée du roi. Vous serez alors dé- « livrés de toutes vos angoisses. » En finissant, il ajoutait ces paroles : « Si les promesses qu'on nous fait ne se « réalisaient point, je dirais que tous ici se sont enten- « dus pour nous tromper, et je ne croirais plus à per- « sonne dans le monde[2]. » Dix jours plus tard, ce n'était plus le même langage. « L'expédition se fera, écrivait « cet envoyé, et on fait de grands préparatifs sur terre et « sur mer; mais ce sera plus long que nos nécessités « ne l'exigeraient : chose dont ils s'inquiètent ici beau- « coup en paroles, fort peu en réalité[3]. »

Le premier avis de la capitulation d'Atella parvint à Charles VIII pendant son séjour en Touraine. Au dire d'un de ses serviteurs, bien qu'il ne se pût persuader que la ruine de ses affaires fût aussi complète, il s'en montra fort troublé, se plaignit de tout le monde et principalement de ceux qui l'avaient poussé à l'entreprise de Naples[4]. Les chefs italiens qui ne l'avaient pas suivi et le duc d'Orléans lui-même voulaient se rendre

1. 18 juillet 1496. *Nég. diplom.*, p. 680.
2. 23 juillet 1496. *Nég. diplom.*, p. 681.
3. 28 juillet. *Nég. diplom.*, p. 682.
4. Di quelli massime, che lo avevano persuaso le cose del reame di Napoli. (Lyon, août 1496. *Nég. diplom.*, p. 688.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

près de lui, à Amboise, afin de le ramener, s'ils le pouvaient, à Lyon. « Je compte partir le 18 août, écrivit le roi, et je ferai diligence; que personne ne vienne donc, on ne me trouverait plus ici [1]. » Cette promesse fut, comme tant d'autres, mal gardée; Charles VIII ne partit pas et retourna à ses plaisirs habituels. Pour l'en tirer, il ne fallut pas moins que la perte de la Calabre, la mort de Montpensier, et la déplorable situation du débris d'armée que l'air pestilentiel de la côte de Baies réduisait presque à rien. Il était encore à Amboise vers le milieu d'octobre [2]. Le 11 novembre 1496, une ordonnance rendue en conseil nous le montre de retour à Lyon.

Un nouvel ambassadeur florentin vint l'y trouver; ses instructions avaient été rédigées le 9 novembre pendant le siége de Livourne, peu de jours après que les navires qui avaient prêté secours à la garnison de cette ville, en étaient partis. La Seigneurie faisait de pressantes instances pour décider Charles VIII à descendre en Italie, puis elle mettait sous ses yeux l'état de ce pays, depuis que les Français avaient perdu le royaume de Naples. Là, Frédéric d'Aragon rétablissait l'ordre public et ralliait à sa cause la plupart des barons du parti angevin. De son côté, le pape s'efforçait de détruire la puissance des Orsini. De ses possessions dans l'État ecclésiastique, cette famille ne conservait que deux forteresses, Bracciano et Cerveto, et si elles étaient prises, Florence serait en péril. Les Vénitiens et les Milanais étaient à Pise. Enfin le gouvernement florentin avait encouru le ressentiment

1. *Nég. diplom.*, p. 689.
2. Amboise, 9 octobre. *Ordonnances*, t. XVI, p. 557.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des autres États de la Péninsule, qui ne lui pardonnaient pas son alliance avec la France. Faute d'un prompt et puissant secours, la république se verrait dans la nécessité de pourvoir à son propre salut par d'autres moyens.

La Seigneurie ordonnait enfin à son ambassadeur de parler résolûment au roi, de lui faire savoir que le pape, l'Empereur et le duc de Milan employaient promesses et menaces pour la décider à se tourner contre la France. « Notre situation est si difficile, disait-elle en finissant, que, si dans trois semaines le roi ne nous tire pas de péril, nous prendrons tel parti que la circonstance exigera [1]. »

En réalité, les Florentins craignaient d'entrer dans une ligue dont le duc de Milan était un des principaux membres. Ce motif les retenait dans le parti de la France. On sait que Ludovic, ennemi de leur liberté, voulait s'emparer des ports et des meilleures places de la République; c'était pour elle un danger permanent. Savonarola, toujours en crédit près du peuple, qui ne faisait rien sans le consulter, lui persuadait que le seul moyen de sortir de peine était de conserver son antique alliance avec la France. « Charles VIII, disait-il [2], retour-
« nera derechef en Italie, pour accomplir la mission
« que Dieu lui a donnée de chasser les tyrans et de
« réformer l'Église par l'épée. Au cas qu'il ne le ferait
« point, Dieu le punirait cruellement. Évitons toute-
« fois, ajoutait-il, d'entrer dans les querelles des gou-
« vernements de la Péninsule, comme dans celles de

1. Florence, novembre 1496. *Instructions aux ambassadeurs*, etc. (*Nég. diplom.*, p. 695.)

2. Comines, liv. VIII, ch. XXVI, p. 434.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« la France avec d'autres États. » Le temps s'écoulait, et Charles VIII, tout en promettant de faire diligence, n'arrivait pas, ce qui commençait à ébranler la confiance du peuple. De plus, Savonarola venait d'être excommunié par le pape, et la bulle, affichée dans les principales églises de Florence, jetait du trouble dans les esprits[1]. Les *arrabiati*, ennemis du réformateur, et certains ordres religieux jaloux de sa popularité, se donnaient pour les vrais défenseurs de l'Église, et ne craignaient plus d'attaquer celui qu'ils qualifiaient d'imposteur et de faux prophète. Ils faisaient contre lui des chansons, des satires, qu'on répétait jusque sous les fenêtres du couvent de Saint-Marc, habité par Savonarola. C'était en cette conjoncture qu'une Seigneurie nouvellement élue, et dont certains personnages contraires à l'alliance française faisaient partie, avait donné à son ambassadeur les instructions dont il vient d'être parlé.

Le départ de Maximilien pour l'Allemagne, le peu d'accord qui se manifesta entre les Milanais et les Vénitiens, le retour de Charles VIII à Lyon et les assurances qu'il répéta de l'entrée prochaine de ses troupes en Italie, retinrent, pour cette fois encore, les Florentins dans son alliance.

Les sollicitations parties de Florence n'étaient pas les seules qui fussent faites au roi pour qu'il ouvrît incessamment la campagne. Dès avant la chute de Gaëte, plusieurs petits princes italiens, exposés à être détruits par des voisins ambitieux, s'étaient dits prêts à se joindre à son armée dès qu'elle aurait passé les monts. Le duc

1. 12 mai 1497. Le titre est rapporté par M. Perrens, *Hist. de Savonarola*, p. 362.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Ferrare, placé entre l'État vénitien et le duc de Milan, se croyait en péril. Pour mettre sa fortune et celle de ses enfants à l'abri des desseins ambitieux de ce gendre, dont il se méfiait non sans motif, il faisait offrir au roi cinq cents hommes d'armes et deux mille fantassins. Le marquis de Mantoue, devenu suspect au gouvernement ombrageux de Venise, qui venait de lui ôter le commandement de son armée, et Bentivoglio, seigneur de Bologne, pouvaient donner, l'un trois cents lances, l'autre cent cinquante; les Orsini et la Rovère, le préfet exilé de Rome, un millier de chevaux. Mais, à l'exception des Florentins, ces auxiliaires entendaient que le roi prît à sa charge la dépense, qui était de cent ducats par an pour chaque homme d'armes. « A un autre « que le roy de France, dit encore Comines, à qui ce « récit est emprunté en grande partie, ce seroit se mettre « à l'hôpital, de vouloir entendre au service des Italiens « et à leurs secours et entreprises; car toujours y mettra « ce qu'il aura, et n'achevera point. » Il est toutefois assez probable que si Ludovic eût été soudainement assailli par ces auxiliaires, joints aux forces que Trivulce pouvait rassembler et à celles dont le duc d'Orléans devait avoir la conduite, difficilement il eût pu leur résister. « Le duché de Milan gagné, ajoute Comines, le royaume de Naples se recouvroit de lui-même[1]. »

Le seul moyen de n'avoir plus à redouter les perfidies de Ludovic était de le chasser de Milan, et la haine que le peuple lui portait devait favoriser l'entreprise. La possession de Gênes et des côtes liguriennes ne paraissait pas moins nécessaire; mais les forces dont le roi

1. Comines, liv. VIII, ch. XXII, p. 396 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

disposait n'étant pas suffisantes pour exécuter en même temps l'une et l'autre expédition, trop aisément il se laissa persuader, pour la seconde fois, par Battistino Fregose, ancien doge de Gênes, et par le cardinal de la Rovère, de porter en premier lieu la guerre en Ligurie. Pour favoriser l'entreprise, on comptait, à la cour de France, sur les discordes intestines qui étaient à Gênes, snr l'esprit remuant de ce peuple « enclin à toutes mutations [1], » et enfin sur le mécontentement que lui causait l'abandon par Ludovic, des intérêts génois, dans l'affaire des villes de la Lunigiane. A en croire les deux cardinaux, le parti puissant qu'ils disaient avoir dans la ville et à Savone n'attendait que le signal pour lever le masque et se joindre aux Français. Trivulce fut envoyé à Asti avec mille lances, trois mille Suisses et autant de Gascons [2]. Afin de s'attacher, s'il se pouvait, cet Italien, bon *condottiere*, mais coupable d'avoir abandonné dans le péril le prince qu'il servait, Charles VIII l'avait nommé chambellan et membre du grand conseil, puis gratifié de la seigneurie du château du Loir [3]. Trivulce avait bien servi le roi à Fornoue, et dans la retraite de l'armée jusqu'en Piémont. Il se montrait d'autant plus dévoué aux intérêts de la France, qu'il comptait qu'elle le vengerait de Ludovic, son ennemi capital. Ordre lui fut donné d'appuyer l'entreprise contre la Ligurie, en se gardant toutefois d'attaquer, sans un ordre exprès, les terres du duché de Milan. Le roi annonçait que son cousin d'Orléans serait mis à la tête d'une nouvelle armée,

1. Comines, liv. VIII, ch. XXII, p. 402.
2. Guicciardini, lib. III, cap. V, p. 454.
3. Lyon, février 1496 (1497). Arch. impériales de France, P. 2382.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et suivrait de près Trivulce, pour envahir avec lui la Lombardie en temps opportun.

Six galères parties de Marseille devaient longer la côte ligurienne et combiner leur marche avec celle de l'armée. Enfin le roi exhorta les Florentins à envoyer des troupes dans la Lunigiane et dans la Rivière de Levant contre le marquis Malaspina, allié des Génois, pour faire une utile diversion.

Frégose se flattait de surprendre les Adorne. Tout en se disant le serviteur zélé du roi de France, sa pensée était de ne laisser à ce prince que le vain titre de suzerain, et d'assurer à lui-même et aux siens la réalité du pouvoir. Rien de tout cela ne réussit. Les opérations de la campagne furent mal combinées. Au lieu de marcher rapidement sur Gênes avec toutes les forces qui étaient rassemblées, on voulut attaquer en même temps cette ville et Savone. La Rovère, avec deux cents lances et trois mille fantassins, prit Vintimiglia, puis s'avança le 30 septembre jusqu'auprès de Savone, le lieu de sa naissance, que certains habitants avaient promis de lui livrer[1]. Contre son attente, personne ne se montra. Comme la nouvelle vint qu'un Adorno était sorti de Gênes avec une forte infanterie, le cardinal ne jugea pas à propos de l'attendre, et se retira sous le château d'Altare, dans le Montferrat. Quant à l'autre expédition, Trivulce et Frégose s'étant joints, occupèrent Novi, poste avantageux, pour interdire toute communication entre Milan et Gênes. Sans chercher à pénétrer plus loin, Trivulce se sépara de Frégose et alla prendre Bosco, forteresse du comté d'Alexandrie, qui dépendait du duché

1. Comines, liv. VIII, ch. XXII, p. 403. — Malipieri, p. 482.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Milan. Il prétendait que cette position lui était nécessaire pour arrêter les ennemis qui, d'Alexandrie, voudraient se porter contre les deux corps français. Ce mouvement, hors de propos, divisa les forces qu'il eût fallu tenir unies, fit tirer en longueur la marche sur Gênes, et donna à Ludovic, qu'on avait pris au dépourvu, le temps de se mettre en défense. Au premier avis de l'approche des Français, il avait supplié le gouvernement vénitien de ne le point abandonner. Le Sénat, malgré le mauvais état où tombaient les finances de la République [1], envoya le 5 février vingt mille ducats à Gênes pour l'équipement de quatre navires destinés à porter dans la ville quinze cents fantassins. Ordre fut donné à l'historien Malipieri, qui commandait la flotte vénitienne dans les eaux de Pise, d'aller de sa personne avec huit galères défendre, contre les navires français, le port de Gênes. Enfin le comte de Pitigliano, nouvellement nommé capitaine général, ou, comme on disait à Venise, gouverneur des troupes de terre, en remplacement du marquis de Mantoue, conduisit à Alexandrie quinze cents cuirassiers et trois cents Stradiots pour barrer à Trivulce l'entrée du Milanais. De son côté, Ludovic était parvenu à rapprocher les Fieschi des Adorne. Il prit à sa solde les Allemands restés en Italie après le départ de Maximilien, et les envoya à Gênes, dont il fit réparer à la hâte les fortifications. Frégose s'étant présenté devant cette ville sans y exciter le soulèvement qu'il se promettait, courut rejoinde Trivulce, à qui le cardinal de la Rovère s'était déjà réuni. Cette concentration des forces françaises se fit trop tard. Déjà les Florentins, après quelques

1 Sebbene aggravata di debiti. (Malipieri, p. 484.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avantages obtenus dans la Lunigiane, s'en étaient retirés à la persuasion de Ludovic, qui les exhortait à se bien garder chez eux, et à ne plus favoriser les étrangers qui portaient la guerre et la ruine en Italie[1]. Trivulce attendit vainement le renfort que le duc d'Orléans devait amener. Les forces ennemies grossissaient de jour en jour, et bientôt le manque d'argent et la difficulté de se procurer des vivres l'obligèrent à faire retraite. Il laissa de faibles garnisons à Novi et à Bosco, puis, avec le reste des troupes, il retourna à Asti. Les fantassins furent congédiés, et cette expédition, qui avait coûté de grosses sommes, finit misérablement, sans profit ni honneur.

Le bruit courait, dit l'historien de Florence, que Ludovic le More donnait beaucoup d'argent à ceux qui avaient l'oreille de Charles VIII, notamment au cardinal de Saint-Malo et au duc de Bourbon lui-même, pour qu'ils rendissent impossibles toute nouvelle expédition contre l'Italie[2]. Mais en rapportant ici cette vague accusation, qu'aucune preuve ne confirme, ajoutons qu'elle émane d'un écrivain peu favorable à la France, et qui, sans oser l'affirmer, en parle comme d'une imputation écoutée avec faveur, et qui trouvait des échos au delà des monts. Saint-Malo avait été sans doute un des plus ardents promoteurs de la guerre de Naples lorsqu'il aspirait à la dignité de cardinal; mais il n'avait plus rien à attendre d'une seconde entreprise pour reconquérir ce qu'on avait perdu. Intendant général des finances, il ne voyait d'ailleurs aucun moyen de procurer l'argent que l'Italie ne fournissait plus, et qu'il eût vainement de-

1. Macchiavelli, *Frammenti storici*, 1497.

2. Era fama che Ludovico donasse assai al duca di Borbone, etc. (Guicciardini, lib. III, cap. v, p. 458.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mandé à la France. Tout naturellement et sans qu'il fût nécessaire de le corrompre, il devait être porté à mettre des entraves aux projets aventureux du roi plutôt qu'à le seconder, et si extérieurement il s'y montrait favorable, c'était pour ne point encourir la disgrâce de son maître. Quant au duc et à la duchesse de Bourbon, est-il besoin de rappeler qu'ils avaient déconseillé, autant qu'ils l'avaient pu, la première entreprise : à plus forte raison devaient-ils désapprouver celle qu'on projetait, et qui, aux yeux des gens sages, paraissait plus hasardeuse encore que l'autre.

Le duc d'Orléans, qu'on a vu poussant vivement à la guerre, s'obstinait depuis quelque temps à ne point quitter Lyon, bien que sa maison l'eût devancé en Italie; que le corps d'armée mis sous ses ordres, eût reçu un à-compte sur la solde et l'attendît à Asti. « Ledit duc, « dit Comines, ayant ainsi mué de propos, réquit au « roy par deux fois, qu'il lui pleust mettre cette matière « au Conseil. Ce qui fut fait par deux fois, et m'y trouvay « présent, et fut conclu, sans une voix au contraire, « qu'il y devoit aller, veu qu'on avoit asseuré tous les « amis en Italie, lesquels avoient fait grosse dépense, « et se tenoient prests[1]. » Orléans ne se crut-il pas assez fort, ou plutôt se voyant, par la mort du Dauphin, le plus proche héritier du trône, ne voulait-il pas s'éloigner de la France, lorsque de fréquentes indispositions de Charles VIII éveillaient dans sa pensée l'espoir de devenir bientôt le maître? Quoi qu'il en soit, sa réponse fut qu'il craignait qu'on ne l'accusât d'aller en Lombardie pour sa propre querelle. Il se disait tout disposé néan-

1. Comines, liv. ch. XXII, p. 400 et 401.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moins à obéir à un commandement exprès du roi, si on lui conférait le titre de lieutenant général.—«Je ne l'enverrai jamais à la guerre par force, répondit Charles VIII aux ambassadeurs florentins, qui le sollicitaient de hâter le départ de ce prince.» —Il n'en fut plus question. Les négociations qui eurent lieu sur ces entrefaites avec l'Espagne, et dont il sera parlé plus loin, firent négliger, du moins pour quelque temps, l'affaire d'Italie.

Pendant que ces choses se passaient, Alexandre VI avait poussé activement la guerre contre les Orsini et contre les autres barons romains de leur faction. Dès le 26 octobre de l'année précédente, la confiscation de leurs biens avait été prononcée dans un consistoire secret. Le duc de Milan favorisait cette entreprise que les Vénitiens eussent voulu empêcher. Toutefois, pour ne point rompre le pacte de confédération, le Sénat autorisa, bien qu'à regret, le duc d'Urbin, un des principaux *condottieri* de la ligue, à accepter le commandement des troupes pontificales, auxquelles se joignirent plusieurs compagnies de cavalerie vénitienne. Une sœur de Virginio Orsini, assiégée dans Bracciano, où elle avait recueilli les troupes italiennes qui revenaient du royaume de Naples, après la capitulation de Montpensier, s'y défendit vaillamment, repoussa plusieurs assauts, et fit éprouver de grandes pertes à ses ennemis. La chute de cette place, la meilleure que possédassent les Orsini, eût complété leur ruine. Elle eût pourtant succombé à la fin, si la nouvelle que les Vitelli avaient réorganisé leurs compagnies, et étaient en pleine marche, avec les Orsini, pour dégager Bracciano, n'eût décidé le duc d'Urbin à lever le siége, afin d'aller à leur rencontre et de leur livrer bataille. Elle fut donnée le 26 janvier 1497,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

près de Soriano, et dura plusieurs heures. La victoire, longtemps disputée, resta aux Orsini, dont l'artillerie était montée à la française. Leur infanterie, armée de longues piques, détruisit un corps de huit cents Allemands de l'armée pontificale et mit le reste en fuite. Canons, bagages, et cinq cents prisonniers, au nombre desquels était le duc d'Urbin lui-même, restèrent au pouvoir du vainqueur. Le duc de Gandie, blessé au visage, et Fabrice Colonne gagnèrent comme ils purent Roncigliano. Alexandre VI appela de Naples Gonzalve de Cordoue et Prosper Colonne; mais, cédant bientôt aux sollicitations des ambassadeurs vénitiens, il consentit, pour éviter de nouvelles dépenses, à faire la paix. Les Orsini, restés en Italie sans argent et sans autres alliés que les Vitelli, n'avaient garde de la refuser. Autorisation leur fut accordée de rester à la solde de la France jusqu'au terme de leur engagement, sous la condition expresse qu'ils ne porteraient point les armes contre l'Église romaine. Ils recouvraient leurs possessions perdues pendant la guerre, mais ils payaient au pape cinquante mille ducats. Le roi de Naples rendait la liberté aux membres de cette famille qu'il retenait dans ses prisons. Virginio était mort au château de l'Œuf, sept jours avant l'affaire de Soriano [1]. Macchiavel rapporte que le duc d'Urbin, le seul excepté de la délivrance des captifs, fut mis à rançon de quarante mille ducats par les Orsini, puis livré à Alexandre comme caution de la somme que cette famille avait pris l'engagement de lui payer. Le chef des troupes pontificales de-

1. Guicciardini, lib. III, cap. v, p. 449 et suiv. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. IV, p. 118.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vint ainsi le prisonnier du pape, pour lequel il avait combattu, et Alexandre ne lui rendit la liberté qu'après en avoir reçu les quarante mille ducats de sa rançon [1]. Ce fut là le prix de ses services.

Cette guerre ainsi terminée, le pape donna de l'argent aux Espagnols, mit ses troupes sous les ordres de leur général et l'envoya assiéger Ostie, qui tenait toujours pour le cardinal de la Rovère. Les succès de Gonzalve de Cordoue, dans le pays de Naples, lui avaient acquis un grand renom en Italie. Il était victorieux; on le croyait invincible. A peine eut-il mis son canon en batterie devant la place, que le commandant se rendit à discrétion. Gonzalve fit à Rome une entrée triomphale à la tête de ses Espagnols, au nombre de cent hommes d'armes, de deux cents chevau-légers et de quinze cents fantassins. A l'imitation des anciens triomphateurs romains, il fit marcher devant lui le commandant d'Ostie et ses autres prisonniers, auxquels, bientôt après, la liberté fut rendue. Les prélats de la maison du pape et de celles des cardinaux lui faisaient cortége; le peuple se pressait sur son passage, et lui faisait des acclamations, comme s'il revenait victorieux de la Germanie ou de la Gaule. Alexandre VI le reçut au consistoire et lui donna la rose d'or [2].

Vers la fin de mai, le cardinal de la Rovère lui-même, qui s'était retiré de le cour de France mécontent du roi, offrit sa soumission au chef de l'Église. Elle fut acceptée, et on lui rendit ses bénéfices. Le préfet de Rome, frère du cardinal, ne fut point compris dans cet accord.

1. Fu tagliato di 40 mila ducati, di colui al cui servizio era stato preso. (*Frammenti storici*, 1497.

2. 9 mars 1497. Burchard, t. III, p. 20. — Guicciardini, lib. III, cap. v, p. 452.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Alexandre voulait, avant de le recevoir en grâce, qu'il restituât la somme prise par lui, deux ans auparavant, à l'envoyé turc qui la portait à Rome [1].

Des conquêtes rapides de Charles VIII, rien ne lui restait. Maximilien, venu en Italie avec de grands projets de domination, avait lui-même déserté l'entreprise. Délivrés désormais de la présence des étrangers, à la seule exception des Espagnols qui, à titre de confédérés du roi de Naples, occupaient en petit nombre la Calabre, les Italiens allaient-ils pacifier leurs querelles intestines, organiser leurs forces, s'unir étroitement et de bonne foi pour se garantir de nouvelles invasions et assurer leur indépendance? Ils avaient pu le faire à une autre époque, lorsqu'ils étaient libres; mais à la fin du quinzième siècle, les ressorts de la vie politique étaient usés en eux, ils avaient tous les vices de la servitude : les peuples qui se laisseront gouverner despotiquement n'y échapperont pas! Depuis longtemps, en Italie, le grand mot de liberté ne remuait plus les cœurs. Un pouvoir abrutissant, une dégradation morale inouïe, avaient tellement abaissé les caractères, perverti les inclinations, qu'on ne devait attendre de cette nation abâtardie que bassesse et servilité. Le luxe, l'amour des arts, des plaisirs, des dissolutions de toutes sortes, étouffaient jusqu'au souvenir des anciennes vertus publiques et privées. Partout le vice se montrait sans masque, le crime était sans remords; l'Italie, tombée à cet état de décadence, courait fatalement au joug de l'étranger. Il faut le répéter ici, de pernicieux exemples partaient de Rome; cette capitale du monde chrétien devenait de

1. Malipieri, *Annal. venet.*, p. 488.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus en plus un repaire de meurtriers et de femmes perdues. Des pontifes, élus de l'intrigue et de la corruption, tels qu'Innocent VIII et Alexandre VI, préparaient de terribles épreuves à l'Église, dont ils étaient d'indignes chefs. Livrés sans retenue aux plus coupables entraînements, oublieux de leurs devoirs comme de tout respect humain, leur vie déréglée était un encouragement aux mauvaises mœurs, au crime, à l'impiété. Leur pensée intime était de jouir de la vie et de gorger de biens leurs familles. Ils leur partageaient les trésors de l'Église romaine, et, pour les doter de souverainetés passagères, ils remplissaient l'Italie de troubles et ne reculaient pas devant un appel aux armes étrangères. A en croire un chroniqueur vénitien, Alexandre VI, bravant à la fois le ciel et le jugement des hommes, conservait, malgré ses soixante-six ans, des maîtresses qui étalaient effrontément leur impudicité jusque dans les solennités de l'Église[1]. Un tableau qu'il commanda à Pinturicchio le représentait à genoux devant une vierge, dont les traits étaient ceux de la belle Julia Farnèse, sa maîtresse. Lucrèce Borgia, sa fille, avait été fiancée, avant d'être nubile, à un simple gentilhomme espagnol[2]. Alexandre, devenu souverain pontife, rompit cet engagement, et la maria, en 1493, à Jean Sforza, seigneur de Pesaro. Au bout de quatre ans, Lucrèce, lasse de son époux, s'était retirée à Rome. Le pape prononça le divorce sous prétexte de l'impuissance du mari[3] (7 juin 1497). Cette fa-

1. *Chron. venet.*, apud Muratori, script., t. XXIV, p. 84.

2. Nardi, *Hist. fiorent.*, lib. IV, p. 75.

3. Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 467, ajoute, mais sans l'affirmer, cette horrible circonstance. Era fama, se però è degna da credersi tanta enormità, che nell'amore di mona Lucrezia, concoressero non solamente i due fratelli, ma eziandio il padre medesimo; il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mille des Borgia, rare exemple de corruption au milieu d'un siècle dépravé, se jetait à corps perdu dans le crime et la débauche. La voix publique lui imputait les forfaits les plus atroces : assassinats, inceste, fratricides, tout ce qui porte infamie sur la terre, et appelle sur le coupable la justice de Dieu.

César Borgia, le fils puîné d'Alexandre, surpassait en perversité sa famille et tous les princes italiens de son temps. Le mardi, 7 juin 1497, le pape érige Bénévent, Ponte-Corvo et Terracine en duché, qu'il confère, avec l'assentiment des cardinaux, à Jean Borgia, duc de Gandie, l'aîné de ses fils, pour être tenu en fief par lui et par ses descendants mâles, à perpétuité[1]. Le lendemain, Jean, après avoir soupé avec César Borgia chez Vanozza, leur mère, s'en sépare à une heure avancée, pour aller passer la nuit chez une courtisane. Il prend en croupe un homme masqué, qui depuis un mois le visitait presque chaque jour au palais, s'éloigne avec lui et ne reparaît plus. Bien vainement on le cherche durant la journée suivante. Vers le soir pourtant, un marinier du port de Ripetta déclare qu'étant couché dans sa barque, il a vu, vers quatre heures de nuit, un homme monté sur un cheval blanc, et portant devant lui un corps mort, dont la tête pendait d'un côté et les jambes de l'autre. Quelques gens à pied l'accompagnaient, et, après s'être assurés qu'aucun passant ne venait de ce côté, ils jettèrent le mort dans le Tibre. « Pourquoi, dit-on à ce marinier, n'en as-tu pas fait la déclaration à l'autorité publique? — Comme, depuis que j'habite Rome,

quale, non comportando d'avere anchè il marito per rivale, dissolve il matrimonio gia consumato.

1. Burchardi, *Diarium*, etc., t. III, p. 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

répliqua-t-il, j'ai vu jeter dans le fleuve une centaine de cadavres, sans qu'on ait fait pour cela aucune perquisition, je n'ai pas jugé que la chose fût de grande importance[1]. » Cette réponse peint l'état moral de la ville éternelle à cette triste époque. Le corps retrouvé était celui du duc de Gandie, sur lequel un ennemi, après lui avoir lié les mains, s'était acharné avec fureur. Au dire du maître des cérémonies de la cour romaine, il était frappé à la tête, à la gorge, à la poitrine, de quatorze coups de poignard; on ne l'avait dépouillé ni de ses riches vêtements, ni de ses armes, ni de sa bourse, qui contenait trente ducats d'or.

Dans le public, cetaines gens imputèrent ce crime à Jean Sforza, le mari de Lucrèce, qui, suivant eux, voulait se venger du duc de Gandie, l'amant de sa femme. D'autres, en bien plus grand nombre, en accusèrent César Borgia, amant lui-même de Lucrèce et doublement jaloux de son frère, plus favorisé que lui dans cet amour incestueux et comblé de biens par le pape, qui le destinait à une haute fortune politique. Dégoûté des dignités de l'Église, qu'il quitta en effet pour la carrière des armes, bientôt après la mort de son frère, César Borgia voyait avec ressentiment, l'aîné de sa famille lui barrer le chemin des grandeurs mondaines. On voudrait ne pas ajouter foi à de pareilles énormités; mais comme de graves écrivains contemporains les rapportent, et en quelque sorte les affirment, l'histoire impartiale ne peut les passer sous silence, sauf à en laisser l'appréciation au lecteur lui-même[2].

1. Burchardi, *Diarium*, etc., t. III, p. 59 et suiv.
2. Si tenne per certo, che il cardinali di Valenza o per suo ordine,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La mort du duc de Gandie jeta Alexandre dans un chagrin profond. Pendant plusieurs jours, il s'isola pour pleurer, et refusa toute nourriture. Vaincu à la fin par les instances de certains cardinaux, il parut se résigner, et tint un consistoire, où, après avoir fait l'aveu de ses dérèglements, il se dit fermement résolu à changer de vie, à réformer sa cour et l'Église. Il promit de ne rien donner désormais aux siens, de ne prendre pour lui-même que le vivre et le vêtement, de se confier aux cardinaux quant à la direction des choses spirituelles et à la réforme qu'il annonçait[1]. Malheureusement ces promesses furent bientôt oubliées. L'envoyé vénitien qui disait : « Alexandre est d'une nature peu sérieuse, ses soucis ne durent pas plus d'une nuit, » n'exagérait rien. Bientôt, en effet, il mena une vie tout aussi désordonnée qu'auparavant. On en jugera par le fait que voici. Le maître des cérémonies de la cour romaine fait dans son journal, sans commentaire, comme s'il s'agissait d'un simple délassement qui ne pouvait étonner ni scandaliser personne, le récit d'une orgie qui eut lieu au Vatican, dans la chambre de César Borgia, en présence du pape lui-même, de Lucrèce, sa fille, et de plusieurs cardinaux. Après le repas, cinquante courtisanes dansèrent sans vêtement, et firent certains exercices fort admirés des spectateurs, mais que nous nous

fusse stato lui, autore di questo omicidio, per individia e per conto di mona Lucrezia (Macchiavelli, *Discorsi istorici*, 1497). — Impaziente che egli avesse più parte di lui nell'amore di Lucrezia (Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 467).

1. Burchardi, *Diarium*, t. III, *loc. cit.* — Lettre écrite de Rome, le 17 juin 1497, et rapportée par Malipieri, p. 489. — Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 468.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dispenserons de décrire[1]. César Borgia était généralement redouté, et, à Rome, chacun craignait de l'avoir pour ennemi. Il tua de sa main, aux côtés de son père, qui fut couvert de sang, le favori du pontife, appelé Pierolto, qu'il soupçonnait de lui avoir rendu de mauvais services. On lit dans la relation vénitienne citée plus haut, que chaque jour, dans la ville, quatre ou cinq seigneurs, prélats ou bourgeois, tombaient sous le fer des assassins. Tel était l'état de cette capitale sous les Borgia, après la retraite des Français, dans les dernières années du quinzième siècle.

En Toscane, les mœurs privées, sans être aussi sanguinaires, n'étaient guère meilleures. Les Médicis conservaient à Florence des partisans, à l'aide desquels ils se flattaient de reconquérir un jour leur position perdue. Rappelons ici que trois factions existaient dans cette ville, et se rencontraient dans les conseils de l'État et sur la place publique. Quelquefois, des mouvements populaires et le renouvellement de la Seigneurie faisaient passer les magistratures d'une faction à l'autre, et modifiaient la forme et la politique du gouvernement. Les démocrates ou *frateschi*, qui avaient pour chef Savonarola, étaient plus nombreux, et tenaient le parti de la France. Pour plaire au peuple, le réformateur tonnait du haut de la chaire contre les divertissements profanes. Il faisait enlever les tableaux qui ornaient la demeure du riche, les statues, les livres de poésie, les vêtements magnifiques qu'il appelait choses deshonnêtes, et même infâmes. Ce butin, pris sur les ennemis de Savonarola, et dont un marchand vénitien offrait à la Seigneurie

1. Burchardi, *Diarium*, t. III, p. 77.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vingt mille ducats, fut mis en pièces, puis jeté dans des brasiers allumés pour en anéantir jusqu'à la moindre trace. Le menu peuple, exécuteur empressé de ces commandements, s'y portait avec des cris de joie. Est-il besoin de dire qu'ils excitaient une indignation profonde, dans une ville passionnée pour l'antiquité païenne, les arts, les lettres, les plaisirs des sens et de l'esprit; Fra Bartholomeo, Michel-Ange Buonarotti, alors âgé de vingt-trois ans, y florissaient. Les œuvres des grands écrivains du siècle précédent partageaient la vogue avec les écrits récents de certains beaux esprits, tels que Pulci, le prédécesseur de notre Rabelais, Laurent le Magnifique, Pontanus, Politien et d'autres moins connus aujourd'hui. Ces nouveaux venus, railleurs, licencieux et sceptiques, tournaient en ridicule les prêtres, les moines, la dévotion, la vaillance, la noblesse et les rois. Rien de ce qui ayait exercé de l'empire sur le monde, n'échappait à leur critique railleuse. Leurs vers étaient dans toutes les bouches, égayaient tous les festins. On lisait le *Décaméron* de Boccace jusque dans de certains couvents de filles. Les hautes classes de la société étaient trop riches, leurs mœurs trop relâchées pour qu'elles pussent se soumettre à la rigoureuse réforme qu'on leur prêchait. Elles jurèrent dès lors la perte du réformateur, et s'y appliquèrent sans relâche.

Le 1er janvier 1497, une Seigneurie, composée de *Piagnoni*, fut élue; Francesco Valori, un des chefs de cette faction, était gonfalonier de justice. Pour affaiblir les autres partis, il fit admettre une loi aux termes de laquelle les jeunes gens entraient au grand conseil à l'âge de vingt-cinq ans au lieu de trente, comme auparavant. Il fit aussi décider qu'on ne pourrait faire aucune

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

innovation dans le gouvernement, si l'assemblée n'était composée au moins de mille membres[1]. Mais deux mois plus tard, Bernard del Nero le remplaçait. C'était un ancien ami de Laurent le Magnifique; Pierre de Médicis l'appelait son père. Ce dernier, qui s'était retiré à Rome, crut le moment venu de relever sa fortune et prit la résolution de marcher sur Florence. Ses amis promettaient leur concours. Il savait que l'armée de la république, employée contre les Pisans, laissait la ville mal gardée. Le pape, désireux de séparer les Florentins de la France, les Vénitiens, prêts à profiter de ces troubles pour régler à leur gré l'affaire de Pise, les Siennois, ennemis naturels de Florence, l'engageaient à se hâter. Pierre se procure de l'argent, rassemble deux cents hommes d'armes, cent chevau-légers et mille fantassins, à la tête desquels il se présente le 29 avril, dans la matinée, à un trait d'arbalète de la porte San-Piero, bien persuadé qu'il la trouvera ouverte. Mais une grosse pluie, tombée dans la nuit, lui avait fait perdre du temps, et les factions contraires, averties de son approche, garnissaient la muraille. L'entreprise était manquée. Pierre attendit vainement, pendant quatre heures, qu'un mouvement favorable se manifestât dans la ville. Craignant enfin d'avoir affaire à trop forte partie si l'armée florentine, postée à Pontedera, lui coupait la retraite, il rebroussa chemin. La Seigneurie, renouvelée le 1er mai, fit arrêter ceux qui avaient engagé Médicis à tenter cette aventure; cinq des plus compromis, au nombre desquels étaient le gonfalonier sortant, furent condamnés à mort. Sur les instances pressantes des *Piagnoni*, on les liv- au bourreau le 21 de

1. Scip. Ammirato, lib. XXVII, p. 238.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ce mois sans attendre que le tribunal suprême des huit cents prononçât sur leur appel. Les autres accusés partirent pour l'exil et perdirent leurs biens. Cette exécution sommaire, qualifiée de déni de justice par les ennemis de Savonarola, les anima de plus en plus contre le réformateur[1].

A Naples Frédéric d'Aragon, prince loyal et généreux, s'était présenté à ses nouveaux sujets en pacificateur prêt à mettre en oubli les anciennes offenses, à tendre les bras aux ennemis de sa maison. Par cette sage conduite, il apaisait les troubles et gagnait les esprits. Alexandre VI lui avait accordé l'investiture du royaume, et dès le mois de mai de cette année, le cardinal de Valence le couronnait solennellement. La garnison française de Venosa et de Monte San-Angelo, reçues à composition, étaient reconduites en France. Le préfet de Rome, frère du cardinal de la Rovère, chassé des fiefs du marquis de Pescaire que Charles VIII lui avait donnés, s'était retiré à Sinigaglia. Enfin les chefs de la révolte, ceux qui avaient été chercher en France une armée étrangère, s'étaient reconciliés avec la maison d'Aragon : les princes de Bisignano et de Conza, sans arrière-pensée; le prince de Salerne, qu'une vieille expérience rendait méfiant, avec une certaine réserve. Invité par le roi à la cérémonie du sacre, il s'en était excusé. Un événement fortuit lui fit reprendre les armes. Le prince de Bisignano, au moment où il sortait du Château-Neuf, fut percé d'un coup de poignard par un Grec qui avait été à son service. Cet homme voulait se venger d'un attentat à la pudeur

1. Macchiavelli, *Frammenti storici*, août 1497. — Scip. Ammirato, lib. XXVII, p. 242.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de sa femme. Encore que le roi eût fait livrer l'assassin au prince de Salerne, ce dernier, croyant sa vie menacée, se prépara, bien qu'avec des forces très-inégales, à recommencer la guerre. Elle fut de courte durée. Poursuivi de château en château, puis assiégé dans la forteresse de Dino en Principauté citérieure, le prince s'y maintint jusque vers la fin de l'année. Abandonné de ses anciens amis, comme de la France, manquant de vivres, il fut heureux d'être reçu à capitulation. Le 25 décembre, autorisation lui était donnée de se retirer librement à Sinigaglia, près du préfet de Rome. Il sortit du royaume pour n'y plus rentrer, et mourut en exil [1]. Mais, bien que la guerre eût pris fin et que les troubles intérieurs fussent apaisés, les Espagnols n'évacuaient pas la Calabre. Leur présence, désormais inutile dans cette province, achevait d'en ruiner les habitants, et éveillait dans l'esprit de Frédéric de sérieuses inquiétudes que l'événement devait bientôt justifier.

Ferrare était, après Florence et Naples, la ville de l'Italie où la culture des lettres était le plus en honneur. Les princes de la maison d'Este protégeaient particulièrement les poëtes et les attiraient à leur petite cour. Barthélemi Prignano, l'un de ces derniers, prétendait que ses confrères en poésie n'étaient pas moins nombreux à Ferrare que les grenouilles dans les marais voisins [2]. Les noms et les vers de la plupart de ces enfants d'Apollon sont tombés dans l'oubli; mais Boiardo, qui était mort en 1494, et l'Arioste, alors âgé de vingt-trois

1. Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 470. — Pauli Jovii *Hist.*, lib. IV, p. 138. — Malipieri, p. 498, dit que le prince de Salerne se retira à Venise, où il entra au service de la république.

2. Tiraboschi, t. VI, ch. II, p. 218.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ans, conserveront toujours verte leur couronne de laurier. Hercule Ier avait fait construire un beau théâtre qu'il inaugura par une représentation, en italien, des *Ménechmes* de Plaute, dont on croit qu'il était lui-même le traducteur. A cette même époque, la France en était encore aux *Soties* et aux *Mystères*.

La fortune de Venise avait atteint dans le quinzième siècle son plus haut point de prospérité; mais elle penchait vers son déclin. Bâtie au fond d'un golfe de la mer intérieure, cette ville était loin des voies nouvelles que la découverte récente de l'Amérique, et surtout du passage aux grandes Indes, franchi par le Portugais Vasco de Gama, dans cette même année 1497, allait ouvrir aux nations maritimes. Dans cette situation défavorable, Venise ne pouvait se flatter de retenir le commerce du monde dans ses vieilles habitudes, de l'empêcher, en un mot, de suivre des routes meilleures. Par la force des choses, la république de Saint-Marc devait donc perdre en peu d'années le monopole qui l'enrichissait, et du rang de puissance de premier ordre, descendre au second rang. Les dépenses des dernières guerres, en embarrassant ses finances, l'avaient forcée récemment d'émettre des titres d'emprunts à trente et quarante pour cent de perte. Néanmoins la ville ne présentait aucun signe apparent de cette situation. Le luxe, les plaisirs, la somptuosité en habits, en fêtes, en bâtiments, rappelait les temps les plus prospères. Chacun jouissait de la vie sans prendre souci de l'avenir. Le gouvernement lui-même, répudiant sa vieille et prudente politique, se lançait tête baissée dans les aventures pour étendre ses domaines, dépouiller les faibles, devenir, s'il se pouvait, le dominateur de la Péninsule.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cette politique mauvaise, qui était aussi celle du duc de Milan, ces mœurs corrompues préparaient, dans un court avenir, de grands désastres à l'Italie. Les armées étrangères en avaient appris le chemin, et ne devaient plus l'oublier. Ludovic le More, menacé chez lui par l'ambition du gouvernement vénitien, mettait au hasard sa personne, son pays, et marchait périlleusement entre des écueils vers un but qu'il ne lui était pas donné d'atteindre. Malgré l'incertitude d'une puissance sans cesse menacée, rendons-lui pourtant cette justice, qu'il veillait à l'administration de ses États, et s'efforçait d'y établir un certain ordre ; mais les levées trop fréquentes d'argent s'opposaient à ce que sa domination devînt jamais populaire. Bien qu'il ne trouvât pas toujours les sommes nécessaires pour donner la solde aux troupes, sa cour était somptueuse ; lui-même se montrait plein d'ostentation, et rivalisait de magnificence avec les Médicis. Des gens de lettres, des savants, des artistes célèbres affluaient à Milan comme à Florence. Léonard de Vinci, le peintre officiel et le maître de musique de Ludovic, à qui il apprenait à jouer de la lyre ; son ingénieur, le directeur de ses fêtes, achevait alors la *Cène*, ce chef-d'œuvre gâté par la main des hommes comme par le temps, et qui n'offre plus aujourd'hui que de faibles restes de l'œuvre du maître. Léonard menait de front, avec cette magnifique page, le modèle de la statue équestre de François Sforza, que les écrivains contemporains qualifient de merveille[1]. Lazzari, Bramante, Fra Luca Paccioli et d'autres artistes moins célèbres, étaient au service

1. Le modèle en terre, était prêt pour la fonte, quand, à la prise de Milan en 1500, les soldats de Louis XII le mirent en pièces. Il n'en est rien resté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Ludovic. Il avait nommé son poëte un certain Bernardo Belliciosi, renommé dans son temps, mais à peu près inconnu dans le nôtre, sort commun aux célébrités de mauvais aloi. Parmi les œuvres de ce poëte, on trouve quelques stances, attribuées, à tort ou à raison, à son maître. Ludovic, vrai prince ou despote italien du quinzième siècle, ne reculait devant aucun moyen pour satisfaire, tout à la fois, ses passions, ses goûts, ses vues ambitieuses. Il rassemblait à grands frais des statues, des médailles, des manuscrits dont il remplissait ses palais. Heureux jusqu'alors dans ses entreprises, la mort de Béatrix d'Este, sa femme, sa conseillère, sa complice peut-être, fut pour lui comme un premier avertissement du ciel[1]. A compter de ce jour, la main de la Providence parut s'appesantir sur lui.

Dans la disposition d'esprit où le jetait cette mort si peu prévue, Ludovic fit son testament, comme s'il avait l'intuition que son règne dût bientôt finir. L'aîné de ses fils, Maximilien, comte de Pavie, désigné pour son successeur, devait être en tutelle jusqu'à l'âge de vingt ans, établir sa demeure dans le château de Milan, dont le gouverneur veillerait à ce que personne n'y entrât en armes; y rester jusqu'à quatorze ans, ou s'il en sortait pour se divertir, ne point passer les limites qui lui seraient assignées. Les conseillers en exercice devaient être maintenus dans leurs fonctions. Les emplois qui deviendraient vacants seraient remplis par ceux dont Ludovic indiquait d'avance les noms. « Si de sages largesses, portait cet « acte, attachent aux princes ceux qui les suivent, la « profusion est un vice dont il faut se préserver. Nous

1. Béatrix mourut en couches le 1er janvier 1497.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« voulons donc que, jusqu'à quatorze ans, notre fils ne « puisse rien donner sans l'approbation de son conseil. « De quatorze à vingt ans, que ses libéralités n'excèdent « jamais cinq cents ducats en une fois, et si par impor- « tunité on lui arrache une somme plus considérable, « que le présent soit déclaré nul. Notre volonté est que « notre fils ne puisse *courir sa capitale* pour se faire « reconnaître duc de Milan, avant que notre dépouille « mortelle n'ait été inhumée avec les honneurs qui nous « sont dus.

« Nous avons, à la plus grande gloire du Christ, chassé « les juifs des terres de notre obéissance. Les hommes « auxquels nous confions le gouvernement de l'État ne « devront permettre à nulles gens de cette religion ni « à aucun hérétique d'y demeurer.

« Comme toute puissance vient de Dieu, notre volonté « est que notre fils soit élevé chrétiennement; qu'il res- « pecte le souverain pontife, l'empire, et particulière- « ment la personne de l'empereur, à qui nous devons « notre dignité. Il en demandera des lettres de confir- « mation, et n'oubliera pas qu'elle nous a été donnée « par une grâce spéciale, après avoir été refusée à notre « père, à notre frère, et expressément à notre neveu[1]. »

Cette splendeur intellectuelle de l'Italie, dont on vient de voir un tableau raccourci, ce faux éclat de sa vie intérieure, le luxe de ses fêtes, loin de cacher sa décadence morale et politique, en étaient bien plutôt le signe certain. Le séjour de Charles VIII dans la Péninsule, les faits de la guerre, les relations de ses ambassadeurs durent vraisemblablement l'affermir dans la résolution

1. 2 janvier 1497. Bibl. imp., cod. X, 432, in-8, fol. n. 15.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de reprendre, dès qu'il le pourrait, les belles provinces que sa négligence lui avait fait perdre. Mais de fâcheuses épreuves l'avaient persuadé que bien difficilement il pourrait se maintenir à Naples, s'il ne s'assurait, mieux que la première fois, du concours des Florentins, du Pape, et particulièrement des Espagnols. Voyons ce qu'il fit pour l'obtenir. On sait que les Florentins, dans la conviction que Charles VIII ne pourrait leur faire rendre les places tenues par ses lieutenants, cherchaient d'autres alliés mieux en situation de réaliser leurs promesses. Savonarola, au dire duquel le roi de France devait réformer l'Église et le monde, perdait de son crédit. Désormais de belles paroles ne suffisaient plus pour décider ce peuple à se dévouer, corps et biens, à la cause de la France.

La chose du monde qu'Alexandre VI ambitionnait le plus, c'était d'assurer à ses enfants richesses et grandeurs humaines. Sondé adroitement à cet égard, il prêta l'oreille, sans toutefois prendre d'engagement, à la proposition faite au nom du roi, d'un État considérable pour César Borgia, dégagé récemment des liens qui l'attachaient à l'Église romaine. Dès lors, le père et le fils penchèrent bien plus du côté de la France que de celui des Aragonais de Naples[1].

Ferdinand le Catholique n'avait pu voir sans regret Frédéric d'Aragon monter sur le trône de Naples, après la mort de Ferdinand II. Dans sa pensée, cette couronne devait lui appartenir bien plutôt qu'à la branche aragonaise, entachée de bâtardise, qui la possédait. S'il avait soutenu ses parents contre la France, ce n'avait jamais

1. Archives de Florence, Réform., class. X, dist. 4, reg. n. 54.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

été sans la pensée intime de les dépouiller en temps opportun. L'ambassadeur espagnol à Venise s'était plaint de l'empressement de la Seigneurie à reconnaître Frédéric pour roi légitime, et à accréditer près de ce prince un envoyé de la république[1]. Un accord avec la France semblait à l'ambitieux Ferdinand, le plus sûr moyen d'obtenir quelques-unes des provinces napolitaines, si tout d'abord il ne parvenait à les avoir toutes. La trêve, faite jusqu'au 17 janvier, avait été prorogée le 15 mars jusqu'à la fin d'octobre, et le protocole était resté ouvert pour les puissances de la ligue qui voudraient y adhérer. Des agents, chargés de propositions pacifiques, allaient souvent d'un camp à l'autre sans rien terminer. On convint enfin d'envoyer à Montpellier, puis à Narbonne, des négociateurs; mais en même temps de secrètes pratiques avaient lieu entre les deux rois. L'affaire de Naples était le nœud de la question. Pour la première fois les Espagnols parlèrent, à mots couverts, de s'emparer en commun, et sous un prétexte qu'on ferait naître, du royaume de Naples, puis de le partager : pensée funeste, dont l'exécution devait allumer de terribles guerres et ébranler l'Europe[2]. Sur ces entrefaites survint la mort de Jean, prince de Castille, qu'au mépris du traité de Barcelone on avait marié à Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien[3]. L'Espagne fut en deuil, et cet événe-

1. Malipieri, *Annal. venet.*, p. 474.

2. Comines, liv. VIII, ch. XXIII, p. 413 et suiv. — Guicciardini, lib. III, cap. V, p. 459.

3. Marguerite, la fiancée renvoyée de Charles VIII, était grosse de six mois lorsque le prince d'Espagne mourut. A cette nouvelle, elle accoucha d'un enfant mort. Un an plus tard, elle épousait Philibert le Beau, duc de Savoie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment suspendit le cours des négociations. Quand elles furent reprises, la paix n'en résulta point, mais seulement une nouvelle trêve qui devait finir deux mois après que l'un des deux rois l'aurait dénoncée[1]. Les États d'Italie se plaignirent de n'y être point compris. Le duc de Milan, leur répondit Ferdinand, n'a-t-il pas fait la paix à Verceil sans l'aveu des puissances de la ligue? L'Espagne a d'ailleurs sujet de se plaindre de ses confédérés. Non-seulement ils ne lui ont point payé cent cinquante mille ducats promis pour les frais de la guerre soutenue par elle contre la France, mais au lieu d'assurer la paix de l'Italie, but qu'on s'était proposé en faisant une ligue, ils ont formé contre elle de coupables entreprises. C'est ainsi que les Vénitiens, non contents de prendre possession des meilleurs ports de la Pouille, ont occupé Pise contre tout droit et raison. Voyant donc qu'au lieu de songer à rétablir l'ordre chacun pensait uniquement à ses intérêts, l'Espagne a dû veiller aux siens. Le roi et la reine ne prétendaient point pour cela rompre avec les confédérés, mais leur donner un avertissement. L'accord avec la France, dont on se plaignait, était d'ailleurs conçu en de tels termes, qu'ils pouvaient toujours le rompre; ce qu'ils feraient, disaient-ils, s'ils voyaient les États d'Italie réunir leurs efforts dans un intérêt commun[2].

Ces alliances que Charles VIII se promettait étaient, on le voit, peu assurées. Il eût été sage de ne s'y point fier; plus sage encore de renoncer à cette guerre d'Italie, ruineuse pour la France, portée contre le vœu de la nation

1. Macchiavelli, *Frammenti storici*, 1497.
2. Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 471.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans un pays où nos armées ne devaient trouver que haine couverte sous de faux semblants d'amitié; où ceux-là même qui les appelaient à leur aide, devenaient presque tous de perfides ennemis, dès qu'ils n'avaient plus besoin d'elles. Malgré tant de déceptions, Charles VIII ne s'était pas corrigé. Toutefois, comme on touchait à l'hiver, que rien de ce qu'il fallait n'était prêt, que les plus zélés partisans de la guerre reconnaissaient qu'on ne pouvait entrer en campagne avant l'été de l'année suivante, force fut de remettre à ce temps l'exécution de l'entreprise. Un plus long séjour à Lyon n'eût point avancé les affaires. Le roi partit de cette ville vers le commencement de décembre 1497, et retourna en Touraine avec la cour et son conseil[1].

« Charles VIII, nous dit Comines, avait mis de nouveau « son imagination de vouloir vivre selon les commande- « ments de Dieu, et mettre la justice en bon ordre et « l'Église. Il voulait aussi ranger ses finances, de sorte « qu'il ne leva sur son peuple que douze cent mille « francs, et par forme de taille, outre son domaine; qui « estoit la somme que les trois Estats lui avaient accordée « lorsqu'il fut roy, pour la défense du royaume, et « quant à luy, il vouloit vivre de son domaine comme « anciennement faisoient les roys[2]. » C'étaient de bonnes résolutions, mais peu réalisables. Charles VIII avait continué le système des aliénations au profit de ses serviteurs, et sous son règne le domaine s'était fort apauvri. Durant son séjour à Naples, le roi avait donné plusieurs

1. Une ordonnance est datée de Lyon, le 28 novembre; une autre d'Amboise, le 22 décembre suivant. (*Ordonnances*, t. XX, p. 628 et 631.)

2. Comines, liv. VIII, ch. xxv, p. 429.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lots de son domaine, notamment en Bourgogne[1]. Au mois de décembre 1496, la chambre des comptes de Dijon se plaignit de ces démembrements. Nicolas Bonessau, délégué de cette cour, trouva Charles VIII tout occupé de chasses et de festins. — « Sire, lui dit-il, les « gens de vos comptes m'ont ordonné de vous avertir « de la multitude des dons et aliénations que vous « avez faits, puiz naguère de votre domaine de Bour- « gogne, et des grands dommaiges qui vous en pour- « ront advenir. Ils vous supplient en toute humi- « lité, de n'être point mal content, se doresnavant, ils « en font comme messieurs des comptes à Paris, lesquels « n'en veulent vérifier aucune lettre[2]. — Eh bien, dit le roi, j'en parlerai à vous. » — Vainement Bonessau, croyant diligenter l'affaire, fit venir force poinçons de bons vins pour le général des finances. Il lui fallut attendre jusqu'au 13 mai cette réponse conçue en termes vagues, et qui ne sauvegardait rien ou presque rien, « dans une ville malsaine, disait cet envoyé, fort pénible, et qui n'avoit que vin mauvais et trouble[3]. » Le domaine resta, autant que jamais, livré à l'avidité des courtisans.

Néanmoins, pendant son séjour à Lyon, Charles VIII avait été moins déréglé dans sa conduite qu'auparavant. Il s'était occupé davantage des affaires intérieures du royaume, tout en berçant son esprit, comme on l'a vu

1. Au bâtard de la Clayelle, le bois Sainte-Marie dans le Mâconnais ; à Miolans, les domaines de Bussy et de Saint-Gengoux. (*Comptes de Bourgogne*, Peincedé, XXV-210.)

2. Archives de la Côte-d'Or, Peincedé XVI-223.

3. *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 2e série, t. II, 1861, p. 168 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus haut, d'espérance de conquêtes trompeuses et éloignées. Les habitants du Languedoc, qui avaient pris les armes et repoussé les Espagnols, méritaient récompense. Le 3 juillet, une déclaration royale avait exempté les hommes sujets à la taille, d'être compris désormais dans les commissions d'emprunts. Comme on craignait que la disette de vivres qui s'était fait sentir ne reparût, défense fut faite d'exporter des grains sans l'autorisation des États de la province.

Un mois plus tard, le 2 août, une autre ordonnance, digne de remarque par ses sages dispositions, organisa définitivement le grand conseil où se traitaient les principales affaires du royaume. Ce conseil, tel qu'il existait, ne siégeait pas avec régularité. Ceux qu'il plaisait au roi d'y admettre n'étant pas obligés à résidence, force était bien souvent d'ajourner les questions les plus urgentes, faute d'un nombre de conseillers suffisant pour prendre une décision. La nécessité d'établir une section permanente était depuis longtemps reconnue.

« Voulant, est-il dit dans le préambule de l'ordon-
« nance, distribuer et administrer justice à tous nos
« sujets; considérant et attendant que les roys et princes
« sont ministres de justice, que justice est celle par
« laquelle ils régnent, par laquelle les principautés et
« seigneuries sont entretenues en leurs grands et sou-
« verains droits et prééminence, l'Église en la liberté,
« tous crimes et maléfices punis, la marchandise a cours,
« et le peuple vit en repos.

« Considérant, qu'en nostre grand conseil, souventes
« fois ambulatoire, ont été et sont introduites les plus
« grandes et principales matières de nostre dit royaume,
« lesquelles n'ont pu et ne peuvent estre vuidéez, à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« cause qu'en nostre dit grand conseil n'y a nombre « limité de conseillers qui cassent gages, pour faire con- « tinuelle résidence, ains souventes fois est advenu « que les chanceliers se sont trouvés petitement accom- « pagnés de gens qui peussent vaquer avec eux, à vuider « lesdites causes et grandes matières, survenant en « nostre dit conseil. »

Seize conseillers ordinaires, clercs et laïques, expérimentés en fait de justice et assermentés, étaient ajoutés au grand conseil et recevaient des gages. Le service auquel ils étaient astreints était réglé de façon qu'une moitié d'entre eux, après avoir siégé pendant un trimestre avec les membres en service extraordinaire, appelés par le roi, alternait avec l'autre moitié. Le chancelier présidait[1] en l'absence du souverain. Les maîtres des requêtes rapportaient les affaires.

On sait que Charles VII, Louis XI et Charles VIII lui-même avaient ordonné, sans beaucoup de succès, la révision des coutumes locales, qui, n'ayant pour la plupart aucun caractère authentique, obligeaient les juges à faire de longues enquêtes sur la validité de celles qui étaient invoquées par les plaideurs. Des conférences avaient été autorisées; une commission centrale, dont les rapports devaient être révisés par le parlement, était établie, mais cette vérification n'avançait point. Une ordonnance, en date du 15 mars, abrégea les formalités. Pour devenir légales et obligatoires, les coutumes, mises en ordre par la commission, n'eurent besoin que de la

1. Le chancelier était Robert Briçonnet. Une ordonnance du mois de janvier 1498 fixa ses gages à dix mille livres tournois, à prendre sur les émoluments de la chancellerie. (Godefroi, *Preuves*, p. 744.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

simple approbation de trois états de chaque bailliage ou sénéchaussée, quand il n'y avait pas d'opposition. Dans le cas contraire, elles étaient rapportées devant le grand conseil, qui statuait en définitive [1].

A peine arrivé à Amboise, Charles VIII parut songer sérieusement à réformer sa vie. Il ordonna de rechercher, dans les anciens registres et papiers de la chambre des comptes, en quelle forme ses prédécesseurs donnaient audience au pauvre peuple, « et mesme comme monsieur saint Loys procédoit. » Son intention disait-il, était de suivre désormais les traces du plus justicier de nos rois [2]. « Il mit sus, dit Comines, une audience pu-
« blique, où il escoutoit tout le monde, et par espécial
« les pauvres, et je l'y vis, huit jours avant son trépas,
« deux bonnes heures, et oncques puis ne le vis. Il ne se
« faisoit pas grandes expéditions à cette audience ; mais
« au moins étoit-ce tenir les gens en crainte, et par es-
« pécial ses officiers, dont aucuns il avoit suspendus
« pour pillerie [3]. »

Charles VIII s'efforçait aussi de réformer les abus qui existaient dans les ordres religieux, et particulièrement dans les monastères de l'ordre de Saint-Benoît. Pour cet effet, il interrogeait « les bonnes gens de religion et
« les écoutait parler. Il avait bon vouloir, s'il eût pu,
« qu'un évesque n'eût tenu que son évesché, s'il n'eût été
« cardinal, et cestuy-là deux, et qu'ils se fussent allez
« tenir sur leurs bénéfices : mais il eût eu bien affaire à
« ranger les gens d'Église [4]. » Malheureusement le mal

1. Amboise, 15 mars 1498. (*Ordonnances*, t. XXI, p. 18.)
2. Amboise, 22 décembre 1497. (*Ordonnances*, t. XX, p. 631.)
3. Comines, liv. VIII, ch. XXV, p. 430.
4. Comines, *loc. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

était trop invétéré pour que de bonnes intentions pussent y porter remède.

Élevé à Amboise, Charles VIII en aimait le séjour, et depuis plusieurs années y faisait de vastes constructions. Le château, situé sur un rocher qui domine la ville, est flanqué de grosses tours rondes, bâties par ce prince, et dans l'une desquelles il existe une rampe si douce, qu'on peut monter à cheval jusqu'à la plate-forme. La chapelle, dont les comptes ont été apurés en 1494, est aussi l'œuvre d'un architecte français, qui l'avait construite avant l'expédition d'Italie. Mais la vue de Florence, de Rome et de Naples, en donnant à Charles VIII une notion, quoique un peu confuse, des arts de la Péninsule, à cette époque de leur renaissance, les lui avait fait goûter. Quelques jours avant qu'il ne franchît victorieusement le pas de Fornoue, il écrivait au duc de Bourbon qu'il avait l'espoir de lui montrer les meilleurs ouvriers « de toutes choses du monde[1]. » Les artistes qu'il amena en France devaient transformer le château d'Amboise avec une magnificence inconnue jusqu'alors au nord des Alpes. Le temps manqua à Charles VIII. Plusieurs de ces artistes restèrent dans le royaume, mais leurs noms nous sont inconnus pour la plupart. On ne peut guère citer que celui de Paganini, statuaire modenais, qui exécuta à Saint-Denis le tombeau du roi.

Les nobles qui avaient suivi Charles VIII à Naples, revenaient en France étonnés et charmés des demeures somptueuses des seigneurs italiens. Leurs tristes donjons, faits pour la défense, ne pouvaient désormais opposer qu'une résistance très-faible à la puissante artil-

1. Pise, 20 juin 1495. Bibl. de Nantes. — *Campagnes*, etc., p. 302.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lerie qui renversait les plus épaisses murailles. Ils s'en dégoûtèrent. Les plus riches seigneurs commencèrent à bâtir des habitations ouvertes et décorées avec luxe, dans le goût de celles qu'ils avaient admirées au delà des Alpes. Le voyage de Charles VIII donna l'impulsion. En peu d'années, on vit la forteresse se changer en château. Dans le siècle suivant, François Ier démolit la grosse tour du Louvre et commença le palais que nous admirons. Le séjour de nos armées en Italie, la civilisation très-avancée de ce pays, si différente de la nôtre, ses arts, sa richesse, et jusqu'à la corruption de ses mœurs, comparés à notre rudesse et à notre pauvreté relative, devaient bientôt exercer une grande influence sur la vie des hautes classes de la société française, et les jeter dans des voies nouvelles.

Soit que Charles VIII cédât à de sages conseils donnés par la reine, ou que l'affaiblissement de sa santé lui eût fait comprendre la nécessité de réformer ses mœurs, toujours est-il, qu'il se livra moins, dans les derniers temps de sa vie, à des plaisirs désordonnés; qu'il s'appliqua davantage aux choses sérieuses et à remplir, mieux qu'il ne l'avait fait, ses devoirs de roi. On n'a pas oublié qu'Anne de Bretagne avait reçu une instruction, peut-être un peu pédante, mais peu commune chez les femmes. Elle aimait les lettres, favorisait les poëtes et cette école poétique de la fin du quinzième siècle, lourde et ampoulée, où dominait le mauvais goût et l'abus des jeux de mots, fort en faveur à la cour. Dans le siècle suivant, Rabelais qualifiait de *grands rhétoricqueurs*, ces protégés d'Anne de Bretagne. Jean Marot, père de Clément qui fut le réformateur de cette poésie[1], était

1. Clément Marot était né en 1497.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

un des pensionnaires de la reine. N'est-ce pas à cette protection qu'elle accorda aux travaux littéraires, qu'on doit leurs progrès, pendant le règne si court d'un roi peu éclairé? Charles VIII lui-même, qui longtemps n'avait eu en mains que des œuvres futiles, propres à fausser son esprit, à lui faire aimer les aventures, montra moins d'éloignement pour les bons livres, en encouragea même la publication. L'imprimerie, dans le peu d'années écoulées depuis son introduction en France[1], avait mis au jour un grand nombre de volumes. Ce furent d'abord des ouvrages ascétiques, des romans de chevalerie, et quelques chroniques. Comme le prix en était minime, comparativement à celui des manuscrits, dont ils reproduisaient les textes, ils se répandirent facilement. Ces livres à bon marché n'empêchèrent pas les copistes et les peintres en miniature de se livrer, pendant longtemps encore, et avec succès, à leurs anciens travaux. Nos grands dépôts littéraires renferment bon nombre de ces précieux manuscrits sur vélin, ornés de peintures d'un goût et d'une exécution admirables. L'art de la miniature, cultivé avec succès à Paris dans le quatorzième siècle[2], et très en progrès pendant le règne de Louis XI, fut perfectionné sous Charles VIII. Presque toujours, au frontispice de l'ouvrage, un grand tableau représente l'auteur ou l'éditeur à genoux devant le roi, auquel il offre son livre. Les miniatures, souvent

1. En 1470, Jean-Martin Crantz et Michel Friburger, attirés à Paris, par un professeur de l'université, établissaient leur atelier à la Sorbonne.

2. Voir à la Bibl. imp., sous le n. 6900, une traduction de ce qu'on possédait de Tite-Live : manuscrit du quatorzième siècle, orné de grandes miniatures d'un beau style. La France était à la tête de cet art.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

très-nombreuses, qui ornent les pages du volume, sont précieuses, non-seulement pour leur exécution, mais aussi parce qu'elles représentent fidèlement les costumes des diverses classes de la société française de cette époque, depuis le roi jusqu'à l'artisan et l'homme du menu peuple[1]. L'imprimerie se perfectionnant, on imprima sur vélin de beaux volumes, que les peintres en renom enrichirent d'excellentes miniatures, à l'égal des manuscrits[2]. Comme ces œuvres d'art, commandées par des rois et de grands seigneurs, n'étaient à l'usage ni des simples bourgeois, ni des savants, on imprima sur papier, avec des gravures en bois[3], certains ouvrages récents, et quelques-uns plus anciens que l'éditeur faisait passer pour des nouveautés. Il se bornait alors à substituer dans la dédicace le nom de Charles VIII à celui d'un autre roi, puis il offrait ce livre, emprunté à d'autres, et dont il tirait honneur et profit[4]. En peu d'années, beaucoup de classiques retrouvés, des livres de piété, des chroniques, des romans de chevalerie, sortirent des presses françaises. L'imprimerie mit à la portée des pe-

1. Jean Fouquet, natif de Tours, peintre en miniature de Louis XI, était un digne émule des artistes italiens de son temps. Il excellait dans la miniature. Un de ses plus beaux ouvrages orne une traduction anonyme des *Antiquités des Juifs* de Josèphe (Bibl. imp., n. 6890). Le tableau qui représente la clémence de Cyrus, chef-d'œuvre de cet artiste, est une magnifique composition.

2. Voir, à la même Bibliothèque, le Froissart, en quatre tomes in-folio, imprimé par Antoine Virard.

3. Citons, pour exemple, la traduction française des *Commentaires de César*, par frère Robert Gaguin (1488), imprimée par Virard, petit in-folio gothique, avec gravures en bois.

4. Voir, à la Bibl. imp., la traduction des *Quatre Vertus* de Sénèque, faite dès l'année 1403, par Jean Courte-Cuisse, imprimée par Virard, et présentée par lui à Charles VIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tites fortunes, les livres qu'on ne se procurait auparavant qu'en les payant à très-haut prix. Cette belle invention et nos relations avec l'Italie donnèrent aux esprits un mouvement nouveau, qui se développa plus activement encore dans le siècle suivant.

Cependant l'inexactitude de Charles VIII à remplir ses engagements avait porté des fruits. Non-seulement il laissait sans argent les Italiens restés à sa solde, mais la grande armée qui devait se rassembler à Asti pour la prochaine campagne, ne paraissait pas. Dès le mois de novembre 1497, le duc de Ferrare, mécontent de n'être point payé des dépenses faites pour la conservation du Castelletto de Gênes, qu'il avait en garde depuis deux ans, au nom du roi, avait rendu cette forteresse au duc de Milan. Il venait aussi de rappeler celui de ses fils qui était au service de la France[1]. Battistino Frégose, persuadé que Charles VIII promettait plus qu'il ne pouvait ou qu'il ne voulait tenir, s'était réconcilié avec Ludovic le More. Ce dernier, voyant que la vieille affection des Florentins pour la France se refroidissait, s'était rapproché de leur gouvernement. A son instigation, la Seigneurie de Florence chargea, dans les premiers jours de janvier 1498, son ambassadeur à Rome de faire entendre au pape que si les confédérés rendaient Pise à la république, elle entrerait dans la ligue contre la France. Recommandation expresse était faite à cet agent de mettre beaucoup de mesure dans sa négociation, afin que Charles VIII ne pût la pénétrer. Elle ne réussit point. La Seigneurie de Venise y mit opposition, sous le prétexte que Pise serait toujours une porte ouverte aux Fran-

1. Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 472.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

çais, si cette ville retombait sous le joug de ses anciens maîtres. « Nous n'avons point appelé le roi de France en « Italie, écrivait-elle, nous ne l'avons jamais suivi, et, « pour épargner l'argent, Venise n'a point mis en péril « le salut commun ; mais elle a su remédier à de graves « désordres, survenus au détriment de tous, par la faute « d'autres puissances. Le poids de la guerre est retombé « presque en entier sur elle ; presque seule elle combat- « tait au Taro, où elle prodiguait son sang et son argent « pour défendre l'indépendance italienne. Si ces ser- « vices sont oubliés, nous ne laisserons pas flétrir notre « honneur, qui est attaché au maintien de la liberté des « Pisans. La sûreté de tous veut d'ailleurs qu'elle soit con « servée, et c'est d'un accord commun qu'on est convenu « de la protéger[1]. »

Cette discussion pensa rompre la ligue, et même armer plusieurs des confédérés les uns contre les autres. Le pape, mécontent des Vénitiens, commença à traiter sous main avec Charles VIII de la proposition qui lui avait été faite, d'assurer en France un état considérable à César Borgia. « Le pape Alexandre, dit Comines, estoit « en grande pratique de touts poincts, à se ranger des « nostres, et avoit messager secret que je conduisis en « la chambre du roi peu avant sa mort. Les Vénitiens « estoient prets à pratiquer contre Milan. Le roi des « Romains, grand ennemy de Venise, ne desiroit chose « en ce monde que l'amitié du roy, et qu'eux deux en- « semble fissent leurs besognes en Italie[2]. » A en croire un historien milanais, Ludovic lui-même, pour n'être

1. Guicciardini, lib. III, cap. VI, p. 475 et seq.

2. Comines, liv. VIII, ch. XXV, p. 429. — Macchiavelli, *Frammenti storici.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas toujours en crainte de perdre son duché, aurait tenté secrètement de se mettre en bonne intelligence avec Charles VIII, auquel il offrait de se confédérer ensemble, moyennant que Trivulce lui serait livré, et qu'on reléguerait le duc d'Orléans en Picardie[1]. Ce qui est plus certain, c'est qu'au commencement de février 1498, des démarches du roi Charles, dont il va être parlé, ayant ravivé les craintes du duc de Milan, ce dernier invoqua le secours du gouvernement vénitien pour protéger sa personne et son État[2].

Le silence des historiens donne à penser que jusqu'alors le roi de France n'avait pas poussé bien activement ses préparatifs de guerre. Il cherchait du moins à s'assurer de ceux qui lui avaient parlé d'accord, et sur toutes choses à obtenir des Florentins l'argent dont il manquait. M. de Gemel s'était rendu en Italie avec mission de mettre fin à cette affaire; mais comme la chose pouvait traîner en longueur, un certain Corrado, de Citta de Castelli, ami et compatriote des frères Vitelli, fut envoyé à Florence pour instruire sans retard la Seigneurie des intentions du roi. Cet agent devait annoncer que Charles VIII passerait les Alpes avant la fin de mars, pour reconquérir son royaume de Naples, et restituer à la république les anciennes possessions qu'elle avait perdues. Sans s'expliquer sur la mission de M. de Gemel, Corrado avait ordre de demander que Florence contribuât au succès de l'entreprise par un don de cent cinquante mille ducats, ou du moins de cent mille, destinés à payer les soldes dues aux *condottieri*. De plus,

1. Corio, *Storia di Milano*.
2. 22 février 1498. Reg. secret du sénat, fol. 184.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme Stuart d'Aubigny allait se rendre par mer en Toscane, avec la compagnie de cent lances qu'il commandait, la Seigneurie devait lui donner cinquante hommes d'armes italiens, à l'entretien desquels elle pourvoirait.

L'envoyé du roi devait dire encore que son maître agissait de concert avec le roi d'Espagne et aussi avec l'empereur, auquel il abandonnait les Vénitiens, ennemis déclarés de Florence. Depuis plusieurs mois, Ferdinand le Catholique avait promis de conduire en personne une armée espagnole en Italie, moyennant qu'on lui laisserait occuper la Calabre, pour garantie de la cession du Roussillon à l'Espagne. La mort de l'infant de Castille ne permettant pas à Ferdinand de s'éloigner de son royaume, il se proposait de donner à un personnage de marque le commandement de ses troupes. Charles VIII pouvait donc, ajoutait son agent, entreprendre son expédition de compagnie avec ces deux souverains, aux conditions convenues entre eux, ou la faire avec le seul concours des Florentins, ce qu'il préférerait probablement, par la raison qu'il ne désirait rien de plus pour lui que le royaume de Naples. Quant à la république de Florence, non-seulement le roi lui ferait rendre ce qu'elle avait perdu, mais il voulait agrandir son territoire aux dépens de ses voisins : résolution bien arrêtée, mais qu'il fallait tenir secrète[1].

La patience des Florentins était à bout. Ils désespéraient de Charles VIII, qui leur demandait sans cesse de l'argent, et ne leur donnait satisfaction qu'en paroles. Bien résolus à chercher ailleurs une protection moins

1. 5 janvier 1498. *Nég. diplom. avec Florence*, p. 700.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

incertaine, et se voyant éconduits, à Rome, par Alexandre VI, ils s'adressèrent à Ferdinand le Catholique. Le 20 mars 1498, la Seigneurie ordonnait à son ambassadeur en Espagne de solliciter le roi et la reine de secourir la république contre les Pisans. « Vous direz, « portait l'instruction adressée à cet agent, que, loin de « mériter le blâme pour n'avoir point adhéré à la ligue, « on doit plutôt louer notre fidélité à nos engagements. « Nous nous sommes appliqués à ne point nuire aux « autres États de l'Italie et surtout à Leurs Majestés Ca- « tholiques, envers qui Florence fait profession de dé- « vouement et d'une affection respectueuse. Nous espé- « rons qu'elles voudront bien prêter une oreille favo- « rable à notre justification, et que, prenant pitié de nos « souffrances, nous trouverons près d'elles protection « et faveur. Priez-les de faire en sorte que Pise nous « soit rendue, et aussi qu'elles nous comprennent dans « les traités qu'elles pourront conclure dorénavant avec « la France ou avec d'autres États [1]. »

Un événement, qu'on n'avait pas lieu d'attendre, changea toute la face des affaires. Le samedi 7 avril 1498, veille de Pâques fleuries, Charles VIII voulut, après son dîner, descendre avec la reine dans les fossés du château d'Amboise, pour y voir jouer à la paume. Ils passèrent par une galerie qui était, au dire de Comines, « rompue à l'entrée, et le lieu le plus déshonnête de léans. » La porte en était très-basse, et, malgré que le roi fût petit de taille, il s'y heurta le front. Un peu étourdi de ce coup, sans toutefois s'arrêter, il regarda longtemps les joueurs et parla même à plusieurs personnes.

1. 20 mars 1498. *Nég. diplom.*, p. 703.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mais, vers deux heures après midi, en traversant une seconde fois ce passage pour rentrer au château, on l'entendit dire qu'il avait espérance de ne faire jamais péché mortel ni véniel; puis au même instant, frappé d'apoplexie, il tomba à la renverse, perdit la parole et le sentiment. On le coucha sur une pauvre paillasse, d'où il ne bougea plus. Chacun entrait dans cette galerie et en sortait à son gré. On l'y laissa neuf heures durant, sans que personne parût songer à le transporter dans un lieu moins immonde. Trois fois ce malheureux prince put prononcer quelques mots : « Mon Dieu et la glorieuse vierge Marie, dit-il d'une voix presque éteinte, monseigneur saint Claude et monseigneur saint Blaise me soient en aide. » Vers neuf heures, il expira. « Combien donc, « ajoute Comines, à qui ce récit est emprunté, peut-on, « par cet exemple, cognoistre la puissance de Dieu estre « grande, et que c'est peu de chose que de nostre misé- « rable vie, qui tant nous donne de peine pour les « choses du monde ; et que les roys n'y peuvent résis- « ter, non plus que les laboureurs[1]. »

Chacun courut vers le nouveau roi, qui s'appelait Louis XII. C'était le duc Louis d'Orléans, négligé de tous parce qu'il était tombé en demi-disgrâce; adulé aujourd'hui, flatté, encensé jusque dans ses travers, alors qu'il devenait le maître.

Anne de Bretagne montra une douleur si excessive, qu'on put croire qu'il y avait de l'exagération. Elle voulut porter en noir le deuil de cet époux très-peu fidèle, alors qu'il était d'usage que les reines le portassent en blanc. Pourtant ses larmes se séchèrent vite. Quatre mois

1. Comines, liv. VIII, ch. xxv, p. 431 et 432.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

après, le 10 août, elle signait une promesse de mariage avec Louis XII, qui devait recevoir son accomplissement aussitôt qu'il serait possible.

La dépouille mortelle de Charles VIII demeura huit jours à Amboise, dans une chapelle ardente, où jour et nuit des prêtres et des moines se tenaient en prières, pendant que les officiers de la maison royale y étaient de garde. Ce temps écoulé, le corps fut transporté en grand appareil à Saint-Denis. « Notre volonté, avait écrit « Louis XII aux gens des comptes de Paris, est que l'en- « terrement et les obsèques du feu roi soient faites avec « la plus grande solennité; que tous les honneurs pos- « sibles lui soient rendus lorsque le char funèbre en- « trera dans notre capitale [1]. » Cet ordre fut obéi. Le trajet se fit lentement, à petites journées, parce que, dans chaque ville où on passait, un service pour l'âme du défunt était célébré. Le cortége fort nombreux, conduit par le grand écuyer, escorté d'un bataillon de Suisses et d'un escadron des archers de la garde, arrivait à Paris le dimanche, 9 avril. Le parlement en robes rouges, la chambre des comptes, le prévôt des marchands et le corps de ville, le clergé, les moines et les religieux mendiants, enfin quatre cents pauvres portant des torches allumées, et ornées d'écussons aux armes de France, l'attendaient hors des portes. On se mit en marche. Les sergents de ville faisaient vider les rues, qu'une foule innombrable encombrait. Le cercueil était placé sur un lit de parade couvert d'un tapis de drap d'or, sur lequel une grande croix blanche était bordée d'une bande de velours bleu, semée de fleurs de lis.

1. Blois, le 14 avril 1498. Godefroi, *Preuves*, p. 746.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Seize gentilshommes le portaient. Au-dessus on voyait une figure couchée « faite au vif, » et qui représentait le feu roi en habits royaux, la couronne sur la tête, le sceptre dans une main, la main de la justice dans l'autre. Les quatre présidents tenaient les coins du drap mortuaire. Le prévôt des marchands et les échevins portaient le dais. Venaient ensuite, chacun selon son rang, les cardinaux de Gurek et de Luxembourg, les gentilshommes de la maison, les grands dignitaires et les princes du sang eux-mêmes, en manteau de deuil avec chaperon, à longue queue traînante. Les archers de la garde fermaient la marche. Le corps fut conduit à Notre-Dame, et le lendemain, après qu'un service solennel eut été fait, on se rendit à Saint-Denis, dans le même ordre que la veille. Le cardinal de Luxembourg officia. L'évêque d'Angers prononça l'oraison funèbre, puis on fit à l'inhumation les cérémonies accoutumées. Charles VIII avait été bon et tolérant pour ses serviteurs ; tous l'aimaient, tous versaient d'abondantes larmes. A en croire certains récits, lorsqu'on descendit le cercueil dans le caveau, que les officiers du défunt rompirent leurs bâtons de commandement, et que le maître des cérémonies cria, ainsi qu'il était d'usage : *Le roi est mort ; Vive le roi !* deux domestiques du palais moururent de saisissement et de douleur [1].

Charles VIII cessa de vivre à l'âge de vingt-sept ans neuf mois et quelques jours, après un règne de quatorze ans et un peu plus de sept mois. Avec lui finissait la ligne directe des Valois, qui avait duré cent dix-neuf

1. *Observations sur les Mémoires de Comines*, t. XII de la collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, p. 496.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ans et comptait sept rois : Philippe VI, Jean, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI et Charles VIII. La couronne échut à la branche des Valois Orléans dans la personne de Louis XII. Dix-sept ans plus tard, elle devait passer à une autre branche, celle des Valois Angoulême, qui la conserva jusque vers la fin du seizième siècle.

L'Italie était aussi troublée que jamais lorsqu'on y apprit la mort de Charles VIII. Cette nouvelle, portée d'Amboise à Venise en sept jours, y causa une grande sensation [1]. Comme on entendait dire que Louis XII ne voudrait pas, au début de son règne, s'engager dans une guerre au delà des monts, l'espoir d'être délivré de l'invasion, dont le roi défunt avait menacé l'Italie, se peignait sur beaucoup de visages. Tout au contraire, les esprits réfléchis, loin d'être rassurés sur l'avenir, le voyaient plus menaçant que jamais [2]. Ils ne se trompaient pas. Le même sentiment se manifesta à Gênes, à Milan, à Naples. Les Florentins se rapprochèrent de Ludovic le More et redoublèrent d'instances pour s'attacher les Espagnols [3]. Alexandre VI témoigna des regrets d'un événement qui trompait ses espérances pour la fortune de son fils. Le 2 mai, une messe pour le repos de l'âme du roi fut célébrée dans la chapelle papale, en présence du pontife et de dix-huit cardinaux ; le lendemain l'évêque d'Assise fit les obsèques.

L'expédition contre Naples, cause première de la perte de toute indépendance politique et de l'asservissement

1. Le courrier creva huit chevaux. Celui qui partit pour Rome, arriva dans cette ville le jour de Pâques, 15 avril.

2. Guicciardini, lib. IV, cap. I, t. II, p. 2.

3. Arch. de la Réform. de Florence, class. X, dist. III, reg. n. 81.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la Péninsule, est l'événement principal du court règne de Charles VIII. En appelant au sud des Alpes l'intervention étrangère, cette entreprise ouvrit une longue période de guerres et d'invasions, ruineuses pour la France. La pensée d'un équilibre européen, restée jusqu'à ces derniers temps le principe ou le prétexte des luttes et des traités diplomatiques entre les grands États, date de cette époque. Charles VIII, en mourant, léguait à ses successeurs ses droits, bien ou mal fondés, sur l'Italie; Louis XII, et après lui François Ier, en acceptant ce legs, s'efforcèrent d'en recueillir les fruits. Essayons de présenter à la suite et comme complément de ce récit, un tableau succinct des faits et des conséquences qui s'ensuivirent et qui modifièrent profondément l'état politique de l'Europe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

APPENDICE

I

LOUIS XII ET L'ITALIE

Louis XII, né le 27 juin 1462, avait trente-cinq ans neuf mois et douze jours quand il parvint à la couronne. « Ceux qui « l'avoient suivy en son adversité, luy voulurent persuader de « se venger de ceux qui, du vivant du roy Charles, luy avoient « fait la guerre. Il feit response que ce n'estoit à un roy de « France de venger les injures faites à un duc d'Orléans, et que « s'ils avoient servy le roy contre luy, ils agiroient semblable- « ment pour luy, estant roy[1]. » Pensée politique et profonde dont les gouvernements feraient sagement de se pénétrer.

En montant sur le trône, Louis XII avait en vue de divorcer d'avec Jeanne de France, afin d'épouser, dès qu'il le pourrait, la reine Anne, puis de porter la guerre en Italie. Les dispenses pour le divorce furent facilement obtenues. César Borgia les apporta en France. Le refus qu'Alexandre VI venait d'éprouver de la main d'une fille du roi de Naples pour ce fils, récemment sécularisé, rejetait les Borgia dans l'alliance française. Louis XII donna au fils du pape les comtés de Valentinois et de Diois en Dauphiné, une compagnie de cent lances, vingt mille livres de pension et le cordon de Saint-Michel. Il lui promit de plus d'aider le pape à reprendre aux vicaires impériaux les terres de Romagne. Le 12 décembre 1498, les juges ecclésiastiques délégués par Alexandre, prononçaient le divorce, et le 8 janvier 1499

1. Martin du Bellay, dans le 17e vol. des *Mémoires sur l'histoire de France*, p. 40.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Louis XII épousait la veuve de Charles VIII. La Bretagne fut pour la seconde fois réunie à la couronne : quant à la reine répudiée, elle eut pour dédommagement l'usufruit du duché de Berri, et trente mille livres de pension.

On sait que Louis XII joignait aux prétentions de son prédécesseur sur le trône de Naples, celles qu'il tenait de son aïeule Valentine de Milan, à l'héritage des Visconti. Pour ne point laisser de doute sur ses intentions, dès le 16 avril, et en faisant part de son avénement aux puissances étrangères, il prit les titres de roi de France, de Sicile, de Jérusalem et de duc de Milan. C'était pour les Italiens l'annonce d'une nouvelle et prochaine invasion.

Mais, avant tout, il fallait régler les affaires intérieures du royaume, faire les préparatifs qu'une grande guerre nécessitait, négocier enfin des alliances en Italie et avec les grands États de l'Europe. Louis XII y consacra la première année de son règne.

Naturellement bon et généreux, il pardonna à ses ennemis, disant même qu'il avait oublié leurs noms : s'il s'en souvint, ce fut pour en user libéralement envers eux. Le duc et la duchesse de Bourbon obtinrent une faveur qui parut excessive. On sait que s'ils mouraient sans postérité mâle, les biens du duché devaient faire retour à la couronne. Ils n'avaient qu'une fille en bas âge appelée Suzanne. Des lettres patentes du 12 mai 1498 rendirent cette enfant apte à hériter des fiefs paternels. Le parlement fit des remontrances et finit par enregistrer l'édit.

Le grand conseil fut composé d'hommes de renom. Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, devint ministre dirigeant ; le pape le fit cardinal. La Pragmatique fut rétablie, et recommandation faite au clergé de garder fidèlement les libertés gallicanes.

Les Français attendaient depuis longtemps un maître qu'ils pussent aimer. Louis XII, sans être un esprit vaste et susceptible d'une grande application d'esprit, était animé des meilleures intentions et économe de la bourse de ses sujets. Il fut par eux surnommé le *Père du peuple*, titre d'autant plus glorieux qu'il n'a pas été prodigué. Les tailles furent diminuées de deux cent mille livres; le roi fit remise du don de joyeux avénement et s'efforça d'arrêter les pilleries des gens de guerre et de finance. En somme, il eût compté au nombre de nos meilleurs souverains si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des pensées de fausse gloire et d'ambition ne l'eussent jeté, avec plus de persévérance que son prédécesseur, dans des entreprises hasardeuses. La guerre d'Italie qu'il fit pendant tout son règne coûta beaucoup d'argent, moins peut-être pour la solde des troupes que pour acheter l'alliance ou la neutralité peu sincère des gouvernements européens. Afin d'y subvenir sans nouveaux impôts, il vendit les charges de finance, ne prévoyant pas que les acheteurs de ces offices, payés à haut prix, commettraient pour s'en dédommager de grandes exactions.

Henri VII consentit à rester neutre moyennant que la pension de cinquante mille écus, stipulée dans le traité d'Étaples, lui serait exactement payée. Maximilien, engagé dans une guerre avec les Suisses, renouvela les anciennes trêves jusqu'au mois de mai suivant. Ferdinand et Isabelle d'Espagne confirmèrent la paix avec la France, sans stipuler aucune réserve en faveur du roi de Naples, leur parent. Enfin, une alliance offensive et défensive avec les cantons suisses fut conclue.

Un événement étrange, mais non tout à fait imprévu, était arrivé à Florence. Savonarola, après avoir déclaré inefficace l'excommunication qui le frappait, et dit qu'il prouverait au besoin par un miracle, la vérité de sa doctrine, s'était vu interdire la prédication par une Seigneurie que l'abandon de la France obligeait à ménager la cour romaine. Un frère augustin accusa d'hérésie le réformateur et le défia d'entrer avec lui dans un bûcher ardent. Le bûcher fut dressé, mais, au grand déplaisir de la foule, l'épreuve ne se réalisa point. Savonarola avait fait son temps. Il fut traîné en prison par ses ennemis et mis à la torture; puis un tribunal que deux commissaires du pape présidaient, le condamna au supplice du feu. Le 23 mai 1498, il fut brûlé et ses cendres furent jetées dans l'Arno, sans que le peuple, dont il avait été l'oracle, essayât de le sauver.

La guerre de Pise, qui durait depuis près de cinq ans, favorisait en Italie les projets de Louis XII. Ludovic le More, voyant qu'il ne pouvait obtenir la possession de cette ville, s'était confédéré avec Florence pour en chasser les Vénitiens. Ces derniers, voulant se venger de ce voisin qu'à deux reprises ils avaient sauvé d'une ruine totale, firent la faute de lui opposer le roi de France. Le 9 février 1499, un traité de partage des États de Ludovic, entre Louis XII et Venise, était signé à Blois, et rendu public le 15 avril suivant.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ludovic demande des secours au pape, aux Florentins, au roi de Naples, au duc de Ferrare, au sultan lui-même, qu'il supplie d'attaquer les possessions vénitiennes. Alexandre VI refuse son concours; Florence épuisée de ressources prend le parti de souscrire secrètement aux exigences de Louis XII, sauf à conserver envers le duc de Milan les dehors d'une bonne amitié. Le roi de Naples, menacé d'invasion, ne veut point affaiblir son armée; Hercule, duc de Ferrare, beau-père de Ludovic, ne lui promet rien. Seul, Bajazet donne au pacha de Bosnie, l'ordre de faire une irruption dans le Frioul.

Tel était l'état des choses en Italie, lorsque le 13 août 1499, l'armée française, forte de seize cents lances, de six chevaux chacune, et de treize mille fantassins suisses ou gascons, ouvrit la campagne sous le commandement de Trivulce, de Stuart d'Aubigny et de Luxembourg. Dans le même temps les Vénitiens s'avançaient jusqu'à l'Adda.

En moins d'un mois tout fut terminé presque sans coup férir. Galéaz de San-Severino avec douze cents hommes d'armes, pareil nombre de chevau-légers et trois mille fantassins occupait Alexandrie. Il perdit la tête, ou se laissa gagner, et abandonna son armée qui se dispersa. Ce fut alors à qui déserterait le plus vite la cause de Ludovic. Les principales villes envoyèrent leur soumission; la révolte éclata jusque dans Milan. Le More quitta sa capitale le 2 septembre et prit le chemin de l'Allemagne, escorté par un petit corps de troupes et emportant cent cinquante mille ducats. Avant de partir, il avait laissé dans le château de Milan trois mille soldats commandés par un officier dont il avait fait la fortune, et sur lequel il comptait. C'était un traître : le 17 septembre il vendit la forteresse aux Français.

Parmi les hommes qui, à cette triste époque, figurèrent en Italie sur la scène du monde, bien vainement on chercherait un cœur loyal et fidèle à ses serments. C'était entre eux comme une émulation de perfidie et de lâches attentats. Certes, le dégoût prendrait au lecteur, comme le découragement à l'historien, si le devoir de ce dernier l'obligeait à salir son récit de toutes ces infamies. Il en est pourtant de trop énormes pour être passées sous silence, et de ce nombre est la désertion du comte de Cajazzo, qui passa au parti français quand il vit que la fortune abandonnait les Sforza. Chargé de missions de confiance, comblé de biens et de faveurs par Ludovic, son confident, son ami, il

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

eut la bassesse d'âme de déclarer à ce maître malheureux, qu'en quittant ses États, un prince rendait à ses serviteurs le droit de se pourvoir comme ils l'entendraient. Levant alors le drapeau des lis, et perdant tout respect humain, il tourna contre ce maître à qui il devait tout, la troupe qui lui avait été confiée, et le poursuivit en ennemi jusqu'à la frontière de l'Allemagne[1].

Louis XII s'empressa d'aller prendre possession du duché qu'il appelait son héritage. On avait dit au peuple que le roi de France était assez riche pour réduire les taxes au taux où elles étaient sous les Visconti, s'il ne les abolissait entièrement. Gagnée par ces imprudentes paroles, la multitude l'accueillit au cri de : Vive le grand roi, libérateur de l'Italie!

Pendant un court séjour à Milan, Louis XII fit des traités d'alliance avec le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, le seigneur de Bologne et les Florentins, auxquels il promit de faire rendre Pise. Les impôts furent diminués d'une forte somme[2]; une ordonnance établit un parlement dans la capitale à l'instar de nos cours souveraines; plusieurs édits vexatoires furent abrogés, après quoi le roi reprit le chemin de son royaume. Il emmenait avec lui le fils du malheureux Jean Galéaz, François Sforza, que la mère de ce jeune prince avait mis sous sa protection[3]. Plusieurs gens de lettres, des artistes, et nommément Fra Giocondo, le suivirent en France. Avant de quitter Milan, Louis détacha de son armée trois cents lances et quatre mille Suisses, commandés par Ives d'Alegre, et les envoya en Romagne, où Borgia, aidé de ce secours, fit de rapides progrès.

Cependant la réduction des impôts ne paraissait pas suffisante aux Milanais, qui s'étaient flattés de ne rien payer. D'autres sujets de mécontentement s'ajoutèrent bientôt à celui-là. L'arrogance et la partialité de Trivulce, laissé à Milan avec le titre de lieutenant du roi, le défaut d'accord entre les chefs de l'armée, l'indiscipline et les pilleries des troupes, enfin la vie licencieuse des gentilshommes français achevèrent d'irriter les esprits. La nouvelle vint que Ludovic soudoyait des soldats

1. Guicciardini, lib. IV, cap. IV, p. 88.

2. De la tierce partie. (*Mémoires du chevalier Bayard*, p. 394.)

3. Louis XII l'enferma dans un couvent, et le contraignit à entrer en religion.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en Allemagne, et comme on espérait que la mauvaise fortune l'aurait corrigé, la voix publique l'appela à délivrer l'Italie.

Il vint à la tête de huit mille volontaires suisses et de cinq cents lances franc-comtoises. Partout en Lombardie on le reçut comme un libérateur, et le 5 février 1500, il entrait à Milan. Trivulce, menacé d'un soulèvement du peuple, s'était retiré à Mortara, où il appela les Suisses de la Romagne et les troupes éparses dans la Province, pour y attendre qu'une armée levée en France vint le dégager. Quatre cents lances et les Suisses venus de la Romagne occupèrent Novare sous le commandement d'Ives d'Alègre.

« J'ai fait des fautes, dit Ludovic aux Milanais, elles seront réparées; je veux être votre soldat et non votre seigneur. Aidez-moi, je chasserai l'étranger. » On lui donna cent mille ducats avec lesquels il leva dix mille Suisses et plusieurs compagnies italiennes; puis avec toutes ses forces il alla mettre le siége devant Novare. Les Suisses de la garnison, ayant appris qu'on était mieux payé dans le camp italien, passèrent sous les drapeaux de Ludovic. La ville se rendit par capitulation, mais le château tint ferme, et Ludovic s'obstina à s'en rendre maître. Pendant ce temps, l'armée levée par Louis XII se rassemblait à Asti. La Trémouille, qui la commandait, tourna Novare, rejoignit Trivulce et coupa le chemin de Milan à Ludovic, qui dut à son tour se retirer dans la place que la désertion des Suisses lui avait livrée.

Il voulut alors livrer bataille aux Français pour recouvrer ses communications avec Milan; mais la Diète helvétique avait fait défendre aux Suisses des deux armées de combattre les uns contre les autres, et à peine furent-ils en présence que ceux de Ludovic rentrèrent en désordre dans Novare. Le reste de l'armée les suivit. « Je croy bien, dit le chevalier Bayard, qu'ils eurent quelque payement. J'ay veu advenir plusieurs fois cela, qui a porté beaucoup de dommages en France[1]. » Vainement pour les ramener au devoir, Ludovic leur distribue argent, bijoux, vaisselle, tout ce qu'il possède. Ils veulent partir sur-le-champ et retourner chez eux. « Sauvez-moi, du moins, leur dit-il, les yeux baignés de larmes; menez-moi en un lieu où je sois en sûreté. » — Ils refusent.—A la fin pourtant, et à force de

1. *Mémoires*, t. XIV, ch. XVI, p. 2 et 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

supplications, Ludovic obtint d'eux de se mêler travesti dans leurs rangs pour sortir de Novare, au risque de ce qui pouvait en arriver. Mais soit que sa mine chétive et le sentiment de crainte qui l'agitait l'eussent fait reconnaître parmi ces vigoureux soldats, auxquels il ne ressemblait guère, soit que quelque traître l'eût désigné aux Français, il fut arrêté, retenu prisonnier, puis conduit à Lyon où était le roi. A son entrée dans la ville, le prévôt de la justice dut le protéger contre la populace. Il suivait lentement son escorte, le visage pâle, le béret à la main, jetant des regards inquiets sur la foule qui insultait à sa misère. Il ne vit point le roi. On le garda quelque temps dans le château, puis il fut envoyé à Loches, où, miné par le chagrin, se consumant en regrets, peut-être en remords, il mourut au bout de dix ans d'une dure captivité. Savonarola lui avait prédit lorsque toutes choses lui prospéraient, qu'il finirait ses jours en prison.

Telle fut la fin de Ludovic le More : juste châtiment qu'on aime à voir infliger par la Providence à ceux dont la vie n'a été qu'un tissu de méchantes actions. Après avoir trompé, trahi tout le monde, amassé sur son pays de terribles tempêtes, que sa chute ne devait pas apaiser, Ludovic tombait lui-même victime d'une lâche trahison. L'histoire n'a pas de meilleurs enseignements que les revers de la tyrannie!

Le cardinal Ascagne Sforza, le frère de Ludovic, dans sa fuite en Allemagne, où il avait prudemment envoyé les deux fils de son frère et mis en sûreté ses trésors, s'était arrêté chez un gentilhomme italien, son parent, son ami. Ce dernier le reçut avec de grandes protestations de dévouement, puis le livra aux Vénitiens. Réclamé par Louis XII, Ascagne fut enfermé dans la tour de Bourges.

Milan et les villes entrées dans la rébellion firent amende honorable et payèrent une forte contribution de guerre. Chaumont, le neveu du cardinal d'Amboise, remplaça Trivulce dans le gouvernement du Milanais. Il avait à peine vingt-cinq ans.

L'expédition de Naples fut remise à un temps plus favorable. La trêve avec Maximilien finissait au mois de mai, et on savait qu'il pressait la Diéte germanique de faire la guerre à la France pour arrêter l'ambition du roi. S'engager plus avant en Italie, dans de telles circonstances, c'eût été courir de grands hasards.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La guerre, portée en Romagne par César Borgia, avait été interrompue par le retour de Ludovic à Milan; elle fut reprise après sa chute. Ives d'Alègre rentra en Romagne avec ses trois cents lances et deux mille Suisses. Le roi informa les puissances italiennes qu'il tiendrait pour ennemi quiconque s'opposerait à cette entreprise[1]. Aidé de ce secours, Borgia devint facilement maître des principales villes : Faenza se rendit par capitulation, Astore Manfredi, qui en était le seigneur, obtint de se retirer librement où bon lui semblerait. Borgia l'envoya à Rome, où il fut étranglé et jeté dans le Tibre. Avant le printemps de 1501, la conquête de la Romagne était achevée. On sait qu'Alexandre VI destinait cette province à son fils[2], mais il ne pouvait aliéner le domaine de l'Église sans le consentement du Consistoire. Afin d'en changer la majorité, dont il n'était pas sûr, le pape créa douze cardinaux gagnés d'avance. La Romagne fut érigée en duché; Borgia en eut l'investiture.

Borgia se proposait d'immoler à sa sûreté les princes dépossédés, leurs adhérents, et en général ceux qui pouvaient lui faire obstacle. A cet effet, il dressa une longue liste de proscription et la remit à un officier, auquel il donna le gouvernement de la Romagne, avec des pouvoirs illimités. C'était un homme cruel, sans miséricorde, digne ministre d'un tel maître. Il ne laissa pas chômer le bourreau, tant qu'il n'eut pas rempli sa terrible mission. Voici quelle fut sa récompense. Un matin, les habitants de Césène virent avec stupeur, exposé sur un étal de la place du marché, un cadavre partagé en deux, le couperet sanglant et les instruments du supplice à ses côtés. C'était le corps du gouverneur. Borgia avait voulu, tout à la fois, mettre fin à l'autorité sans bornes de cet officier, et faire croire qu'il désapprouvait les atrocités commises en son nom.

A son retour de Naples, où il avait suivi l'armée française dans une expédition dont il sera parlé plus loin, Borgia veut se rendre maître d'États voisins de la Romagne, dont les seigneurs avaient aidé à son établissement: la plupart étaient encore à sa solde. Effrayés du sort qui les menace, ils se concertent pour se mettre en état de défense, et bientôt après lui déclarent la

1. Guicciardini, lib. IV, cap. II, p. 194.

2. L'intento suo non era di fare grande la Chiesa, ma il duca. (Macchiavelli, *Il Principe*, cap. IX.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre. Personne ne surpassait Borgia dans l'art de tromper; il leur prodigue les meilleures assurances, accorde toutes leurs demandes, signe la paix, et pour détourner le soupçon, renvoie les trois cents lances françaises que Louis XII lui avait prêtées. Les confédérés l'attendaient à Sinigaglia; il leur dresse une embuscade, les prend et les fait étrangler.

Un dernier trait terminera le tableau très-raccourci des crimes de l'indigne allié de Louis XII, Alphonse, duc de Bisceglia, mari de Lucrèce Borgia, attaqué de nuit par des assassins devant l'église de Saint-Pierre, et dangereusement blessé, avait été transporté au palais pontifical. Voici en quels termes Capello, l'ambassadeur vénitien, témoin oculaire, rend compte de l'événement : « César frappa son beau-frère à trois heures de nuit. Alphonse se réfugia près du pape qui le fit garder par seize de ses gens, dans une chambre du palais où Lucrèce préparait elle-même sa nourriture, crainte d'empoisonnement. — *Ce qui n'a pas été fait à dîner*, dit alors César, *se fera à souper*. Le 17 août 1500, il fit sortir Lucrèce de la chambre du blessé, appela l'exécuteur habituel de ses scélératesses, qui étrangla Alphonse. Rome fut dans la stupeur, mais comme chacun tremblait pour sa vie, personne n'osa parler bien haut. « — J'ai fait tuer mon beau-frère, dit Borgia, crainte d'être tué par lui[1]. »

Un autre allié de Louis XII, moins sanguinaire, mais tout aussi perfide que le fils du pape, était Ferdinand *le Catholique*, roi d'Espagne et de Sicile. Il se disait le véritable héritier des droits de la maison aragonaise sur Naples, comme le souverain de la France l'était des prétentions de la maison angevine, et dans sa pensée, l'affaire était à vider entre lui et Louis XII. Au lieu de se disputer ce royaume les armes à la main, il proposa, ouvertement cette fois, de le partager. Louis XII craignait d'être traversé dans son entreprise par l'Espagne, et pour n'avoir pas à soutenir une double guerre, au fond de l'Italie et vers les Pyrénées, il consentit au partage. L'accord fut conclu très secrètement à Grenade, le 11 novembre 1500. Le roi de France avait Naples avec le titre royal, la Terre de Labour et l'Abruzze; Ferdinand la Pouille et la Calabre, avec le titre de duc. Tous deux devaient recevoir l'investiture du chef de l'Église. Est-il besoin d'ajouter qu'un tel accord, entre deux princes hostiles l'un à

1. *Relazione di Paolo Capello*, 28 septembre 1500, p. 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'autre, et aspirant à réaliser des buts différents, ne pouvait être sincèrement accompli? L'armée française, forte de mille lances, quatre mille Suisses et six mille Gascons, eut d'Aubigny pour général. Une flotte portant six mille hommes de débarquement était préparée. Dès la fin de juin 1501, les forces de terre et de mer entrèrent en campagne. Venise ne prit aucune part à cette expédition.

Le roi de Naples, après avoir vainement offert de payer tribut à la France, de se reconnaître pour vassal du roi, de lui livrer enfin ses meilleures forteresses, s'apprêta à se défendre généreusement. Il comptait sur un puissant secours promis par son perfide parent le roi d'Espagne. Ce dernier, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, avait équipé une puissante flotte qui portait douze cents cavaliers et six mille fantassins, commandés par Gonzalve de Cordoue. Poussant la fourberie jusqu'au bout, le général espagnol, se disant envoyé par son maître pour combattre les Français, se fait ouvrir des places fortes où il met garnison. Le trop confiant Frédéric, le plus honnête des princes italiens, croit à sa sincérité et ne lui refuse rien. Il apprend alors qu'à l'arrivée des Français à Rome, la double investiture demandée par les deux rois, en exécution du traité de Grenade, a été accordée par le pape. Stupéfié de cette nouvelle, Frédéric interroge Gonzalve. — Que Votre Majesté ne s'effraye point, répond ce dernier; si mon maître a accepté une moitié de votre royaume, c'est pour vous la conserver, et vous aider à reprendre l'autre moitié. — Le malheureux roi reconnaît trop tard qu'il est tombé dans le piége. Trop faible pour pouvoir résister à tant d'ennemis, il répartit ses troupes entre les meilleures places qu'il conservait encore, et se retire au Château-Neuf de Naples, lorsque déjà d'Aubigny investissait Capoue. Cette dernière ville subit toutes les horreurs d'une place prise d'assaut; sept mille habitants furent massacrés, les femmes furent abandonnées à la brutalité du soldat. On en découvrit un grand nombre dans une tour où elles s'étaient cachées, et les historiens italiens rapportent que César Borgia se les fit amener, puis en choisit quarante, qu'il envoya à Rome dans son palais, pour s'en faire un harem[1]. Le 19 août, d'Aubigny entrait à Naples, et six jours plus tard, Frédéric préférant se livrer aux Français plutôt qu'à l'indigne parent

1. Malavolti, *Storia di Sienna*, part. III, lib. VI, p. 108.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui l'avait si lâchement trahi, ouvrit sa forteresse, et bientôt après partit pour la France avec un sauf-conduit. Louis XII, touché de cette marque de confiance, lui donna le duché d'Anjou et trente mille ducats de rente, à la condition de ne point sortir du royaume. Il y mourut le 9 septembre 1504.

Pendant que ces choses se passaient, Gonzalve s'emparait des provinces cédées à son maître. Ferdinand, duc de Calabre, qui s'était enfermé dans Tarente, capitula après avoir soutenu un long siége. Gonzalve avait juré sur l'hostie que ce jeune prince pourrait se retirer où bon lui semblerait. Il le fit arrêter et conduire en Espagne, où Ferdinand cessa de vivre en 1550. Avec lui s'éteignit la maison aragonaise de Naples.

La conquête du royaume était à peine achevée que la guerre éclatait entre Louis XII et Ferdinand. La Capitanate et la Basilicate, provinces détachées de la Pouille et de la Calabre par Alphonse Ier, n'étaient point mentionnées dans le traité de Grenade. Les deux rois s'en disputèrent la possession, et le 19 juin 1502, le duc de Nemours, lieutenant du roi, dénonça la guerre aux Espagnols. La fortune d'abord favorable, se tourna contre lui. Gonzalve, aussi habile et sage capitaine que Nemours l'était peu, savait profiter du moindre avantage, et avait la confiance des soldats. L'armée française manquait souvent du nécessaire par la faute des trésoriers, qui, selon une chronique contemporaine : « pour eulx enrichir, la laissèrent sans vivres et ne payaient à temps les gendarmes; par le moyen de quoi, ne se pouvoient nourrir[1]. » La disette et les intempéries du climat occasionnaient des maladies et une grande désertion, quand, le 28 avril 1503, les deux armées, à peu près d'égale force, en vinrent aux mains près de Cérignoles. Les Français furent défaits, trois à quatre mille hommes périrent; Nemours fut tué, l'artillerie et les bagages restèrent au vainqueur. Le 14 mai, Gonzalve entrait en triomphe à Naples. Les provinces se soumirent aux Espagnols, et à la réserve de Gaëte, de Venosa et de San-Severino, les Français perdirent le royaume.

Louis XII était resté à Lyon : sans sortir de France, il voulait tout diriger, tout ordonner. Pour se venger des perfidies de Ferdinand, il lève deux armées, dont l'une se porte contre l'Es-

1. *Mémoires de La Trémouille*, ch. XI, p. 167. — Le roi fit pendre un de ses trésoriers et le munitionnaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pagne, pendant que l'autre, forte de dix-huit cents lances et de dix-huit mille fantassins, s'avance sous Louis de La Trémouille, jusqu'à la frontière de l'État ecclésiastique. Une flotte puissante devait la seconder. Le roi s'était flatté que les Vénitiens seraient avec lui, mais le gouvernement de la République, satisfait d'avoir obtenu en Pouille et en Lombardie les villes qui lui avaient été cédées, ne voulait point s'engager dans une guerre dont il n'attendait aucun avantage nouveau. Sa réponse fut que son affection pour S. M. Très-Chrétienne était si bien connue de tous, qu'une nouvelle confédération lui paraissait inutile[1]. Le roi fit alors demander ce que ferait la République, si l'empereur et l'Espagne réclamaient le passage pour envoyer leurs troupes à Naples. La Seigneurie parla de sa loyauté à toute épreuve, et finit par avouer qu'elle ne pourrait refuser le passage[2]. Louis XII se regarda dès lors comme entièrement dégagé envers Venise.

Désabusé de ce côté, il faisait fond sur les Florentins, ces anciens alliés de la France qui l'avaient aidé de leur argent et de leur soldats pour reprendre le Milanais. Cette république avait, en 1502, changé la forme de son gouvernement. Épuisée par la guerre de Pise, entourée d'ennemis, exposée aux complots de la faction des Médicis, lorsque les armées étrangères menaçaient l'indépendance de l'Italie, le renouvellement de deux en deux mois du pouvoir dirigeant, ne laissait pas le temps d'initier les chefs de l'État aux affaires publiques. Pour y remédier, le peuple avait mis, le 16 août 1502, un gonfalonier à vie à la tête du gouvernement qui ne pouvait se promettre d'appui que de la France.

Louis XII voulut aussi s'assurer du chef de l'Église, dont il suspectait les intentions. Depuis que la fortune favorisait les Espagnols, Alexandre VI, et son fils César Borgia, se rapprochaient d'eux. Après avoir autorisé l'armée française, lorsqu'elle était victorieuse, à s'approvisionner de vivres à Rome, le pape avait, ensuite de leur défaite, fait saisir leur dépôts, et permis aux Espagnols de recruter des soldats dans l'État pontifical. Un événement imprévu changea toute la face des affaires : Alexandre VI tomba dangereusement malade et mourut au bout de six jours, le 18 avril 1503. Comme son fils César Borgia fut rapporté mo-

1. 2 septembre 1503. Reg. secret. du sénat, t. XXXIX, fol. 30.
2. 20 septembre 1503. Reg. secret du sénat, fol. 39, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ribond d'une vigne près du Vatican, où ils avaient soupé ensemble, le bruit se répandit qu'ils avaient été empoisonnés pour avoir bu par erreur d'un vin que César destinait à un cardinal, son ennemi. Burchard, le maître des cérémonies, ne parle pas de poison : « Le 12 août, écrit-il dans son journal, le pape fut pris de fièvre; on le saigna le 16, le lendemain les médecins désespèrent de le sauver; le 18, il reçut l'extrême-onction et mourut peu d'instants après. »

César Borgia était maître du Vatican, ses troupes occupaient le *Transtevere* et le *Borgo*, mais elles n'étaient pas assez nombreuses pour fermer l'entrée de la ville à ses ennemis. Les uns y rentrèrent, d'autres reprirent possession des États dont il les avait dépouillés; tous aspiraient à lui rendre avec usure, sous un nouveau pontificat, le mal qu'il leur avait fait. — J'avais réfléchi, dit César à Machiavel, sur ce qui pouvait m'arriver de nuisible à la mort de mon père, et je croyais avoir remédié à tout; seulement je n'avais pas prévu que je pourrais être malade et hors d'état d'agir. — Tout malade qu'il était, il ne se découragea point; mais le succès ou la ruine de ses espérances allaient dépendre du conclave près de s'ouvrir, Au moyen des cardinaux nommés par son père, et principalement de dix-huit Espagnols qu'il avait fait entrer dans le collége, César se flattait, s'il ne dirigeait pas l'élection, d'écarter ses ennemis, et principalement La Rovère.

L'armée française était arrivée à Nepi. Le cardinal d'Amboise la suivait, se berçant de l'espérance d'être élu pape s'il attachait Borgia à son parti. Ce dernier croyant que les Français lui feraient recouvrer ce qu'il avait perdu, rompit avec les Espagnols, et signa l'engagement de joindre ses soldats à ceux de Louis XII pour la guerre de Naples. Le cardinal de La Rovère, qui visait pour lui-même à la triple couronne, déjoua, avec cette finesse italienne où il excellait, toutes ces intrigues. — « Votre élection est assurée, dit-il au cardinal d'Amboise; mais il ne faut pas qu'on puisse dire qu'elle n'a pas été libre. Laissez l'armée française à Nepi, appelez-y Borgia, entrez seul à Rome, et attendez avec confiance. » Ce conseil perfide fut suivi.

Le temps avait manqué à Borgia pour s'assurer de la pluralité des suffrages : au premier tour de scrutin, d'Amboise n'obtint que treize voix sur trente-sept votants. Le gouvernement vénitien, qui avait promis de l'appuyer, avait ordonné à son ambassadeur près du Saint-Siége, de ne rien négliger pour faire élire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Rovère[1]. Il fut aisé aux amis de ce dernier de faire comprendre aux cardinaux que le voisinage de deux armées ennemies exposait l'Église romaine à de grands périls, s'ils ne se hâtaient de lui donner un chef. Le mieux était, disaient-ils, d'élire un pape vieux et infirme, sous le pontificat duquel on pourrait se concerter : moyen souvent employé à Rome dans les temps difficiles. Les votes se réunirent sur le doyen du collége, François Piccolomini, dont l'extrême débilité faisait pressentir la fin prochaine. Élu le 22 septembre 1503, il mourut le 18 octobre, après un pontificat de vingt-six jours.

Le cardinal d'Amboise ayant reconnu qu'il ne pouvait réussir, porta sur La Rovère, dans lequel il croyait voir un ami dévoué de la France, les voix dont il disposait. Le parti italien, persuadé que La Rovère aiderait à chasser les Français de l'Italie, se réunit à lui ; Borgia lui-même, qui s'était fait rapporter à Rome, lui donna ses Espagnols, sur la promesse d'être maintenu dans la charge de gonfalonier de l'Église, et que sa fille épouserait un neveu du nouveau pontife. Quand tout fut ainsi réglé, le conclave s'ouvrit le 31 octobre, et, dès le soir même, La Rovère proclamé pape prenait le nom de Jules II.

La Rovère était un implacable ennemi de Borgia. Dissimulant toutefois le dessein bien arrêté de le perdre, il le loge au Vatican, et paraît oublier tout sentiment de haine. A l'exception des citadelles de quatre villes de Romagne, que ses lieutenants tenaient encore, Borgia avait perdu cette province : Jules II l'encourage à la reconquérir avec ce qui lui reste de troupes. Il part de Rome le 19 novembre, mais, arrivé à Ostie, sommation lui est faite de restituer ses forteresses à l'Église. Sur son refus, il est arrêté, et un faux bruit se répand qu'il a été jeté dans le Tibre. Prisonnier à Ostie, Borgia se décide à obéir. De son immense fortune il ne lui restait que deux cent mille ducats mis en dépôt chez des banquiers de Gênes. Sans attendre l'ordre du pape, le cardinal qui commandait à Ostie lui rend la liberté, et il se retire à Naples où Gonzalve lui avait offert un asile. Le 27 mars 1504, au sortir d'une conférence, dans laquelle le général espagnol l'avait embrassé à plusieurs reprises, il fut arrêté et conduit en Espagne dans une prison où il devait finir ses jours. Au bout de deux ans il s'en échappa et se retira en

1. 9 septembre 1503. Reg. secret du sénat, t. XXIX, fol. 191.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Navarre, près du roi dont il avait épousé la sœur. Dans une guerre de ce prince contre ses vassaux, Borgia, surpris par une bande d'insurgés, fut percé de coups et mourut de ses blessures.

Tel fut le châtiment de ce personnage, dont la vie avait été un tissu d'infâmies et de crimes énormes. Machiavel, longtemps en mission près de Borgia, porte sur lui le singulier jugement que voici : « Le duc de Valentinois devait ses États à l'élévation de son père : la mort du pontife les lui fit perdre, nonobstant qu'il eût fait pour les conserver tout ce qu'un homme prudent et sage (*savio*) pouvait faire. Il serait superflu de discourir sur ses progrès, mais je ne pourrais indiquer de meilleur préceptes à un prince nouveau que l'exemple de ses actions, car s'il échoua, ce fut par un coup du sort, et non par sa faute. » Résumant toutes ses actions, l'historien de Florence dit pour conclusion : « Je ne saurais le blâmer, et je crois, au contraire, pouvoir proposer de l'imiter à ceux que la fortune ou les armes étrangères auront porté au suprême pouvoir[1]. »

La seconde campagne dans le royaume de Naples fut plus courte, et non moins désastreuse pour les Français que la première. Leur armée plus nombreuse, mieux pourvue d'argent que celle des Espagnols, lui était inférieure par son indiscipline. Gonzague, marquis de Mantoue, qui avait combattu contre Charles VIII à Fornoue, combattait aujourd'hui pour eux et les commandait; mais il était mal obéi des capitaines français, mécontents d'avoir pour chef un étranger. Il trouva les Espagnols concentrés sur la rive gauche du Garigliano. On était en novembre, les pluies d'automne avaient fait un marécage de cette plaine où fut jadis Minturnes. Gonzague indécis, temporiseur, peu désireux, peut-être, de voir le roi de France trop puissant en Italie, n'essaya point de forcer le passage, et en attendant qu'un temps meilleur eût raffermi les boues, il étendit ses quartiers fort loin en arrière. Vainement ses soldats demandèrent à marcher à l'ennemi, dussent-ils être dans la fange jusqu'aux épaules[2]. Accusé de lâcheté, voyant son autorité méconnue, Gonzague se dit malade et quitta l'armée le 1er décembre. Le marquis de Saluces prit sa place. L'inaction avait rebuté les

1. *Il Principe*, cap. VII.
2. Macchiavelli, *Legazione di Roma*, 26 novembre. Letter. XXIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Français : les maladies, la désertion, éclaircissaient leurs rangs, tandis que Gonzalve renforçait les siens. Le manque de vivres et de fourrage avait obligé Saluces à envoyer au loin de forts détachements, quand, le 27 décembre, Gonzalve tourna sa position et força les Français à faire retraite. Une seconde fois il les atteignit à Mola de Gaëte, et les mit dans une complète déroute. Pierre de Médicis, qui suivait l'armée, se noya dans le Garigliano. Gaëte capitula le 1er janvier, et encore une fois Louis XII perdit le royaume de Naples.

Un brave capitaine, Louis d'Ars, abandonné à Venosa, en Basilicate, écrit au roi qu'il se maintiendra pendant six mois dans sa forteresse. Louis XII, las de cette guerre, lui ordonne de capituler pour conserver sa garnison; d'Ars refuse, il s'ouvre un passage l'épée à la main, traverse fièrement l'Italie au pouvoir de l'ennemi, et arrive en Touraine n'ayant perdu qu'un petit nombre de ses soldats[1].

Le 31 mars 1504, une trêve de trois ans, dans laquelle l'Italie était comprise, fut signée entre la France et l'Espagne, mais elle ne dura guère. Louis XII mécontent du retard apporté par Ferdinand à ratifier cet accord et soupçonnant quelque perfidie nouvelle, reprocha aux ambassadeurs espagnols, dans une audience publique, la mauvaise foi de leurs maîtres, puis les congédia. Informé que le roi de France l'accusait de l'avoir trompé à deux reprises, Ferdinand répondit : « Il en a menti, car je l'ai trompé dix fois. » Louis XII, dégoûté du royaume de Naples, se promit de n'y plus retourner.

Dans le même temps, il se laissait engager dans une autre négociation avec Maximilien et avec l'archiduc Philippe, époux de Jeanne *la Folle*, fille de Ferdinand et d'Isabelle. Le 22 septembre 1504, trois traités furent signés à Blois. Par le premier, l'empereur accordait l'investiture du duché de Milan à Louis XII, à ses enfants mâles, et, à leur défaut, à sa fille Claude, âgée de cinq ans, sous la réserve que le roi payerait cent vingt mille florins, et présenterait chaque année, à titre d'hommage, une paire d'éperons d'or. Par le second, Claude était promise avec le duché de Milan, Gênes, Asti, la Bretagne et même le duché de Bourgogne pour dot, au fils de Philippe, Charles d'Autriche, autre enfant, qui fut plus tard l'empereur Charles-Quint. En

1. *Mémoires de Bayard*, t. XV, ch. XXV, p. 53, et la note n. 10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voyant accorder aux ennemis naturels de la France des concessions qui pouvaient avoir pour elle les suites les plus funestes, et même amener sa ruine, on se demande si c'était de la part du roi aberration d'esprit, ou s'il était décidé d'avance à ne les point tenir. Par le troisième traité le roi et l'empereur s'alliaient pour faire la guerre à Venise, dont ils se partageaient les États en Italie. Quatre mois étaient accordés au roi d'Espagne pour y accéder.

Pendant que ces choses se passaient, le roi de Naples, Frédéric d'Aragon, était mort. La reine Isabelle de Castille descendit elle-même au tombeau le 26 novembre 1504. Par son testament, elle donnait à Ferdinand, sous la condition qu'il ne se remarierait pas, le gouvernement de la Castille, dans le cas où sa fille Jeanne *la Folle* ne pourrait régner, et lui subordonnait son gendre Philippe d'Autriche. Ce dernier conteste cette disposition. Alors Ferdinand se rapproche de la France, et le 12 octobre 1505, par un traité signé à Blois, la main de Germaine de Foix, nièce de Louis XII, lui est accordée. Elle avait pour dot la cession, par son oncle, de cette moitié du royaume de Naples, que le traité de Grenade lui avait assurée, mais qu'il ne possédait plus. Le 27 juin de l'année suivante, Philippe passe en Espagne et oblige Ferdinand à lui remettre la régence, mais le 25 septembre 1506 il meurt subitement à Burgos, non sans soupçon d'empoisonnement.

Dans une maladie qui mit Louis XII aux portes de la mort, le cardinal d'Amboise lui ouvrit les yeux sur les malheurs que le mariage de sa fille avec le jeune archiduc Charles préparait à la France. Ce prince, maître de la Flandre, héritier de l'Espagne et des biens de la maison d'Autriche, envelopperait de toutes parts le royaume, si, aux termes du traité de Blois, il prenait possession de la Bretagne et du duché de Bourgogne. Le roi moribond versa des larmes, se repentit, mais la crainte de violer son serment le retenait. D'Amboise, qui était légat *a latere*, l'en délia. Alors, malgré l'opposition de la reine Anne qui tenait pour sa fille au mariage projeté, Louis XII fit un testament par lequel il ordonnait que Claude et le comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, fussent mariés dès que leur âge le permettrait. Pour s'assurer du consentement de la nation, les États-Généraux qui, n'avaient pas été réunis depuis vingt-deux ans, furent assemblés à Tours, le 10 mai 1506. Chose malheu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

reusement trop rare, au lieu de doléances, de griefs à redresser, d'impôts à réduire, l'orateur des États remercia le souverain de son administration bienfaisante, de sa justice, de ses sages lois et de la prospérité dont la France jouissait sous son règne. « Pour me servir de l'expression du prophète, ajouta l'orateur, le mouton bondit au milieu des loups et le chevreau joue au milieu des tigres. Daignez donc, sire, recevoir le titre de *Père du peuple*, que vos sujets vous déférent par ma bouche. » Il demanda alors la rupture du traité de Blois, et que l'union de Claude avec l'héritier éventuel de la couronne fût irrévocablement arrêtée. L'assemblée entière tomba à genoux pour obtenir le consentement du roi, qui, cédant aux vœux de l'assemblée, déclara qu'il le remplirait. Le comte d'Angoulême, alors âgé de douze ans, et Claude de France furent fiancés, et les États jurèrent que la nation exigerait que le mariage s'accomplît quand ces enfants seraient en âge, et que le peuple verserait, s'il le fallait, jusqu'à la dernière goutte de son sang pour en assurer l'exécution[1].

Louis XII avait renoncé sincèrement à rentrer à Naples; mais il regardait le duché de Milan et la Ligurie comme son héritage inaliénable; et pendant toute sa vie, il fit les plus grands efforts pour s'en assurer la possession. Le 15 mars 1507, le peuple de Gênes, las de la domination française, créa un doge et proclama son indépendance. Le roi, à la tête d'une puissante armée, entra à Gênes le 29 avril, la cuirasse sur le dos, l'épée à la main. Les hommes les plus compromis furent pendus avec le doge qu'ils s'étaient donnés; la ville paya une amende de deux cent mille florins; une forteresse bâtie à l'entrée du port, reçut une garnison française, après quoi le gouvernement municipal fut rendu à Gênes[2].

Le 28 juin 1507, Louis XII eut à Savone une entrevue avec Ferdinand le Catholique, qui revenait de Naples, détesté de ses nouveaux sujets, et sans l'investiture de ce royaume, que le pape ne lui avait point donnée. On croit qu'on discuta à Savone le projet d'une ligue contre les Vénitiens, qui se négocia bientôt après. Les grandes puissances ne regardaient pas sans jalousie l'opulence et les succès de la république de Venise. Chacune ré-

1. *Mémoires de Fleuranges*, p. 28, et *Observations*, p. 327.
2. *Mémoires de Bayard*, ch. XXVII, p. 62.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

clamait quelque chose de ce qu'elle possédait, ou avait contre elle des sujets de plainte. Maximilien était alors en guerre avec le duc de Gueldres, protégé de la France. Sous prétexte d'arranger le différend, le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas pour Charles d'Autriche, se rencontrèrent à Cambrai. Deux traités furent conclus dans cette ville, le 10 décembre 1508. L'un mettait fin à la guerre de Gueldres, et assurait au roi de France l'investiture du duché de Milan : le second, qui resta secret, avait pour objet de faire rendre aux Vénitiens ce qu'ils avaient pris à d'autres en divers temps, en Italie, en Dalmatie, en Croatie et jusqu'en Chypre. C'était réduire Venise à ses lagunes. Le 1er avril 1509, Louis XII devait attaquer en personne l'État vénitien : le chef de l'empire, quarante jours après : condition qui donnait à penser que si le roi « avoit eu du pire, les alliés l'eussent abandonné[1]. » Le pape fulminait l'excommination contre Venise. Chaque membre de la ligue s'emparait du lot qui était son partage, sans être tenu de secourir ses confédérés. A en croire Guicciardini, Louis XII, pour endormir les Vénitiens, affirma à leur ambassadeur qu'aucune convention préjudiciable à la République n'avait été conclue à Cambrai, et qu'il ne permettrait rien qui pût nuire à ses anciens alliés[2]. En réalité, Louis XII, si bon, si loyal dans son gouvernement en France, se montra tout autre au sud des Alpes : il opposa aux Italiens la ruse et la duplicité, armes dont ils s'étaient servis contre son prédécesseur et qu'ils employaient tous les jours contre lui.

Pendant que ces choses se passaient, la guerre de Pise finissait, après quinze années d'une lutte opiniâtre. Cette malheureuse ville eût succombé dix ans plutôt, si les rois de France et d'Espagne n'eussent retardé sa chute pour se la faire payer par les Florentins. Ceux-ci ayant donné cent mille ducats à Louis XII et cinquante mille à Ferdinand, entrèrent à Pise par capitulation, le 8 juin 1509. « Nous tenons cette victoire, écrivait « Louis XII à la Seigneurie de Florence, comme notre propre « fait et affaire, et avons toujours eu bon et singulier vouloir, « que la chose en vînt à votre souhait[3]. »

Les Vénitiens n'avaient pu sauver Pise. Les guerres qu'ils

1. *Mémoires de Bayard*, ch. XXVIII, p. 66.
2. Guicciardini., lib. VIII.
3. 15 juin 1509. *Neg. diplom.*, t. II, p. 307.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

soutenaient depuis cinquante ans avaient ruiné les finances de la République. Sa dette en 1509 s'élevait au moins à deux millions huit cent mille ducats. La direction nouvelle que prenait le grand commerce lui enlevait le monopole qu'elle exerçait depuis plusieurs siècles. Un de ses historiens nous apprend que, dès le mois de février 1502, un navire n'avait apporté d'Orient que quatre ballots de poivre, indice certain de la concurrence que les Portugais faisaient à Venise. L'armée qu'elle avait opposée à Louis XII, battue le 14 mars à Agnadel, était dispersée: en quinze jours les Français avaient repris les villes enlevées aux Milanais par les Vénitiens. Le roi, pressé de rentrer en France, repassa les Alpes au mois de juin sans avoir rencontré Maximilien, avec lequel une entrevue était projetée. Alors les Vénitiens rassemblent les débris de leurs troupes et reprennent courage. Pour désarmer le pape, l'empereur et le roi d'Espagne, ils offrent de restituer les places que chacun d'eux réclame. Seul, Maximilien refuse. Louis XII s'aperçoit, trop tard, qu'il ne doit guère compter sur ses confédérés. La mésintelligence se met entre eux: Jules II venait d'obtenir ce qu'il désirait; il s'était servi de ceux qu'il appelait les *barbares*, et sa pensée était de les chasser d'Italie, principalement les Français qu'il y avait amenés. Le 24 février 1510, il relève les Vénitiens de l'excommunication, puis il resserre son alliance avec Ferdinand le Catholique, auquel il donne l'investiture du royaume de Naples. « Le roi d'Aragon, dit alors Louis XII à un envoyé florentin, ne vit que de tromperies, il n'a ni foi ni loi, c'est un méchant homme[1]. » En refusant d'augmenter les pensions des Suisses, le roi de France les avait irrités : « Je ne veux pas, avait-il dit, me laisser rançonner par ces rustres. » Jules II les décide à attaquer la Lombardie. Lui-même excommunie le duc de Ferrare, allié du roi, le déclare déchu et lui porte la guerre. Il promet à Frégose, émigré génois, de le faire élire doge de Gênes, et joint une galère à la flotille vénitienne envoyée en Ligurie pour soulever ce pays contre les Français. Enfin, il fait arrêter à Rome les envoyés du roi. Alors Louis XII assemble à Tours, en concile, l'Église gallicane et lui dénonce le pontife, qui, par ses intrigues et son humeur belliqueuse, met le trouble dans le monde chrétien. Les prélats l'autorisent à repousser par la force les attaques du pape,

1. 13 juin 1510. *Nég. diplom.*, t. II, p. 517.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et à se concerter avec l'empereur pour assembler un concile œcuménique[1]. La colère du pontife n'a plus de bornes; il veut tourner contre ses ennemis le glaive spirituel et les armes temporelles dont il sait faire usage. On raconte que Michel-Ange, chargé de faire sa statue, lui demanda s'il fallait mettre une croix dans sa main droite. « Je ne suis pas théologien, aurait répondu le pontife, mets-y une épée[2]. » Cette épée, il s'en arma, se mit à la tête de ses troupes, malgré ses quatre-vingts ans, et, de concert avec les Vénitiens, attaqua les Français. Peu s'en fallut qu'il ne tombât dans une embuscade que lui tendit Bayard. Sa frayeur fut si grande que, tout impotent qu'il était, il sauta à bas de sa litière pour fuir plus vite, et aida même à lever le pont du château de San-Félix où il se réfugia[3]. Le 15 janvier 1511, Jules II se fait porter au siége de la Mirandole, dont il prend la direction, sous le feu de l'ennemi. Un boulet perce son logement et y tue deux hommes. La ville se rend, et comme les portes étaient murées, Jules II, dans son impatience, monte sur la brèche au moyen d'une échelle et entre ainsi dans la ville.

Le cardinal d'Amboise était mort à Lyon, le 25 mai 1510. Le roi voulut gouverner et tout voir par lui-même; il était animé de bonnes intentions, mais négligent, sans application aux affaires et pourtant jaloux de son autorité. Chaumont, le neveu de d'Amboise, mourut le 11 février 1511, tourmenté de la pensée d'avoir fait la guerre au pape. Trivulce le remplaça dans le commandement de l'armée. Le 21 mai, il mit en déroute les pontificaux, et prit tant de bagages que l'affaire fut nommée la *Journée des âniers*. Les Bolonais avaient élevé au pape une statue de bronze, œuvre de Michel-Ange: ils l'abattirent outrageusement, et Bentivoglio, qui rentra dans la ville, en fit un canon.

Louis XII, de concert avec Maximilien, obtient de quelques cardinaux ennemis du pontife, la convocation d'un concile à Pise, pour réformer l'Église dans son chef et dans ses membres[4]. Le pape y est cité; mais lui-même en convoque un autre à Saint-Jean de Latran, puis il négocie avec l'Espagne, Venise, l'Angleterre, les Suisses et l'empereur lui-même, le plus incon-

1. *Annal. eccles.*, 1510, § 22.
2. Gregorovius, *Tombeaux des papes*, p. 136.
3. *Mémoires de Bayard*, p. 175-178.
4. *Annal. eccles.*, 1511, §§ 1-7.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

stant des hommes dans ses résolutions. Le 5 octobre, une confédération entre le saint-siége, Ferdinand le Catholique et l'Espagne, est publiée à Rome. Le but avoué de cet accord était d'empêcher un schisme, mais en réalité, il s'agissait de chasser les Français d'Italie. Bientôt après, le roi d'Angleterre, Maximilien et les Suisses entrent dans la ligue. La guerre commence en Romagne. Gaston de Foix, neveu de Louis XII, et à peine âgé de vingt-deux ans, commandait les Français; Raymond de Cardone les Espagnols et les Pontificaux. Gaston attaque Ravenne, afin d'y attirer l'armée ennemie, qui y vient en effet. Le 11 avril 1512, il appele en conseil ses principaux officiers. « Nous manquons de vivres, leur dit-il, difficilement nous prendrons Ravenne en présence d'une nombreuse armée de secours. De toute nécessité il nous faut livrer bataille ou faire retraite ignominieusement. Attaquer l'ennemi dans ses retranchements offre de grands périls, mais si vous vous montrez des hommes, vous les surmonterez. » Tous s'écrièrent qu'il fallait combattre[1]. Au dire de l'envoyé florentin, témoin oculaire, les Français perdirent quatre mille hommes, les Espagnols plus de douze mille, et leurs principaux chefs restèrent prisonniers. Mais Gaston fut tué, et Louis XII répondit à ceux qui le complimentaient de cette victoire : — Souhaitons-en de pareilles à nos ennemis!

La défaite des Espagnols était complète. Dès avant qu'on connût en France l'issue de la bataille, Louis XII avait fait offrir la paix à la cour de Rome. Jules II donna commission à ses nonces de la négocier, mais tout à la fois il disait aux envoyés espagnols que c'était un stratagème pour amuser le roi et gagner du temps[2]. Après le pillage de Ravenne, le désordre s'était mis dans l'armée française. La Palice, qui remplaçait Gaston de Foix, n'avait pas ses qualités militaires. Rappelé en Lombardie par la menace d'une invasion des Suisses, il divisa ses forces, et en laissa une partie en Romagne au cardinal de San-Severino. Alors Jules II ranime la ligue prête à se dissoudre, et parvient, en prodiguant l'argent, à y faire entrer la plupart des barons romains de la faction française. Le 3 mai, il ouvre le concile de Rome, se fait conseiller de continuer la lutte, puis il excommunie et dépose les cardinaux dissidents. Bientôt après, il ordonne de pren-

1. 11 avril 1512. *Nég. diplom.*, t. II, p. 581 et suiv.
2. *Annal. eccles.*, 1512, § 23.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dre à son service autant de Suisses qu'on en pourra enrôler. Venise met un impôt forcé sur les Juifs pour payer la guerre[1] que les confédérés veulent porter en France. Louis XII, qui avait à repousser une descente des Anglais, et en même temps une attaque des Espagnols vers la Navarre, ne laisse à La Palice que treize cents lances et dix mille fantassins, dispersés depuis la Romagne jusqu'aux frontières de l'Empire, quand les Suisses unis aux Vénitiens marchent sur Milan. Maximilien se disait offensé dix-sept fois par la France. Il ne donne pas de troupes à la coalition, mais il commande aux Allemands qui servent dans l'armée française de s'en séparer, ce qu'ils font vers la fin de mai. La Palice, hors d'état de tenir la campagne, repasse les Alpes, et encore une fois le duché de Milan est perdu pour le roi de France, moins de trois mois après la victoire de Ravenne.

La discorde se mit entre les confédérés quand ils voulurent partager les fruits de la victoire : Jules II s'était emparé de Parme, de Reggio, de Plaisance et demandait tout le pays au sud du Pô. Les Vénitiens réclamaient Brescia, Cremone et quelques autres places, pendant que l'empereur exigeait qu'ils lui cédassent leurs États de terre ferme. Lui-même refusait de rendre Milan à Maximilien Sforza, le fils de Ludovic, que la ligue avait promis d'y rétablir. Enfin les Espagnols demandaient de grosses sommes d'argent à Venise et au pape; ils refusaient d'évacuer la Lombardie que les Suisses dévastaient sans en vouloir sortir, tant que Sforza n'y serait pas rétabli. Pour concilier ces prétentions, Jules II assembla à Mantoue un congrès qui fut transféré à Rome. Vers la fin de novembre, le fils de Ludovic fut mis en possession du Milanais. Le 25 de ce mois, le pape signa une alliance nouvelle avec Maximilien qui désavoua le concile de Pise, et abandonna Bentivoglio et le duc de Ferrare, moyennant que le saint-siége l'aiderait à se mettre en possession des provinces qui lui avaient été assignées par le traité de Cambrai.

Vers la fin de l'année 1512, Ferdinand le Catholique s'était emparé de la Navarre. Le secours envoyé par Louis XII vint trop tard : les fautes commises, l'hiver et le manque de vivres obligèrent ses généraux à rentrer en France. La Navarre resta à l'Espagne. Louis XII fit rebrousser chemin à son armée vers la

1. 16 mai 1512. Reg. secret du sénat, fol. 126, *a tergo*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lombardie. Dès le commencement de 1513, il travailla à dissoudre la ligue qui n'existait plus guère que de nom. Maximilien et Ferdinand offrirent leur alliance : le premier, à la condition que son petit-fils, Charles d'Autriche, épouserait Renée, la seconde fille du roi, laquelle aurait en dot les droits de la France sur le duché de Milan et sur le royaume de Naples; Ferdinand, moyennant qu'on lui abandonnerait la Navarre. Ces prétentions ne furent point accueillies. Toutefois un armistice d'un an vers les Pyrénées fut conclu le 13 avril entre la France et l'Espagne. Les Suisses refusèrent d'écouter les propositions du roi; mais ses négociateurs furent plus heureux avec les Vénitiens. Le 14 mars 1513, un traité d'alliance perpétuelle était conclu à Blois, sur les mêmes bases que celui de 1499[1].

Dans le même temps, le roi d'Espagne proposait à Maximilien de céder à la république de Saint-Marc, moyennant de grosses sommes, ce qu'elle demandait, et, avec cet argent, de se dédommager, aux dépens de la France, de ce qu'on céderait en Italie. Le pape Jules II, constant dans sa haine contre Louis XII, le déclarait déchu de l'autorité royale, et offrait la France au premier occupant. Il transportait le titre de roi *Très-Chrétien* à Henri VIII, ce même roi qui, vingt ans plus tard, devait séparer l'Angleterre de la communion romaine. Jules II ne voulait en Italie ni Allemands, ni Espagnols, et attendait le retour du printemps pour reprendre, avec l'aide des Suisses, qui seuls lui paraissaient mériter son estime, le projet bien arrêté dans son esprit, de chasser *les barbares* de l'Italie; mais il tomba dangereusement malade, et dans la nuit du 20 au 21 février 1513, la mort le frappa après quelques jours de maladie, durant lesquels il avait conservé toute sa fermeté d'esprit. Le 11 mars suivant, Jean de Médicis lui succédait sous le nom de Léon X. Cardinal-diacre à l'âge de 13 ans, il fut consacré prêtre le 15 mars, et couronné le 19 à Saint-Jean de Latran, jour anniversaire de la bataille de Ravenne où il était resté prisonnier des Français.

Dès l'année précédente, Soderini, le gonfalonier de Florence, avait été renversé par les alliés, faute par lui de leur avoir donné quarante mille florins dont ils avaient le plus pressant besoin. La ligue, réunie à Mantoue, fit attaquer la République par

1. 5 avril 1513. Reg. secret du sénat, fol. 109.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'armée espagnole. Elle prit Prato, et y commit d'horribles cruautés. A cette nouvelle, l'effroi des Florentins n'eut pas de bornes. Le 31 août 1512, le gonfalonier était déposé, et les Médicis, ramenés à Florence, étaient rétablis à la tête du gouvernement. Le résultat de cette révolution n'avait pas été sans influence sur l'élection de Léon X.

Malgré l'opposition de son conseil, Louis XII entreprend une troisième fois la conquête du duché de Milan. Les Vénitiens, sur la promesse de leur laisser Crémone et la Ghiara d'Adda, envoient leur armée dans le Véronais, pendant que La Trémouille rassemble à Suze mille deux cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers et huit mille fantassins. Alors les Suisses descendent de leurs montagnes pour secourir le duc de Milan. Le peu de capacité de Sforza, de lourds impôts établis pour satisfaire ses cupides alliés, avaient dissipé promptement l'enthousiasme des peuples. Les Milanais arborent le drapeau de la France pendant qu'une flotte française soumet Gênes. Les Suisses sont assiégés dans Novare, et l'artillerie ouvre une large brèche à la muraille, quand on apprend qu'une seconde armée suisse vient dégager la ville. Au lieu de se porter à sa rencontre, La Trémouille la laissa entrer dans Novare. Dès le lendemain 6 juin, les deux troupes en sortirent pour attaquer l'armée royale qui fut battue et perdit cinq mille combattants : ses débris repassèrent les Alpes. Les Vénitiens abandonnèrent les villes qu'ils avaient prises; Sforza rentra en maître à Milan.

Ce revers ne fut pas le seul que la France essuya, dans cette année 1513. Le roi d'Angleterre débarqua avec quinze mille hommes à Calais, et mit, le 17 juin, le siége devant Thérouanne. Une armée de secours, conduite par De Piennes, se débanda après de faibles escarmouches; cette rencontre fut nommée la *Journée des Éperons*. Thérouanne se rendit et Henri VIII la fit démanteler, au mépris de la capitulation accordée aux habitants.

Bientôt après, les Suisses qui ne voulaient, disaient-ils, parler d'accommodement que l'épée à la main dans le palais du roi, attaquèrent Dijon, ville ouverte et mal pourvue. La Trémouille la défendit six semaines durant avec un petit nombre de soldats. Comme le roi assailli en Picardie et en Guyenne, ne pouvait le secourir, et qu'on devait craindre que les Suisses ne marchassent sur Paris, s'ils se rendaient maîtres de Dijon, la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Trémouille prit sur lui d'acheter leur retraite aux dures conditions que voici : quatre cent mille écus d'or qu'ils acceptèrent, non sans menacer la France d'une nouvelle invasion; l'abandon par le roi de toute prétention à Gênes et au duché de Milan; la reconnaissance du concile de Rome, enfin le renvoi à une commission arbitrale de la question du duché de Bourgogne. Les Suisses se retirèrent sans attendre la ratification du traité. Le roi ne la donna point, mais il envoya trente mille florins du Rhin aux Suisses. Après une courte disgrâce, La Trémouille fut loué d'avoir sauvé le royaume d'un danger imminent : triste résultat des guerres d'Italie.

Le 9 janvier 1514, la reine Anne, âgée d'un peu moins de trente-huit ans, mourut à Blois. A l'exception du roi « qui huit jours durant ne fit que larmoyer, » des jeunes seigneurs, des lettrés et des artistes qu'elle protégeait, on ne la regretta point en France. Cette mort assurait au royaume la possession, jusqu'alors précaire, d'une de ses plus belles provinces. Anne détestait Louise de Savoie, et si elle eût survécu au roi, elle eût, en empêchant le mariage de sa fille Claude avec l'héritier du trône, détaché encore une fois la Bretagne de la couronne. Quatre mois plus tard, le 18 mai, cette union, que la France désirait, fut célébrée au château de Saint-Germain.

Louis XII, dont les revers avaient éprouvé la constance, fit demander la main de Marie, sœur du roi d'Angleterre, dans l'espoir que cette alliance scellerait une paix durable entre les deux royaumes. Marie, déjà fiancée à Charles d'Autriche, était d'une rare beauté, « vive, alerte, gallante. » Elle avait seize ans, Louis XII cinquante-deux et une santé fort affaiblie; mais la politique ne connaît pas ces disconvenances. Henri VIII était mécontent de Ferdinand qui le trompait, et de Maximilien infidèle à ses engagements. Il prêta volontiers l'oreille à cette proposition. Trois traités furent conclus le 5 août 1514 : le premier stipulait, entre les deux rois, une alliance offensive et défensive qui ne devait finir qu'un an après la mort de l'un d'eux; le second assurait le payement des arrérages de la pension promise à l'Angleterre; le dernier réglait les conditions du mariage, qui fut célébré à Abbeville, le 9 octobre 1514. Douze semaines plus tard, le 1er janvier 1515, Louis XII mourait aux Tournelles après un règne de seize ans, huit mois et vingt-cinq jours. On croit que, se voyant en paix avec l'Angleterre, il s'était préparé à reprendre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dès le mois de mars ce duché de Milan, qui avait été pour lui une source d'amertumes et de cruels déboires. Ajoutons toutefois en finissant que, malgré une suite de guerres désastreuses, ce règne fut comparativement heureux pour les peuples qui donnèrent à Louis XII de sincères regrets. Certaines gens l'accusèrent d'avarice parce qu'il était économe de la bourse de ses sujets et qu'il ne prodiguait pas à ses plaisirs, à des flatteurs et à d'avides gens de cour, l'argent du trésor. Il diminua les impôts et protégea le commerce; son zèle pour la justice, son affabilité, son amour de l'ordre, le rendirent populaire. Il voulait que dans son royaume on suivît toujours la loi, afin que justice fût faite à tous. Malheureusement il laissait indécise la question d'Italie. Pour se tirer d'affaire, son jeune successeur, héritier de ses droits, tiendra-t-il une conduite prudente ou replongera-t-il la nation dans de nouvelles aventures, en guerroyant contre toute l'Europe? Un dernier appendice, qui sera la conclusion de ce récit, va nous l'apprendre.

II

FRANÇOIS Ier RENONCE A SES PRÉTENTIONS SUR L'ITALIE.

François Ier, né le 12 septembre 1494, avait vingt ans et trois mois lors de son avénement à la couronne. A peine roi, il prit le titre de duc de Milan, comme héritier de Valentine Visconti, sa bisaïeule. Ses alliés étaient: au nord des Alpes, Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas, et le roi d'Angleterre; en Italie, les Vénitiens, le marquis de Saluces et les Génois, qui promettaient d'ouvrir à l'armée française les passages de la Ligurie. François Ier avait contre lui : Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, l'empereur Maximilien et les Suisses, qui refusaient tout accord, s'il ne ratifiait le traité de Dijon. Le pape, tout en promettant de garder la neutralité, s'accordait secrètement avec Maximilien, avec Ferdinand et avec les Suisses, pour empêcher le roi de France de s'emparer du duché de Milan.

— Avant peu de temps, disait, le 25 mars 1515, François Ier aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ambassadeurs vénitiens, je serai en Italie avec une puissante armée. Je suis si jeune, qu'il y aurait honte à moi d'y envoyer quelqu'un à ma place. Ma résolution de favoriser la république de Venise, et de la faire plus grande qu'elle ne le fut jamais, est invariable. Je veux être son meilleur ami. Toujours je maintiendrai mon alliance avec elle. — Cinq jours plus tard, dans une audience de congé, le roi leur disait encore : — Foi de gentilhomme, il ne se passera pas un an, ou treize mois au plus, que votre république n'ait repris ses États. — Le 29 juin, la vieille alliance avec Venise était confirmée par un nouveau traité.

Le 10 août 1515, François Ier passa les Alpes au col de l'Argentière, avec deux mille cinq cents lances, quinze cents chevau-légers, nouvelle troupe formée par le roi pour poursuivre l'infanterie et les gendarmes en retraite ; vingt-deux mille Allemands, dix-huit mille Basques ou Français et une puissante artillerie. Les Vénitiens, ses alliés, postés près de Lodi, tenaient en échec vingt mille Espagnols, Pontificaux et Florentins rassemblés à Plaisance, et les empêchaient de se réunir aux Suisses campés à Monza, au nombre de trente mille, quand le 13 septembre, à trois heures après midi, les Français atteignirent ces derniers à Malegnano, que nous appelons Marignan. La bataille, sauf une interruption de quelques heures pendant la nuit, dura jusqu'au lendemain à deux heures après midi. Le vieux maréchal Trivulce l'appelait un *combat de géants*. Les Suisses, réputés presque invincibles, perdirent, avec leur artillerie, les deux tiers de leur armée. Dès le lendemain de l'affaire, ils abandonnèrent l'Italie et reprirent le chemin de leurs montagnes.

Milan envoya ses clefs au vainqueur. Le duc Maximilien Sforza, retiré dans le château, avec quinze cents Suisses, capitula le 14 octobre, et partit pour la France, où une pension de quarante mille ducats lui était assurée. Le 16, François Ier faisait à Milan une entrée triomphale ; la Lombardie entière lui obéissait.

L'effet de la victoire de Marignan fut immense au sud des Alpes. Mais au lieu de se joindre aux Vénitiens pour accabler les Espagnols et les Pontificaux, ce qui eût rendu le roi maître de l'Italie, il fit au pape d'importantes concessions dans l'espoir de l'attacher à son parti. La paix fut signée à Viterbe le 13 octobre. Léon X cédait Parme et Plaisance, déjà au pouvoir des Français, et assurait au roi la possession du duché de Milan. De son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

côté, François Ier garantissait à l'Église romaine les provinces que le pape tenait et celles qu'il pourrait recouvrer. Il renonçait au patronage du duc d'Urbin et des autres princes ou seigneurs de l'État ecclésiastique. Les Espagnols se retiraient à Naples sans être inquiétés. Livrant enfin aux Médicis la république florentine, cette ancienne et fidèle alliée de ses prédécesseurs, le roi promettait de maintenir cette famille dans l'état où elle était à Florence. Enfin, le 16 décembre, dans une entrevue à Bologne avec Léon X, François Ier sacrifia les libertés de l'Église gallicane, maintenues sous Charles VIII et sous Louis XII. Le concordat qui remplaça la Pragmatique, donnait au roi la nomination aux prélatures, et au pape, outre le *veto*, dans le cas ou l'élu ne lui conviendrait pas, les *annates*, c'est-à-dire le revenu d'un an des bénéfices qui changeaient de titulaires. Le clergé et les parlements réclamèrent et finirent par se soumettre.

Par l'entremise du duc de Savoie, le roi fit offrir aux Suisses de leur payer les sommes que d'anciens traités leur assuraient, et même d'augmenter leurs pensions. Huit cantons sur treize acceptèrent [1]. Ils promirent de servir la maison de France contre tous les hommes, le pape et l'empereur exceptés. Quant aux Vénitiens, dès l'entrée en campagne, le Conseil des Dix avait ordonné de ménager les troupes de la république [2]. Les secours qu'ils reçurent du roi se trouvèrent insuffisants pour reprendre leurs positions perdues, et ils ne recouvrèrent que Peschiera et quelques châteaux de peu d'importance.

La crainte d'une double attaque de la part des rois d'Angleterre et d'Espagne décida François Ier à ajourner ses projets sur le royaume de Naples. Pressé de retourner en France, il congédia la plus grande partie de son armée, et donna le gouvernement de la Lombardie au connétable de Bourbon.

Le 15 janvier 1516, Ferdinand le Catholique cessait de vivre. Un mois après, Gonzalve de Cordoue qui, depuis dix ans, languissait exilé de la cour dans une complète disgrâce, le suivait au tombeau. Avant de mourir, le vieux roi avait envoyé en Allemagne cent vingt mille florins, pour décider l'empereur à attaquer les Français en Italie. Henri VIII avait aussi donné de forts subsides. Maximilien passa les Alpes dans l'année suivante et obtint

1. Les cinq autres se rallièrent à la France un an plus tard.
2. 12 juin 1515. Reg. du conseil, fol. 99.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'abord quelques succès; puis l'argent venant à lui manquer, la crainte d'être retenu par les Suisses, qu'il ne payait pas, le décida à tout abandonner, sans même pourvoir au commandement des troupes qui se débandèrent.

Charles d'Autriche, petit fils de Ferdinand, était roi des Espagnes. Le 13 août 1516, le traité de Noyon rétablissait la paix entre son nouveau royaume et la France. Le 4 décembre suivant, Maximilien accédait à ce traité. L'Italie jouit momentanément d'un peu de repos.

Vers la fin d'octobre 1517, Martin Luther, moine augustin, prononçait dans l'église de Wittemberg un discours virulent contre les indulgences dont la cour romaine faisait un étrange abus. Ce fut l'origine d'une lutte terrible avec la papauté, qui établit dans le sein du catholicisme une profonde scission, et finit par séparer presque tout le nord de l'Europe de la communion romaine.

L'empereur Maximilien Ier mourut le 19 janvier 1519, dans la soixantième année de son âge, avant qu'il eût fait élire un roi des Romains. François Ier et Charles d'Autriche, roi d'Espagne, se disputèrent l'Empire. Leur puissance était à peu près égale. Les États de Charles, plus étendus, mais différents d'intérêts, de mœurs, de langage, étaient séparés par de grandes distances; ceux du roi de France formaient au contraire un grand ensemble, soumis à la volonté royale. François Ier avait reçu une éducation libérale. Passionné pour la gloire, doué d'esprit et du plus hardi courage, mais léger et embrassant trop de choses pour suffire à toutes, il aimait les arts et les lettres dont il devint le protecteur. La courte campagne de Marignan, où il avait vaincu les Suisses, la conquête rapide du Milanais, perdu trois fois par Louis XII, fixaient sur lui l'attention de l'Europe.

Charles d'Autriche, moins brillant, très-peu chevaleresque, mais appliqué aux affaires, assidu à ses conseils, instruit de bonne heure dans la politique des cours, avait un esprit élevé, patient et même tenace, qui présageait un règne fécond en grands événements.

La maison d'Autriche allait devenir la puissance prépondérante de l'Europe, si Charles obtenait l'Empire. La France avait sans doute un grand intérêt à s'y opposer; mais il eût été plus sage à François Ier d'employer son influence à faire élire un prince allemand que de demander pour lui-même la couronne impé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

riale. Il le reconnut trop tard. Sans entrer dans les détails de cette élection, bornons-nous à dire qu'après de longues intrigues, et quand de part et d'autre on eut dépensé beaucoup d'argent pour acheter des suffrages ou solder des troupes, Charles l'emporta sur son concurrent. Le 28 juin 1520, à Francfort, il fut élu roi des Romains et futur empereur [1].

François Ier affecta de se montrer satisfait. S'il avait sollicité l'Empire, ce n'avait été, disait-il, que pour répondre aux instances des princes allemands, et, à tout bien considérer, il devait remercier Dieu qui le sortait d'un grand embarras. Mais la rivalité entre les deux princes, qui avait pris naissance avant l'élection, ne cessa point; trop de germes de division existaient entre eux, et la lutte acharnée qui ne tarda guère à éclater, prouva de reste que la résignation du roi de France était bien moins en réalité qu'en paroles.

Charles V, que nous appelons Charles-Quint, ne renonçait pas à ses prétentions sur le duché de Bourgogne, ni sur celui de Milan qui était terre d'Empire. Comme empereur, il ne devait pas posséder le royaume de Naples, ce grand fief de l'Église romaine que réclamait François Ier. Enfin, il refusait l'hommage pour les comtés de Flandre et d'Artois, sous le prétexte que par cet acte de vassalité il dérogerait à la dignité impériale. Avant d'en venir aux mains, tous deux s'efforcèrent de faire alliance avec le saint-siége et avec l'Angleterre. Léon X désirait les chasser l'un et l'autre de l'Italie, mais hors d'état de réaliser ce dessein, il devenait pour eux, tantôt un confédéré peu fidèle, tantôt un ennemi, selon les circonstances. Il se tourna d'abord vers François Ier qu'il promit d'aider à rentrer à Naples, moyennant la cession à l'Église de certains territoires. Mais bientôt il revint à l'empereur avec lequel il n'avait pas cessé de négocier. Le 8 mai 1521, tous deux s'unirent pour empêcher le roi de s'établir dans la Péninsule, replacer à Milan François Sforza, le second fils de Ludovic, et assurer à l'Église romaine Parme, Plaisance et Ferrare. Contrairement à la vieille politique du

1. Le meilleur guide à consulter pour les détails de cette élection, et en général pour cette époque, est le savant et excellent ouvrage de M. Mignet, qui a pour titre : *Rivalité de Charles-Quint et de François Ier*, inséré par fragments dans la *Revue des Deux-Mondes*. Nous lui avons fait de nombreux emprunts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

saint-siége, le pape promettait à l'empereur la couronne et l'investiture du royaume de Naples.

Pour entraîner le roi d'Angleterre, son oncle, dans la coalition formée contre François Ier, Charles-Quint fit espérer à Henri VIII le recouvrement de plusieurs provinces en France, et au cardinal Wolsey, ministre tout-puissant, la papauté à la mort de Léon X. De son côté, François Ier eut, le 7 juin, une entrevue avec le monarque anglais, et lui offrit amitié et assistance. Henri, sans s'engager à secourir le roi, dit seulement que s'il observait les traités, nul ne serait plus cher à son cœur. Après vingt-cinq jours, passés en tournois et en fêtes, où de part et d'autre on déploya une magnificence cérémonieuse, les deux cours se séparèrent : François, franc et loyal, persuadé qu'il avait gagné l'amitié de son puissant voisin, Henri affectant des dehors de cordialité qui n'avaient rien de réel. Dès le même jour, il prit le chemin de Gravelines, où Charles-Quint l'attendait. Là, ils convinrent de régler tout ce qui serait utile à leurs intérêts et à leur sûreté, mais ni l'un ni l'autre n'était prêt à entreprendre la guerre.

Une vaste insurrection, dite des Communeros, avait éclaté en Espagne pendant que Charles-Quint était retenu en Allemagne pour pacifier les luttes soulevées par le schisme de Luther. Le moment parut favorable au roi pour attaquer son ennemi. Au printemps de 1521, Robert de Lamarck entra dans le Luxembourg; Lesparre, avec une petite armée, conquit en quinze jours la Navarre, mais la perdit presque aussi rapidement. Lamarck ne réussit pas mieux dans les Ardennes. Les impériaux, victorieux, occupèrent ses possessions et prirent même plusieurs villes de France.

François Ier et l'empereur réclamèrent en même temps l'assistance de Henri VIII. Charles-Quint accusait le roi de France d'être l'agresseur en Ardenne comme en Espagne. François Ier ne convenait pas d'avoir autorisé l'entreprise de Lamarck et se plaignait de l'invasion de sa frontière. Quant à la Navarre, il était, disait-il, autorisé par les traités à soutenir le roi Henri d'Albret, auquel Charles avait promis satisfaction : engagement qui n'avait pas été tenu.

Henri VIII se posa en arbitre; mais au moment même où il indiquait à Calais une conférence pour examiner l'affaire, il levait une armée contre la France et proposait à l'Empereur d'aviser aux moyens de détruire la flotte du roi, et « que ce coup

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fût frappé d'une manière inattendue, afin de l'être d'une façon certaine. » Wolsey, entièrement dévoué aux intérêts de celui qui lui avait promis la triple couronne, régla les conditions de l'alliance entre le pape, Charles-Quint et l'Angleterre. Il fixa l'indemnité que Henri recevrait pour dédommagement de la rupture avec François Ier. De retour à Calais, il dit aux négociateurs français qu'il avait échoué dans sa tentative pacifique, parce qu'on l'accusait de partialité pour la France; mais il avait déclaré, ajoutait-il, que son maître ne souffrirait pas que l'empereur envahît le duché de Milan. Pour donner le temps aux alliés d'achever leurs préparatifs, il proposa une trêve comme un acheminement certain à la paix, se soumettant, disait-il, « à avoir la tête tranchée si dans un demi-an cette paix n'était pas faite. » En rendant compte de sa mission au roi Henri VIII, il affirmait que les commissaires français n'avaient aucun soupçon des choses conclues avec l'Empereur.

François Ier fit attaquer ses ennemis tout à la fois en Flandre, en Navarre et en Italie. Vaillant soldat, mais pauvre général, il laissa échapper près de Valenciennes l'armée espagnole qu'il pouvait détruire. Toutefois, de ce côté comme vers les Pyrénées, la campagne, que l'hiver abrégea, fut assez heureuse pour ses armes; mais les choses se passèrent autrement en Italie. Trois fois Lautrec, qui avait remplacé le connétable de Bourbon dans le commandement de l'armée française, manqua l'occasion de faire essuyer une défaite aux confédérés. Faute d'argent, il ne put retenir les Suisses, tandis que ceux de l'armée du pape qui, aux termes des capitulations avec la France, ne devaient pas servir contre elle, restèrent sous le drapeau pontifical, où la solde leur était régulièrement payée. Affaibli par plusieurs échecs, chassé de Milan par l'insurrection populaire, Lautrec alla attendre sur les terres des Vénitiens les secours qu'il demandait au roi. A l'exception de quelques places, le Milanais fut encore une fois perdu pour la France. Le duc François Sforza entra triomphant dans sa capitale.

Le 24 novembre 1521, Léon X allait se mettre à table lorsqu'on lui annonça la prise de Milan. Transporté de joie, il voulait célébrer par de grandes fêtes un événement si heureux, mais dans la nuit il fut pris d'une fièvre catarrhale, et le 1er décembre 1521 il mourut à Rome, avant d'avoir reçu les derniers sacrements. Son échanson, soupçonné de l'avoir empoisonné, fut mis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en prison. Le cardinal Jules de Médicis arrêta les poursuites, crainte, disent certains narrateurs italiens, que le nom de quelque grand prince ne s'y trouvât mêlé [1].

A l'exception des artistes et des gens de lettres, dont Léon X fut le protecteur et qui lui firent un nom glorieux, peu de personnes le regrettèrent. Par sa prodigalité et par ses guerres, il épuisa le trésor amassé par Jules II : la vente qu'il fit d'un grand nombre de charges nouvelles augmenta de quarante mille ducats les dépenses du saint-siége. Il laissa de plus une dette évaluée à huit cent mille ducats. On sait que le protestantisme prit naissance sous son règne, mais Léon X mourut sans bien comprendre tout le péril qui menaçait la papauté. Il fut à Florence le restaurateur de sa famille. Ennemi couvert ou déclaré, mais constant de la France, si son alliance avec Charles-Quint lui permit d'agrandir le territoire pontifical, elle fut fatale à l'Italie, parce qu'elle fit du royaume de Naples une province espagnole, et qu'elle facilita l'asservissement de la Péninsule.

Charles-Quint avait promis d'appuyer chaudement la candidature du cardinal Wolsey, mais il n'en fit rien : Wolsey n'obtint que neuf voix. Adrien Florent, cardinal de Tortose, précepteur de Charles et Néerlandais de nation, fut élu par vingt-six suffrages le 9 janvier 1522, bien qu'aucun des votants ne le connût, et que lui-même, alors régent d'Espagne, n'eût jamais mis le pied en Italie. Avec sa duplicité habituelle, l'Empereur fit dire à Wolsey que s'il n'avait pu réussir cette fois, il lui ferait donner la tiare à la mort du nouveau pape, vieillard infirme qui ne vivrait pas longtemps.

Adrien VI n'arriva à Rome que huit mois après son élection, et, dans cet intervalle, de graves événements étaient survenus en Italie.

L'occasion s'offrait belle à François Ier pour reprendre le duché de Milan. Son armée, renforcée de seize mille Suisses, ne devait y rencontrer que les seuls Espagnols, moins nombreux et mal payés. Malheureusement, le roi, tout occupé de ses plaisirs, dépensait, en fêtes et en prodigalités, l'argent que ses ministres arrachaient aux peuples. Charles-Quint était court de finances, mais s'il payait mal ses troupes, il les faisait comman-

1. Scip. Ammirato, lib. XXIX, p. 341. — *Annal. eccles.*, 1521, §§ 109 et 110.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

der par d'habiles généraux. Les deux armées, mal payées et dépourvues de vivres, se rencontrèrent près de la Bicoque, où le général espagnol s'était fortement retranché. Les Suisses, qui depuis deux mois faisaient une campagne sans profit, demandèrent à grands cris, argent, congé ou bataille. Le 25 avril 1522, ils attaquèrent de front, et sans attendre l'ordre des chefs, les batteries ennemies, perdirent trois mille des leurs et furent repoussés. Après cet échec, ils refusèrent de recommencer le combat, et retournèrent dans leur pays. Lautrec, qui déjà une fois avait perdu la Lombardie, la perdit de nouveau. Alors le gouvernement vénitien ordonna au provéditeur de l'armée de tenter un rapprochement avec l'Empereur. Il recommandait des précautions infinies dans ce manque de foi envers le roi de France [1].

François Ier croyait que quatre cent mille écus avaient été envoyés en Italie, mais le surintendant des finances prouva, quittance en main, que cet argent avait été détourné par la reine mère. Il fut pendu à Montfaucon. Voilà comme les affaires étaient conduites en France [2].

Le roi, que les revers n'arrêtent point, se persuade qu'il fera mieux que ses inhabiles généraux, et prépare une nouvelle expédition qu'il veut conduire lui-même en Lombardie. Sur ces entrefaites, Adrien VI se déclare ouvertement contre lui, et Henri VIII convient avec l'empereur d'attaquer François Ier dans ses États. Vers le milieu de juin, les troupes anglaises, jointes à celles des Pays-Bas, descendirent en Picardie, mais l'été et l'automne se passèrent sans qu'elles fissent rien de plus que de brûler des villes ouvertes et de dévaster les campagnes. La Toussaint venue, les Anglais se retirèrent dans leur île, les Espagnols dans les Pays-Bas [3].

Les préparatifs pour l'expédition d'Italie ne furent pas terminés avant l'été de 1523. François Ier leva des impôts excessifs, demanda des décimes au clergé, engagea des portions de son domaine, et mit enfin sur pied une armée considérable. Il se

1. 14 mai 1522. Reg. secret du sénat, n. 45, fol. 30, *a tergo*.

2. Martin du Bellay, liv. II, p. 229, et observations, p. 431 et 432.

3. Martin du Bellay, p. 393-398. — Il combattait avec l'armée française.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vantait d'avoir mis le premier *les rois hors de page*, parce qu'il puisait à son gré dans la bourse de ses sujets. Un contemporain dit de lui qu'il changea la liberté française en une misérable servitude[1]. Si, ne s'entêtant pas à cette funeste guerre que le sentiment public réprouvait, et qui depuis vingt-neuf ans épuisait la France, sans lui offrir aucun avantage, il eût tourné ses efforts contre les Pays-Bas, afin de donner une bonne frontière au royaume, il eût très-probablement réussi. L'empereur, obligé de laisser des troupes en Espagne pour contenir les *Communeros*, et la plus grande partie de son armée en Italie, était hors d'état de défendre contre la France des provinces trop éloignées de ses ressources. Quant au roi d'Angleterre, on sait qu'il n'était pas impossible, avec beaucoup d'argent, de le détacher de ses alliés. Pour le dédommager de la pension de cent trente-trois mille écus qu'il recevait de la France, Charles-Quint s'était soumis à lui payer annuellement la même somme, et quatre-vingt mille écus au cardinal Wolsey.

Une nouvelle coalition, qui se forma le 3 août 1523, pour empêcher François Ier d'envahir la haute Italie et l'attaquer dans son royaume, ne le fit pas renoncer à son entreprise. Les puissances italiennes, y compris Venise, qui venait de renoncer à son alliance avec nos rois, l'empereur, son frère l'archiduc d'Autriche et Henri VIII y entrèrent. On régla le contingent que chacun devait fournir en hommes et en argent. La somme nécessaire pour faire face aux dépenses s'élevait à cent mille ducats par mois.

« Eh bien, dit François Ier quand on lui apprit cette nouvelle, je ferai face à toute l'Europe. Ma frontière de Picardie est bien fortifiée ; j'irai à Milan et je m'en emparerai. Je ne serai à mon aise que quand je serai par delà avec mon armée. » Il partit pour l'Italie dans la dernière quinzaine d'août, laissant la régence à la reine mère.

En chemin il eut le premier indice d'un complot formé par le connétable Charles, duc de Bourbon, prélude trop certain de fâcheux événements. Le connétable était fils de Gilbert de Montpensier, mort dans le royaume de Naples, et était le représentant

1. Hinc antiqua illa gallica libertas aboleri, et in miseram servitutem desinere accepit. (Belcarius, *Comment. rer. Gallic.*, lib. XVII, p. 507.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la branche cadette de la maison de Bourbon. Lors de son mariage avec Suzanne, fille unique du duc Pierre, décédé en 1503, les deux époux s'étaient fait donation mutuelle de leurs biens, qui, faute de postérité mâle, devaient rester au survivant. Suzanne mourut sans enfant en 1521. Louise de Savoie, mère du roi, ennemie du connétable, l'actionna, devant le parlement, en restitution à la couronne du duché de Bourbon. Elle demandait pour elle-même les seigneuries non reversibles, comme plus proche parente du duc Pierre, dont elle était la nièce. Craignant, dit un contemporain, que la perte de ce procès « ne l'envoyât à l'hôpital [1] ; » privé, pour le confier à d'autres, du commandement auquel sa charge lui donnait droit, Charles de Bourbon vendit la France à Charles-Quint. Le 18 juillet 1523, le traité était signé à Montbrison. Bourbon avait indiqué les lieux par lesquels l'empereur et le roi d'Angleterre devaient passer, et jusqu'au nombre de soldats nécessaire pour asservir sa patrie. François Ier, averti, le 15 août, à Saint-Pierre-le-Moustier, des pratiques du connétable, le vit à Moulins, et, au lieu de le faire arrêter, lui offrit la restitution de ses biens, et même de partager avec lui le commandement de l'armée d'Italie. Bourbon donna de bonnes paroles, promit de se rendre à Lyon, mais il passa à l'ennemi bientôt après le départ du roi.

Dans l'entrefaite, une triple tentative du roi d'Angleterre en Picardie, des Allemands en Franche-Comté et des Espagnols vers la Guyenne, à laquelle Bourbon devait coopérer, fut arrêtée par le peu d'entente, les fausses combinaisons des confédérés et le manque d'argent. Avant la fin de novembre, la France était délivrée de cette formidable invasion.

François Ier était resté à Lyon pour veiller à la défense du royaume, et avait donné à l'amiral Bonnivet le commandement de l'armée d'Italie. Au lieu de marcher droit sur Milan, les lenteurs et l'irrésolution de l'amiral laissèrent aux chefs des impériaux le temps de se fortifier dans cette grande ville. L'hiver vint. L'armée ennemie, sous la conduite de Bourbon et grossie de nombreux renforts, battit les Français au passage de la Sesia. Bonnivet blessé remit le commandement des troupes à Bayard, qui lui-même fut blessé à mort en couvrant la retraite. On lit dans un récit contemporain que Bourbon l'ayant rencontré, dit

1. Martin du Bellay, liv. II, p. 263.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'il avait grand'pitié de voir en cet état un si vertueux chevalier. « Je meurs en homme de bien, répondit Bayard, mais j'ai pitié de vous et de vous voir combattre contre votre prince, votre patrie et votre serment[1]. » Une troisième fois le duché de Milan fut perdu pour le roi.

Le 24 septembre 1523, Adrien VI était mort à Rome, détesté de ses sujets qui ne voyaient en lui qu'un barbare flamand. La porte de son médecin fut par eux décorée de cette inscription : *Le sénat et le peuple romain au libérateur de la patrie*[2]. Le 19 novembre suivant, le cardinal Jules de Médicis était proclamé pape, et prenait le nom de Clément VII.

Le 25 mai 1524, une redoutable coalition, dont Bourbon paraît avoir été l'âme, se renoua contre la France. Pendant que le connétable pénétrerait dans le royaume par la Provence, et Charles-Quint par le Roussillon, Henri VIII devait marcher sur Paris, où il serait proclamé roi de France. — Je vous promets sur ma foi, disait Bourbon à l'ambassadeur d'Angleterre, de placer, avec l'aide de mes amis, la couronne sur la tête de notre commun maître. S'il veut entrer sans délai en France, je permets à Sa Grâce de m'arracher les yeux, si, avant la Toussaint, je ne suis pas maître de Paris. — Le 1er juillet, Bourbon passait le Var, et après avoir attendu, pour s'avancer dans l'intérieur du royaume, l'empereur et Henri VIII, qui ne parurent pas, il essaya de prendre Marseille, ville qui était réunie à la France depuis seulement quarante ans. Il y trouva une grande résistance. Après de vains efforts pour s'en rendre maître, comme François Ier s'avançait dans la vallée du Rhône avec une armée considérable, que l'inaction des Anglais et des Espagnols lui avait permis de lever, Bourbon, après cinquante jours de siége[3], se retira en Italie à marches forcées.

Au lieu de poursuivre les impériaux, François Ier voulut les devancer dans le Milanais, et le jour où ils entraient à Alba, en Piémont, lui-même arrivait à Verceil. Il forma un détachement de six mille fantassins et de six cents hommes d'armes, pour arrêter les secours qui pourraient venir de Naples, puis, négligeant de détruire les débris de l'armée impériale, qui étaient à Lodi sans

1. Du Bellay, liv. II, p. 342.
2. Paolo Giovo, *Vita di Alessandro VI*, p. 134.
3. Du 10 août au 29 septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vivres et sans munitions, il fit la faute d'assiéger Pavie, ville forte, défendue par une garnison de six mille bons soldats, commandés par Leyva, général intrépide et plein de ressources. — Nous étions vaincus, avant peu nous serons vainqueurs, s'écria Pescaire en apprenant cet étrange événement.

François Ier avait résolu de ne point se retirer de devant Pavie, qu'il ne l'eût à discrétion. Vainement Clément VII proposa de négocier la paix à des conditions équitables; personne ne la voulait. — Je ne suis point venu en Italie pour m'arrêter, répondit le roi; je veux, après avoir repris le Milanais, me rendre maître du royaume de Naples. — Les Impériaux s'étaient ralliés. Quinze mille lansquenets leur étaient amenés d'Allemagne par Bourbon, et dans les premiers jours de l'année 1525, il étaient presque aussi nombreux que les Français. Le 25 janvier, ils se mirent en marche pour secourir Pavie. L'événement de la guerre allait se décider sous les murs de cette ville.

Trois semaines durant, les deux armées campèrent fort près l'une de l'autre, sans que les Impériaux pussent suffisamment se ravitailler dans un pays dont toutes les ressources étaient épuisées. Pour sortir de peine, Pescaire présenta la bataille aux Français; le roi l'accepta. Son artillerie, bien supérieure à celle de l'ennemi, lui donna d'abord l'avantage, mais une attaque mal conduite de son aile droite la paralysa. Les arquebusiers espagnols, au nombre de cinq cents, mirent le désordre dans les compagnies d'ordonnance. Les Suisses, longtemps regardés comme invincibles, lâchèrent pied sans presque avoir combattu. Le roi aurait pu se sauver; mais n'écoutant que son courage chevaleresque, sans en calculer les suites, il se précipita sur la cavalerie espagnole, suivi des principaux seigneurs du royaume, qui presque tous furent tués ou pris. Lui-même renversé de cheval, blessé au visage et à la main, resta prisonnier. La bataille avait duré deux heures, plus de dix mille hommes avaient péri, l'armée française était anéantie, la France compromise.

Charles-Quint était à Madrid, sans argent, livré à de vives inquiétudes, lorsqu'on lui annonça, le 10 mars, la victoire de Pavie. Toujours maître de lui-même, il affecta une modération qui n'était pas dans sa pensée, disant qu'il n'ambitionnait rien de plus que ce qu'il possédait, et que, loin de conserver du ressentiment contre le roi de France, il le traiterait avec douceur, dans l'espoir que cet événement pourrait procurer une bonne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

paix au monde chrétien. Mais tout en défendant qu'on fît des réjouissances publiques, il calculait intérieurement les avantages qu'une si complète victoire pouvait lui procurer.

Bourbon avertit alors le roi d'Angleterre que le moment était venu pour lui de reprendre la couronne qui lui appartenait, mais qu'il fallait ne pas laisser le temps à la régente de se mettre en défense. Il offrait de pénétrer dans le royaume par le Dauphiné ou la Bourgogne avec son armée victorieuse, pendant que les Anglais descendraient en Picardie. Henri VIII proposa à l'empereur d'envahir en commun la France et de la démembrer. Mais Charles-Quint n'avait garde de rendre trop puissant un allié peu sûr, et qui pouvait devenir un voisin dangereux. Il préférait obtenir par un traité des avantages tels, que le roi de France amoindri, privé de ses meilleures provinces, n'eût plus les moyens de lui nuire.

Louise de Savoie, tout en voyant l'étendue du danger, ne perdit pas courage, et pourvut diligemment à la défense du royaume. Elle fit au patriotisme de la nation un appel qui fut entendu. Paris donna l'exemple; les provinces l'imitèrent. Les débris de l'armée d'Italie furent réunis autour de Lyon, où se tenait la régente, et les places frontières mises en état. Rassurée par l'appui qu'elle trouvait en France, certaine du concours des Suisses, elle rejeta énergiquement les prétentions de l'Empereur, et, en offrant de traiter la rançon du roi, elle déclara que plutôt que de céder une seule province, elle accepterait la guerre.

Les conditions offertes par l'Empereur à François Ier, étroitement gardé dans la forteresse de Pizzighettone, sur l'Adda, étaient les suivantes. Le roi restituait généralement ce qui avait appartenu à la maison de Bourgogne et renonçait au royaume de Naples, au duché de Milan et à Gênes. Il devait de plus acquitter les indemnités en argent que Charles-Quint avait promises au roi d'Angleterre. Henri VIII reprenait ce qui lui revenait en France, le prince d'Orange rentrait dans sa principauté. Enfin, la Provence, réunie aux États du duc de Bourbon, formera, par ce traité un royaume indépendant. Si ces propositions étaient refusées, Charles-Quint menaçait d'envahir la France avec le roi d'Angleterre, et de poursuivre jusqu'au bout ses avantages.

François Ier venait d'engager l'Empereur à fixer la rançon d'un roi de France, dont il voudrait faire son ami, lorsqu'on lui pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

senta les conditions auxquelles il devait se soumettre. « Dites à « vostre maistre, répondit-il, que j'aymerois mieux mourir pri- « sonnier que d'accorder ses demandes, et s'il veut venir à traitez, « il faut qu'il parle un autre langage [1]. » Comme il apprit dans l'entrefaite que ses sujets se montraient décidés à défendre ses États, il leur écrivit qu'il passerait sa vie en prison, plutôt que de causer un préjudice au royaume.

Mais l'ennui de la captivité lui fit bientôt changer de langage, et les conditions qu'il offrit ne s'éloignaient guère de celles qui lui étaient imposées. Trois mois se passèrent sans amener aucun changement dans sa situation. Comme il apprit que pour déjouer tout espoir de délivrance on se préparait à le transférer à Naples, il demanda d'être envoyé en Espagne, se figurant qu'il obtiendrait des conditions meilleures, s'il traitait lui-même de sa rançon.

Le 17 août, François Ier arrivait à Madrid et était logé dans le donjon étroit et sombre de l'Alcazar, où il resta jusqu'au terme de sa captivité. Charles-Quint était à Tolède. Cet empereur de vingt-cinq ans, favori de la fortune qui le conduisait par la main et le tirait de peine, quand toutes les chances étaient contre lui, ne ressemblait en rien à son royal captif. Autant ce dernier était d'un naturel facile, léger, mais noble et chevaleresque, autant Charles se montrait froid, positif, sans générosité. Loin de traiter en roi son ennemi vaincu, il ne songea qu'à lui arracher par l'ennui d'une prison rigoureuse, et par d'indignes procédés, les concessions exorbitantes qu'il s'en promettait. Il refusa de le voir et le tint enfermé dans une chambre nue, à une seule fenêtre doublement grillée, dont un lit, des tables, quelques chaises et des coffres composaient tout l'ameublement. Vers la fin de juillet, avant l'arrivée du roi à Madrid, des conférences pour la paix étaient ouvertes à Tolède. Mais, comme les ministres français et le roi lui-même résistaient aux exigences de l'Empereur, elles furent suspendues jusqu'à l'arrivée de la duchesse d'Alençon, sœur du roi, autorisée à venir près de son frère.

Pendant que ces choses se passaient, la régente s'efforçait de détacher le roi d'Angleterre de son alliance avec l'empereur. Elle y réussit moyennant deux millions de couronnes promises à Henri VIII, et une grosse pension à Wolsey. Le 30 août 1525, une ligue défensive fut conclue entre les deux royaumes. Dans

1. Martin du Bellay, liv. III, t, XVIII, p. 10

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le même temps, Louise de Savoie faisait proposer une ligue des États italiens avec la France, pour jeter les Impériaux hors de la Péninsule. Elle offrait, au nom du roi, de renoncer au royaume de Naples et au duché de Milan; de donner à la confédération six cents hommes d'armes, six mille fantassins, et, par chaque mois, quarante mille écus. L'affaire ne réussit pas. On savait Pescaire, le général de l'armée impériale, ambitieux et mécontent de l'empereur. Pour le gagner à la cause italienne, le pape lui fit offrir la couronne de Naples. Il parut hésiter, et finit par découvrir la conspiration à son maître, en lui recommandant de faire une prompte paix avec la France. — Si Votre Majesté ne se hâte de la conclure, écrivait-il, elle pourrait s'en repentir, car il n'est personne ici qui ne redoute la grandeur de Votre Majesté.

Sans entrer dans de longs détails sur la captivité de François Ier, laquelle dura six mois, il suffira de dire ici, qu'il tomba dangereusement malade, et que Charles-Quint, craignant de perdre un si précieux gage, le visita plusieurs fois, l'appela son ami, lui dit entre autres belles paroles, qu'il le tenait pour libre, que sa santé devait seule l'occuper, et que le reste se ferait suivant ses désirs. Le même jour la duchesse d'Alençon arrivait à Madrid, avec de pleins pouvoirs pour faire la paix. Le roi se rétablit; mais l'Empereur redevenait plus exigeant à mesure que ses craintes se dissipaient. Une fois que la guérison du malade fut assurée, Charles-Quint se montra inexorable. François Ier prit un déguisement et essaya de s'échapper de prison. Un des siens le trahit et on redoubla de précaution pour le bien garder. Il parla d'abdiquer la couronne, et ordonna même de sacrer le dauphin à Reims; mais soit que Charles-Quint ne vît rien de réel dans cette menace, soit opiniâtreté dans ses résolutions, il déclara qu'il ne rendrait la liberté à son prisonnier qu'après en avoir obtenu, sans en rien diminuer, ce qu'il exigeait de lui.

Tout espoir d'une prochaine délivrance étant perdu, Louise de Savoie conseilla la première de conclure la paix aux conditions que l'Empereur imposait. Pour sortir de captivité, François Ier consentit à abandonner : 1° le duché de Bourgogne avec ses dépendances, dégagé de tout droit de retour à la couronne; 2° la souveraineté des comtés de Flandre et d'Artois; 3° ses prétentions au royaume de Naples, au duché de Milan, à Gênes et à Asti. C'était le nœud de l'affaire. Il promit de plus d'engager Henri d'Albret, fait prisonnier à Pavie, à renoncer au nom et aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armes des rois de Navarre ; et consentit enfin à suivre lui-même son vainqueur en Italie pour le couronnement impérial, ce qui impliquait l'abandon des alliés de la France. De son côté Charles-Quint, s'il ne voulut rien rabattre de ses prétentions, ne réalisa qu'en partie les promesses faites au duc de Bourbon. Au lieu du royaume qu'on devait créer pour le grand traître aux dépens de la France, il obtint seulement la restitution de ses seigneuries ; son mariage avec la sœur de l'empereur fut rompu. Les fiançailles de cette princesse avec François Ier furent célébrées dans la prison même du roi [1]. Comme la présence du souverain dans son royaume était reconnue nécessaire pour assurer la cession de la Bourgogne, François Ier donnait ses deux fils en ôtage, et s'obligeait à se constituer prisonnier si au bout de six semaines cette cession n'était pas réalisée.

Le traité fut signé le 14 janvier 1526. La veille, le roi, en présence de ses serviteurs et sous le sceau du secret, avait déclaré que, cédant par contrainte à ce qu'on exigeait de lui, il protestait de violence ; que les conditions qu'on lui arrachait étaient nulles, et que, rendu à la liberté, il maintiendrait les droits de la couronne. Le 17 mars, l'échange de sa personne et de ses deux jeunes fils se fit à la frontière. Arrivé sur la terre de France, François Ier s'écria : *Maintenant je suis roi !* Comme il ne ratifia pas le traité dès son arrivée à Bayonne, suivant sa promesse, et que la chose tirait en longueur, le vice-roi de Naples, l'ayant joint, le 8 mai, à Cognac, le conjura de ne pas manquer à ses engagements. De l'avis du conseil, le chancelier Duprat répondit, sans détour, que le souverain ne pouvait détacher la Bourgogne du royaume, et que jamais ses sujets ne consentiraient à cet abandon. Il offrit en échange une forte rançon en argent. Charles-Quint reconnut trop tard la faute qu'il avait faite, et se prépara, avec cette puissance de volonté qu'on lui connaît, et malgré l'embarras de ses finances, à recommencer la guerre. Elle allait éclater plus terrible que jamais.

A deux reprises, pendant la captivité de François Ier, les puissances italiennes avaient tenté, sans résultat, de faire une ligue avec la régente pour chasser les impériaux de l'Italie. Plus que jamais, après la délivrance de ce prince, elles se montrèrent disposées à soutenir, dans ce but, une guerre nationale. Henri VIII,

1. *Hist. de la diplomatie française*, t. I, p. 332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mécontent de la suprématie orgueilleuse qu'affectait Charles-Quint, conseillait au roi de France de ne tenir aucun compte de la paix de Madrid. La ligue fut conclue à Cognac[1], le 22 mars, entre la France, le pape, les Vénitiens, Florence et le duc de Milan. Le roi d'Angleterre en était le protecteur. Les stipulations principales étaient que François Sforza rentrerait en possession du duché de Milan, que le dauphin et son frère seraient délivrés moyennant rançon, et que François Ier recouvrerait Asti et Gênes. Quant au royaume de Naples, le pape pourrait en disposer en faveur d'un prince italien, qui payerait à la France le cens annuel de soixante-quinze mille florins. Le 8 juillet 1526, la ligue était publiée à Rome, à Venise et dans toute la France. Le pape et les Vénitiens furent prêts les premiers. Leur armée s'était avancée vers les frontières du duché de Milan pour dégager le duc Sforza, assiégé depuis sept mois dans le château de cette capitale. Il était passé en proverbe en Italie, que les armes du pape et celles des Vénitiens n'avaient point de tranchant. L'événement parut le prouver. Les Impériaux, au nombre de huit à neuf mille, menacés par une armée de secours forte de deux mille lances et de vingt mille hommes de pied, étaient à Milan dans une position critique. Leurs chefs songeaient à évacuer la ville, lorsque le duc d'Urbin, général de la ligue, après avoir tiré quelques coups de canon sur la porte Romaine, fit une retraite précipitée et alla prendre position à Lodi. On disait de lui avec moquerie : *Veni, vidi, fugi:* je suis venu, j'ai vu, j'ai fui. Bourbon, que l'empereur avait fait son lieutenant général, avait amené à Milan quelques troupes de renfort, et apporté un peu d'argent. Le 28 juillet, Sforza, réduit à la dernière extrémité, rendit la citadelle à des conditions honorables. Ce premier et notable succès des impériaux, était de mauvais augure pour l'avenir.

Charles-Quint fit remontrer au pape les périls auxquels il s'exposait, s'il ne se séparait de la ligue, et offrit, pour l'en détacher, de rétablir Sforza à Milan. — Je ne vois aucun moyen, répondit Clément VII, de rompre avec mes alliés, et je ne veux pas souiller ma conscience en manquant à ma parole.

Précisément alors le pape se reconcilia avec les Colonne, alliés de l'empereur. Une trêve, aux termes de laquelle ils se retiraient

1. *Hist. de la diplomatie française*, t. I, p. 340.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'État ecclésiastique, que leurs troupes ravageaient, fut signée le 22 août. De part et d'autre les anciennes injures étaient mises en oubli. Clément VII, pour diminuer les énormes dépenses que la guerre nécessitait, licencia les forces qu'il avait à Rome, hormis deux ou trois cents soldats qu'il retint pour sa garde. Cet accord était une perfidie concertée entre Moncade, le vice-roi de Naples, et les Colonne. Un mois plus tard, ceux-ci rentraient à Rome à la tête de huit mille soldats, pillaient la Basilique de Saint-Pierre, le Vatican et le Borgo. Clément VII, retiré au fort Saint-Ange, n'avait pas de vivres pour vingt-quatre heures. Il se hâta de négocier une trêve, aux termes de laquelle il devait retirer ses troupes du Milanais. Cet événement ne rompit pas la ligue. Le 6 octobre, la veille du jour où une partie seulement du contingent pontifical quittait l'armée italienne, le secours de cinq cents lances françaises et de quatre mille fantassins promis par François Ier et attendu depuis si longtemps, venait enfin d'arriver, ainsi que six mille Suisses. Ce puissant renfort portait à près de trente mille hommes les forces commandées par le duc d'Urbin. Au lieu d'attaquer dans Milan les impériaux peu nombreux, sans solde et hors d'état de lui résister, le duc d'Urbin resta immobile jusque vers la fin du mois, puis se borna à bloquer son ennemi afin de le prendre par famine.

Charles-Quint mettait toute son application à se fortifier en Italie. Jamais il ne se laissait détourner des affaires par les plaisirs, et ne faisait de folles dépenses ; c'était, avec sa constance dans ses vues, un double avantage qu'il avait sur le roi de France. Répondant au duc de Bourbon qui se plaignait de la détresse de son armée dépourvue de tout, et que la mort et la désertion affaiblissaient chaque jour, l'empereur lui annonçait l'envoi d'une somme d'argent et l'arrivée prochaine en Italie d'un corps considérable de lansquenets qu'il faisait lever en Allemagne. Il l'informait en même temps qu'il venait de détacher Alphonse, duc de Ferrare, de la coalition.

Le 18 de novembre, douze à treize mille Allemands conduits par Frondberg, capitaine en renom, arrivaient à Mantoue. Au lieu de se porter avec toutes ses forces contre eux, le duc d'Urbin, dont le devoir était d'empêcher à tout prix la jonction des Allemands avec les Espagnols, fit la faute de diviser son armée. Le marquis de Saluces fut laissé avec les Français et les Suisses sur l'Adda, où il ne pouvait rendre aucun service pendant que

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lui-même avec les Vénitiens, qu'un ordre du sénat lui prescrivait de ménager, allait à la rencontre de Frondberg. Sans l'attaquer, il se borna à le harceler, en couvrant les frontières de l'État vénitien. Frondberg passa le Pô à Ostia sans empêchement, et s'arrêta près de Plaisance où il appela Bourbon. Mais les Espagnols refusaient de sortir de Milan, si on ne payait leur solde arriéré de plusieurs mois, et que deux cents mille ducats envoyés par l'Empereur n'avaient pas suffi à acquitter. En tirant jusqu'au sang des Milanais, comme le disait lui-même l'ex-connétable, il leur arracha trente mille ducats; ses joyaux et ceux de ses principaux officiers furent mis en gage, et avec cet argent il fit deux payes aux soldats, puis il les mit en route. Le 5 février 1527, après sa jonction à Castel San Giovanni avec les Allemands de Frondberg, son armée se trouva forte de vingt mille fantassins et de cinq cents lances. Le duc Alphonse de Ferrare, voulant se délivrer de ce dangereux voisinage, fournit de l'artillerie, des munitions et deux écus pour chaque homme; puis il conseilla à Bourbon d'attaquer l'ennemi dans l'Italie centrale, où le pillage de Florence enrichirait ses bandes.

Pendant que ces choses se passaient, Clément VII, le promoteur de la ligue, voyant Florence menacée, et craignant pour ses propres États, hésitait entre les confédérés et les Impériaux. Il réclamait des uns de prompts secours et négociait la paix avec les autres. Les Colonne et le vice-roi de Naples avaient encore une fois envahi l'État ecclésiastique et assiégeaient Frosinone. Le pape se hâta de conclure avec un envoyé espagnol une trêve, aux conditions stipulées par le traité de Madrid et moyennant deux cent mille ducats, qu'il se soumettait à payer. Mais François Ier, prodigue de promesses trop souvent oubliées, annonçait l'envoi d'une grosse somme d'argent de la décime, et le prochain départ d'une flotte et de troupes levées en Suisse, pour envahir le royaume de Naples. — Nous sommes décidés, le roi d'Angleterre et moi, écrivait-il, à faire à l'empereur une guerre, dont Sa Sainteté s'émerveillera bientôt. — Le sacré-collége refusa la trêve. Une petite armée, rassemblée à Ferentino, surprit les Espagnols le 31 janvier 1527, et les rejeta au delà de la frontière. Passant alors de l'abattement à une extrême confiance, le pape crut possible de conquérir le royaume de Naples, dont la possession était promise à un prince français qui épouserait Catherine de Médicis, la nièce de Clément. Le vice-roi avait peu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de troupes et ne put empêcher les pontificaux, secondés par les populations, d'occuper l'Abruzze, pendant que les vaisseaux français soumettaient les villes maritimes de la Campanie, sauf Naples et Gaëte. Mais dès les premiers jours de mars, à défaut de l'argent que le roi n'avait pas envoyé, les pontificaux se débandèrent, et la flotte, faute de troupes de débarquement, perdit ses avantages. Le vice-roi reprit l'offensive et rentra dans l'État romain. Clément VII, saisi d'effroi, se hâta de demander la paix. Une trêve de huit mois avec l'Espagne lui fut accordée, pour Rome et pour Florence, moyennant qu'il payerait soixante mille ducats, et qu'il se retirerait de la ligue. Il fit de nouveau la faute de licencier la plus grande partie de ses forces, afin de diminuer les dépenses, qui depuis le commencement de la guerre excédaient cent vingt mille ducats par chaque mois.

L'armée impériale, loin d'accepter la trêve, faillit mettre en pièces celui qui vint lui apporter l'ordre de rétrograder. Bourbon, mécontent de l'abandon dans lequel on le laissait, était incertain sur le parti qu'il devait prendre. Il consulta ses troupes. — Nous voulons, répondirent-elles, marcher en avant. — Et moi, dit-il, j'irai avec vous. — Le 30 mars, il se dirigea vers la Romagne pour y franchir l'Apennin, et descendre en Toscane. Le marquis de Saluces, qui avait pris position à Parme, le précédait, reculant chaque jour, à mesure que les Impériaux avançaient.

Dès ce moment, l'ex-connétable fut moins un général qu'un chef de routiers. Les Florentins lui avaient offert cent cinquante mille florins pour qu'il restât en Lombardie. Il accepta l'argent; mais quand il sut que le pape avait désarmé, il exigea que la somme fût portée à deux cent quarante mille florins. Comme on ne put la fournir, il partit à marches forcées, et le 15 avril il s'arrêtait à vingt milles de Florence, croyant y entrer le lendemain. Heureusement Saluces l'y avait précédé, et comme le duc d'Urbin suivait les Allemands à peu de distance, la ville échappa au pillage.

Bourbon, voyant son entreprise manquée, ne songea plus qu'à s'emparer de Rome. Parti le 20 avril des environs de Florence, il campait le 5 mai au pied du *Monte-Mario*, en face du Vatican, sur la rive droite du Tibre. Dès le même jour, il fit sommer la ville par un trompette qui fut renvoyé avec mépris, bien qu'aucune mesure défensive n'eût été prise par le pape, qui

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conservait une inexplicable assurance. C'est à peine s'il réunissait quatre mille combattants, pris à la hâte parmi des soldats congédiés, ou recrutés dans les boutiques de Rome.

Le lendemain lundi, de grand matin, l'assaut fut donné aux murailles du *Borgo*. Les Impériaux perdirent un millier des leurs avant de rester maitres du rempart. Bourbon lui-même, qui avait pris une échelle pour encourager les Allemands, dont l'ardeur faiblissait, fut tué d'un coup d'arquebuse. C'est ainsi que ce prince du sang royal, cet ancien connétable, en armes contre sa patrie, qu'il voulait livrer à l'étranger, périt sans honneur, comme un *condottiere*, dans une expédition de brigands plutôt que de soldats. Les trois ponts, qui unissaient les vastes quartiers de la rive gauche du fleuve au *Borgo* et au *Transtevere*, n'ayant pas été rompus, les vainqueurs y entrèrent sans trouver de résistance et mirent Rome à sac, avec une barbarie sans exemple. Pendant huit jours, le carnage, le viol, la dévastation, tous les excès que peut commettre une soldatesque furieuse et sans frein, désolèrent cette malheureuse capitale. Les Allemands, luthériens, pour la plupart, profanaient les églises, jetaient les reliques dans la boue et brisaient les vases sacrés; les Espagnols, fervents catholiques, se contentaient de les voler. Leur soif d'or était inextinguible.

L'armée de la ligue pouvait, par un rapide coup de main, faire payer cher aux impériaux, livrés à la débauche et à la plus complète indiscipline, le sac de Rome. Le duc d'Urbin, qui fut en grande partie cause de l'issue fatale de cette campagne, était arrivé avec ses Vénitiens jusqu'à Tre-Capanne; mais bien que le Sénat lui eût donné l'ordre de délivrer le pape, il prit prétexte de la faiblesse de son armée et se retira le 1er juin à Monterosi.

Cependant, la peste qui était à Rome avait pénétré dans le château Saint-Ange. Clément VII, destitué de tout secours, capitula. Sa rançon était fixée à quatre cent mille ducats, et il restait prisonnier avec ses cardinaux jusqu'après le payement du premier versement fixé à cent cinquante mille. Ses meilleures places recevaient des garnisons impériales. Des personnages considérables garantissaient l'exécution du traité et restaient en ôtage. Clément VII, hors d'état de payer une si grosse somme aux échéances, fut exposé à toutes sortes de mauvais traitements.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cependant la puissance de Charles-Quint, ses envahissements que rien n'arrêtait, inquiétaient l'Europe. Dès le 30 avril, cinq jours avant la prise de Rome, les rois de France et d'Angleterre signaient une paix, dite perpétuelle, entre les deux États. Ils s'obligeaient à unir leurs efforts pour contraindre l'empereur à rendre la liberté aux enfants de France, moyennant une rançon de deux millions d'écus d'or. S'il refusait, les deux rois lui feraient la guerre en Flandre et en Italie. Une fille de Henri VIII, alors âgée de onze ans, devait épouser François Ier ou le duc d'Orléans, son second fils; enfin, Henri VIII renonçait à toute prétention sur le royaume de France, moyennant une pension perpétuelle de cinquante mille écus, réductible à quinze mille pour ses successeurs[1]. — Je ne céderai, répondit Charles-Quint, ni pour deux ni pour dix millions.

C'est alors qu'on apprit la terrible catastrophe de Rome, et la captivité du chef de l'Église. Henri VIII prit la défense du pape, dont il avait besoin pour rompre son mariage avec Catherine d'Aragon. Il promit de fournir trente-deux mille ducats par mois tant que durerait la guerre[2]. Dès le 30 juin, le maréchal de Lautrec avait quitté la cour pour prendre le commandement de l'armée française qui se rassemblait dans le comté d'Asti. Florence et Venise entrèrent dans la ligue. Les Florentins, qui venaient de chasser les Médicis et de rétablir le gouvernement républicain, s'unirent franchement à la France, mais les Vénitiens avaient tellement réduit leur armée, qu'on ne pouvait s'en promettre un bien utile concours.

Les débuts de la campagne furent assez heureux. Gênes rentra sous l'autorité du roi, Lautrec emporta plusieurs villes de Lombardie, et les remit au duc François Sforza, que les confédérés avaient promis de rétablir à Milan. Cette capitale était gardée par un petit nombre d'Espagnols, hors d'état de résister à une attaque sérieuse. Lautrec fit la faute de ne pas s'en emparer. Vivement sollicité par le légat de délivrer le pape, il mit ses troupes en marche vers l'Italie méridionale, laissant derrière lui les impériaux battus, mais non découragés, et pouvant toujours se reformer avec des lansquenets levés en Allemagne.

1. Dumont, *Corps diplom.*, t. IV, part. 1, p. 477.

2. Soixante mille angelots, chacun de quinze sols. Martin du Bellay, liv. III, p. 40.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 6 décembre 1527, pendant que Lautrec s'arrêtait à Bologne, et rattachait le duc de Ferrare au parti de la France, Clément VII s'échappait du fort Saint-Ange. Soit que le pontife fût parvenu à tromper la vigilance de ses gardiens, ou plutôt que l'empereur, qui venait d'arrêter avec lui les conditions mises à sa délivrance, voulût le soustraire à la rapacité de la soldatesque, on ne le reconnut point sous son déguisement, et il gagna Orvieto sans être poursuivi. Abattu, las d'une guerre ruineuse, qui ne lui avait valu que de cruels affronts et de rudes traverses, il engagea le roi de France à faire la paix. François Ier ne désirait rien tant que de mettre fin à la captivité de ses fils. De son côté, Charles-Quint, appelé en Allemagne par des troubles qu'il voulait apaiser, se serait relâché de ses prétentions sur la Bourgogne, et aurait accepté la rançon offerte de deux millions d'écus d'or, pourvu qu'il conservât l'Italie. Mais les succès récents de l'armée française mettaient obstacle à un rapprochement.

Le 16 décembre, François Ier recommandait à une assemblée de notables, réunie à Paris, de bien examiner si le royaume était en état de payer la rançon de ses enfants, se disant prêt, dans le cas contraire, à rentrer en prison pour dégager sa foi. La réponse fut que le roi ne devait point retourner en Espagne; qu'il appartenait à ses sujets, et qu'ils lui viendraient en aide pour faire une guerre vigoureuse, s'il ne pouvait autrement délivrer ses fils.

Le 28 janvier 1528, la guerre était dénoncée à l'empereur au nom des rois de France et d'Angleterre. — Je me deffendrai, répondit Charles-Quint au héraut français; votre maître a fait lâchement et méchamment de n'avoir point gardé la foi que j'avais de lui, et s'il dit le contraire, je le soutiendrai de ma personne à la sienne. — Ces appels ne se font par de vaines paroles, dit en présence de toute la cour François Ier à l'ambassadeur d'Espagne, puis il lui remit un écrit signé de sa main, qui contenait ces propres mots: « Si vous nous chargez d'avoir fait chose qu'un gentilhomme ne doive faire, vous en avez menti par la gorge; assurez-nous le camp, et nous vous porterons les armes. » — Charles reçut le cartel en Aragon. — J'accepte de vous livrer le camp entre Fontarabie et Andaye, répondit-il, et nous pourrons envoyer, chacun de notre côté, gentilshommes sur le dit lieu, pour adviser sur l'élection des armes, la sûreté du camp, et le jour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du combat[1]. François Ier donna audience au héraut espagno le 6 septembre seulement, et sans lui permettre de lire son message, il demanda la patente qui donnait l'assurance du camp. La rencontre n'eut pas lieu. La guerre qui avait éclaté au sud des Alpes dès le commencement de l'année, se poursuivit avec acharnement. Elle allait décider à qui des deux resterait l'Italie.

A peine Lautrec eut-il passé le Tronto, que les villes de l'Abruzze lui ouvrirent leurs portes. Le prince d'Orange, campé près de Troja, en Capitanate, n'avait à lui opposer que les restes de l'armée qui, pendant huit mois, avait accablé Rome de calamités effroyables. De quarante mille combattants, cette armée était réduite à quinze cents chevaux et de dix à onze mille fantassins, Espagnols, lansquenets et Italiens pillards, attirés dans ses rangs par l'appât du butin. Lautrec, que le roi laissait sans argent, fit fautes sur fautes dans cette campagne décisive. Au lieu de marcher droit sur Naples, qu'il eût emporté, il passa dans la Pouille, pour s'emparer de la douane des troupeaux. Comme un arriéré de deux cent mille écus était dû à ses soldats, ils vivaient de maraude, et irritaient le peuple qui les avait reçus à bras ouverts. Le prince d'Orange fit sa retraite sur Naples. Lautrec, qui eût dû le poursuivre l'épée dans les reins, perdit son temps à attaquer des villes au pouvoir des Espagnols. Le 1er mai seulement, il dressa ses tentes au Poggio-Reale devant Naples, pendant que Filippino Doria croisait dans le golfe avec la flotte génoise, et empêchait les secours d'entrer dans cette capitale. La disette de vivres s'y fit bientôt sentir. Le vice-roi, voulant rendre la mer libre, monta avec une partie des vieilles bandes espagnoles sur les galères qui étaient dans le port, et attaqua les Génois qu'il croyait prendre à l'abordage. Dans un engagement fort court, il fut tué avec un millier des siens, ses navires, à l'exception de deux galères, furent coulés ou pris. Cette victoire, qui semblait devoir entraîner la chute de Naples, devint, au contraire, une cause de ruine pour l'armée française. L'amiral génois avait envoyé ses prisonniers à son oncle, le célèbre André Doria, qui était à Gênes au service de la France. François Ier voulut se les faire livrer : Doria refusa. Cet amiral, le premier marin de son temps, se plaignait d'être mal récompensé de ses services. Son désir était de rendre la liberté à sa

1. Les pièces sont rapportées par Martin du Bellay, liv. III, p. 45-63.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

patrie; tout au contraire, François Ier voulait traiter Gênes en ville sujette, et même la dépouiller d'une partie de ses établissements en faveur de Savone. André Doria, dont l'engagement était prêt de finir, devint suspect. Le roi lui ôta le commandement de ses galères, et voulut même le faire arrêter. Doria s'accorda avec l'empereur, qui lui promit soixante mille ducats par an et la liberté de Gênes. La flotte génoise, rappelée de Naples, servit contre la France. Dès ce moment, les assiégés reçurent des vivres envoyés de Sicile, et reprirent courage.

Cependant la peste s'était déclarée dans la ville; elle gagna le camp français, établi dans un lieu malsain, et y fit de terribles ravages. Avant le milieu d'août, une partie de l'armée avait péri, ou était hors d'état de servir. Dans un conseil de guerre, on proposa à Lautrec de retirer ce qui restait de troupes, en arrière de Naples, dans des lieux plus salubres. Il refusa. Mais à son tour, il fut atteint de la contagion, et mourut le 16 août. Le marquis de Saluces prit le commandement. Le 29 août, il leva le siége et se retira à Aversa, espérant y recevoir des secours qui ne vinrent pas. Suivi de près par les Espagnols, blessé lui-même, et hors d'état de tenir dans une ville à peu près ouverte, il fut forcé de se rendre avec tous les siens. La guerre continua quelque temps encore en Pouille et en Calabre, où les Français tenaient plusieurs places fortes; puis tout se soumit. L'empereur resta définitivement le maître du royaume. Pendant deux siècles l'Espagne le conserva.

Un revers de fortune essuyé en Lombardie, fut le dernier événement de la guerre. Vers le milieu de l'été, le duc de Brunswick avait passé les Alpes à la tête de dix mille lansquenets, pour faire lever le siége de Naples. Ces mercenaires, laissés sans paye, n'avaient pas tardé à retourner en Allemagne, ayant, pour tout exploit, commis d'horribles dévastations dans le Milanais. Au mois d'août, le comte de Saint-Paul, envoyé par le roi, avec un secours de dix mille hommes d'assez mauvaises troupes, pour renforcer Lautrec, était arrivé en Lombardie. La ruine complète des affaires de la France dans le sud de la Péninsule le dispensa d'aller plus loin. Il se réunit à l'armée vénitienne, obtint d'abord quelques avantages, puis emporta Pavie d'assaut. Au printemps de l'année suivante, 1529, il voulut reprendre Gênes après la défection d'André Doria; mais il se laissa surprendre à Landriano le 21 juin. Les Italiens et les Allemands, qu'il avait avec lui,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tournèrent le dos, lui-même resta prisonnier. Après ce dernier échec, le reste de son armée se dispersa. La Lombardie appartenait aux impériaux.

Au point où en étaient les choses, Charles-Quint et François Ier inclinaient tous deux à la paix, encore que leurs motifs fussent différents. L'empereur, dont l'ambition était satisfaite, désirait qu'un traité lui assurât l'Italie, afin de pouvoir s'appliquer spécialement aux affaires de l'Allemagne, où le protestantisme, qu'il voulait combattre, faisait de grands progrès. Quant au roi de France, las d'une guerre ruineuse, soutenue pendant quatorze ans, sans qu'il en eût recueilli d'autres fruits que des désastres, la captivité, et la honte de violer des paroles solennelles, il ne voyait d'autre moyen de tirer ses enfants de prison que de pacifier ses différends avec Charles-Quint, même à des conditions très-onéreuses. La paix fut donc négociée, malgré le vœu contraire de ses confédérés italiens, qui demandaient que la guerre ne cessât point : Venise pour ne pas perdre ses conquêtes en Pouille et en Romagne ; Florence afin de ne pas retomber sous le joug des Médicis ; les ducs de Milan et Ferrare, pour échapper aux ressentiments du vainqueur. Le 7 juillet, François Ier disait aux envoyés de la confédération, qu'il ne traiterait pas sans ses confédérés, et qu'il ne tenait pas moins aux intérêts de chacun d'eux qu'aux siens propres. Treize jours plus tard, il disait encore à l'envoyé florentin, « que si la guerre continuait, son armée, rassemblée à Lyon, entrerait en Italie. — Envoyez-y, ajoutait-il, et si vous ne trouvez pas qu'il en soit ainsi, dites que je suis le plus triste homme du monde ; si la paix se fait, vous y serez compris. — Depuis si longtemps vous me dites la même chose, répondit l'ambassadeur, que si je ne la vois pas s'accomplir, je ne croirai jamais à parole de roi, et douterai même si je dois croire à Dieu [1]. »

Cependant Clément VII, resté neutre depuis son évasion de Rome, venait de se ranger du parti de Charles-Quint. Le 20 juin, un traité, signé à Barcelone, assurait au pontife la restitution des villes de ses États occupées par les confédérés, et aussi le rétablissement des Médicis à Florence. De son côté, Clément promettait au chef de l'empire la couronne impériale et l'investiture de Naples, sans autre tribut qu'une haquenée blanche.

1. 20 et 21 juillet 1529. *Neg. diplom.*, t. II, p. 1087.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 29 juillet, l'heureux Charles-Quint s'embarquait à Palamos avec une armée considérable, pour aller recueillir en Italie le fruit de ses persévérants travaux.

Cet événement hâta la conclusion de l'accord que François Ier désirait. Les conférences ouvertes à Cambrai vers le commencement de juillet, entre la reine mère et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, aboutirent, le 5 août 1529, à un traité très-onéreux à la France et peu honorable pour le roi. Non-seulement il renonçait à toutes prétentions sur l'Italie, mais il abandonnait ses confédérés, et promettait même à l'empereur trente mille écus par mois, pour faire la guerre aux Vénitiens s'ils refusaient de rendre les places de la Pouille. Rien n'était stipulé pour le parti angevin ; rien pour les ducs de Milan et de Ferrare ; rien en faveur de Florence, sa fidèle alliée. Le roi s'obligeait à ne point donner asile à ceux qui auraient porté les armes contre l'empereur. Vers sa frontière du nord, il renonçait à la dépendance féodale de l'Artois et de la Flandre ; il cédait les villes de Douai, de Tournai, d'Arras et quelques autres moins importantes. Les héritiers du duc de Bourbon devaient être rétablis dans ses biens confisqués ; il en était de même pour le prince d'Orange, et pour les autres personnages qui, par attachement à l'empereur, avaient perdu leur fortune en France. De son côté Charles-Quint ne réclamait plus la Bourgogne, et recevait deux millions d'écus d'or de soixante et onze et demi au marc, pour la rançon des deux enfants du roi [1]. Tel fut le traité de Cambrai, triste conclusion de cette guerre de trente ans qui, depuis Charles VIII, ruinait la France sans lui offrir, en cas de succès, aucun avantage réel. François Ier ne se soumettait qu'avec honte et regret à des conditions onéreuses et humiliantes pour son orgueil. Si le 18 octobre il jurait publiquement de les maintenir, très-secrètement il faisait une protestation, comme autrefois à Madrid, lors de sa sortie de captivité.

Le dauphin et le duc d'Orléans, l'un âgé d'un peu plus de onze ans, l'autre de dix, étaient depuis près de quatre ans prisonniers en Espagne. Le rude et ignoble traitement auquel ils étaient soumis, sans égard à leur rang et à leur grande jeunesse, est une tache ineffaçable à l'honneur et à la réputation de Charles-Quint. Un huissier, envoyé par la reine mère pour les

1. *Hist. de la diplom. française*, liv. III, p. 358.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

visiter, les trouva dans une chambre nue et obscure, assis sur de petits siéges de pierre, près d'une fenêtre grillée, percée dans un mur épais de huit à dix pieds, et si élevée qu'elle donnait à peine un peu d'air et de jour. Ces pauvres enfants, séparés de leurs serviteurs et de tout ce qui pouvait leur rappeler la France, ne comprenaient plus guère que le langage de leurs geôliers. Quand l'huissier leur annonça, en langue française, qu'ils seraient bientôt délivrés, le dauphin, qui n'avait pas bien compris son discours, le pria de s'expliquer en espagnol.

Charles-Quint débarquait à Gênes le 12 août avec son armée. Le 5 novembre il rencontra le pape à Bologne et le sort de la Péninsule fut réglé entre eux dans cette ville. Les confédérés, abandonnés de la France, sollicitèrent une paix devenue nécessaire, et, à l'exception des Florentins qui, à la demande du chef de l'Église, restèrent exclus des négociations, ils en furent quittes pour de grands sacrifices d'argent et la restitution des places qu'ils avaient prises durant la guerre. La nouvelle république de Florence était laissée à la discrétion de Clément VII, qui voulait y rétablir sa famille. Pour cet effet, l'Empereur mettait l'armée impériale à la disposition du pontife. Cette ville décidée à affronter les plus grands périls, plutôt que de renoncer à sa liberté, soutint un long siége. La trahison de Baglioni, seigneur de Pérouse, que les Florentins avaient élu capitaine général, les livra, le 8 août 1530, aux Impériaux. Les Médicis rentrèrent à Florence, d'où ils ne sortirent plus.

Sous prétexte de la nécessité de son retour en Allemagne, dont il était absent depuis neuf ans, Charles-Quint se fit donner à Bologne, le 22 février 1530, la couronne de fer du royaume d'Italie, et le 24 mars, il reçut, des mains du pape, la couronne impériale que l'ancien usage commandait d'aller prendre à Rome. Enfin, dans les premiers jours d'avril, il quitta l'Italie, domptée, soumise, privée de toute indépendance.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉCLAIRCISSEMENTS

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1. — Page 87.

LES MERVEILLES DE ROME.

Les murs de la cite de Romme ont trois cens soixante et une tour. Six mille quatrevingtz propugnacules et carneaulx. Et douze milliers porticules ou barbacanes. Au circuit sont. XXII. miliers : excepte oultre le Tybre et la Cite leonine et le porticule Saint Pere ou sont XX. milliers.

Des portes dedans la cite.

Les portes sont cestes. La porte Capena : qui est dicte de saint Pol. La porte a Pie qui mayne a dnē quo vadis. La porte latine : ou saint Jehan evangeliste fut mis en huille boulliante. La porte Metioni : ou la riviere influe la cite. La porte Asmaria. in Laterano. La porte Lavicana qui est la plus grande : et est pres Saincte Croix in Iherusalem. La porte Taurina ou Tyburtina : qui est dicte de saint Laurens. La porte Numētana : qui va a saincte Agnes vierge. La porte Salaria qui va vers Sabine. La porte Pincina qui est pres leglise Sainct Felix. La porte Flaminia : qui est pres leglise Saincte Marie de Populo. La porte Colina qui est contre le temple Adrian sur le ponte.

Des portes oultre le Tybre.

Oultre le Tybre sont trois portes. La porte Septimana : ou cinq loenges furent faictes a Octovien empereur. La porte Aurea : de Saint Pancracii. La porte Portuensis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Du porticule Saint Pierre sont deux portes. Cest assavoir : la porte de castel Saint Ange. Et la porte Viridaria.

Des montaignes qui sont dedens la cite.

Le mont Janiculus ou est Saint Pierre. Le mont Taurinus : qui est dit Ianitarius. Le mont Aventinus : ou est leglise Saincte Sabine. Le mont Quirinalis : ainsi dit pour les Quirites qui sy teroient. et la est leglise Saint Estienne : qui est dicte in Celiomonte. Le mont Torpeia ou Capitole : ou est le palais des Senateurs. Le mont Palatin ou est le Grand Palais. Le mont Inquilinus : dit sur toutes autres montaignes : ou est la basilique Saincte Marie Maior. Le mont Vivalis ou est leglise Saincte Agate : ou Virgile fut prins des Rômains. lequel visiblement devant tous sortit des prisons et sen alla a Napples.

Des ponts de ladicte cite.

Les pontz dicelle cite sont ceulx cy. Le pont Adrian. ou des Iuifz. Le pont Fabian iouxte le dessus dit pont. Le pont Gracian. Le pont des Senateurs. Le pont Theodose. Et le pont Valentin.

Des palais des empereurs.

Le Grand Palais est au mont Palatin. Le palais des Senateurs pres Saint Sixte. Le palais Claudii : entre Coliseum et Saint Pierre ad vincula. Le palais Constantin in Laterano. Le palais Romulus entre Saincte Marie Neufve et Saint Cosme : ou sont six maisons de pitie et concorde : la ou Romulus mit sa statue : disant Ceste statue ne cherra iusques que la Vierge ait enfante. Aussi incontinent que la benoiste Vierge eut enfante : ladicte statue tumba. Le palais Traian ou est la coulonne de xxiiii pas. Le palais de Neron ou est langulet Sainct Pierre. Le palais Octavien a Saint Laurens in Lucina.

Des arcs triumphans.

Les arcz triumphans sont ceulx qui se faisoient a aucun empereur retournant en la cite : soulz lesquelz en grant honneur estoit mene des senateurs : et auquel arc estoit sculpee et descripte sa victoire a leur memoire. Larc Theodose. Valentin et Gra-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cian empereurs a Sainct Vitum. Larc Constantin empereur pres Coliseum. Larc de sept lucernes de Tytus et de Vespasian ou est le chandelier Moyse avec larche ayant sept brassées au pie de la tour. Larc Iulii et senatoris a Sainte Marie Neufve. Larc Octovien empereur a Saint Laurens in Lucina. Larc Antonii ad colünam.

Des arcs non triumphans.

Autres arcz sont non triumphans : mais a memoire comme est larc de pitie devant Saincte Marie Rotunde. ou advint une hystoire dune poure femme de laquelle son filz avoit este occis par le filz de sa voisine : qui demanda a lempereur Traian appareille pour aller en exercice : iustice et droit lui estre fait. Lequel dit que a son retour lui feroit droit. Et elle respondit seigneur par aventure ne retourneras tu pas. Et incontinent lempereur fist le consistoire et lui fist ainsi quelle avoit demande : et iugea le ieune filz homicide a mourir. Le quel la poure dicte femme requist quil lui fust rendu et baille pour recompense du sien filz mort. Laquelle chose lui fust faicte : et confessoit ladicte femme avoir eue plaine et vraye iustice. Et ladicte femme de lempereur sen alla.

Des termes.

Termes sont ditz grans palais lesquelz ont de grandes caves soubz terre. esquelles en temps dyver lon faisoit ung grant feu : et ou temps deste estoient remplies deaue affin que les seigneurs qui demouroient dessus fussent plus a leur aise et se delectassent : ainsi que es termes Dyocletian et Maximian on peut encore veoir. le terme liempiedis a Saint Laurens in Palisperna. les termes Domitiani Tiberini sont derrière Saincte Marie Rotonde. les termes de Alexandrine la ou est lospital de Ternis.

Des theatres.

Les theatres sont ceulx cy : le theatre Tyti et Vespasiani ad Cathecumbam. le theatre Targini empereur ad Septifolium. le theatre Pompe a Saint Laurens in Damaso. Et est la le theatre Flamineum.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De langulet Saint Pierre.

La est la memoire de Cesar : et y est sa sepulture et sercueil de cuyvre esleve : denotant que ainsi comme en sa vie tout le monde estoit a luy subiect. aussi lui mort tous les corps des mors lui seroient soubmis. Et sont escriptz en ladicte sepulture les mettres qui sensuyvent

Cesar tantus erat : quo nullus maior in orbe.
Sed in modico nunc tam magnus clauditur antro
Intra scriptura stat cesaris altra colonna
Regia structura quanta non extat in aula
Si lapis est unus qua fuit arte levatus
Et si sunt plures dic ubi congeries.

Des cymitieres.

Le cymitiere Calcopodii a Saint Pancrace. Le cymitiere Saincte Agathe. Le cymitiere Viti a la porte Colonie Saint Felix Calixti ad Cathecumbas. Le cymitiere Concordiani oultre la porte Latine a saincte Agnes : et plusieurs autres cymitieres ou en plusieurs lieux on descendoit par trois mille : la ou les sains se cachoient.

Les lieux ou les sains ont este martyres.

Hors la porte a Pie fut decolle saint Sixte pres de Domine quo vadis. la ou fut le temple de Mars : et la maison Lucine. A saint Anastase ou fut decolle Saint Pol. Le iardin Lucine : la ou est leglise Saint Pol: Et est la pres le lieu ou fut sayette et larde de fleches le corps de Saint Sebastian lequel se revela a Lucine : en disant. Tu trouveras mon corps pendant par les pies pres le chemin qui est dict : la voye Cornelii. iouxte girole larc des Rommains : ou saint Silvestre et Constantin sobligerent lun a lautre. la ou fut la maison Telluris ante mortem. Le terme Lampadis ou Saint Laurens fut rosty. In palisperna le palais Tyburtin ou Decius et Valerius sen allerent apres saint Laurens mort. Larc Flammeus au pont des Iuifz oultre le Tybre dedens le palais Neron et le temple Appolin qui est dit Saincte Petronille devant leglise Saint Pierre fut vaticine : la ou vates c'est à dire les poetes chantoient leurs offices. Devant le temple Appolin fust le chasteau de Neron : ou maintenant est leglise Saint Andry in fastigio Pantheonis. cest a dire Marie Rotunde fut une pomme darain doree qui est maintenant devant leglise Saint Pierre : qui estoit couuerte de tables

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

darain dorees si que de loing estoit veue quasi comme une montaigne doree. Et encores maintenant la beaulte dicelle en partie apparesl.

Des temples.

Deuant le palais Alixandre fut le temple Enee et Pompee de merveilleuse beaulte. Le monument de Pompee qui est de marbre fort bien aorne fut loratoire Appolin. Et leglise saint Vite fut le secret Neron. Au palais Antonii est le temple divi Adriani. Du Champ de Mars fut le temple de Mars la ou estoient esleuz les consules : la iiii kalende de iuillet : et demouroient iusques aux kalendes de ianvier. En ce temple les Rommains mettoient les becz des navires affin quilz fussent miroers a toutes gens. Pres de Pantheon estoit le temple de Minerve. Dedens Ciriaque estoit le temple de Veste. Du Calcari est le temple de Venus. Le monastere rose fut le castel de Juno.

Du Capitole.

Capitole est dit. Car il estoit chief de tout le monde : ou quel les consules et senateurs demouroient pour conseiller la cite duquel la face estoit couuerte de beaulz murs dor : et tout par tout couuert de vitres et dor. Dedens le Capitole estoit une grande partie du palais dor aorne de pierres precieuses. et estoit dit valoir la tierce partie du monde ouquel estoient autant de statues dymages quilz sont au monde de prouuinces : Et auoit chascune ymage ung tabourin au col dispose par art mathematique si que quant aucune region se rebelloit contre les Rommains : incontinent lymage de cette prouince tournoit le dos a lymage de la cite de romme qui estoit la plus grande sur toutes les autres comme dame : et le tabourin quelle auoit au col sonnoit. et adonc les gardes du Capitole le disoient au senat. et incontinent ilz envoyoient gens pour expugner la prouince.

Du capitole estoient plusieurs temples. Dessus larc estoit le temple de Cesar et Veste : la ou les senateurs mettoient Julius Cesar en chaize le vi iour de mars. Et dautre part du Capitole estoit le temple de Juno. Pres le marchie public estoit le temple de Hercules in Trapeyo et Achillis : ou fut tue Iulius Cesar du senat au lieu ou est leglise dicte Araceli. Et furent les temples ensemble iointz. Le palais Phebi et Carmetis : ou Octouien vit la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vision au ciel.Iouxte Caneparium est le temple Iany : qui estoit gardien du Capitole.

Des cheuaulx de marbre.

Les cheuaulx et hommes nuz denotent que ou temps de lempereur Tyberii furent deux ieunes philosophes. cest assavoir Praxiteles et Phitias qui se dirent estre de si grande sapience : que quelque chose que lempereur eulx absens diroit en sa chambre ilz le rapporteroient de mot à mot. Laquelle chose ilz firent ainsi quilz dirent. Et de ce ne demandèrent point de pecune : mais memoire perpetuelle : si que les philosophes auroient deux cheuaulx de marbre : touchant a terre qui denotent les princes de ce siècle. Et quilz sont nuz aupres des cheuaulx denote que les bras haulx et estenduz et les doys reployez racontoient les choses aduenir et ainsi comme ilz sont nuz : aussi la science de ce monde en leurs entendemens estoit nue et ouverte.

Du rustique seant sur le cheual.

A Lateran est ung cheual darain dore, qui est dit cavallus constantini qui touteffois n'est pas ainsi. et ceulx qui vouldront savoir la verite lisent icy. Du temps des consuls et senateurs certain roy tres puissant des parties dorient vint a Romme a grande puissance de gens affligent le peuple rommain. Adonc ung rustique gendarme de grant force : vertu et prudence dist aux consuls et senateurs. Sil estoit aucun qui vous delivrast de ceste tribulation que meriteroit il recevoir du senat. Ilz repondirent que tout ce quil demanderoit obtiendroit. Lequel leur dist. Donnez moy trente trente talens dor : et oultre faire memoire perpetuelle : et que vous faiciez un cheual darain et ma statue dessus : et en brief ie vous delivreray deulx. Ilz dirent que tout ce feroient. Et il dist. Leuez vous a meynuit et soyez tous bien armez : et vous tenez dedens les murs es cauernes : et faites tout ce et en la maniere que ie vous diray. Et ilz respondirent. Nous le ferons. Le rustique monte sur ung grant cheual sien sans selle et sort hors portant une faulx comme sil vouloit cueillir des herbes. Il vit le roy venir a ung arbre pour ses necessitez : sur lequel arbre estoit un instrument qui chantoit fort doulcement. Le rustique ce oyant se approucha pres :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et les compaignons du roy cuydans le rustique estre des siens, commencerent a crier ainsi. Rustique ne touche point le roy. Car se le touches tu seras pendu. Le rustique nonobstant leurs menaces par sa force print bientost le roy qui estoit de petite stature : et le surlevant le mist empres soy sur le cheual et sen fouyt viste a la cite criant a haute voix aux hommes de la cite qui estoient cachez es cavernes. Venez hors et tuez l'exercice du roy car ie le tiens prins avec moy. Lesquelz a la voix dicellui sortirent et en tuerent moult : et firent les autres tourner en fuytte. Les Rommains la triumphe eue lui payerent lor quil auoit demande et firent sa memoire en la presentacion de Saturne. Laquelle ilz mirent devant le palais de Lateran : ung cheual de cuyvre dore et sa stature dessus seante doree la main dextre estendue : auec laquelle il auoit prins le roy. Et sur la teste du cheual mirent certain instrument au chant duquel ilz eurent victoire. La stature du roy qui estoit petite mirent derriere sur le cheual les mains liees.

De Coliseo.

Coliseum fut le temple du soleil de merveilleuse magnitude et beaulte de diverses cavernes adapte. Et estoit couvert dung ciel de cuyvre dore : ou les tonnoirres : fouldres et chorusca-tions se faisoient : et les pluyes estoient envoyees par tuyaulx de plomb : et estoient la les signes du ciel et les planetes avec le soleil et la lune. Au milieu seoit le dieu Phebus deus solis qui alloit des pies a terre et sa teste touchoit le ciel. Lequel tenoit en sa main une pomme denotant que Romme gouvernoit tout le monde. Apres moult long espace de temps saint Silvestre commanda destruire le temple et aussi plusieurs autres affin que les pelerins ne allassent a Romme pour les édifices anciens et renommee des dieux : mais pour les eglises des sains en grande devotion. La teste et les mains dudit ydole avec la pomme fist mettre au palais de Lateran en memoire. Laquelle pomme et teste est faulsement nommée de Sanson. par le vulgaire. Ledit palais estoit le temple Turbi au quel faisoient ou temps des consuls et senateurs oraisons.

De Saincte Marie Rotunde.

Agrippa subiuga aux Rommains les esclaves : et fist occire les Saxones : et envoya quatre légions en sa revocation. Le tabou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rin de la statue de Perse qui estoit ou temple de Iouis : et Minerve sonnoit. Car dung chascun royaume de tout le monde estoit une statue mise en cellui temple avec le tabourin au col. Et quand le tabourin sonnoit ilz connoissoient le royaume rebelle. Le prestre qui en celle sepmaine estoit au temple oyant le tabourin de ceste statue de Perse le denonça aux prestres. Les senateurs enioignirent audit Agrippa quil allast subiuguer les Persiens. Lequel ce refusant et disant quil ne pourroit souffrir tant grant labeur demanda advis et conseil de trois iours. Dedens lesquelz trois iours une nuyt fâtigue de trop grant pensement sendormit et lui apparut une femme qui luy dist. Agrippa que penses-tu. tu es en grande pensee : console toi et me promets ung temple : quel que ie te monstreray : et ie te dirai comment tu seras victorien. Lequel dist. Ie le ferai dame. Celle lui monstra en vision ung temple tout a maniere de Pantheon. Et il lui dist. Dame qui es tu. Elle respondit. Ie suis Cibelles mere des dieux. Fais moy et a Neptuno qui est dieu de la mer sacrifices a mon honneur car nous serons auecques toy : et vaincras tous rebelles. Agrippa esveillie recita ceste chose au senat : et les senateurs acquiescerent a ses parolles. Dont auec grant appareil de nauires et cinq legions de cheualliers vint contre les Perses et les vainquit et mist soubz le tribut du senat de Romme annuellement. Et lui retourne a Romme fist faire le temple lequel il avoit promis : et le dedia en lhonneur de Cibelle mere des dieux : lui mist nom Pantheon. Et fist la statue de Cibelle doree. Laquelle mist dedens ce Pantheon et la couurit dung magnifique couuercle de cuyure doree. Longtemps apres saint Boniface pape voyant ce peuple ainsi terriblement dedie a lhonneur de Cibelle deuant que les chrestiens fussent aucunement perturbez des dyables sen alla vers lempereur chrestien et luy pria quil luy donnast ledit temple lequel lempereur tres volontiers luy ottroya. Le pape auec le peuple rommain la premiere kalende de nouembre le dedia et ordonna que le peuple rommain auec le pape viendroient la ce dit iour et celebreroit le pape messe et le peuple communiqueroit ainsi comme le iour de la natiuite Iesuchrist. Et celuy iour par luniversel munde la feste de la benoiste vierge Marie et de tous les saincts seroit celebree.

De Octovien empereur.

Apres moult de temps les senateurs voyans octovien de si

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grant beaulte et prosperite et quil auoit tout fait tributaire luy dirent. Nous te voulons arier (*sic*). car la divinite est en toy et si ainsi nestoit tu ne prosper ceroies pas ainsi. Lequel ce denians requist induces et terme. Et fist appeler sibile tiburtine a laquelle recita ce que les senateurs luy auoient dit. et quil auoyt demande terme de troys iours affin que a elle ce conseillast. Esquelz trois iours sibile fist grande abtinence. Et apres les trois iours respondit a lempereur soit du iugement signe la terre de la sueur du ciel est destrempee. Du ciel vient le roy futur qui regne par les siecles. Et incontinent quelle eust ce dit le ciel se ouurist et une grant splendeur vint sur luy et vit au ciel ung vierge de tresgrant beaulte qui entre ses bras tenoit ung petit enfant sur lautel de dieu. de quoy fut fort esmerveille. Et ouyt une voix qui disoit hec ara est filii Dei. Lequel incontinent se gecta a terre et adora Iesuchrist aduenir. Laquelle chose recita aux senateurs : de quoy furent fort esmerveillez. Et fut ceste vision en la chambre de lempereur ou maintenant est leglise Saincte Marie in Capitolio. Et pour ce appellee Sancta Maria in ara celi. Et est leglise des freres mineurs.

Cy finissent les merueilles de Romme.

Nota. La ponctuation est exacte, ne se composant sur l'original que du point et des deux points.

Il n'y a aucun accent.

Le *v* n'existe qu'au commencement des mots dont ce caractère forme la première lettre, partout ailleurs c'est un *u*.

Deux ou trois abréviations ont été conservées seulement comme pouvant fournir une double traduction laissée à l'interprétation du traducteur.

N° 2. — Page 185.

Lettre de Louis duc d'Orléans écrite au duc de Bourbon, pour réclamer de prompts secours.

23 avril 1495.

Monsieur mon cousin, j'ay presentement reçeu les lettres que m'avez escriptes, et vous mercie de la bonne diligence que avez faite et fetes chascun jour pour en mes gens de par de ça pour le service du roy, ou il est requis plus que jamais, pour plu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sieurs raisons, faire extrême diligence et faire marcher les gens d'armes jour et nuit, sans attendre leurs bagaiges, ne autres choses, et ceulx qui sont les premiers, comme la compagnie de monsieur le mareschal de Rieux, les faulx faire venir en diligence devant, sans attendre les autres, vous priant, monsieur mon cousin, que ainsi le veuillez faire, car si j'ay quelque prompt secours, comme vous ay escript, je pense faire ung tel service au roy, que en long temps en sera parlé.

Je vous ay escript deux ou troys foys touchant le fait des Suisses, à ce que envoiez devers eulx pour en avoir deux ou troys mille, qui est la chose du monde qui plus peut faire au fait du roy, pour plusieurs raisons que pouvez assez entendre, et vous prie de rechef, monsieur mon cousin, tant comme je puis, que, si fait ne l'aviez, y veuillez en toute dilligence pourveoir, et me faire scavoir ce que en aurez fait, ensemble de toutes autres choses, et depeschez tous les jours la poste pour nous faire scavoir de vos nouvelles et je vous feray scavoir des miennes, en priant Dieu, mon cousin, que vous doint ce que désirez

Escript à Ast, le xxiii jour d'avril (1495).

Vostre bon cousin,

LOYS.

Original signé. (*Chartes, lettres des rois, reines et infants de France*, Bibl. de Saint-Pétersbourg, n. 34 de la collection des autographes.)

N° 3. — Page 217.

Documents relatifs à une proposition faite par des proscrits vénitiens au Conseil des Dix, d'assassiner Charles VIII.

Die 28 junii 1495, consulente collegio.

Cum Basilius a Schola, civis Vicentinus, superstes munitionum bellicarum Regis Francorum, mediante Leone, fratre suo, offerat in secretis de comburendo omnes pulveres a bombarda quas prefatus rex habet, et vastare munitiones bellicas, necnon procuraturum certis bonis et cautis mediis, mortem prefati domini regis, nec aliud expectet quam gratum responsum

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et intentionem domini nostri et hujus consilii circa hoc, et hæc fidelissima oblatio digna sit que acceptetur, et talis spes premii detur eisdem fratribus, quod habeant causam urgentissimam studiosissime procurandi tam notabiles effectus predictos, ea propter.

Vadit pars, quod auctoritate hujus consilii capita ejusdem habere ad se debeant in secretis prefatum fratrem dicti Banlii cui post maximopere commendatam et laudatam fidem fratris, suumque animare illum debeant ad revertendum ad fratrem suum, et declarandum illi in secretis placuisse nobis, per quam maxime hujusmodi fidelissimam oblationem suam. — Et demum concludant cum illo quod dicat fratri suo, quod si ad effectum perduxerit quantum nobis promittit, ex nunc illi dicimus, quod ultra liberationem exilii, quod habet, erga ipsum utemur tali, et tam ampla et larga gratitudine, et recognitione tanti meriti, quod ipse et filii, et qui ab eo descendent, habebunt semper recordari et contentari, et hoc ipsum faciemus erga personam ipsius Leonis, exponentis et referentes.

De parte 16. — de no 0.

Die 29 suprascripti mandati dominorum capitum lecta predictis fratribus ambobus presentibus. — (Misto, nº 26, C. X, 166.)

Die 29 junii 1495, consulente collegio.

Cum Basilius a Schola intellecta hesterna deliberatione et provisione sibi per capita hujus consilii facta legi, facit satis difficile factum dande mortis Regi Francie : sed bene largo modo promittit de incensurum pulveres artellariarum quas haberet et portaret secum in campo, et hoc quando foret congressurus contra exercitum nostrum, et propterea ipse Basilius vellet declarari et certificari, quod faciente ipso hoc cum effectu habebit exemptionem suam et fratris a banno, et quod erant recommissi dominio nostro, et huic consilio idcirco.

Vadit pars, quod auctoritate hujus consilii, illi Basilio dici debeat, quod acceptamus oblationem et promissionem suam, et promittimus quod faciente ipso hoc, habebit gratiam exemptionis sue et fratris quam ut supra petit a banno, et ulterius recognoscet largam nostram in se et fratrem beneficientiam et re-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

munerationem, sic quod habebunt large modo contentari, et peterunt vivere, et commode et honorifice sub dominio nostro.

Insuper dentur illi Basilio nunc dono ducati XXV pro expensis et beveragiis dandis certis personis ut dixit et requisivit.

Exemplum vero relationis sue modo lecte mitti debeat ad provisores nostros exercitus castigatum sicut videbitur sapientibus collegii cum capitibus hujus consilii.

De parte 13. — De non 3.
Scriptum et missum fuit. — (Misto, nº 26, C. X, 166 *a retro*.)

Nº 4. — Page. 332.

Charles VIII autorise les habitants de Pietra-Santa à s'armer contre le commandant français, si ce dernier refuse de se retirer avec sa garnison.

REX FRANCORUM, SICILIE ET HYERUSALEM.

Nobiles et providi viri, amici nostri dilecti. Como devete sapere, andando noi lo anno passato a la recuperatione del regno nostro de Sicilia, et volendo passare per lo stato de la excelsa republica florentina, essa per securità del nostro transito et retorno, fra le altre convencione che hebe con noi, ne donò in nostro potere que sta Terra, et Rocca de Petra Sancta. Adesso, essendo noi retornati ad salvamento, et volendo servare la promissione factali per noi, havemo ordinato (si como per la presente ordinamo) che li sia restituita. Dicemove dumqua, et in quanto a noi specta ordinamo, che subito receputa la presente vogliate darve a la obediencia de dicta republica florentina; et obedire ad essa et a loro officiali, si como facevate prima, avanti che fossero state alle nostre mano. Et si per aventura lo castellano de dicta Rocca fosse per qualsivoglia causa renitente in rendere lo castello o rocca, vogliale rebellarve da luy, et dare omne adjuto et favore necessario a li dicti Florentini per prendere dicta Rocca et fortellicza. Similemente commandamo ad tucti li provisionati che se trovano dintro la Rocca, che vogliano fare quanto per parte de dicta republica loro sera ordinato, circa la restitutione de quella Rocca, secundo più ampla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mente voi et loro porete intendere da Roberto presente ostensore; quale noi mandamo per questo effecto, et non farete, nè faranno lo contrario per quanto desiderate et desiderano farne cosa multo grata, perchè questa facenda et restitutione importa assai al credito et honor nostro. Scripta in la nostra cità de Leone, a dì XXXI de jennaro MCCCCLXXXXV.

CHARLES.

ROBERTET,

Nobilibus et egregiis... comuni et hominibus Terre Petre Sancte amicis nostris carissimis [1].

1. Archivio R. di stato in Firenze. Diplomatico. Atti pubblici. — Documento Cartaceo già, numero 57, nel tomo VI. Atti pubblici.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TABLE

CHAPITRE PREMIER.

L'ARMÉE FRANÇAISE EN TOSCANE. — LES MÉDICIS SONT CHASSÉS DE FLORENCE.

État des esprits à Florence. — Savonarola. — Pierre de Médicis tombe dans le découragement. — Il se livre au roi de France. — Conditions onéreuses qu'il accepte sans consulter la Seigneurie. — Une révolution éclate à Florence. — Les Médicis sont chassés de la ville. — Les Pisans se mettent en liberté. — L'armée française aux portes de Florence. — Inquiétudes et démonstrations amicales des Florentins. — Charles VIII à Florence. — Négociations pour la paix. — Pierre Capponi. — La paix est conclue. — Le gouvernement vénitien cherche à arrêter le roi dans sa marche en avant. — Manifeste publié par Charles VIII. — Son départ de Florence. — Un nouveau gouvernement est mis à la tête de l'État..... 1-50

CHAPITRE II.

CHARLES VIII A ROME, SA CONDUITE A L'ÉGARD D'ALEXANDRE VI.

Le roi à Sienne. — Il entre dans l'état de l'Église. — Inquiétudes des gouvernements italiens. — Les Vénitiens et Ludovic le More. — Incertitude et terreurs d'Alexandre VI. — Il envoie une ambassade au roi. — Réponse de Charles VIII. — Ses intentions sont moins menaçantes qu'on ne le suppose au Vatican. — Ce qui se passe vers le même temps à Rome. — Le pape reçoit dans la ville le duc de Calabre, et fait un traité d'alliance avec les Aragonais. — Charles VIII à Nepi. — Les fils de Virginio Orsini lui ouvrent leurs forteresses. — Il envoie des troupes dans l'Abruzze.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— Le pape n'ose quitter Rome, crainte de n'y plus rentrer. — Il se décide à recevoir le roi, et renvoie de Rome le duc de Calabre en promettant de ne jamais abandonner les Aragonais. — Charles VIII à Rome. — Il refuse de faire élire un autre pape. — Alexandre se retire au château Saint-Ange. — Négociations difficiles. — La paix est conclue. — Joie des Romains. — Entrevue de Charles VIII et d'Alexandre. — Briçonnet cardinal. — Progrès des Français dans l'Abruzze. — Charles VIII fait l'obédience au pape, qui ne répond que vaguement à la demande d'investiture du royaume de Naples. — La messe pontificale. — Des projets hostiles se forment à Venise contre le roi. — Alphonse veut abdiquer la royauté. — Ses terreurs à l'approche des Français. — Djemm sultan est livré au roi. — Départ de Rome le 28 janvier..... 51-108

CHAPITRE III.

CHARLES VIII EST REÇU A NAPLES AVEC DE GRANDES DÉMONSTRATIONS DE JOIE.

Abdication d'Alphonse d'Aragon. — Son fils Ferdinand lui succède. — Il appelle le sultan à son secours. — Charles VIII à Velletri. — Menaces de l'Espagne. — Fuite du cardinal de Valence. — Prise de Monte-San-Giovanni. — Charles VIII à San-Germano. — Disposition des esprits à Capoue et à Naples. — Ferdinand II et les Napolitains. — Capoue ouvre ses portes aux Français. — Soumission de Naples. — Ferdinand II se retire à Ischia. — Entrée de Charles VIII à Naples. — Il fait assiéger les châteaux occupés par les Aragonais. — Progrès rapides des Français dans le royaume. — Mort de Djemm sultan. — Le roi pense à retourner en France. — Prise des châteaux de Naples. — Ferdinand tente inutilement de négocier un accord. — Le royaume, sauf quelques places qu'on néglige, se donne aux Français..... 109-143

CHAPITRE IV.

CHARLES VIII QUITTE NAPLES, ET LAISSE DANS LE ROYAUME UNE PARTIE DE SON ARMÉE.

Inquiétude des États italiens, du pape, de l'Empereur et du roi d'Espagne. — Duplicité du gouvernement vénitien. — Mouvement des esprits en Orient. — Concessions promises par le roi aux Napolitains. — Il abandonne les affaires pour se livrer aux plaisirs. — Il mécontente ses propres partisans. — Ferdinand II passe en Sicile.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— Charles VIII tient à Naples une cour somptueuse. — Étrange conduite des seigneurs français. — Mécontentement du peuple. — Une conspiration contre la vie du roi est découverte. — La ligne est conclue à Venise. — La Seigneurie en informe Comines. — Clauses de ce traité. — Les Français affectent une grande confiance. — Les Français de passage à Rome n'y sont plus en sûreté. — Charles VIII se décide à retourner en France. — Forces militaires laissées dans le royaume. — Le pape refuse au roi l'investiture et veut s'éloigner de Rome. — Préparatifs de guerre des confédérés. — Entrée solennelle de Charles VIII à Naples. — Il part de cette capitale pour n'y plus revenir..... 144-180

CHAPITRE V.

CHARLES VIII QUITTE NAPLES, ET REPREND LE CHEMIN DE LA FRANCE.

Le pape se décide à ne point rester à Rome. — Comines quitte Venise. — Le duc d'Orléans est sommé par Ludovic de se retirer d'Asti. — Ferdinand II débarque en Calabre. — Charles VIII à Rome, puis à Sienne. — Les Florentins réclament la restitution de leurs places, occupées par les Français. — Le duc d'Orléans attaque Ludovic. — Il prend Novare, où bientôt il est assiégé. — Charles VIII évite d'entrer à Florence, et se rend à Pise. — Les Pisans le supplient de les maintenir en liberté. — L'armée prend parti pour eux. — Le roi ajourne sa décision. — Progrès de Ferdinand II dans le royaume de Naples — Charles VIII envoie des troupes contre Gênes. — Son avant-garde passe l'Apennin. — Elle rencontre la grande armée de la ligue. — Accueil fait par le conseil des Dix à une proposition d'assassiner Charles VIII. — Les ambassadeurs vénitiens sont rappelés. — Les Stradiots. — Les confédérés n'attaquent point l'avant-garde du roi, qu'ils pouvaient détruire..... 181-222

CHAPITRE VI.

BATAILLE DE FORNOUE.

L'armée française passe l'Apennin, et rejoint son avant-garde. — Les deux armées sont en présence dans la vallée du Taro. — Grande infériorité des forces françaises. — Le roi établit son camp en avant de Fornoue. — Il fait ouvrir des négociations. — Hésitation des confédérés. — Le roi met l'armée en marche. — Il demande qu'on lui laisse le libre passage. — Les Italiens refusent, et prennent leurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dispositions pour le lui fermer. — Ils attaquent l'armée royale en tête et en queue, et sont repoussés. — Les Stradiots pillent le bagage. — Danger que court le roi. — Le désordre se met dans l'armée italienne, dont une moitié n'a point combattu. — Les Français restent maîtres du champ de bataille. — Le roi se loge en présence de l'ennemi, qui n'ose l'attaquer. — Les Italiens s'attribuent la victoire. — On fait en Italie des réjouissances pour la célébrer. — Les Français continuent paisiblement leur marche, et arrivent à Asti..... 223-269

CHAPITRE VII.

SIÉGE ET REDDITION DE NOVARE.

L'expédition contre Gênes échoue complétement. — Guerre en Calabre. — Combat de Seminara. — Ferdinand II à Naples. — Montpensier ne conserve que les châteaux. — Les Colonne se tournent contre les Français. — Investissement de Novare. — La garnison manque de vivres. — Ludovic au camp italien. — Ouvertures de paix. — Le gouvernement vénitien veut continuer la guerre. — Charles VIII à Turin. — Il est menacé d'excommunication. — Accord fait avec les Florentins. — Les commandants français refusent de rendre les places de Toscane. — Négociations pour la paix. — On convient d'une trêve. — Ludovic, pressé d'en finir, veut traiter séparément avec le roi. — La garnison de Novare, demi-morte de faim, sort de la place. — Vingt mille Suisses arrivent au camp français. — Conditions de la paix faite avec Ludovic. — L'armée vénitienne se retire. — Les Suisses mécontents veulent enveler le roi. — Charles VIII reprend le chemin de la France. — Les Vénitiens refusent d'accepter la paix. — Ils se liguent avec Ferdinand II contre les Français..... 270-318

CHAPITRE VIII.

AFFAIRES D'ITALIE. — PERTE DU ROYAUME DE NAPLES.

Capitulation des châteaux de Naples. — Percy arrive trop tard pour les dégager. — Il manque l'occasion de rentrer dans la ville. — Montpensier s'échappe du Château-Neuf avec sa garnison. — Mort du roi Alphonse. — Charles VIII cherche vainement à se procurer de l'argent. — Il ordonne de rendre les villes de Toscane aux Flo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rentins, et n'est pas obéi. — Affaires de Pise. — D'Entragues vend la citadelle aux Pisans. — Colère de Charles VIII. — Traité de Venise entre la République et Ferdinand II. — La France menacée de guerre vers les Pyrénées. — Mort du Dauphin. — Charles VIII projette de conduire à Naples une nouvelle armée. — Venise et Ludovic appellent Maximilien en Italie. — Long séjour de Charles VIII en Touraine. — Événements de la guerre en Pouille. — Les Français enfermés dans Atella. — Montpensier, dénué de toutes choses, est réduit à capituler. — Les conditions du traité ne sont pas observées. — Mort de Montpensier. — Sort désastreux de l'armée française. — Mort de Ferdinand II. — Son oncle Frédéric lui succède. — Venise veut retenir Maximilien en Allemagne. — Il vient en Italie, et fait la guerre aux Florentins. — Faute d'argent, il abandonne l'entreprise et repasse les Alpes..... 319-376

CHAPITRE IX.

DERNIÈRES ANNÉES DE CHARLES VIII.

Charles VIII à Amboise. — Il apprend que le royaume de Naples est perdu pour lui. — Sollicitations et inquiétudes des Florentins. — Quelques seigneurs italiens pourront se joindre au roi, s'il rentre en Italie. — Échec des Français en Ligurie. — Le duc d'Orléans s'obstine à ne pas quitter la France. — Alexandre VI et les Orsini. Le pape reprend Ostie. — L'Italie est délivrée de l'invasion étrangère. — Son état moral et politique. — Les Borgia et Rome. — Florence et Savonarola. — Naples. — Ferrare. — Venise. — Milan et Ludovic. — Charles VIII parle autant que jamais de reprendre ce qu'il a perdu. — Il projette de réformer sa vie. — D'utiles ordonnances sont rendues. — Négociations du roi d'Espagne avec la France. — Embellissement du château d'Amboise. — L'imprimerie et les manuscrits sur vélin. — La ligue italienne est sur le point de se rompre. — Demandes faites aux Florentins par le roi. — Florence, désabusée de croire aux promesses de la France, se tourne du côté de l'Espagne. — Mort de Charles VIII. — Sensation produite en Italie par cet événement..... 377-427

APPENDICE.

I. — Louis XII et l'Italie..... 428-454
II. — François Ier renonce a ses prétentions sur l'Italie..... 454-482

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ÉCLAIRCISSEMENTS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1. Les merveilles de Rome..... 483

N° 2. Lettre du duc d'Orléans, écrite au duc de Bourbon, pour réclamer de prompts secours..... 491

N° 3. Deux documents relatifs à une proposition faite au Conseil des Dix d'assassiner Charles VIII..... 492

N° 4. Charles VIII autorise les habitants de Pietra-Santa à s'armer contre le commandant français, si ce dernier refuse de se retirer de la ville avec sa garnison..... 494

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ERRATA

PREMIER VOLUME.

Page 60, ligne 23, *au lieu de* quatre mois, *lisez* deux mois.
— 94, — 2, *au lieu de* même plus d'un plus grand nombre, *lisez* même d'un plus grand nombre.
— 160, — 6, *au lieu de* population des villes, *lisez* de la ville.
— 278, — 20, *au lieu de* 3,500 ouvriers, *lisez* 3,500 navires.
— 331, — 12, *au lieu de* valeur, *lisez* douceur.
— 444, — 6, *au lieu de* Constantinophe, *lisez* Constantinople.

DEUXIÈME VOLUME.

Page 15, note, *au lieu de* consigliarino, *lisez* consigliarono.
— 187, *au lieu de* appelait, *lisez* tenait pour *infantem nudum*, un enfant nu.
— 307, ligne 16, *au lieu de* le roi, *lisez* les rois.
— 336, — 1, *au lieu de* contre, *lisez* pour.
— 400, — 14, *au lieu de* la garnison française, *lisez* les garnisons françaises.
— 402, — 26, *au lieu de* rappelait, *lisez* rappelaient
— 412, — 2, *au lieu de* cossent, *lisez* eussent.
— 484, — 9, *au lieu de* grand palais, *lisez* grant palais.

Paris. — Imprimerie Viéville et Capiomont, rue des Poitevins, 6.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Origina from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

14 DAY USE

RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

11Sep'58CG	
REC'D LD	
DEC 15 1958	
AUG 22 1983	
'd circ. APR 8 1983	

LD 21A–50m-8,'57
(C8481s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

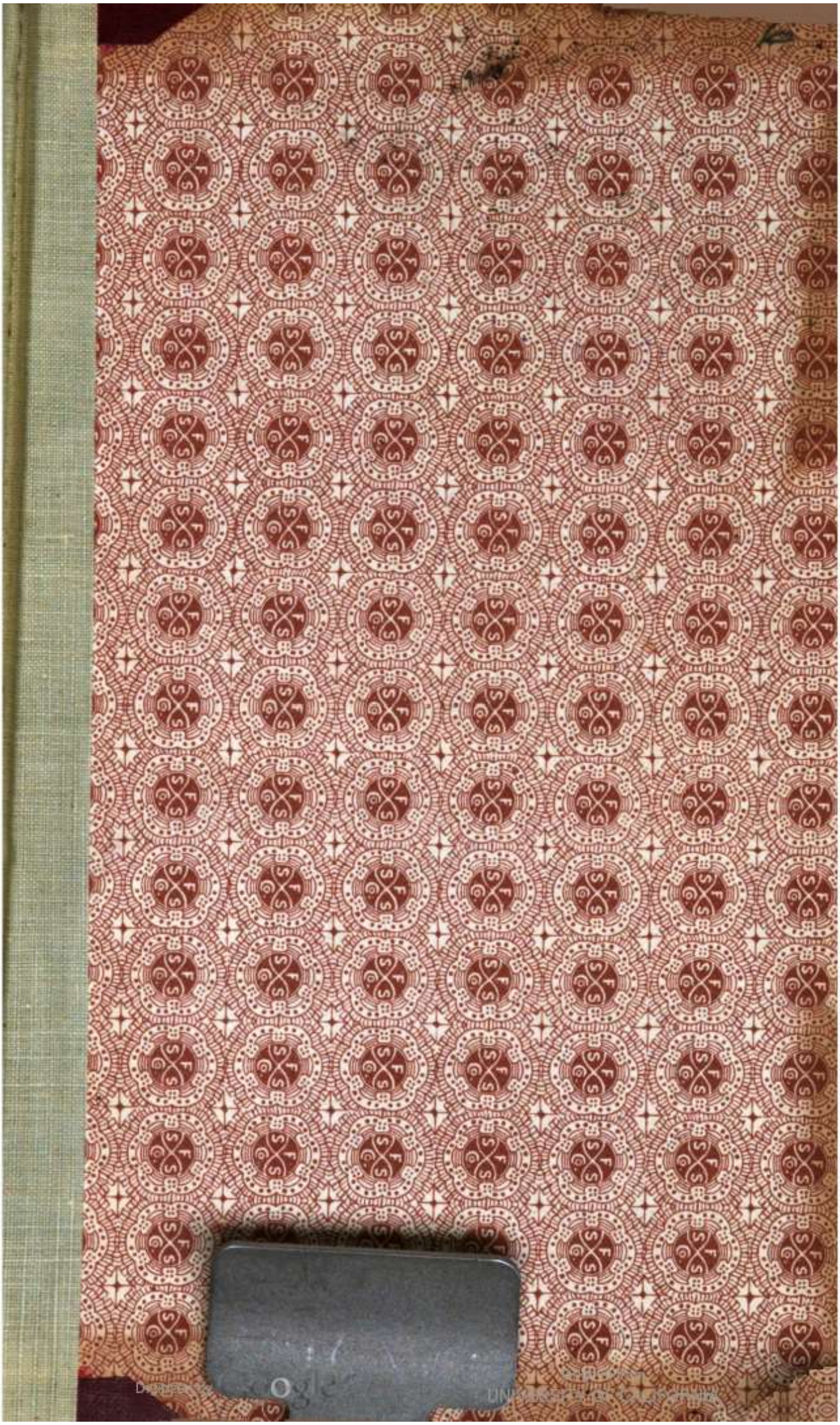

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA